

Sous la direction de
Philippe Blanchet, Didier de Robillard
Avec la collaboration de
Isabelle Pierozak, Arlette Bothorel

Langues, contacts, complexité
perspectives théoriques en sociolinguistique

Cahiers de Sociolinguistique n°8

P R E S S E S U N I V E R S I T A I R E S D E R E N N E S

REMERCIEMENTS

Ces Journées ont été organisées à l'initiative des équipes des Universités de Haute Bretagne (CREDILIF, EA 3207) et de Tours (« Français émergents et contacts de langues » > EA 2115), qui remercient particulièrement :

- En ce qui concerne les débats :
 - o pour la prise de son, **Abdelfattah Nissabouri** et **Christian Alliot** ;
 - o pour la prise de notes, **Roseline Le Squère** et **Elatiana Vaillant**, ainsi que **Alban Cornillet**, **Rosemarie Burguière** et **Manal Assaad** ;
 - o pour la transcription des enregistrements, **Roseline Le Squère**, **Elatiana Vaillant**, **Alban Cornillet**, **Rosemarie Burguière**, **Manal Assaad**, **Laurent Boënnec**, **Abdelfattah Nissabouri** et **Philippe Blanchet**.
- **Isabelle Pierozak** qui s'est chargée de la mise en forme éditoriale (et un coup de pouce final de **Thierry Bulot**), ainsi qu'**Arlette Bothorel-Witz** (GEPE, EA 3405), pour la répartition / harmonisation des textes des « réactants ».
- En ce qui concerne les résumés, **Elatiana Vaillant**, pour la traduction anglaise, et **Xavier Frías-Conde**, **Guy Le Bihan** et **Francis Manzano** pour la traduction espagnole.
- En ce qui concerne les photos, **Thierry Bulot**.
- Enfin, le **Conseil scientifique de l'université Rennes 2 Haute Bretagne** et **Rennes métropole** pour leur soutien logistique et financier.

Les analyses et prises de position exprimées relèvent de la responsabilité de leurs auteurs et non de celle des Cahiers de Sociolinguistique et de leurs responsables

© **PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES**

UHB Rennes 2 – Campus La Harpe

2 rue du Doyen Denis-Leroy

35044 Rennes cedex

www.uhb.fr/pur

Dépôt légal : 4^e trimestre 2003

ISBN 2-86847-930-8

ISSN 1273-6449

POSTFACE EN GUISE DE PRÉFACE

Singulier, duel ou pluriel ?

Le pluriel ne vaut rien à l'homme, et sitôt qu'on

[...]

(Georges Brassens, « Le pluriel »)

□ Les textes ici réunis sous le titre *Langues, contacts, complexité : perspectives théoriques en sociolinguistique*, sont issus des journées d'étude intitulées « Sociolinguistique et contacts de langues, quels modèles théoriques ? », qui se sont déroulées à Rennes les 18 et 19 septembre 2003.

Ces textes sont ici présentés dans l'esprit d'une *postface*, qui peut permettre de mieux saisir, par-delà le visage de ces journées (pour cela un certain nombre de photos ici rassemblées ne sont pas négligeables), leur caractère même.

Si on donne raison à Georges Brassens, on peut se demander pourquoi les chercheurs se retrouvent périodiquement pour des réunions scientifiques. Essayons donc d'en rechercher ici les raisons dans l'appel à participation aux journées d'études dont les *Actes*, au sens littéral du terme, figurent ci-après :

« Il s'agit d'une réunion nationale de chercheurs francophones en sociolinguistique dans le but de produire, à partir du cas significatif des contacts de langues, une réflexion théorique actualisée. La sociolinguistique française s'est longtemps principalement préoccupée de méthodes d'enquêtes et suivait les modèles théoriques des grands chercheurs nord-américains (J. Fishman, W. Labov, J. Gumperz...), voire était présentée comme un simple « prolongement » d'une linguistique structurale classique. Ces journées d'études réunissent des spécialistes qui proposent de renouveler le positionnement épistémologique de la sociolinguistique, tant par ses méthodes, ses objets, ses fondements, ses enjeux, que par les types de modèles théoriques et heuristiques qu'elle peut produire. »

Le contrat est-il rempli ? Le projet de départ était de donner l'occasion à des chercheurs partageant explicitement cet objectif épistémologique de discuter de question théoriques de manière sereine et approfondie.

□ UN DISPOSITIF PARTICULIER DE PRISE DE PAROLE

Le dispositif énonciatif de ces journées d'études, de l'avis même des participants (qui ont maintes fois évoqué cela, avec, croyons-nous comprendre, une réelle satisfaction), y a fortement contribué.

Le nombre de participants, invités, a été volontairement restreint à une trentaine, pour permettre un fonctionnement optimal du système de débats à partir

de textes préalablement communiqués et analysés par des « réactants ». Chacun des participants pressentis, comme représentant l'une des douze équipes de recherche concernées et partageant les objectifs de cette réflexion collective, a eu la possibilité de proposer une contribution initiale synthétique sur cette question. Sept auteurs ont choisi de répondre à cette sollicitation et ont produit des « textes incitatifs » qui ont été diffusés plusieurs mois à l'avance aux participants inscrits à ces journées d'études, ce qui a favorisé des lectures approfondies, une contextualisation, la comparaison des textes entre eux, etc.

Les participants ont eu la possibilité de préparer, à l'avance, une « réaction », chacun à l'un de ces textes. Sept participants ont ainsi accepté de jouer le rôle de « réactants ». Chacun des textes a ensuite fait l'objet, en séance, d'une présentation critique orale de son « réactant », au sens quasi chimique du terme, ce qui a enrichi la discussion en fournissant un point de vue différent de celui du texte de départ, une mise en perspective, quelques premiers éléments de débat¹. La discussion générale s'est ensuite développée, les présidents de séance s'efforçant d'ouvrir la discussion à l'ensemble des personnes participantes, en évitant un dialogue fermé entre l'auteur du texte incitatif et son « réactant », ce qui a favorisé des échanges pluriels.

Dernier volet du dispositif énonciatif de ces journées : après chaque demi-journée de discussions, toujours séparée de celle-ci par l'espace d'un repas ou d'une nuit, se tenait une séance intitulée « Regards croisés », dont la fonction était de favoriser un débat plus synthétique et qui ouvrait la possibilité de mettre en relief, en toute sérénité, tel ou tel élément du débat précédent. L'ensemble des débats a été enregistré, transcrit, transmis aux participants qui ont pu, chacun pour ce qu'il avait dit, désambiguïser, préciser, le sens de ses paroles et en adapter la forme. Le résultat de ce travail considérable, qui a mobilisé nombre de bonnes volontés dans l'équipe de Rennes, figure dans cet ouvrage en bonne place.

Ce dispositif énonciatif, déjà, fait partie de la réalisation du contrat initial annoncé dans le texte d'appel à communications, dans la mesure où il a favorisé de longues et nombreuses prises de parole, sans effets de manches, tâtonnantes éventuellement, réellement interactives et stimulantes à coup sûr. Sur ce plan déjà, évitant les duels, la prise de parole a été singulièrement plurielle.

❑ QUELS RESULTATS CE DISPOSITIF A-T-IL DONNES ?

Il est évidemment difficile à des personnes aussi engagées dans cette opération que les auteurs de cette présentation de donner un avis distancié, mais il semble bien que nous sommes tous sortis de cette réunion avec le sentiment que nous avons avancé dans l'enrichissement des questionnements et des

¹ Une légère exception a été faite pour le texte de Philippe Blanchet, texte dont le statut était un peu différent (il a été rédigé comme une synthèse enrichie des six autres textes) et qui a fait l'objet de commentaires à l'occasion des témoignages de Jean Le Dù et Jean-Baptiste Marcellesi. Il apparaît d'ailleurs ici en texte conclusif.

positionnements liées aux aspects théoriques de notre spécialité². Chacun estimera si nous avons avancé dans le débat à la lecture de cet ouvrage. Si *avancer* signifie « un mouvement rectiligne dans une direction identifiée au préalable comme étant l'avant », certains peuvent avoir le sentiment que l'on n'a pas avancé³. En revanche, si *avancer* peut signifier « se poser des questions différemment », « se poser plus de questions », « se poser des questions avec une pertinence différente », en ne niant pas les subtiles irisations contrastées de la connaissance qui se construit comme se diffuse une tache d'huile, autour d'un thème, nous avons très probablement avancé.

En effet, de multiples éléments sont venus éclairer les questions que nous nous posons tous depuis de longues années : les définitions de ce qu'est une approche « scientifique » spécifiquement *sociolinguistique*, de nos objets et notamment ce qu'on appelle parfois une « langue ». Comment traiter la question de la pluralité des formes linguistiques sans les simplifier a priori, celles des apports interdisciplinaires, celles de la place de la sociolinguistique dans la recherche scientifique (notamment dans les sciences humaines et sociales et plus précisément encore dans les « sciences du langage »), dans l'Université, dans la société ? Les débats ont fait surgir l'histoire des débuts de la sociolinguistique en France, la question de la saillance des imaginaires linguistiques savants des linguistes, et celle de l'adéquation entre ces constructions et les méthodes utilisées pour constituer des données. Celle de l'objet ou processus étudié par les linguistes : formes, pratiques... Celle des paradigmes épistémologiques de références. Nous n'allons pas déflorer la lecture personnelle que chacun fera de ce livre en en proposant une synthèse interprétative dirigée. Ce n'est d'ailleurs pas l'objet de cet ouvrage, qui vise d'abord à favoriser des débats théoriques explicites, trop souvent escamotés dans des colloques sous la pression des rôles académiques et du temps limité, avec par exemple la difficulté à dire explicitement la délicate articulation entre données, méthodologie et cadre théorique, etc.

Cet ouvrage ne vise pas à exposer une théorie sociolinguistique constituée, achevée, un « produit fini » dont le participe passé, en marquant l'aspect accompli, suggère qu'il y aurait un risque qu'elle soit déjà inadéquate et demande à être actualisée. Il vise bien plutôt à permettre à des visions différentes et souvent complémentaires de s'expliciter, d'expliciter les convergences et divergences

² Sans dissocier la réflexion théorique des principes méthodologiques (bien au contraire !), l'objectif était ici de mettre l'accent sur la polarité théorique, sachant que celle-ci est souvent abordée de façon indirecte dans nos recherches, qui accordent une primauté compréhensible (mais parfois un peu trop accentuée) aux données et aux méthodes de recueil de ces données.

³ Cela pose d'ailleurs la difficile question de savoir, en matière de recherche et d'épistémologie, si on peut savoir d'avance quels sont les critères de la réussite, ce qui suppose que l'on puisse disposer d'une définition a-contextualisée, anhistorique, de la connaissance scientifique, de l'épistémologie... qui risque bien d'être étrangère à des sociolinguistes, qui défendent généralement la thèse selon laquelle la pertinence d'un discours ne peut se concevoir que lorsqu'il est contextualisé : il faudrait expliquer pourquoi, et surtout comment, le discours, parce que « scientifique » serait dispensé de contextualisation.

perceptibles, pour une meilleure information de tous, ainsi qu'une maturation dynamique et contextualisée des propositions de chacun en relation avec les terrains, démarches, objectifs et problématiques de tous.

C'est pourquoi, s'il fallait ne retenir qu'un succès de ces deux journées intenses, ce serait l'engagement de chacun dans ces discussions, sans chercher à convaincre l'autre de faire converger à tout prix la totalité de ses vues vers les siennes propres. Non pas par souci d'éviter des conflits, de parvenir à un débat lisse, poli, et d'apparence consensuelle (« convergez, vous êtes enregistrés et transcrits, on s'empaillera pendant la pause... ! »), mais en raison de la conviction que la pluralité des points de vue, des théories, des méthodes et méthodologies, loin d'être un appauvrissement de la discipline, qui serait menacée d'éclater en plein vol (depuis le temps que la sociolinguistique est plurielle, elle serait déjà palpable) est un enrichissement, à condition que ces échanges se fassent dans un climat sans complaisance (ce qui était perçu comme critiquable l'a été) et bienveillant, propice à l'exploration de voies nouvelles, sans crainte de la chute de l'épée de Damoclès stérilisante de l'appel à la conformité académique. A condition que, sans nier les différences, on recherche *l'articulation* entre celles-ci, de manière à ce que chacun quitte les débats avec à la fois une idée des différences de points de vue, de leur nature, des raisons de ces différences (contextes, partis pris philosophiques, choix instrumentaux...): une vision articulée de la pluralité qui, à cette condition, agrandit le spectre des connaissances de chacun et des ressources mobilisables. D'autant que, sur certains points essentiels du positionnement scientifique de la sociolinguistique, les points de vue tendent à converger, notamment sur l'affirmation, d'une part, que la recherche en sociolinguistique est capable d'exprimer sa légitimité scientifique et institutionnelle et que, d'autre part, notre travail n'est pas une « sous-discipline » à la marge interdisciplinaire des sciences du langage, mais une autre façon de poser les problèmes scientifiques pour l'observation, l'analyse, la compréhension de l'ensemble des phénomènes linguistiques, sans exclure l'intervention, non seulement comme aboutissement des recherches, mais éventuellement comme point de départ, lieu d'observation.

*Le pluriel ne vaut rien à l'homme, et sitôt qu'on
Est plus de quatre, on est une bande de cons,
Bande à part, sacrebleu, c'est ma règle et j'y tiens*

G. Brassens, en prenant parti résolument pour le singulier, ne peut que provoquer une réflexion chez nous sur la gestion que nous faisons de la pluralité : pluralité des points de vues sur les langues, sur la linguistique, sur les façons de la pratiquer, éventuellement d'ailleurs, sur la pluralité des formes linguistiques que nous les appelions « variations » ou « contacts », ou que nous essayions de les homogénéiser par des opérations abstraites pour en faire des « systèmes ».

Le pluriel inorganisé est généralement considéré avec réserve dans les disciplines scientifiques, parce que nous pensons traditionnellement que la recherche est affaire d'ordre et d'organisation et parce que nous espérons disposer

de méthodologies rationnelles qui nous permettent de chercher et d'aboutir dans nos recherches de manière programmée. Si l'on admet que la pluralité des formes linguistiques a des fonctionnalités même lorsqu'on ne peut en rendre compte de manière ordonnée, cela ne nous conduit-il pas à réexaminer notre vision traditionnelle, et à mesurer notre réponse quant à la pluralité des approches, méthodes, notions etc. ?

La pluralité, les différences, lorsqu'elles sont bien repérées, articulées entre elles en revanche, évitent le sentiment d'éparpillement, d'émiettement qui peut gêner le dialogue entre chercheurs, tout en assurant la richesse du débat scientifique, en évitant une certaine raréfaction des perspectives, qui pourrait être bien dommageable.

En fait, la pluralité, linguistique, épistémologique, méthodologique, voire linguistique, on le voit bien, n'est, en soi, ni « bonne » ni « mauvaise ». On peut en *faire* la meilleure ou la pire des choses : c'est une incitation à la communauté scientifique, notamment celle des (socio)linguistes, à s'interroger sur les conditions sociales de la production de connaissances. Une sorte de darwinisme épistémologique est dominant dans la sphère scientifique : il étaye l'idée que le conflit et la concurrence entre chercheurs font « avancer », font le tri entre « bonnes » et « mauvaises » idées. Il faut le contre-balancer par une approche d'inspiration plus écologique qui cultiverait l'idée que, tant que les différences sont fonctionnelles, elles peuvent contribuer à organiser les rôles, fonctions de chacun, et à l'évolution de l'ensemble vers une meilleure adéquation à l'objectif poursuivi. Le critère de « réussite » de la recherche scientifique tient alors plutôt dans son adéquation à un ensemble plus vaste dont il participe (le monde social), et ne se détermine pas de l'intérieur uniquement. C'est une forme de contextualisation à laquelle, probablement, aucun sociolinguiste ne sera rétif.

Didier de Robillard, Isabelle Pierozak et Philippe Blanchet

Louis-Jean CALVET
Université de Provence
Institut de la Francophonie
louis-jean.calvet@wanadoo.fr

APPROCHE (SOCIO)LINGUISTIQUE DE L'OEUVRE DE NOAM CHOMSKY

□ Nous sommes je suppose quelques dizaines de par le monde à avoir écrit ou proclamé, à la suite de William Labov, que *la sociolinguistique était la linguistique*. Pour le manifester visuellement, j'ai moi-même entrepris il y a quelques années d'écrire dorénavant (socio)linguistique, les parenthèses ayant pour fonction de suggérer que cette partie du mot devait un jour tomber, comme un fruit mûr, lorsque la linguistique serait devenue, enfin, sociale. Mais j'ai fortement l'impression que je rêvais, ou en tout cas que cette graphie baroque ne changeait pas grand-chose au problème. La (socio)linguistique en effet, ou plutôt ceux qui se considèrent comme (socio)linguistes, ont depuis trop longtemps laissé libre le terrain aux *mécaniciens de la langue*, qui se contentaient de construire des modèles de la langue et dont le traitement qu'ils en donnaient était la négation même de tous les présupposés théoriques qui nous rassemblaient plus ou moins.

Or assumer l'affirmation selon laquelle *la sociolinguistique est la linguistique, toute la linguistique*, implique que l'on situe cette approche de « mécanicien » dans un contexte social, que l'on tente d'expliquer par ce contexte tous les rouages explicables de la langue, que l'on montre en quoi la syntaxe ou la phonologie ne sont que des parties de la (socio)linguistique, en bref que l'on cesse d'abandonner aux autres un domaine qu'ils se sont approprié et qu'ils considèrent comme *la* linguistique, la seule linguistique. J'ai le sentiment que beaucoup de mes collègues masquent derrière des affirmations péremptoires, derrière un mépris pour la linguistique « consonne-voyelle », un profond complexe d'infériorité face aux tenants de la linguistique « dure », qu'ils n'osent pas affronter directement, alors même que ces derniers s'enferment dans un technicisme byzantin et n'osent pas eux-mêmes affronter la complexité des questions que nous posons. Or la (socio)linguistique ne peut pas continuer à laisser à ceux qui ignorent les enjeux sociaux de la langue le monopole de la réflexion sur les problèmes de syntaxe, de phonologie ou de sémantique. Si « la sociolinguistique est la linguistique », ou si

la linguistique, étudiant un fait social, ne peut être qu'une science sociale, alors il faut le montrer concrètement, en essayant de mettre en évidence ce que perd l'analyse uniquement interne de la langue, ou à l'inverse ce que l'approche sociale de la langue peut apporter à son analyse interne. C'est ce que je vais essayer de faire dans ce texte (et, plus généralement, dans un livre dont il fait partie), mais il est auparavant utile de retracer à grands traits l'histoire de la grammaire générative et de sa surdit  face aux liens entre la langue et la soci t .

On consid re en g n ral que *Syntactic Structures* (1957) est l'ouvrage qui marque l'apparition de Noam Chomsky dans le domaine de la linguistique. En fait, pour comprendre sa probl matique initiale et l' volution de ses positions, il me semble judicieux d'y ajouter le compte rendu extr mement critique qu'il donne en 1959 de l'ouvrage de Skinner, *Verbal Behavior*, lui-m me  galement publi  en 1957, car nous avons ainsi les deux composantes de son approche, de ses interrogations de d part, qui me paraissent ins parables :

- 1) La grammaire, au sens o  nous allons la d finir.
- 2) L'id e que la langue n'est pas un ensemble d'habitudes acquises, comme le veut le b haviorisme.

C'est- -dire que Chomsky se pose d s le d part deux questions simples   formuler (m me si elles ne sont pas faciles   r soudre et si les r ponses successives qu'il leur apportera sont extr mement complexes) :

- 1) Comment peut-on, avec un nombre fini d' l ments, produire ou comprendre un nombre infini d' nonc s linguistiques ?
- 2) Comment un enfant acquiert-il si vite et si ais ment sa langue ?

Ces deux questions ont des implications  pist mologiques tr s diff rentes. La premi re suppose que la th orie puisse rendre compte de la comp tence linguistique d'un locuteur, c'est- -dire qu'elle ait une *ad quation descriptive*. La seconde suppose que la th orie (la m me ? Une autre ? Nous verrons qu'il y a l  un probl me central) puisse rendre compte de la fa on dont cette comp tence est acquise, c'est- -dire qu'elle ait une *ad quation explicative*. Il y a l  deux th mes qui, pendant plus de quarante ans, vont  tre au centre de ses interrogations et dont il va se rendre compte qu'ils sont porteurs d'une tension contradictoire, que la fa on de traiter l'un pourrait rendre difficile le traitement de l'autre, et vice-versa.

□ LES THEORIES STANDARD ET STANDARD ELARGIE

Pour commencer, nous allons tr s vite  voquer les r ponses qu'il a imagin es   ces questions (tr s vite, car il les a ensuite reni es, et leur pr sentation est aujourd'hui obsol te) dans ce qu'il est convenu d'appeler la th orie standard (Chomsky, 1965) et la th orie standard  largie (Chomsky, 1971). Il part donc de

cette interrogation qui restera chez lui centrale : comment, avec un nombre fini d'éléments peut-on encoder et décoder un nombre infini de phrases, comment un locuteur peut-il comprendre une phrase qu'il n'a jamais entendue ou émettre une phrase qui n'a jamais été émise ? Il va tenter de modéliser cette *créativité* qui se manifeste dans l'usage de la langue par l'édifice de la grammaire générative, un ensemble de règles qui permettent de passer des structures profondes aux structures de surface, avec une évolution notable dans la façon de traiter le problème sémantique. En particulier, dans le premier état de la théorie, seules les structures profondes contenaient selon lui l'information sémantique, alors que dans le second état, cette information se trouve également au niveau des structures de surface.

Pour illustrer la démarche, considérons les deux phrases françaises suivantes :

(1) Le boulanger travaille la nuit

(2) Le boulanger travaille la pâte

Elles peuvent, à première vue, paraître semblables, présenter la même structure, c'est-à-dire que *la nuit* et *la pâte* semblent avoir la même fonction, ou avoir le même type de relations avec les autres éléments de la phrase. N'importe quel locuteur francophone, cependant, sent qu'il y a entre ces deux phrases une différence. Mais laquelle ? Et comment la formuler ? A ces deux questions il y a plusieurs types de réponses :

- 1) Une *réponse traditionnelle*, selon laquelle *la nuit* est un complément de temps tandis que *la pâte* est un complément d'objet direct, ou, si l'on préfère, la première phrase répond à la question *le boulanger travaille quand ?* et la seconde à la question *le boulanger travaille quoi ?*
- 2) Une réponse *transformationnelle* qui montrera que la seconde phrase accepte une transformation passive (La pâte est travaillée par le boulanger) alors que la première la refuse (*la nuit est travaillée par le boulanger¹).
- 3) Et une réponse *générative* qui posera que les deux phrases ont des structures profondes différentes et que leur similarité de surface est un accident génératif.

En d'autres termes, la première phrase correspond à une structure du type « syntagme verbal » (le boulanger travaille) « syntagme nominal » (la nuit) et la seconde à une structure du type « syntagme nominal » (le boulanger) « syntagme verbal » (travaille la pâte). Cette différence introduite entre structures profondes et structures superficielles permettait en même temps de résoudre le problème des phrases ambiguës (c'est-à-dire, au sens propre, étymologique, du terme, les phrases qui ont deux sens possibles) : en remontant l'histoire générative de la

¹ L'astérisque indique soit qu'une phrase est agrammaticale, en synchronie, soit qu'elle n'est pas attestée, en diachronie.

phrase, on arrivait à des structures profondes différentes et la similarité des structures superficielles était également un accident génératif.

Considérons par exemple la phrase (3), gros titre publié à la une de l'hebdomadaire français *Le Canard enchaîné* dans les années 1970, alors que Michel Debré était ministre de l'éducation nationale, titre auquel ne correspondait d'ailleurs aucun article, absence qui participait à son interprétation :

(3) Michel Debré dément.

Cette phrase était volontairement ambiguë puisqu'elle pouvait signifier soit que le ministre démentait quelque chose soit qu'il était fou (dément). En termes de grammaire traditionnelle, pour lever cette ambiguïté, il suffirait de dire que *dément* est soit verbe soit adjectif, que l'on a donc soit une structure du type *Michel Debré arrive, accepte, etc...*, soit du type *Michel Debré battu, élu, etc...* L'analyse générative dirait pour sa part que l'on a d'un côté une structure profonde du type GN-GV (groupe nominal-groupe verbal, avec le verbe *démentir*), et de l'autre un groupe nominal formé d'un nom et d'un adjectif, qu'il n'y a donc pas ambiguïté au niveau de ces structures sous-jacentes.

Mais les exemples que je viens d'évoquer sont simplistes, et la grammaire générative va multiplier des exemples de plus en plus complexes, toujours recueillis par introspection (la « compétence » du locuteur/descripteur), et la sophistication des réponses proposées va d'une part faire de la théorie générative un monument de complications byzantines et d'autre part introduire une contradiction entre la recherche d'une adéquation descriptive et celle d'une adéquation explicative.

Restons-en pour l'instant, à la tâche que le chomskysme assignait à l'origine à la linguistique. Pour la linguistique structurale traditionnelle, la linguistique devait décrire un *corpus*, c'est-à-dire un *ensemble fini d'énoncés* recueilli dans des conditions précises et précisées. Pour Chomsky, ce n'est pas un corpus que le linguiste devait étudier, un ensemble d'énoncés, mais un *savoir sur ces énoncés* : connaître une langue c'est par exemple pouvoir distinguer entre énoncés ambigus et énoncés à une seule interprétation, ou dire si une phrase est grammaticalement acceptable ou pas. Pour lui la linguistique ne devait pas seulement *décrire*, elle devait aussi *expliquer*. D'où l'idée de *grammaire générative* : ensemble de règles dont l'application produit des énoncés grammaticaux et uniquement des énoncés grammaticaux. Bien sûr, une question se posait alors : Qui juge de la grammaticalité ou de l'agrammaticalité d'une phrase ? Et il répondait : l'intuition du locuteur², intuition qui fait partie de sa compétence. Une *grammaire* adéquate devait donc permettre d'engendrer toutes les phrases de la langue et elles seules et représenter l'intuition des locuteurs (en particulier face à l'ambiguïté). La distinction entre (a)grammaticalité et (a)sémantisme était illustrée par l'exemple célèbre de :

(4) Colourless green ideas sleep furiously

² Une autre question se posait alors, bien sûr : quel locuteur ? Et les pratiques de la grammaire générative rendaient facile la réponse ironique de ses adversaires : le locuteur c'est le linguiste, la compétence qu'il décrit, c'est la sienne.

qu'il considérait à une certaine époque comme une phrase grammaticale (il changera d'idée sur ce point) mais asémantique, alors que :

- (5)a Ideas colourless sleep green furiously
- b Furiously ideas colourless sleep green
- c Ideas green colourless sleep furiously

etc.

sont à la fois agrammaticales et asémantiques.

Cette notion de *grammaticalité* définie par l'intuition du locuteur, ou par sa compétence, prêtait bien sûr le flanc à la critique. D'une part on pouvait considérer que cette intuition ne correspondait que peu aux critères formels sans cesse mis en avant par Chomsky. D'autre part, on pouvait lui reprocher de ne prendre en compte qu'une certaine norme, celle des gens cultivés par exemple, voire même la sienne propre, et d'exclure ainsi des phrases qui seraient acceptées par d'autres couches sociales : nous commençons à voir ici apparaître ce sur quoi nous reviendrons plus loin, pourquoi cette approche des faits de langue est radicalement (c'est-à-dire à la racine) étrangère aux réalités sociales. Il y a donc là une première zone de conflit ou d'incompréhension entre les « sociolinguistes » et les linguistes générativistes : les premiers considéraient que la langue étant un fait social, la linguistique ne pouvait être qu'une science sociale, les seconds renvoyaient d'un geste méprisant cette problématique vers le périphérique ou le non pertinent. Un récent commentateur de l'œuvre de Chomsky, Neil Smith, considère par exemple que la variation relève de l'idiosyncrasie, du « langage privé », et ne concerne pas la description grammaticale, abordant ce problème sous le titre de « language and the individual », marquant par là que la variation sociale n'était pas prise en compte par le générativisme (Smith, 1999 : 155-158). Quant à l'intuition du locuteur, qui était à l'origine un modèle temporaire, un pis-aller, elle va lentement se transformer (en particulier avec la publication de *La Linguistique cartésienne*, 1966 pour l'édition anglaise) en théorie innéiste : c'est dans le cerveau humain, considéré comme « pré-programmé », que l'on va aller chercher l'explication de la créativité de la langue et de son apprentissage.

□ PRINCIPES ET PARAMETRES

La théorie va donc évoluer vers d'autres horizons et cet état de la présentation de la syntaxe sera très vite abandonné, pour aller vers une généralisation beaucoup plus grande, une apparente simplification. Chomsky a par exemple tenté de montrer que les structures syntaxiques n'étaient pas aussi variées et complexes qu'elles semblaient l'être, qu'elles entraient dans un cadre général dont il suffisait de changer quelques traits pour obtenir une structure particulière. C'est ce qu'il a appelé la théorie « X-bar », que je vais présenter rapidement et qui, comme on le verra, sera ensuite abandonnée. Chomsky souligne que les syntagmes nominaux contiennent des noms qui sont leur « tête » (on entend par *tête* un mot qui se combine à une phrase pour faire une phrase plus grande), les syntagmes verbaux ont pour « tête » des verbes, les syntagmes adjectivaux des

adjectifs et qu'il est donc inutile de le préciser, il suffit de dire que les syntagmes X ont un X pour « tête ». Par exemple :

- | | |
|--|-----------------------------|
| (9)a. Isabelle <i>regarde</i> un film | (verbe transitif) |
| b. Isabelle <i>travaille</i> | (verbe intransitif) |
| c. Isabelle <i>croit</i> que son mari est intelligent | (verbe subordonnant) |
| (10)a. Isabelle est une <i>spécialiste</i> du cinéma | (nom « transitif ») |
| b. Isabelle est une <i>cinéphile</i> | (nom « intransitif ») |
| c. Isabelle <i>croit le fait</i> que son mari est intelligent ³ | (nom subordonnant) |
| (11)a. Isabelle est <i>folle</i> de son mari | (adjectif « transitif ») |
| b. Isabelle est <i>amoureuse</i> | (adjectif « intransitif ») |
| c. Isabelle est <i>sure</i> que son mari est intelligent | (adjectif « subordonnant ») |

Et Neil Smith commente :

« The way to eliminating the plethora of Phrase Structure rules was now open, and with the later generalization of X-bar theory from categories like Noun, Verb and Adjective to include all categories [...] the theory has again made possible the simplification of individual grammars, and has lessened the putative learning load for the child » (Smith, 1999: 70).

Ainsi, à la question « comment les enfants arrivent-ils à apprendre si vite, si tôt et sans effort leur langue ? », Chomsky va répondre qu'il y a dans le cerveau humain une « grammaire universelle » innée qui, à la fin des années 70, est présentée comme un système de « Principes et Paramètres » (*Lectures on Government and Binding*, 1981). Une grammaire universelle, c'est-à-dire un système de *principes* universels dont on peut tirer une grammaire particulière à l'aide de *paramètres* particuliers.

Les langues sont donc maintenant considérées comme des combinaisons d'un nombre fini de paramètres de base, ce qui apporterait une explication au mystère de l'acquisition : l'enfant, qui a une connaissance innée de la grammaire universelle, apprendra l'anglais, le japonais ou le français en établissant simplement quels sont les paramètres présents dans telle ou telle langue. L'anglais par exemple a un ordre syntaxique SVO (sujet-verbe-objet), alors que le japonais a un ordre SOV, mais cette différence n'est que le produit de la variation paramétrique : la « tête » du syntagme verbal peut venir en début ou en fin de syntagme. En outre, ces paramètres ont un effet d'implication, ce que Neil Smith a appelé un effet de cascade :

« More important, the Principles and Parameters system has a *cascade* effect : by setting the parameter like this, the child simultaneously knows

³ J'adapte ici en français des exemples anglais, et cette phrase est aussi lourde et improbable que l'original : « John regrets the fact that frogs are amphibians ».

that it is learning a language in which nouns and adjectives precede their complements as well » (Smith, 1999: 82).

Mark Baker (*The Atoms of Language*) aborde ce problème d'un autre point de vue. Après avoir rappelé le rôle des Navajos pendant la seconde guerre mondiale, ces « code talkers » dont la langue servait de code secret pour éviter que les messages de l'armée américaine soient compris par les japonais, il pose qu'il y a ce qu'il appelle « the code talkers paradox », le paradoxe de « code talkers ». Ce paradoxe est, selon lui, que :

- 1) la langue navajo est très différente du japonais (ou de l'anglais), sinon on les aurait compris
- 2) elle est très proche de l'anglais puisqu'on peut traduire avec précision d'une langue vers l'autre. Donc :

« Apparently English and Navajo –or any other two languages- are not products of incommensurable worldviews after all. They must have some accessible common denominator » (Baker, 2001 : 11).

Ce n'est bien sûr pas la première fois que l'on se pose le problème de la traductibilité entre les langues. Claude Hagège par exemple a noté que :

« il est universellement possible de traduire ». « Il faut bien que les langues aient de sérieuses homologues pour pouvoir ainsi être converties les unes dans les autres ».

mais il en concluait plutôt que :

« la traduction est la seule garantie que nous ayons d'une structure sémantique au moins en partie commune à toutes les langues » (Hagège, 1982 : 10).

Par là-même, il ouvrait la possibilité de considérer que ces « ressemblances », cette unité partielle, tenaient à ce qu'il appelait le *milieu socioculturel*, en d'autres termes que l'on peut traduire une langue vers l'autre parce qu'au bout du compte les gens qui les utilisent parlent du même monde, de pratiques comparables.

Baker, pour sa part, utilise cet argument de la traductibilité de façon spéieuse. Pourquoi en effet nommer *paradoxe* la traductibilité ? Il s'agit là d'un fait et non pas d'un paradoxe. Un fait qui répond à un besoin inhérent au plurilinguisme, à une nécessité. Si l'on peut traduire, ce n'est pas nécessairement parce que les langues sont les mêmes à un certain niveau, mais parce que les êtres humains veulent communiquer et communiquent des choses comparables. En outre, les difficultés de traduction (car elles existent, bien sûr) sont le plus souvent

sémantiques et on pourrait voir un *paradoxe chomskyen* dans le fait de chercher dans la syntaxe formelle l'explication d'un fait sémantique... Pour Baker, c'est le concept de *paramètres* qui permet de rendre compte à la fois des différences entre les langues et de leurs ressemblances : l'idée que toutes les langues sont des combinaisons d'un nombre fini de paramètre de base expliquerait à la fois ce paradoxe et le problème de l'acquisition :

« It seems there are deep underlying principles that determine what properties can and cannot occur together in natural languages » (Baker, 2001 : 35).

Ce qui est ici important c'est l'idée qu'il y ait des implications entre traits c'est-à-dire que la présence de tel ou tel trait dans une langue en implique d'autres, ce que Neil Smith appelait un « effet de cascade ». Baker explique par exemple que l'énoncé minimum est semblable en français, italien et anglais : un syntagme nominal sujet suivi par un verbe et une marque de temps. Comme dans :

(12) Jean arrivera

(13) Jean will arrive

(14) Gianni verrà

Pourtant l'italien diffère des deux autres langues en ce que le sujet peut venir après le verbe :

(15) Verrà Gianni

Une autre différence est que, lorsque le sujet est connu, on peut l'omettre :

(16) Verrà

Une autre encore est qu'en français et anglais le sujet est obligatoire, pas en italien et en espagnol :

(17) Il pleut

(18) It's raining

(19) Piove

(20) Lluve

Le français et l'anglais (mais aussi l'edo au Nigeria, etc.) nécessitent un sujet explicite (overt subject), pas l'italien ou l'espagnol (ni le navajo, le roumain, le japonais, etc.).

Pour Baker (2001 : 39-40), ces différences entre français et italien ne sont pas dues au hasard, elles sont reliées, pour trois raisons :

- 1) Parce que, dans les autres langues romanes, on peut comme en italien mettre le sujet après le verbe, omettre le sujet redondant, etc...
- 2) Parce que, du point de vue historique, le français s'est d'abord comporté comme les autres langues romanes sur ces points. Puis il a changé et le fait que ces changements se soient produits en même temps montre que ces traits sont liés.
- 3) Enfin parce que tous ces traits impliquent le sujet.

Il y aurait donc entre anglais et français d'une part et italien et espagnol d'autre part *une seule différence*, dont découleraient les autres, qu'il appelle le « *null subject parameter* » dont les conséquences sont « *a parameter cluster* » (un ensemble, une grappe de paramètres). Il en découle que lorsque des enfants voient un sujet dans une phrase comme « *it's raining* » :

« they can deduce that subjects must be obligatory in English. Similarly, when children in Italy hear sentences like *piove*, they can conclude that subjects are not obligatory in Italian » (Baker, 2001 : 44).

Les différences entre les langues seraient donc explicables par des choix différents dans un nombre fini de paramètres, les traits s'impliquant les uns les autres : si A, alors B et C... Et les paramètres permettraient de résoudre les paradoxes fondamentaux que sont la similarité et la différence des langues.

En fait, si l'on considère les exemples ci-dessus sans *a priori*, sans chercher à leur faire servir un modèle, on voit que c'est la différence entre deux systèmes verbaux différents qui explique l'absence ou la présence d'un sujet obligatoire. La différence fondamentale est ici que *piove* indique morphologiquement la personne et non pas *raining* ou *pleut*. Certaines langues ont en effet un système verbal avec des formes différentes pour chaque personne (italien, espagnol) et d'autres avec une forme unique pour toutes les personnes (chinois). Dans le premier cas le sujet est inutile, sauf si on doit le marquer sémantiquement, dans le second il est obligatoire. D'ailleurs, en italien, des phrases comme :

(21) Viene la pioggia

(22) Suona il telefono

montrent que lorsque le sens du verbe est insuffisamment précis, il faut un sujet sémantique, même s'il est grammaticalement inutile : *viene*, *suona* sont possibles, mais seulement si le sujet sémantique est évident, déjà connu.

Baker présente alors un second paramètre : les langues semblent faire un choix qui détermine si les verbes viendront avant leur objet, les prépositions avant leur syntagme nominaux et les noms avant leur possesseur, ou si ce sera le contraire (2001 : 49). Par exemple, en français :

(23) Il achète un cheval (le verbe est avant l'objet)

(24) Il va au marché (la préposition est avant le SN)

(25) La voiture de Jean (le nom vient avant le possesseur)

Nous aurions donc encore une fois ici un « effet de cascade » du type si A alors B et C : le verbe vient avant l'objet donc la préposition vient avant le nom et le nom avant le possesseur. Selon lui, il en va de même en anglais :

(26) He *is buying* a horse

(27) He is going *to* the market

(28) The *car* of John

L'exemple (28) pose bien sûr un problème : que faire d'une phrase comme « *John's car* », dans laquelle on a l'ordre inverse ? Et si nous considérons les

exemples suivant en bambara, nous voyons qu'en (29) la « préposition » est après le nom, qu'en (30) le nom est après le possesseur, mais qu'en (31) l'objet est entre l'auxiliaire et le verbe, c'est-à-dire en fait avant le verbe :

- (29) a be ta sugu *la*
il aux aller marché
il va au marché
- (30) Musa ka *mobili*
Moussa génitif voiture
La voiture de Moussa
- (31) A be so *san*
il aux cheval acheter
il achète un cheval

En chinois on aura le verbe avant l'objet :

- (32) ta **maile** yi pi ma
il acheter un classificateur cheval

le nom après le possesseur :

- (34) Jean de **chidu**
jean génitif voiture

et pas de préposition :

- (33) ta qu shi shang
il aller marché

On a donc l'impression qu'en anglais on a privilégié une forme (« The car of John ») pour faire entrer la langue dans le cadre de la théorie, et que les exemples du bambara et du chinois montrent que cette théorie ne marche pas nécessairement. Mais cette impression d'arrangements avec les données est assez générale lorsqu'on lit la littérature générativiste ou chomskyenne. Ainsi dans la présentation du dernier ouvrage de Chomsky, Adriana Belletti et Luigi Rizzi commentent longuement le fait qu'en français on dise « Jean voit souvent Marie » alors qu'en anglais on dit « John often sees Mary », que l'adverbe soit entre le verbe et l'objet dans le premier cas, entre le verbe et le sujet dans le second, et tirent des conséquences théoriques de cette différence présumée (in Chomsky, 2002 : 20-22). Or la phrase « Jean voit souvent Marie » n'est qu'une des possibilités offertes par la langue française, et l'on peut tout aussi bien dire, avec des effets de style divers, « souvent Jean voit Marie », « Jean, souvent, voit Marie » (comme en anglais, donc) ou encore « Jean voit Marie souvent », cette dernière forme étant fréquente dans la langue populaire. Dès lors il est pour le moins aventureux de conclure quoi que ce soit de la forme choisie et présentée comme *la* forme française...

Dans sa présentation des paramètres, Baker analyse alors l'anglais et le japonais pour montrer que dans le premier cas la « tête » des syntagmes vient avant et dans le second après, ce qu'il résume dans le tableau suivant dans lequel apparaissent sept différences entre ces deux langues :

élément A	élément B	anglais	japonais
Verbe	objet direct	A avant B	A après B
Verbe	proposition avec pré ou postposit.	A avant B	A après B
Verbe	proposition enchâssée	A avant B	A après B
Pré/postposit.	syntagme nominal	A avant B	A après B
Nom	syntagme lié	A avant B	A après B
Complementizer	syntagme enchassé	A avant B	A après B
Auxiliaire	verbe	A avant B	A après B

Et il explique cette régularité par un paramètre qui recouvre les sept points, *le paramètre de directionnalité de la tête* (head directionality parameter) : soit la tête suit les syntagmes pour faire des syntagmes plus grands (c'est le cas en japonais, en basque, en amharique...), soit la tête précède le syntagme (en anglais, en thaï, en zapothèque...). Il y aurait ainsi pour lui deux types distincts d'ordre des mots, sans possibilité intermédiaire, même s'il admet l'existence de quelques exceptions (6% des langues à verbe final aurait des prépositions et non pas des postpositions) : *les différences entre les langues ne sont pas continues, mais discrètes.*

La théorie paramétrique des langues est donc fondée sur l'hypothèse que les différences entre les langues résultent d'interactions entre un nombre fini de paramètres discrets. Il faut noter ici que l'idée d'implications entre différentes caractéristiques présentées par les langues, baptisées ou non « paramètres », n'est jamais qu'une mise en forme des résultats d'une typologie qui a par exemple été menée par Greenberg. Cette démarche, qui a aussi été abordée par Hagège, consiste simplement à noter que lorsque des langues ont un trait A elles ont aussi le trait B. Il y a là une approche déductive qui est recevable dans la simple mesure où les implications postulées peuvent se vérifier (ou, bien sûr, nous l'avons vu plus haut à propos du bambara et du chinois, ne pas se vérifier).

Notons cependant qu'il y avait dans ce stade P&P, principes et paramètres, une *étonnante régression théorique*, un retour vers le concret, qui ne pouvait que surprendre les lecteurs du premier Chomsky, celui qui mettait l'accent sur les structures profondes, les règles de formation, qui compliquait à l'extrême l'analyse syntaxique. Les paramètres en effet (« null object », « head directionality », etc...) étaient uniquement des faits de surface : on constatait l'absence de sujet, la place de la « tête », etc... dans certaines langues, c'est-à-dire des données typologiques, et on tentait simplement de les organiser en systèmes d'implications, en « cascades », au prix de quelques aménagements avec la réalité.

Mais la théorie générative s'est heurtée à la difficulté de répondre à ces deux questions (la grammaire, l'acquisition) d'un même tenant, comme l'expliquent Adriana Belletti et Luigi Rizzi dans l'introduction qu'ils ont donnée au tout récent ouvrage de Chomsky :

« A certain tension arose between the needs of descriptive and explanatory adequation in the 1960s and 1970s, as the two goals pushed research in opposite directions. On the one hand, the needs of descriptive adequacy seemed to require a constant enrichment of the descriptive tools [...] On the other hand the very nature of explanatory adequation (...) requires a maximum of restrictiveness » (in Chomsky, 2002 : 10-11).

Formulation qu'ils reprennent d'ailleurs directement de Chomsky lui-même :

« There is a kind of contradiction, or at least a tension, a strong tension between the effort to give a descriptively adequate account and to account for the acquisition of the system, what has been called explanatory adequacy » (Chomsky, 2002 : 93).

La réponse à cette contradiction se trouve dans la nouvelle théorie, dite « Principes et Paramètres », ou P&P, puis dans le « programme minimaliste », qui balayaient négligemment la majeure partie de la théorie précédente, « la théorie X-bar » par exemple, que nous venons d'évoquer. Lorsque l'on sait l'arrogance et le dogmatisme avec lesquels les chomskyens ont tenté d'imposer leur version de la linguistique, le passage suivant de Chomsky laisse rêveur :

« If you had asked me ten years ago, I would have said government is a unifying concept, X-bar theory is a unifying concept, the head parameter is an obvious parameter, ECP, etc., but now none of these looks obvious. X-bar theory, I think, is probably wrong, government maybe does not exist... » (Chomsky, 2002 : 151).

Il y a bien sûr différentes façons d'évaluer ce genre de palinodies. On peut considérer qu'elles témoignent d'un esprit scientifique extrêmement rigoureux qui pratique sa propre critique et prend acte de l'inadéquation de la théorie proposée précédemment. Mais, encore une fois, lorsque l'on considère le dogmatisme et l'arrogance avec lesquels le rouleau compresseur générativiste a tenté de s'imposer, cette autocritique fait plus penser au déroulement d'une pensée de type totalitaire qu'à une démarche scientifique (même si la « scientificité » peut parfois être totalitaire). La seule différence est que la pensée totalitaire ne reconnaît jamais qu'elle a eu tort, qu'elle oblitère les erreurs passées ou tente de leur donner une cohérence, alors qu'ici on les met en valeur pour insister sur l'aspect scientifique de la démarche : c'est parce que je me suis trompé et que je le reconnais que j'ai maintenant raison... Il faut reconnaître à Chomsky sa capacité d'autocritique, la capacité de reconnaître qu'il s'est trompé. Mais le problème est qu'il est multirécidiviste et qu'il continue à asséner des théories totalisantes qu'il abandonne ensuite.

Mais laissons-là ces considérations polémiques, même si le ton polémique a longtemps été une caractéristique chomskyenne et revenons à l'argumentation de Baker. Il en vient à une métaphore culinaire, expliquant que sa femme prépare elle-même un excellent pain que leurs invités apprécient beaucoup. Si elle veut leur faire plaisir, dit-il, elle peut soit leur en offrir une miche (un « échantillon») soit leur en donner la recette. De la même façon, une langue peut se ramener soit à des exemples, des échantillons (de la parole) soit à des règles (dictionnaire, grammaire), des « recettes ». C'est la distinction que fait Chomsky entre I-language (interne), ensemble de règles et de principes dans le cerveau (langue comme recette), et E-language (externe), ensemble de phrases (langue comme échantillon). Donc, si à la question « anglais et navajo sont-ils semblables ou différents ? » il y a deux réponses tendancielle, c'est parce qu'on mélange E-langue et I-langue. Anglais et Navajo comme I-langues sont semblables, comme E-langues elles sont différentes. Ce qui résoudrait le paradoxe des « code talkers » (Baker, 2001 : 56).

Chomsky qui, pour sa part, n'utilise guère les métaphores, dit les choses autrement mais tout aussi nettement :

« The apparent richness and diversity of linguistic phenomena is illusory and epiphenomenal, the result of interaction of fixed principles under slightly varying conditions » (Chomsky, 1997 : 8).

C'est-à-dire qu'on est passé de l'idée que, *dans une langue*, il y a des structures profondes et des structures de surface, à l'affirmation que les structures profondes n'existent pas (après des années d'affirmations dogmatiques qu'elles étaient le centre de la théorie) et que *toutes les langues* sont la manifestation de surface d'une seule langue profonde⁴. En d'autres termes le cerveau humain est un ordinateur pourvu d'une grammaire universelle et de quelques paramètres lui permettant à partir de cette GU d'acquérir n'importe quelle langue.

□ NOAM CHOMSKY ET LA (SOCIO)LINGUISTIQUE

En quarante cinq ans, de la théorie standard à la théorie standard élargie puis à Principes et Paramètres (P&P) et enfin au programme minimaliste, les théories de Noam Chomsky ont donc beaucoup évolué. Il a sans cesse réévalué, critiqué, amendé voire abandonné des positions que lui et surtout ses disciples défendaient auparavant avec un dogmatisme frappant. Mais il est un point sur lequel il n'a pas changé, qui se manifeste dès son premier ouvrage, en 1957 : sa vision monolithique de la langue et son refus radical de prendre en compte la variation. Dans *Les structures syntaxiques* (1957, trad. fr. 1969), il écrivait en effet :

« Etant donné par hypothèse l'ensemble des phrases grammaticales de l'anglais, recherchons quel type de mécanisme peut produire cet ensemble

⁴ Cette formulation est ma propre traduction de P&P.

(ou, ce qui est équivalent, quel type de théorie rend compte de manière adéquate de la structure de cet ensemble d'énoncés) ». (1969 : 21).

Ce programme supposait soit qu'il n'y avait qu'une langue anglaise, caractérisée par l'homogénéité de ses structures, soit que la théorie recherchée devait pouvoir rendre compte de phrases répondant à des critères différents de grammaticalité. C'est en fait la première hypothèse qui est la bonne. En 1977, interrogé par Mitsou Ronat, il déclarait à propos de William Labov :

« Le seul type de propositions qui soit venu de la dite socio-linguistique, c'est que le discours d'un individu ne consiste pas en l'interaction de systèmes idéaux, mais en un seul système, avec quelques variantes marginales. Si c'est cela, ce n'est pas très intéressant [...] l'existence d'une discipline nommée « socio-linguistique » reste pour moi chose obscure » (Chomsky, 1977 : 72 et 74).

Et il signalait qu'on avait mal compris une de ses phrases sur la nécessité de concevoir une « communauté linguistique homogène », qu'il s'agissait d'une idéalisation nécessaire au travail scientifique, car seuls ces systèmes idéalisés ont des propriétés intéressantes. Mais il montrait par là-même qu'il n'avait rien compris à l'entreprise de Labov et, vingt ans plus tard, dans *The Minimalist Programme*, il revient sur ce « système idéalisé » :

« Même s'il existait une communauté linguistique homogène, son système linguistique ne saurait être un « cas pur ». Toutes sortes d'accidents de l'histoire l'auraient plutôt contaminé, comme (en gros) dans l'origine romane versus germanique du lexique de l'anglais. Le bon sujet d'enquête devrait donc être une théorie du stade initial qui s'abstrait de tels accidents, et non pas une matière sans importance [« trivial matter »] ». (Chomsky, 1997 : 19).

Qu'est-ce qui a de l'importance et qu'est-ce qui n'en a pas ? Cela dépend bien sûr du point de vue que l'on adopte, et les procédures heuristiques construisent toujours leur objet en faisant le tri entre ce qui est pour elles pertinent ou non pertinent. Mais le choix du vocabulaire est ici intéressant (« trivial matter »). Ne pouvant nier les effets de l'histoire et de la société sur la langue, Chomsky choisit en effet de les classer du côté de l'impur, de l'imparfait, du non pertinent, d'évacuer ce qui le gêne ou ne confirme pas sa théorie, c'est-à-dire d'évacuer le concret de la communication linguistique, par un remarquable tour de passe-passe qui va l'amener à ne pas prendre en considération des phrases réelles, tirées d'un corpus, et à travailler sur des exemples construits, jamais référencés. Il distingue d'abord entre ce qu'il appelle le noyau (« core ») de la langue et sa périphérie (les exceptions, les verbes irréguliers, etc...), et pose que :

« Une approche raisonnable serait de focaliser l'attention sur le noyau du système, en laissant de côté les phénomènes qui résultent d'accidents historiques, de mélanges de dialectes, d'idiosyncrasies personnelles, et autres choses semblables ». (Chomsky, 1997 : 20).

Mais l'exemple qu'il évoque ici, et révoque immédiatement, est intéressant car il nous montre de quoi le prive son analyse. L'origine en partie romane et en partie germanique du lexique de l'anglais nous permet en effet de comprendre beaucoup de choses sur les conditions sociales d'émergence de la langue anglaise.

Ferdinand de Saussure, pour expliquer ce qu'il entendait par l'arbitraire du signe, a utilisé l'exemple du mot *mouton* en français, recoupant deux choses différentes que l'anglais désigne par deux mots différents : la viande de boucherie (*mutton*) et l'animal (*sheep*). Or le fait que ce soit le mot d'origine romane (*mutton*) qui désigne le mouton comme nourriture et le mot germanique qui désigne le mouton comme bête d'élevage n'est pas isolé. On retrouve en effet la même répartition dans les couples *beef/ox*, *veal/calf*, *pork/pig*..., et ceci n'est pas étranger à la situation sociale de l'Angleterre à l'époque de la domination normande. Ceux qui élevaient les troupeaux parlaient saxon, ceux qui mangeaient de la viande parlaient français, et l'anglais moderne, empruntant aux deux paradigmes pour construire son champ sémantique des animaux d'élevage, témoigne de cette organisation sociale : le lexique est ici pour le linguiste ce que les fossiles sont pour le géologue, il témoigne du passé. Et le fait de laisser de côté ces « accidents historiques » constitue une négation de l'aspect socialement construit de la langue. Surtout, la théorie chomskyenne, quoi qu'elle en dise, n'explique pas *pourquoi* les langues sont différentes mais *comment* elles le sont. Face aux exemples (17) à (20), au fait qu'anglais et français nécessitent un « overt subject », que ces deux langues se comportent de la même façon sur un certain nombre de points, le « null subject parameter » n'explique rien, il met en forme de façon concise et élégante des faits provenant de l'observation de certaines données, parfois choisies pour conforter le modèle. Si l'anglais et le français ont certaines similitudes syntaxiques, si le français ne se comporte pas comme les autres langues romanes sur un certain nombre de points, c'est parce que sa morphologie verbale a évolué en s'éloignant plus que les autres langues du latin. Dès lors, la seule explication possible se trouve du côté de la linguistique historique, du côté d'une analyse des interférences possibles avec d'autres langues présentes avant le latin sur le territoire qui a vu naître le français. Il y a là une évidence, mais une évidence qui nous montre que la langue est au moins en partie socialement construite, que les « paramètres » sont plus le produit de l'histoire que celui d'une hypothétique grammaire universelle, ce qui n'invalide pas l'analyse paramétrique mais montre ses limites. A trop vouloir distinguer entre I-langue et E-langue on se condamne à perdre de l'information et à ne pas comprendre les phénomènes dans leur totalité. De ce point de vue, l'approche historique et sociale des faits linguistiques n'est ni périphérique ni alternative, elle a un pouvoir explicatif non négligeable que Chomsky considère comme « trivial matter », ce qui est son droit le plus strict. Mais du même coup il se prive de

moyens de compréhension et s'enferme dans une vision idéologique de la langue qui la coupe de son environnement social.

Et sa volonté d'enfermer les langues dans un modèle contraignant, de les considérer comme de pures mécaniques, le mène parfois à des affirmations surprenantes, à propos de la théorie des cas :

« Dans certaines langues (sanskrit, latin, russe...) les cas sont manifestés morphologiquement, dans d'autres langues ils ont peu (anglais, français...) ou pas (chinois...) de réalisation évidente. Dans la ligne de notre approche générale, nous considérons que le cas est toujours présent abstraitement ». (Chomsky, 1997 : 110).

En d'autres termes, « il y en a même s'il n'y en a pas », ou « il y en a mais cela ne se voit pas ». Ce genre d'affirmation est évidemment non falsifiable, c'est-à-dire scientifiquement non recevable. Et c'est ce qui est le plus surprenant, dans son évolution récente. Une théorie voulant rendre compte de faits concrets doit nous permettre de vérifier ses assertions, et surtout ce n'est pas parce qu'on ne peut pas démontrer la fausseté d'une théorie qu'elle est pour autant vraie. Or on peut éventuellement démontrer la fausseté du système d'implications, ou « d'effet de cascade » qui se trouve derrière P&P (il suffirait de les vérifier dans toutes les langues du monde, ce qui bien sûr serait très long), mais on ne peut pas démontrer la fausseté de l'hypothèse de la grammaire universelle.

Dans les années 1960, après la lecture de *La linguistique cartésienne*, il était aisé de prévoir qu'un jour ou l'autre Chomsky en viendrait à considérer que toutes les langues n'étaient que la manifestation en surface d'une seule langue profonde. Aujourd'hui, sa logique consisterait à finir par considérer que la seule différence entre les langues, c'est leur lexique. Ce qui correspondrait assez bien au sens commun : lorsque monsieur Dupont va dans un pays dont il ne connaît pas la langue, il se munit plutôt d'un lexique que d'une grammaire. Mais si la grammaire générative devait aboutir à cette vision triviale, la montagne aurait accouché d'une souris, et la volonté de construire une théorie gigantesque déboucherait sur des idées minuscules...

□ CHOMSKY, LA POLITIQUE ET LA LINGUISTIQUE

A côté du Chomsky linguiste, il y a le Chomsky politique, ou militant, le plus connu (et le plus détesté) aux Etats Unis, celui qui, depuis la guerre du Vietnam, s'est opposé à l'impérialisme américain, a dénoncé la main de la CIA derrière un certain nombre d'opérations plus que douteuses, au Chili, au Timor oriental, au Nicaragua et ailleurs. Si l'homme est bien sûr le même, ses modes d'intervention sont très différents, et l'absence de lien entre ces deux postures peut être analysée comme une séparation rigoureuse et justifiée entre la science et la politique. On peut, à l'inverse, s'étonner du fait qu'il oublie totalement ses engagements politiques lorsqu'il fait de la linguistique, ou qu'il n'utilise pas dans

ses interventions politiques ses compétences de linguiste, en particulier pour élaborer une critique de l'utilisation du langage dans la « langue de bois », ce qui serait dans le droit fil de ses prises de position politiques.

Mais cette approche ne me paraît pas réellement pertinente et j'ai le sentiment que le vrai problème est ailleurs. La caractéristique de Chomsky est en effet qu'il intervient essentiellement sur la politique *extérieure* de son pays et qu'on l'entend beaucoup moins sur les problèmes *intérieurs*, la pauvreté, le chômage, l'analphabétisme, l'injustice sociale, etc., y compris lorsqu'il y a derrière ces thèmes une dimension linguistique (le problème du « black English » par exemple, sur lequel s'est manifesté William Labov, ou celui de l'éventuel bilinguisme anglais / espagnol aux USA). De façon plus surprenante encore, il n'aborde jamais les problèmes de l'impérialisme linguistique (sur lesquels il y aurait beaucoup à dire) alors même qu'il s'attaque sans cesse à l'impérialisme tout court. A la fin de son dernier ouvrage, *On Nature and Language*, il introduit pour la première fois à ma connaissance un texte politique, « The secular Priesthood and the périls of democracy » dans un livre dont tous les autres chapitres sont consacrés à la linguistique. Cette co-occurrence pourrait laisser penser qu'il va tenter d'esquisser un lien entre politique et linguistique, mais il n'en est rien : si ces différents textes apparaissent dans le même volume, c'est simplement parce qu'ils ont été tous présentés sous forme de conférences lors d'un même séjour en Italie...

Après l'attentat du onze septembre 2001 contre les tours du World Trade Center, il a donné un grand nombre d'interviewes à des journaux les plus divers⁵, et au milieu de ses analyses politiques apparaissent de façon récurrente des critiques sémantiques. Par exemple l'utilisation de la notion d'« intervention humanitaire » en Serbie alors que, dit-il, il s'agissait d'une « guerre » (Chomsky, 2001 : 14), et surtout la notion de « terrorisme ». Les Etats Unis, explique-t-il, sont le premier Etat terroriste du monde (Ibid. : 23-24 et 44). Une intervention en Afghanistan par exemple tuerait beaucoup d'innocents et « le meurtre cruel de civils innocents est du terrorisme, pas une guerre contre le terrorisme » (Ibid. : 76). Tout au long de ces interviewes, il tente de remettre à l'endroit la perversion sémantique du discours américain, le truquage qui le caractérise, mais il le fait comme n'importe quel citoyen informé et doué d'un esprit critique, sans plus. Et ceci est en rapport direct avec le type de linguistique qu'il pratique. De façon un peu étonnante, lorsqu'il lui arrive de faire référence à la langue, c'est dans un domaine que sa linguistique n'aborde pas, celui de la sémantique et des connotations, critiquant la façon dont les discours officiels américains utilisent le mot « terrorisme » ou « invasion » (pourquoi dit-on que l'URSS a envahi l'Afghanistan, mais pas que les USA ont envahi le Vietnam ?). Mais il ne se pose pas le problème des rapports entre langue et pouvoir, langue et idéologie. Il ne s'interroge pas sur la façon dont le discours invente la réalité, la déforme. En bref, il est incapable en tant que linguiste d'aborder les problèmes sociaux de son pays

⁵ *Il manifesto* le 19 septembre, *Hartford Courant* le 20 septembre, *Giornale del Popolo* le 21, *El país* et *Libération* le 22, etc., (Chomsky, 2001).

parce que sa linguistique est incapable de faire le lien entre langue et société. Si certains confondent systématiquement code et communication, Chomsky, lui, se situe délibérément du côté du code lorsqu'il fait de la linguistique et du côté de la communication lorsqu'il parle des pratiques sémantiques des politiciens.

□ CONCLUSIONS

La théorie paramétrique était donc, je l'ai dit, une façon élégante (mais à quel prix ? L'élégance du modèle menait à une obligation de simplification au mépris des données) de présenter sous une autre forme les universaux proposés par d'autres (en particulier par Greenberg), et ce que Chomsky apportait de neuf et d'intéressant était l'idée d'ensemble de paramètres liés de façon implicationnelle. Tout ceci est parfaitement falsifiable, à condition de se livrer à un énorme travail : l'analyse des plus de 6000 langues du monde. En revanche l'hypothèse d'une grammaire universelle, qui est au centre de P&P et qui lui est nécessaire pour sa théorie de l'acquisition est parfaitement non falsifiable. Quant au modèle dans son ensemble, il constitue une négation radicale de l'aspect social de la langue.

Si, comme on semble aujourd'hui le penser du côté du MIT, la seule différence entre les langues résidait dans leur lexique, alors la théorie du signe devrait être au centre de la réflexion linguistique. L'idée selon laquelle seuls les mots différencieraient les langues nous mènerait en effet à une nouvelle problématique : soit les langues ne sont que des nomenclatures, et il suffirait alors de passer d'une forme phonétique à une autre pour changer de langue, ce qui est une idée absurde, soit les langues organisent de façons spécifiques l'univers sémantique. Et le fait qu'il n'y ait (pas encore ?) aucune théorie du signe dans le chomskysme ne doit pas nous empêcher de poser ce problème.

Pour finir, considérons ce proverbe tunisien : *La main du sage ne fouille pas dans la poche du pauvre*. Il exprime deux évidences et apporte une information. Les deux évidences sont que :

- 1) Les pauvres sont pauvres, leurs poches sont vides
- 2) Les sages sont sages, ils ne vont pas chercher dans des poches où il n'y a rien à trouver.

Quant à l'information, elle est que les sages peuvent être voleurs ou que les voleurs peuvent être sages.

Si nous considérons maintenant ce second proverbe tunisien, tout aussi imaginé que le premier : *L'oreille du linguiste générativiste n'écoute pas les variantes du locuteur*. Il semble être construit comme le précédent. Pouvons-nous y trouver les évidences que les locuteurs n'ont pas de variantes et que le générativiste a donc raison de ne pas chercher ce qui n'existe pas ? N'importe quel linguiste sait que la première évidence est fautive et que le linguiste générativiste se prive donc de la richesse des usages de la langue. En revanche l'information est bien que le générativiste n'est pas linguiste...

□ REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAKER, M. (2001). *The Atoms of Language*, New York, Basic Books.
- CHOMSKY, N. (1959). « Compte-rendu de l'ouvrage *Verbal Behavior* de Skinner », *Language*, n°35.
- CHOMSKY, N. (1965). *Aspects of the theory of syntax*, Cambridge, MIT Press.
- CHOMSKY, N. (1969) [1957]. *Les structures syntaxiques [Syntactic Structures]*, Paris, Seuil.
- CHOMSKY, N. (1969) [1966], *La linguistique cartésienne*, Paris, Payot.
- CHOMSKY, N. (1971). « Deep structure, surface structure and semantic interpretation », in : Jacobovitz L. et Steinberg D., *Semantics*, Cambridge Mass, Cambridge University Press.
- CHOMSKY, N. (1981). *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
- CHOMSKY, N. (1997). *The Minimalist Programme*, Cambridge Mass, MIT Press.
- CHOMSKY, N. (2001). *9-11*, New-York, Seven stories press.
- CHOMSKY, N. (2002). *On nature and Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HAGEGE, C. (1982). *La structure des langues*, Paris, PUF.
- SMITH, N. (1999). *Chomsky, ideas and ideals*, Cambridge, Cambridge University Press.

RÉPONSE

Jean-Michel ELOY

Université d'Amiens

*LESCLaP (Laboratoire d'Etudes Sociolinguistiques sur les Contacts de
Langues et la Politique linguistique)*
jean-michel.elay@u-picardie.fr

RÉPONSE AU TEXTE DE LOUIS-JEAN CALVET

□ Louis-Jean Calvet (ci-après LJC) s'inscrit dans une certaine lignée, puisque plusieurs linguistes avant lui ont porté des critiques de fond, inspirées du variationnisme, contre le chomskysme (ci-après CH), en particulier Labov, Hagège, ou Berrendonner. Cependant il n'est pas inutile de revenir sur ce sujet, pour plusieurs raisons.

La première, que LJC montre en détail, est qu'une critique portant sur un état du CH va se trouver en partie caduque au prochain rebond du CH.

La deuxième est que chaque auteur oppose au CH son propre positionnement théorique, et que ce travail reste en permanence à faire – comme se propose de le faire LJC – du point de vue sociolinguistique au fur et à mesure que celui-ci s'élabore théoriquement.

Sans doute n'est-il pas de première importance de distinguer, parmi les approches, celles qui sont et celles qui ne sont pas explicitement sociolinguistiques. En revanche, il me paraît essentiel de distinguer les discussions ou polémiques touchant aux problématiques internes de « science du langage », de celles qui touchent à des phénomènes de sociologie de la science (comme l'hégémonie du CH sur la linguistique nord-américaine et au-delà) – à condition de revenir *in fine* sur cette dichotomie pour ne pas laisser intact le mythe d'autonomie de la démarche scientifique.

Troisième et dernière raison, ces critiques n'ont pas suffi, loin de là, ce qui tient à plusieurs raisons sérieuses : peut-être ne vont-elles pas au cœur du problème, ne donnent-elles pas les clés suffisantes pour comprendre le CH et son succès, et ne lui opposent-elles pas des propositions assez fortes pour l'ébranler. Car sans doute la science n'est-elle que partiellement gouvernée par le débat scientifique.

Pour ma part, dans ce bref papier de réaction au texte de LJC, j'indiquerai - sur la base de mon accord général avec ce texte – sur quels points il me paraît essentiel d'appuyer, et a contrario sur quels points LJC ne me paraît pas suffisamment centrer sa critique du CH. Puis je me ferai – un peu mais pas seulement par goût de polémiquer avec mes camarades ! – l'avocat du diable : je défendrai donc certains aspects du CH. Cela m'amènera à des propositions et à des

questions, qui me semblent prolonger la réflexion de LJC sur le CH et contribuer à notre réflexion épistémologique de ces journées.

□ Une critique qui, me semble-t-il, fait facilement l'unanimité parmi les sociolinguistes est que le CH repose – toujours et fondamentalement – sur une sélection des données. Mais cela resterait défendable, s'il n'y avait en même temps prétention à une théorie totalisante et dogmatisme hégémonique institutionnel (ou « totalitarisme dogmatique » ?). Autrement dit, la discussion de l'ensemble, de l'assemblage, doit prévaloir sur celle des détails.

Les propositions théoriques successives – GGT, principes et paramètres, profondeur / surface, etc. – sont indéniablement fécondes si elles permettent des tentatives descriptives nouvelles, si elles permettent de s'attaquer à des questions linguistiques importantes et non-résolues pour en donner des descriptions unifiées ou synthétiques, plus rationnelles et adéquates, ou même plus « élégantes » ou « économiques » que les précédentes. Il faut prendre en compte aussi ce qu'on appelle le « post-générativisme », qui après tout peut bien reléguer rapidement au musée le CH proprement dit. Par exemple les phonologies d'inspiration chomskyenne, dites « post-générativistes », s'attaquent de façon intéressante au problème des dia-systèmes, sur lesquels le fonctionnalisme n'a pas réussi à réaliser son programme.

Le travail produit, évidemment considérable, mérite discussion de fond – ce que fait LJC – et doit être, au moins provisoirement, distingué de l'autre aspect : car ce qui nous glace d'effroi, c'est cet unanimisme théorique aussi « obligatoire » que le marrisme à son époque, que nous voyons en Amérique du Nord se répandre le long des canaux d'influence économique et politique. Par exemple, tel collègue ukrainien, travaillant sur le bilinguisme russe-ukrainien, se croit obligé d'ouvrir son étude par un long rappel du CH... lequel n'a rien à dire sur le sujet, bien sûr.

Par bonheur, la linguistique ne se résume pas au CH, en particulier mais pas seulement en Europe. Il reste des incroyants, Dieu merci ! D'autres linguistiques continuent à exister et à produire, elles aussi. Ne contribuons pas au monolithisme générativiste en ignorant autant que lui tous ces travaux et propositions.

Il reste, en particulier, des sociolinguistes (nommés ainsi ou non), qui, devant leurs corpus, refusent de considérer que le langage réel – notre « pierre de touche » – serait constitué à 90 % de futilités, d'accidents, d'illusions ou d'épiphénomènes. C'est le point fort de l'argumentation de LJC, et en même temps, cela pose la question du rôle des « niveaux d'analyse » dans le langage et dans la science du langage. Si la syntaxe a été posée en « noyau » (core) des « grammaires » du CH, n'est-ce pas en partie à cause du fait que le lexique est évidemment trop chargé d'histoire et d'« accidents » ? Mais que serait une langue sans lexique ? et comment trouver un lexique « noyau » ?

Il reste enfin des linguistes qui s'intéressent aux langues plus qu'à leur théorie, ce qui n'est pas le cas, souvent, du CH.

Le CH, comme le montre LJC, ne peut pas et ne veut pas décrire la variation et le changement. Soit. Cela le définit comme une approche partielle, puisque ces phénomènes sont généraux et permanents.

Mais la deuxième critique majeure, sur laquelle LJC insiste peu, c'est sa prétention explicative. Ph. Blanchet a rappelé ici quelques éléments des propositions théoriques d'E. Morin : sans les rappeler à mon tour, j'invite chacun à prendre la mesure de l'énorme décalage épistémologique entre elles et le CH. Dans un sens, on ne peut reprocher au CH d'être incohérent : c'est donc toute la chaîne qui doit être critiquée, depuis son mode de savoir jusqu'à sa pratique concrète de description. Autrement dit, si le CH aborde ainsi les phénomènes concrets, c'est qu'il conçoit ainsi l'acte d'apprendre à connaître. En la matière, il me paraît clair que l'histoire des idées scientifiques met le CH, d'ores et déjà, à l'arrière-garde – et que dans notre tentative actuelle nous sommes, sans complexes, du côté de la modernité.

□ Pourquoi donc, aussi, me faire l'avocat du diable ? (je ne suis pas sûr que le diable approuverait ce qui suit, bien sûr, c'est ma façon de voir).

D'un point de vue général, je ne crois pas qu'on puisse progresser en excluant de notre champ une masse aussi importante d'investigations – je ferais la même recommandation aux autres, ceux qui actuellement ne veulent pas prendre en compte les travaux sociolinguistiques. Je défendrai donc une nouvelle linguistique, intégrant et remplaçant dans une nouvelle perspective les acquis, même les plus systémistes : qui d'entre nous jette aux orties *toute* la linguistique saussurienne ? Il ne m'a pas semblé que LJC soit d'accord avec les positions – excessives, à mon avis – de Ph. Blanchet sur « ci-gît la langue-système... », et j'aimerais lui demander d'explicitier sa position à cet égard. Mais « langue » est décidément un mot inutilisable si l'on veut être clair...

Pour cadrer, encore, ce qui suit, je crois pouvoir reprendre ce que dit Robillard sur le débat « langues autonomes – langues transversales » : la dimension linguistique a cette propriété – « qui peut justifier une spécialité », que je proposerai d'appeler la linguistique, tout simplement – de servir à des besoins divers. Mais à mes yeux cela ne justifie pas, bien au contraire, d'exclure la considération du « matériel linguistique » ou « répertoire » : aussi souple et protéiforme qu'il soit, on ne peut pas en faire tout à fait n'importe quoi, donc il faut montrer jusqu'où il va dans la détermination du sens, voire de la communication, en tout cas de « l'activité langagière ». Quoi qu'il en soit du contexte sociolinguistique (pour le dire vite), « l'arbre grandit » ne peut pas signifier absolument n'importe quoi – même en tenant compte que « la langue » est principalement du côté de la compréhension, et que nous sommes des espèces de machines à « faire du sens ». Pourquoi une partie de notre « science du langage », de la nouvelle linguistique que nous voulons, ne s'attacherait-elle pas spécifiquement aux contraintes « mécaniques » de ce matériel ou matériau, pour en saisir l'étendue et les limites – fussent-elles étroites ?

Le CH, une fois écartée sa prétention explicative et ses ahurissantes prétentions totalisantes et totalitaires, est une des voies possibles de ce travail, au cours duquel il rencontre et exprime bien plus que ce qu'il prétend lui-même. Par exemple, autour de la « grammaticalité », de l'introspection, que Milner théorise

en « *factum grammaticae* », se joue effectivement une partie essentielle, que nous retrouvons derrière la fameuse « épilinguistique » qui nous intéresse tant.

C'est l'intérêt aussi de la « créativité » vue par le CH - mais en en exprimant les limites comme constitutives et en y réfléchissant sérieusement – pas seulement comme du « résidu ».

Quant aux grandes hypothèses « théoriques », il me paraît clair qu'il faut les prendre comme telles : l'innéisme ne joue en fait, dans la perspective que je trace là, que le rôle d'une hypothèse de travail, dont l'intérêt se mesure à la fécondité en travaux descriptifs qui en découlent.

Des mathématiciens ont ainsi utilisé un « nombre imaginaire » (la racine d'un nombre négatif) de façon féconde. J'ai le sentiment que la plupart des travaux rattachables au CH ne *découlent* pas d'une telle théorie de l'innéisme, à laquelle beaucoup de générativistes ne croient pas ou plutôt à laquelle ils n'attachent aucune importance (LJC indique bien le déficit de théorie de ce courant, quant à la théorie du signe et plus généralement à la place de la linguistique parmi les sciences humaines).

Ainsi, il est vrai, comme l'indique LJC, que l'exemple « Jean voit souvent Marie », ne représente pas à lui seul la syntaxe du français (sur ce point), puisque d'autres tournures sont possibles, assez fréquentes, réelles. Qu'on la choisisse, en tant qu'elle est sentie comme basique ou la moins marquée, n'est pas illégitime : mais elle ne dit rien du système, c'est-à-dire, comme l'indique LJC, de *la* langue, si l'un des possibles du système a été figé par la phraséologie ou la grammaticalisation, au point qu'on la sente comme basique.

La notion de « phrase grammaticale » est certes restrictive, car les corpus nous amènent souvent à en sortir : par des énoncés non-phrases, par des phrases non grammaticales, par les mélanges linguistiques, ou par le constat que le plan linguistique est lacunaire, « sous-déterminant ». Mais dans ce travail, l'abstraction est légitime également. Les typologistes (par exemple Moreno Cabrerias) insistent sur le fait que l'abstraction est une nécessité absolue pour la comparaison.

Enfin la simulation informatique – qui exige une sélection des données – est utile également. LJC y insiste peu mais elle joue un grand rôle dans les choix épistémologiques du CH et dans son développement socio-historique. Sur ce point, la dichotomie débat interne / sociologie de la science ne vaut plus.

□ Je trouve intéressante la critique « intra-scientifique » que porte LJC sur le CH. Ses critiques touchent des aspects fondamentaux – je pense en particulier à l'exclusion de la linguistique des sciences humaines, par le manque d'une théorie du signe. Mais est-ce par prudence que LJC n'aborde pas les liens entre le CH et la société qui le produit ?

Si l'on pose a priori qu'il y a cohérence entre le modèle de société et la science qui s'y développe, dans le cas du CH, j'aimerais approfondir mon pré-supposé selon lequel les positions théoriques sont liées à la structure sociale (par exemple y aurait-il une science « technocratique », « matérialiste » au sens vulgaire, « a-sociale », et a contrario une science correspondant à d'autres modèles de pouvoir ?). A propos de cette idée que « la science n'est que partiellement

gouvernée par le débat scientifique », on peut évoquer le Vatican adoptant officiellement après la deuxième guerre mondiale la théorie du big bang : jusqu'où, à l'intérieur de la démarche scientifique, va la communauté entre les religieux et les scientifiques ? Et au plan socio-politique, quels intérêts ont fait le succès de cette théorie ? La réflexion de LJC m'incite à juger plus nécessaire encore de mêler la sociologie politique à l'épistémologie...

J'aimerais, en guise de chute, radicaliser la formule, dans l'espoir d'obliger mes petits camarades à m'éclairer : à l'exemple des missionnaires qui constituèrent un temps l'avant-garde de la colonisation européenne, peut-on soupçonner la « grammaire minimale universelle » – qui risque de correspondre à peu près à l'anglais !!! – d'être une force auxiliaire du dollar ?

□ REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BERRENDONNER, A. (1982). *L'éternel grammairien. Etude du discours normatif*, Berne, P. Lang.

BERRENDONNER, A. (1983). *Cours critique de grammaire générative*, Lyon-Fribourg, PUL-Editions Universitaires de Fribourg.

BERRENDONNER, A., LE GUERN, M., PUECH, G. (1983). *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, PUL.

HAGEGE, C. (1976). *La grammaire générative. Réflexions critiques*, Paris, PUF.

MORENO CABRERA, J. C. (1995). *La lingüística teórico-tipológica*, Madrid, Editorial Gredos (Biblioteca romanica hispanica).

MORIN, E. (1986). *La méthode 3. La Connaissance de la Connaissance*, Paris, Editions du Seuil (Points).

MORIN, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF Editeur.

DEBATS

A PARTIR DU TEXTE DE L.-J. CALVET

Philippe Blanchet

Merci Jean-Michel. Est-ce que L.-J. Calvet souhaite prendre la parole aussitôt ?

Louis-Jean Calvet

Oui, peut-être. Je commence par la fin parce que je trouve un peu mécaniste l'idée d'un lien entre une société et un type de science. La preuve évidente est que la société américaine n'a pas produit que Chomsky dans le domaine de la linguistique. Elle a produit aussi Labov, Hymes, Gumperz, donc c'est un peu rapide et mécaniste, tu vois, de vouloir qu'il y ait des liens. Evidemment. Mais on ne peut pas dire que c'est un marxisme primaire que de dire qu'une société produise cette science-là (pourquoi une autre n'en produit pas, à côté). OK.

Mais cela dit, ce qui m'intéresse là-dedans, dans ce que j'ai fait, c'est pas tellement du Chomsky. Sauf que j'ai fait un peu le travail pénible qu'il fallait faire quoi, de tout relire ou de lire ce qui était récent. On ne lit pas Chomsky tous les matins mais c'était un travail d'information d'un certain point de vue sur la diachronie de Chomsky. Ce qui m'intéresse beaucoup plus c'est la schizophrénie que j'ai toujours sentie chez lui et j'ai le souvenir, la date n'est pas inintéressante, c'était en 92, 1992 : j'avais fait une conférence dans une université et le soir en me donnant la clé de mon studio, on me dit « demain votre avion est à 11 h mais vous pouvez libérer à 9 h pour Chomsky qui arrive, il prend le même studio que vous ? ». Je dis « oui bien sûr ». Donc, je descends avec ma valise, je tombe sur lui, on discute. Il me dit : « mais qu'est-ce que tu as fait ? ». J'ai dit que « j'ai fait une conférence hier soir et toi ? ». « Moi, je fais une conférence ce soir ». « Sur quoi ? », lui demandai-je. « Sur Christophe Colomb ». C'était le 500^{ème} anniversaire de la découverte de l'Amérique. Et ça a commencé à me travailler. Ce bonhomme qui, d'un côté, s'intéresse de toute façon aux langues (nous aussi, on s'intéresse aux langues) et de l'autre côté, s'intéresse à la politique (nous aussi). Il se trouve que je suis le plus souvent d'accord avec les positions politiques qu'il exprime mais il est incapable d'utiliser sa qualité de linguiste pour le travail politique qu'il fait et que c'est un peu le contraire de la démarche que j'aimerais qu'on puisse faire, disons, entre guillemets « linguistique appliquée » quoi ! J'ai encore vu tout récemment au mois d'août, dans le *Monde diplomatique*, un long texte de Chomsky sur la guerre en Irak dans lequel, alors qu'il attaque le discours de Bush, il n'utilise en rien la linguistique, sa linguistique, pour le décortiquer et le critiquer. Mais il ne sait même pas ce que c'est que du discours.

Et le troisième point, si je ne suis pas trop long, j'ai vu que Philippe Blanchet, aux premières pages, faisait allusion à de « célèbres parenthèses » (à leur fonction linguistique). Je crois que je vais les jeter, ces parenthèses, et que je vais jeter ce qu'il y a dedans aussi parce que j'en ai marre qu'on parle... j'ai commencé à compter combien de fois Jean-Michel Eloy a dit

« sociolinguistique », je me suis arrêté, c'est fatigant. Bon. J'en ai assez parce que je crois que je l'ai un peu écrit au début de mon texte, je crois qu'on a tort de se priver de façon un peu méprisante du travail de description des langues de ces mécaniciens des langues, pas seulement Chomsky, que ce soit des Martinetiens, des trucs et des machins. Y a beaucoup d'entre nous qui ricanent, ils disent « bof, c'est pas intéressant, ils ne comprennent rien à rien, etc. ». Je crois que c'est une erreur. Le vrai débat est que notre travail théorique est justement de leur montrer que ce qu'ils font est insuffisant parce qu'ils ne rentrent pas dans le cadre de ce que, disons Meillet appelle *le fait social*. Et que donc notre travail est de finir par la phonologie. C'est un peu ce que j'ai publié il y a trois, quatre ans, avec Lia Varela, un texte qu'on a appelé « De l'analogique au digital », je crois. Mais j'y reviendrai tout à l'heure. Je crois que c'est important, et là-dedans, et bien on rencontre aussi Chomsky. Voilà, je crois, pour commencer.

Jean-Michel Eloy

Moi, j'aurai encore quelque chose à dire parce que, effectivement, on est frappé par ce décalage énorme. L'intellectuel Chomsky est quelqu'un aussi que j'aime bien et qui est dans une position extrêmement, comment dire, de lutte dans son pays. Et par ailleurs quand même voilà une théorie, sur laquelle on a des critiques à porter, qui ont des implications aussi politiques. Je veux dire, je me demande s'il n'y a pas une idée qui traîne parmi nous : il y aurait une science progressiste et une science pas progressiste quand même !

Louis-Jean Calvet

C'est pas ce que j'ai voulu dire. Il se trouve que sous la pression d'Isabelle Pierozak, ce texte est d'environ le tiers de ce que je voulais. Y a juste une petite indication dans le texte à propos du vocabulaire en anglais des animaux d'élevage qui se mangent (le paradigme « mutton and sheep »), par exemple, parce que Chomsky fait référence à l'étymologie de ce paradigme en disant que ce sont des trucs marginaux, et j'essaye de montrer tout ce qu'il perd justement à traiter comme marginaux des choses qui relèvent de l'histoire de la langue.

Didier de Robillard

Je voulais demander à Louis-Jean Calvet, s'il a des détails sur les tout débuts de Chomsky ? Il me semble avoir lu quelque part qu'il travaillait, juste après la guerre, ce qui se comprend, pour la machine à traduire dans des contrats financés par le Pentagone. Je crois que ça peut expliquer une partie de ses bases de départ parce que, quand on traduit, on est bien obligé de penser des choses comme « Toutes les langues ont quelque part quelque chose en commun, et comme il est « internaliste », il place ce quelque chose dans la structure, alors qu'on pourrait le placer (aussi) dans le sens, et / ou dans les fonctions... ». Je ne sais pas si tu as des détails là-dessus ?

Juste deux petits commentaires ensuite : sur la question des... « internalistes » (on n'a pas encore d'étiquette sur laquelle on est d'accord, disons les « internalistes »). Je crois qu'il y a une difficulté : ça vaudrait complètement le

coup de tenter l'espèce de concurrence dont parle Louis-Jean si l'évolution des sciences se jouait seulement dans les débats rationnels. Le problème c'est que ce n'est pas vrai, et, par conséquent, on aura peut-être beau démontrer les faiblesses d'un certain nombre d'approches, elles vont malgré tout continuer à être pratiquées à l'identique. Donc ça veut dire peut-être que tout ne se passe pas dans le débat scientifique et qu'il faut faire attention à la façon dont on s'engage, peut-être en ne s'engageant pas que dans le débat scientifique, entre autres en démontrant qu'avec des linguistiques un peu « sommaires », un peu rustiques, on arrive à faire des choses drôlement utiles comme des dictionnaires, des grammaires, etc. Donc, du côté de l'intervention, de l'utilité sociale. Ça, c'est un premier débat.

Sinon une autre chose : c'est vrai qu'il y a eu d'autres linguistiques aux Etats-Unis, mais c'est aussi vrai que la dominante, ça a quand même été le chomskysme. Est-ce que ça veut pas quand même dire quelque chose ?

Thierry Bulot

J'ai vraiment en tête, et ça fait partie des représentations que j'ai sur Chomsky et ses travaux, c'est qu'il a une volonté de modélisation de la langue à la fois comme objet mais en même temps comme finalité de calcul c'est-à-dire de prédictibilité des résultats. Ce qui importe c'est que on doit pouvoir prévoir ce qui va se passer. Et comme à une époque j'ai fait un tour du côté des industriels, et du Traitement Automatique des Langues, ça rejoint les quelques remarques qui ont été faites, vraiment pour moi si Chomsky a eu un tel retentissement au-delà de ce qui pouvait être attendu à un moment donné, c'est qu'il correspondait et qu'il correspond toujours à une demande sociale institutionnalisée, plus ou moins consciente si l'on veut, et au fait qu'il y ait des structures, qualifions cela d'Etat, liées à la volonté de traduire des textes pour lesquels, disons, il doit y avoir une forme automatisée d'oralité. Donc, il y a effectivement une demande sociale institutionnalisée. Alors qu'effectivement, les travaux de Chomsky ne répondent pas, et c'est peut-être là que nous avons besoin, nous, de faire de la sociolinguistique, à une demande sociale qui ne soit pas strictement institutionnalisée mais qui soit, disons, des usagers non étatiques pour faire un raccourci.

Francis Manzano

J'imagine que la plupart des gens qui sont ici et des collègues ont repéré à la lecture de Louis-Jean Calvet les impressions que nous avons tous depuis très longtemps, les convictions. Il est vrai, de mon point de vue en tout cas, la grammaire générative est une sorte de repoussoir autant que je sache depuis 30 ans que je fais de la sociolinguistique. C'est vrai de ce côté là, on se cale sur ce que vous dites.

Par contre, je voudrais reprendre de votre texte deux ou trois points en particulier, pas tant sur le système comme le disait Jean-Michel Eloy tout à l'heure, mais sur les limites de la grammaire générative. Il y a un point qui m'a beaucoup intéressé, ce sont les deux ou trois passages où vous pointez les

difficultés de la grammaire générative à assumer le terrain diachronique. Je crois que ça c'est une grande faiblesse de la grammaire générative et on le dit suffisamment. Vous dites des choses là-dessus. Ici, on est d'accord. Mais je voudrais, à cette occasion, montrer nos propres limites à nous sociolinguistes. Je vous cite à propos de ces fameux accidents qui gênent cette théorie. On est d'accord là-dessus. Dès lors, la seule explication possible se trouve du côté de la linguistique historique, du côté de l'analyse des interférences possibles avec d'autres langues présentes avant le latin sur le territoire qui a vu naître le français. On parle bien du français. Il y a là une évidence mais une évidence qui nous montre que la langue est au moins en partie socialement construite, que les paramètres sont plus le produit de l'histoire que celui d'une hypothétique grammaire universelle, voilà. Vous dites que c'est une évidence. La mise à part de l'ensemble français dans l'ensemble roman, elle, serait liée, semble-t-il, à des contacts historiques. On reconnaît un peu la théorie des « strats » par exemple là derrière. Mais je crois qu'il y a plus, et là je rejoins ce qu'a écrit Jean-Michel Eloy, c'est la construction de la langue et, à mon sens, le français puisque vous avez pris le cas du français, est une langue qui s'est volontairement mise à part dans l'ensemble roman par des procédures de construction que l'on pourrait reprendre dans le détail, bien entendu, qui sont notamment celle de la période classique. Alors, il y a bien des aspects, comment dirais-je, *internes* pour reprendre une terminologie traditionnelle : c'est le contact, ce sont des phonèmes qui passent d'une langue à une autre, ce sont éventuellement des lexèmes, il y en a beaucoup évidemment qui passent d'une langue à une autre. Mais il y a aussi la volonté d'affirmer une langue historiquement et de la déplacer dans l'ensemble de sa famille. C'est un peu ce qui s'est passé pour le français. Alors, il est évident que par rapport à ça la grammaire générative est complètement incompétente. Elle ne peut pas traiter ce genre de problème. Bon voilà pour la diachronie.

Alors on arrive aussi à des réductions sur lesquelles je suis d'accord, par exemple, quand vous tournez autour du thème du pur et de l'impur. Alors, il est évident que le pur, c'est cet aspect en quelque sorte du diasystème de la langue, comment dirais-je, fossilisé par les générativistes ?

Louis-Jean Calvet

Oui, c'est ça.

Francis Manzano

Et puis l'impur, évidemment, c'est tout ce qui comporte les interférences, toute la variation et vous dites aussi que, finalement, on arrivera à la même théorie un peu plus dure, plus simpliste, la variation ce serait le lexique. Je crois que c'est ça que vous dites, je n'ai pas les termes exacts. Mais après tout, là je me tourne vers les dialectologues. Moi je sors de ce terrain-là aussi, c'est quelque chose que nous connaissons dans la dialectologie. Nous avons par la force des choses travaillé essentiellement sur des systèmes de variation lexicale. Donc nous-mêmes, nous donnons du crédit à ça, il n'y a pas de doute. Ouvrez même n'importe quel atlas linguistique de la France au départ ou aujourd'hui, même

l'atlas linguistique de Jean Le Dû sur la Bretagne, on est sûr du matériau lexical. Donc, effectivement, la variation, ça c'est un débat qu'il ne faut pas fuir, elle est très globalement assurée par le lexique en majorité. C'est ce qu'affirmait Jean Séguy dans les années 70 et on n'a pas bougé à mon avis de ce point de vue là. C'est quelque chose qu'il faut intégrer au raisonnement.

La troisième remarque que je ferai est sur le politique : deux ou trois personnes en ont parlé, le lien entre Chomsky et le politique. Je crois avoir compris que Chomsky par exemple est quelqu'un qui est engagé contre les théories politiques de son propre pays, cela concerne l'extérieur. Par contre, pour l'intérieur, il semblerait qu'il soit silencieux, c'est ça ?

Louis-Jean Calvet

Oui.

Francis Manzano

D'accord. Ça m'a quand même amené à me poser une question que je me pose depuis des années. Est-ce que vous voulez dire, je vais être un peu provoquant aussi de mon côté, qu'il faut assumer le fait par exemple que si on est sociolinguiste, comme le disait Eloy tout à l'heure, on est progressiste et donc, on est de gauche par exemple, et dans ce cas là, est-ce qu'il ne peut pas exister une sociolinguistique de droite, des sociolinguistes qui seraient politiquement à droite. C'est un gros problème. Je me souviens, il y a quelques années quand j'ai démarré, moi je citais beaucoup J.-B. Marcellesi. C'était l'époque. Je citais beaucoup Marcellesi, tout le monde était content, mais je citais aussi Bernard Pottier et on me disait « oh là, il ne faut pas citer Bernard Pottier, c'est pas très bien ». J'ai compris un petit peu ce qui se passait. Donc, à mon avis, il y a une dominante, c'est vrai, dans la sociolinguistique qui est cet engagement progressiste, de gauche, voilà, je la mets la question sur le tapis et je m'arrête.

Louis-Jean Calvet

Le fossé entre le politique et la sociolinguistique ça ne me paraît pas... Moi j'apprends beaucoup en lisant un type qui est membre du bureau politique du Front national, spécialiste de l'indo-européen, du sanscrit qui s'appelle Haudry. Bon, c'est une crapule, politiquement, à mes yeux. N'empêche ce qu'il fait sur l'indo-européen m'intéresse beaucoup, même si ça l'arrange idéologiquement de travailler sur ce qu'il appelle « la race pure », etc.

La variation. Alors tu as l'air de dire « la variation, c'est le lexique, mais ils ont raison, c'est ça ». Mais c'est pas ça ! Moi je ne mets pas du tout en question le fait que le lexique soit une grande partie de la variation. Ce que je voulais pointer c'est que, alors même qu'ils laissent entendre que c'est différent dans les langues, ils n'ont rien dans leur appareil heuristique pour l'approcher. Y a pas de théorie du signe. Il y a toute une partie que j'ai fait sauter du texte, importante à mes yeux, c'était le débat sur les créoles. J'avais pris tout le problème de la relexification, mais il se trouve que depuis lors les promoteurs, enfin Claire Lefèvre, ont été plus ou moins réfutés par les générativistes. Proprement par

Michel De Graff en particulier mais là c'était intéressant parce que enfin on avait des générativistes qui se penchaient sur des langues, euh une langue, le haïtien, une langue qui posait d'énormes problèmes socio-historiques et qu'est-ce qu'ils allaient apporter là-dessus ? Réponse : rien parce qu'ils n'avaient pas les moyens théoriques, qu'ils ont piqué cette histoire de relexification ailleurs, à des travaux sur le Quechua en Bolivie. Mais ce que je leur reproche c'est de ne pas aller au bout de leur théorie et de montrer comment le lexique, c'est ça le problème.

Les parenthèses ? Est-ce l'heure de les abandonner ? Tout à l'heure, Jean-Michel Eloy citait Blanchet disant « feu... » non, « ci-git la langue-système ». La question c'est « qu'est-ce qui va porter les cordons du poêle dans ce cas là ? » tu vois ?

Quant à Didier de Robillard, oui, effectivement, Saussure... enfin Chomsky (*rires*) tout jeune a beaucoup fréquenté la famille Weinreich, c'est-à-dire le père de Uriel Weinreich, qui était spécialiste de l'hébreu et du yiddich. Parce que Chomsky a d'abord travaillé sur l'hébreu, hein ! Son mémoire de maîtrise. Mais c'est vrai qu'ensuite, alors j'ai pas vu les contrats, que tous les travaux de grammaire générative ont été financés dans l'idée qu'on allait avancer sur le chemin de la machine à traduire, la traduction automatique. Et alors ? Cela explique des choses à leur théorie, mais c'est pas grave. De toute façon, toutes les recherches aux Etats-Unis sont financées par le Pentagone ou par autre chose comme ça. C'est clair. Par l'armée, etc. Regardez, actuellement nous tous, nous citons *The Ethnologue* et bien souvent en feignant de ne pas savoir, ou en oubliant, ou ne disant pas que c'est le SIL, c'est-à-dire le CIA au bout du compte, quand on remonte. Bon, il faut quand même dire les choses.

Didier, quand tu dis « Aller sur le terrain des internalistes, est-ce que c'est vraiment le moment ? etc. ». C'est pas du tout ce que je veux dire. Ce que je veux dire, c'est que ce terrain c'est le nôtre, c'est ça que je veux dire et qu'on a tort de ne pas le voir. On aura tort de le leur laisser. Alors il y a quelque chose de très prétentieux là-dedans, ou d'un peu utopique, parce que mon idée est qu'on fasse une description totale d'une situation. C'est ce que j'essaie de faire sur Alexandrie actuellement. Bon, en disant « qu'est-ce qui, dans l'histoire, sur un siècle et demi de cette ville, explique l'arabe parlé aujourd'hui dans la rue à Alexandrie ? ou quelque chose comme ça ». C'est énorme parce qu'il faudrait y travailler à plusieurs, mais c'est ça. C'est pas aller sur leur terrain, c'est dire « ce terrain c'est le nôtre et on va le faire mieux qu'eux ».

Philippe Blanchet

Et autrement !

Claude Caïtucoli

Concernant les parenthèses, on peut toujours les enlever ainsi que ce qu'il y a dedans, ça me paraît un bon programme. Mais Didier de Robillard a fait remarquer la difficulté de réaliser ce programme parce que c'est faire de la linguistique « douce » et concurrencer sur leur terrain des linguistes qui font de la linguistique dure. Le problème, c'est qu'on fait de la linguistique « sommaire ».

Tu as parlé de linguistique *sommaire*, moi j'ai pensé tout de suite à la « guitare sommaire » de Bobby Lapointe. La linguistique sommaire, ça donne des résultats. Le problème c'est que si on veut éliminer les parenthèses et ce qu'il y a dedans, c'est-à-dire concurrencer la linguistique dure, il faudra faire de la linguistique douce qui ne soit pas sommaire. Sinon, on ne s'en sortira pas. Sinon on sera toujours dans la même problématique. Le problème, c'est comment ne pas être sommaire tout en étant doux.

Alors se pose le problème des modèles à ce moment-là : il faut trouver des modèles linguistiques, soit s'approprier des modèles et les investir, soit faire une refondation générale.

Concernant le Chomskysme, je vais me faire l'avocat du diable moi aussi. Je n'aime pas cette démarche là, mais... Calvet a parlé du problème de Chomsky et du signe. Concernant la conception de la langue, moi je vois pour nous, pas une supériorité, mais du moins une utilité du chomskysme. Peut-être, Chomsky a été le premier à commencer à dire que la langue n'existait pas. Il a au moins cette supériorité par rapport à Martinet. Lorsqu'on lui demande ce que c'est qu'une langue, il dit que c'est la somme des phrases prononcées.

Louis-Jean Calvet

Pas la somme !

Claude Caïtuoli

Non, non ! La totalité, la totalité !

Louis-Jean Calvet

De celles qu'il choisit...

Claude Caïtuoli

Bien sûr, ça c'est son modèle de la compétence du locuteur idéal. Mais il ne confond pas ça avec la langue. A aucun moment, il dit que c'est « la langue », il élimine le terme de langue, il dit « pour moi la langue c'est le corpus », en gros. Donc, ça c'est assez favorable. Si les Américains prennent conscience du fait que la langue ça n'existe pas, même si leur démarche est purement psycholinguistique... On peut discuter avec un psycho-linguiste. Donc de ce point de vue, il me semble que les Chomskyens, pour ce qui est de la conception de la langue, sont, seront finalement moins difficiles à convaincre que les personnes qui ont toujours l'illusion de l'existence d'une langue, au-delà, ou disons, en amont, des productions langagières. Donc, de ce point de vue-là, c'est pas forcément négatif. La question maintenant c'est, étant donné que ça me paraît très dangereux de se contenter de trucs sommaires, comment faire le programme de l'analogique au digital et être solide lorsqu'on entre dans le digital ? Y a peut-être des choses à prendre dans les méthodes de travail de Chomsky.

Philippe Blanchet

Beaucoup de choses ont été dites auxquelles j'aimerais réagir. Sur ce que tu viens de soulever, Claude, Chomsky dit aussi, clairement, « la langue est une notion socio-politique ». Et, en ce sens, il a raison, de mon point de vue de sociolinguiste. Je pense qu'il existe quelque chose qui s'appelle des langues et qui est une notion socio-politique. La différence c'est que moi j'ai envie d'intégrer ça à mon cadre d'analyse alors que lui ne l'intègre pas à son cadre d'analyse puisque ça sort, de ce point de vue-là, du champ qu'il s'est construit.

Cela me permet de préciser une chose parce que, du coup, plusieurs personnes y ont fait allusion, et je crains que ça soit un peu trop simplifié : je n'ai pas dit et je ne pense pas que la langue-système soit morte (« ci-gît la langue-système ») ; ce que j'ai écrit c'est « ci-git la langue-système clos, synchronique, homogène », c'est pas la même chose ! Je pense que les langues sont à la fois des systèmes (mais ouverts, hétérogènes) et des institutions sociales (dont des pratiques et des représentations). Je pense qu'il y a de la phonologie dans les langues malgré tout et que ça fait partie de notre terrain. Je suis entièrement Louis-Jean Calvet là-dessus, pour travailler aussi sur cet aspect là des langues. Je crois justement que l'un des problèmes, c'est la dissociation qui se fait entre une linguistique, qui serait la linguistique tout court qui n'investirait qu'une partie du champ, et la sociolinguistique, qui investirait une autre partie du champ. Je suis de ceux qui pensent que, depuis longtemps, la sociolinguistique n'est pas une partie du champ mais une théorisation du champ. C'est pas tout à fait la même chose. Ce qui permet d'intégrer éventuellement les apports d'autres théories que des théories purement sociolinguistiques au départ. Je suis d'accord aussi pour intégrer tout ça.

Sur le fait que Chomsky soit schizo sur le plan idéologique, c'est pas très étonnant, au fond, parce que c'est un phénomène qui est courant chez les scientifiques, parce qu'il s'inscrit dans une idéologie de la science qui est que la science doit être disjointe de la vie sociale pour pouvoir être pure, pour pouvoir être objective, pour pouvoir être neutre et du coup pour lui, ce n'est pas une schizophrénie, ce sont deux aspects complémentaires. Nous, on le perçoit comme schizo parce qu'on pense que la science ne doit pas s'abstraire de la vie sociale. Et c'est en ça que je pense que Jean-Michel Eloy a raison de dire, et Louis-Jean aussi, que ce que l'on doit critiquer dans le chomskysme, ce n'est pas le chomskysme, c'est bien la totalité de la chaîne y compris ses soubassements... alors je vais dire un gros mot ...*idéologiques*, si vous voulez. Après tout, on a beaucoup parlé de politique et je trouve que c'est une bonne chose. Je pense aussi qu'il y a des soubassements idéologiques qui induisent dans la théorie des choses qui sont idéologiques. On a parlé tout à l'heure du pur et de l'impur. Je trouve que c'est idéologique de parler de « pur et de l'impur » dans les langues parce que c'est une façon de voir aussi la société des hommes. Donc, je pense que cette schizophrénie s'explique du point de vue qu'on a nous, comme elle s'explique du point de vue de Chomsky ou d'autres scientifiques de ce type de science et que ce n'est pas une anomalie au fond, ça fait tout à fait sens pour nous.

A propos du système toujours, tu as dit tout à l'heure, Jean-Michel, *l'arbre grandit*, c'est porteur de sens, excuse-moi, je vais peut-être caricaturer ton propos,

ce serait univoque. Bon, on s'est aussitôt regardés avec Didier de Robillard : on peut imaginer des tas de contextes, et c'est bien ça qui nous intéresse, où ça peut vouloir dire tout à fait autre chose que « l'arbre grandit » au sens purement sémantico-structural du terme. Ça peut vouloir dire exactement le contraire hein ! En contexte, on peut dire *l'arbre grandit* pour dire qu'il ne grandit pas. C'est pas le problème. Donc je pense que là, il ne faut pas qu'on se fasse piéger par ce genre de théories linguistiques qui sont justement « petit bout de la lorgnette » et qui font qu'on regarde dans le système ce que ça peut produire sans se rendre compte qu'il n'y a pas de système sans usage du système. Et ce qui fait, alors ce que certains ont appelé ici la « supériorité », je dirai en tout cas la *pertinence* supplémentaire d'une approche socio-quelque chose, c'est qu'on regarde les usages du système en plus du système et qu'a priori, en tout cas, moi, je suis de ceux qui disent que les usages du système sont prioritaires parce que c'est plutôt eux qui régissent le système que le contraire. Moi, je pense qu'il n'y a pas une langue qu'on met en œuvre mais qu'il y a de la pratique linguistique, pour dire les choses de façon un peu sommaire, qui fabrique de la langue. Ce n'est pas la même chose, enfin, la priorité est inversée.

Deux derniers petits points, excusez-moi. Sur le fait, disait Louis-Jean Calvet tout à l'heure et il a raison que, évidemment la société américaine n'a pas produit que le chomskysme en linguistique. Sauf que tous les autres que tu as cités : Gumperz, même Labov d'une certaine façon, Hymes notamment, ne sont pas perçus comme des linguistes mais comme des anthropologues. Et dans le découpage institutionnel nord-américain, quand on fait de la socio- ou ethnolinguistique, on est perçu comme étant un anthropologue bien davantage que comme étant un linguiste. Ce qui est en partie le même problème qu'on se pose nous. Est-ce qu'en faisant de la sociolinguistique, nous sommes des linguistes ? Y en a beaucoup qui nous disent que non. Il est paru au mois de juin un gros bouquin chez Armand Colin qui s'appelle *Les grandes théories linguistiques*, je crois. Je l'ai parcouru pendant l'été, ça ne m'a pas passionné plus que ça. Y a rien sur la sociolinguistique, ce n'est pas une théorie linguistique, ça fait pas partie du champ. Or, je pense qu'on essaie un peu d'affirmer, c'est un peu pour ça, en tout cas, Didier et moi, qu'on essaie de nous réunir nous tous ici, d'affirmer qu'on est des linguistes et qu'on fait de la linguistique, simplement on la fait *autrement*. On pose des problèmes autrement depuis le début de la chaîne jusqu'à la fin.

Et donc, on arrive à ce fameux problème terminologique : est-ce qu'il faut dire « socio » ? Est-ce qu'il faut mettre des parenthèses ? Est-ce qu'il ne faut pas mettre des parenthèses ? Est-ce qu'il faut les appeler des internalistes, des systémistes ? Est-ce que ça va nous amener à faire de une linguistique sommaire ou pas ? Bon, rapidement. Je lance quelques idées parce qu'on va en discuter beaucoup j'imagine. Y a une terminologie complémentaire à *sociolinguistique* qui a été proposée et utilisée, non seulement par Didier de Robillard, mais aussi par Jean-Claude Boulanger, le terminologue canadien, qui dit qu'il y a une *sociolinguistique* et, excusez-moi la formulation est un peu abrupte, qu'en face, il y a une *sémiolinguistique*, mais qu'il n'y a pas de linguistique tout court. Que les linguistiques sont toujours une linguistique quelque chose. Alors je ne suis pas sûr

que ce soit le meilleur terme parce que ça voudrait dire que nous abandonnons la question du signe et pas eux. Mais en tout cas, je pense qu'il n'y a pas une *sociolinguistique* et une linguistique tout court, qu'il y a des linguistiques différentes et qu'il faudrait les nommer autrement. Et pour essayer de ne pas en faire une linguistique sommaire, une autre linguistique qui ne soit pas une linguistique sommaire, il faut qu'on imagine des nouveaux paradigmes... (alors je vais employer le même gros mot que Jean-Michel tout à l'heure) ...épistomologiques, puisqu'au fond c'est ce qu'on critique chez le chomskysme au départ, c'est pas le chomskysme en tant que tel, c'est l'ensemble du paradigme épistémologique. Et c'est là qu'on a eu ici les uns et les autres quelques idées d'aller gratter pour en trouver, comme en suggères très bien Claude Caïtucoli, et que Didier de Robillard a essayé de voir ce que nous proposent les théories du chaos, et que j'ai essayé de voir ce que nous propose la pensée complexe. Personnellement, je dis de plus en plus souvent que, enfin, j'essaie d'intituler de plus en plus souvent ce que nous faisons « de la *linguistique de la complexité* » parce que c'est une appellation qui me convient. Je ne suis pas sûr qu'elle soit bonne pour tout le monde et *sociolinguistique* est un terme qui, d'une certaine façon, ne devrait être pour moi qu'un sous-intitulé..., comment est-ce qu'on pourrait dire ?, ...paraphrastique quoi ! Pour affirmer que nous sommes linguistes, parce que je n'ai pas envie de dire que je ne le suis pas, parce qu'on fait aussi de la description. Moi j'ai fait de la description, j'ai fait de la phonétique, de la phonologie, de la morphosyntaxe. Je trouve qu'on peut en faire, simplement, je ne la fais pas de la même façon.

Médéric Gasquet-Cyrus

Moi, j'ai eu la chance de voir la première version du texte de Louis-Jean Calvet, donc le texte complet, et j'ai trouvé que c'était vraiment un texte très fort. Je ne dis pas ça parce que c'est mon directeur de thèse ! (*rires*). Non, non ! Ce que je trouve très bien, parce qu'on est là pour parler vraiment franchement...

Philippe Blanchet

Tu as raison !

Médéric Gasquet-Cyrus

...c'est que d'un point de vue personnel, et Francis Manzano l'a dit tout à l'heure aussi, on a tous ressenti à un moment donné un rejet par rapport à ce monument, etc. En tant qu'étudiant, quand on est initié à la linguistique par Daniel Baggioni, qui rentre complètement par le biais historique et social des langues, par Louis-Jean Calvet, et par d'autres personnes comme ça, quand on suit ensuite des cours au cursus des sciences du langage et qu'on me dit : « y a eu Chomsky, y a Chomsky », etc. et qu'on y va et qu'on y comprend rien (je revendique cela !), on se dit « bon : je suis peut-être bête mais il y a quand même quelque chose qui m'ennuie, c'est que je ne comprends pas du tout ce langage, ce jargon ». Y a des gens ici qui disent clairement qu'il y a dans le chomskysme un *technicisme byzantin*. C'est bien de le dire, de le dire concrètement, une volonté de modéliser

à tout prix pour des résultats qui sont pour nous très décevants parce que, quand on aborde les mêmes problématiques de syntaxe ou d'autres niveaux de la description linguistique, on a des résultats et je vais y revenir. En tout cas, cette formalisation à l'extrême et ce jargon qui amènent peut-être à une certaine culpabilisation des sociolinguistes, ça m'avait intéressé.

Ce qui est bien dans ce texte, c'est que Louis-Jean Calvet remet en cause la scientificité de ce qui est proposé parce qu'il va vraiment sur le terrain du chomskysme et c'est une question qu'on se repose pendant ces journées : quelle scientificité propose-t-on ? C'est une question qu'on nous pose aussi en nous disant « mais vous êtes scientifiques ou pas ? ». Alors, on a envie de dire oui, oui et non, oui mais pas n'importe quelle scientificité. Voilà ! Je crois que lorsque Louis-Jean va sur le terrain du chomskysme, c'est intéressant notamment lorsqu'on a eu l'occasion de suivre des cours de syntaxe (Nathalie Binisti était avec moi) où on nous disait « ben voilà, ça ça se dit, ça ne se dit pas, etc ». Qu'est-ce que ça veut dire pour nous qui travaillons sur de l'oral ? Pour nous la langue c'est ça, c'est ce qu'on récolte, ce sont des paroles entendues dans le bus, etc. et ce n'est pas du tout une phrase écrite ou qui a pu être prononcée dans un entretien, enfin c'est beaucoup plus que ça. Donc on a beaucoup plus de choses dans les oreilles et ensuite, quand on nous traite de cette façon-là, on est bloqué, quoi ! D'où l'exemple, *Jean voit souvent Marie* qui est en décalage avec la réalité. Moi j'ai l'impression que si on part de ce niveau-là, on va rentrer justement dans le paradigme chomskyen et puis, on va prendre notre spécificité qui est déjà d'aborder la récolte du corpus et qu'est-ce qu'on prend comme corpus...

Et c'est pour ça que, pour répondre à Didier, on l'a déjà fait, on a déjà critiqué Chomsky, etc. Je crois que cela a été dit, sans doute, mais il n'y a jamais eu de confrontation directe. Louis-Jean Calvet dit « Bon maintenant, on y va et on montre que c'est notre terrain aussi ». Alors on a fait souvent des critiques mais comme on n'était pas « du même niveau », on ne nous considérait pas d'égal à égal. Dès qu'on dit qu'on est sociolinguiste, on nous dit qu'on ne comprend pas ce que nous faisons. Et cette confrontation entre l'interne, l'internalisme et la sociolinguistique (puisque c'est le terme qu'on emploie pour l'instant), ça se vit jusqu'à un colloque qui s'est tenu récemment à Montpellier. C'était vraiment très intéressant parce que l'intitulé nous invitait vraiment à mélanger des approches internes et externes en disant « voilà, on va travailler sur les langues de la Méditerranée de façon interne et externe » (c'était les termes du colloque). Et là on s'est dit « c'est super, on va y aller, on va se rencontrer », mais en fait les sessions étaient séparées : il y avait des sessions sociolinguistiques et des sessions « internes ». Donc voilà, et ça, ça se passe fréquemment. C'est-à-dire, bon, on fréquente les mêmes cours avec des collègues, etc., mais il n'y a pas de débat direct. Là, Louis-Jean Calvet va directement sur leur terrain. C'est un peu la nouveauté que je trouve à ce texte.

Alors ensuite, il y a effectivement le problème des parenthèses et moi aussi je redoute le fait qu'elles doivent tomber maintenant, parce qu'en fait elles doivent tomber d'elles-mêmes. Ensuite, il y a le problème de visibilité académique et de légitimité. Il faut savoir comment se positionner à un moment

donné pour savoir ce qu'on fait. Parce que si on dit qu'on fait de la linguistique etc., on risque de tomber dans le flou justement de cette linguistique sommaire, alors que je crois qu'on a vraiment une autre façon de faire de la linguistique.

Philippe Blanchet disait « il y a *sémio* et *socio* », etc. Je crois qu'il y a un terme qui a été introduit, *les sciences du langage*, qui était neutralisé sans doute. C'est vrai que pour moi, finalement, il n'y a pas une linguistique, il y a des sciences du langage et c'est vrai que je ne me sens pas du tout faire la même chose que quelqu'un qui fait de la grammaire générative. Pour moi, c'est que l'on n'est pas du tout dans la même discipline mais on a quand même un objet commun qui est la langue. Je trouve qu'il y a vraiment une rupture peut-être à marquer en gardant au moins temporairement, *sociolinguistique* parce que il faut bien qu'on sache où on va, ce qu'on propose de différent.

En tout cas, je voulais dire que le texte était fort. Et sur cette question de la reconquête de la description fondamentale, en sachant que s'il y a des problèmes comme l'a dit Claude Caïtucoli tout à l'heure, comment faire pour être solide justement sur des domaines où on a été longtemps exclu, où on est allé, enfin les étudiants comme moi par exemple ?

Jean-Michel Eloy

Je voulais reprendre cette idée de croisements avec les applications et de linguistique appliquée, dans la mesure où je pense que les applications sont un stimulant tout à fait salubre, un stimulant par rétroaction, et non pas un sous-produit. La première remarque que je voulais faire quand même par rapport aux options idéologiques, à cette idée d'implication politique, etc. partira de ceci : Quand publions-nous un livre : *Comment faire mourir une langue ?* ou *Comment faire disparaître une minorité linguistique ?*, etc. (*rires*). Vous voyez bien : ça fait rire ! C'est-à-dire que, pour l'instant, les gens qui s'occupent des disparitions des minorités linguistiques, dans ce champ-là d'application, sont aussi contraints par le politiquement correct, droits de l'Homme, etc. Les autres n'explicitent pas, il me semble, cette thématique-là. Donc, on est quand même contraints nous aussi. En revanche, sur d'autres applications, il faut bien reconnaître qu'il y a demande de sociolinguistique, non seulement toutes les questions d'enseignement où il y a quand même une très, très forte demande de *socio* dans sociolinguistique. Et je dirais même sur les « machines » quand même hein ! : ce qu'on appelle la *rusticité* d'un automate de reconnaissance ou de synthèse vocale, par exemple, c'est sa capacité à embrasser de la variation, finalement. Et même fondamentalement, avant ça de toute façon, les informaticiens, eux, ont intégré ça, travaillent sur des modèles probabilistes et non pas sur des modèles mécaniques. Donc, il ne faut pas ignorer qu'il y a une demande importante par rapport à la sociolinguistique. Et cette question donc du progressisme, là, est-ce que ça doit être évacué ? Je voulais déjà le dire tout à l'heure mais ça a suscité des réactions. Oui, je pense effectivement qu'il faut l'évacuer. En revanche, il y a toutes ces questions de sociologie de la science qui sont vraiment importantes à garder dans notre optique puisqu'on a vu qu'elle joue un rôle important mais il me semble qu'il y a beaucoup à faire là-dessus quand même.

Lambert-Félix Prudent

J'ai trouvé Jean-Michel un peu radical dans son vocabulaire. J'ai noté : *dogmatique, total, totalitaire, totalitarisme, hégémonie*. Nous n'allons pas reprendre le débat maintenant, puisqu'il sera l'enjeu des *Regards croisés*. Cependant, je souhaiterais apporter quelques nuances en particulier sur le « Chomskysme » dont on a parlé beaucoup, et Louis-Jean Calvet insiste sur ce point également. Il est difficile de se déclarer « chomskyste » ou « chomskyen » compte tenu des modèles qui, tous les deux ans et ceci dès le début, ont été proposés. Et même s'il suppose une linéarité, Louis-Jean souligne lui-même, la multiplicité des choses. Attention à ce modèle totalisant, totalitaire, totalisateur, etc. qui aurait une aussi grande pluralité d'énonciation et quelques fois des critiques ou des oublis radicaux des lectures ou des modèles antérieurs.

Pour ma part, je ne vois pas les choses ainsi et je vous invite à revenir à la période, les années 70, où le chomskysme est entré en France, notamment via Dubois et via les grammaires scolaires. Et puisque vous avez parlé beaucoup de demande et de demande de sociolinguistique, je vous signale que nous avons une demande grammaticale dans l'IUFM, dans l'école, une demande de grammaire d'énonciation, de cours de grammaire, de livres... Je parle du français, je ne parle même pas du domaine créole, même s'il est du domaine des langues régionales de France, qui ne serait pas mince. Nous avons peut-être été trop rapides, il faudrait sans doute y revenir.

Mais l'objet est ici de me faire un peu l'avocat du diable puisqu'il s'agit bien de cela. Que nous reste-t-il de Chomsky ? Il nous reste aussi des éléments qui nous font avancer. Quand J.-B. Marcellesi m'apprenait la sociolinguistique à Rouen, nous faisons de la grammaire générative empruntée au modèle de l'époque : théorie standard étendue et nous faisons des arbres. Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il y a de la grammaire, de l'analyse, de la « mise en boîte » ou en arborescence. C'est parfois difficile et abstrait, mais la sociolinguistique peut l'être également à un autre niveau. Moi, j'ai envie de dire : ne nous débarrassons pas de ces cinquante ans de linguistique ni comme modèle français, ni dans ses applications créoles, tout n'est pas à jeter. Il y a là une véritable richesse.

Je vous inviterais encore à faire attention, mais je ne vais pas être long, au retour à l'intuition et à la grammaticalité. Le domaine est très riche également. La recherche, celle qui pose une norme, pose aussi une intuition de grammaticalité, et engage une introspection, une réflexion sur la langue. Dans ce que lègue Chomsky, demeurent quantité d'éléments utiles, des modèles, des livres et de la pratique de langue. Tout en étant globalement d'accord, j'ai trouvé que l'on exécutait Chomsky un peu rapidement. Je crois que nous avons été un peu expéditifs.

Dernière remarque sur l'opposition entre sociolinguistique et linguistique. Il est vrai que l'on binarise, contraints par la représentation du Chomskysme comme linguistique hégémonique, la plus formelle ou l'une des plus formelles. Il existe de nombreux états du chomskysme, plusieurs écoles, nous l'avons dit. Chomsky

n'a pas été si unanime, pas même aux Etats Unis et il n'est pas nécessaire de citer Gumperz ni les anthropo- ou ethno- ou quelque chose. Ses propres élèves ont été ses premiers critiques, depuis *Aspects*, après la question de la sémantique générative, et après encore avec la Grammaire Universelle. Les premières critiques du chomskysme sont venues des chomskyens eux-mêmes. Soyons un peu plus nuancés, n'allons pas trop vite. Je crois qu'il faut plus de nuances.

Philippe Blanchet

Merci pour ton appel à la raison, Félix.

Louis-Jean Calvet

C'est intéressant de voir que ces premières scissions sont venues de la sémantique justement.

Est-ce un lapsus, est-ce une attraction paradigmatique de Caïtucoli, lorsque tu as opposé la linguistique *dure* à la linguistique *douce* ?

Claude Caïtucoli

C'était du discours rapporté.

Louis-Jean Calvet

Oui, parce qu'en général on nous parle toujours de linguistique *molle* ou de science *molle* mais il n'y a pas de sciences *douces*. Dans les deux cas, dans ta bouche et dans celle de Didier de Robillard, ça me rappelle (encore une fois question de génération) un dessin de Siné en 1968, au moment des élections de juin 68, où il y avait des chiottes à la turque, du papier Q bleu blanc rouge et il y avait écrit dessus « votez dur, votez mou mais votez dans le trou ». Il se trouve ici que le trou c'est la langue ou du moins les pratiques linguistiques (*pires*). Alors ces pratiques, il faut bien qu'on se les coltine. Et quand Claude Caïtucoli disait « il faut des modèles », oui, bien sûr, je n'arrête pas de parler d'élégance et de simplicité dans la démonstration, mais, mais à quel prix ! Et c'est un peu ce que dit Médéric Gasquet-Cyrus : il faut une scientificité mais pas n'importe laquelle. Là on est vraiment confronté à ça. Bien sûr, moi je n'ai rien contre le fait d'emprunter des choses à différentes époques du chomskysme, d'ailleurs, mais à quel prix ? au prix du respect de la réalité du terrain ?

Jean-Michel Eloy disait « personne n'oserait faire un livre avec le titre de *Comment faire mourir une langue* ? Ben attends, je me suis fait injurier depuis deux ans parce que j'ai dit que les langues n'étaient pas des bébés phoques, que les langues étaient au service des hommes et pas l'inverse, ce que j'ai appelé le discours linguistiquement, politiquement correct ! Je n'ai pas été beaucoup aimé en disant ça. Mais ce qui est sûr c'est que dans cette science difficile dont on a besoin, je suis très sensible à l'appel de Lambert-Félix Prudent, son appel à la nuance à la fois et à ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Je crois qu'on a besoin de modèles, peut-être pas ceux-là, peut-être que ça va être composite et complexe parce que la réalité est complexe. Bon, vaste programme ! Oui, comme disait le Général de Gaulle, vous savez en 1945, le jour où (encore une question de

génération) un de ses collaborateurs lui dit : « Mon Général il faut virer tous les cons ! » et le Général de Gaulle a répondu « Vaste programme ! ». Mais quand Philippe Blanchet disait « Hymes, Labov, etc., sont considérés comme des anthropologues », tu fais allusion à un petit groupe universitaire de gens qui connaissent ces gens-là. Chomsky est inconnu aux Etats-Unis comme linguiste.

Philippe Blanchet

Oui, c'est vrai.

Louis-Jean Calvet

Il est connu et détesté comme gauchiste. Il est connu, honni et haï en plus par les Juifs américains. Mais le linguiste Chomsky, personne ne le connaît, pas plus que Labov, Hymes.

Philippe Blanchet

Oui, c'est vrai, tu as raison. Alors, pour peut-être clore ce débat : on a de toute façon besoin de modèles avec lesquels on n'est pas d'accord parce que c'est aussi grâce au désaccord qu'on avance et cela a au moins cette utilité là minimale, mais qui me semble quand même importante.

Francis MANZANO
Université Rennes 2 Haute Bretagne
EA ERELLIF 3207
Centre de Recherche sur la
Diversité Linguistique de la Francophonie
francis.manzano@uhb.fr

**DIGLOSSIE, CONTACTS ET CONFLITS DE LANGUES...
A L'EPREUVE DE TROIS DOMAINES GEO-
LINGUISTIQUES :
HAUTE BRETAGNE, SUD OCCITANO-ROMAN, MAGHREB.**

□ PRÉAMBULE

Je ne surprendrai personne en observant que les concepts de *diglossie*, de *contact des langues* et de *conflit des langues*, étroitement liés, ont beaucoup compté dans la maturation de la sociolinguistique française. Ceux qui comme moi, ont rencontré le concept durant la décennie 1970-1980 (cruciale pour la sociolinguistique), à une époque où son allure radicale et contestataire séduisait beaucoup et paraissait convenir à la plupart des situations régionales de France, ont aussi de ce fait l'avantage de pouvoir aujourd'hui porter sur cette trentaine d'années d'évolution des sciences du langage un regard en même temps « impliqué » mais aussi un peu détaché et critique, car ces deux à trois décennies écoulées donnent aujourd'hui le recul qui faisait bien entendu défaut à ce moment.

Je voudrais donc évoquer ce thème principal de la *diglossie* comme base de discussion, pour les raisons linéaires (historiques) que je viens d'indiquer, mais aussi parce que mes expériences universitaires professionnelles m'ont conduit à jauger et expérimenter concrètement des systèmes sociolinguistiques de contours bien différents, en y testant d'une manière ou d'une autre la validité (et la portée surtout) de concepts qui auparavant avaient été forgés le plus souvent à partir de terrains romans et plus particulièrement à partir de terrains hexagonaux.

Il me faut donc préciser que parti moi-même du terrain de la dialectologie romane de France (notamment appliquée aux zones de contact occitan / catalan) sur lequel je me suis formé, j'ai longtemps exercé comme enseignant chercheur

coopérant à partir de 1977, au Maghreb notamment (Maroc, Tunisie) mais aussi en Afrique sub-saharienne, avant de découvrir depuis ma réintégration à Rennes (1991) un troisième univers sociolinguistique, celui de la France linguistique du Nord, ou zone du gallo-roman d'oïl pour parler en dialectologie. Je dis « découvrir », car bien évidemment je connaissais (ou croyais connaître) les problématiques de la langue d'oïl sur le terrain par le biais de toute une série de travaux d'inspiration dialectologique ou sociolinguistique comme ceux de Jacques Chaurand, de Pierre Encrevé, et bien d'autres. Mais seule l'expérience du terrain, dans notre domaine d'action, nous donne ce sentiment que nous commençons vraiment à comprendre, à connaître, avant même de pouvoir espérer modéliser avec quelques chances de bien-fondé.

Comme le principe de notre rencontre est d'amener à discuter sur des nœuds de la sociolinguistique, je n'entends pas présenter ici une étude fouillée des tenants et aboutissants de la diglossie (ce serait techniquement impossible dans ce cadre, et pas forcément nécessaire), mais simplement éclairer à ma manière un domaine où me semble-t-il, on ne réfléchit peut-être pas assez sur la portée des concepts que l'on manipule couramment.

□ DIGLOSSIE, LA DÉFINITION INITIALE

Voici la définition que l'on peut trouver dans le *Dictionnaire de linguistique* (Larousse) de 1973, il y a donc exactement 30 ans. Je la rappelle pour différentes raisons, parce que ce dictionnaire émanait de linguistes « historiques » et surtout très ouverts (je pense notamment à Jean Dubois et Jean-Baptiste Marcellesi), parce qu'elle me paraît aussi particulièrement nette et surtout parce qu'elle révèle, dès cette époque, une étroite adaptation au marché linguistique de la France, avec cette référence intime et constante de la sociolinguistique française aux terrains régionaux et donc à la dialectologie (notamment romane).

« On donne parfois à diglossie le sens de situation bilingue dans laquelle une des deux langues est de statut socio-politique inférieur. Toutes les situations bilingues que l'on rencontre en France sont des diglossies, que ce soit en pays d'oïl (bilinguisme français et dialectes français), en pays d'oc (bilinguisme français et dialectes d'oc), en Roussillon (français et catalan), en Corse (français et dialectes rattachés à la famille italienne), en Bretagne (français et langue gaélique), en pays Basque (français et basque), en Alsace et en Flandre (français et parlers germaniques). »

La diglossie définie de cette manière prend du champ par rapport à une autre définition historiquement disponible, qui considère principalement la fragmentation interne d'une langue A, avec contact-opposition-conflit de variétés A1 et A2 (voire leurs sous variétés), structuration intra-linguale¹ que l'on retrouve

¹ Je parlerai donc par la suite de « diglossie intra linguale » pour ce type, et de « diglossie exo linguale » pour l'autre.

aussi bien chez Psichari, Ferguson, Bernstein, Fishman et bien d'autres (Marcellesi, 1981 ; Prudent, 1981). Un tel principe de définition s'applique certes à la situation française (il y a bien du « high » et du « low », du « restreint » et de « l'élaboré » etc.). Mais au fond, ce qui est le plus typiquement français c'est bien la séparation radicale du français (langue supra locale de culture, de pouvoir et d'État) et des usages locaux, triviaux, réels, de la langue. C'est un système concret et symbolique en même temps où trône en hauteur la langue A et son cortège de représentations sociologiquement et historiquement très lourdes de conséquences, une ornière profondément creusée dont il semble impossible de sortir (tout cela résultant d'un processus ancien que j'appelle depuis quelques années « mise à part » du français). Et figurent au bas de l'échelle, les variétés ou « non langues » B (la « vraie » langue étant le français), que l'on utilise quotidiennement dans une sphère que l'on peut qualifier d'*ordinaire* (Manzano, 2002 et 2003). Ce système hiérarchique tend à cacher des faits intéressants, comme par exemple le fait que les langues locales paraissent quasiment sans vraies défenses face à l'expansion de la langue A (aussi bien dans les faits que dans la tête des locuteurs) et que par conséquent il devrait sortir de la machine, il aurait dû sortir de la machine, depuis longtemps, une situation de monolinguisme (avec diglossie intra linguale), ce qui n'est pas le cas, le B étant toujours là² ; en dépit d'études successives qui laissent entendre régulièrement que la mort des langues dominées est pour bientôt et cela depuis plus d'un siècle maintenant (Clanché, 2000 ; Héran et *alii*, 2002).

Dans les faits, les situations dites « diglossiques » ne me paraissent le plus souvent correspondre qu'au produit de simplifications conventionnelles de relations inter polaires plus nombreuses, et dont la considération globale pourrait seule permettre de déboucher sur une modélisation autre que caricaturale et déformatrice. Cette idée qu'il faut plus sérieusement fouiller les composantes d'un « paysage linguistique » m'a justement amené, depuis plusieurs années, à considérer notamment que le « paysage linguistique » n'a pas grand-chose à voir avec la « situation linguistique ».

□ LIMITES DE LA « SITUATION LINGUISTIQUE »

La commutation simple, en effet, n'est pas recevable. Le choix de « situation » simplifie en effet des rapports complexes, que l'appellation « paysage » vise au contraire à restituer, ainsi qu'on le verra au point suivant.

La *situation linguistique* réduit forcément de tels rapports, je dirais même les rabote pour tendre vers une paire sociolinguistique minimale (par exemple *français vs gallo*, *français vs occitan*, *français vs arabe*) comme si les raisonnements binaires (autant ceux de Saussure que de Ferguson) constituaient l'optimum de la réflexion linguistique et sociolinguistique, alors qu'ils ne sont que la réduction caricaturale de processus plus amples, quand ils ne sont pas, purement et simplement, des leurres ou des contrevérités. Il est aisé de repérer ce travers dans les trois paysages de référence, un travers qui s'appuie presque

² Ce que j'ai qualifié (à propos du *gallo* notamment) de « recul en trompe l'œil » (Manzano, 2000).

exclusivement sur un schéma politique englobant, celui de l'analyse de l'expansionnisme ou du colonialisme. Mais, bien entendu, la violence et le bien-fondé de l'approche semblent d'autant plus forts que l'on est en présence de situations exotiques. C'est par exemple au Maghreb l'affrontement binaire *français vs arabe* qui a à peu près entièrement saturé les modélisations sociolinguistiques pendant près d'un demi-siècle (Manzano, 1996c), faisant perdre de vue que les phénomènes de colonisation ne sont que la réalisation politique inégalitaire de relations ethnolinguistiques (multiséculaires) entre le monde roman et le groupe chamito-sémitique. Je voudrais simplement faire comprendre que la focalisation sur une période limitée du paysage sociolinguistique (ici le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècles pour le Maghreb) conduit à ne retenir que les nœuds soulignés par la logique politique (ici la dynamique colonisation / décolonisation) ce qui conduit à poser forcément mal les problèmes (voir plus bas).

Deuxième travers, difficilement contournable, celui de la « synchronisation ». Le schéma diglossique n'est parfaitement à l'aise que dans le cadre d'une réduction synchronique franche, car c'est cette présentation tranchée, limitante, qui peut porter à l'extrême mais de manière illusoire et instantanée, le choc des langues et cultures. Mais ne prévoyant ni l'amont ni l'aval, les jugements que l'on retire de l'observation d'une situation linguistique ont du même coup autant de chances d'être représentatifs de la réalité langagière que la photographie est représentative du paysage physique.

❑ POUR LE PAYSAGE « LINGUISTIQUE » OU « PAYSAGE SOCIOLINGUISTIQUE »

Si l'on utilise cette expression dans le cadre d'un rituel paradigmatique contemporain (*cf. paysage politique, paysage audiovisuel* etc.), l'expression court le risque de perdre de sa puissance heuristique. Si par contre on la réfère au terreau initial de la science du *paysage physique*, la dimension est toute autre. La correspondance entre *paysage linguistique* et *paysage physique* mériterait une réflexion bien plus poussée (ce que l'exercice d'aujourd'hui ne permet pas), mais je m'attacherai à quelques points forts. Le *paysage physique* n'est pas seulement ce qui se voit, c'est un ensemble très complexe où des facteurs biotiques et des facteurs humains (ou anthropiques) en étroite interaction constituent un système le plus souvent instable, mais qui d'une manière ou d'une autre tend à l'homéostasie. Il y a donc, présent pour qui sait le voir ou l'analyser, un amont et un aval du paysage physique et des mouvements en cours dans l'apparent statique, préalables à l'interprétation et à la prospection.

Le *paysage linguistique* peut être étudié par le biais d'approches très comparables. Il n'est pas seulement la partie visible, manifeste, généralement simplifiée et modélisée (comme je l'ai déjà écrit) sous l'angle réducteur de la situation linguistique³. C'est le fonctionnement de l'ensemble et l'interaction des

³ Autant par la linguistique fonctionnelle que par une bonne partie des études macro sociolinguistiques des deux décennies précédentes.

idiomes et pratiques en présence (en réalités et en statuts symboliques) qui doivent prendre le pas sur des descriptions partielles accolées et sur des théorisations très, trop partielles comme la diglossie bien évidemment. Le paysage linguistique appelle une perception systémique qui rassemble les ensembles brisés par des procédures analytiques comme les dichotomies de Saussure (on peut se demander alors si les clivages synchronie / diachronie, interne / externe présentent le moindre intérêt par rapport à ce point de vue). Cette perception systémique qui remet en jonction les opinions, les tendances d'une part (donc les aspirations identitaires et culturelles) et les faits réels de l'autre (*cf.* l'arabisation ou la montée de l'anglais au Maghreb) est sans doute la mieux armée pour comprendre comment sont évacuées les tensions dans le système sociolinguistique et identitaire, et comment les problèmes peuvent et doivent être réglés sur la longueur du système, non dans l'instantané de l'analyse.

Ne pouvant aborder plus en détail cette riche matière, je m'efforcerai de montrer maintenant à travers l'étude de trois paysages linguistiques relativement bien distincts d'un point de vue géo-diachronique, les avantages qui peuvent exister à dépasser les réductions conjointes des *situations linguistiques*, de la matrice conceptuelle de la *diglossie*, du modèle relativement neutre du *contact des langues* et de son dérapage polémique du *conflit des langues*. Ces approches étaient toutes dans la logique des études sociolinguistiques et elles ont fait couler beaucoup d'encre, mais c'est en les déroulant jusqu'au bout qu'on peut démontrer leurs limites et je crois même leurs dangers dans certains cas.

□ HAUTE-BRETAGNE, OU LA DILUTION DES CONCEPTS

Depuis une dizaine d'années, des travaux collectifs sur le *gallo* ont été conduits à l'université Rennes-2, soit dans le cadre du programme de recherche que j'y ai dirigé durant quelques années, soit dans le cadre des travaux du CREDILIF (dirigé par Philippe Blanchet). Les *Cahiers de Sociolinguistique*, fondés en 1994-1995 se sont particulièrement intéressés à ce secteur de la langue d'oïl qui m'intriguait personnellement, car j'étais (je le constate aujourd'hui) très mal informé sur les pratiques et les ressorts de ce paysage linguistique particulier.

Comme bon nombre de romanistes ou sociolinguistes non issus de ce terroir, à mon arrivée à Rennes j'en étais en gros à l'idée que nous étions face à une sorte de « francophonie étroite » ou « de l'intérieur » (la zone où l'on déclarait le français *langue ethnique*⁴) dans laquelle les morceaux du puzzle étaient toujours très proches les uns des autres, ce qui d'une certaine manière les condamnait à brève échéance. À ce propos, je me souviens en particulier d'enseignements reçus à l'université de Toulouse ou de mes diverses lectures des années 1970-80 qui installaient bien souvent l'idée que des langues typologiquement excentrées du français (occitan, catalan, corse, breton, basque

⁴ Ce concept, très typique de la linguistique romane des années 70-80, mériterait certainement un approfondissement. Il signifie bien qu'en dehors de la zone d'oïl le français est langue d'expansion et non langue ethnique (*cf.* domaine occitano-roman, Maghreb).

etc.) avaient de bonnes chances de pouvoir résister à la pression d'une langue supra locale comme le français. J'ai rapidement compris ici que c'était plutôt l'inverse, ce que l'on voit très bien en Bretagne où le breton ne cesse de reculer sur le terrain et de manière certainement plus significative que le gallo. Pour ma part, je rencontre ordinairement plus de locuteurs de langue régionale dans la région de Fougères que dans celle de Narbonne. Et c'est probablement la continuité d'un pôle à un autre, du A (français) au B (gallo), qui protège semble-t-il au mieux les parlures dialectales. On pourrait donc considérer qu'ici on se rapproche d'une définition classique et intra linguale de la diglossie. Le pôle français y représente en quelque sorte l'attraction urbaine du continuum, tandis que le gallo y représente de son côté l'attraction populaire et rurale du couple. Rançon de la survie (par le continuum), il faut peut-être distinguer *gallo* et *pratiques gallésantes*, car dans une relation de proximité typologique, s'il est relativement facile de distinguer et qualifier des pratiques françaises (choix lexicaux, application des « règles grammaticales » etc.) il est extrêmement difficile de dire où commence exactement le gallo (voir aussi Auzanneau, 1995), s'il commence exactement quelque part (car on peut repérer ses traces, pour menues qu'elles soient, y compris dans le français le plus urbain de l'élite rennaise). L'effort méritoire des militants pour construire une « grammaire du gallo » (pendant « contestataire » de la grammaire du français) n'est pas toujours convaincant, et ne convainc d'ailleurs pas les locuteurs qui voient bien qu'ils ne sont jamais autant gallésants que par leurs prononciations dialectales ou leurs choix lexicaux (archaïsmes, ruralismes), non par leur système de langue. C'est extrêmement visible par exemple chez les conteurs, qui tendent à accumuler les écarts de ce type. Il serait donc plus conforme en réalité de parler d'une mouvance gallésante que d'un gallo d'une pièce, tant l'affirmation de cette langue est difficile, alors même qu'elle est réellement et étonnamment productive sur le terrain. Bien entendu, je ne veux pas dire (comme on l'entend encore dire) que le gallo est une langue sans grammaire, du français « écorché » ou « brisé » etc. Je veux dire au contraire que la force du gallo, une de ses principales sources de résistance face au français (impossible à l'occitan, impossible au breton), c'est bien cette absence de système « propre », tranché, car la destruction française n'avance jamais aussi bien que dans ces cas là (voir plus bas le cas de la France méridionale, note 8).

La différenciation français-gallo est difficile en synchronie. Comme je l'écrivais à l'instant, la « diglossie » n'est donc bien visible qu'aux extrêmes, et la situation linguistique adopterait plutôt une structuration en accordéon, et non celle de deux blocs où il y aurait d'un côté le *high* et de l'autre le *low*. Première difficulté pour le concept. Mais le problème s'accroît quand on constate qu'en diachronie également les pôles A et B sont difficiles à séparer, à trancher. J'essaie de le montrer dans mon dernier écrit pour les *Cahiers de Sociolinguistique* (Manzano, 2003). Deuxième difficulté pour le concept de diglossie, car il faudrait pouvoir disjoindre les deux langues du contact à un moment de l'Histoire, ce qui s'avère très problématique. Je rappellerai que j'arrive à la conclusion que la vraie séparation est à mettre au compte du français lui-même (non à un simple

processus de « bourgeonnement », comme dirait Sapir, 1921 / 1953). C'est à travers sa « mise à part » dans le monde roman, programmée et consommée à travers le français dit « classique », que le français a organisé sa coupure, son détachement de la masse et a en même temps légitimé la ruralité pour les autres variétés, d'oïl notamment. Transformant les régions françaises en « magasins dialectaux »⁵ où l'on retrouve aujourd'hui encore, à peu près intacts, les oripeaux linguistiques dont la langue noble et centrale s'est débarrassée depuis la Renaissance et notamment dans les années 1650-1750.

Les raisonnements qui précèdent accréditeraient semble-t-il le recours à la diglossie (*français vs gallo*), même si cette diglossie semble se diluer sous nos yeux. Mais si l'on décide d'aborder l'ensemble du paysage linguistique de Bretagne, il faut vite abandonner ce regard binaire qui ne permet plus de tout comprendre. Le gallo s'inscrit bien mieux dans un système au moins tripolaire (voir aussi le Maghreb) où il est en rapport triangulaire avec le français et le breton d'une part (qui tendent à lui dénier le statut de « langue » et la représentativité bretonne ou « bretonnité »), mais aussi en rapport avec des segments d'oïl trop proches de lui (normand, parlers du Maine etc.). Ces travaux ne me paraissent pas pouvoir être résumés en quelques lignes. Je me permets donc de renvoyer le lecteur intéressé à ma bibliographie personnelle sur le sujet. Retenons toutefois que lorsqu'on réunit les affaires de pratiques réelles des langues en présence et les aspirations identitaires qui les travaillent (fondamentalement *mythiques*⁶) on entre dans des problématiques que seul le *paysage linguistique* permet d'aborder, mais que les argumentations *seulement* binaires déforment nécessairement.

❑ OCCITANIE, CATALOGNE : LA DIGLOSSIE EXTRÊME

Dans le cas de l'Occitanie, il est visible que la machinerie de la diglossie (exo linguale) s'est emballée. Le modèle colonial une fois posé, notamment dans le cadre des travaux de Robert Lafont (voir par exemple Gardy et Lafont, 1981 ; Kremnitz, 1981), les conséquences plus haut soulignées sont à peu près toutes apparues et se déroulent toujours sous nos yeux (voir notamment Boyer, 1991 et 1995). Ces évolutions me paraissent en même temps normales et légitimes (c'est-à-dire en fait *cohérentes* par rapport aux définitions initiales), et déformatrices de l'objet. À propos de ces développements qui ont mis en avant notamment l'axe du *conflit des langues*, on peut faire les quelques remarques qui suivent.

- Il y a domination des points de vues synchroniques, ou para synchroniques. J'appelle para synchronique le regard « pseudo » ou partiellement diachronique qui envisage une partie des mouvements de la situation linguistique à travers quelques dizaines d'années, par exemple l'évolution de l'occitan parlé à

⁵ Langue d'oïl surtout, mais aussi langue d'oc.

⁶ Il y a toujours mythe, que ce mythe soit un rêve d'urbanité française, ou un rêve d'authenticité bretonne ou même un mythe de « vénérabilité » pour reprendre un terme que j'ai proposé il y a quelques années (Manzano, 1996b et 1997b).

quelques dizaines d'années de distance. Cette procédure (qui n'est pas nécessairement calculée) présente l'intérêt d'exaspérer le choc A vs B. Car, bien entendu, elle montre généralement pour les langues régionales de France (et l'occitan en particulier) des phénomènes de recul massifs, notamment durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, ce qui renforce d'autant la matrice interprétative de la « guerre des langues », de l'oppression des uns par les autres etc. On débouche d'ailleurs sur une thématique que les régionalistes (Occitans et Bretons surtout) n'ont pas manqué d'aborder à fleurets plus ou moins mouchetés : l'ethnocide, qui fait de la diglossie la traduction d'une dépossession programmée de la culture originelle. On retrouve ici la trame du discours sur l' « auto-odi » (ou « haine de soi ») testé sur le groupe occitano-roman (catalan et occitan) et qui a beaucoup rayonné ensuite (notamment vers le Maghreb et d'autres langues régionales de France). La haine de soi, le mépris de la langue ethnique peuvent engendrer ensuite la non transmission, et, à terme, la mort de la langue.

- Quand la diachronie en siècles est envisagée, c'est la plupart du temps pour alourdir cette matrice historique de la colonisation française, c'est-à-dire en fait rassembler les éléments externes qui font qu'une langue A (le français) usurpe une position sociolinguistiquement dominante du fait d'actes de coercition politique. Le politique précède donc le linguistique et c'est toujours à lui qu'on se réfèrera principalement ensuite pour expliquer l'irruption de la langue A (le français) dans le domaine de la langue B (l'occitan). On débouche ainsi sur une série de nœuds perlés de la coercition : croisade des Albigeois et défaite de Muret pour les Occitans (1213), interdictions diverses des langues régionales pour les deux (depuis l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, 1539), Traité des Pyrénées pour le Roussillon (1659) etc. En fait, ce type d'approche diachronique tend *de facto* à décharger les locuteurs de toute responsabilité fondamentale : vous avez perdu l'occitan, mais ce n'est pas vraiment votre faute car c'est bien le système de coercition qui vous a contraint à cette perte. Et le schéma peut alors jouer sur les mots : on perd l'occitan ce qui ne signifie pas du tout qu'on l'abandonne.

- D'ailleurs, dans les périodes les plus récentes de la crispation occitane, ce thème de « l'abandon » de la langue maternelle, (étroitement lié au point de vue synchronique) remonte à la surface, et dans un contexte de guerre des langues il y a d'une part les « résistants » et d'autre part les traîtres ou « collaborateurs ». Les discours militants sont très révélateurs de ce point de vue, et je me réfère moi-même dans un article à paraître (Manzano, à paraître 2004) à un site web occitan⁷ dans lequel, à propos de radios émettant en occitan on évoque l'une d'entre elles qui n'émet plus qu'en français après avoir commencé sa carrière en occitan : « *Radio Occitania Narbona* disparue prématurément, ou plutôt passée à la francophonie [c'est moi qui souligne], ne reste plus que *Radio Occitania Tolosa...* ». On voit facilement que la cause de la langue occitane est stylistiquement replacée dans un contexte guerrier, anti-colonial, où des bataillons

⁷ Ciutat City, Toulouse (site www.occitan.com). <http://www.dobl-oc.com>

trahissent et « passent » en bloc à l'ennemi, tandis que des résistants poursuivent le combat.

- Ce type de réflexion ne laisse guère de place aux aspects volontaristes ou utilitaires, aux aspects sentimentaux et sensuels (on ne déteste jamais franchement une langue, on les aimerait plutôt toutes par certains de leurs aspects). La « haine de soi » n'est pas si répandue qu'on veut le faire croire. Et diverses enquêtes (Hammel et Gardy, 1994) montrent régulièrement que les locuteurs méridionaux peuvent être en même temps plutôt attachés à la langue régionale et la juger aujourd'hui disqualifiée par rapport à des langues comme le français, l'anglais ou l'espagnol. C'est-à-dire que les locuteurs se règlent principalement sur le fonctionnement du marché linguistique global (européen notamment), alors que certains voudraient les entendre hurler de ne pouvoir s'exprimer en occitan ou en catalan dans la plupart des situations ordinaires.

La situation des langues naturelles de la zone occitano-romane de France est aujourd'hui mauvaise, le cacher ne rendra service ni au catalan ni à l'occitan (Manzano, à paraître 2004). À mon sens, même si certains aspects impérialistes de la diffusion du français sont en effet incontournables dans l'Histoire ancienne, il y a, me semble-t-il, en liaison avec la réflexion que je mène ici, des causes d'affaiblissement contemporaines qu'on néglige bien trop et qui, malheureusement, me paraissent sur bien des points liées au binarisme du modèle diglossique initial. Il est frappant de voir par exemple que l'occitan et le catalan, en dépit d'une proximité absolument remarquable, exemplaire, dans l'ensemble roman, ne parviennent pas à se rejoindre depuis un siècle et à limiter à deux une progression du français qui les démantèle séparément. C'est à mon sens pour beaucoup parce que l'un et l'autre ont été pris dans des spirales d'affrontement binaires séparées et se sont en fait complus dans de tels rôles (*français vs occitan, français vs catalan*), ce qui prive chacune de ces langues de l'ouverture et des opportunités de résolution des tensions que créent les situations multipolaires (*cf.* le Maghreb et, d'une certaine manière, la Bretagne). Dans ce domaine aussi il est inutile de rejeter la responsabilité sur le pôle français, ce que l'on fait bien trop vite en se référant au schéma pseudo diachronique dont j'ai parlé. Hormis les nombreux rituels de rapprochement sociolinguistique polémique entre occitan et catalan contre le français, l'Histoire contemporaine de ces deux langues révèle une volonté opiniâtre chez les uns et les autres de se démarquer du voisin, de maintenir un idéal de pureté différent au nord et au sud des Corbières. C'est à mon avis un enfermement caractéristique du binarisme et une illustration presque parfaite des travers d'une tentative de défense d'une langue minorée sur la base de la seule lorgnette diglossique. Celle-ci ne vient pas principalement en aide à la langue minorée, il semblerait même d'après moi qu'elle la livre pieds et poings liés à la langue dominante. Comme par ailleurs on s'arc-boute toujours sur une réticence à admettre l'existence (si ce n'est l'institutionnalisation) d'un français régional (type *francitan*), il ne serait pas faux de dire que l'occitan, s'il meurt

(heureusement ce n'est pas pour demain), le fera par excès de pureté⁸. Pour le catalan de France, comme il peut indirectement s'appuyer sur l'ascension du catalan d'Espagne outre-Pyrénées, son étalon et garant (ce qui d'ailleurs le déporte de toute chance de vraie relation avec l'occitan), sa situation peut sembler moins grave. Mais dans la mesure où la situation du catalan de Catalogne n'est pas si assurée que cela, comme le souligne un catalaniste de la première heure (Aracil, 1986), le catalan nord Pyrénéen se trouve *de facto* placé dans un goulet toujours binaire face au français.

□ MAGHREB, OU L'INVALIDATION DES CONCEPTS

Je propose une modélisation tripolaire du paysage linguistique d'Afrique du Nord depuis quelques années (voir notamment Manzano, 1994, 1996c). Un numéro des Cahiers de Sociolinguistique a d'ailleurs été consacré à cette zone géographique et cette thématique des langues en contact au Maghreb (Manzano 1999a, 1999b, 1999c).

■ Français, arabe, décolonisation

Aux modélisations inspirées de la diglossie (exo linguale) et de la situation linguistique, on doit une focalisation sur la relation conflictuelle entre français et arabe. Dans le contexte politique de la lutte d'indépendance et de la décolonisation en Algérie, cette focalisation s'est trouvée particulièrement exacerbée, radicalisée, et il est également facile de voir que la question (bien que présentant des intersections évidentes avec le cas de l'Algérie) n'a pas été abordée de la même manière et du moins avec la même violence au Maroc ou en Tunisie⁹. Dans la décennie 1970-1980, à l'époque où se répand et s'établit le concept de diglossie, il semble évident pour une majorité d'observateurs Algériens ou Français (du moins ceux qui s'expriment publiquement) que le français est une langue d'oppression puisqu'il a été langue de la colonisation (ce seul trait politique semble alors suffire). Il est bien dans l'esprit du plus grand nombre une langue que le colonisateur a imposé et, surtout, une langue dont le colonisateur s'est servi pour atteindre le cœur de l'identité maghrébine, c'est-à-dire sa langue arabe et sa culture arabo-islamique (théorie qui repousse l'essentiel du pôle berbère, mais à l'époque la question n'est pas à l'ordre du jour). La colonisation a en somme monté sur ce socle une entreprise de « déculturation » du peuple

⁸ Dans ce système du « tout ou rien » le rejet du français régional ne permet même pas une stabilisation dans le recul de l'occitan. Il provoque au contraire un abandon plus radical et rapide de l'occitan, lequel suppose qu'on sache véritablement le parler (c'est-à-dire en posséder le système, la grammaire). Ceux qui ne savent plus le parler suffisamment sont automatiquement rejetés par une telle façon de voir, qui malheureusement, tend à se répandre. Occitans et Catalans feraient bien de s'inspirer de ce que l'on voit par exemple en Haute Bretagne. Le purisme excessif ne convient pas à une langue qui meurt, sauf si on veut la tuer plus vite.

⁹ Des discours de cette époque sur les questions fondamentales de langue et de culture, il faut toujours revenir à Déjeux, 1982, recueil de textes, articles et discours publiés avant et après l'Indépendance.

algérien, que beaucoup ont vécu ou défini comme un vaste lavage de cerveau consistant à le priver de ses références d'abord langagières et ensuite culturelles. C'est bien en effet par l'abaissement continu de l'arabe, en masse, en statuts et en représentation, que pouvait être préparée conjointement ou ultérieurement une éventuelle « acculturation » française des élites algériennes, à défaut d'une acculturation globale du peuple, bien plus chimérique à court ou moyen terme. Si l'on déroule ce type de raisonnement jusqu'au bout on peut aller jusqu'à l'hypothèse que les Algériens seraient enfin devenus Français quand ils auraient perdu la langue (arabe) et la religion (l'islam).

Cette schématisation montre bien que le concept de diglossie a pu paraître le plus opératoire et le plus facile à manier dans un contexte vraiment colonial et synchronique (c'est plus sérieux que pour l'occitano-roman). Il faut s'en pénétrer si l'on veut ensuite comprendre ce qui s'est passé pendant des dizaines d'années, et ce qui passe encore sous nos yeux, en Algérie surtout, à des degrés moindres ailleurs au Maghreb. Il y a bien trop de conséquences, je n'en citerai que quelques unes ici.

- Puisque le français a été langue du rabotage de l'identité arabo-islamique, il faut qu'en retour, dans une perspective de « récupération », la place du français soit à son tour diminuée, rabotée. Mais à défaut de pouvoir se dispenser totalement et directement d'une langue par ailleurs internationale et de valeur marchande, du moins faut-il pousser le français vers une marge, c'est-à-dire en fait l'expulser symboliquement du paysage linguistique algérien, par exemple (phénomène constant) en le qualifiant de langue étrangère et en tentant de lui donner un réel statut de langue étrangère (ce qui n'a jamais fonctionné), bref en veillant à ne jamais laisser le français reprendre une véritable place dans le système algérien, c'est-à-dire tout simplement la place qui est réellement la sienne. C'est ce que je qualifiai en 1996 de relation épidermique, très sensible dans le paysage linguistique algérien. On veut bien parler du français, mais à la condition expresse de le marginaliser par une collocation pragmatique à droite : langue *étrangère* ou *seconde*, *de l'économie* etc.

- L'arabisation « serpent de mer ». Dans le schéma servi plus haut, l'arabisation linguistique serait la forme la plus aboutie du renversement des valeurs et de la récupération, la seule voie possible si l'on raisonne bien. Mais il est patent, à travers tout le Maghreb, et encore une fois très nettement en Algérie, qu'elle se fait constamment avec des hauts et des bas. Les allers-retours des réformes scolaires ont d'ailleurs été l'objet constant des lazzi non seulement de la part des intellectuels mais du peuple objet de la scolarisation lui-même : critique de l'arabe enseigné déclaré le plus souvent sans rapport avec les besoins du peuple, ce que perçoivent très bien les arabophones (*cf.* la diglossie intra linguale), critique d'une forme de renouvellement de l'oppression du peuple par les élites : variété des langues et registres pour l'élite (arabe, français, anglais même), monolinguisme et mono formation pour le peuple (arabe, voire berbère). Il y a aussi, mais je l'évoque indirectement plus bas, la critique essentielle émanant d'une grosse moitié des maghrébins (Algériens et Marocains) que le berbère,

peut-être plus encore que le français, allait faire les frais de cette arabisation totalitaire.

● Un axe complémentaire s'est révélé, notamment quand il apparut que l'arabisation rencontrait d'assez sérieuses difficultés (dans les années 80). Ce fut celui de la montée de l'anglais, que je signalais déjà dans un article de 1993¹⁰, idée reprise en 1996 et par la suite et qui heurta certains observateurs à l'époque, tant on pensait que la francophonie maghrébine était à l'abri de ce genre de renouvellement. L'idée que l'anglais pourrait un jour servir de langue internationale à la place du français paraissait en effet totalement saugrenue dans le Maghreb des années 70-80, ce qui permet de comprendre qu'en travaillant à partir des données *synchroniques* et *apparentes* de la situation linguistique on a de bonnes chances de faire fausse route : on jugeait ainsi de l'avenir du français et de la globalité du système sociolinguistique ultérieur en se basant sur l'état de la situation linguistique à ce moment. Ainsi la francophonie tunisienne par exemple pouvait-elle être en même temps en très bonne santé dans les années 90 tout en étant travaillée par d'importantes forces de déstabilisation favorables à l'anglais, notamment au sein d'une partie des élites francophones censées la défendre. J'ai évoqué à ce propos l'idée que certains pouvaient voir dans cette option une occasion de « shunter » positivement (l'anglais est vu comme plus véhiculaire et marchand que le français), tout en se débarrassant des attaches sentimentales typiques du français. Cette montée symbolique révélée nettement à la fin des années 80 (en Tunisie et au Maroc notamment) s'est entièrement confirmée par la suite, mais les réalités du paysage linguistique la bloquent littéralement pour l'instant. En Tunisie, une expérience d'enseignement secondaire anglophone avait avorté vers le milieu des années 90. En Algérie, la poussée islamique du début des années 90, pour des raisons que j'ai moi-même indiquées (Manzano, 1996c), s'est traduite par la possibilité de choisir l'anglais comme première langue étrangère. Quelques années plus tard (1998), l'anglais première langue ne décollait toujours pas, avec une moyenne de 1,28% d'élèves l'ayant choisi (Derradji et Queffélec, 2002).

■ Du système « tripolaire » du Maghreb

De quelque manière qu'on la regarde, l'arabisation amène plus de problèmes qu'elle n'en résout, pour l'instant du moins. Les langues étrangères ont du mal à s'installer et à concurrencer le français. Loin de moi, si l'on suit correctement mon raisonnement global, l'idée que l'arabisation ou les progrès de l'anglais seraient condamnés et condamnables par principe. Mais pourquoi donc ces lenteurs, ces effets de compression, ces blocages ? Parce que toutes les actions de ce type ont été justement formatées dans un cadre diglossique binaire d'affrontement avec le français, et si telle avait été la réalité du paysage linguistique du Maghreb, l'arabisation aurait certainement mieux réussi qu'elle ne

¹⁰ À partir d'enquêtes d'opinions menées avec mes étudiants marocains ou tunisiens, notamment dans les années 80 (voir Manzano, 1993).

l'a fait pour l'instant, de même l'anglais aurait eu certainement plus de succès immédiat, l'un et l'autre (arabe et anglais) correspondant à des demandes symboliques fortes et relativement anciennes dans le paysage linguistique, omniprésentes dans les enquêtes épilinguistiques. Comme j'arrive à la fin de ma contribution, qu'il me soit permis de souligner l'intérêt de l'approche tripolaire que je propose pour ce subcontinent depuis une dizaine d'années. Le fait que l'arabisation soit plus subie qu'assumée ne se ramène pas à une simple question technique (quel arabe enseigner, et comment ?). En amont, il est facile de comprendre que, quoi qu'on fasse, le pôle arabe butera constamment sur un pôle berbère automatiquement stimulé et renforcé par l'arabisation et non affaibli comme on le croit un peu trop naïvement la plupart du temps : l'arabisation à marche forcée a de fait bien mieux réussi à faire lever un sentiment d'identité ethnolinguistique pan berbère que n'avaient réussi à le faire les tactiques françaises du temps de la colonisation (Algérie) ou des protectorats (Maroc, Tunisie)¹¹. Mais il butera en même temps constamment sur un pôle roman (et français) présent au sein même du Maghreb parce que le contact direct du Maghreb avec la Romania n'est pas une invention d'intellectuels, de politiques ou de coloniaux. C'est une réalité multiséculaire qui traverse les pratiques et les mentalités d'Afrique du Nord et qui a réussi à impressionner durablement les systèmes lexicaux, voire même les systèmes grammaticaux (sans compter les phénomènes d'interlectes et de switching).

Pour ce qui concerne la diglossie, je crois que face à ce paysage linguistique d'interface (monde roman vs monde chamito-sémitique), elle est d'une part inefficace et surtout conduit de manière inéluctable à empiler des erreurs (quand on est sociolinguiste) et, ce qui me paraît bien plus grave, à s'orienter vers des réformes structurelles, pédagogiques, ethno politiques qui peuvent s'avérer catastrophiques (quand on a la décision politique). Cette diglossie, il faudrait par exemple la décliner dans trois versions au moins : *arabe vs français*, *arabe vs berbère*, *berbère vs français*. Mais dans cette affaire les repères usuels du dominant et du dominé explosent, et même admettre le concept voisin de *pluriglossie* (Manzano, 1993) ne suffit plus. Un exemple : le berbère est globalement statutairement dominé par ses deux autres partenaires. Tous les connaisseurs du Maghreb me l'accorderont, mais à condition que l'on précise que cette domination s'exerce dans l'urbanité, la culture médiatique, la littérature écrite etc. Mais c'est là un château de cartes qui s'écroule dans la plupart des vallées du Haut Atlas marocain (quasi monolingues) et où ce modèle n'a plus de sens du tout¹².

¹¹ Les Marocains n'ont pas oublié la politique pro berbère (ressentie comme anti-arabe et anti-nationale) du Protectorat Français. C'est le « Dahir berbère » notamment.

¹² Ce qui, au passage, montre bien que le concept de diglossie, élaboré dans des zones bilingues très entamées (c'est-à-dire où des langues véhiculaires sont vraiment imposées dans l'État, et efficaces, type France, Grande-Bretagne etc.) se révèle vite désarmé dans des cas où des bastions monolingues dominés sont présents.

Je prends ce cas extrême pour conclure. Il montre en fait que le modèle binaire de la diglossie a été conçu à partir de confrontations de systèmes de langues relativement discrets et équilibrés, et dans des cadres géopolitiques eux-mêmes binaires (différents cas en France par exemple). Ce modèle, acceptable quand on observe des macro variétés d'une même langue (diglossie intra linguale, type *arabe classique vs arabe dialectal, code élaboré vs code restreint*) ou certaines situations régionales (diglossie exo linguale, type *français vs breton, français vs alsacien*) :

1. prend l'eau dans la zone dialectale d'oïl, où la netteté de l'opposition se dilue (on perd les repères habituels) comme j'essaie de le montrer pour la Haute Bretagne.
2. induit pour la France méridionale des positionnements extrêmes cohérents par rapport aux premières définitions du concept (*diglossie polémique, conflit des langues*), et surtout risque fort d'entraîner les langues dominées dans une spirale d'attitudes binaires jusqu'au bout, ce qui les handicape et les livre aux forces de destruction frontales du français.
3. ne convient plus du tout quand on aborde un système complexe multipolaire et au moins tripolaire (Maghreb). Les angles d'attaque binaires ont toutes chances de conduire à des conclusions erronées (il suffit en général de quelques années pour s'en rendre compte, et j'ai succinctement montré qu'il faut prendre - par exemple - des distances par rapport à la paire vedette *arabe vs français*. Plus grave, les raisonnements binaires de la diglossie qui pénalisent déjà certaines langues régionales de France (occitan, catalan), conduisent ici à des axes d'affrontements absolument négatifs pour les uns et les autres : marginalisation et limitation du français (intégration dans le paysage qu'il faut assumer et non cacher), blocages d'une arabisation équilibrée (ce qui est tout autant anormal), affrontement *arabe vs berbère* (opposition qu'il faut pacifier et positiver par intégration statutaire raisonnée dans les systèmes éducatifs et politiques).

□ BIBLIOGRAPHIE

- ARACIL, L.-V. (1986). *Papers de sociolingüística*, Barcelona, Magrana.
- AUZANNEAU, M. (1995). « Français, patois et mélange...ou variétés de discours en Poitou ? », *Langage et société*.
- BERNSTEIN, B. (1971). *Class, codes and control*, London, Routledge & Kegan (Trad. Française : *Langage et classes sociales*, Éditions de Minuit, 1975).
- BLANCHET Ph., SCHIFFMAN, H. (à paraître 2004). *The sociolinguistics of southern « occitan » France revisited, International Journal of Sociology of Language*.
- BOYER, H. (1991). *Langues en conflit*, Paris, L'Harmattan.

- BOYER, H. (dir.) (1995). *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » des langues ?* Paris, L'Harmattan.
- CLANCHÉ, F. (2002). « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique », INSEE Première.
- DÉJEUX, J. (1982). *Culture algérienne dans les textes*, Alger-Paris, Office des publications universitaires & Publisud.
- DERRADJI, Y. (2002). « Sociolinguistique de l'Algérie », in : Queffélec A.
- FERGUSON, C. A. (1959). « Diglossia », *Word* 15 (Repris dans Giglioli P. (éd.), (1972). *Language and social context*, Harmondsworth, Penguin).
- GARDY, P., LAFONT, R. (1981). « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », in : Marcellesi J.-B. (dir.).
- HAMMEL, E., GARDY, P. (1994). *L'occitan en Languedoc-Roussillon*, Canet : Llibres del Trabucaire.
- HÉLAN, F., FILHON A., DEPREZ C. (2002). « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », Institut National d'Études Démographiques, « Populations et sociétés ».
- KREMnitz, G. (1981). « Du bilinguisme au conflit. Cheminement de termes et de concepts », in : Marcellesi J.-B. (dir.).
- MANZANO, F. (à paraître 2004). « État et usages de l'occitan au Languedoc », in : Blanchet Ph., Schiffman H.
- MANZANO, F. (2003). « Sur le contact français-gallo. Observations diachroniques, sociolinguistiques et anthropologiques », in : Leray C., Manzano F. (dirs), *Langues en contact : Canada, Bretagne, Cahiers de Sociolinguistique*, n°7.
- MANZANO, F. (2002). *Langue française, Histoire d'une mise à part*, Inédit, 310 p.
- MANZANO, F. (2000). « De la dynamique du français, langue d'État et de pouvoir. Quelques rappels sur la diffusion entre le XV^e et le XX^e siècle. », in : Dubois C., Kasbarian J.-M., Queffélec A. (dirs), *L'expansion du français dans les Suds (XV^e-XX^e siècles)*. Hommage à Daniel Bagionni, Publications de l'Université de Provence.
- MANZANO, F. (dir.) (1999a). *Langues du Maghreb et du Sud méditerranéen, Cahiers de Sociolinguistique* n°4.
- MANZANO, F. (1999b). « Éléments d'archéologie du paysage linguistique d'Afrique du Nord : quelques considérations sur les contours proto-romans avant arabisation (Tunisie, Algérie orientale) », in : Manzano F. (dir.) (1999a).
- MANZANO, F. (1999c). « La fin du berbère à Djerba (Tunisie) », in : Manzano F. (1999c).
- MANZANO, F. (1998). « De la francophonie d'Afrique du Nord », *Le français aujourd'hui*, n° spécial « Orientales ».
- MANZANO, F. (dir.) (1997a). *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone, Cahiers de Sociolinguistique* (Presses Universitaires de Rennes), n°2-3.
- MANZANO, F. (1997b). « Le gallo à la fin du XX^e siècle », in : Manzano F. (dir.) (1997a).

MANZANO, F. (dir.) (1996a). *Langues et parlers de l'Ouest : pratiques langagières en Bretagne et Normandie, Cahiers de Sociolinguistique* (Presses Universitaires de Rennes), n°1.

MANZANO, F. (1996b). « Sur le statut sociolinguistique du gallo : une identité en question », in : Manzano F. (dir.) (1996a).

MANZANO, F. (1996c). « Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord », *Langage et Société*.

MANZANO, F. (1995). « De la névrose sociolinguistique et identitaire en zones de marche : Bretagne, Normandie, Mayenne », *KLASK* (Presses Universitaires de Rennes).

MANZANO, F. (1994). « La francophonie dans le paysage linguistique du Maghreb : contacts, ruptures et problématique de l'identité ». Colloque « Le français au Maghreb ». Publications de l'Université de Provence.

MANZANO, F. (1993). « Des maghrébins lettrés observent le paysage linguistique d'Afrique du Nord », in : Laroussi F. (dir.), *Minoration linguistique au Maghreb*, Rouen, *Cahiers de linguistique sociale*, n°22.

MARCELLESI, J.-B. (dir.) (1981). *Bilinguisme et diglossie*, Larousse, Langages.

PRUDENT, L. F. (1981). « Diglossie et interlecte », in : Marcellesi J.-B. (dir.).

QUEFFÉLEC, A. et alii (2002). *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Duculot, Universités francophones.

SAPIR, E. (1921). *Language : an Introduction to the Study of Speech*, New York, Harcourt, Brace and World. (Trad. française : *Le langage*, Paris, Payot, 1953).

RÉPONSE

Dominique CAUBET

INALCO, Paris

EA 3575 CRÉAM

(Centre de Recherche et d'Etude sur l'Arabe Maghrébin)

caubet@ext.jussieu.fr

RÉPONSE AU TEXTE DE FRANCIS MANZANO : « DIGLOSSIE », DIS-TU ?

□ L'article de Francis Manzano reflète le parcours qui a été le sien : études à Toulouse, retour dans son Maghreb natal comme coopérant, arrivée à Rennes dans les années quatre-vingt-dix. Il présente une analyse géolinguistique de trois domaines, Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb, et met à l'épreuve le terme de « diglossie » tout en concluant à son inadéquation. C'est par une lecture filtrée par le terrain qui m'occupe, celui de l'arabe maghrébin au Maghreb et en France que j'en arriverai, moi aussi, à la même conclusion.

Il part de l'utilisation faite dans la sociolinguistique du terme « diglossie » à partir des années soixante-dix : il s'agit d'un cas particulier de bilinguisme hiérarchisé, supposant une inégalité de statut des deux langues, d'un bilinguisme de type « soustractif », selon l'utilisation de G. Vermès. Dans un article marquant, G. Drettas (1983 : 65) rappelle d'ailleurs que :

« Cet aspect est explicitement mis au premier plan par le courant français qui utilise le concept de *diglossie* dans l'étude de ce qu'on a coutume d'appeler maintenant « le processus de minoration linguistique » (voir en particulier l'article introductif de J. B. Marcellesi au n°209 de *La Pensée*, 1980 [...]) ».

F. Manzano, lui, introduit une distinction fondamentale entre ce qu'il appelle, une diglossie « exolinguale » et une diglossie « intralinguale ». Personnellement, j'ai appris à manier le terme de diglossie dans le domaine arabe, c'est-à-dire finalement à l'une de ses sources historiques, comme l'explique F. Manzano. Il y est entendu, jusqu'à aujourd'hui, au sens strict de deux variétés H (haute) et B (basse) d'une seule et même langue. On verra que depuis, cette utilisation est devenue très chargée idéologiquement, et se voit maniée comme un outil par les tenants de l'unicité de l'arabe langue (puisque l'on peut rendre compte de la multiplicité des langues maternelles comme étant des dialectes ou des variétés basses de LA (unique) langue arabe). A tel point que dans certains

milieux, l'utilisation du mot « bilinguisme » est vécue comme hérétique, comme le montre la citation suivante¹ :

« Mme Caubet et quelques-uns des signataires de ce texte prônent une scission entre arabe dialectal et arabe littéraire (sic) qui n'est guère de mise aujourd'hui. Il n'est plus possible – sauf à méconnaître gravement la situation linguistique des pays du Sud de la Méditerranée – de considérer les locuteurs scolarisés comme « bilingues ». »

Ceci pose immédiatement la question des malentendus dus à l'utilisation polysémique de ce terme en association / rupture avec le terme de « bilinguisme ». On voit bien ici comment deux mots, *a priori* synonymes par leur étymologie, en viennent à être utilisés pour marquer une différenciation, voire une opposition radicale.

□ LA DEFINITION INITIALE OU LA DIGLOSSIE « REPOUSSOIR »

Contrairement à F. Manzano, la définition initiale n'est pas pour moi celle de la sociolinguistique, mais celle de la fin des années vingt. Il faut rappeler que ce terme a été introduit initialement avec une connotation très négative, pour décrire des situations stigmatisées. G. Drettas (1983 : 66) retrace « la généalogie du terme », qui est apparu dans le domaine grec, et il analyse le contexte dans lequel il a été utilisé, en liaison avec le mouvement nationaliste et la création de l'état grec.

C'est un enseignant de l'Ecole des Langues orientales, J. Psichari qui l'a utilisé en 1928, dans un pamphlet, paru au Mercure de France (Drettas, 1983 : 67) : pour ce défenseur du démotique, la situation de l'arabe est ce qu'il faut éviter pour la Grèce. Drettas (1983 : 76) explique :

« Ainsi, sous sa définition complexe, la *diglossie*, est mère de tous les maux. Legs du passé, elle rend la situation grecque semblable à la situation arabe (Psichari 1928, p. 8), elle sent l'Orient, le sous-développement, etc.. » [...] « On a vu ainsi se préciser peu à peu, à partir d'une identification négative à la situation arabe, une image dichotomique exprimée par le terme *diglossie* ; à l'unité du peuple et de sa langue, de la forme et du contenu, de la pensée

¹ Voir Chabbi et Dichy 1999 ; texte produit au moment de la suppression de l'épreuve facultative d'arabe dialectal au baccalauréat en septembre 1999 (BOEN du 16 sept 1999). Ils répondaient à un texte, envoyé aux signataires de la pétition contre la suppression de l'épreuve facultative d'arabe dialectal au bac, à l'initiative de l'Inspection d'arabe et à l'insu du Ministre de l'époque, Claude Allègre. On protestait contre les capacités exigées des candidats (BOEN du 16 sept 1999 : « Dans sa pratique orale, le candidat pourra s'exprimer dans le registre qui lui paraît le plus adapté, arabe littéral, arabe dialectal, ou registre intermédiaire. ») : « on leur demande non seulement de connaître l'arabe dialectal et littéral, mais de savoir mélanger les deux et cela, avec quelqu'un qui ne parle pas le même arabe dialectal que lui. Beaucoup d'étudiants de licence n'ont pas cette compétence. En effet, pour être capable de mélanger, il faut être parfaitement bilingue. »

juste et de l'expression aisée, de l'oral et de l'écrit, s'oppose la dualité linguistique artificielle, génératrice de toutes les divisions sociales. »

La même année, William Marçais (né à Rennes en 1872), ancien Professeur d'arabe maghrébin aux Langues Orientales, devenu Professeur au Collège de France, et Membre de l'Institut, le reprend, en l'appliquant pour la première fois au domaine arabe, dans un rapport sur l'enseignement de l'arabe, qui ne sera publié qu'en 1930 (repris dans Marçais 1961 : 83-110). Ce fin connaisseur de l'arabe, qui nous a laissé des descriptions exceptionnelles des parlers du Maghreb, et qui fut encore sollicité à plus de soixante-dix ans, dans le cadre d'une expédition scientifique, pour aller décrire l'arabe du Fezzan qui venait de tomber aux mains de la France au début des années quarante (voir Ph. Marçais 2001, introduction d'A. Martin, p.VII), parle cependant en termes négatifs de l'inextricable situation de l'arabe ; on ne peut pas oublier qu'il était partie prenante dans le projet colonial. Il conclut son introduction par : « le premier responsable de la crise de l'arabe, c'est l'arabe. » (1961 : 88) ; mais la conclusion de la partie suivante est : « et l'on en conclura que le deuxième responsable de la crise de l'arabe, c'est le français » (1961 : 101). Le terme « diglossie » apparaît quand il traite des contenus et des méthodes d'enseignement (1961 : 102) :

« Tenant leur droit de figurer aux programmes secondaires d'un incident heureux de notre expansion coloniale, les études d'arabe sont demeurées une spécialité coloniale, quelque chose d'excentrique, et d'un peu inorganique, aussi. Les instructions sur l'enseignement des langues vivantes établissent sans doute certains principes fondamentaux de méthode, dont les professeurs d'arabe ne sauraient s'écarter. Mais elles sont conçues dans l'ensemble pour l'enseignement de langues indo-européennes que l'on parle sensiblement comme on les écrit, et non, pour un idiome sémitique affligé d'une incurable diglossie. Les inspecteurs généraux n'entrent souvent aux classes d'arabe que pour avouer leur incompetence ; ils renvoient les professeurs aux instructions générales [...] A cette anarchie fondamentale, la réforme de 1927² vient d'ajouter un certain désarroi. [...] On jettera donc résolument l'arabe parlé par-dessus bord et ceux des bacheliers qui n'auraient pas été à même de pratiquer l'arabe en dehors du lycée, ne sauraient demander ni l'heure, ni leur chemin dans la langue usuelle du pays. »

Un article récent d'Alain Messaoudi (à paraître) dresse un historique de la place de l'arabe en France depuis le début du XIX^{ème} siècle ; vision romantique d'abord, il montre que : « ce n'est qu'avec l'entrée dans l'ère des nations, alors

² Qui supprime l'enseignement de l'arabe parlé mis en place en 1905 (Caubet 2001a) ; où l'arabe écrit pouvait être pris en première langue, et l'arabe parlé souvent en deuxième langue et faisait l'objet d'un enseignement séparé (Desparmet 1907 et 1913, introductions). La réforme des années vingt visait à renforcer l'enseignement du latin et du grec et supprimait des langues vivantes, dont l'arabe dialectal.

qu'interviennent des représentations linguistiques élaborées ailleurs, dans l'Europe conquérante, qu'on en vient à voir la langue arabe traversée d'une frontière intérieure » (au milieu du XIX^{ème}). Le tournant véritable, en matière de questions de langues et de politique coloniale, c'est 1870 : « L'accession des civils au pouvoir en Algérie en 1870, et la grande peur suscitée par la révolte de Mokrani³ dans l'est du pays, enterrent définitivement le projet de nation-soeur arabe... ».

On voit ensuite comment, au tout début du XX^{ème} siècle, on cherche à former des arabisants européens, tout en renforçant la place du français. Ainsi, à la fin des années vingt, au moment où W. Marçais rédige son rapport, la situation est la suivante selon A. Messaoudi (à paraître) :

« Il faut dire que les arabisants français ne sont pas dans une situation confortable. Ils demeurent suspects aux yeux des « assimilationnistes » radicaux de vouloir retarder la mort annoncée d'une langue condamnée par le progrès ; [...] enfin, ils sont les cibles de vives attaques de la part des nationalistes arabes qui, héritiers indirects des travaux des arabisants accoucheurs de nations des deux premiers tiers du XIX^{ème} siècle, veulent promouvoir une langue unifiée, telle qu'elle a été rénovée en Orient, vivante, moderne. »

Pour la période de l'après-guerre, A. Messaoudi (à paraître) rappelle les positions de L. Massignon, président du jury de l'agrégation à partir de 1946 : « l'actuelle renaissance culturelle de l'arabe [...] demande une catalyse française », « il adopte vis-à-vis des parlers qu'il dit « patois » une position qui n'est pas sans mépris et annonce un peu vite leur mort prochaine. »

A. Messaoudi explique que « Le purisme est largement partagé par les savants, de part et d'autre de la frontière qui sépare ceux qui tiennent au projet national français et ceux qui croient au projet national arabe. »

Il montre comment des projets qui se sont faits la guerre découle d'une idéologie commune : « ce qu'il y a d'étranger, *a fortiori*, ce qu'il y a de « français » dans la genèse de ce nationalisme arabe doit être tu ».

□ UTILISATION LINGUISTIQUE, SOCIOLINGUISTIQUE OU POLITIQUE / IDEOLOGIQUE DE LA NOTION DE « DIGLOSSIE » ?

La notion de « diglossie » est couramment utilisée pour venir au secours de la thèse de l'unicité de l'arabe. Pour rendre compte d'une situation complexe, on introduit l'idée de « continuum » sur une droite à deux pôles : arabe dialectal et arabe classique. Quand cette idée apparaît trop simpliste, on fait entrer la « pluriglossie », l'essentiel étant de pouvoir maintenir l'idée de langue unique.

³ Révolte contre la dépossession des terres en Kabylie. Les révoltés s'exilèrent au Moyen-Orient ou seront déportés en Nouvelle Calédonie où ils ont aujourd'hui encore des descendants, à la même époque que Louise Michel.

Mais ceci ne permet pas de rendre compte d'une complexité qui ne peut pas se réduire au plan linéaire.

En effet, même si l'on raisonne dans ce cadre de pensée, comment rendre compte de la différence entre l'oral et l'écrit ? Où se situera la ligne de démarcation ?

Où se situent les gens qui n'ont que la variété « basse » selon cette vision de la diglossie ?

Pour me limiter au Maghreb, comment enfin prendre en compte un autre axe qui est celui de la variation de niveau de langue au sein même de l'arabe maghrébin, avec l'existence d'une koïné littéraire pan-maghrébine (qui est commune du Maroc à la Tunisie, dans le *melhoun*, le *chaabi*, le *rai*, le *malouf*) sans lien de filiation avec l'arabe standard ?

C'est David Cohen qui a émis cette idée (1994 : 11-12) :

« On négligerait donc des réalités importantes dans la connaissance de la civilisation humaine, mais l'interprétation courante de la notion de diglossie, contribuait à faire ignorer aussi ce fait qui me paraît fondamental : les différents groupes d'arabophones, musulmans, juifs ou chrétiens, disposaient de littératures importantes, poésie, prose, chroniques, etc. composées dans des koïnés littéraires, recouvrant de vastes zones de compréhension et présentant les mêmes traits d'archaïsme et de formalisme que n'importe quelle autre langue littéraire dans le monde. *La diglossie du peuple, c'est là qu'elle se trouvait.* » (c'est moi qui souligne).

Pour combiner tous ces axes qui s'entremêlent, il faut se situer en trois dimensions et ne pas se contenter d'une approche linéaire.

Ainsi l'idée de diglossie est utilisée pour affirmer qu'il n'y a qu'une seule langue, puisqu'elle permet de dire que la différence entre l'arabe classique ou standard et les différents parlers nationaux arabes n'est qu'une question de registre (haut et bas).

□ GALLO ET ARABE MAGHREBIN / DAR(I)JA AU MAGHREB : LA PROXIMITÉ PROTEGE

La description que fait F. Manzano du gallo et l'idée qu'il émet à son propos m'ont fait penser à la *darija* au Maghreb. Bien sûr les paysages linguistiques sont tout à fait différents, mais ce qui a attiré mon attention, c'est l'idée paradoxale et inédite que la proximité linguistique protégerait la transmission d'une langue ; il écrit :

« J'ai rapidement compris ici que c'était plutôt l'inverse, ce que l'on voit très bien en Bretagne, ce que l'on voit très bien où le breton ne cesse de reculer sur le terrain et de manière certainement plus significative que le gallo. [...] Et c'est probablement la continuité d'un pôle à l'autre [...] qui protège au mieux les parlures dialectales. »

Sans chercher à plaquer cette analyse sur les situations du Maghreb, j'ai pensé à la vitalité exceptionnelle dont fait preuve l'arabe maghrébin, alors que certains (dont L. Massignon, voir plus haut), prédisaient la mort prochaine des dialectes à la suite de l'arabisation. On observe au contraire une résistance silencieuse d'une efficacité redoutable.

En effet, à l'abri des discours officiels, de la généralisation de l'usage de l'arabe standard, les pratiques se développent sans que l'on parle d'elles. On n'a pas de norme à opposer aux usages de la *darja* et aux mélanges de langues qui jouissent de fait d'une grande liberté.

Sans aucune existence officielle, langue sans statut, on assiste à un développement des fonctions remplies par la *darja*, sur le plan du quotidien, mais aussi de la création artistique, voir littéraire (poésies, certains passages de romans sont en arabe marocain), dans les médias (Caubet, à paraître b) ; Utz Maas (2003 : 129) fait la même observation : « Except for ceremonial purposes, all functional domains are covered by the *darja* that is in a not too visible way even put into writing. »).

Elle réussit en douceur et sans le proclamer, mais de façon massive, un passage à l'écrit dans les nouvelles technologies, chats, internet, SMS (deux à six millions de SMS par jour au Maroc, la plupart en arabe marocain, voir Caubet, à paraître c, Babbassi, à paraître, Berjaoui, 2001 et Claude, 2003) depuis 2000-2002 ; de plus, c'est la graphie *latine* qui est utilisée et adaptée pour rendre l'arabe maghrébin, ce qui n'est pas « politiquement correct ». En effet, on se rappellera la suppression de l'épreuve facultative d'arabe dialectal au bac par Jack Lang (BOEN du 1^{er} février 2001), où la question de la graphie a été au cœur des débats ; il était intolérable pour l'Education Nationale de noter l'arabe maghrébin en France autrement qu'en graphie arabe... (même si on ne savait pas l'écrire). Que dire alors du Maghreb ? (voir Caubet 2001a et b, 2002a et b, et 2003a).

Ainsi, il semble que des pas puissent être accomplis à partir du moment où l'on n'en fait pas l'objet d'un débat public. De même l'absence d'existence officielle (la *darja* ou le *gallo*) peut constituer une forme de protection.

❑ OCCITAN, BRETON ET ARABE MAGHREBIN, LANGUES DE FRANCE

Pour le domaine occitan et breton, F. Manzano rappelle certaines positions sur :

« l'ethnocide, qui fait de la diglossie la traduction d'une dépossession programmée de la culture originelle. On retrouve ici la trame du discours sur l'« auto-odi » (ou « haine de soi ») testé sur le groupe occitano-roman (catalan et occitan) et qui a beaucoup rayonné ensuite (notamment vers le Maghreb et d'autres langues régionales de France). La haine de soi, le mépris de la langue ethnique peuvent engendrer ensuite la non transmission, et, à terme, la mort de la langue. »

Tous ces problèmes se posent aujourd'hui pour l'arabe maghrébin en France. C'est une langue qui est souvent qualifiée de dialecte, de patois, d'arabe de la rue ou d'argot par ses locuteurs eux-mêmes ; en effet, elle a dans son paysage, la présence d'une langue sacrée, l'arabe classique, dont la maîtrise est souvent en France du domaine du rêve.

Heureusement, on constate pour l'instant que la transmission continue à se faire en France, mais pour combien de temps (voir plus bas) ?

Nous avons constaté des signes de la bonne transmission lors de l'organisation des dernières années de l'épreuve facultative d'arabe dialectal au baccalauréat que l'INALCO avait été chargé d'organiser par convention avec le Ministère de l'Education nationale, lors de son passage à l'écrit pour la session 1999. L'épreuve a duré de 1995 à 1999 inclus, date à laquelle elle a été supprimée. J'ai gardé les chiffres qui portaient sur près de 10000 candidats en 1999. Nous avons constaté un taux de réussite de 72 % (les élèves ayant obtenu entre 11 et 20, calculé sur près de 9000 copies) ; le nombre de candidat représentait 1,87 % du total des candidats aux baccalauréat, général et technologique en France :

<i>1999</i>	<i>Total d'inscrits</i>	<i>Total en arabe maghrébin</i>
<i>Bac général</i>	344 243	4663 (1,35 %)
<i>Bac technologique</i>	185 368	5174 (2,79%)
<i>TOTAL</i>	529 611	9886 (1,87%)

Tableau du nombre de candidats en arabe maghrébin à la session 1999

Par ailleurs, lors du recensement de 1999, une enquête « famille » a été menée par l'INSEE et l'INED⁴. 380 000 adultes ont été interrogés sur la transmission familiale des langues : « quelle(s) langue(s), dialecte(s) ou patois vous parlaient, quand vous aviez cinq ans, votre père et votre mère ? ». A partir des réponses, l'arabe arrive en tête, avec 1 170 000 adultes à qui il a été transmis par l'un de ses parents.

Selon cette enquête, les langues les plus transmises en France métropolitaine sont, dans l'ordre : l'arabe, l'alsacien, le portugais, les langues d'oc, les langues d'oïl, l'espagnol, l'italien, le breton, l'allemand, le polonais, le berbère, le créole, le turc, etc.

Par contre, ils ne sont plus que 450 000 à l'avoir retransmis (soit 55% de non transmission, à la dixième position, après l'anglais et les langues de l'immigration plus récente, comme le turc, le chinois, le serbo-croate, le vietnamien etc.). L'occitan, lui a un pourcentage de 88 % de non retransmission... (INED, 2002)

⁴ Voir INSEE, 2002 et INED, 2002.

La société civile a intégré dans la culture française d'aujourd'hui de nombreux éléments venus du nord de l'Afrique.

La reconnaissance de l'arabe maghrébin en tant que « langue de France », lors de la signature par la France de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires l'a beaucoup rapproché des langues historiques comme l'occitan ou le breton. Il a un statut inférieur à ces langues, ne bénéficiant plus d'aucune existence officielle, en particulier dans l'enseignement d'où il a pratiquement été éliminé. Cependant, son taux de transmission est élevé. Cette situation peut se dégrader brusquement, surtout si la mode actuelle qui fait aujourd'hui une place importante à des artistes originaires du Maghreb (Rachid Taha, Khaled, Mami, Jamel Debbouze, Gad Elmaleh, Fellag, etc.) cesse.

❑ PAYSAGE LINGUISTIQUE AU MAGHREB

F. Manzano analyse les limites de l'utilisation de la notion de « situation linguistique » ; il lui préfère l'idée de « paysage linguistique ». Il montre comment :

« Le choix de « situation » simplifie des rapports complexes, que l'appellation « paysage » vise au contraire à restituer. [...] La « situation linguistique » réduit forcément de tels rapports, je dirais même les rabote pour tendre vers une paire sociolinguistique minimale [...] comme si les raisonnements binaires constituaient l'optimum de la réflexion linguistique et sociolinguistique, alors qu'ils ne sont que la réduction caricaturale de processus plus amples, quand ils ne sont pas, purement et simplement, des leurres et des contrevérités. »

Cette vision s'applique parfaitement au Maghreb où j'aurais aimé qu'il aille au-delà du « système tripolaire » (trois pôles : arabe, français, berbère), qui ne rend pas assez finement compte du paysage ; je préférerais que l'on distingue d'emblée *darja* et arabe standard qui ne se situent pas au même niveau.

Il y a les langues du quotidien, langues maternelles ou secondes, ou parallèles dans certaines familles : *darja*, berbère et parfois français ou espagnol (dans le Nord du Maroc), voire anglais (chez les anglicistes, mais l'anglais vient toujours se rajouter au français ! voir Caubet 2000b) ; auxquelles viennent se mêler les langues de l'école, à des degrés divers selon qu'il s'agit d'enseignement public (peu) ou privé (beaucoup plus) : arabe standard et français (plus espagnol ou anglais dans certaines écoles privées).

A cela, il faut rajouter tous les mélanges possibles (*darja* / français, *darja* / berbère / français ; *darja* / arabe standard, *darja* / berbère / arabe standard, etc., voir Caubet 2002c).

Pour conclure, je dirai l'intérêt de cet étude comparative sur l'utilisation du terme « diglossie », et je pense avoir montré (trop sans doute...) combien il est stimulant, donnant un éclairage nouveau pour d'autres domaines d'étude.

❑ BIBLIOGRAPHIE

BABBASSI, O. (à paraître). « Peut on parler d'une communauté « virtuelle » bilingue franco-arabe « algéroise » sur l'Internet Relay Chat ? » in : Caubet D., Billiez J., Bulot Th., Léglise I., Miller C. (Eds), *Parlers jeunes ici et là-bas*, Paris, L'Harmattan.

BENRABAH, M. (1999). *Langue et Pouvoir en Algérie, Histoire d'un traumatisme linguistique*, Paris, Atlantica-Séguier.

BERJAOUI, N. (2001). « Aspects of the Moroccan Arabic Orthography with Preliminary Insights from the Moroccan Computer-Mediated Communication », In : Beißwenger, M. (Ed.), *Chat Kommunikation. Sprache, Interaktion, Sozialität & Identität in synchroner computervermittelter Kommunikation. Perspektiven auf ein interdisziplinäres Forschungsfeld*. Stuttgart, pp. 431-465.

CAUBET, D. (1999). « Arabe maghrébin: passage à l'écrit et institutions », *Faits de Langue*, n°13, pp. 235-244.

CAUBET, D. (2000a). « L'arabe maghrébin existe-t-il ? » in : *2000 ans d'Algérie n°3*, Paris, Atlantica-Séguier, Carnets Séguier, pp. 173-194.

CAUBET, D. (2000b). « Politiques linguistiques individuelles au Maroc : arabe marocain, arabe standard, français, anglais : coexistence pacifique ? », in : Dumont P., Santodomingo C., *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*, AUPELF-UREF (Coll. « Actualité Scientifique »), pp. 235-242.

CAUBET, D. (2001a). « Maghrebine Arabic in France », in : Extra G., Gorter D. (Eds.), *The other languages of Europe: Demographic, sociolinguistic, and educational perspectives*, Clevedon, Multilingual Matters, pp. 261-277.

CAUBET, D. (2001b). « L'arabe dialectal en France », *Arabofrancophonie*, Les Cahiers de la Francophonie, Haut Conseil à la Francophonie, Paris, L'Harmattan, pp. 199-212.

CAUBET, D. (2002a). « Arabe maghrébin, langue de France : entre deux graphies » in : Caubet D., Chaker S., Sibille J. (Eds.), *Les langues de France et leur codification écrite : écrits divers, écrits ouverts*, Paris : L'Harmattan, pp. 307-330.

CAUBET, D. (2002b). « Transmission familiale et acquisition non didactique des langues : le cas de l'arabe maghrébin », Communication à la journée « Observer les pratiques linguistiques : pour quelles politiques ? » de l'*Observatoire des pratiques linguistiques*, DGLFLF, Ministère de la Culture, 20 février 2002, <http://www.culture.gouv.fr>.

CAUBET, D. (2002c). « Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb) », in *VEI-Enjeux* (Ville Ecole Intégration), n°130, pp. 117-132.

CAUBET, D. (2003a). « La reconnaissance de l'arabe « dialectal » en France : un parcours sinueux », in : Lentin J. et Lonnet A. (Eds), *Mélanges David Cohen, Etudes sur le langage, les langues, les dialectes, les littératures*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 135-148.

CAUBET, D. (2003b). « L'arabe maghrébin », in : Cerquiglini B. (ss la dir.), *Les langues de France*, Paris, PUF, pp. 193-204.

CAUBET, D. (à paraître a). « A propos de la linguification de l'arabe dialectal-darja, langue de France », Actes du Colloque d'Amiens *Des langues collatérales, Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, 21 au 24 novembre 2001.

CAUBET, D. (à paraître b). *Les mots du bled : création contemporaine et langues maternelles au Maghreb, les artistes ont la parole*, Paris, L'Harmattan.

CAUBET, D. (à paraître c). « L'intrusion des téléphones portables et des « SMS » dans l'arabe marocain en 2002-2003 », in : Caubet D., Billiez J., Bulot Th., Léglise I., Miller C. (Eds.), *Parlers jeunes ici et là-bas*, Paris, L'Harmattan.

CHABBI, J., DICHY, J. (1999). *L'arabe dialectal, une langue nouvelle qui s'invente en France ?*, lettre au Président de la République, au Premier Ministre, aux Ministres de l'Éducation nationale, de la Culture et des Affaires Étrangères, texte diffusé par courriel, émanant du CIDEA (Comité Interuniversitaire d'Études arabes).

CLANCHE, F. (2002). « Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique », INSEE, Février 2002, n°830, tiré-à-part, 1-4.

CLAUDE, N. (2003). *Décryptage d'extraits de « chats » algériens*, dossier de maîtrise FLE inédit, INALCO.

COHEN, D. (1994). « Préface », in : Caubet D., Vanhove M. (Eds), *Actes des premières journées internationales de dialectologie de Paris*, INALCO, pp. 9-19.

DESPARMET, J. (1907). *Enseignement de l'arabe dialectal d'après la méthode directe, première période, classe de 6^{ème}*, Alger, Adolphe Jourdan (2^{ème} édition).

DESPARMET, J. (1913). *Enseignement de l'arabe dialectal d'après la méthode directe, seconde période et brevet d'arabe*, Alger, Adolphe Jourdan (2^{ème} édition).

DRETTAS, G. (1983). « La Diglossie : un pèlerinage aux sources », *BSL*, pp. 61-94.

FERGUSON, Ch. A. (1959). « Diglossia », *Word*, n°15, pp. 325-340.

FERGUSON, Ch. A. (1991). « Diglossia Revisited », *SouthWest Journal of Linguistics*, v. 10.1, pp. 214-234.

GRANDGUILLAUME, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.

GRANDGUILLAUME, G. (1991). « Arabisation et langues maternelles dans le contexte national au Maghreb », *International Journal of the Sociology of Language*, n°87.

GRANDGUILLAUME, G. (1995). « Comment a-t-on pu en arriver là ? », *Esprit*, janvier 95, pp. 12-34.

HERAN, F., FILHON, A. et DEPPEZ, C. (2002). « La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle », INED, *Population et sociétés*, n°376, tiré-à-part, 1-4.

MAAS, U. (2003). « The languages of Morocco as a diagnostic case », in : Sherzer J., Stolz Th. (Eds), *Minor Languages, approaches, definitions, controversies*, Diversitas Linguarum, volume 3, Bochum, Universitätsverlag Dr. N. Brockmeyer, pp. 121-135.

MARÇAIS, Ph. (2001). *Parlers arabes du Fezzan*, textes rassemblés et présentés par Aubert M., Denooz L. et Caubet D., publication posthume de Philippe Marçais, Liège, Université de Liège, avec la participation de l'INALCO.

MARÇAIS, W. (1930). « La langue arabe », Rapport de l'inspection générale d'arabe, *L'Enseignement public, revue pédagogique*, Paris, Delagrave n°12 (décembre 1930), repris dans *Articles et Conférences*, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1961, pp. 83-110.

MESSAOUDI, A. (à paraître 2003). « Genèse d'une frontière vécue : un retour historique sur la diglossie de l'arabe au Maghreb », in : Kondratieva T., Terrier D. (dir.), *Territoires, frontières, identités : concordances et discordances*, actes du colloque de l'Université de Valenciennes, 15-17 nov. 2001, *Revue du Nord*, hors-série n°18, 2003.

YOUSSE, A. (2001). « Types of multi-lingualism and multi-dialectalism across the arabic Speaking Communities », *EDNA (Estudios de Dialectología Norteafricana y Andalusí)*, n°5, pp. 7-28.

VERMES, G. (1997). « Bilinguismes : la situation française », *CEFI brèves*, Académie de Créteil, 3^{ème} trimestre, pp. 96-97.

DEBATS
A PARTIR DU TEXTE DE F. MANZANO

Francis Manzano

A propos du système tripolaire, je voudrais préciser que je ne dis jamais que c'est un système de trois langues. Je choisis bien le terme de *pôle*, parce que chaque pôle nourrit son propre système de variation. On en est là parce que si je parle du français, on simplifie. Il y a tout : le français de l'école, le français des médias etc.

Dominique Caubet

Oui, oui.

Francis Manzano

Il y a le français de l'administration, le français localisé. Tu auras même le français pied-noir si tu veux. Tout cela c'est dans le pôle du français, le pôle français n'étant lui-même que la représentation actuelle du pôle roman en amont, d'accord ?

Dominique Caubet

Oui, oui, d'accord !

Francis Manzano

C'est l'idée que je développe, alors justement, je le dis pour tout le monde, mais dans cet article, c'était la règle du jeu, il fallait que cela soit court, donc j'ai renvoyé à chaque fois.

Dominique Caubet

Oui, oui.

Francis Manzano

J'ai essayé de retenir ce qui me paraissait important aujourd'hui après, disons, plusieurs années de sociolinguistique. J'ai vécu l'époque où ont été lancés pratiquement sur le marché francophone ces concepts de *diglossie*, etc. Regardez, j'ai ça (*Langages*, mars 91, n°61), et à ma gauche (L.-F. Prudent), un des principaux responsables de ça, qui nous donne justement le détail de l'historique de *diglossie*. Je suis reparti de ça parce que j'étais contemporain de ça. Déjà à l'époque il y avait donc...

Louis-Jean Calvet

La quatrième génération ! C'est le grand-père !

Francis Manzano

Mon idée c'était en fait ça dans cet article, c'était de montrer comment trente ans après on se rend compte que le concept de *diglossie* a accompagné positivement les sociolinguistes dans pas mal de cas. Et tu as sûrement remarqué que je vais carrément à l'inverse dire que la notion de *diglossie* était négative. Elle a été négative. Par exemple, tu parlais de l'occitan, là je le crois de plus en plus parce que, notamment avec Philippe Blanchet, on a beaucoup travaillé là-dessus l'an dernier, n'est-ce pas ?, pour une publication aux Etats-Unis. Donc, il m'avait demandé de faire quelque chose sur le Languedoc, j'ai repris toutes mes expériences. Bon, ça je le dis rapidement, je suis de l'école toulousaine, donc les Occitans, je connais ! Les Occitanistes, je connais ! J'avais une certaine méfiance à l'époque. Et je vois, à mon avis, avec raison, qu'on est allé jusqu'au bout. Le rouleau s'est déroulé et on voit les choses, c'est ce que je dis, peut-être qu'on n'y prête pas assez attention dans mon article mais ça correspond vraiment à une vision assez profonde du domaine. Je dis qu'actuellement la notion de *diglossie* (simplifions : *diglossie* c'est « hégémonie de A sur B »), cette vision a été catastrophique pour l'occitan et le catalan. Pourquoi ? Parce que, Blanchet le sait, on en parle souvent, une des théories profondes du domaine occitan c'est la théorie de Pierre Bec. On n'est pas d'accord sur tout avec Blanchet (*rires*) sur l'occitan-roman. Moi, je pense effectivement, je le prouverais facilement, qu'il n'y a quasiment pas de différence entre l'occitan et la catalan, notamment entre l'occitan méridional et le catalan. Ce sont des langues, vraiment, où l'intercompréhension est réalisable dans le minimum de délai. Et regardez le côté formidable de cette affaire là, c'est que l'idée de *diglossie* a appris aux gens, aux quatre générations justement !, à opposer l'occitan au français, langue « coloniale » qui a « massacré » l'occitan, à opposer de l'autre côté le catalan à l'espagnol voire au français, dans deux canaux séparés. Et du coup cette chance, cette opportunité de fonction et de résistance dans un marché européen des langues est quasiment perdue. Aujourd'hui, bon, je connais bien ce domaine, il y a vraiment une frontière qui est plus vive que jamais entre la Catalogne, le Roussillon français et les Corbières. Ce verrou est de plus en plus fort. Ce sont vraiment des frontières mentales pour ces gens-là, alors qu'ils parlent quasiment la même langue. Voilà ce que dis. Et ça ? La faute à qui ? La faute au concept de *diglossie* !

Dominique Caubet

Il faut lui tordre le cou, à ce concept de diglossie !

Francis Manzano

Je reviens sur l'arabe, sur le Maghreb, système tripolaire. Système tripolaire ça veut dire ça pour le français. Pour l'arabe, je le dis incidemment, tu l'as remarqué, je mentionne ce conflit...

Dominique Caubet

Oui, justement, la diglossie intra-linguale, à un moment...

Francis Manzano

Ce qui est une source de blocage. Ça bloque depuis longtemps et ça va bloquer encore longtemps, cette opposition frontale entre deux systèmes.

Dominique Caubet (montrant le titre d'un magazine marocain à son voisin L.-J. Calvet)

Regarde, y a des bonnes nouvelles, c'est paru au Maroc ça : « *Darija (arabe marocain)* langue nationale ».

Francis Manzano

C'est une vieille revendication effectivement, les Tunisiens ont beaucoup travaillé là-dessus, sur la mise en place de cet arabe moyen. Une chose quand même, tu dis quelque part, je ne sais plus les mots exactement, à propos du berbère justement quelle incidence ? Moi je ne dis pas que le berbère a forcément un rapport direct avec l'arabe, le français ou l'anglais. Je dis seulement que dans les représentations, tu prends le cas du Maroc par exemple, aucun Marocain pratiquement ne peut éliminer dans ses raisonnements sur le marché linguistique le berbère. S'il le fait, il le fera par une stratégie que tu connais bien, Nissabouri, que tu connais toi aussi Dominique, ça sera par une stratégie du refus. Le berbère, « ça n'existe pas, c'est une langue impure, c'est du dialecte ». C'est un truc « de campagnard, de paysan ». Ça donne crédit à mon idée de paysage linguistique parce qu'on ne parle pas de la même manière de ces langues-là. Je connais bien le pays, au Maroc.

Louis-Jean Calvet

Le linguiste espagnol Mauro Fernandez a fait un travail extrêmement précis, méticuleux et passionnant sur l'histoire du mot grec *diglossia*. Il montre que ça a toujours signifié en grec classique « langue fourchue », double langage. Il en fait presque l'histoire comme un généalogiste. En revanche je suis un peu étonné quand Francis Manzano dit que le concept de *diglossie* était catastrophique, que la faute est à ce concept. Qu'est-ce que c'est que la *diglossie* ? C'est un concept, c'est un modèle. Je suis d'accord que *diglossie* est une simplification au début un peu binariste, puis, disons, une simplification digitalisante. Mais ce qui m'intéresse dans ton travail, c'est les notions de *paysage* et de *situation* linguistiques entre lesquelles tu dis qu'il n'y pas de commutation. En disant ça, je pensais aux territoires et aux cartes et nous avons depuis Korzibsky que « la carte n'est pas le territoire », nous savons aussi qu'il y a plusieurs façons de cartographier. Il y a un ouvrage qui vient de paraître, un atlas de langues du monde, et en le parcourant on peut en conclure qu'il y a au fond des configurations différentes des langues du monde, selon le point de vue adopté.

J'ai le souvenir qu'un jour, je disais à la personne qui était avec moi « tu vois, là-bas on a un paysage, c'est ça le monde des langues, et puis par un effet de zoom on peut aller voir en détail la pierre ». Et trois jours après j'ai rencontré Didier de Robillard à Aix-en-Provence. Je lui disais ça et il me dit « oui tu veux

aller du point de vue large au pixel ». Or, je veux dire que le concept de *diglossie*, ça serait une façon digitale de cartographier ton territoire, qui lui est analogique. Alors maintenant dans tes trois paysages, il y en a un que je connais vraiment, c'est le paysage maghrébin. J'ai un peu les mêmes positions que Dominique Caubet, parce que quand tu parles de *modélisation tripolaire*, tu sais bien qu'il y a un pôle berbère, un pôle arabe et un pôle français, je me demande si tu n'es pas déjà dans la situation. Tu as quitté le territoire pour entrer dans la situation, tu es en train de cartographier, c'est-à-dire tu es en train de nous proposer une certaine cartographie. Et cette cartographie, cette modélisation tripolaire, d'abord, ne marche pas en Tunisie : il y a à peu près 3% de berbères en Tunisie, or comme tu fais référence explicitement à la Tunisie...

Francis Manzano

Elle marche négativement, c'est ça ce que j'explique. Justement le berbère disparaît du paysage linguistique, le discours sur la langue est complètement différent en Tunisie par rapport au Maroc. Et le système même, ça je l'ai dit en 1990, le système de la montée de l'anglais comme représentation, il est exactement lié à ça, notamment en Tunisie, le fait qu'on ait plus un système à trois pieds, trois pôles, a en quelque sorte amené les gens d'eux-mêmes à recréer un pôle supplémentaire, notamment avec cette idée que ce pôle supplémentaire permettrait à terme d'éradiquer le pôle français, parce que le pôle français, le pôle roman, il pose des problèmes d'identification. Et du coup, les expériences prématurées des lycées anglophones en Tunisie, ça a complètement capoté. Ce qui montre bien que les représentations ne sont pas totalement en accord avec la réalité.

Louis-Jean Calvet

Dire que ce pôle marche négativement, c'est complètement jésuite ! Parce que à ce moment-là, on est en Libye, en Egypte : il y a trois oasis où on parle encore le berbère, est-ce que le pôle berbère existe en Egypte ? Sûrement pas ! Ce qui m'intéresse, c'est quand tu écris que « l'arabisation a été formatée dans un cadre diglossique binaire d'affrontement avec le français », là c'est le résultat de cette conversion du paysage en territoire, qui n'est ni vraie ni fausse, elle est strictement artificielle. C'est le résultat de ta configuration dans les **lieux** que tu as choisis. Mais nous on pourrait dire à la place d'affrontement binaire avec le français, on pourrait dire affrontement entre « fusha », « darija », et on arriverait à ce moment-là à une autre cartographie qui expliquerait également d'ailleurs les problèmes et l'échec de l'arabisation et qui serait toujours artificielle. On a l'impression qu'il y a une réunification de la diglossie.

Francis Manzano

La modélisation du temps et de l'espace en résumant trois chantiers en quinze pages, on est obligé de photographier !

Louis-Jean Calvet

Je crois qu'il y a une archéologie de ce paysage, et on ne peut pas le ramener à cette tripolarité. Or, il y en a d'autres. Dominique Caubet a dit tout à l'heure, moi, *arabe*, ça ne va pas, je veux un adjectif derrière. C'est une façon de dire, entre parenthèses, que l'arabe n'existe pas sans adjectif. Or, comme je l'ai dit, et d'autres aussi, les langues n'existent pas, avec éventuellement entre parenthèse, sans adjectif ! Ne serait-ce pas là le point de départ de notre discussion ?

Dominique Caubet

Je pense qu'il ne faut pas parler d'« arabe » tout seul : certes, il existe un élément arabe, mais ensuite, décider ce qui est langue et ce qui est dialecte, jusqu'à présent, on est dans le domaine de l'idéologie et du politique. S'il on ne parle pas de langue unique, c'est plus juste, on met des adjectifs partout : arabe algérien, tunisien, classique, maghrébin. Ce qu'on peut aussi proposer à la limite, c'est d'enlever les substantifs, c'est-à-dire d'enlever le mot « arabe ». On peut dire en français : algérien, marocain, tunisien, beaucoup de gens le disent. Ou la langue algérienne, et là je parle d'une utilisation faite par des artistes avec qui j'en ai discuté (Fellag, Rachid Taha, Slimane Benaïssa, par exemple). Certains disent « l'algérien », et d'autres « la langue algérienne ».

Claudine Moïse

J'ai trois questions à partir du texte de Francis Manzano. Mais, tout d'abord une remarque générale ; c'est un des rares thèmes, des rares concepts, *diglossie*, qu'on a à ce point visité et revisité en sociolinguistique et du point de vue de la scientificité, je trouve qu'il nous sert bien.

Pour les questions : Notamment, tu parles de la *haine de soi* reprise par Lafont. Je me suis demandé pourquoi, comme tu l'écris, ça fonctionnait plus et je me suis dit qu'il y avait quand même un lien avec la langue maternelle. Si la langue maternelle est valorisée, bien sûr la haine de soi n'a pas vraiment lieu d'être. Je pense que la question de la haine de soi est à revisiter, à retravailler. Ensuite, la question de la proximité, qu'a relevée Dominique Caubet : la proximité linguistique sauverait, maintiendrait davantage les variétés ? Est-ce que ça n'est pas non seulement lié à une question linguistique mais aussi à la langue minorée elle-même, à la force – ou pas – de la minorisation ? Est-ce que ça joue pas sur la question du maintien ?

Le troisième point, c'est cette question de la langue. Qu'est-ce qu'une langue ? La représentation qu'on en a joue sur la diglossie et dans le rapport qu'on va instituer entre les langues. Et à ce titre il est important de signaler la force idéologique de nos discours scientifiques et les poids qu'ils ont sur la réalité sociale que l'on décrit. Et notamment, dans la diglossie, on joue un rôle dans la description qu'on a nous mêmes des diglossies, on joue un rôle idéologique.

Jacqueline Billiez

Je voudrais appeler à une grande prudence par rapport au concept de *diglossie*. C'est un des rares concepts qui mérite d'être appelé *concept* en sociolinguistique pour peu qu'on garde son acception fergusonienne. On parle bien de 1959 et c'est à ce moment-là que l'on prend en considération ce concept en sociolinguistique. Je pense qu'on a relativement fauté, à sa suite, dans l'usage qu'on a pu en faire chaque fois qu'on voulait l'appliquer à certaines situations. Même lorsqu'on n'était plus obligé d'examiner les critères de la première dimension, à la suite de l'extension du concept par Fishman, on n'a plus du tout maintenu l'examen rigoureux de l'ensemble des critères sociolinguistiques. Alors je pense qu'il est très utile. Il n'épuise pas toutes les situations, ni tous les paysages, j'ai bien dit dans son sens étroit au départ, car ensuite, chaque fois dans les situations de plurilinguisme, en général, les critères sociolinguistiques ne fonctionnent plus du tout. Donc on se pose des questions qui sont fausses, ça ne tient pas, et on ne peut pas appliquer le concept à n'importe quelle situation. Donc je pense qu'on en a fait une utilisation beaucoup trop lâche eu égard à l'examen des critères d'abord sociolinguistiques. Je l'utilise encore, avec cette exigence, aussi parce qu'il me permet de bien distinguer ce qu'est la diglossie et ce qu'est le bilinguisme. Pour moi, ça n'est pas la même chose, et je combine le concept de diglossie avec le fameux schéma de Fishman. En tout cas ça permet de ne pas tout mélanger, de mettre de l'ordre et y compris de faire comprendre à de nombreux locuteurs issus du Maghreb, notamment, leur situation linguistique du moins une partie de celle-ci. Tout ceci dit, en étant également critique sur bon nombre de points mais pas tous, le concept gardant une valeur heuristique indéniable, et en ne retenant pas que cette approche bien évidemment.

Jean-Michel Eloy

Ferguson parle de « la même langue ». Les situations qu'il aborde, il les conçoit dans la même langue. C'est quoi *langue* à ce moment-là ? Aujourd'hui, c'est affirmé, on parle de langues différentes. Je trouve intéressant la réflexion de Francis Manzano sur la diglossie en particulier le paysage comme une espèce de mise en scène des données linguistiques, une espèce de modes de donation des variétés linguistiques comme relais socio. Quant à la critique du concept de diglossie, il me semble que ce concept reste quelque chose de très fort qui a un succès populaire étonnant. Ça veut dire qu'il entre dans des fonctionnements idéologiques assez facilement. Mais il reste qu'au plan réaliste, de façon utilitaire, la notion de fonctionnement diglossique reste assez utilisable.

J'aimerais bien qu'on nous rende mieux compte, en positif, de ce que ça veut dire *la langue arabe*. La notion continue à exister, continue à dire quelque chose aux gens, il faudrait bien décrire aussi comment peut fonctionner la notion de langue. Une espèce de valeurs référentielles de ce syntagme *la langue arabe*, qui bien entendu va s'opposer à la langue-système. L'expression reste et continue à renvoyer à quelque chose. Et là je suis en train de répéter cette opposition entre système et représentation qui ne me satisfait pas. C'est-à-dire est-ce que le singulier *la langue arabe* serait de pure idéologie ? et rien à voir avec la réalité ?

Par ailleurs, ce que je trouve intéressant dans la notion de paysage, c'est qu'il s'agit d'un paysage digital, mono ou diglossique selon l'Etat. La question que je me pose à partir de là c'est : quel est le rôle réel du paysage sur la situation ? y compris sur les moyens d'expression proprement linguistiques ? Quel est l'impact, par exemple, de l'idée qu'il existe une diglossie sur la façon dont les gens se mettent à pratiquer les contraintes linguistiques pour en faire deux systèmes, ce que j'appellerais des pratiques oppositives au contraire de pratiques souples ou fusionnelles ?

Didier De Robillard

Ce que j'ai bien aimé dans l'article, c'est l'idée de protection par la proximité. Je crois qu'on n'a pas assez creusé cette idée : quand on se confond avec l'objectif on ne peut plus être attaqué. Du point de vue stratégique ça me paraît intéressant.

Ensuite, sur la question du concept de *diglossie*, ce qui m'est venu à l'esprit, c'est l'idée de « Pourquoi on fait les cartes ? ». A l'origine on fait les cartes notamment pour faire la guerre. Lorsqu'on fait des cartes, quel est le degré de zoom qu'on choisit ? Et pourquoi on choisit comme objet quelque chose de tout petit ou de très grand ? Et je crois que ça pose des questions aux linguistes : Pourquoi faire du digitalisé ? Et pourquoi Félix vient dire que ce n'est pas bien de digitaliser ? Pourquoi il faut « continuer » ? Et dans quel jeu de pouvoir on entre en choisissant des linguistiques digitalisantes ou au contraire des linguistiques plutôt continuistes ? Est-ce que nous voulons faire partie de la linguistique telle qu'elle se présente maintenant, selon quelles modalités ? Dans quelle mesure nous voulons nous intégrer ? De quelle manière ? Dans quel but ? Autant que des instruments, les descriptions des linguistes entrent peut-être dans des stratégies plus larges.

Abdelfattah Nissabouri

Est-ce qu'il faut toujours un adjectif après arabe ? Evidemment ! Je crois que maintenant il faut parler sans complexe, ipso facto, *des arabes* (je parle des « parlars », des langues en elles-mêmes). Néanmoins, il est beaucoup plus facile d'y adhérer intellectuellement que d'en tirer les conséquences. Pour les gens (les arabophones), la langue arabe a été et est toujours une langue sacrée : comme ça par cette médiation elle survole les siècles, elle ne change pas ; c'est à elle qu'il faut toujours faire référence par rapport à ce qui assume le changement, le quotidien bref l'histoire c'est-à-dire les parlars arabes.

Par rapport au modèle tripolaire qu'a évoqué Francis Manzano, il faut encore aller plus dans le sens de creuser ce domaine, le Maghreb en particulier, d'autant plus quand on se réfère à l'histoire. On s'aperçoit alors qu'il y a toujours eu des contacts entre les langues romanes, l'arabe, etc., donc ce n'est pas quelque chose de nouveau qui vient de considérations ou de découvertes scientifiques récentes. C'est quelque chose qui est là depuis toujours, qui nous interpelle, qu'il suffit de regarder pour l'entendre. Et le dire. N'est-ce pas là notre rôle de linguiste.

Thierry Bulot

Trois choses. D'abord je suis d'accord pour ne pas tordre le cou au concept de *diglossie*, parce qu'il me semble que c'est un élément de conceptualisation, de description important pour la reconnaissance-naissance des langues. Deuxième chose : je pense que toute situation hégémonique, bien sûr du point de vue langagier, n'est pas nécessairement diglossique, et notamment c'est le cas des villes dans les zones d'oïl entre les variétés, entre les langues. Troisième chose : je pense que ce que j'appelle plutôt le *contexte diglossique*, qui revient à peu près à ce qu'on a évoqué, en zone d'oïl en tout cas, pose de manière extrêmement précise le problème des frontières entre les langues, selon que la distance linguistique est faible, ce qu'on a évoqué, ou selon que la distance linguistique représentée est forte, selon que, effectivement on a aussi des locuteurs et des non locuteurs diglosses. Car quand on parle de diglossie, on fait l'hypothèse qu'il y a des gens qui parlent des langues, et aussi des gens qui ne parlent pas ces langues.

Arlette Bothorel-Witz

Je suis favorable à ce qu'on maintienne le modèle de diglossie. Le problème de la proximité linguistique qui sauve les langues, c'est une idée que je trouve très intéressante, mais il ne faut pas la généraliser. Si on considère ce qui se passe en Allemagne, on a des dialectes et des formes d'allemand, objectivement proches, mais les situations sont extrêmement différentes selon les régions. Le problème aussi, c'est la question de savoir : comment se manifeste cette proximité qui sauve les langues ? Est-ce que ça se manifeste dans les usages, sous la forme de traces, dans le statut symbolique etc. ? Il faudrait déterminer tout ça et poser le problème de la proximité objective par rapport à la proximité subjective. Là aussi, si on compare la Suisse et l'Allemagne : en Suisse alémanique, il y a une proximité bien sûr objective entre l'allemand et les dialectes, mais elle est refusée et c'est ce qui sauve très vraisemblablement les dialectes suisses.

Louis-Jean Calvet

Je voudrais revenir sur ce qu'a dit Jacqueline Billiez, quand elle disait : « moi je reste fidèle au modèle, au concept de diglossie à condition d'en rester à la version de 1959 ». L'ennui c'est qu'il y a quelqu'un qui a : 1) affirmé avec force non pas que c'est un concept mais un élément d'une typologie, et 2) qui a critiqué ceci. C'est Ferguson lui-même. Il a publié en 1991 un article en anglais qui s'appelle « La diglossie revisitée ».

Marielle Rispail

Personnellement j'utilise le concept de diglossie en didactique. Par rapport à la notion de tripolarité, il me semble que souvent les situations que nous avons étudiées dépassent le cadre de deux langues. Il me semble qu'on a pas beaucoup modélisé, dessiné, réfléchi ces rapports entre trois ou plusieurs langues. C'est parce que peut-être ça contrarie notre binarité primaire, politique ou idéologique, et comment articuler ces deux visions ?

Ma remarque c'est par rapport à ce qu'écrit Francis Manzano en liant de manière indissociable *haine de soi*, mépris de la langue, etc. et la réflexion sur les langues régionales. Il me semble que c'est quelque chose d'un peu passé. Mon travail actuel sur les langues régionales, sur la façon dont elles vivent, dont elles sont transmises, me montrent que ce sont souvent des gens qui enseignent, qui font vivre la langue, pour qui ce n'était pas une langue maternelle, ou une langue d'origine, donc qui sont beaucoup moins liés à l'identité qu'avant. Il me semble qu'il y a à repenser, peut-être à laisser tomber en partie l'histoire de la haine de soi et aussi la liaison langue et identité que cela pose.

Dominique Caubet

Quand Jean Michel Eloy dit « la langue arabe » et « l'arabe », pour moi, ça dépend dans quelle langue on parle. Si on parle en arabe, la langue arabe, « al lugha al 'arabiya », c'est le classique. Ou alors on va l'utiliser par contraste, c'est-à-dire, quand quelqu'un parle en français, on lui dit : « parle-moi en arabe », ou « parle-moi en berbère », et on va utiliser le mot « el-'arbiya » en maghrébin uniquement dans ce cas. Sinon, quand on est au sein de l'élément arabe, on va utiliser « ed-darija » qui veut dire « la courante ». « al-'arabiya » (« arabe » en classique) ou la « langue arabe », ce n'est que le classique.

Pour ce qui est de l'idée de la proximité utilisée par Francis Manzano à propos du gallo, on peut la transposer dans les pays du Maghreb. On est sous le toit tranquillisant de l'arabe. C'est un pays arabo-islamique. L'unicité est bien balisée au niveau politique et idéologique et à partir de là, les gens font ce qu'ils veulent avec les langues. Et là l'arabe dialectal fait tout ce qu'il veut, il se mélange, il se mélange avec le français, il fait du théâtre, il fait de la chanson, il fait tout, il pénètre dans les débats télévisés où on serait censé parler autre chose (standard), mais où, évidemment dès qu'on a dit une phrase et demie en classique, on passe au dialectal. On s'aperçoit en fait que le dialectal est partout. Mais il ne faut pas le dire. La proximité dans ce sens-là, c'est si on pose que l'arabe n'est qu'une seule langue, qu'on est un pays arabe, arabo-islamique, donc on est tranquille, on ne se pose plus de question et on fait ce qu'on veut. Alors, par un curieux effet, la négation de l'existence peut avoir des avantages au niveau de la transmission et du développement, parce que, pour l'instant, on n'a pas de problème de disparition ni de transmission, en tous cas pas tout de suite.

Pour ce qui est de l'arabe maghrébin en France, la haine de soi (dont parle Francis Manzano à propos de l'occitan) est très répandue. C'est la langue de la famille, et comme les parents sont analphabètes, on a aussi le complexe d'infériorité par rapport à l'arabe classique (« Nous on ne le parle pas, on ne le comprend pas »). Mais heureusement, de temps en temps, on a l'occasion d'être fier : par exemple, quand on faisait passer le bac, l'épreuve facultative d'arabe dialectal, on avait des réactions comme : « ah, ça s'écrit ! » Et puis : « je le comprends », alors on remarque une fierté. Dans ce cas, l'institution pouvait aider, mais maintenant elle l'a bloqué (l'épreuve facultative d'arabe dialectal au bac a été supprimée par Jack Lang en février 2001). On remarque que la haine de soi est très vivante, parce que c'est la langue de la famille et c'est la culture de la famille

aussi qui est mise en cause, et ça provoque des malaises ou des troubles ; et on voit que les gens cherchent des valorisations ailleurs (je pense à une forme d'islam radical) si ils ne les trouvent pas là, si on ne valorise pas la culture de la famille telle quelle est. Et même si les parents ne savent ni lire ni écrire, ça ne veut pas dire qu'ils sont incultes.

Francis Manzano

Moi je voudrais parler en romaniste qui connaît bien le Maghreb et je voudrais noter deux choses très importantes. Tout d'abord, l'essentiel a été dit par Abdelfattah Nissabouri : c'est la liaison de l'arabe à un système culturel et c'est quelque chose que l'on ne connaît plus dans les langues romanes depuis très longtemps. On a eu ça, avec le latin notamment, mais on ne connaît pas ça, donc on ne sait pas appréhender correctement la situation au Maghreb ou ailleurs. Alors, et vous l'aviez dit tous les deux, Abdelfattah Nissabouri et Dominique Caubet, l'arabe a une unité qui s'impose automatiquement à tout locuteur arabophone. Je veux dire par là que tout locuteur arabophone s'identifie à ce système culturel. Après on sait qu'il existe des variétés, il y a le syrien, le marocain, etc., mais ça c'est de l'ordre du non-dit, du non reconnu plutôt. Les arabophones se reconnaissent automatiquement cette matrice, cette identité commune, ce qui permet, dans le discours, de nier l'arabe dialectal et de nier le berbère.

Je voudrais finir par dire que le système tripolaire marche bien, notamment au Maroc, où le berbère est introduit dans l'école primaire cette rentrée.

Par *paysage linguistique* j'entends précisément la mise en mouvement de ce qui est pétrifié dans la situation linguistique. Le paysage par rapport à tout ça, et là je m'inspire des spécialistes du paysage géographique, ce n'est pas seulement cette image arrêtée. Dans le paysage linguistique on va trouver tous les indices possibles du mouvement, par exemple, tous ces fameux accidents qui sont dus à la diachronie nous montrent bien que la langue telle que nous la vivons aujourd'hui est issue de quelque chose qui est, était là, et probablement d'autres choses sont préparées pour demain.

L'objectif est de trouver cette *linguistique de la complexité*, cette linguistique de la totalité, voilà pourquoi cette sociolinguistique est forcément nourrie en grosse partie par des choses que non seulement les internalistes ont rejeté mais aussi les sociolinguistes, sans faire exprès, notamment les dimensions diachroniques, les dimensions dialectologiques. Tout sociolinguiste sait que la dialectologie est très proche de lui, tout ça est nécessaire dans le paysage d'où le poids de l'ethnolinguistique et des représentations. Forcément, il n'y a pas un débouché automatique de la théorie tripolaire. La montée de la langue anglaise au Maghreb ne débouche sur rien pour l'instant. Parce que la représentation est là, elle existe, et il suffit d'écouter les gens. Et à ce propos, j'ai écrit, il y a quelques années, qu'en Tunisie, c'était le paradoxe des années 90 où la Tunisie était le pays maghrébin le plus francophone (c'est comme ça qu'on le voit très souvent), il était très curieux de voir que c'était des élites francophones qui se réunissaient souvent dans des associations pour la promotion de l'anglais dans le système scolaire.

Donc, cette vision de photographie qui cache quelque chose qui est en dessous mais qui va arriver.

Le deuxième point concerne cette idée de proximité des langues qui garantit leur survie. C'est quelque chose que j'ai observé ici, dans le domaine d'oïl que je ne connaissais pas avant d'arriver à Rennes en 91. Car, issu de Toulouse, j'avais tout un tas d'informations sur l'occitan, sur d'autres langues régionales bien sûr, et pour moi, j'aurais imaginé que cette région était tout simplement une espèce de satellite de français, c'était le français de toute façon. C'était la zone « ethnique » du français, c'est d'ailleurs ce qu'on appelait, dans cette région-là, une « langue ethnique ». Le français est une « langue ethnique » à Rennes ou à Tours mais il n'est plus « langue ethnique » à Clermont-ferrand. Et l'idée qui était défendue à l'époque, chez les enseignants, c'était que les langues bien différentes du français avaient une assise qui leur permettait de résister à la pression du français (le breton, l'occitan). Mais, en venant sur place, et c'est ce que j'ai écrit dans mon article, je me suis rendu compte que, finalement, on a plus de locuteurs patoisants ici en Bretagne qu'il y en a dans d'autres régions, et il suffit de sortir parfois dans les quartiers de Rennes. Ça voudrait dire, peut-être, que ce qui fait la force de langues comme le gallo, c'est qu'elles sont organisées dans un système qui reste diglossique, il y a toujours du A qui produit une hégémonie sur le B, c'est sûr que parler gallo ce n'est pas valorisant, ça l'est dans certaines circonstances, mais pas en général. Jean Le Dû le redisait tout à l'heure : « ou tu sais parler le breton, ou tu sais pas ! ». Il n'y a pas de voie intermédiaire. Et à ce moment-là évidemment, le breton est perdant. Et je crois qu'ils sont d'accords, mes camarades spécialistes du breton, le breton actuellement recule beaucoup plus vite sur le terrain que le gallo.

Dominique Caubet

A propos du terme *diglossie*, je voudrais redire ce que Louis-Jean Calvet avait souligné et rappeler l'idée que le terme, historiquement, a été introduit par J. Psichari comme repoussoir. Cette idée là, je crois qu'il ne faut pas l'oublier. Il faut aussi savoir que dans des cercles autres que celui de la sociolinguistique, c'est la conception historique qui prévaut. Les deux acceptions du terme (intra- et exo-linguale) sont encore utilisées et il peut y avoir des malentendus importants parce qu'il y a des gens qui ne connaissent que l'acception « diglossie intra linguale ». Par ailleurs, il y a une utilisation idéologique sous couvert d'arguments pseudo-linguistiques, parfois, de ce terme, et donc il faut savoir ce qui se passe quand le terme *diglossie* vous est renvoyé comme ça ?! On vous signifie tout simplement que l'arabe ne peut se concevoir que dans sa globalité.

Ce que je voulais dire aussi, c'est que même si on reste dans l'acception intra-linguale du terme, si on rentre dans le jeu des gens qui prétendent qu'il y a une situation diglossique de l'arabe, c'est leur droit ! Comment rendent-ils compte de ceux qui n'ont que la variété basse ? uniquement l'arabe marocain, algérien ou tunisien ? C'est quand même, en France, certainement au moins le cas de 90% des gens. Au Maghreb, l'analphabétisme est officiellement de 50% au Maroc, 35% en Algérie, 25% en Tunisie, mais c'est sûrement beaucoup plus élevé.

Eh bien ce qui se passe, c'est des phénomènes de type, bon, en arabe, on appelle ça la « *hogra* » (terme emprunté à l'algérien). C'est-à-dire la honte, l'humiliation, l'infériorisation. Mais c'est devenu un terme français ! C'est rappeler à tout moment ses insuffisances à quelqu'un, quand on n'a *que ça*, qu'on est en manque. Donc on se sent toujours inférieur, on a soit la *haine de soi*, soit le narcissisme défaillant, etc., au Maghreb comme en France. Et donc on en arrive là, par le biais du purisme (il est très présent), utilisé en couple avec le concept de diglossie au sein d'une seule langue, avec l'idée de l'arabe classique comme variété haute ; je pense qu'il faut se méfier de cette paire infernale, langue unique et diglossie.

REGARDS CROISES SUR LES TEXTES DE L.-J. CALVET ET DE F. MANZANO

Isabelle Pierozak

Si j'essaie de mettre en perspective les deux communications, ce que je retiens de cette matinée, c'est l'idée de mise en question, mise en question soit d'une théorie linguistique, en l'occurrence le chomskisme, soit mise en question d'un concept qui a été et qui est important en sociolinguistique. Et je trouve que ce qui articule les deux interventions de ce matin, c'est cette mise en question. En même temps, si on suit cette logique, je me demande pourquoi on n'élargirait pas cette mise en question. Deux exemples à ce niveau.

D'abord, concernant la marque, « la théorie des cas », je cite à partir du texte de Louis-Jean Calvet, c'est une citation en fait de Chomsky : « Dans la ligne de notre approche générale, nous considérons que le cas est toujours présent abstraitement ». C'est-à-dire qu'en gros même quand il n'est pas là, il est là. On peut rapprocher ce raisonnement directement de la *marque zéro*, qu'on utilise en linguistique, dans diverses théories et à différents niveaux. Alors, bon, moi, ça me parle particulièrement parce que dans mon approche de description syntaxique du français des chats, j'ai eu à me poser ce genre de questions sur les marques, et c'est vrai que, quand je vois ça, en fait, ça déborde le Chomskisme, ça ne concerne pas seulement le Chomskisme mais ça concerne aussi d'autres approches.

Deuxième exemple, en ce qui concerne en particulier la *diglossie intra linguale*, je crois aussi qu'il n'y a pas de raison de la conserver, enfin, je fais référence à la fin du texte de Francis Manzano : « Ce modèle, acceptable quand on observe des macro variétés d'une même langue, diglossie intra linguale », je crois qu'il n'y a pas plus de raisons de la conserver que dans une optique exolinguale. La complexité, c'est le chercheur qui la construit, alors on peut la construire à un niveau exo-, et on peut aussi la construire à un niveau intra-. Par exemple, l'articulation entre oral et écrit en français, on peut la construire de manière complexe et du coup, finalement considérer que le concept de diglossie n'est pas plus adapté à ce niveau là.

Voilà pour l'élargissement de la mise en question, mais en même temps, ce qui m'a frappée aussi ce matin, c'est le côté, « il y a des choses à garder ». Et donc à ce niveau là, la question qui se pose, je pense c'est : « Jusqu'à quel point, en fait, il y a à garder, aussi bien dans l'approche chomskiste qu'en ce qui concerne le concept de diglossie ? et comment on s'y prend en fait ? ». C'est une question que je me pose. Et est-ce que, en fait, pour répondre à ça, il ne faut pas se poser la question des objectifs à avoir ? Si l'objectif, c'est l'intervention, parce qu'il en était aussi question ce matin - et ça va rebondir sur ce que disait Médéric Gasquet-Cyrus aussi - la scientificité, du coup, on ne la considère pas sous le même angle. Donc, là, j'ouvre assez largement sur : « quel objectif on se fixe par rapport à ces descriptions linguistiques qu'on prétend légitimement pouvoir

faire ? ». Si c'est l'intervention, je pense qu'il faut raccrocher ça aux critères de la scientificité.

Philippe Blanchet

Ce que j'ai retiré de ce que j'ai entendu ce matin, c'est quatre points. Donc je les liste dans le désordre de façon très abrupte. Le premier point, Isabelle Pierozak vient d'y faire écho, c'est la nécessité, à chaque fois qu'on réexamine une théorie, de reposer non seulement le problème de la théorie elle-même mais l'ensemble du modèle épistémologique dans lequel elle se situe, y compris, et je crois que c'est une chose que nous avons à faire, à reposer la question de la scientificité. Qu'est-ce qui fait qu'une connaissance produite est scientifique ou ne l'est pas ? Je pense qu'il y a plusieurs types de scientificités et que c'est aussi l'une des choses qui peut distinguer différentes approches linguistiques. J'ai retenu aussi l'appel à intégrer ce qui est intégrable à partir de théories différentes dans une théorie mais à condition que ça soit une théorie intégrée, que ça soit pas du bric et du broc. Parce que j'ai aussi assisté dans des colloques célèbres à des échanges entre des sociolinguistes et des « linguistes-pas-socio » qui croyaient parler de la même chose et qui n'avaient rien à se dire parce qu'ils avaient des paysages en arrière plan qui étaient tellement différents qu'ils ne pouvaient pas être communiqués. Donc je crois aussi qu'il y a des différences qui sont irréductibles. J'ai noté l'importance des terrains d'origine sur la façon dont, les uns et les autres, nous conceptualisons, nous utilisons les terminologies et donc nous organisons les connaissances que nous produisons. Ça a été très clairement dit par beaucoup des intervenants, ça me paraît un point auquel il faut être attentif. Et enfin, pour ce qui relève du problème de la modélisation, qui est quand même un de nos objectifs dans ces deux journées, j'ai par exemple entendu, et je trouve très intéressant, l'idée que reproduire la notion de continuum en deux dimensions, c'est pas satisfaisant et qu'en fin de compte, il faudrait construire un modèle qui serait du coup au moins en trois dimensions pour pouvoir intégrer justement les dimensions complémentaires autre que simplement, comme certains l'ont dit avec plusieurs termes : accro-, basi- ou peu importe.

Médéric Gasquet-Cyrus

Moi aussi, en général, ce que j'ai retenu de ce matin, de l'ensemble des communications, ce qui m'a frappé à la fois dans l'ensemble des textes et particulièrement dans les communications ce matin, c'est la volonté que je ressens nouvelle (en tout cas très très fortement marquée) d'avoir une réflexion théorique globale en sociolinguistique. A savoir que ce que j'ai beaucoup retenu, c'est quelque chose de très fort en sociolinguistique c'est-à-dire une insistance sur la méthodologie. C'est-à-dire là où on est très fort, on a quand même pas mal de choses à apporter, on a apporté déjà, c'est l'appui sur des corpus réels. Là-dessus, je pense qu'il n'y a pas de discussions possibles, la langue on va la chercher là où elle se produit. Mais c'est vrai que, là je reviens à ce qu'a dit Isabelle Pierozak tout à l'heure, j'ai l'impression qu'on a finalement assez peu conceptualisé. Il y a peu de concepts théoriques qui ont été très largement développés en

sociolinguistique jusqu'à peu et la *diglossie* a été largement théorisée justement, comme *l'insécurité linguistique*. Beaucoup de personnes présentes ici ont travaillé dessus, mais je mets ça en parallèle avec la psychologie sociale du langage notamment. Beaucoup de sociolinguistes l'ont ignorée, dans le temps, et on y revient notamment puisqu'on intègre de plus en plus les représentations comme fondamentales à l'étude du système, de la langue comme réintégrée à la description. Et donc, on en parlait hier, en psychologie du langage, il y a tout un arrière plan théorique qui est très fort. On prend en compte l'identité sociale, les attaches, les attitudes, c'est quelque chose de très très solide. En revanche, là où moi et d'autres on est déçu, c'est quand finalement le résultat, c'est une expérimentation en laboratoire qui tombe un petit peu à plat.

Mais je veux dire cette volonté générale que je retrouve aujourd'hui, j'ai l'impression qu'elle est en train de rattraper un petit peu ce retard théorique qu'on a pu nous reprocher aussi en nous disant, c'est moi qui l'ai entendu, « les sociolinguistiques font de la description mais ils ne sont pas capables de prendre notamment de la distance, de l'analyse, pour voir du long terme, etc. ». Et donc dans les articles de Philippe Blanchet, de Didier de Robillard, de Jean-Michel Eloy aussi, etc., on a vraiment des cadres de recherche qui sont cohérents, qui s'articulent dans une enveloppe qui permet d'avoir une vision globale, une perspective théorique et ce que je trouve intéressant c'est qu'ils marquent aussi un petit peu une rupture. Philippe Blanchet vient de dire qu'on a des désaccords majeurs avec certains linguistes, des fois on a rien à se dire : moi, je crois que c'est vrai et donc, j'ai bien pris note de ce qu'a dit Lambert-Félix Prudent tout à l'heure, c'est vrai que je ne vais pas jeter le bébé avec l'eau du bain, mais il y a quand même des points sur lesquels on ne peut pas discuter. Vouloir intégrer certaines choses, notamment si je prends des exemples en syntaxe, une phrase « ça se dit, ça se dit pas, c'est grammatical, c'est pas grammatical », on ne peut pas ! Je crois qu'on est à un point où on peut dire : là on est à une rupture. On va la garder maintenant, on va cesser peut-être de concéder du terrain et de dire « d'accord, oui mais, on va intégrer ici et là ». On a des divergences profondes avec certains courants des sciences du langage. Je crois qu'il faut peut-être qu'on les assume, en tout cas, c'est un petit peu ce que j'attends d'ici, c'est qu'on me dise : « Oui, il y a des ruptures profondes et on les assume et on n'est pas seuls. ».

Jean-Michel Eloy

Moi, ce que je voudrais dire c'est un ensemble, peut-être explicatif par rapport à une partie de la discussion et peut-être tout simplement une piste parmi d'autres. C'est à propos des catégorisations, ou bien comme disait Francis tout à l'heure en parlant de la lisière dans le paysage digital, « la lisière a un sens ». En même temps, la lisière, elle n'est pas délimitable, clairement, or, elle a un sens. Ce qui fait la jonction, c'est qu'avec cette idée de sens, on est dans l'idée d'une sémiologie des objets que sont les langues et on n'est plus dans les langues. Je veux dire que c'est une dimension qui me semble avoir un côté explicatif : pourquoi est-ce qu'on fait des langues, des choses délimitées outrageusement ? Dans la réalité, on n'a pas des objets aussi nets que ça et c'est tout simplement

que dans un autre système à savoir, un système de sémiologie, les langues comme signes sociaux, on a besoin d'avoir ces objets « disposables » et manipulables. Donc l'idée d'un système d'un degré supérieur à celui du plan linguistique proprement dit.

Louis-Jean Calvet

Trois petites choses. D'abord sur le fonctionnement et il vaut mieux le dire maintenant que demain soir, je suis frappé par le silence des doctorants mis à part deux d'entre eux mais l'un est communicant et l'autre est dans l'organisation. Tu (à Philippe Blanchet) disais « que tout le monde parle ! » et j'ai pas entendu un doctorant parler ce matin. Deuxième chose, Jean-Michel Eloy disait, « on devrait, évaluer le Chomskisme en tant que production d'un certain état de la société américaine ». Or, ce qui me frappe, c'est que la notion de diglossie elle, est tout à fait évaluable dans ces termes-là. Ça vient juste au moment des décolonisations. Et c'est venu à point pour justifier une situation de domination, pour déculpabiliser, c'était normal que l'anglais, le français, le portugais, en Afrique par exemple, dominant les langues africaines puisque que ça s'appelait *diglossie*, en gros. Et après, ça a joué pour les langues régionales en France, en Europe mais d'abord dans les colonies. La troisième chose, c'est le va-et-vient, on y a fait un peu allusion, entre les gens de terrain, enfin, les gens qui ont un terrain et la volonté de modélisation, de théorisation qui doit nous faire réfléchir un peu sur le statut du terrain dans l'entreprise qu'on a ici. Comment utiliser le terrain et comment ne pas être prisonnier ? Par exemple, j'ai été très frappé du fait, parce que depuis quelques temps je travaille beaucoup sur l'Egypte, très frappé par le fait que lorsqu'on parlait de l'arabe, on parlait du Maghreb... et non pas de l'arabe.

Dominique Caubet

Ah oui, complètement !

Didier de Robillard

Je voudrais résumer mon point de vue très vite. Il y a pas mal de choses à dire, je crois, sur la question de comment articuler ce qu'on fait avec ce que font les autres linguistes, donc je ne rentre pas dans les détails mais j'aimerais résumer juste deux points de vue. Une chose, c'est que depuis ce matin, on parle uniquement de notre légitimité universitaire. Il y a d'autres lieux de légitimation, dont l'intervention sur le terrain. Si nous réussissons des opérations sur le terrain, je crois qu'on nous respectera mieux. Il y a beaucoup de professions qui se sont fait respecter par le fait qu'elles arrivaient à réaliser des opérations sur le terrain et l'université les a intégrées après. Et une autre chose, c'est la question du *sommaire*. C'est peut-être un adjectif malheureux que j'ai eu, pour moi, c'était clair que quand je disais « sommaire », c'était un retournement du stigmaté, c'était *sommaire* comme disent « les autres ». Et l'idée, c'est que dans tout le maquis de considérations byzantines dont Louis-Jean Calvet a parlé, nous devons faire un tri là-dedans et garder l'essentiel, et souvent l'essentiel quand on y

réfléchit, c'est pas grand-chose ! Il y a parfois vraiment très peu de choses qui différentient les théories entre elles. Ça nous permettrait de mettre en œuvre des approches, en évitant d'importer en même temps des présupposés qui sont étrangers à notre point de vue. Par exemple, quand on fait de la phonologie, on se place à peu près inévitablement dans une linguistique qui donne la priorité à la communication au sens banal. Et on oublie le reste, facteurs identitaires, etc., que nous voudrions faire apparaître, parce que les paires minimales sont basées sur un critère qui est celui du sens dans son acception la plus banale. C'est un point auquel nous devons être attentifs, il me semble.

Claudine Moïse

Je voudrais juste répondre à Louis-Jean Calvet, sous forme un peu de boutade, je trouve que tu as là un grand sujet sociolinguistique et surtout de sociolinguistique de discours. Comment les prises de parole qui se déroulent ici rendent compte finalement d'un certain ordre social. Et il y a sans doute une parole qui est plus légitime qu'une autre et c'est peut-être plus difficile de prendre là la parole en tant que doctorant, femme, dialectologue ! (*Rires*)

Marielle Rispaïl

Un petit détail qui m'est apparu. Isabelle Pierozak disait tout à l'heure « on se demande s'il faut garder, rejeter telle ou telle chose ». Moi j'ai vu autrement les discussions de ce matin tant autour de Chomsky que du terme de *diglossie*, que du mot, pour ne pas dire « notion » ou « concept ». C'est que, en discutant cela, on se posait en termes synchroniques, c'est-à-dire ici et maintenant, la question « de quoi avons-nous besoin ? Est-ce qu'on se sert de telle ou telle chose ? ». Mais moi, ce qui m'intéresse en fait, et c'est un peu Louis-Jean Calvet à Grenoble (colloque de 2002) qui avait initié ça, c'est de donner une historicité à notre discipline, une histoire : par quoi sommes-nous passés et, dans ce sens-là, la question n'est plus « qu'est-ce qu'on garde, qu'est-ce qu'on garde pas ? » mais « qu'est-ce qui nous a fondés ? Qu'est-ce qui a permis qu'on suive un itinéraire en tant que communauté scientifique ? ». Et à ce moment-là, tous les concepts ont leur place évidemment avec leur histoire à eux mais aussi dans l'histoire du concept de la discipline et entre guillemets, tous les « pères fondateurs » eux aussi ont leur place. Et cette notion historique diachronique, elle me paraît importante à souligner, parce qu'elle est là je crois dans nos débats et depuis un petit moment, depuis un ou deux ans.

Cécile Jahan

C'est juste, très très bref, en réponse à Monsieur Calvet, la prise de parole discrète des doctorants tient du fait que, comme vous l'avez dit, la discipline n'est pas beaucoup représentée dans les universités. C'est-à-dire, je parle notamment pour Strasbourg que je connais bien, je ne connais pas la situation dans les autres universités, mais il n'existe pas à Strasbourg de DEUG de sociolinguistique, de Licence, de Maîtrise, et on est formé à cette discipline assez tard. Donc notre formation, elle est courte, elle est brève, et par conséquent, le savoir et les

connaissances sont beaucoup plus minimes et minces que le savoir de gens qui travaillent depuis plusieurs années sur cette discipline-là. Donc c'est peut-être pour ça que la prise de parole est discrète, il y a plus de risques de dire des choses fausses ou erronées.

Nathalie Binisti

Moi, je me demande « sommes-nous en mesure de trouver des modèles intégrant l'analyse interne d'une façon sociolinguistique ? » si on peut dire comme ça. Et ça, c'est vraiment une question que je me pose maintenant. Est-ce que, aujourd'hui, nous sommes en mesure de trouver ces modèles-là ? Et est-ce que c'est pas finalement dans l'articulation entre pratique et représentation que ça se passe en fait ? Dans la description du parler marseillais entreprise avec Médéric Gasquet-Cyrus, on a fait une tentative, mais c'est vrai qu'on a pas encore vraiment trouvé de solution. Qu'est-ce qu'une description sociolinguistique vraiment ? Intégrer, mettre en regard des pratiques et des représentations, et pas étudier d'un côté les représentations et de l'autre les pratiques ? Ça c'est une vraie question que je me pose. Et je me pose aussi la question de l'objet de la sociolinguistique, je pense qu'on va y revenir demain, mais on en parlait hier aussi avec le groupe de doctorants, c'était vers quatre heures du matin, donc... mais on disait que, pour reprendre le « Que sais-je ? » de Louis-Jean Calvet sur la sociolinguistique, « l'objet de la sociolinguistique est la communauté sociale sous son aspect linguistique ». Alors moi, je me demande : est-ce que l'objet, c'est la communauté sociale sous son aspect linguistique ou le linguistique sous son aspect social ? Finalement, on a un objet commun avec les autres linguistes, c'est la langue ? C'est pas aussi clair que ça pour moi ! Mais par rapport à ce qu'on disait, est-ce qu'on est en rupture ou en continuité ?

Médéric Gasquet-Cyrus

Les deux !

Nathalie Binisti

Oui mais, finalement j'ai du mal à voir ça. Quel est mon objet ? Est-ce que c'est vraiment la part linguistique ou, enfin, la langue ? La communauté sociale ? J'ai du mal à me situer.

Alban Cornillet

Je voudrais rajouter une couche par rapport à ce que vient de dire Nathalie. La question de l'objet, moi, dans mes relations avec « les gens », j'ai l'habitude d'expliquer ce que c'est que mon travail en disant que je regarde les pratiques et les usages langagiers. Et du coup... enfin, je pensais à ça ce matin, par rapport à ce qui a été évoqué par rapport au Chomskisme mais sans oser rompre avec certaines approches et plus particulièrement l'approche du langage comme quelque chose qui fondamentalement sert à signifier ou à communiquer. Et en tant que sociolinguiste s'occupant des usages et des pratiques, c'est quelque chose qui moi, me tараude de plus en plus. Oui, on a ajouté d'autres perspectives à la

signification ou à la communication mais toujours, enfin, de mon humble point de vue de chercheur débutant, toujours en se mettant sous l'égide ou sous cette grande bannière, de « c'est fondamentalement de la signification, c'est fondamentalement de la communication », et dans un second temps, ou bien alors seulement au niveau symbolique, de l'identitaire ou des choses comme ça. Donc là, c'est un petit peu un pari que je propose : est-ce qu'on serait pas capables de revoir aussi cette chose, cette approche du langage ? Quand Chomsky distingue, comme vous le signaliez tout à l'heure, la science d'un côté qui décrit et puis la politique de l'autre qui agit. Est-ce que c'est une position de linguiste qui distingue la description de l'action ? Est-ce qu'en tant que praticien s'intéressant aux pratiques, on ne pourrait pas aussi faire un pas en arrière et lâcher ce présumé et dire, considérer d'abord et avant tout, que le langage agit, le langage crée, construit et que ce serait que accessoirement ou dans un second temps qu'il signifie ? Mais d'abord se mettre sous la bannière de l'action, y compris dans notre posture de linguiste, c'est-à-dire on ne serait pas seulement des descripteurs mais aussi et d'abord des agents sociopolitiques ou des acteurs sociopolitiques. Donc voilà un peu, brut de décoffrage, ce que je voulais soulever sur la problématique de l'objet et du regard porté sur l'objet.

Claude Caïtucoli

Pour régler le problème posé par Gasquet-Cyrus : « comment étudier les pratiques du marseillais en sociolinguiste, et faire de la description malgré tout ? » : une fois qu'on a pris conscience, en sociolinguiste, que la description que fait un sociolinguiste des pratiques, c'est rien d'autre qu'un type de représentation, c'est-à-dire c'est une représentation scientifique, académique, qu'il y a par ailleurs des représentations institutionnelles, par ailleurs des représentations ordinaires, non autorisées mais qui agissent aussi, faire une description linguistique, linguistique comme nous l'entendons, c'est précisément ne plus privilégier un type de représentation sur les autres mais réfléchir justement à la façon dont ces représentations interagissent. A partir de ce moment là, tout devient clair en théorie !

Thierry BULOT
Université Rennes 2 Haute Bretagne
EA ERELLIF 3207
Centre de Recherche sur la
Diversité Linguistique de la Francophonie
thierry.bulot@free.fr

MATRICE DISCURSIVE ET CONFINEMENT DES LANGUES : POUR UN MODELE DE L'URBANITE

□ L'objet de ce texte est de rappeler la nécessité de d'abord problématiser le terrain urbain dans ses rapports non seulement à la langue et aux langues mais aussi aux discours, de réaffirmer l'importance de conceptualiser la spatialité socio-langagière dans la mesure où la ville n'est pas uniquement un fait démographique ou géographique mais est d'évidence un phénomène qui relève du culturel, du social. Et, surtout, il propose de confronter les théories sociologiques sous-jacentes posant l'urbanité comme un vecteur de transformation, d'innovation et de dynamisme¹, avec une théorisation analytique du fonctionnement urbain (Laborit, 1971) rapporté à l'urbanité langagière.

Une telle confrontation inscrit dans la problématisation de l'urbanité l'exigence méthodologique de considérer comme digne de questionnement intellectuel et scientifique, toute donnée, tout fait, tout discours, autrement dit tout facteur déterminant l'objet de recherche et, partant, le *modèle de ville*² dominant. La pensée de Laborit (1971) met à disposition peut-être cela : rappeler le dynamisme inhérent d'un modèle sans lequel celui-ci flirte inconsciemment avec le dogmatisme voire la dominance.

¹ Ce propos est nécessairement polémique ; en géographie sociale (Séchet, 2002), la ville est également envisagée comme un espace favorisant l'exclusion et aggravant les phénomènes de minoration sociale, notamment chez les populations les plus fragiles. Les théories « sous-jacentes » que je cite sont celles qui me semblent, en tendance, être implicites dans les approches sociolinguistiques de la ville.

² C'est le sens global de la réflexion de Gregory Bateson (1980) sur la « souplesse » des systèmes urbains sans laquelle ceux-ci n'acceptent plus les changements.

□ DÉFINIR LA VILLE OU LA PART DU LION

Si l'on admet que tout sociolinguiste fait cas de ses propres représentations pour analyser la langue et ses usages divers, il importe de prendre également en compte ses propres représentations quant à la ville ; autrement dit, penser une sociolinguistique urbaine implique certes un engagement scientifique quant à une théorie de la langue mise en rapport avec une théorie sociale mais encore à un positionnement quant à une théorie –disons dès lors et pour l'instant – de l'*urbanité* qui ne peut rester au niveau et sur le principe d'une seule opinion savante. Pourtant, et cela est peut-être issu de la genèse même de la sociolinguistique, les recherches sur ce terrain s'appuient au final sur des propositions théoriques menant à le considérer soit comme un « déjà-là » (c'est-à-dire sans questionner la prégnance du terrain mais en admettant qu'il est une variable nécessaire et *a priori*) soit comme un « devant-être-là », comme un élément indispensable³ de la recherche (mais sans que soit analysé le dynamisme interne à ce facteur pour en comprendre les effets probables sur les structures socio-langagières), comme l'un des facteurs *a posteriori* de l'hétérogénéité langagière et de la diversité linguistique.

Or, dans l'état actuel des recherches⁴, les références en la matière sont presque exclusivement tournées vers l'École de Chicago ou ses épigones. On ne peut certes pas nier l'importance méthodologique (Winkin, 1994) et la constance théorique de cette approche, mais tout bien considéré, elle doit être pensée comme non seulement datée (ce qui revient à énoncer une évidence : les modèles et les réflexions en relevant sont tous construits sur ce constat et prêtent le flanc à de telles critiques) mais sans doute encore (et surtout) située. En effet, les dynamique(s) et culture(s) urbaines souvent reprises, commentées (et particulièrement en sociolinguistique) sont celles posées dans un contexte socio-historique donné ; en d'autres mots, comme toute conceptualisation issue d'un terrain spécifique, ces travaux n'échappent pas à l'ethnocentrisme et à une nécessaire prise de distance dès lors que l'on souhaite répercuter (on va dire transposer) *et* un cadre théorico-pratique (considérer la ville comme un laboratoire, c'est-à-dire comme un espace que le chercheur pose métaphoriquement comme clos... selon des hypothèses qui sont autant de représentations sociales inférées) *et* un cadre théorico-méthodologique (considérer que le recueil de données doit s'effectuer selon des approches posées comme opératoires, parce qu'oscillant entre une heuristique restreinte aux seuls faits observés et une pratique d'extraction des données élaborées pour d'autres objets de recherche moins contraignants). Cela pose de fait beaucoup de questions dont

³ Certes Louis-Jean Calvet (1994 : 16) a posé qu'il était primordial de vouloir cerner « ...l'effet de la ville sur la langue et sur les rapports entre les langues », et, très récemment (Calvet, 2002), a fait fort justement état des conditions socio-historiques menant à de telles recherches sur l'urbain ; Lorenza Mondada (2000 : 72) ne dit finalement pas autre chose en tentant à son tour de définir une sociolinguistique urbaine autour des rapports complexes entre formes urbaines « structurantes » et pratiques langagières.

⁴ Voir la synthèse faite par Médéric Gasquet-Cyrus (2002).

au moins celles-ci : les catégories de l'urbanité valant pour les villes de culture nord-occidentales⁵ valent-elles pour tous les types de villes ? L'adéquation possible entre des structures spatiales pourtant éloignées pose-t-elle que toutes les cultures urbaines sont identiques ou pour le moins renvoient à un même modèle dont on ne devrait mesurer que les variantes ? quelle est (ou peut être) la part de l'idéologie dans les méthodologies constatatives de l'urbanisation linguistique pour autant que s'il ne souhaite pas se questionner sur les modalités mêmes de son questionnement social, le chercheur n'échappe alors plus à son seul avenir d'intellectuel organique (Gramsci, 1975) ?

Définir la ville contemporaine est certes nécessaire, mais travailler constamment à la conceptualisation *ad hoc* me paraît plus indispensable encore. Peut-on en effet poser l'urbanisation pour en constater les seuls effets langagiers ? Peut-on concevoir l'effet normatif des pôles urbains sur les langues sans en interroger l'organisation ? Peut-on constater le mouvement dialectique entre les structures socio-spatiales et les discours tenus sur les langues et leurs variétés sans réduire la complexité des relations sociales à sa part congrue ? On peut certes rétorquer qu'il est là question d'autres champs disciplinaires mais mon avis est qu'il est essentiel de tenter de s'extraire de la *matrice discursive* que l'on peut être amené à travailler : sans quoi conceptualiser *l'urbanité langagière* revient (ou reviendrait) alors à produire une intelligibilité au seul service de la dominance sans autre alternative.

L'approche que je propose n'échappe certes pas à ces critiques. Là où par exemple d'aucuns s'attachent au multilinguisme urbain, je pose l'analyse d'une co-variance entre l'espace et la stratification sociolinguistique, entre les différents éléments d'une spatialité urbaine (Bulot, 2002) où ce qui est central (*i.e.* sans vouloir faire prévaloir que cette démarche est plus adéquate que celles qui s'attachent strictement aux langues) est le discours tenu sur les langues identifiées, localisées, sur les langues et variétés attribuées à des espaces, des territoires et des lieux urbains⁶. Pour ce faire (j'évoquais ces termes précédemment), est distinguée, à l'instar d'une urbanité essentiellement urbaine⁷ marquée par la culture du même ordre, une *urbanité langagière* fonctionnellement empreinte du rapport aux langues représentées ou effectivement présentes dans l'espace urbain. Le terme même intègre dans le rapport à l'organisation socio-cognitive de l'espace de ville non seulement les pratiques linguistiques elles-mêmes mais aussi les pratiques

⁵ Et dans cette même catégorie, chaque cas d'espèce : il n'est qu'à considérer, par exemple, la façon de conceptualiser voire de concevoir le centre-ville d'une ville européenne avec une ville nord-américaine (Ghorra-Gobin, 1998).

⁶ J'emploie ici le terme urbain dans un sens générique ; de fait, j'ai différencié pour la sociolinguistique urbaine (Bulot, 2002) trois types d'espaces renvoyant à des niveaux de pratiques et de représentations distincts : les espaces citadin, urbain et urbanisé, respectivement marqués par la chorotaxie, par les usages choronymiques situés en langue et en acte et enfin par la mise en mots des tensions socio-spatiales.

⁷ Cet apparent pléonasmie réfère à l'idée que a) dans un paradigme descriptif faisant valoir que l'ensemble des divers attributs spécifiant un espace socio-géographique dénommé « ville » (ce que l'on nomme ici l'urbanité) b) la seule dénomination des lieux, des espaces ou d'une quelconque partie d'une aire donnée concourrait à rendre compte d'un usage unique dudit espace.

discursives et notamment les attitudes linguistiques (celles rapportées à la structure de la langue) et langagières (celles liées à l'usage de la structure linguistique). Le terme « matrice discursive » fait état d'un aspect fondamental de la culture urbaine : l'inscription des discours dans des liens réciproques de détermination des régularités structurelles avec notamment la représentation (dominante ou non) de l'espace et l'organisation du travail (Castells, 1981) ; mais tout autant de la spécificité et du dynamisme intrinsèque des pratiques langagières urbanisées dans un espace de ville moderne où est survalorisée la mobilité spatiale (Rémy, Voyé, 1992), voire spatio-linguistique. Inscrites dans une quasi-dichotomie entre l'espace vécu et l'espace perçu, les variétés et langues décrites, discursivisées dans un espace urbanisé sont l'une des dimensions remarquables de la réalité urbaine puisque ce qui est dit par des locuteurs qui se rencontrent ou non, se côtoient ou non, sur eux-mêmes ou sur autrui est évidemment à mettre en relation avec les changements et tensions sociaux en œuvre. Dans tous les cas, la ville est une entité pour le moins discursive combinant la dimension perçue comme immuable du structurel, du linguistique, du spatial objectivé et de la dimension proprement dynamique des relations sociales de tous ordres, du langagier, de l'usage et des perceptions situées de la spatialité⁸. Mais est-ce « seulement » cela, une ville ?

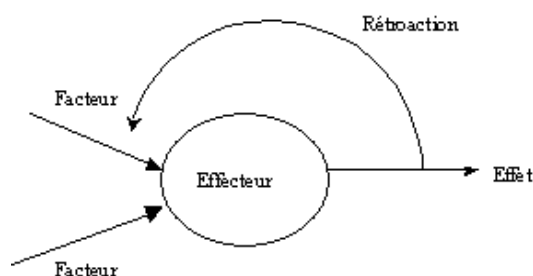
□ DEFINIR LA VILLE : LA PART DE L'EFFECTEUR

Pour circonscrire la ville, Henri Laborit (1971) raisonne essentiellement de la modélisation cybernétique⁹ du système (Ibid. : 14) appliqué au vivant. Il pose qu'un effecteur (un mécanisme donné) déterminé par un ensemble de facteurs (les conditions nécessaires au fonctionnement de l'effecteur) produit un certain effet ; l'effet lui-même est capable d'agir sur l'un (au moins) des facteurs (qui deviennent alors fonction de l'effet restant fonction du même facteur) pour engager alors une autorégulation voire une autocorrection (Figure 1). L'intérêt d'un tel modèle réside dans à la fois la distinction entre un effecteur en « constance » et un effecteur en « tendance » ; dans le premier cas, le but de l'effecteur est une valeur à atteindre ou à maintenir et, dans le second cas, de permettre une valeur maximale de l'effet. Plus intéressant encore, l'effecteur en constance est réglé s'il est soumis à une rétroaction de signe inverse de celui du facteur mais *dérégulé* s'il s'agit du contraire.

⁸ La spatialité urbaine résulte d'un double mouvement de projection : les traits locatifs produits en discours sur les espaces sociaux et les traits spatiaux discursivisés sur les lieux (Bulot, 2002).

⁹ Henri Laborit définit la cybernétique comme l'étude de la dynamique des systèmes (Ibid. : 16).

Figure 1



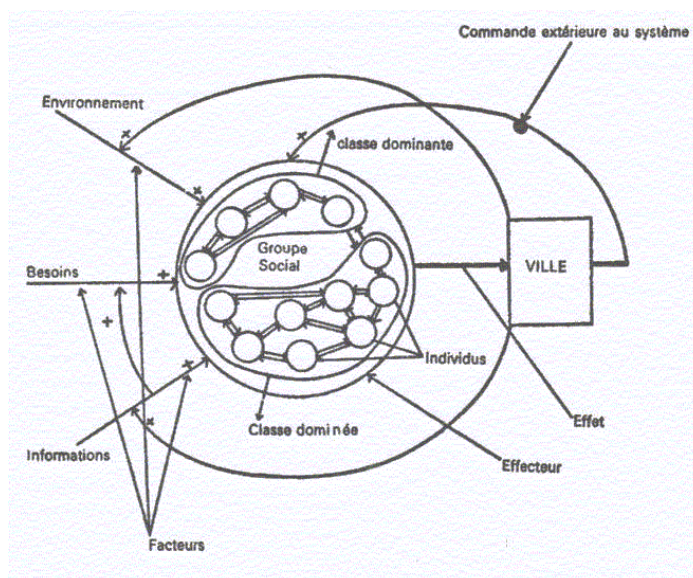
L'effecteur en tendance demeurera réglé par une rétroaction de même signe que celui du facteur sur lequel elle agit. Henri Laborit explique par ailleurs (il le démontrera par la suite) que nécessairement l'influence de l'effet sur le facteur se fait avec un certain retard (l'hystérésis) et que corollairement la correction apportée par l'effet au facteur à travers l'effecteur se fait avec un certain retard (le retard d'efficacité) ; l'inscription du système dans la temporalité au travers de ces deux notions permet théoriquement de comprendre pourquoi le dit système perdure quand bien même les valeurs des effets interagissent avec celles des facteurs. Cette modélisation est incomplète sans la notion de *servo-mécanisme*. Elle signifie que l'effet peut avoir une valeur de commande dépendant d'un *système extérieur* (c'est-à-dire extérieur au système « facteurs-effecteur-effet-rétroaction » mais qui peut lui-même être système) et intervenant sur la rétroaction pour contrôler à terme la cohésion de l'effecteur avec les autres niveaux d'organisation dans lesquels il s'inscrit¹⁰, sachant que tout effecteur s'inscrit dans une *finalité*, c'est-à-dire qu'il existe en fonction d'un but à atteindre, ce pourquoi il a été construit.

Je n'entre pas dans le détail de l'argumentation de Henri Laborit sur l'écologie humaine et sur ce que cela sous-tend dans son approche de la ville, mais il faut néanmoins retenir qu'il pose (par rapport à son appréhension raisonnée de la structure du vivant) que la finalité d'un groupe humain n'est pas de construire/produire une ville mais de maintenir sa propre structure et qu'alors la ville n'est qu'un des outils pour réaliser cette finalité ; c'est là l'occasion de commencer à développer (pour la sociolinguistique) la « structure paradigmatique » du champ : l'urbanisation sous toutes ses formes n'est pas une nécessité pour autant qu'on en comprenne les effets et facteurs ; et si la finalité de l'effecteur « urbanisation » était de contribuer à renforcer la minoration sociale, il faudrait alors être à même de saisir et d'analyser pourquoi les faits de convergence linguistique (Lodge, 2001) sont si perceptibles et productifs dans les villes. Henri Laborit montre en effet (Figure 2) que lorsque la ville devient effecteur en agissant sur la structure du groupe humain, celui-ci devient facteur de la ville ; dans un apparent paradoxe que le modèle met à jour, c'est la structure de la ville qui va finir par agir sur la structuration du groupe humain quand

¹⁰ En d'autres mots, que tout système est entropique.

initialement elle demeurait un effet du dit groupe. Il fait valoir que « une rétroaction positive, augmentant la valeur d'un facteur à partir de l'accroissement de celle de l'effet d'un effecteur, aboutit à la rupture du système » (Ibid. : 23) et que de la sorte l'urbanisation (qui agit alors comme un servo-mécanisme de la rétroaction entre la ville-effet et le groupe social-effecteur) va s'effectuer en tendance déréglée, va se construire sur la recherche d'un effet maximal certes complexe mais pas nécessairement pertinent pour le groupe humain.

Figure 2



Ceci posé, une telle modélisation permet de ré-interroger au moins deux conceptualisations en sociolinguistique urbaine :

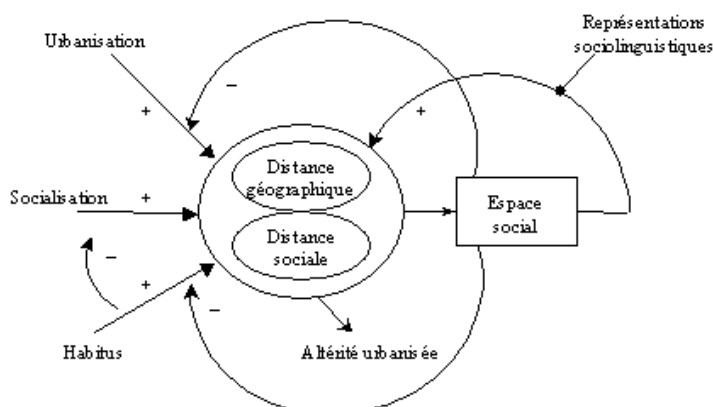
1. le rapport des représentations sociolinguistiques de l'urbanité en tant qu'espace énonciatif¹¹ avec la production de la ville en tant qu'espace social communautaire (Figure 3) et,
2. la territorialisation dans ses corrélations avec la matrice discursive et la diversité linguistique (Figure 4).

¹¹ Il s'agit d'admettre que ce qui est dit de la ville constitue un pan indispensable de sa matérialité.

■ Le dérèglement de la distance

La distance (Figure 3) en tant qu'effecteur initialement anthropologique (Paul-Lévy et Segaud, 1983) peut ainsi être considérée comme le mécanisme ayant pour but de permettre l'établissement d'une altérité urbanisée qui assure entre autres la gestion de l'identification et de la différenciation des locuteurs de l'espace évalué et décrit. Elle est déterminée (Bulot, 2001a) par trois facteurs : *l'urbanisation* pour faire état des contingences liées à la culture urbaine, la *socialisation* pour exprimer le jeu complexe des tensions sociales mises en mots et *l'habitus* pour rendre compte des rapports de dominance spécifique. Et (en tant qu'effet) elle agit sur la distance : confrontée aux représentations sociolinguistiques (qui tiennent alors lieu de servo-mécanisme), elle introduit la confusion entre la distance géographique alors mise en mots pour couvrir la réelle volonté de distance sociale d'une population donnée.

Figure 3



En d'autres mots, là où la discrimination nécessaire¹² entre les individus et les groupes se trouve urbanisée, elle devient une ségrégation qui, instrumentalisée, justifie en retour les discours et les pratiques de mise à distance. Tout en étant commun, l'espace social ainsi dérégulé (car il agit non seulement dans le même sens que les facteurs mais encore sur l'effecteur), produit du non-communautaire, de l'exclusion « groupale » quand sa vocation première (ce que les discours dominants construisent) est de rendre possible et intelligible les attributs fondamentaux de chacun de ses membres.

¹² Je reprends là les travaux de Véronique de Rudder (1995) analysant les effets complexes des processus ségrégatifs et discriminants. Après elle, il convient de distinguer la mise en place de frontières, d'aires, de territoires (la ségrégation) et leur polarisation sociale respective (la discrimination).

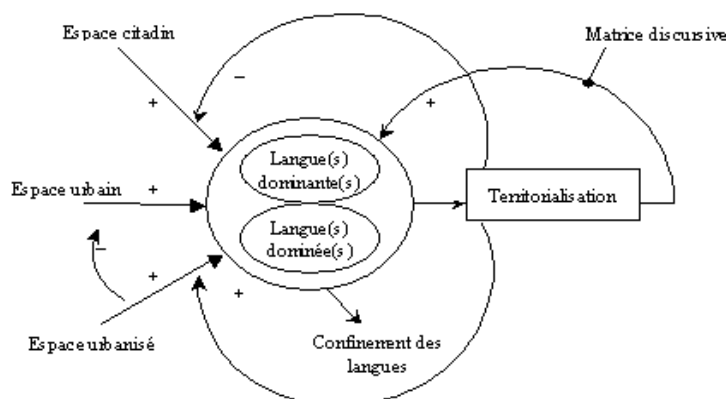
■ La territorialisation linguistique : brassage et confinement des langues

Est-ce s'engager dans une démarche constructiviste que de considérer que le « brassage des langues » évidemment observable dans les villes est la notion clé pour définir les contacts de langues tels que l'urbanisation semble les magnifier, sinon les favoriser ? Je ne saurais répondre à ma propre question et le débat reste engagé ; il ne s'agit pas de contester que l'urbanisation est au cœur des dynamiques socio-langagières actuelles mais de poser qu'une réflexion sur l'interdépendance relative des structures linguistiques et spatiales implique de poser théoriquement la question de la finitude et de ses effets. Le terme « brassage » relève d'une structure ouverte, dynamique, voire dynamisante ; est-ce toujours et nécessairement ainsi ? Il me semble que dans un contexte multilingue ou réputé monolingue, le terme « brassage » et son corollaire « contact de langues » ne laissent pas assez la place aux rapports hiérarchiques entre langues ; à côté de cela le terme « diglossie », qui permettrait de considérer la hiérarchisation des espaces corrélés aux langues et/ou aux parlers, évacue la dynamique créative entre les langues en présence.

La ville, en tant qu'elle « ...représente un des moyens utilisés par un organisme social pour contrôler et maintenir sa structure » (Laborit 1971 : 27), a nécessairement pour objet de contrôler la dynamique des langues ; c'est pourquoi je propose d'utiliser le terme de *confinement*¹³ *linguistique* (Figure 4) pour signifier les cas où la mise en mots des contacts de langues a pour objet de renforcer la minoration sociale tout en assurant à chacun des systèmes en contact - tant spatiaux que sociolinguistiques - une part identitaire, identificatoire et donc perçue comme une catégorisation somme toute positive ; cette part relative à l'identité est produite dans une *logique territoriale* relevant du discours et hésitant entre l'élargissement de l'espace communautaire à la totalité de la ville d'une part et son articulation aux pratiques ségrégatives d'autre part.

¹³ Dans l'acception de Laborit (1971 : 101), le confinement est strictement synonyme d'urbanisation : « L'agressivité ne s'est teintée d'affectivité chez l'Homme et n'a pris le sens commun qui lui est attribué que du fait de l'URBANISATION, c'est-à-dire du confinement. ».

Figure 4



Le confinement linguistique est dès lors un des effets de l'urbanisation, le caractère « *glossofuge* »¹⁴ d'une territorialisation marquée par une culture urbaine où les discours sur les langues, les parlures, les parlers de tous ordres ont pour objet de nier la diversité linguistique quand bien même c'est elle qui la rend si spectaculaire et qui semble la porter.

□ CONCLUSION

À un moment où la sociolinguistique investit le terrain urbain et tente non seulement de le décrire (ce qu'elle a sans doute déjà beaucoup fait) mais aussi de le problématiser en devenant pour une part *urbaine* (Gasquet-Cyrus, 2002 ; Bulot, 2001b), toute l'attention doit être portée à l'explicitation des catégories scientifiques en œuvre¹⁵, à la distinction raisonnée et raisonnable de la part idéologique – donc manifeste et discursive - d'une telle approche.

Le recours à des modèles extérieurs à la discipline fondatrice n'a, de fait, pas d'autres fins que de permettre, par un questionnement sur la modélisation du terrain (Figures 3 et 4), l'émergence de concepts certes opérants en l'état mais surtout, comme les modèles dont ils sont issus, *explicites* et *falsifiables*. Toute l'ambiguïté des modèles demeure : ils assument à la fois une part *cognitive* essentielle parce qu'ils assurent une *re-présentation* (entre autres graphique) opératoire dont la force est de paraître synthétique et non ambiguë ; et à la fois (et sans doute par ailleurs) ils possèdent une part *normative* presque consubstantielle

¹⁴ Je construis ce terme en reprenant Hall (1971 : 214) qui propose « sociofuge » pour dire que « Les villes (...) séparent les individus et les aliènent les uns aux autres » ; le terme *glossofuge* relève sur ce même propos d'une hypothèse selon laquelle, dans un processus apparemment inverse et unifiant, les structures socio-spatiales mises en mots sépareraient les individus et les groupes sociaux en les aliénant les uns aux autres d'un point de vue socio-langagier.

¹⁵ Y compris celles que l'on transpose d'une ville à une autre, d'une urbanité langagière à une autre...

dans la mesure où, parce qu'elles deviennent implicites, les nécessaires normes, qui les constituent et en assurent la complétude, la cohérence et la non redondance, semblent alors émaner du réel objectif, idéalement représenté.

Il y a de fait une nouvelle question urbaine (Donzelot, 1999) sur laquelle on ne peut pas faire l'impasse¹⁶ et qui implique – pour la part socio-langagière et donc spécifiquement pour le sociolinguiste - d'interroger en permanence la matrice discursive des différents acteurs de l'urbanité.

□ BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE

BATESON, G. (1980). « Écologie et souplesse dans la civilisation urbaine », in : Bateson G., *Vers une écologie de l'esprit 2*, Paris, Seuil, pp. 253-264.

BULOT, T. (2001a). « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », *DiversitéLangues*, n°VI (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>) Télé Université du Québec, 21 p.

BULOT, T. (2001b). « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », *Cahiers de Sociolinguistique* (Presses Universitaires de Rennes2), n°6, pp. 5-11.

BULOT, T. (2002). « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique », *Marges Linguistiques*, n°3, <http://www.marges-linguistiques.com/>, pp. 91-105.

BULOT, T. et TSEKOS, N. (1999). « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », in : Bulot T. (dir), *Langue urbaine et identité*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-34.

CALVET, L.-J. (1994). *Les voix de la ville*, Paris, Payot.

CALVET, L.-J. (2002). « La sociolinguistique et la ville. Hasard ou nécessité ? », *Marges Linguistiques*, n°3, <http://www.marges-linguistiques.com/>, pp. 46-53.

CASTELLS, M. (1981). *La question urbaine*, Paris, Maspéro/Fondations.

DONZELOT, J. (1999). « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, n°11, pp. 87-114.

GASQUET-CYRUS, M. (2002). « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique », *Marges Linguistiques*, n°3, <http://www.marges-linguistiques.com/>, pp. 54-71.

GHORRA-GOBIN, C. (1998). *La ville américaine*, Paris, Nathan.

GRAMSCI, A. (1975). *Gramsci par le texte*, Paris, Éditions Sociales.

HALL, T. E. (1971). *La dimension cachée*, Paris, Le Seuil.

¹⁶ Jacques Donzelot analyse ainsi la nouvelle « question urbaine » entre autres autour du passage des luttes aux émeutes urbaines : « les émeutes urbaines se différencient donc des luttes urbaines en ceci qu'elles expriment un malaise dans la ville et non pas une volonté de maîtriser la ville, de la qualifier. » (1999 : 98) ; il ne s'agit plus de questionner l'amélioration de la qualité de vie mais davantage « la capacité politique de la ville à faire « société ». ». (Ibid. : 96).

- LABORIT, H. (1971). *L'homme et la ville*, Paris, Flammarion.
- LODGE, A. (2001). « Convergence and divergence in the development of the Paris urban vernacular », *Sociolinguistica*, n°13, pp. 27-50.
- MONDADA, L. (2000). *Décrire la ville*, Paris, Anthropos.
- PAUL-LEVY, F. et SEGAUD, M. (1983). *Anthropologie de l'espace*, Paris, CCI/ Centre G. Pompidou.
- REMY, J. et VOYE, L. (1992). *La ville : vers une nouvelle définition?*, Paris, L'Harmattan.
- RUDDER, V. de (1995). « La ségrégation est-elle une discrimination dans l'espace », in : Gallisot R., Moulin B. (dirs.), *Les quartiers de la ségrégation (Tiers monde ou Quart monde ?)*, Paris, Editions Karthala, pp. 11-30.
- SECHET, R. (2002). « Penser le bien-être », in : Fleuret S. et Séchet R. (Dirs.), *La santé, les soins, les territoires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 13-22.
- WINKIN, Y. (1994). « Pratique de la ville : introduction à l'ethnographie urbaine » in : Barbéris J. M. (dir.), *La ville. Arts de Faire, Manière de dire*, Montpellier, Praxiling / Université Paul Valéry, coll. Langue et Praxis, pp. 99-118.

RÉPONSE

Claude CAÏTUCOLI

Université de Rouen

UMR CNRS 6065 DYALANG

Dynamiques sociolangagières

claude.caitucoli@wanadoo.fr

RÉPONSE AU TEXTE DE THIERRY BULOT : SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE ET CYBERNETIQUE : A PROPOS DU MODELE DE LABORIT (1971) ET DE SON APPLICATION

□ La communication de Thierry Bulot a un double objectif affirmé dans l'introduction : rappeler certaines propositions concernant « l'urbanité langagière » et tester le modèle cybernétique tel qu'il est présenté par Laborit (1971). Les conceptualisations de Thierry Bulot ayant été plus longuement présentées dans ses travaux antérieurs (Bulot et Tsekos, 1999 ; Bulot, 2001a, 2001b, 2002), je négligerai la « part du lion » pour me concentrer sur « la part de l'effecteur », c'est-à-dire sur le modèle de Laborit et la façon dont il est mis à contribution : à quel type de modélisation avons-nous affaire ? Dans ce cadre, les propositions de Thierry Bulot sont-elles convaincantes ? Pourrait-on envisager les choses différemment ?

□ Puisque la question des modèles est la question centrale de ces journées d'étude, il me paraît intéressant de situer la tentative de Thierry Bulot dans ce qui pourrait être une typologie des processus de modélisation en sociolinguistique.

La tentative appartient à la grande classe des importations (le modèle n'est pas issu de la discipline). Lorsqu'un scientifique emprunte un modèle, il peut le faire sur la base d'analogies. Le raisonnement est alors le suivant : *mutatis mutandis*, on remarque des similitudes formelles entre des mécanismes appartenant à des univers qui n'ont aucun lien sur le plan de la substance. C'est en quelque sorte une démarche « métaphorique ». Une autre démarche possible - disons « métonymique », même si le terme peut être discuté - est de justifier l'importation / adaptation par la contiguïté des domaines et éventuellement l'existence d'interférences entre les mécanismes de chaque domaine. Le scientifique vise souvent, dans ce cas de figure, une « intégration par le haut » : la création d'un nouveau modèle qui englobe les deux domaines considérés. Les deux démarches ne sont pas exclusives, bien au contraire : la situation où le scientifique repère des analogies formelles entre des domaines contigus est évidemment la plus favorable.

Avec le travail de Thierry Bulot, nous sommes, me semble-t-il, dans un troisième cas de figure. L'auteur importe un modèle extérieur général – à vocation universelle en matière de traitement de l'information – en l'adaptant à un terrain spécifique : une approche sociolinguistique de la ville. *A priori*, la démarche n'est donc pas « métaphorique », ni même « métonymique » mais en quelque sorte « synecdochique ». Elle repose sur le sentiment que le couple langues / société en situation urbaine – comme ailleurs ? – gagne à être étudié en tant qu'il est un système cybernétique et pas seulement comme s'il était un tel système, ce qui correspondrait à la démarche métaphorique. Remarquons que l'auteur s'inscrit ainsi dans une tendance générale de ces journées, qui est de modéliser la complexité. Quant au choix de la cybernétique, il rejoint d'autres tentatives antérieures, notamment celles de Calvet (1993, 1994, 1999) et du modèle homéostatique.

Cependant Thierry Bulot ne s'appuie pas directement sur un modèle de linguiste ni sur un modèle abstrait et universel de la complexité. Il adapte le modèle cybernétique tel qu'il est présenté par Laborit (1971). Pourquoi cet ouvrage a-t-il été choisi comme référence principale alors qu'il n'est pas le texte le plus pointu en matière de théorie cybernétique, qu'il est relativement ancien sans être pour autant un texte fondateur ? La réponse est évidente : cet ouvrage a été choisi parce qu'il parle – intelligemment – de la ville. Thierry Bulot ne se prononce pas explicitement sur l'approche que Laborit fait de son terrain. Mais, de fait, il entérine sa problématique générale et ses modélisations. Tout se passe comme si, pour Thierry Bulot, la question traitée par Laborit, *L'homme et la ville*, englobait la question qu'il traite lui-même : l'homme, la ville, la langue, le discours... La démarche est « doublement synecdochique » : dans le choix de la théorie et dans celui du terrain.

□ Dans ce cas de figure, où l'importation correspond à une « intégration par le bas », on est à la limite entre « l'adaptation », démarche libre habituelle lorsqu'on procède par importation, et « l'application » d'un modèle interne, qui tolère au plus quelques aménagements à la marge. La liberté de l'auteur est alors fortement contrainte : il doit être fidèle, pour l'essentiel, aux hypothèses de Laborit concernant l'homme et la ville ainsi qu'à son modèle cybernétique.

Laborit (1971 : 18-19) remarque que « la finalité d'un groupe humain n'est pas de construire une ville. Elle est de vivre, de maintenir sa structure. ». La ville n'est en fait qu'un « moyen indirect », le moyen fondamental étant le profit, qui permet le maintien de la structure – inégalitaire, hiérarchique – d'une société bourgeoise. Cela se traduit, dans le schéma de Laborit reproduit par Thierry Bulot, par la distinction fondamentale entre classe dominante et classe dominée. Dans les conditions propres aux villes, il s'agit alors de maintenir la hiérarchie des classes sociales afin de maximiser le profit. Comment ce principe général se manifeste-t-il sur le plan de la langue et du discours ?

Thierry Bulot note que, dans les villes, le « brassage des langues », sur lequel la plupart des auteurs insistent, ne supprime pas les rapports hiérarchiques. Il en déduit que la minoration linguistique est un avatar de la minoration sociale

telle que Laborit la présente : il s'agit toujours de maintenir la structure inégalitaire du groupe.

Thierry Bulot est donc dans le droit fil de Laborit lorsqu'il pose l'*effecteur* de la figure 4 à partir d'une opposition langue(s) dominante(s) / langue(s) dominée(s), sur le modèle de l'opposition classe dominante / classe dominée, dans le schéma de Laborit qu'il reproduit. En revanche l'*effecteur* de la figure 3 me paraît beaucoup moins fidèle à la démarche de Laborit : l'opposition distance géographique / distance sociale ne peut pas être mise sur le même plan que les oppositions langue(s) dominante(s) / langue(s) dominée(s) ou classe dominante / classe dominée. Je serais tenté, pour ma part, si j'appliquais ce modèle, de considérer la distance sociale et la distance géographique comme des *facteurs* et / ou comme des *effets*. Concernant les *facteurs*, c'est cette fois-ci la figure 4 qui me pose problème : la tripartition « espace citadin », « espace urbain », « espace urbanisé » cadre mal avec la distinction – présentée comme essentielle par Laborit – entre « facteurs écologiques », « besoins » et « informations ».

□ En résumé, je suis volontiers Thierry Bulot lorsqu'il pose l'existence d'un mécanisme d'autorégulation « contrôl[ant] la dynamique des langues » et s'inscrivant dans un processus plus général dont la finalité est le « renforce[ment] [de] la minoration sociale ». Je le suis également lorsqu'il exploite la distinction de Véronique de Rudder (1995) entre discrimination et ségrégation et lorsqu'il évoque les ambiguïtés des discours identitaires, « hésitant entre l'élargissement de l'espace communautaire à la totalité de la ville d'une part et son articulation aux pratiques ségréгатives d'autre part ». En revanche, je ne suis pas vraiment convaincu par la façon dont il applique le modèle de Laborit. Ce constat me conduit à « faire tourner » moi-même le modèle pour voir ce qu'il peut produire. J'essaie d'être fidèle à la fois à la démarche de Laborit et aux conceptualisations de Bulot.

Tout d'abord, je ne vois pas comment on peut poser, dans la logique de Laborit, un *effecteur* qui ne soit pas fondé sur une opposition du type « langue(s) dominantes(s) / langue(s) dominée(s) »¹. Par ailleurs, la distinction entre trois types de facteurs, *environnement*, *besoins*, *informations*, me paraît essentielle. Ce qui caractérise la ville sur le plan de l'*environnement*, c'est l'existence de « contacts » et de « discriminations » (termes utilisés par Thierry Bulot). Les *besoins* ont été analysés dans le détail avec des terminologies variables. Chacun sait qu'ils correspondent à deux tendances polaires, disons « convergence » et « divergence », en relation avec les fonctions véhiculaires et identitaires. Enfin, pour les *informations*, il faut également poser deux orientations contradictoires, disons « minoration » et « intolérance ».

Des *besoins* contradictoires appliqués à un même effecteur sont évidemment susceptibles de produire des *effets* opposés. On peut ici conserver les termes proposés par Thierry Bulot : « confinement » et « brassage », qui se traduisent à la

¹ Distinction générique qu'il conviendrait d'affiner.

fois par des pratiques et des représentations. Les pratiques rétroagissent plutôt sur l'environnement, les représentations rétroagissent plutôt sur les informations². Sur le plan des pratiques, le « brassage » favorise l'élargissement de l'espace communautaire et tend donc théoriquement à augmenter les « contacts » et à diminuer les « discriminations » (dynamique fusionnelle). Sur le plan des représentations, le brassage favorise la véhicularité (et / ou la polynomie), ce qui tend à augmenter l'intertolérance et à diminuer la minoration. Les rétroactions liées au confinement sont évidemment inverses des précédentes : le fractionnement de l'espace communautaire, la diminution des contacts et augmentation des discriminations (dynamique ségrégative) ; la vernacularité tendant à limiter l'intertolérance et à favoriser la minoration.

Il est clair qu'il ne s'agit pas d'une alternative entre les dynamiques fusionnelle et ségrégative mais bien de deux mécanismes présents simultanément avec des dosages divers liés à des contraintes extérieures aux langues proprement dites et qui renvoient à une sociologie de la ville. On est donc conduit à poser deux systèmes (*cf.* les schémas ci-dessous) fonctionnant « en tendance » (où la rétroaction est positive), avec un contrôle réciproque, chaque système, par le biais des représentations qu'il induit, jouant le rôle d'un servomécanisme pour l'autre système.

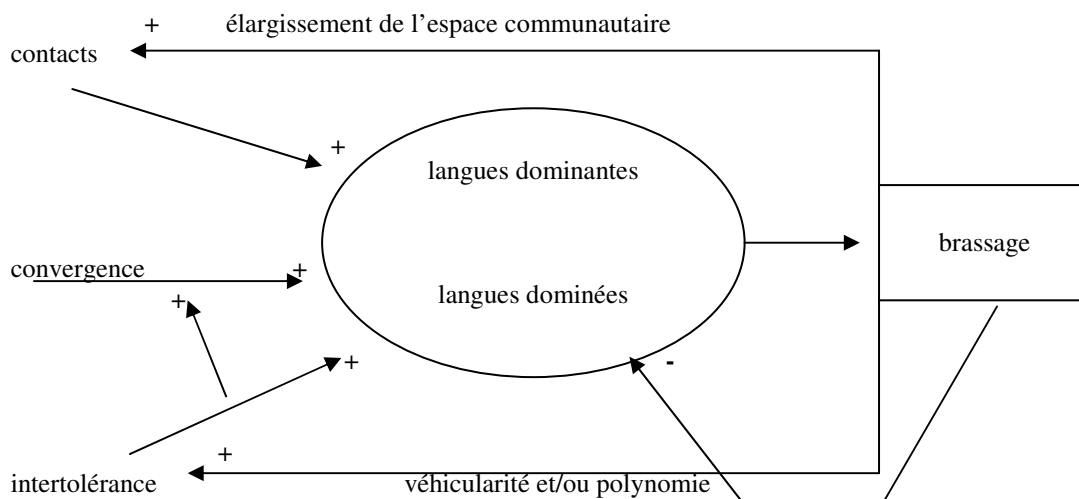
Ces schémas sont plus généraux et plus classiques que ceux que pose Thierry Bulot : ils ne sont pas spécifiques aux situations urbaines ; ils ne font que formaliser sur le mode cybernétique des mécanismes connus de tous. Cependant il me semble que les deux phénomènes étudiés par Thierry Bulot, la « territorialisation linguistique » et le « dérèglement de la distance », s'inscrivent aisément et avec profit dans ce mécanisme général. Dans les deux cas, on remarque dans les langues et les discours des *effets* de « brassage » et de « confinement », des rétroactions positives, des contrôles. Il apparaît ainsi que la « territorialisation linguistique » et le « dérèglement de la distance » ne sont que deux aspects du même phénomène.

□ Le modèle cybernétique paraît bien adapté au terrain étudié par Thierry Bulot et à son postulat : « ce qui est dit de la ville constitue un pan indispensable de sa matérialité ». Dans cette optique, l'étude de Laborit fournit un modèle général « urbain » qui semble directement exploitable sur le plan sociolinguistique. Il convient cependant d'être prudent lorsqu'on applique à un terrain spécifique des notions telles que *facteur*, *effecteur*, *effet*... Une réflexion théorique est nécessaire pour déterminer ce que peut être un effecteur en sociolinguistique urbaine, comment la notion de facteur peut être déclinée, quelle est la place des représentations dans les mécanismes de rétroaction, etc. Dans le cas contraire, au-delà d'une « *re-présentation* (entre autres graphique) opératoire dont la force est de paraître synthétique et non ambiguë », on ne progresse pas forcément dans la compréhension des mécanismes en jeu. Le lecteur aura compris

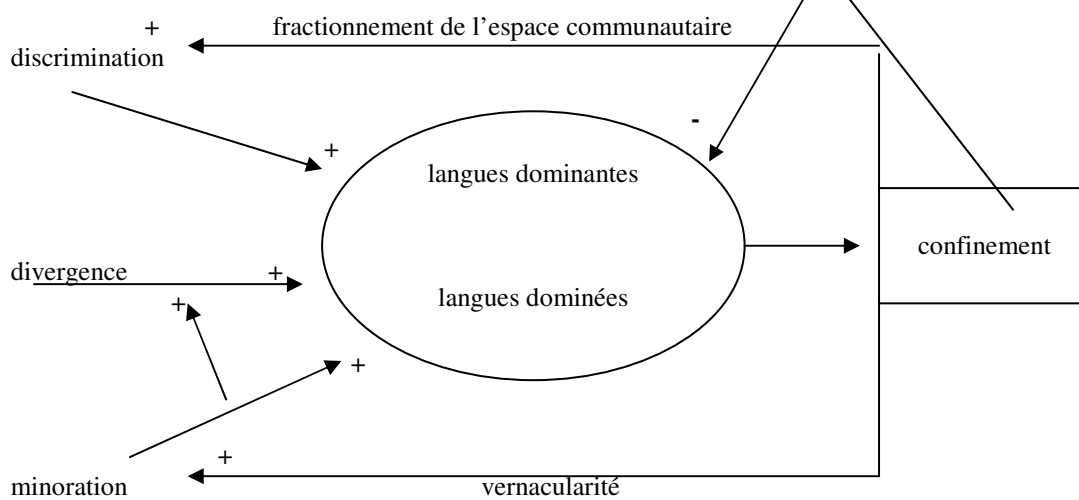
² Je suis conscient du caractère schématique de cette présentation. Au demeurant, Laborit (*op. cit.*) montre que les facteurs environnement, besoins et informations, séparés pour la commodité de l'analyse, sont indissociables dans les faits.

que la remarque vaut aussi bien pour mes schémas que pour ceux de Thierry Bulot...

Système A (dynamique fusionnelle)



Système B (dynamique ségrégative)



❑ REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BULOT, T. (2001a). « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou « l'étranger est une personne » », *DiversitéLangues*, n°VI (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>) Télé Université du Québec, 21 p.

BULOT, T. (2001b). « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », *Cahiers de Sociolinguistique*, n°6, pp. 5-11.

BULOT, T. (2002). « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique », *Marges Linguistiques*, n°3, <http://www.marges-linguistiques.com/>, pp. 91-105.

BULOT, T. et TSEKOS, N. (1999). « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », in : Bulot T. (dir), *Langue urbaine et identité*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-34.

CALVET, L.-J. (1993). *L'Europe et ses langues*, Paris, Plon.

CALVET, L.-J. (1994). *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.

CALVET, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

LABORIT, H. (1971). *L'homme et la ville*, Paris, Flammarion.

RUDDER, V. de (1995). « La ségrégation est-elle une discrimination dans l'espace », in : Gallisot R., Moulin B. (dirs.), *Les quartiers de la ségrégation (Tiers monde ou Quart monde ?)*, Paris, Editions Karthala, pp. 11-30.

DEBATS
A PARTIR DU TEXTE DE T. BULOT

Philippe Blanchet

Je voudrais juste faire remarquer d'un point de vue un peu « méta- », puisque Claude a proféré un énoncé qui serait probablement répertorié comme étant impossible en langue par un générativiste. Je cite, je trouve ça génial : « qu'est-ce qui se passe quand on est doublement synecdochique ? On est ligoté ! » (*rires*). Et pourtant on l'a dit et ici, ça fait du sens !

Louis-Jean Calvet

Il se trouve que j'ai un peu travaillé avec Laborit, que je l'ai connu. Laborit était un médecin militaire qui a quitté son arme pour créer un laboratoire et qui a gagné pas mal d'argent parce qu'il a inventé une molécule, je crois que c'est le Prozac ! Quand je l'ai connu, je pense dans les années 1970 parce qu'on faisait des films de télévision scolaire, et on discutait sur la langue, les sentiments tels que la langue peut les nommer, et tels que Laborit pensait pouvoir les créer avec des molécules. Il me disait « je peux te rendre amoureux ou je peux te rendre pervers avec des petites molécules » quoi ! Et puis, il s'est mis à écrire sur la ville, en amateur donc, et quand je dis « importation au deuxième degré », c'est parce que lui a déjà importé, vers ses préoccupations, la cybernétique.

Alors un phénomène, qui me laisse perplexe, c'est le confinement des langues tel que Thierry Bulot le décrit. Bon, je cite juste une phrase, la ville, et là j'ouvre les guillemets, « a nécessairement pour objet de contrôler la dynamique des langues ». Moi, ça me paraît entièrement faux. Bon, disons ça me laisse rêveur. La ville a *parfois* pour effets ou pour retombées, d'influencer, de susciter, mais pas de *contrôler* la dynamique des langues. Tout à l'heure je parlais du rapport entre le terrain et l'organisation. Il se trouve que j'ai passé pas mal de ma vie sur des villes, à travailler sur les terrains urbains et qu'une phrase comme ça me laisse rêveur. Mais ce qui m'intéresse plus c'est l'importation au deuxième degré. Et je suppose que tu connaissais le profil de Laborit.

Claudine Moïse

Je n'ai pas compris le rapport que tu faisais avec Laborit et...

Louis-Jean Calvet

Parce que Claude Caïtucoli a, à juste titre, tenté une psychologie de l'importation de modèles, etc. Or là, il se trouve que c'est encore autre chose puisque c'est pas un modèle venu d'une science qu'on importe, c'est un modèle venu d'un auteur qui l'a lui-même emprunté à une autre science, un modèle importé au deuxième degré.

Médéric Gasquet-Cyrus

Moi, c'est une réaction un petit peu sur la forme aussi. En fait, j'ai lu pas mal de travaux de Thierry Bulot et, par rapport à ce que je disais tout à l'heure, c'est quelqu'un qui, depuis longtemps, a une visée théorique assumée. Et c'est très important pour ce qu'on fait, notamment en sociolinguistique urbaine, et donc pour le connaître, j'arrive à voir un petit peu l'évolution de ses travaux sur la ville. Et c'est vrai qu'on arrive à un niveau de précision qui semble intéressant. Alors quand je vois cet article, c'est vrai que moi, j'ai eu beaucoup de mal à le lire. Je le dis, puisque bon, on a dit qu'on faisait ça, on parle entre nous, donc on se dit les choses vraiment. Et par rapport notamment à ces modélisations. Je sais qu'on a tous essayé, à un moment donné, notamment au niveau des représentations de faire des schémas de ce genre avec des flèches, des rétroactions, la circulation pratiques-représentations, etc. Et j'ai vu beaucoup des schémas, qu'on a fait nous à Aix, qu'ont fait des gens de Grenoble, etc. Et au bout d'un moment, pour avoir discuté avec d'autres personnes, on se dit, quand on a un schéma comme ça, il y a tellement de flèches, je parle vraiment au niveau basique, ce genre de modèle là, ça ne m'aide plus à comprendre, ça m'aide pas à entrer dans la complexité d'un terrain et, au contraire, ça me le complique encore plus. Et je trouve ça dommage parce que, l'une des choses, sur lesquelles Philippe a longuement insisté dans son article, c'est quand il parle de l'aspect narratif ou plutôt « discursif » de nos recherches, ou rendu de nos recherches. Et c'est vrai que notre recherche en sociolinguistique à nous, on prend en compte un terrain particulier, on a une éthique particulière, on doit rendre compte à des gens qu'on a interrogés sur le terrain ou avec lesquels on doit vivre. On doit rendre compte de notre recherche, donc il y a toute une partie narrative dans nos thèses, nos articles, nos rapports, etc. qui fait que on ne peut pas rendre compte de cette recherche comme on nous le demande parfois : « ben alors, c'est quoi le résultat ? etc. », tranché. On aurait du mal de plus en plus à trancher, notamment sur la question des catégories aussi. On prend tellement en compte les catégorisations des gens, des sujets qu'on a du mal, et on l'a vu dans plusieurs colloques aussi, je veux dire, comment on appelle finalement une personne qui est, qui n'est pas d'origine maghrébine mais qui est quand même... Non mais c'est vrai ! On eu des discussions comme ça et on a failli s'étriper avec certaines personnes en disant on ne peut pas faire comme si elle n'était pas physiquement sur un marché, on ne peut pas dire, on ne peut pas tricher sur un nom sur un corpus en disant « il s'appelle Edmond » alors qu'en fait sur sa tête, on sait qu'il s'appelle Rachid ou Mohamed. Voyez, c'est sur ce genre de choses comme ça, il y a un problème de catégorisation qui est très fort, on est obligé d'en tenir compte parce que sur le terrain, on le rencontre alors si on le biaise, à l'écrit... on ne peut pas ! C'est pas pour dire que c'est biaisé dans le texte de Thierry Bulot mais je veux dire que la schématisation, à ce niveau là moi, elle m'a perdu par rapport à tous tes travaux que j'avais lus autrefois qui m'avaient éclairé sur la ville, la ségrégation, etc. Je le dis franchement parce que, là, pour moi, l'importation du modèle ne m'a pas aidé. Donc voilà, est-ce qu'ensuite, à ce niveau de complexité-là, parce qu'il y a des choses très complexes qui se passent au niveau de la ville, et ça je veux dire, c'est bien, mais est-ce qu'après, pour en

rendre compte, la narration, l'explication, l'appui sur les pratiques aussi, parce que Thierry s'appuie beaucoup sur des discours sur la ville, mais l'appui ensuite sur des cas concrets, est-ce qu'ensuite ça ne te permet pas de rendre plus fonctionnel ce genre de schématisation, de psychologie ?

Thierry Bulot

Bien. Je vous remercie pour ces prises de paroles. Il est vrai que j'aime faire des schémas. Modéliser, ça c'est un peu indifférent. Je trouve que c'est toujours une prise de risque. C'est-à-dire que dès lors, c'est la même chose que lorsqu'on cartographie, dès lors qu'on fait une carte, on dit la langue s'arrête ici, la frontière est là, il y a toujours quelqu'un avec des très bons arguments, aussi bons voire meilleurs que les nôtres qui va vous dire « oui mais attention, de l'autre côté de la ligne, c'est tout à fait la même chose ! ». Donc là, je suis assez content d'avoir en retour les effets de cette prise de risque. On me dit « mais attention est-ce que effectivement tel que tu penses représenter le réel, tu le décris vraiment ? ».

Alors, je l'ai pas encore dit mais je suis Normand (*rires*) et on dit du Normand qu'il est... on va dire *dubitatif*. Alors, je pense qu'on doit faire aussi sa propre historicité, enfin je pense c'est même la définition première d'historicité : c'est être capable de faire son histoire.

Effectivement, Claude Caïtucoli l'a bien senti, pourquoi je me suis intéressé au travail de Laborit au-delà de ce que je connaissais du bonhomme ? C'est qu'effectivement c'est un ouvrage où je trouve une schématisation mais en même temps un modèle schématisé d'un certain fonctionnement auquel, finalement, j'adhère, même si je suis conscient que c'est pas lui qui l'a complètement construit. C'est-à-dire que j'adhère à l'idée qu'effectivement la ville produit massivement de l'inégalité, comme par ailleurs ce qu'elle est censée faire, c'est produire de l'égalité ; là où elle produit de l'intégration, elle provoque aussi de la dés-intégration, c'est-à-dire qu'en même temps qu'elle permet à des gens en mobilité sociale ou spatiale de devenir des citoyens, en même temps elle exclut un certain nombre d'autres personnes. La structure fondamentale de la ville qui est effectivement de, on va dire *marchandisation* plutôt que *recherche du profit*, de *marchandiser* tout, y compris les langues ; c'est quelque chose que je constate en tant que simple citoyen et que je vois apparaître dans l'organisation socio-spatiale et sociolinguistique de la ville. Donc je me suis dit, et c'est vraiment le sens des recherches que je mène sur le terrain urbain, je ne cherche pas à polémiquer, j'explique le sens, l'historicité de mon propre discours. Je me suis dit, il y a là une représentation et est-ce que c'est au-delà du discours qui est proposé (encore une fois auquel j'adhère) ? Est-ce que cette modélisation, peut produire, corrélée à ce que moi, j'ai pu observer, ce que j'ai pu voir sur le terrain, peut produire des effets théoriques intéressants ? Alors ça, c'est une façon déjà un petit peu de répondre à ce qui m'a été proposé comme discours, comme analyse à ce moment-là.

Pour répondre à une formulation, oui un peu péremptoire, c'est-à-dire que la ville a nécessairement pour objet de contrôler la dynamique des langues, je suis d'accord que le *nécessairement* est peut-être de trop s'il veut dire « toujours », mais s'il veut dire qu'il n'y a pas de structures, on va dire *sociales*, qui n'aient

pour vocation de permettre à la structure de se maintenir... là je continue de dire que ce que j'ai dit est juste, au sens où, si on pose un certain nombre de postulats, que bien sûr on peut critiquer (le discours théorique est critiquable, ça va de soi et je suis le premier à le faire) ; mais si on pose comme postulat, qu'effectivement, là, je dirais, la finalité même de ce type de structure, c'est le contrôle social à tous les sens du terme, il faut faire l'hypothèse que c'est aussi, on va faire une métaphore puisqu'on est dans ces mots-là, que c'est aussi le contrôle linguistique. Nul ne peut contester, par exemple, à l'heure actuelle en France en tout cas, et en France du Nord, on va prendre toutes les précautions nécessaires c'est-à-dire les terrains que je connais le mieux, que c'est bien de la ville, en tout cas c'est le discours tenu, que partent les normes langagières, que partent les rituels dits dominants, que partent les formes dites les plus valorisantes. Bon, à propos de tous ces constats-là, il y a cette idée que je reprends, à savoir : la ville en tant que structure est aussi faite pour permettre un contrôle linguistique et je vois que ça produit effectivement des choses en termes, on va dire en termes d'effets théoriques. Parce que peut-être que je ne l'ai pas dit clairement, enfin écrit clairement, mais ici, il s'agit bien de poser tout un ensemble d'hypothèses et de poser que ce que je nomme à un moment donné à partir du brassage des langues le confinement linguistique parce que précisément, ce que montre Laborit à partir de phénomènes et de faits qu'il a dû voir par ailleurs, c'est qu'il existe de fait, un confinement social opérant, effectif pour un certain nombre de populations. Ce confinement, il le pose clairement en termes de domination.

Donc voilà sur les premiers mots de la question, quant à effectivement, *l'importation d'un modèle*. Je sais qu'importer un modèle pose énormément de difficultés, on le sait même tous entre nous. C'est-à-dire quand on modélise une situation, quand on modélise, alors bon, il y a d'illustres prédécesseurs, quand d'aucuns, si on peut dire, ont modélisé la situation diglossique en Grèce, dès lors qu'on a essayé de transposer ça sur une autre situation, évidemment ça marche pas ou ça marche mal. En tout cas, ça marche forcément moins bien. Là, ce que je dis par rapport à ça, bien sûr, schématiser ne rend pas les choses forcément plus claires, je pense que même s'il y a une visée didactique, parce qu'évidemment j'y pense, schématiser ne rend pas forcément plus clair mais ça permet de poser les failles, éventuellement de la théorisation, ou de se dire « ben non, c'est pas la schématisation qu'on doit retenir ». Il n'empêche que de mesurer, d'essayer de comprendre, de prendre la ville non pas comme, c'est ce que je dis je crois, au début, comme un *déjà-là*, c'est-à-dire quelque chose qu'on a pas à travailler ou comme un *devant-être-là*, c'est-à-dire comme devant toujours être présent en considérant l'urbanisation (et je donne un sens un peu particulier à *urbanisation* emprunté aux sociologues de la ville, c'est-à-dire la « survalorisation de la mobilité » dans tous les sens du terme), dès lors qu'on a ces vecteurs-là, quels sont (et c'est la question que je me pose : j'ai pas forcément de réponse) quels sont les effets sur le fonctionnement on va dire socio-langagier de toutes ces choses que d'autres ont tout à fait bien identifiées et que nous, en tant que simples usagers, on peut aussi identifier ?

Parce qu'à un moment donné, j'étais très content et j'ai été très content (je ne sais pas si vous ça vous arrive mais moi, j'ai de temps en temps des moments d'autosatisfaction intense), (*rires*) j'étais extrêmement content de mettre à jour une matrice discursive. Bien sûr en l'empruntant à d'autres, puisqu'on n'invente rien de ce qu'on se dit là, en disant « la ville, c'est pas une ville, c'est une matrice discursive ! ». D'ailleurs c'est l'ensemble des discours qui la constitue. Et une fois que j'ai dit ça, je me suis, si vous me permettez l'expression, je me suis dit « ça me fait une belle jambe ! ». Au sens où : bien sûr c'est important de considérer, de problématiser, le terrain urbain en termes de discours. Mais une fois que j'ai dit ça, tout devient discours ! C'est-à-dire la signalétique est discours, ce que disent est gens, la publicité diverse est discours, tout est discours, donc je fais une définition quasiment tautologique. Ce texte est fondamentalement pour moi, une autocritique au sens où j'essaie effectivement d'aller au plus loin possible des choses, sur ce que j'ai pu dire, pour voir si je peux, je dirais *raisonnablement*, modéliser, réfléchir, théoriser autrement pour comprendre pourquoi finalement, ce que je pose comme étant une réalité (« le discours constitue la ville »), pourquoi malgré les discours dominants qui posent l'intégration, qui posent la richesse, qui posent l'opulence, qui posent l'égalité, on a des phénomènes tout à fait inverses ? Donc voilà, ça fait partie des éléments de réponse au moins dans l'état actuel des choses que je peux donner. Je ne sais pas si j'ai répondu ?

Philippe Blanchet

Pour réagir à la fois à ce qu'a ajouté Médéric Gasquet-Cyrus et à ce qu'a dit Thierry Bulot, je pense que, là, on est dans le type de modèle que moi, j'appelle les modèles *restitutifs*, c'est-à-dire la façon dont on essaie de rendre compte du travail qu'on a fait pour qu'il soit intelligible. Et dans ce type de modèle, je pense qu'il faut toujours doubler les modes de restitution, au minimum, c'est-à-dire qu'il faut varier au maximum le mode de restitution y compris en les faisant co-varier (ce qui ne nous étonnera pas !) pour qu'ils puissent être compris à la fois par des gens d'horizons divers, mais aussi par des gens qui ont des fonctionnements cognitifs divers. Quand on est très synthétique, on aime beaucoup les schémas pour comprendre ; l'analytique aime beaucoup le narratif pour comprendre. Et je pense que restituer de la connaissance sous la forme schématique qu'on nous propose peut être obscurcissant pour ceux à qui ça ne parle pas mais inversement très éclairant pour ceux à qui ça parle. Et donc je pense que c'est un modèle de restitution qui est très intéressant. La faiblesse ça serait de n'utiliser que celui-là. Moi, personnellement, ça me parle bien parce que je suis très « visuel global », donc ça va. Ce qu'en a tiré Claude Caïtucoli me parle vraiment : les deux schémas que j'ai là, dès que je les ai vu, ça a fait « tilt », j'ai compris ce que ça signifiait alors que j'aurais peut-être eu dix pages de textes, je m'y serais paumé puis j'aurais pas compris. Donc je pense que qu'il faut doubler les systèmes et en ce sens, les tentatives de modélisations sont, de ce point de vue-là, toujours intéressantes et jamais totalement satisfaisantes et en même temps jamais totalement insatisfaisantes.

Cyril Trimaille

Je voulais dire deux choses par rapport au texte de Thierry Bulot. D'abord, comme Médéric Gasquet-Cyrus, ce même problème de lecture. Il m'a semblé que j'étais souvent obligé de faire entrer un peu en force des choses qui étaient déjà là dans ce qu'on a lu ou écrit parce que je vois effectivement des correspondances, à la fois avec ce qu'on connaît déjà et à la fois avec les autres textes, notamment sur la prise en compte des représentations, la réflexivité, dont le côté cybernétique. Mais malgré cela, donc, l'impression d'être forcé un petit peu. Et l'autre point que je voudrais soulever, c'est une question, c'est comment on pouvait d'après toi (*à Thierry Bulot*) expliquer que le confinement social va aussi produire, à mon avis, une forme de brassage linguistique ? Enfin, il me semble qu'il y a, à travers peut-être des mécanismes de relations intergroupes complexes, du confinements social qui va produire ou qui peut engendrer du brassage et donc sortir un peu du modèle proposé.

Thierry Bulot

Je ne suis pas sûr d'avoir compris ce que tu as dit...

Cyril Trimaille

Donc, plus concrètement : la ségrégation spatiale comme tu la décris, comme on la voit dans ces travaux sur les parlers urbains par exemple, est d'une certaine manière conjuguée avec du brassage linguistique, la diffusion de certains traits stigmatisés, et je sais pas comment ça peut rentrer dans un modèle confinement-brassage ?

Thierry Bulot

Ça, c'est un peu ce que Claude Caïtucoli a disons élaboré à la suite de ce que j'ai posé. C'est vrai que je l'ai pas dit mais on en a discuté. Enfin on l'a effleuré, parce qu'on a pas défloré le sujet. On en discutait un petit peu ce midi mais c'est effectivement ce qu'il a proposé. Je crois que ça, de toute façon, c'est ce qui se fait. C'est-à-dire qu'en même temps, on a tous des connaissances là-dessus plus ou moins élargies, on sait très bien que quand on fait venir, quand viennent plusieurs types de populations dans une ville avec des langues et des variétés différentes, se produit quelque chose qui est de l'ordre, on va appeler ça puisque la métaphore existe *du brassage*, mais qu'en même temps que ça se produit, on sait que des populations éventuellement néo-arrivantes ou qui sont là depuis longtemps se retrouvent confinées, leur vocabulaire existant s'est marginalisé. On sait que, en même temps, la ville a pour fonction la discrimination dans tous les sens du terme. On sait très bien qu'il faut pouvoir différencier positivement ou négativement les gens mais, parce que c'est aussi la construction de l'autre, la construction de l'identité, il faut savoir si on est de la ville ou pas de la ville mais on sait qu'en même temps dans la ville, il faut savoir aussi qui est du quartier, qui est pas du quartier. On sait aussi qu'à ce moment-là, cela produit à certains moments de la ségrégation. C'est-à-dire soit de la ségrégation active soit de la ségrégation passive : il y a des gens auxquels on

refuse l'accès à tels ou tels endroits parce qu'on fait en sorte qu'ils ne puissent pas y venir et d'autres qui se refusent le fait d'aller à tel autre endroit. Je crois que la clé, peut-être pour comprendre là ce que je veux dire, c'est que vraiment l'idée de base, c'est que l'urbanisation, l'urbanisation linguistique, sont des phénomènes qui sont corrélés au fait qu'il y a, je dirais, associé à la mobilité spatiale en tant que valeur dominante de nos sociétés (c'est en même temps la mobilité spatio-linguistique), le fait que l'espace de ville se structure au grès des rencontres représentées ou effectives, que des locuteurs c'est-à-dire en fait là des usagers de l'espace en question, font au gré de leurs déplacements réels ou imaginaires, réels ou représentés. C'est là qu'est la *complexité* pour rejoindre le terme qu'aime bien Philippe Blanchet et je pense à juste titre, car elle joue. C'est-à-dire qu'effectivement, des modèles simples, du coup, seront tellement simplificateurs même si les miens sont peut-être complexes pour quelques uns ou complexes pour les autres, de toute façon, on ne peut pas faire des modèles simplistes parce que ceux-là, ils ne fonctionnent pas du tout.

Parce que ce que je perçois moi, en tant que citoyen, mot qui était à la mode il y a une époque mais il reste important, ce que je vois que produit la ville, c'est pas que du bonheur, largement bien sûr aussi, mais pas que du bonheur. Donc quand je suis sociolinguiste et que je prétends avoir un certain engagement par rapport à ça, un engagement à suivre un mouvement social par rapport à ça, je me dis « je ne peux pas observer les langues sans problématiser jusqu'au bout, le plus loin possible la structure urbaine en tant que structure socio-spatiale qui est parfois sous-jacente et qui est parfois tellement évidente qu'elle contraint parfaitement ». Quand une personne habite un quartier dont on dit, dont elle sait, qu'il est « pauvre », on va dire, et qu'à côté, il y a un quartier dit « riche », dont on dit qu'il est riche, il y a des marques extérieures : il y a du bâti, il y a une épaisseur identitaire. Est-ce qu'il peut vraiment se déplacer, est-ce qu'il va se déplacer, s'il se déplace qui est-ce qu'il va rencontrer ? Tout ça, ça fait partie des choses que l'on doit considérer, donc l'idée de *confinement*, ça donne état de l'importation d'un modèle. Ce que j'emprunte à d'autres, ça va de soi, c'est de dire « si effectivement la ville unit, en même temps elle a aussi des effets néfastes », c'est-à-dire qu'au-delà de la différenciation identitaire, elle confine tout un ensemble de populations qui sont très largement rejetées et, là, le terme de *minoration sociale* est presque un euphémisme pour un certain nombre d'entre eux. Donc c'est dans ce sens-là, c'est aussi essayer dans ce texte-là, de prendre volontairement (pour moi c'est aussi une réflexion sur ce que j'ai pu écrire jusqu'à présent), de prendre le contre-pied d'une vision de la ville qui ne serait qu'un lieu productif au sens produisant du positif. Et je crois que, jusqu'à présent, peut-être que je me trompe parce qu'évidemment, je ne prétends pas savoir tout sur la question, mais jusqu'à présent en sociolinguistique, on ne s'est pas vraiment attaché à réfléchir à une telle théorisation sur la ville en tant que telle, même si des travaux existent en disant « je travaille sur tel groupe social à tel endroit, évidemment, ce groupe social est loin d'être le groupe valorisé dans la société urbaine ». Donc c'est une tentative dans ce sens là, est-ce que j'ai répondu à ta question ?

Cyril Trimaille

Partiellement parce que je ne vois pas encore le lien avec les pratiques langagières. Enfin, je ne vois pas encore le lien avec les pratiques langagières, enfin, on en a déjà parlé par mails interposés, mais je pense que pour moi, il manque encore ça, vraiment le lien entre l'étude de terrain, descriptif, peut-être « de bas niveau » entre guillemets, et le modèle abouti, complexe.

Louis-Jean Calvet

Moi, je suis un peu embêté et j'ai l'intuition que ça coince et je ne suis pas sûr de voir..., donc je vais inventer en parlant. D'abord, j'ai l'impression qu'on n'a pas les mêmes villes et que (à *Thierry Bulot*) tu as un modèle européen, de villes anciennes dans des Etats anciens, des Etats, enfin des pays, dans lequel le problème sociolinguistique est résolu, je veux dire le problème de la langue dominante, est résolu. Alors qu'il y a à travers le monde, en Asie, en Afrique, en Amérique Latine, c'est les terrains sur lesquels j'ai travaillé, j'ai aussi travaillé en Europe mais surtout là-bas, où, à l'inverse, des villes nouvelles dans des Etats moins anciens ou très récents, comme les pays post-colonisés, coloniaux dans lesquels parfois le problème linguistique n'est pas résolu. Je ne sais pas encore quelle sera la langue dominante à Niamey dans 50 ans par exemple. On peut le savoir pour Dakar. J'en suis pas sûr pour Abidjan. Donc il y a d'abord ça, et le lien entre les terrains respectifs qu'on a et la tentative de modélisation, au fond, il faudrait pouvoir modéliser les villes. C'est-à-dire l'histoire de la ville, tu vois, j'ai le sentiment que tu parles de la ville européenne. Alors tu viens de dire, la ville n'a pas de productivité, etc., or, la première phrase que tu as prononcé après l'intervention de Claude Caïtucoli, c'était « la ville produit de l'inégalité ». Or, je ne suis pas sûr que mes villes à moi, je ne suis pas sûr que ça produise de l'inégalité. Ça pourrait l'exposer, c'est-à-dire la mettre en vitrine, ça pourrait la révéler au sens photographique, ça pourrait la manifester, tu vois, parce que l'inégalité, elle est là. Sauf qu'elle est elle là à la campagne, enfin, c'est entre la campagne et des villes qui étaient le lieu du pouvoir colonial et puis on voit dans les populations qui grimpent subitement de façon géométrique qu'affluent vers la ville des gens... Alors là, l'inégalité, elle explose en vitrine, mais elle n'est pas créée par la ville. Ou enfin, elle n'est pas *seulement* créée par la ville. Et puis, tu as dit juste maintenant, « c'est de la ville que part la norme linguistique », or ça aussi, c'est européen tu vois ? Et il faudrait avoir un modèle historique de la ville, de la norme. Actuellement en Afrique, dans les villes maghrébines par exemple, je ne sais pas quelle sera dans 10 ans, dans 20 ans, dans 30 ans, la langue qu'on parlera dans les villes d'Alger, de Casa ou de Tunis. Il y en aura une nécessairement et ça sera une norme. Alors, je sais en gros que la norme vient de la capitale et d'ailleurs quand nous, on dit *arabe tunisien* ou *arabe algérien*, on pense, *algérien*, on pense « Alger », ou on pense « Tunis », ou *arabe égyptien*, on pense « Le Caire ». Alors qu'il y a quinze arabes différents. Là, il y a quelque chose, tu vois, j'ai pas de modèle à te proposer mais je trouve que ça coince parce que c'est un peu européen.

Thierry Bulot

Je te rassure complètement : je l'ai écrit, peut-être que je ne l'ai pas bien écrit mais il est très clair pour moi, que ça c'est un modèle situé que j'assume en tant que tel pour une situation que je connais et un terrain que j'investis. C'est ce que j'entends par *modèle situé*, par catégorisation située. Je travaille, puisque tu évoques le Maroc, avec Leila Messaoudi qui s'attache à décrire le parler de Rabat. Il y a eu la *2e Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine* à Rennes il y a deux ans à peu près. Effectivement, moi, ce que je mets toujours en avant, c'est que les modélisations, que ça soit au sens de catégories et de critiques de la ville, ne peuvent pas être appliquées systématiquement quelle que soit la ville considérée à partir des catégories existantes. Donc quand on voit, ce qu'a dit, pour faire large, l'école de Chicago, on voit ce que ça peut donner en France. Il est clair que, pour moi, ce que je modélise comme type de ville, c'est ce que j'ai voulu dire tout à l'heure, c'est les villes que je connais, et là j'avance tout à fait dans ton sens, c'est-à-dire les villes du nord de la France. Celles-là je les connais et encore c'est même pas du nord en entier, c'est du nord-ouest parce que celles-là, je les connais un peu mieux. Les autres, c'est vrai que je n'ai pas, au-delà des connaissances des travaux des autres, je n'ai pas de connaissances à la fois scientifiques et empiriques sur lesquels je puisse m'appuyer clairement.

En revanche, je ne suis pas certain, c'est la même réflexion que ce qu'on a eu ce matin sur le concept de diglossie, je ne suis pas certain qu'on puisse avoir une définition, même très modélisée ou alors avec une modélisation tellement compliquée que la schématisation devient horrible, de la totalité des configurations urbaines. A la toute première *Journée de sociolinguistique urbaine* de Mons, il y a une collègue géographe qui était venue parler de villes africaines, je crois du Mali, et elle montrait qu'effectivement la représentation de la ville chez les habitants, était une représentation qu'elle avait nommée *linéaire*, c'est-à-dire les gens voyaient une route et ce qu'il y avait autour, ils ne voyaient que cela. Et en fait, la représentation centre/périphérie, pour eux n'avait strictement aucun sens. Donc ça, ça signifie que, évidemment, le modèle que j'ai proposé est un modèle qui vaut pour celui qui l'a produit initialement, c'est-à-dire un modèle très ethno-centré (je crois que j'emploie le terme dans mon texte) et que, du coup, le lien, et je le revendique en tant que tel, et tout aussi ethno-centré sur le fonctionnement. C'est une réflexion sur, en gros, des villes que je connais le mieux en termes de recherche : c'est Rouen pour l'ancien terrain, et Rennes, pour le nouveau et je perçois que ça fonctionne, du moins en termes de représentations de ce qu'on peut avoir sur le réel de cette façon-là. Et je suis d'accord, c'est pas une fin en soi ces modèles. Même si je dis *la ville*, je dis au départ que c'est *une* représentation parmi d'autres possibles.

Claude Caïtucoli

Sur la question de la *finalité* et de la *fonction*, puisque chaque fois *finalité*, *fonction*, ça faisait tiquer les gens : « la fonction de la ville ou la finalité de la ville, c'est de maintenir les inégalités entre les langues ». Dans le texte de Laborit,

il fait deux ou trois paragraphes sur cette question, en disant « qu'il n'y ait pas de méprise, quand je dis finalité, je ne suis pas naïf, je ne dis pas que la ville a une espèce de volonté maléfique etc., ce n'est pas comme ça qu'il faut le comprendre, il faut comprendre qu'en termes cybernétiques, ce système, comme tous les systèmes, il vise à maintenir sa structure. Et alors à partir du moment où on a une structure inégalitaire, se pose la question de savoir comment maintenir cette structure inégalitaire ». Alors évidemment, il faut qu'il y ait déjà une structure inégalitaire. Si bien qu'en situation d'anarchie linguistique, le système ne saura fonctionner. Le système n'est pas un système cybernétique. Pour qu'il soit un système cybernétique, il faut qu'on admette qu'il y a une structure qui doit se conserver.

Isabelle Pierozak

Je renchéris sur le texte-réponse de Claude Caïtucoli. En ce qui concerne les types de modèle, je crois vraiment que c'est très intéressant de réfléchir à ça pour essayer de comprendre, par rapport à cette entreprise de modélisation de la complexité, ce qu'on est en train d'essayer de faire. C'est une remarque sur le fait qu'il y a effectivement différents types de modèles, je pense d'ailleurs à l'*écolinguistique* aussi.

L'importation du modèle (qu'on peut définir par rapport aux catégories métaphore, métonymie...), ça signifie pas du même coup « construire un modèle dans notre champ ». Le fait de l'importer, ça ne veut pas dire non plus « modéliser la complexité ». Et surtout si *modéliser* ça signifie, ça doit signifier pour moi, « modéliser de manière ouverte ». Là je compare avec la métaphore du jeu d'échecs chez Saussure : je suis très frappée de voir que ça concerne un certain type de modèle, un modèle fermé.

Donc, bon, je crois qu'il y a vraiment à réfléchir sur les types de modèles qui nous inspirent, en sachant que ça ne veut pas forcément dire « modéliser la complexité » du même coup.

Philippe Blanchet

Il y a une phrase de Gumperz qui m'a toujours frappé, il disait qu'il part du terrain, d'observations en micro-situations, et qu'un jour peut-être on produira une théorie intégrée à la communication humaine, mais qu'on en est loin et que c'est pas ça qu'il faut viser en premier. Et ça me permet de faire un écho sur ce que viennent de dire Louis-Jean Calvet et Thierry Bulot. Je crois qu'il est quand même de bonne méthode et de bon objectif de commencer par produire des modèles reconstitutifs, c'est-à-dire des façons de donner du sens, qui marchent localement avant que, petit à petit éventuellement, on les intègre pour faire un modèle général de l'urbanisation sociolinguistique. Je ne suis pas sûr que ça soit possible ni même souhaitable un jour, parce que sinon on ferait du « générativisme sociolinguistique » : on ferait d'abord un modèle qui est censé marcher partout, puis après on irait voir et quand ça marcherait pas, on dirait « non mais ça marche quand même, c'est pas une vraie ville, il faut mettre des astérisques devant ! ». Ce n'est pas le but je crois !

Médéric GASQUET-CYRUS
Université de Provence
Institut de la Francophonie
medericgc@hotmail.com

SOCIOLINGUISTIQUE : SORTIR DE LA CULPABILITE ?

« Votre sujet a l'air intéressant,
mais êtes-vous sûr qu'il s'agit bien de linguistique ? »
Un professeur de linguistique à un étudiant présentant
un sujet de thèse d'orientation sociolinguistique
(sur l'humour marseillais)

Janvier 2003 : à la bibliothèque de l'Université de Provence,
les ouvrages de la catégorie « sociolinguistique » sont déplacés
du rayonnage « Linguistique » vers la salle « Sociologie ».

□ INTRODUCTION

A priori, la sociolinguistique est aujourd'hui un domaine de recherche à part entière parmi les sciences du langage. Depuis le bouillonnement américain des années 1960, les ouvrages théoriques ou les manuels intitulés *Sociolinguistique* se comptent (dans de nombreuses langues) par dizaines, les colloques de « sociolinguistique » par centaines, les articles par milliers, et les champs couverts participent plus ou moins de l'ensemble des dimensions linguistiques (micro-/macro-sociolinguistique). Pourtant, il suffit de prêter l'oreille à certains discours ambiants pour se rendre compte que « la sociolinguistique » (désormais SL) demeure aujourd'hui encore un domaine de recherche instable au niveau de ses positionnements théorique, académique et finalement scientifique. L'objectif principal de notre étude sera de montrer que, si nous croyons en « d'autres façons de positionner la sociolinguistique » (texte de l'appel à communications), certaines conditions doivent être remplies pour donner à la SL l'impulsion qui lui permettra de résoudre des problèmes anciens afin d'envisager une nouvelle légitimité et une nouvelle envergure.

Nous recenserons d'abord les griefs majeurs adressés à la SL avant de détailler certaines perspectives qui répondent aux critiques et à l'exclusion symbolique de la SL. Précisons que nous ne prétendons pas parler ici de « la » SL dans son ensemble mais, plus modestement, imparfaitement et sans exhaustivité, de la SL française, même si nous savons que les problèmes français se retrouvent dans d'autres pays.

□ LA SOCIOLINGUISTIQUE FACE AUX CRITIQUES

■ Le « malaise » de la SL

Face à « la linguistique » dont le noyau dur est constitué par la linguistique formelle, certains sociolinguistes éprouvent – sans toujours le dire – un certain sentiment d'insécurité ou de culpabilité à pratiquer une recherche qui n'est pas toujours reconnue comme sérieuse voire « scientifique ». La position instable de la SL se traduit concrètement par sa fragile assise académique, comme l'ont souligné I. Léglise et D. de Robillard (2003) qui ont aussi mis le doigt sur des problèmes d'ordre financier et éthique. Au-delà de la question de l'absence potentielle de « prestige » de la SL au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche, la question se pose cruellement aux étudiants qui, après avoir fait une Maîtrise, un DEA et une thèse « de sociolinguistique », doivent souvent se requalifier dans d'autres domaines de la « linguistique générale » pour avoir une chance de voir leurs dossiers acceptés par les diverses commissions.

Selon L.-J. Calvet (2000 : 81), « On note encore aujourd'hui chez certains linguistes une tendance à considérer la (socio)linguistique comme une science marginale, peu sérieuse, approximative, etc. ». Cette attitude est également observée, par exemple, dans la linguistique américaine (Bright, 1997) ou roumaine où, comme l'explique M. Ciolac (1989 : 185), la SL « continue [...] à être regardée parfois avec une certaine méfiance ». Ce « malaise qui semble frapper la sociolinguistique » (Maurais, 2000) repose sur un certain nombre de faits que l'on peut tenter de recenser.

■ La pluridisciplinarité

Si les sociolinguistes ne sont pas toujours perçus comme des linguistes à part entière et si la SL est mise à l'écart de « la » linguistique, c'est aussi en raison de son caractère pluridisciplinaire, qui est pourtant constitutif de ce domaine de recherche mais aussi à l'origine du foisonnement terminologique qui marque simplement la nomination du champ. Les « pionniers » venaient de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie et parfois de « la linguistique », bien qu'ils fussent dans ce dernier cas plus dialectologues que phonéticiens. Cette pluridisciplinarité semble une force de la SL : Hymes a souligné à maintes reprises les apports majeurs des sociologues et des folkloristes, et l'on sait aussi que la linguistique américaine doit beaucoup à la formation anthropologique / ethnologique de ses chercheurs.

Mais il est vrai que la SL n'a pas toujours su réellement assumer sa pluridisciplinarité : l'exemple de la psychologie sociale du langage est à cet égard significatif. Dans les années 1970, des psychologues de formation essentiellement anglais et nord-américains, parmi lesquels on trouve les noms de H. Giles, R. Bourhis ou S. Ervin-Tripp, jettent les bases d'un courant de recherche axé sur l'analyse sociopsychologique du langage. Or, ces chercheurs ne se désignent pas autrement que comme des « sociolinguistes » (Giles *et al.*, 1980 : 1). Pourtant, l'orientation sociopsychologique a peu attiré les sociolinguistes, visiblement plus séduits par l'aspect « social » du langage, et donc par des disciplines comme l'anthropologie, l'ethnologie ou la sociologie. En dépit des nombreux efforts de psychologues pour intégrer des données linguistiques à leurs expérimentations, la psychologie sociale, beaucoup plus théorique et productrice de modèles plus rigoureux, contribuera peu au développement de la SL « des linguistes » : de l'aveu même de Giles *et al.* (1980 : 2), « social psychology has made little theoretical impact on sociolinguistics » et malgré des problématiques communes, la SL et la sociopsychologie du langage se sont développées presque indépendamment l'une de l'autre. Ainsi, la SL a effectué un retour vers les sources de la psychologie sociale lorsqu'elle s'est massivement intéressée aux *attitudes* et aux *représentations* au cours de cette dernière décennie, alors que ces questions sont centrales en psychologie sociale du langage depuis les années 1970.

Les sociopsychologues et les sociologues ont adressé de sérieuses critiques aux sociolinguistes. En fait, la SL s'avère marginalisée de plusieurs côtés : trop peu rigoureuse pour des sociopsychologues ou trop « linguistique » et pas assez « sociale » pour des « sociologues du langage » (voir les critiques de G. Williams, J. Fishman, etc.), elle est trop « sociologique » pour des « linguistes » de tendance « dure ».

■ L'exclusion de « la linguistique »

Si certains linguistes – générativistes ou structuralistes – ont mis du temps avant d'accepter des perspectives autres que formelles dans l'analyse linguistique, c'est depuis son émergence que la SL est largement entachée de soupçons plus ou moins avoués sur sa « légèreté ». On trouve un discours caractéristique d'une frange « dure » chez Munot (1964), qui pouvait écrire :

« Les structuralistes [...] ne cessent d'insister sur l'autonomie de leur discipline, sur son indépendance vis-à-vis des sciences, voisines ou lointaines, dont les ingérences à l'intérieur même du champ de leur activité leur paraissent contestables. Leur ambition est d'étudier le langage d'un point de vue exclusivement linguistique. [...] l'essentiel [pour le linguiste] est de rendre compte des *mécanismes internes qui sont propres au langage lui-même* tel qu'il se présente à son investigation, et pour ce faire, il lui paraît essentiel de bien tracer les limites entre la linguistique et les

disciplines qui touchent au langage par quelque côté. » (Munot, 1964 : 271-273).

ou encore : « nous savons bien que les unités linguistiques ne sont pas continues, mais qu'elles sont des unités discrètes » (Munot, 1964 : 279). Ces affirmations dessinent les contours d'une position bien tranchée qui apparaît souvent de façon plus discrète et plus nuancée sous la plume d'autres auteurs. Mais on se souvient aussi de « la liste noire de ce qu'il ne faut pas lire, et surtout au départ », dressée par Georges Mounin (1971 : 8) pour initier les débutants à la linguistique, et qui comprenait les noms de Lévi-Strauss, Barthes, Vendryès ou encore Meillet, accusé de « sociologisme » et auteur d'une linguistique « dont les points de vue n'aident absolument pas à pénétrer la linguistique actuelle » (1971 : 11). Dans les années 1970, on pouvait lire dans le *Dictionnaire de la linguistique* coordonné par le même Mounin :

« Il n'est pas certain que la sociolinguistique soit une discipline propre, ayant ses principes et méthodes spécifiques, ou qu'elle soit un domaine dans lequel sociologie et linguistique sont appelés à collaborer : les bases en sont encore mal définies et extrêmement diverses. » (Art. « Sociolinguistique », in Mounin (dir.) 1995 [1974] : 302).

T. Todorov (1972 : 84) présentait la SL non comme une discipline, mais comme « un ensemble de propositions et de recherches dont l'incohérence se reflète jusque dans la multitude des appellations », avant d'égrener la fameuse liste : sociologie du langage, SL, ethno-linguistique, anthropologie linguistique, etc. Il est banal de rappeler que la SL est parfois considérée comme une linguistique « de traits d'union » (*hyphenated*), au même titre que l'ethno-linguistique ou la psycho-linguistique. Cette préfixation traduit un certain mépris, comme lorsque Chomsky (1977 : 74) disait : « l'existence d'une discipline nommée « socio-linguistique » reste pour moi chose obscure ». La préfixation laisse aussi penser que l'on n'aurait affaire qu'à des spécialisations d'une discipline dominante qui serait « la linguistique ». En fait, la SL est effectivement souvent considérée à l'aune de « la linguistique », comme s'il ne s'agissait que d'une branche de celle-ci ou d'un domaine marginal, voire « voisin », comme dans le *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique* de J. Moeschler et A. Reboul (1994 : 33-34) selon lesquels la SL fait partie de ces orientations « qui ne relèvent pas de la linguistique », mais qui sont « des disciplines voisines de la linguistique, comme la sociolinguistique et la psycholinguistique ».

Certains auteurs de manuels, comme l'a analysé Ph. Blanchet (1999), n'hésitent pas à faire comme si la SL n'existait pas, et l'excluent purement et simplement de « la linguistique ». C. Fuchs et P. Le Goffic (1992), avec quelques réserves d'usage sur la non exhaustivité et la subjectivité de leurs choix, annoncent présenter « la diversité *des* théories linguistiques » (pluriel souligné par les auteurs). Or, la diversité qu'ils proposent est bien réduite puisque l'ouvrage, découpé en trois parties, présente 1) le structuralisme, 2) les développements de la

grammaire générative et 3) les théories sémantiques de l'activité du langage. Les théories exposées, censées représentées *Les linguistiques contemporaines*, sont uniquement les modèles formels, alors que la diversité des autres approches des sciences du langage (dont la SL et la pragmatique) est ignorée... ce qui s'avère particulièrement trompeur en regard de ce qui est annoncé.

Il serait possible de trouver de nombreux propos similaires dans des textes, anciens ou contemporains, dont les auteurs autoproclament, au nom d'on ne sait quelle autorité pour le faire, ce qu'est « la » linguistique, comme chez Moeschler et Auchlin (1997 : 12) dont l'*Introduction à la linguistique contemporaine* n'est en fait qu'une introduction à la syntaxe et à la sémantique formelles ainsi qu'à une partie de la pragmatique. Il est également irritant de lire sous la plume de V. Raskin (1985 : 59) « the goal of any linguistic theory is to model linguistic competence as a whole ». Cette assertion, dans sa formulation, sonne comme une vérité indiscutable et inamovible. Elle n'est pourtant qu'une perspective parmi d'autres sur le langage ; il n'est pas certain que le but de toute théorie linguistique soit de modéliser la compétence linguistique d'un locuteur natif idéal. C'est d'ailleurs en réponse à l'assertion fondatrice et polémique de Chomsky que Hymes (1984) développa une longue réflexion sur la notion de *compétence* en relevant, au passage, les buts de la linguistique *du point de vue des non-généralistes*.

Cette exclusion de « la linguistique » amène à poser de façon cruciale la question des objectifs de la linguistique : son objet est-il aussi réduit que ces précédents discours ne l'affirment, ou bien peut-elle ambitionner la prise en compte de tous les aspects du langage ? Dans ce cas, la SL n'est-elle pas la mieux armée pour les prendre en charge de façon globale et se poser comme une perspective théorique générale sur le langage ?

■ Les effets de la nomination

Le foisonnement des guillemets dans les textes de SL lorsqu'ils évoquent la place du domaine sont révélateurs de l'hésitation des sociolinguistes eux-mêmes. Il est coutumier, même si c'est pour nier sa pertinence, de poser une distinction entre une linguistique « dure » (qui englobe *grosso modo* structuralisme, linguistique formelle et plus particulièrement grammaire générative) et une linguistique « molle », qui serait celle de la SL. Mais on distingue aussi entre « linguistique » et « sociolinguistique ». Pour tenter de « redresser » la SL, certains linguistes ont proposé d'affirmer, dans un acte qu'ils souhaitaient performatif, que « la SL est la linguistique » (voir plusieurs citations dans Gasquet-Cyrus, 2002). Labov, qui trouvait le terme « sociolinguistique » « trompeur [...] et bizarrement redondant » (1976 : 257), a longuement disserté sur l'illusoire distinction entre linguistique et SL, ce que son préfacier français P. Encrevé a résumé dans une formule célèbre : pour Labov, la SL, « c'est d'abord la linguistique, toute la linguistique – mais la linguistique remise sur ses pieds ». Pourtant, comme l'écrit W. Bright (1997 : 58), contrairement à ce que déclarait Labov, la SL n'a pas remis la linguistique sur ses pieds, mais s'est développée

dans d'autres directions, plus spécialisées. On sait que Labov a tenté de concilier l'approche SL avec les techniques de la grammaire générative, mais la tendance générale a été de maintenir implicitement la SL comme une branche de la linguistique, et non d'en faire une perspective théorique globale sur le langage, en abandonnant notamment le volet descriptif. On a vu chez L.-J. Calvet (1993, 2000) la tentation d'inscrire d'abord le préfixe *socio-* entre parenthèses, pour signifier qu'il était destiné à disparaître, « le jour précisément où la linguistique assumera son statut de science sociale » (Calvet, 2000 : 78). Or, il semble ne falloir rien attendre de « la linguistique » dans la mesure où, d'une part, il est illusoire de penser que des théoriciens et constructeurs de modèles abstraits vont soudain se mettre à intégrer l'aspect social de la langue et d'autre part que « la linguistique » n'existe pas. On sait que la nomination « sciences du langage » a été plus ou moins imposée dans les milieux universitaires afin d'apaiser des querelles sous-jacentes ou déclarées. Pourtant, elle nous paraît présenter bien des avantages, d'autant que nous sommes convaincu qu'entre le travail d'un générativiste (« dur ») et les enquêtes de terrain d'un sociolinguiste, par exemple, il y a un gouffre qui montre bien que l'on a non seulement affaire à des domaines différents, mais peut-être même à des disciplines différentes, même si elles participent d'un paradigme scientifique commun, celui des sciences du langage.

Mais si nous incluons la SL dans les « sciences du langage », nous la plaçons également volontiers au centre de la réflexion. Toutefois, il nous semble devoir renoncer à l'ambition de l'appeler « linguistique ». Malgré les justes analyses et les louables tentatives des auteurs précédemment cités, on doit se rendre à l'évidence que ceci fut un échec, comme l'illustrent les exemples suivants :

1. Les chercheurs convaincus de l'utilité de la SL et donc ceux qui la pratiquent au quotidien se nomment eux-mêmes et de plus en plus « sociolinguistes », même si c'est parfois avec des guillemets.
2. L'ouvrage de L.-J. Calvet (1994) est sous-titré *Introduction à la sociolinguistique urbaine*, et non à la *linguistique urbaine*.
3. Lors du colloque de Montpellier sur « Les langues de la Méditerranée » (mars 2002), les organisateurs avaient eu l'excellente idée de mêler les approches « internes » et « externes ». Or, durant le colloque, les sessions « sociolinguistique » et « linguistique » étaient séparées, ce qui fait que l'on a assisté en fait à un double colloque.

Dans ce domaine comme au niveau du langage, les représentations (nominations) en circulation ont parfois plus de pouvoir que les pratiques. La SL est donc face à un dilemme. Doit-elle chercher à s'intégrer coûte que coûte dans « la » linguistique, quitte à perdre une partie de sa spécificité ? Ou bien peut-elle rester « sociolinguistique » et revendiquer cette appellation tout en se proposant comme une dimension englobante de l'analyse – pluridisciplinaire – du langage ?

□ ERREMENTS ET AVANCEES DE LA SL

La SL, nous l'avons vu, a une part de responsabilité dans sa marginalisation. Au niveau de la problématique des contacts de langues, on peut aussi noter des emplois parfois peu contrôlés sinon abusifs des notions de *mixité*, *métissage* voire *créolisation*. Nous allons ici présenter d'autres « errements » de la SL en essayant de montrer en même temps les réponses qu'elle peut apporter à certaines questions fondamentales dans l'étude du langage.

■ La tentation urbaine et « jeune »

La « SL urbaine » est devenue ces dernières années un champ de recherche important en France. Or, comme nous avons tenté de le montrer (Gasquet-Cyrus, 2002), il y a eu une certaine dérive dans l'application de l'étiquette « SL urbaine » à des études qui se déroulaient en milieu urbain sans prendre la ville comme un facteur influençant les pratiques et les représentations langagières. De plus, l'« urbanisation de la sociolinguistique » (Ibid.), en limitant l'envergure de la SL à l'étude des pratiques / représentations de groupes urbains, a quelque peu contribué à affaiblir son ambition de théorie linguistique générale.

Plus ou moins étroitement liés à la question de la SL urbaine, de nombreux travaux de la SL contemporaine portent sur les pratiques et les représentations linguistiques de « jeunes », et plus particulièrement de jeunes « des quartiers », « des cités » et/ou de milieux socioculturels « étrangers ». L'intérêt de ce champ de recherche est majeur lorsqu'il s'attaque de front à la question du changement linguistique en cours ou lorsqu'il se fixe comme objectif de montrer l'inexactitude de la locution « langue des banlieues » et d'illustrer, au contraire, la complexité de la question et les variations au sein de pratiques / représentations en apparence communes, mais pourtant bien sociolinguistiquement différenciées. Toutefois, cette entreprise n'est pas sans dérapages : l'un des principaux consiste à glorifier ou à justifier certains comportements langagiers sans voir le risque à long terme d'une telle attitude, qui consiste à s'en tenir au niveau des représentations voire aux clichés en circulation (même si c'est pour les combattre), alors que, comme pour n'importe quel autre sujet, il convient de décrire avec précision les *pratiques*. On manque d'éléments fondamentaux aux niveaux prosodique, phonétique, morphosyntaxique voire lexical, ne serait-ce que pour permettre la comparaison entre, par exemple, les variétés de français des « jeunes » de Paris et celle des « jeunes » de Marseille. A un certain niveau de la recherche, l'étude de quelques individus et de leurs discours ne suffit plus. En regard d'une certaine « complaisance dans les marges », les efforts de l'équipe de Grenoble (LIDILEM) pour travailler avec distance et un appareil théorique développé et sans cesse remis en question ce sujet sont en ce sens louables.

■ L'intervention

Linguistique « de terrain » par excellence, la SL a très tôt été perçue comme « engagée » auprès des acteurs sociaux, collectifs ou individuels, auprès desquels elle menait ses enquêtes. La question de l'intervention s'est posée en France de manière plus aiguë ces dernières années, parallèlement à la multiplication des travaux sur les « parlars jeunes et/ou urbains ». Mais la « posture » du sociolinguiste, scientifique et citoyen, n'est encore pas clairement définie. L'« engagement » est louable et parfois indispensable, mais il ne saurait à lui seul caractériser un domaine en recherche de légitimité scientifique. La SL peut-elle répondre efficacement à des problèmes sociaux ? Sans aucun doute. Mais l'articulation entre le scientifique et le civique est dure à trouver, surtout lorsque la SL traite de sujets d'« actualité sociale » parfois brûlante comme celui des « jeunes ». Quelles actions concrètes la SL peut-elle mener ? Ne donne-t-elle pas l'illusion d'une intervention possible alors qu'on n'en est qu'au stade des bonnes intentions ? A-t-elle les moyens de ses ambitions ?

■ L'abandon de la description

Comme l'a souligné L.-J. Calvet (2000 : 80-81), certains sociolinguistes ont eu tendance à se spécialiser dans des directions de recherche en abandonnant la description, « laissant à la linguistique « dure » le soin de décrire les langues et se marginalisant du même coup ». Or, si la SL veut prétendre être autre chose qu'une branche de « la » linguistique, elle ne peut exclure de son champ de recherche une réflexion théorique sur des domaines plus « techniques » ou « internes » comme l'étude de la prosodie, de la phonologie ou de la morphosyntaxe en les abordant justement sous leurs aspects sociolinguistiques. Par exemple, les sociolinguistes sont souvent déroutés lorsqu'ils sont confrontés à des listes de phrases précédées du fameux astérisque marquant l'agrammaticalité ou l'inacceptabilité chez les générativistes : l'expérience de l'étude de l'oral, des variétés populaires et des contacts linguistiques rendent tout à fait possibles et acceptables un grand nombre de ces énoncés.

La SL peut aller au-delà de certains présupposés : la description ne se limite pas aux catégories traditionnelles (voir aux seules phonologie et syntaxe selon Ducrot (1972 : 74)), mais inclut très largement la prosodie, le lexique et toutes les représentations attachées aux variations linguistiques. La mise en perspective SL de questions d'ordinaires réservées au noyau dur de la linguistique permettent de mieux comprendre certains mécanismes, comme c'est le cas au niveau syntaxique (Quillard, 2001) ou lexical (voir D. De Robillard (1993) qui étudie le lexique d'une communauté donnée en articulant des éléments « internes » et « sociolinguistiques »).

On peut donc parler de *description sociolinguistique* : C. De Féral (1989) a mené une double description linguistique et sociolinguistique du pidgin-english camerounais, tandis que Ph. Blanchet (1992) a proposé un *Essai de description*

sociolinguistique et différentielle du provençal, dans lequel il mêle les dimensions historiques, sociolinguistiques et symboliques de la langue à son étude « interne » ou « classique ». Nous avons tenté de remplir un contrat de même nature avec notre *Description sociolinguistique* du français de Marseille (Binisti et Gasquet-Cyrus, 2001), dans laquelle la description « pure » des faits symboliques n'est jamais séparée des représentations et valeurs emblématiques qui leur sont liées.

■ Corpus et méthodologie(s)

L'épineuse question du *corpus* est centrale en SL. Si les sociolinguistes peuvent se féliciter de travailler sur des données réelles, on leur reproche souvent de ne travailler que sur des représentations ou bien on tente de les piéger en posant la question de la représentativité, qui est souvent un faux problème, surtout si l'on explicite que l'on travaille sur du qualitatif. L'étude des représentations est quant à elle suffisamment féconde aujourd'hui en SL pour que l'on puisse rapidement évacuer le grief en expliquant bien que :

1. on peut travailler sur des discours qui sont des *verbalisations de représentations* mais aussi des pratiques sociales ;
2. les représentations sont essentielles au niveau de la construction de l'identité (individuelle ou collective), de la catégorisation sociale, du changement linguistique, de l'individuation, etc.

La SL doit essayer de dépasser le stade des trop nombreuses pré-enquêtes qui le restent, ainsi que les enquêtes intéressantes mais de portée limitée sur des populations étudiantes (un problème rencontré en psychologie). En revanche, elle peut revendiquer davantage la richesse des moyens méthodologiques qu'elle met en œuvre dans les enquêtes : corpus écrit et oral, entretiens et enregistrements spontanés, analyse de discours médiatiques et micro caché (nous proposons de relancer la question de l'éthique à ce sujet en regard de l'intérêt d'avoir des productions longues réellement spontanées), etc. Le caractère « hybride » de certains corpus illustre en fait mieux que n'importe quel discours la prise en compte de la totalité des faits langagiers, c'est-à-dire « tout ce qui passe » sous la main et l'oreille du linguiste.

□ CONCLUSION : SORTIR DE LA CULPABILITE

Affirmer que « la SL est *la* linguistique » ne suffit plus : il faut en quelque sorte passer à l'acte et prendre en charge l'analyse du langage dans sa globalité. La SL peut déjà se vanter d'avoir soulevé des questions fondamentales dans les domaines de l'acquisition du langage, de la construction de l'identité, des contacts de langues, des politiques linguistiques, etc. Par ailleurs, la SL a développé des notions spécifiques comme la *diglossie* ou l'*insécurité linguistique* qui expliquent des processus cruciaux dans l'étude du changement linguistique, de la variation et du rapport des usagers à leur(s) langue(s). A ce sujet, on peut dire que l'un des

apports majeurs de la SL tient au fait qu'elle a mis au centre des investigations linguistiques la donnée capitale des *représentations*.

Nous souscrivons pleinement à l'affirmation de L.-J. Calvet (2000 : 81) : « la sociolinguistique n'a d'avenir que si elle sait se saborder, c'est-à-dire abandonner son statut de « province » de la linguistique pour prendre en charge tous les faits de langue et de langage ». Mais, pour parvenir à ce but, nous proposons quatre lignes principales :

1. La poursuite de la « quête des origines » qui voit depuis plusieurs années la SL se doter d'une histoire (car comme l'écrit S. Auroux (1998 : 9), « Parce qu'elle est un phénomène social, toute science se définit d'abord par une histoire ») mais aussi d'une série de « récits fondateurs » à travers la recherche des « pionniers » (Gasquet-Cyrus, en prép.). Cette quête, qui permet d'asseoir l'historicité d'une réflexion sur la variation linguistique et l'influence des processus sociaux sur les phénomènes langagiers, est à la fois louable et nécessaire, en ce sens qu'elle permet de légitimer un champ de recherche, d'en montrer l'ancrage épistémologique sur une longue période.
2. Une réflexion construite, distancée et sans (trop de) passion sur la question de l'intervention et les moyens de la mettre en œuvre de façon efficace.
3. Une prise d'assurance dans les méthodologies de recherche et notamment dans les enquêtes de terrain, aussi hybrides et peu formatées soient-elles.
4. Un renforcement théorique de certains concepts/notions propres à la SL mais aussi une réflexion accrue sur les questions linguistiques d'ordinaire réservées aux spécialistes de l'« interne ».

Si l'on veut que la SL ne soit plus un complément à « la linguistique » mais une perspective théorique globale sur le langage, il convient, nous semble-t-il, de régler certains problèmes exposés dans ce texte et surtout de prendre en charge de façon systématique la question de la description. Mais, pour sortir de la culpabilité, il s'agit enfin de démontrer la légitimité de la SL, à travers la valorisation de ses objectifs, de ses méthodes et de ses apports théoriques.

▣ REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUROUX, S. (1998). *La raison, le langage et les normes*, Paris, PUF.

BINISTI, N., GASQUET-CYRUS, M. (2001). *Le français de Marseille : description sociolinguistique*, rapport de recherche Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche / DGLF, inédit, 250 p.

BLANCHET, Ph. (1992). *Le provençal. Essai de description sociolinguistique et différentielle*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

BLANCHET, Ph. (1999). « Comparaison de récents « manuels » de linguistique(s) », *La Linguistique*, n°35-1, pp. 133-139.

- BRIGHT, W. (1997). « Reminiscences : Beginnings of Sociolinguistics », in : Paulston C., Tucker R. (éds.), *The Early Days of Sociolinguistics. Memories and reflections*, Summer Institute of Linguistics, pp. 53-60.
- CALVET, L.-J. (1993). *La sociolinguistique*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?
- CALVET, L.-J. (1994). *Les voix de la ville*, Paris, Payot.
- CALVET, L.-J. (2000). « Du passé au futur : quel avenir pour la (socio)linguistique française ? », *Sociolinguistica*, n°14, pp. 78-82.
- CHOMSKY, N. (1977). *Dialogues avec Mistou Ronat*, Paris, Flammarion, coll. Dialogues.
- CIOLAC, M. (1989). « Rumänisch : Soziolinguistik – Sociolinguistique », in : Holtus G., Metzeltin M., Schmitt C. (éds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, vol. III, pp. 185-197.
- DE FERAL, C. (1989). *Pidgin-english du Cameroun : description linguistique et sociolinguistique*, Paris, Peeters / SELAF, coll. Sociolinguistique.
- DUCROT, O. (1972). « Composants de la description linguistique », in : Ducrot O., Todorov T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil / Points, pp. 71-83.
- FUCHS, C., LE GOFFIC, P. (1992) [1975]. *Les linguistiques contemporaines. Repères théoriques*, Paris, Hachette.
- GASQUET-CYRUS, M. (2002). « Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique », *Marges Linguistiques*, n°3, <http://www.marges-linguistiques.com/>.
- GASQUET-CYRUS, M. (en préparation). « Les « pionniers » de la sociolinguistique ou la (re)construction historique d'une légitimité ».
- GILES, H., ROBINSON, P., SMITH, P. (éds.) (1980). *Language. Social Psychological Perspectives*, Oxford, Pergamon Press.
- HYMES, D. (1984). *Vers la compétence de communication*, CREDIF / Hatier.
- LABOV, W. (1976). *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LEGLISE, I., ROBILLARD, D. de (2003). « Applications, implications, interventions, expertises et politiques linguistiques », in : Billiez J. (ss la dir.), Rispaill M. (en coll.), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, pp. 237-252.
- MAURIS, J. (2000). « Editorial » au colloque « La dynamique des langues : perspectives sociocritiques », Montréal, mai 2000, ACFAS / DiversCité Langues, <http://www.teluq.quebec.ca/diverscite/SecEdito/edito2000-01.htm>.
- MOESCHLER, J., REBOUL, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- MOESCHLER, J., AUCHLIN, A. (1997). *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- MOUNIN, G. (1971). *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers.
- MOUNIN, G. (dir.) ([1974] 1995). *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, coll. Quadrige.

MUNOT, P. (1964). « A propos de ce qui est linguistique dans l'étude du langage », *Le français aujourd'hui*, pp. 271-283.

QUILLARD, V. (2001). « La diversité des formes interrogatives : comment les interpréter ? », *Langage et société*, n°95, pp. 57-72.

RASKIN, V. (1985). *Semantic Mechanisms of Humor*, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company.

ROBILLARD, D. de (1993). « Le concept de particularité lexicale : éléments de réflexion », in : Latin D. et al. (éds.), *Inventaires des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Paris / Londres, John Libbey Eurotext, pp. 113-135.

TODOROV, T. (1972). « Sociolinguistique », in : Ducrot O., Todorov T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil / Points, pp. 84-91.

RÉPONSE

Jacqueline BILLIEZ

Université de Grenoble

*LIDILEM (Laboratoire de Linguistique et de Didactique des Langues
Etrangères et Maternelles)*

billiez@u-grenoble3.fr

RÉPONSE AU TEXTE DE MEDERIC GASQUET-CYRUS

□ Je voudrais en préambule remercier Médéric Gasquet-Cyrus pour nous avoir donné à lire un texte très clair et stimulant, dans lequel il tente de porter un regard lucide et critique sur les démarches de recherche de la sociolinguistique française. Après avoir succinctement résumé son argumentation générale, je réagirai sur quelques points autour desquels ma réflexion a pu tourner.

□ En France, la sociolinguistique (désormais SL) représenterait aujourd'hui un domaine de recherche à part entière mais resterait considérée comme très instable dans ses positionnements théoriques et scientifiques et donc objet de griefs et de critiques diverses. Elle subirait de ce fait une situation inconfortable de déficit de légitimité qui générerait à son tour, chez les sociolinguistes, un sentiment de malaise dû à la marginalisation de leur discipline dont les travaux ne sont pas toujours considérés comme sérieux et rigoureux par les linguistes tenants du formalisme.

Or, de cette situation, les sociolinguistes seraient pour partie responsables. Ils auraient réalisé ainsi eux-mêmes leur propre malheur. Médéric nous livre alors toute une série d'auto-critiques : une pluridisciplinarité mal assumée (des liens trop ténus ou trop serrés, tissés notamment avec les psychologues sociaux et les sociologues), des retards dans les investigations sur les attitudes et les représentations, puis une focalisation sur ces aspects au détriment du volet descriptif ; l'utilisation parfois de notions floues, peu contrôlées (comme celles de mixité et de métissage) ; des dérapages inévités vers la glorification des comportements langagiers de « jeunes » sans en proposer des descriptions méthodiques et exhaustives ; l'apparition de travaux se réclamant d'un nouveau champ, celui de la SL urbaine, sans que soit pris véritablement au mot le facteur urbain.

Ce bilan, globalement assez négatif, peut être surmonté à condition que la SL sache, selon les termes de Louis-Jean Calvet, « se saborder » en abandonnant « son statut de province de la linguistique pour prendre en charge tous les faits de langue et de langage », qu'elle se penche sur son histoire, qu'elle développe une réflexion dépassionnée sur l'intervention, ses méthodologies et se renforce enfin théoriquement.

□ En partant de ces pistes conclusives, je vais d'abord, tout en les nuanciant, affirmer mon accord avec ces propositions puis discuter plus largement sur l'avenir de la SL.

La capacité d'une discipline scientifique à s'interroger sur elle-même est un facteur essentiel de son développement. Ce travail d'enrichissement est donc à mener et les deux journées d'étude en représentent en quelque sorte le prélude.

Il va de pair, me semble-t-il, avec le renforcement théorique, domaine dans lequel les avancées se font attendre. Cette relative lenteur présente alors un revers positif, important à mes yeux : les sociolinguistes n'ont pas construit de chapelles qui trop souvent se transforment, au fil du temps, en cathédrales. Et, par ailleurs, cette lenteur m'apparaît nécessaire puisque l'élaboration théorique réclame d'abord, selon moi, une certaine accumulation de travaux empiriques d'envergure. A ce propos, Médéric souligne un certain nombre de faiblesses en ce qui concerne les méthodologies empruntées par les sociolinguistes, alors que ce domaine représente depuis ses fondements un véritable atout. A la condition toutefois d'être à la hauteur de cette ambition. Or, il est loisible de constater que nous (inclusif) pouvons mieux faire ne serait-ce qu'en matière de formation des jeunes chercheurs. Je ne donnerai que quelques exemples mais ils pourraient être plus nombreux :

1. notre retard à publier des ouvrages méthodologiques spécifiques ; encore aujourd'hui il n'en existe, à ma connaissance, qu'un seul (Calvet/Dumont, dir, 1999) ;
2. notre difficulté à manier les outils statistiques les plus rudimentaires ; il est ainsi révélateur que le *Guide pratique pour l'utilisation de la statistique en recherche : le cas des petits échantillons* - dont le comité du Réseau Sociolinguistique et dynamique des langues de l'Agence Universitaire de la Francophonie a ressenti la nécessité face aux lacunes manifestes dans les réponses aux appels d'offre - a été rédigé par des spécialistes d'autres disciplines que la nôtre (Marien et Beaud, Québec, mai 2003), ce qui en limite la portée, car, même si ces auteurs ont essayé de contextualiser avec des données d'enquêtes sociolinguistiques, celles-ci sont imaginées et non réelles ;
3. la rareté des démarches par observation participante et/ou intégrant les réseaux sociaux.

□ Une solide formation méthodologique conditionne, à mon avis, l'interdisciplinarité souhaitée, pour que nous soyons en mesure, et ce n'est qu'un exemple, de défendre face à des simplifications quantitatives non-satisfaisantes, parce qu'éloignées de la complexité étudiée, des approches plus diversifiées.

La question de l'intervention soulevée par Médéric me paraît en effet devoir être abordée très sereinement. La SL, comme la linguistique tout court et l'ensemble des sciences humaines et sociales, est sous l'emprise ou l'influence des mouvements de société. Ce qui la contraint de l'assumer pleinement, comme

William Labov a pu le faire, sans faire pour autant une mauvaise SL. Bien au contraire, cela me semble rejoindre toutes les questions de déontologie que nous avons aussi du mal à affronter. Comment concevoir nos rapports avec les sujets enquêtés ? Qu'avons-nous provoqué chez un sujet parlant en lui posant quelques questions, supposées être anodines, sur les langues ? Par exemple, ne demande-t-il jamais, en cours d'entretien ou à la fin, quelle est la différence entre un « dialecte » et une langue ? La réponse donnée ou le silence sont à considérer déjà comme une forme d'intervention. Autant donc se poser d'emblée (et à tous les moments de la recherche) la question de l'utilité sociale et de l'intervention pour justement éviter les dérives pointées plus haut par Médéric. Et tenter de répondre aux attentes que nous avons pu provoquer en allant sur le terrain recueillir des données. Rendre au terrain, avec tout le respect que l'on doit aux acteurs sociaux, est une exigence éthique que je place aujourd'hui au premier plan de toute entreprise de recherche. Et plutôt que de parler de SL appliquée qui supposerait qu'il pourrait exister une SL dégagée de toute intervention, je préfère adopter l'expression sociolinguistique « impliquée ». D'ailleurs je fais l'analyse que jamais la demande d'interventions de sociolinguistes n'a été aussi importante qu'aujourd'hui. A Grenoble nous ne pouvons pas faire face à la demande qui émane des établissements scolaires, de formation, ou des structures associatives ou communales. Demande qui concerne aussi bien le champ du plurilinguisme que celui de la variation.

□ L'injonction faite à la sociolinguistique de « se saborder » pour prendre en charge tout ce qui a trait aux langues et au langage soulève des questionnements en cascade et, sur ce point, je ne suis pas sûre d'avoir bien saisi la position de Médéric. Elle mérite d'être précisée et discutée.

Au fond, 40 ans après William Labov, nous nous posons encore la même question que lui : les conditions sont-elles aujourd'hui remplies pour qu'on ne juge plus indispensable la distinction entre SL et linguistique ? Ce qui est lié à l'enjeu, très symbolique, de la dénomination et de la graphie : « sociolinguistique » ou « linguistique » ou « (socio)linguistique » ? La graphie avec parenthèses ne me paraît pas dangereuse et continue, utilement, de montrer l'actualité de la position labovienne. En revanche ne plus marquer de spécificité me paraîtrait, aujourd'hui, très ambigu et périlleux. Je ne peux finalement m'empêcher de lire dans cette position oblitérante l'une des manifestations possibles de la culpabilité notée par Médéric, culpabilité qui amènerait la SL à sa dissolution. Ce qui m'amène, entre autres, à poser cette hypothèse est le fait que cette culpabilité affecterait davantage les sociolinguistes qui travaillent sur la variation plutôt que ceux qui ont investi le champ du plurilinguisme, des parlers bi / plurilingues, des phénomènes de code-switching, etc.

Pour adopter la seule dénomination « linguistique », il faudrait, selon moi, pouvoir établir le constat qu'une grande majorité de linguistes développent des études qui, jadis, auraient été répertoriées sous l'étiquette de « sociolinguistique ». Il me semble que lorsque certains le font, ils attribuent eux-mêmes ce qu'ils font à la SL. Il serait donc pour le moins paradoxal, au moment où les perspectives

sociolinguistiques commencent à être adoptées et reconnues, que nous affichions une certaine forme symbolique d'abandon. Autrement dit cette dissolution de la SL je ne peux l'envisager que sous la forme d'une dissémination et d'une intégration réussie dans tous les domaines d'analyses. Je me trompe peut-être mais ce moment-là n'est pas encore venu. Ce processus d'intégration prend du temps même si je considère que la SL a accompli des progrès dans sa reconnaissance. Je ne prendrai qu'une preuve, les définitions de la SL dans les dictionnaires de linguistique ou des sciences du langage. A cet égard la comparaison est parfois intéressante quand les rééditions ne se contentent pas de reproduire à l'identique les mêmes contenus qui datent pour certains de plus de 30 ans. Les différences entre les définitions de Ducrot et Todorov (1972, *Dictionnaire encyclopédique des Sciences du Langage*, Le Seuil) et Ducrot et Schaeffer (1995) est éclairante. En l'espace d'une vingtaine d'années, la discipline qui était déclarée « incohérente » et peu « unifiée » y est plus récemment présentée comme beaucoup plus structurée. La SL me semble donc plus légitimée aujourd'hui qu'hier. Mais cette légitimité est forcément fragile et soumise, elle aussi, aux relations entretenues avec les autres disciplines des sciences humaines et sociales. Cette idée de « sabotage » me semble plutôt être une injonction à investir tous les terrains et tous les domaines d'analyses descriptives pour ne pas laisser croire que la SL serait seulement « l'art d'accommoder les restes » (je reprends ici l'expression qu'avait employée Bernard Gardin lors d'une journée consacrée au thème « où en est la SL ? »), ce que je ne considère pas comme stigmatisant d'ailleurs, ni dans le domaine scientifique et encore moins dans le domaine culinaire.

□ Pour conclure très provisoirement cette ébauche de réactions encore brouillonnes, je voudrais poser que l'objet de la SL étant l'étude de la communauté sous son aspect linguistique (en suivant Louis-Jean Calvet) cela implique surtout de tenter (restons modestes) de comprendre des modalités de relations, des processus d'interactions, des mouvements ou tendances, et pas seulement de décrire et d'expliquer des états de fait figés et isolés. En ce sens, la SL serait une science dont l'objet serait une relation qui relèverait donc à la base de la pluri ou inter-disciplinarité.

DEBATS

A PARTIR DU TEXTE DE M. GASQUET-CYRUS

Arlette Bothorel

(à *Médéric*) Lorsque tu dis que la sociolinguistique contribue à se saborder elle-même, je suis assez d'accord avec toi. Il me semble qu'il y a un atout que nous savons pas bien exploiter, c'est celui de l'interdisciplinarité qui est inhérent à notre objet d'étude. Bon, comme tout le monde ici, je connais la difficulté de vivre à côté de linguistes (*rires*). Ce qui m'a beaucoup frappée dans un colloque qui réunissait aussi des spécialistes d'autres disciplines, c'est précisément l'avance que nous avons dans la pratique de l'interdisciplinarité (je ne parlerai pas tellement de *pluridisciplinarité* mais plutôt d'*interdisciplinarité*). Et je pense en particulier à ce qu'a fait Thierry Bulot sur les transferts de modèles, les transferts de concepts. Je crois aussi qu'il y a un véritable travail à faire en particulier pour cette notion de *représentation* empruntée à la psychologie sociale. Il y a trop peu de réflexion sur cet aspect-là. Chaque emprunt va de pair, me semble-t-il, avec un appauvrissement du concept d'origine en raison de l'adaptation à notre propre champ d'étude. Prenons l'articulation des représentations et des attitudes : pourquoi certains sociolinguistes, étrangers en particulier, travaillent-ils davantage avec la notion d'*attitude* plutôt que celle de *représentation*, etc. ? Au niveau des représentations, il me semble qu'il faut aller au-delà de la notion empruntée à la psychologie sociale et entre autres considérer leurs constructions dans le discours, donc en venir à une approche plus interactionnelle, comme le propose Lorenza Mondada. Je ne crois pas que les représentations ne sont pas préexistantes au discours, mais il est clair qu'elles se construisent dans le discours, que les positionnements précisément sont variables pour un même sujet, selon les moments du discours, etc. Et peut-être y a-t-il un autre atout que nous n'exploitons pas suffisamment, me semble-t-il, mais ça va dans le sens de ce que vous avez dit, c'est une approche *comparative* de ce que nous faisons, les uns et les autres, sur tel ou tel terrain. Je suis persuadée que les concepts dont on parle, les notions de *diglossie* (en ce qui me concerne je travaille sur la notion de *dialecte*) ne peuvent pas être définis de façon intrinsèque. Il y a certainement un noyau de traits de définition qui doit rester constant, mais autour duquel je verrais assez volontiers une sorte de flou, comme dans les « ensembles flous », selon les situations auxquelles c'est censé s'appliquer.

Marielle Rispaïl

J'irai pour la première idée dans le sens de Médéric Gasquet-Cyrus et de Jacqueline Billiez sur la nécessité de se saborder non par masochisme, mais ça me fait penser à une remarque de Bronckart dans un colloque qui a eu lieu voilà plusieurs années en Espagne : « Le propre du chercheur est de scier la branche sur laquelle il est assis, non pas pour tomber mais pour chercher une autre branche ». Je crois que là, on est effectivement dans cette démarche.

Et puis j'ai deux autres remarques autour de la notion de « culpabilité » qui ont fait un peu écho en moi dans ce que disait Jacqueline. D'une part, en travaillant sur la sociolinguistique, je ne me sens pas coupable mais j'ai l'impression que d'autres me renvoient la culpabilité. J'en ai un exemple très concret et très vécu : actuellement je travaille sur des Actes de colloque (Grenoble 2003, « La littéracie : le rôle de l'école ») avec des personnes qui sont des didacticiens (donc ça ne vient pas des linguistes cette fois !). Et chaque fois qu'on discute d'un texte ils me disent « oui mais toi ta méthodologie sociolinguistique c'est pas une vraie méthodo, vos corpus c'est pas des vrais corpus, vos critères, c'est pas des vrais critères ». On me renvoie le fait que les outils entre guillemets « scientifiques » que je crois avoir ou avec lesquels je crois pouvoir faire des recherches ou évaluer les recherches des autres n'en sont pas des vrais. Et à côté de ça on voit des choses entre guillemets « pures et dures » ou qui seraient plus rigoureuses. Mais ce sont des choses qui me déstabilisent beaucoup d'autant plus que, dans la bande, je suis la seule sociolinguiste. Donc je veux dire la culpabilité, oui, mais véhiculée par d'autres que moi et pas uniquement par des linguistes.

Et puis mon troisième point vient de ce que Didier de Robillard a dit ce matin « la seule façon de se faire reconnaître n'est pas s'imposer universitairement dans des colloques ou théoriquement » et il a reposé ce problème qu'on avait posé à Grenoble et sur lequel on n'a pas répondu. Quand on a travaillé avec Jacqueline Billiez sur les textes de Grenoble, elle a vu que peu d'interventions abordaient le troisième point de notre triptyque qui était *interventions*. On avait « typologies, modèles et interventions ». Parce qu'il y a un autre type de culpabilité que ne nous renvoient pas obligatoirement les universitaires mais les gens du tout-venant à qui on essaie d'expliquer la sociolinguistique « mais alors à quoi vous servez ? » ou « ça débouche sur quoi ? » et il me semble que quand même au fond on doit bien servir à quelque chose ! Et ce travail de l'action, sur quels terrains intervenir, faire déboucher, faire le levier, me paraît aussi, en termes de réponses à la culpabilité, un terrain à creuser.

Médéric Gasquet-Cyrus

Juste une précision : c'est juste par rapport au sabotage de la sociolinguistique, je cite Louis-Jean Calvet. Que si sabotage il y a, ce sera lui le responsable ! (*rires*)

Louis-Jean Calvet

Mais pas coupable !

Médéric Gasquet-Cyrus

C'est une citation, voilà !

Aude Bretegnier

Dans le cadre du DESS que mettent actuellement en place Didier de Robillard et Véronique Castellotti à l'université de Tours, et auquel je participe,

nous essayons de réfléchir et de définir des biais d'interventions possibles pour des sociolinguistes. L'article de Médéric Gasquet-Cyrus m'intéresse en particulier parce qu'il s'interroge, à partir de l'histoire de la sociolinguistique, à ce que l'on pourrait appeler ses *projets*, c'est-à-dire qu'il conduit à se demander quels rôles la sociolinguistique peut être amenée à jouer dans des fonctionnements socio-politiques plus larges, en quoi la réflexion sur la langue comme pratique sociale peut aider à mieux comprendre les fonctionnements et dysfonctionnements sociaux, et surtout être reconnue comme telle, être légitimée du point de vue de son (de ses) utilité(s) sociale(s), en dehors de la sphère des sociolinguistes. Ce que nous sommes en train de faire ici, au cours de ces journées, consiste aussi finalement à réfléchir ensemble le sens de notre histoire, à s'entendre sur le sens de l'histoire de notre groupe, passée, présente, et à venir, sur son identité, son ou ses projet(s), et par conséquent aussi sur ses frontières, donc finalement de réfléchir, au sujet de notre communauté, à une des problématiques centrales en sociolinguistique : la question de la définition (et de la construction, de la négociation, du déplacement, etc.) des frontières de groupe, celle de ses spécificités, ses façons spécifiques de comprendre, de réfléchir et par conséquent de dire le monde, de ce qui fonde sa cohésion, de ses normes, ses modèles, ses projets, les modalités de ses relations / interactions, en tant que groupe frontalier, pluri (ou inter-) disciplinaire.

Alors moi je crois qu'une des questions à laquelle ce débat-là renvoie c'est finalement quelque chose comme : « à quoi ça sert, la sociolinguistique ? », « à quoi ça sert de décrire une variété ? » (par exemple) ; « quels sont les enjeux de description ? » ; « à quoi on participe quand on construit une description d'une variété, quels effets ça a sur la réalité ? ». Voilà, tout simplement, « à quoi ça sert ? ».

Didier de Robillard

Moi j'aurais aussi aimé que, Médéric, tu nous expliques pourquoi tu es *rentré* dans la culpabilité ? Je pense que c'est une question importante. Moi, je ne suis pas ou plus dans la culpabilité.

Lambert-Félix Prudent

Tout d'abord, je ne me sens pas du tout coupable. Je crois que les situations sociales expliquent un certain nombre de choses. Antillais, en France en 1975, travailler sur le créole ne me posait pas de problème de culpabilité et, 28 ans après, je ne suis pas davantage torturé. En revanche, et en particulier sur la question de l'histoire (on regrette l'absence de Jean-Baptiste Marcellesi), je pourrais peut-être dire quelque chose sur le *chaos*. Je pense qu'il faut s'intéresser à l'histoire et avant que les générations passées aient disparu, il faut aller interviewer les livres des « fondateurs », « pères », des « vieux », des « anciens »... Je ne sais pas quel mot utiliser, qui vont dans ce sens. Comme on dit en Afrique, des vieillards qui meurent... Il y a aussi des bibliothèques qui brûlent. Ainsi, il faut aller interroger, il faut voir les actes des colloques. Et ce que nous sommes en train de vivre, j'ai peut-être le regret de le dire, mais, en 1978 lors d'un colloque, je l'ai déjà vécu et d'autres que moi en sont témoins ici ! Les

assemblées étaient massives, y avait trois ou quatre fois plus de monde, avec une ferveur et toutes ces questions sur « à quoi servons-nous, la culpabilité, la question de postes » émergeaient déjà. Nous formulons des hypothèses et il serait précieux d'aller voir comment Lafont, ou d'autres ont cru... La somme dynamique, critique, etc. de tout cela serait fort bienvenue.

Ensuite rapidement sur deux points : *Sociolinguistique* en premier lieu. C'est peut-être Louis-Jean Calvet qui en a parlé, c'est peut-être à lui que je m'adresse derrière Médéric ou à travers Médéric. C'est l'une de nos contradictions de dire que l'on veut faire de la linguistique, que le *socio* existe pour des raisons tactiques, qu'il va peut-être disparaître, et dans le même temps définir la sociolinguistique comme étude de la communauté dans ses relations langagières ! Il y a matière à discuter. Je n'ai pas dit qu'il y avait contradiction... Mais il y a tout de même une contradiction à exploiter et qui, pour moi, prouve que le *socio* ne va pas disparaître. Il n'est pas question qu'il disparaisse et je crois vraiment (en 78 on discutait déjà de cela, j'ai un peu vieilli !) qu'il s'agit vraiment d'une *interdiscipline*. Je reprends tout ce que des gens très bien ont dit plus savamment que moi, c'est bien une interdiscipline : il reste une partie en construction, mais elle n'est pas née de rien. Il serait probablement utile que certains sociolinguistes qui sont par ailleurs des linguistes et qui souhaiteraient fréquenter la *socio* aillent faire de la sociologie. Il n'est pas imbécile d'étudier la sociologie à la Faculté ou ailleurs parce qu'il y a des sociologues et que cette discipline aussi a ses propres contradictions et ses insuffisances. Quelqu'un citait Pottier ce matin. Pottier coordonne un numéro de *Langages* sur *l'ethnolinguistique*, il dit « on peut faire de l'ethnolinguistique sur le Boulevard Saint-Michel comme chez les paraguayens », il dit peut être « en Amérique latine » ou ailleurs, et d'une certaine manière, il y renonce ou il en fait à sa façon au point qu'il sera difficile de parler d'ethnolinguistique, au moins en France. Il y a une spécificité de la sociolinguistique et même si des sociolinguistes éminents proposent que le *socio* disparaisse, je crois qu'il n'en est pas question. Je ne décide pas de cela, mais le préfixe *socio* a une légitimité, les parenthèses sont posées et l'envie que *socio* disparaisse existe, mais, et je ne crois pas en cette disparition parce qu'un linguiste social ou quelqu'un qui fait de la linguistique sociale comme dirait Jean-Baptiste Marcellesi assume la dimension *sociale* et n'est pas un linguiste comme les autres.

Dernier point sur ce que Didier annonçait et il s'agit d'une préoccupation des « vieux » de 1978, pourquoi sommes nous ce que nous sommes aujourd'hui ? Parce qu'une institution qui fabrique des postes, profile des postes, parce qu'il y a des enseignants qui occupent ces postes, et qui se reproduisent. C'est entendu, l'objectif n'est pas le succès des universitaires, mais des instances bien définies refusent des postes aux jeunes sociolinguistes brillants qui font de belles thèses dans l'Université française. Il faut des postes ! Il n'y en a pas assez pour tout le monde. On dira qu'il n'y a pas assez de postes pour les linguistes tout court, mais dans les rapports de force nous sommes minoritaires. Je fais une analyse de rapports de force : nous sommes minoritaires et de ce fait les premières victimes.

Il faudra aussi passer à une sociolinguistique de combat, nous l'évoquions déjà en 1978, je n'en dis pas davantage !

Philippe Blanchet

A propos de tout ce qui a été dit, quelques petits points, par exemple autour du concept de représentations sociales depuis la psychologie sociale. L'année dernière ici, dans notre équipe, on a demandé à un psychologue social qui est un des spécialistes de la question en France, qui est dans le département d'en face, de venir nous en parler. Pendant une heure il nous a expliqué ce qu'était le concept et comment il avait évolué chez eux. Puis ensuite on lui a dit ce qu'on en faisait nous. Et il s'est rendu compte, nous nous sommes rendus compte, qu'en fin de compte, nous on l'avait pris au départ crée par Moscovici et lui il nous disait « en fait vous l'utilisez comme on l'utilise en anthropologie culturelle mais, comme chez nous, c'est pas à la mode du tout, que ce qui compte c'est la psychologie expérimentale, on a complètement dévoyé le concept et on en a fait un truc avec des noyaux durs et des périphéries enfin un truc extrêmement théorique ». En fin de compte, moi je l'ai ressenti comme ça mais certains qui sont dans la salle étaient là, il avait une façon de nous dire qu'on s'en est mieux servi que eux-mêmes ne l'avaient fait. Donc de ce point de vue là, je n'ai aucune culpabilité, y compris dans l'implantation du concept parce qu'on s'en sert bien et peut-être mieux que la discipline qui, au départ, l'a conçu.

Deuxième chose, à propose de « comment est-ce qu'on fait pour décrire les langues ou les pratiques linguistiques de façon sociolinguistique ? » Faut pas non plus qu'on se pose des questions trop compliquées ! Faut aussi se mettre au boulot ! Moi je crois qu'à partir du moment où on fait de la description de systèmes linguistiques qui ne les pose pas comme étant homogènes et clos, mais qui les pose comme étant hétérogènes et ouverts, c'est-à-dire qui les décrit y compris dans une partie de la variation sans prédictibilité, sans astérisque d'agrammaticalité, on fait déjà de la description sociolinguistique. Moi j'en ai fait comme ça et j'ai l'impression d'avoir décrit des langues de façon sociolinguistique. C'est peut-être pas très ambitieux mais ça me paraît être quelque chose qui tient à peu près la route. Je me suis beaucoup servi de la linguistique fonctionnaliste pour faire ça parce que, je l'ai dit et je le répète tout le temps, je pense que parmi les linguistiques d'obédience plus ou moins structurale-interne, c'est celle qui se prêtait le plus facilement à ce que ses outils soient utilisés pour décrire de la langue sous sa forme hétérogène. Je pense qu'on a aussi des outils qui sont déjà là, là je n'ai pas d'inquiétude grave non plus, ça na me gêne pas.

Et puis dernier point sur la question « à quoi ça sert ? ». Moi je n'ai pas d'états d'âme là-dessus. Je sais très bien à quoi ça sert. Tout le temps y a des gens qui viennent me voir pour me demander des choses parce qu'ils trouvent que ce qu'on fait ça sert à quelque chose. Ils trouvent que c'est intéressant qu'on s'occupe des langues régionales, qu'on s'occupe du gallo, qu'on aille enquêter dans les collèges, qu'on travaille sur les langues des migrants, et ils nous disent « on a besoin de vous pour travailler au quotidien avec ces gens-là sur le terrain ».

Donc je sais à quoi ça sert. Une petite expérience récente : ma femme, qui est formatrice-consultante, vient d'intervenir à l'université Rennes 2 pour aider les doctorants à construire leurs projets professionnels. Elle en a vu de toutes disciplines. Elle me dit « au final, ceux qui transfèrent les compétences développées vers des compétences professionnelles pour trouver du boulot, ce sont les tiens, y'a pas d'erreurs, eux ils savent faire ». Elle me dit « quand je demande à quelqu'un qui fait de la psychologie du développement ou à quelqu'un qui fait de l'histoire de l'art : et avec votre thèse qu'est-ce que vous savez faire ?, ils ne savent pas ce qu'ils vont faire de leur thèse, ils n'ont aucune idée d'à quoi ça sert ». Elle me dit « ceux qui font de la sociolinguistique... » (c'est peut-être parce que moi j'ai une façon de la leur faire faire qui amène un peu ça aussi) « ...ils voient très bien les transferts de compétence qu'ils vont avoir quand ils seront chargés de mission, quand ils seront enseignants ». Donc je sais à quoi ça sert et je crois qu'ils savent en partie à quoi ça sert et c'est pour ça qu'ils sont là. Et je n'ai aucune culpabilité là dessus non plus. Je crois qu'on sait à quoi ça sert !

Claudine Moïse

C'est une belle déclaration d'amour quand même !

Trois remarques. D'abord, il me semble, mais peut-être pas trop en France, qu'on a aussi les retombées indirectes d'une sociolinguistique dominante. C'est-à-dire qu'on a en Amérique du Nord une sociolinguistique variationniste qui est très dominante et qui s'est figée dans des critères qui vont énormément vers le linguistique. Il me semble qu'en France on a posé une continuité, à la limite, de Labov à Bourdieu. En Amérique du nord, on l'a quasiment pas, on est dans une sociolinguistique variationniste dure et le clivage se fait à l'intérieur de cette sociolinguistique variationniste. Les questions historiques sur la sociolinguistique et la terminologie, je crois que ça il faut qu'on l'ait en tête. Alors je ne sais pas si on a pas aussi nous, par rapport à ce complexe, c'est ce que Jacqueline Billiez a dit à la fin en disant « est-ce que ce n'est pas de la sociolinguistique variationniste ? », des retombées de ça aussi ? Je ne sais pas, ce serait peut-être à creuser, c'était une première remarque.

Sur la scientificité, je trouve ça bien aussi le flou sur le fond. Je pense à Pierre Encrevé, justement, y a quinze jours au colloque sur la minorisation en Suisse - c'est vrai que c'est bien d'avoir les plus anciens parce qu'ils nous apprennent des choses aussi sur l'histoire, la vie de la sociolinguistique -. Et sur la scientificité. Pierre Encrevé a donc dit en Suisse : oui nous quand on entrait y avait Martinet qui disait « un phonème, c'est ça ! et pas autrement ! » ben on était bien obligé de dire que c'était ça ! Je trouve ça plutôt agréable quand Louis-jean Calvet dit « ben la diglossie c'est ça *ou* ça... », c'est quand même un peu plus agréable. Donc y a ça aussi je pense.

Louis-Jean Calvet

Par rapport à la rigidité qu'il y avait, ça aussi c'est à mettre en avant de temps en temps et à défendre aussi. Sur notre place justement par rapport aux autres disciplines et par rapport aux sociologues : on a un vrai travail à faire.

Sociologues, ethnologues... moi je me retrouve souvent dans des jurys d'appels à projets, pour sélectionner des dossiers, et y a très peu de sociolinguistes qui sont représentés. Donc y a une place, c'est important, et puis on a des choses à apprendre et à s'apprendre aussi entre disciplines, c'est évident.

Jean-Michel Eloy

Je voulais signaler, c'est anecdotique mais ça concerne la conversation sur un des points précédents, que, dans une enquête qui a été faite en 1990, je crois bien par l'Université de Rouen, et qui était un peu l'amorce de l'*Annuaire des linguistes*, il y avait la possibilité de préciser les champs ou les sous-champs qu'on préférait. Un des petits résultats les plus frappants était que le sous-champ ou le sous-domaine qui avait eu le plus de succès, c'était la sociolinguistique. Le plus grand nombre des linguistes français qu'on avait pu toucher se déclaraient concernés au premier chef par la sociolinguistique. Donc c'est la voie de l'irradiation en douceur mais c'est bien différent des questions institutionnelles.

A part ça je voulais dire à mon tour que je ne sens pas un si grand déficit de légitimité, ce qui m'amène à deux points. Les questions que nous nous posons répondent à une grande demande sociale, c'est peut-être même un problème. Par exemple, initier des étudiants de Lettres à la sociolinguistique dans le cadre d'une Licence de Lettres sachant que 90% d'entre eux vont devenir enseignants, j'ai vraiment l'impression de faire quelque chose d'utile à la formation d'enseignants moins bornés...normés pardon ! (*Rires*) Donc voilà, c'est un boulot où je me sens bien. Il est vrai qu'on travaille volontiers avec les travailleurs sociaux par exemple et j'ai l'impression d'apporter quelque chose. Et par ailleurs il y a aussi un côté « recherche fondamentale », je ne sais même pas si la distinction est encore légitime, mais oui le langage au travers des pratiques langagières, au travers des situations langagières, ça me paraît pas seulement une sous-discipline. Donc de ce point de vue là, quand je suis amené à me présenter, je dis que je suis linguiste, et s'il y a une petite attente je précise « sociolinguiste ». Mais oui on travaille bien sur le langage. Alors, deuxième point, à quoi ça sert ? A une entreprise de connaissance, on est dans les sciences humaines et puis point final ! Mais quand même, il y a un certain nombre de chercheurs qui sont dans le fondamental et qui quand on leur demande à quoi ça sert, répondent « à rien voyons ! Ça sert à faire avancer la science ! ». Ce qui est quand même notable, c'est que, nous, ce genre de réponses, on n'a pas envie de le donner. On veut davantage que ça serve. On a une conscience particulière que notre travail de chercheur est inscrit dans une société, c'est quand même quelque chose pour des sociolinguistes.

Jean Le Dû

Sur ce à quoi peut servir la sociolinguistique, je voudrais juste rappeler ce que disait Prudent tout à l'heure : c'est que notre histoire personnelle joue beaucoup là-dedans. Pour nous, en breton en particulier, ça joue énormément. J'ai commencé à m'occuper de ça dans les années 70 quand s'est trouvée la nécessité d'enseigner la langue bretonne, tout en ayant derrière nous une longue histoire d'une création d'une norme et à côté des parlers vernaculaires existants. Alors

qu'est-ce qu'on allait enseigner ? Pour savoir ce qu'on allait enseigner on a commencé à tâtonner de tous les bords en disant « non ce truc là on ne peut pas l'enseigner, c'est une norme de syntaxe en français » ou bien « ma foi ! c'était le breton des curés, donc ça ne se parle plus, les curés ils parlent français maintenant », « on ne va pas non plus enseigner la langue d'un petit patelin tout ça parce que ce sera au détriment des autres ». Donc on a commencé à réfléchir à ça et au fameux colloque de 1978, justement, où Jean-Baptiste Marcellesi m'avait invité, on s'était connus là d'ailleurs, c'est là qu'on a commencé à voir qu'il y avait des gens ailleurs qui se posaient aussi ces questions-là. Juste dans les années suivantes, les années 80, on a du fabriquer une Licence de breton. Qu'est-ce qu'on va mettre dans cette Licence de breton ? Donc on se dit « ces gars-là vont arriver là, à l'époque beaucoup d'entre eux savaient encore le breton plus ou moins de naissance, d'autres n'en n'avaient aucune notion ou pratiquement pas alors qu'est-ce qu'on va leur enseigner ? ». Alors on s'est dit « on va leur enseigner d'abord cet objet breton : il est multiformes, y a la langue ancienne, la langue des mystères, y a aussi la langue d'aujourd'hui, mais laquelle ? ». Alors on s'est dit « on va faire de la sociolinguistique » et finalement on a mis dans le cursus aussi bien l'histoire de la langue à égalité avec la sociolinguistique, à égalité avec la tradition, etc. Et j'ai l'impression que, finalement, tout ce temps notre travail a été de savoir ce que c'était que cet objet sur lequel je travaille : le breton. Parce que c'est ça exactement.

Louis-Jean Calvet

En écoutant Prudent tout à l'heure : tu disais « on a des problèmes de postes, on est minoritaire » et je me remémorais une anecdote. C'est comment, enfin, pourquoi j'ai écrit ce « que sais-je ? » sur la *sociolinguistique* ? Un jour, à la Sorbonne, on avait une énorme engueulade à propos des postes justement. J'ai exigé que des postes soient publiés en sociolinguistique et un de mes collègues, Alain Bentolila pour ne pas le citer, a dit « mais enfin qu'est-ce que c'est que cette sociolinguistique dont vous me parlez sans arrêt et que vous ne montrez pas ? ». Et je suis rentré chez moi, j'ai téléphoné aux PUF et j'ai dit je vous écrit un bouquin, et je l'ai écrit en 15 jours. Mais je l'ai écrit parce qu'il m'avait énervé en me disant « qu'est-ce que c'est que cette sociolinguistique, etc.... ? », bon !

Sinon, je suis responsable mais pas coupable du sabordage (*rires*). D'abord, moi je n'ai aucune culpabilité ; j'en ai d'autres mais pas celle-là. Mais en revanche, y a eu une époque quand même où on avait tendance à dire « y a les tâcherons qui font de la phonologie, qui font de la syntaxe mais bon faut bien que quelqu'un le fasse donc laissons les tâcherons faire ça et nous on pense et on remet en perspective sociale ou sociologique ou sociolinguistique les thèmes qui portent » (*rires*). Non mais c'est vrai ! C'est comme ça qu'on pensait et on le disait pas toujours et quand on était gentils on disait « ben vous voyez ce que vous avez trouvé là ça serait peut-être plus clair si vous le mettiez dans... une perspective sociolinguistique ». Et au fond c'est finalement ce qu'a fait Labov : on pouvait très bien décrire la phonologie du R dans tel ou tel magasin de New-York, et lui il a croisé ça avec la place sociale, les trois magasins, etc. La recherche qui

est la mienne en tout cas et que j'essaie de partager, c'est : abandonnons cette bêtise de la séparation des tâches, essayons de trouver un modèle global. Et quand Lambert-Félix Prudent a dit tout à l'heure « le socio ne va pas disparaître de sociolinguistique », si je veux le faire tomber moi, c'est parce que tout bonnement je ne veux pas oublier que si la langue est un fait social alors la linguistique est une science sociale, il faut taper sur ce clou-là une bonne fois pour toute ! Mais le vrai problème, on a parlé d'emprunt, de pas jeter le bébé avec l'eau du bain, etc., oui c'est ça le problème. C'est, arrivant à prendre un terrain, je voudrais que chaque fois qu'on avance quelque chose de théorique, on ait à côté une description concrète pour illustrer ce qu'on fait et donc arriver à faire (mais c'est profondément ambitieux) une description qui parte des grands problèmes sociolinguistiques et arrive quand même en passant par une description linguistique.

Ronan Calvez

Du coup tout ce que je vais dire va être un peu redondant. Je vais répéter mais je vais repartir rapidement de mon double parcours et aussi expliciter à Louis-Jean Calvet mon silence depuis ce matin, qui l'a interrogé tout à l'heure. En fait moi j'ai une double formation d'historien et de celtisant ; donc je suis arrivé à la sociolinguistique par le breton, par des études de celtique. Et, comme l'a dit Jean Le Dû tout à l'heure, à la fac à Brest, on avait et on a toujours de la philologie, de la sociolinguistique, évidemment de la traduction, etc. Et donc la sociolinguistique faisait partie du bagage nécessaire et obligatoire. En fait lorsqu'on travaille sur le breton, on a un terrain qui est très, très riche (et donc le breton tout le monde en parle, les historiens, les sociologues, même les psychologues maintenant). C'est un terrain qui intéresse tout le monde. C'est un terreau très riche mais en fait l'objectif qu'on a, à Brest, dans le département de celtique, c'est de l'étudier sous l'angle de la sociolinguistique, chose que ne font pas les historiens. A la limite on travaille sur les mêmes sources lorsqu'on s'intéresse à une histoire sociolinguistique du breton, et nous ce qu'on va essayer de faire, quand je dis nous c'est Jean Le Dû, Yves Le Berre et moi-même qui faisons la sociolinguistique à Brest, on essaie de voir tout ça sous l'angle de la sociolinguistique en s'appuyant sur des matériaux historiques, sur des matériaux sociologiques, etc, etc. De même que pour l'étude de textes que l'on peut faire, la sociolinguistique est un outil formidable pour, justement, redécouvrir ces textes-là et surtout, bon c'est pour répondre à la question que posait Aude Bretegnier tout à l'heure (« à quoi ça sert la sociolinguistique ? ») : je pense en tous les cas pour ce qui est du breton et dans le cadre qui m'occupe, c'est remettre en cause les idées reçues et les préjugés qui circulent sur le breton comme sur toutes les langues. Le jour où le postulat qui a été rappelé par Louis-Jean Calvet ce matin « une langue, c'est pas un bébé phoque », le jour où cette idée là sera devenue l'idée reçue et tout le monde comprendra ce que ça veut dire et les incidences que ça a, ça sera un grand pas dans l'histoire de l'humanité et dans l'histoire de la sociolinguistique !

Ce que je veux dire justement c'est qu'à travers des travaux où on utilise des matériaux divers et variés, cette idée passe. Parce que je me rends compte qu'elle passe justement, puisqu'on intervient pas que dans le département de celtique puisqu'on est les seuls à faire de la sociolinguistique à Brest, donc on intervient en Lettres modernes, dans tous les DEA. Et en fait on apporte une approche sociolinguistique à tous ces gens-là, qui visiblement, puisqu'on en a des retours ensuite dans les jurys de DEA ou les jurys de maîtrise, utilisent l'outil sociolinguistique : certains l'apprennent ou du moins en ont conscience parce qu'au moins ils savent ce que ça veut dire, ils ont peut-être compris que la langue c'est pas une plante ! Donc à quoi ça sert, pour ce qui est du breton, remettre en cause les idées reçues, les préjugés, c'est déjà énorme.

Roseline Le Squère

Moi je voulais juste apporter un petit témoignage pour la nouvelle génération donc, sur la légitimité de la sociolinguistique. En ce qui me concerne, je n'ai apparemment aucun complexe à travailler sur ça puisque j'ai l'impression qu'il s'agit d'une discipline suffisamment riche pour s'associer à d'autres disciplines dans des projets de recherche. Et d'ailleurs pour tous ceux auxquels je participe et les différents endroits dans lesquels j'ai eu l'occasion de présenter ces projets, les réactions ont souvent été les mêmes : « ha ! tiens, finalement, c'est très intéressant. Nous, nous n'avons pas l'impression d'avancer autant que vous et puis peut-être pourrions-nous réfléchir de la même manière que la sociolinguistique... ». Enfin c'est vraiment quelque chose qui revient sans arrêt. Pour donner des choses très précises, au dernier colloque qu'il y a eu à Rennes 2 sur *Parole et Pouvoir*, il y a une linguiste du département d'anglais qui nous a dit très ouvertement qu'elle était très étonnée qu'on fasse autant de choses en sociolinguistique. Elle se créait du coup des complexes en linguistique traditionnelle. Et puis lors d'une journée d'étude faite pour les doctorants de Rennes 2, les deux écoles doctorales confondues, nous étions plusieurs représentants de la sociolinguistique et il se trouve que les autres secteurs se trouvaient là aussi un peu moins légitimés que nous et justement posaient la question de savoir à quoi ça servait aussi bien pour la littérature, l'anglais, etc. Donc là ça nous regonflait un peu dans notre travail parce qu'on voyait exactement que ce qu'on traitait avait de l'importance.

Et puis au niveau des projets inter- ou pluridisciplinaires, on en travaille un par exemple avec Arlette Bothorel sur les cultures régionales et le développement économique. Là j'ai l'impression que dans mon travail, et je ne parle que pour moi, je peux travailler avec des économistes, des géographes, des historiens. On s'entend difficilement certaines fois sur quelques notions parce que nos champs de recherches valent ça, mais ça n'empêche pas que le discours est intéressant, l'échange est productif et constructif de toutes façons. Ma conclusion est donc que la sociolinguistique a vraiment une énorme richesse de multiplier les échanges entre les disciplines, les regards, et je crois qu'on a même plus la question à se poser d'à quoi ça sert, et puis de continuer. Là ça me fait du bien au moral de finir sur ça !

Aude Bretegnier

Je voulais juste revenir sur cette question « A quoi ça sert », qui peut sembler naïve, mais qui n'était pas à comprendre comme une question, je dirais, de l'intérieur, telle qu'on peut se la poser à l'intérieur du cadre de référence sociolinguistique (quoi que, peut-être aussi). Je suis sociolinguiste, je me définis comme telle, dans le sens où la sociolinguistique me permet de construire des outils qui m'aident à comprendre quelques aspects du monde, et je crois y agir, parfois, plus justement, et il ne s'agissait pas du tout de demander « dites-moi à quoi sert la sociolinguistique ». Simplement je suis confrontée à des étudiants en formation qui cherchent à se construire des à-dires, des discours qui disent leurs identités professionnelles possibles, qui tentent de *convertir*, et finalement aussi de *traduire* (en mots) des intérêts, des intuitions, des modes de compréhension, en compétences professionnelles reconnaissables, identifiables à l'extérieur, dans des milieux professionnels extérieurs à la *sphère* sociolinguistique, qui tour à tour ignorent, ne voient pas, ne considèrent pas, ou simplement évitent de se poser la question de la part langagière, linguistique de leur projet. C'est cette question que je voulais soulever, parce qu'au fond le « à quoi ça sert ? », c'était « comment et est-ce qu'on peut, selon quelles modalités, etc, définir des métiers, autres que la recherche, où la sociolinguistique occupe une place, une place reconnue, identifiée, légitimée. C'était pas « dites-le moi ! », c'était « je crois qu'une des manières pour la sociolinguistique de réfléchir son identité, son domaine, ses frontières, ses interactions, son histoire passée, présente, à venir, c'est aussi voir si et comment on peut intervenir dans le monde que l'on appelle *professionnel*, c'est-à-dire hors université ».

Roseline Le Squère

Si je peux reprendre la parole quelques secondes, pour avoir rencontré et rencontrer encore des politiques influents sur la région Bretagne, le discours que nous entendons en ce moment est que les sociolinguistes, leur travail, répond parfaitement aux demandes, aux besoins concernant la vie de la cité. Maintenant on dit aussi que les universitaires apparaissent beaucoup moins dans la vie de la cité qu'il y a une vingtaine d'années, donc il n'y a peut-être pas un retour suffisant d'un côté et de l'autre. Et puis il n'y a peut-être pas d'échanges suffisamment cohérents dans ce sens-là, mais en attendant on nous dit quand même qu'il y a du travail, que notre vision des choses sert, qu'elle est utile, intéressante, etc. Il faudra encore des rencontres, des discussions pour établir une collaboration qui fonctionne parfaitement.

Louis-Jean Calvet

Je voudrais conseiller la lecture de Claude Brixhe : il a publié dans le bulletin de l'Académie des Belles Lettres un travail étonnant sur la situation linguistique d'Athènes au Vème siècle av. J.-C., en utilisant d'abord son immense compétence bien entendu mais aussi la sociolinguistique (pardonnez-moi il ne cite que Labov et moi, enfin bon) en allant interpréter la façon dont Aristophane fait

prononcer le grec par les étrangers, en interprétant les fautes d'orthographe des élèves comme des problèmes de phonologie et c'est tout à fait l'exemplification du programme que j'essaie de mettre en oeuvre. Ceux qui ne connaissent pas, allez le lire.

Dominique Caubet

C'est ma voisine (Jacqueline Billiez) qui m'a poussée à intervenir ! Je vous ai dit tout à l'heure que je venais d'un cadre de linguistique générale et je voulais vous rappeler cette approche énonciative dans le cadre de Culioli. On parlait de Martinet tout à l'heure : la définition de la linguistique selon Culioli, c'est « l'étude langage appréhendé à travers les diversités des langues naturelles ». Donc je pense que le lien se fait facilement avec l'approche énonciative, avec la sociolinguistique. Il y a aussi David Cohen (mon maître par ailleurs), la sociolinguistique, lui il l'aborde surtout par l'angle de la dialectologie, de l'histoire de la dialectologie arabe, l'histoire du peuplement au Maghreb, etc. Nous, en tant que dialectologues, on n'a pas de traces écrites, donc on est obligé de faire des spéculations où, finalement, les mouvements de population et donc l'histoire nous amènent à faire une « sociolinguistique historique ». Ça, c'est le titre d'un article que j'ai fait, mais ce terme-là, c'est David Cohen qui me l'a soufflé pour essayer de retracer le parcours de ces langues de tradition orale, un travail de sociolinguistique historique, c'est important.

Cyril Trimaille

Moi je voulais dire par rapport à cette question sur la culpabilité de Médéric Gasquet-Cyrus, et par rapport aux interventions précédentes : sans parler réellement de culpabilité, je trouvais que le terme de *déficit de légitimité* était plus juste et que ça venait peut-être, ça c'est une hypothèse que je fais à mon niveau, de la présentation globale de la sociolinguistique comme ayant une dette énorme vis-à-vis de Labov, du variationnisme et son étude quantitative débouchant sur des sociolinguistiques internes, c'est-à-dire sur des études de grandes ampleurs au niveau de villes, au niveau de variétés, approche qui ne me semble pas avoir été développée en France de manière à produire un cadre théorique tel que celui du variationnisme. Et cette espèce de déficit de légitimité, j'ai l'impression qu'il pourrait venir de ça dans la mesure où l'approche que majoritairement nous développons ici est une approche qualitative, souvent très micro, et une des questions qu'on nous renvoie le plus souvent par rapport au déficit de légitimité est une question de représentativité et de scientificité, de distance à l'objet, etc. Sans se sentir coupable, il me semble qu'il y a cette question de représentations des différents courants de la sociolinguistique et notamment des anthropologues linguistes.

Nathalie Binisti

J'ai plusieurs réactions, un peu tardives maintenant, excusez-moi. J'ai consulté avant de venir le texte de la table ronde de 1978 à Rouen et je me disais justement « qu'est ce qui se passe trente ans après ? ». Le problème c'est..., je

pense que ça se fera peut-être dans d'autres *Regards croisés* parce qu'il faut quand même le temps, mais les questions qui étaient posées c'était justement de définir la sociolinguistique, quelles en sont ses parties et la sociolinguistique pour quoi faire, ses responsabilités sociales et sociolinguistiques. Il me semble qu'on retombe dans les mêmes questions mais il me semble quand même que, avec ce qui est en train d'être dit, on apporte des réponses différentes. Il faudrait donc mettre en regard les deux tables rondes. Je pense que ce serait vraiment intéressant.

Et la deuxième chose, c'est de vous entendre dire « je ne me sens pas coupable, je ne me sens pas coupable ». Je me disais alors pourquoi nous, jeunes sociolinguistes, vos étudiants d'une certaine façon, mais peut-être que c'est particulier à Aix aussi, pourquoi nous, nous avons du mal avec la légitimité ? Et ça, sincèrement, je pense que c'est une question, même si bien sûr, si on est là c'est parce qu'on sent que la sociolinguistique a beaucoup de choses à apporter et qu'on a envie de faire de la sociolinguistique, mais des fois je me demande, en fin de thèse si j'ai fait les bons choix. Enfin je suis en train de me demander si je ne veux pas être CPE¹, enfin, c'est quand même difficile quand on est en fin de thèse de se poser ces questions-là.

Louis-jean Calvet

Mais je crois que c'est tout à fait conjoncturel. Vous êtes dans une fac qui a hérité de vieilles oppositions entre gauchistes et communistes, entre Stefanini et Mounin, puis d'oppositions stupides, plus personnelles que théoriques. Alors y a de telles divisions, de telles haines, que choisir de travailler avec Baggioni et puis Calvet, c'est pas simple...

Médéric Gasquet-Cyrus

Bon on ne sent plus coupables, c'est déjà quelque chose ! Non, mais c'est vrai que *culpabilité* c'était un peu fort. Nous, personnellement, on rencontre des situations où la question est mise en exergue. Donc *culpabilité* c'est trop fort, *déficit de légitimité* c'est important : je crois qu'il y a encore un très fort déficit de légitimité même si nous on se sent maintenant largement capables de se défendre. Je veux dire : j'ai recensé des textes récents, où (c'est vrai que je ne suis pas allé reprendre la table ronde de 1978), etc, mais ce qui est écrit là c'est scandaleux ! On fait un travail, on cherche des postes, etc, on voit des théories linguistiques, mais pas un mot de la sociolinguistique ! Le problème de légitimité, il est fort ! Si on se réunit ici, c'est peut-être aussi pour essayer de travailler cette légitimité, cette visibilité. Donc là ce n'est pas qu'un questionnement personnel, c'est plutôt sur les retombées académiques réelles, la place qu'on peut se faire et, là, je crois qu'au niveau du déficit, le rapport de force est encore important.

¹ [Note des éditeurs : Conseiller Principal d'Éducation : « surveillant en chef » dans une école secondaire française].

REGARDS CROISES SUR LES TEXTES DE T. BULOT ET DE M. GASQUET-CYRUS

Claude Caïtucoli

Sur la question dont on a beaucoup parlé hier, de la culpabilité d'un côté, et puis liée à la culpabilité, la question : « À quoi ça sert ? », hein, « la sociolinguistique à quoi ça sert ? », j'ai l'impression que ça renvoie à deux questions un peu différentes, qui se rejoignent mais qui sont un peu différentes, c'est « qu'est-ce que je vais pouvoir faire – sur le plan professionnel – si je fais de la sociolinguistique ? », c'est une première question ; et une deuxième question qui est liée, mais qui est un peu différente, c'est « quelles sont les implications sociales de la sociolinguistique ? ». Ces deux phénomènes sont liés évidemment, puisque c'est tout le problème de l'intervention, mais quand même ce sont deux problèmes différents. Alors, il me semble qu'une part de la culpabilité tient au fait, qu'à la différence des linguistes, des « zéro-linguistes », disons, les sociolinguistes sont conscients qu'il y a une implication sociale de leurs travaux, c'est tout le problème.

C'est-à-dire qu'on est plus « malheureux », parce qu'on sait qu'il y a un problème quelque part. Moi, j'ai un collègue que je connais bien, qui fait de la métrique. Et dans son cours de métrique, qui est imprimé, ça commence par : « La métrique à quoi ça sert ? La métrique ça sert à rien, c'est pour ça que c'est le pied » (*rires*). Bon évidemment, lui, il peut dire ça et dormir tranquille, mais le sociolinguiste ne peut pas raisonner comme ça. Et en fait il ne faut pas confondre culpabilité et prise de conscience des implications sociales de notre action et de notre réflexion scientifique.

Cyril Trimaille

Par rapport à cette idée d'intervention, je ne sais plus dans quel texte, c'est dans celui de Didier de Robillard ou celui de Philippe Blanchet, il y avait un seul terme, le terme d'*intervention*, qui recouvrait les effets sociaux potentiels des travaux de sociolinguistique. Il me semblait qu'il fallait peut-être distinguer entre l'intervention, qui présuppose une volonté d'agir et une conscience de l'action, et les effets sociaux plutôt interférentiels, je sais pas si on peut dire comme ça, mais en tout cas performatifs ou interférentiels, de travaux de sociolinguistique sur la réalité sociolinguistique ou les représentations. On peut peut-être pas toujours distinguer les deux types d'effets sociaux.

Alban Cornillet

Je suis sensible à ce que dit Cyril. Juste une toute petite réserve néanmoins : distinguer (je vais schématiser un peu) l'action du sociolinguiste et ses effets, ça pourrait porter comme risque que, à distinguer les deux, on considère que l'action est pré-pensée et que *tous* les effets de l'intervention sont prévisibles ou prévus ou pensés, sans laisser ouvert un possible, un champ possible pour l'imprévisible, le

non-maitrisable, l'incontrôlé. Donc, je serais très prudent à distinguer l'intervention humaine et ses effets.

Claudine Moïse

Justement, je pense le contraire. Je trouve que c'est très différent et que toutes les sciences ont un effet performatif sur le monde qu'on essaie d'analyser. Donc ça c'est inhérent à la recherche et à la description qu'on fait du monde quel qu'il soit. Donc si c'est ça dont tu parles (à *Alban Cornillet*), il me semble qu'on peut pas échapper à ça quand on tente de décrire le monde tel qu'il va, tel qu'il est. Et par contre l'intervention sociolinguistique est, je pense, très caractéristique de notre discipline. Là, je crois que le mot *intervention* est très précieux, dans le sens qu'on l'employait ici.

Didier de Robillard

Alors, deux choses et demie. Puisque la fonction de ces séances est de ramener des éléments dans le débat, deux points. Un premier, c'est que je crois qu'il y a deux Médéric Gasquet-Cyrus, d'une certaine façon. Je crois qu'on a répondu à une question d'un Médéric qui est le Médéric chercheur, c'est-à-dire « À quoi ça sert la sociolinguistique ? ». L'autre Médéric, c'est le doctorant en passe d'être « doctoré » et qui se dit « Comment est-ce que je vais faire après pour « vendre » ma thèse dans les instances de l'université ? », et là je crois que la réponse est plus simple dans un horizon de l'ordre de dix ans, c'est clair, qu'il faut faire montre de compétences de description *de systèmes*, probablement, pour être accepté plus vite. On peut sans, mais ça risque d'être plus long.

Donc, je crois qu'il y a deux réponses face à, plutôt qu'à la *culpabilité*, à l'*insécurité* que tu as exprimée hier. Je crois qu'on a répondu à une partie de l'insécurité, mais pas vraiment à l'autre. Et je crois que quand Aude Bretegnier a insisté là-dessus en disant « Le problème c'est de trouver des débouchés professionnels autres que l'université », moi je crois que ça c'est un chantier et qu'il est pas du tout facile, le chantier des débouchés autres que l'université pour les sociolinguistes.

L'autre question, c'est la description. J'ai eu l'impression hier que ça allait de soi que être *sociolinguiste* ça voulait dire « décrire », mais décrire quoi ? Je suis pas sûr que ça va de soi qu'être linguiste ça veut dire obligatoirement décrire des mécanismes *internes* des langues, il y a aussi les *pratiques* des langues, ce qui est plus large. Je crois que ça va de soi que la description des systèmes en fait partie, en tout cas moi je le pense, que ça fait partie de la linguistique comme discipline ; ça fait partie de notre métier, mais ça veut pas dire que *chaque linguiste* doit le faire. Il me semble que ça permet de mettre un peu de souplesse dans l'alternative dans laquelle j'avais l'impression qu'on était un peu en train de s'enfermer hier : « To décrire or not to décrire », quoi ! Je crois qu'on n'est pas obligés de poser la question dans des termes exclusifs. Il y a des linguistes qui peuvent décrire des systèmes, il y a des linguistes qui peuvent décrire des pratiques, il y a des linguistes qui peuvent faire les deux. Je crois que tous les

choix sont légitimes. Il faut qu'on s'arrange entre nous dans le champ pour des équilibres entre tout ça, ce qui est une autre question.

Sinon juste un mot sur la question que tu viens de poser sur l'intervention, etc. Pour moi, c'est un choix de confondre les deux (*confondre* au sens « fusionner », pas confondre, « la confusion »). Ça permet, à la fois, de se donner une façon de poser l'unité de l'activité de linguiste (qu'on le veuille ou non, on intervient), et en même temps de dire « Puisque de toute façon, on intervient donc, tant qu'à faire, faisons-le aussi lucidement que possible ».

Cyril Trimaille

Ça renvoie à ce dernier point aussi. Sachant que ma remarque a été centrée aussi sur le terme d'*intervention* qui me semblait présupposer une volonté d'action et que, effectivement, on peut ne pas voir les effets « collatéraux », qui, de toute façon, existent. Il est donc important de les identifier aussi, et éventuellement de les neutraliser quand ces effets sont indésirables, ou non désirés. Je pense qu'on est d'accord, non ? C'est une question de termes, enfin à propos du terme d'intervention.

Philippe Blanchet

Deux choses. L'une sur l'insertion des doctorants, pour parler de choses très concrètes, mais c'est important. Didier de Robillard dit que c'est un chantier de travailler à une insertion autre que dans l'enseignement supérieur ou au CNRS. En gros, c'est vrai. En même temps, il me semble, de ma petite expérience locale, qu'il est plus envisageable de s'insérer hors de l'université quand on a travaillé sur des questions sociolinguistiques, que quand on a fait une thèse sur le morphème « selon » en français. On a du mal à trouver du boulot dehors quand même !

Lambert-Félix Prudent

Euh, c'est selon... (*rires*)

Philippe Blanchet

Deuxième chose, on a dit hier que on est tombés d'accord sur le fait que plutôt qu'une question de culpabilité, c'était une question de déficit de légitimité, et là-dessus, je crois qu'il faut distinguer deux choses. Déficit de légitimité à l'intérieur des sciences humaines et sociales ou dans l'ensemble de la recherche scientifique. Je crois que l'une des sources d'un *sentiment* de déficit de légitimité (parce qu'on est dans la représentation : on n'a pas été vérifier si c'est tout à fait attesté dans nos pratiques), c'est que, effectivement, dans la recherche scientifique en général, on est dominé par un modèle qui vient des sciences « asociales et inhumaines », qui est un modèle quantitatif de la prédictibilité, hypothético-déductif, expérimental. C'est pour ça qu'on nous a imposé le modèle de la petite thèse en trois ans, etc. Tout vient de là. Et donc je pense que si on veut travailler à notre légitimité, il faut aussi travailler à la discussion du modèle scientifique dominant. C'est-à-dire, dire « on a pas à s'inscrire nécessairement dans ce

modèle-là, parce que c'est pas la seule façon de faire de la science et on peut être légitimes en la faisant autrement ». Si on cherche à être légitime à l'intérieur de ce modèle, alors c'est sûr, on va pas l'être parce que nous, le quantitatif, prédictible, c'est pas notre priorité.

Et ça me permet de faire une toute petite parenthèse, je termine, Jacqueline Billiez a parlé hier du petit bouquin de l'AUF qui est sorti sur les méthodes statistiques. Je l'ai reçu comme tout le monde. Je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt, la première partie m'intéresse beaucoup, sur la façon, enfin sur les différents types d'échantillon de population, etc. et puis dès lors qu'on rentre dans les calculs statistico-probabilistes du khi², et pour savoir quand on prend douze élèves dans une école s'il faut en interroger dix et demi ou onze trois-quarts pour que ça soit représentatif, alors là, franchement, ça m'intéresse plus et j'ai vraiment pas l'impression d'avoir de déficit méthodologique, parce que faire ça pour moi, c'est pas un plus.

Lambert-Félix Prudent

Un mot, simplement, sur l'intervention et sur notre identité de sociolinguistes par rapport aux autres, peut-être une mise en relation. Hier nous nous sommes montrés, à mon avis, un peu défensifs et offensifs vis-à-vis des autres linguistes. Je crois qu'il faudrait que l'on revienne un moment sur ce point. Je crois encore aux vocations, je crois que l'on ne devient pas linguistes impunément, il y a des éléments de la biographie qui conduisent à la linguistique, ils peuvent être très évidents dès le départ ou bien être très aléatoires, occasionnels. Je crois que tout cela est noble. Mais dès lors que l'on rentre dans l'ordre de la linguistique, chacun est sujet à sa fantasmagorie personnelle et les risques sont plus importants du côté des sociolinguistes que de celui des linguistes.

Je voudrais faire entendre cela parce que j'appartiens à la dernière génération, je commence à me tourner vers ma vie de jeune homme et je pense qu'on a l'impression d'être plus près du sens, de la vraie vie, des vrais problèmes, du social, par souci pratique, par ambition. On a l'impression que l'impact que l'on risque d'avoir ou que l'on a, est plus palpable que celui de Chomsky. J'aimerais, encore une fois, comme hier, que l'on retourne à la réalité. Il n'est pas sûr du tout que sur des terrains chauds, brûlants, les langues, les femmes, les ethnies, les langues, les races, les langues, les minorités, les langues, les régions, les langues, la politique, les langues, les ouvriers, les langues, les régions, etc. nous ayons effectivement la capacité de calculer, de mesurer notre impact *réel*. Le risque d'erreur est immense, j'ai envie de le dire. Je parle de choses récentes. On peut se battre et avoir le sentiment qu'on est militant et qu'on a raison et qu'on a des arguments et qu'on a des études pour soutenir le discours, et en réalité au moment où on met tout en place où l'on croit tenir les rênes, on se heurte à l'ombre du politique qui se joue aussi du linguistique. Un ordre de l'idéologie se joue de ces choses-là. Le sociolinguiste qui essaie avec raison d'être conscient, de montrer et d'expliquer (et Dieu sait qu'il est nécessaire de montrer et d'expliquer), est aussi dans une vanité, une inanité de l'ordre des choses... Il faut appeler

l'attention sur ce point. Nous sommes dans des combats linguistiques, dans des combats sociaux, des combats politiques, et parfois, cela ne sert pas à grand chose, on se trompe ! Le scientifique n'a pas nécessairement raison, y compris sur le non-scientifique. Parfois, l'interventionnisme, c'est de l'agitation. Je parle pour moi aussi lorsque je dis cela, il n'y a pas de sous-entendu. Cela suppose aussi une certaine mobilité, mais une mobilité peut être vaine, illusoire, voilà ce que je veux dire. On peut faire fausse route en disant nous sommes plus linguistes que... Chomsky, pour caricaturer. Il se bat sur la politique internationale, sur les Chinois, les pays étrangers, les minorités, il ne dit rien sur la politique intérieure, ni sur les Noirs, ni sur les minorités tout ça, mais d'une certaine manière, il ne se trompe pas non plus aux Etats-Unis. D'autres, ils se battent de l'intérieur, lorsque Labov va chercher le nègre et dit « c'est le nègre le moins nègre du tas, donc c'est le paumé, je vais en faire un observateur qui va me permettre de rentrer dans le ghetto », c'est intéressant du point de vue scientifique, mais cela ne change rien à la situation des noirs de New York, n'est-ce pas ?

Finalement, le résultat scientifique n'est pas covariant de l'ordre politique de l'administration des choses. Mais l'interventionnisme nous donne bonne conscience pour poursuivre dans le côté socio-. Les résultats de l'action méritent d'être discutés, nous sommes peut-être dans l'illusion d'agir.

Louis-Jean Calvet

Oui, d'abord une parenthèse : c'est pas ce que je voulais dire mais je trouve (à *Philippe Blanchet*) que ce que tu as dit, Philippe, est tout à fait irresponsable. Non, non, je le dis gentiment...

Philippe Blanchet

Mais je sais bien.

Louis-Jean Calvet

Quand tu dis que dans le truc de l'AUF, la première partie t'intéresse, la population et tout ça, mais que l'histoire du khi2 ça t'intéresse pas, tu peux pas dire ça devant des étudiants-chercheurs. Une enquête, quelle qu'elle soit, qui n'a pas un test du khi2, n'est pas recevable. Parce que ça mène...

Philippe Blanchet

Je ne suis pas d'accord !

Louis-Jean Calvet

Mais ça mène des gens à donner des résultats qui sont pas ça, alors que sur le plan sociologique..., bon on ferme la parenthèse ! C'est pas le débat aujourd'hui mais on peut pas lâcher ça comme ça, avec l'autorité d'un prof et les gens ici se disent « ah oui tiens le khi2 ça fait chier, on s'en occupe pas », alors que tu vas te faire descendre en flamme par n'importe quel statisticien... Enfin fin de parenthèse.

Lambert-Félix Prudent

Il n'a pas dit ça !

Louis-Jean Calvet

Enfin, c'est pas le débat aujourd'hui. Mais c'est l'intervention qui m'intéresse. Je voulais intervenir sur l'intervention, et sur ce que tu disais, Prudent, qui était intéressant aussi, parce que finalement le type le plus visible d'interventions qui puissent être les nôtres, c'est ce qu'on appelle les politiques linguistiques. Et dans ce domaine-là, bon on connaît, tu as fais un peu allusion à ça. Toi, tu parlais agitation, tu es un peu injuste.

Lambert-Félix Prudent

C'est limite, c'est limite !

Louis-Jean Calvet

Tu es un peu injuste avec Labov, parce qu'il est aussi intervenu dans le procès de Philadelphie, etc.

Lambert-Félix Prudent

Ce n'est pas pour lui enlever quelque chose, c'est pour montrer aussi le côté... Il fait, mais jusqu'où peut-on mesurer qu'il fait ?

Louis-Jean Calvet

Intervention, c'est-à-dire au fond, l'idée qu'on peut changer, disons, le monde, avec des gros mots, lourds, en changeant la langue, qu'on peut atteindre les situations sociales en jouant sur les langues, status, corpus, etc. Bon, c'est une énorme responsabilité du linguiste, mais en même temps ce qui m'intéresse, c'est qu'est-ce que ce type d'interventions implique de la langue ? Je veux dire, l'idée de politique linguistique, l'idée qu'on puisse intervenir sur la forme d'une langue ou sur les rapports entre les langues, status, corpus, c'est aussi une certaine vision des langues ; et là, il y a une sorte de circularité intéressante parce qu'on revient au théorique pur : qu'est-ce que la langue ?

Thierry Bulot

Ce que je voulais dire va être un petit peu décalé évidemment, c'est la règle du jeu. Moi aussi j'ai envie d'intervenir sur l'*intervention*, dans le sens « intervention linguistique » parce que, pour moi, intervention fait écho à intervention..., on va dire, ...politique. Et de ce point de vue-là j'ai envie de faire une caricature un peu stupide peut-être, mais de dire qu'on est tous des Chomsky mais ... à l'envers, ce qui est quand même un petit peu rassurant. Parce que bon, Félix Prudent l'a rappelé à l'instant, toujours en caricaturant, Chomsky travaille sur une langue..., on va dire ...désincarnée pour faire des grands traits et en même temps agit terriblement du point de vue politique. Et moi j'ai un peu l'impression, mais c'est une impression liée à mon vécu que j'essaie de corriger, ce qui n'est pas forcément facile à faire, que nous on travaille finalement, on agit

ou on essaie d'agir sur les langues comme il faut, en tout cas on essaie de le faire, et qu'en revanche on est, du point de vue politique, un petit peu désincarnés !

J'ai envie de dire que si on veut avoir cette légitimité sociale telle qu'on la discute un petit peu ici, elle peut passer bien sûr par l'Université. Elle peut passer bien sûr par le fait qu'on forme des étudiants, c'est tout à fait important, je pense à ce que disait Jean-Michel hier. Mais je me demande jusqu'à quel point il ne faut pas, collectivement ou individuellement en tout cas, prendre conscience et retourner à ce qui a été, de loin c'est comme ça que je le perçois par rapport à ce que j'ai vécu à Rouen, retourner de manière beaucoup plus systématique dans le débat politique. Parce que c'est là que les idées, non pas forcément se discutent, on le sait bien, mais ont une chance d'être travaillées au-delà de notre propre sphère.

Je vous dis ça parce que, moi, le colloque de 78 qu'on évoquait, que j'ai lu (et pour la petite histoire, j'étais étudiant à ce colloque-là, avec Gérard Martin pour le nommer), ce qu'on avait perçu et je me souviens que ça nous avait frappé, et c'est pour ça qu'on a fait de la sociolinguistique après avec Martin, c'est qu'on était frappé par le fait qu'il n'y avait pas de discussion qui, à un moment ou à un autre, ne tourne vers la politique, au sens large du mot. Et ça nous avait plu parce qu'on s'était dit (on était étudiants depuis un certain temps malgré tout), on s'était dit, peut-être qu'en faisant, en allant dans cette direction-là, on va avoir un moyen d'agir, parce que c'est quand même ce qu'on veut faire.

Quand je pense à la culpabilité qu'évoque Médéric, c'est « je suis coupable de ne pas agir alors que j'ai l'impression que je pourrais agir ». C'est aussi une frustration, enfin c'est comme ça que je vois un peu les choses. Alors voilà, je prétends pas qu'il faut dire « y a qu'à, y faut que », mais j'ai le sentiment, toujours avec la perspective qui est la mienne, que petit à petit, que la sociolinguistique en tant que discipline a progressivement déserté le terrain politique que, de droit, elle doit occuper, comme la sociologie. Enfin il est inconcevable de penser un sociologue qui ne serait pas marqué dans une analyse d'une société par un ancrage idéologique tout à fait clair. Alors nous on dit « on est de gauche », ce qui est peut-être vrai, ce qui est peut-être faux, parce qu'on sait plus forcément où c'est, mais malgré tout on a, en France en tout cas, quelque chose à dire sur ce genre de choses. Quand Roseline Le Squère évoquait hier le fait qu'elle pouvait rencontrer des politiques, et qu'on pouvait discuter avec des politiques, je pense que c'est aussi ces démarches-là qu'on doit faire. Nécessairement. Et en général, ça a tendance un petit peu à marcher ; bon cela dit, on sait bien, et là je sais bien que je coule un peu le bateau en même temps que je le mets à l'eau, on sait bien que aller voir les politiques, ça prend du temps, c'est du temps en plus du reste et que, évidemment, comme on se sent en plus un peu visés, on est en difficulté par rapport à la gestion du temps. Mais malgré tout je pense que c'est important.

C'est l'une des raisons pour laquelle, j'avais été favorable à la création d'une association, pour avoir une légitimité, pour aller voir les politiques, quand il y avait une intervention à faire. Parce que individuellement, on peut être tous extrêmement sympathiques mais ce sont des affaires de personnes. Je pense qu'il faut que l'étiquette sociolinguiste ne soit plus masquée derrière ce qu'on fait tous,

plus ou moins, on en discutait avec Claude Caïtucoli hier. On dit : « Je suis linguiste » et quand je veux préciser, « je dis je suis sociolinguiste ».

Médéric Gasquet-Cyrus

Je voudrais dire à Lambert-Félix Orudent que je suis d'accord à 100%. C'est vraiment très très important ce qu'il a dit, et c'est un petit peu ce que j'avais dit à la fin de la *2e Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine* à Rennes. Et on pouvait avoir l'impression qu'on m'avait trouvé un petit peu frileux quand je disais « bon on parle d'intervention, je crois que je suis d'accord sur les retombées de ce qu'on fait, ça se fait déjà donc heureusement », mais, et j'avais écrit dans le texte, « la sociolinguistique a-t-elle les moyens de ses ambitions ? ». Et là je pense notamment à beaucoup de travaux qui ont été faits sur les parlers urbains ou sur les jeunes. Heureusement autour de cette table il y a ceux qui ont travaillé, on l'a vu à Grenoble, etc. Mais, pour avoir donc rencontré les gens et lu les travaux, il y a beaucoup de bonnes intentions, mais c'est presque du démagogique de dire « mon dieu, il y a une rupture sociale chez les jeunes, il y a une difficulté, les pauvres ! », etc. « ils sont en déficit, on va y aller, nous sociolinguistes, on a la solution ». Mais il y a des profs de français ça fait vingt ou trente ans qu'ils se battent sur le même terrain et ils ont pas les solutions forcément. Donc, je vois pas au nom de quoi on pourrait dire « on arrive sur ce terrain et on a les solutions ». D'autant plus, que comme l'a dit Claudine Moïse hier, si on travaille en inter- ou en pluridisciplinarité, on a des retards, en psychologie sociale mais aussi au niveau de la sociologie. Il y a des sociologues qui travaillent sur le terrain, si nous on arrive en faisant l'impasse d'une réflexion vraiment sociologique, tout court, on risque d'aller droit dans le mur. Et à niveau plus général Louis-Jean parle de *politologie linguistique* en disant « ensuite les politiques décident mais nous on peut pas se mettre à la place du sociologue, du politicien et faire le travail d'un sociolinguiste aussi ». Donc je pense qu'il y a une certaine raison à garder. Enfin voilà, je suis d'accord avec ce côté : la fougue des bonnes intentions mais on risque d'aller dans le mur parfois.

Jean-Michel Eloy

Oui, je suis un petit peu inquiet là. Je... Je ne suis plus le mouvement. Dans ce sens que je crois qu'il serait, qu'il est quand même sain de garder la distinction entre sciences appliquées et sciences fondamentales, ou disciplines appliquées et études fondamentales. C'est-à-dire que tout ce qui a été dit sur les débouchés, sur les interventions comme stimulant, je suis tout à fait d'accord. En faire un trait définitoire de notre discipline me paraît erroné parce que il y a des règles du jeu différentes, tout simplement, et il faut pas se faire d'illusions, on est capable de comprendre, de décrire un certain nombre de choses, c'est un premier volet, après comment le transformer, ça répond à tout à fait un autre champ de contraintes et ce sont, en quelque sorte, deux métiers différents. Et donc, ce distinguo n'est pas valable à cent pour cent. Ce que je veux dire, c'est que dans la mesure où il n'est pas valable, c'est une mesure secondaire : ce qui affaiblit le distinguo me paraît d'ordre secondaire. Je vais prendre un exemple rapidement. Même exemple

qu'hier d'ailleurs : à propos de la mort d'une langue, bon pour citer vite ce thème, moi je pense que si on cherche à comprendre, à décrire et à comprendre le phénomène, ce qu'on dit doit être admissible, doit être indéniable, doit s'imposer aussi bien à des gens qui sont contre la mort des langues que des gens qui sont pour la mort des langues. Bon à partir du moment où on décrit correctement le processus, ça doit s'imposer comme une vérité quels que soient les choix par ailleurs. Et donc, moi il me paraît utile de continuer à distinguer trois niveaux. Je vois trois niveaux. Connaître. Les processus, les objets, etc. Moi je pense qu'il faut nous définir par cette tâche fondamentale. Deuxièmement, expertiser les méthodes et expertiser une méthode d'action, peut-être qu'on a besoin de nous dans un certain nombre de cas à ce sujet-là, le critère étant l'efficacité d'une méthode. Et, puisque ça peut se rattacher à une connaissance que nous sommes censés avoir d'un certain nombre de processus. Et troisième point, les choix. Et alors là, je regrette, mais les choix, si nous voulons intervenir dans les choix, si nous voulons intervenir dans les orientations, c'est en temps que citoyens. Donc moi je pense que cette distinction-là reste saine et je serais gêné qu'on définisse la sociolinguistique par ses interventions.

Dominique Caubet

Je voulais réagir depuis que je vous entends parler d'intervention... Je ne suis pas intervenue tout de suite, mais je me suis dit « bon nous... », enfin, je vais plutôt parler du berbère parce que l'arabe dialectal, on n'y est pas encore tout à fait, mais bon il a fallu s'y coltiner très précisément. On avait des problèmes que moi j'appellerais d'aménagement, purs et simples, qui sont en articulation bien sûr avec les politiques linguistiques. Pour vous donner l'exemple du Maroc, vous avez pas mal de linguistes qui ont fait des descriptions, beaucoup dans les cadres générativistes, du berbère. Il y en a même qui ont fait de la sociolinguistique. Mais quand on a dit « demain il faut que le berbère rentre à l'école », là c'était la panique ! Il n'y avait pas le moindre outil. Ils sont allés chercher un petit peu en Algérie, pour s'en démarquer, pour pas faire pareil, etc., et on a abouti à des catastrophes ; c'est-à-dire aujourd'hui effectivement le berbère, comme nous l'a dit Francis Manzano, va sans doute être enseigné à cette rentrée : mais le linguiste a mis sa casquette de politique et a accepté un système graphique délirant (qui est le *tifinagh*). Oui, ce sont des linguistes qui ont accepté ça, mais en liaison avec des politiques. Parce qu'il ne fallait pas fâcher les islamistes qui demandaient la graphie arabe du berbère, et parce qu'il fallait pas faire comme les Algériens et les associations de berbérisants qui sont un peu des liens avec les Kabyles qui demandaient la graphie latine. Donc le Maroc se distingue sublimement en introduisant un alphabet que personne n'a jamais utilisé pour écrire plus d'une phrase, et qui va être généralisé dans l'enseignement... en fait, c'est la mort programmée de cet enseignement, soyons clair ! les enfants vont entrer à l'école avec trois alphabets : arabe, français et tifinagh. Mais il y a aussi le besoin de s'y coller, c'est-à-dire que vous avez beaucoup de linguistes qui disent « nous on décrit, on va pas quand même s'enquiquiner à faire des manuels scolaires ! ».

Par exemple, on avait fait le colloque, il y a maintenant trois ans, sur « la codification écrite des langues de France »¹ : le passage à l'écrit, comment on fait ? Comment on peut être en lien avec des politiques ? On va avoir des décisions à prendre, on peut avoir des idées là-dessus, mais on avait quand même quelque chose qui était ressorti pour le passage à l'écrit des langues qui n'ont pas de tradition, c'était le rôle éminent des écrivains...il fallait que les écrivains ou des artistes s'en saisissent. C'est-à-dire il fallait que ça se fasse, il fallait que des gens l'utilisent, et c'était pas uniquement par des décisions de linguistes. La plupart des alphabets qui ont été entérinés, qui ont marché, beaucoup viennent des écrivains. Pour le maltais, c'est l'Union des écrivains maltais qui a décidé de la graphie. Et il y avait aussi le rôle des imprimeurs : on avait vu ça dans le cas du breton aussi. Quel choix... ? Le linguiste peut décider « voilà tel alphabet », mais si l'imprimeur utilise autre chose, vous voyez, des questions de ce genre-là, et donc on a une énorme responsabilité qui vous tombe dessus, ce que disait Louis-Jean Calvet. Et on est à l'articulation avec les militants associatifs, les écrivains, les politiques et les linguistes qui ne veulent pas faire de l'aménagement, les sociolinguistes qui ne veulent pas faire de l'aménagement et les sociolinguistes qui veulent bien faire, enfin, et les linguistes qui veulent bien se réunir pour faire de l'aménagement. Mais on a des situations... ! Enfin au Maghreb on vient de le vivre, on est en train de le vivre.

Cyril Trimaille

Je voulais répondre à Jean-Michel Eloy en disant que si on fait l'hypothèse comme elle est faite dans tous les textes, que les représentations sont parties intégrantes à la fois de l'objet « langue » entre guillemets, enfin, configure les pratiques, et si on prend conscience qu'une description c'est aussi une représentation et que si elle se diffuse, elle va pouvoir influencer d'une certaine manière les pratiques, je dirais : qu'on le veuille ou non on peut avoir une influence. Et dans cette mesure, il me semble sain d'en prendre conscience, de l'isoler, de la mettre à jour, comme mouvement de conscientisation de ce qu'on fait, de ce sur quoi on travaille.

Didier de Robillard

Alors je crois qu'on est un peu à un tournant de nos journées et peut-être de nos trajectoires sur trois ans [depuis le colloque de Tours en 2000, note des éditeurs], parce que je crois qu'on arrive enfin aux choses sur lesquelles on n'est pas d'accord ! Oui, c'est vrai, jusqu'à présent, il y avait comme une espèce de communion, on était tous d'accord. Et maintenant on commence à ne pas être d'accord entre nous et je crois que ça commence à devenir... enfin c'est un stade d'intérêt en plus. Donc je crois qu'il faut être prudent c'est-à-dire qu'il me semble que pour ces problèmes, je crois qu'il y a un débat, je pense qu'il faut qu'on trouve du temps, pour l'avoir peut-être cette fois autour de « Qu'est-ce que c'est

¹ Voir 2002, Caubet, D., Chaker, S., Sibille J. (éds.), *Codification des Langues de France* L'Harmattan 459p.

que *scientifique* ? », « Qu'est-ce que c'est que *langue* ? ». Pas nécessairement un débat pour se mettre d'accord, mais pour se situer, pour s'articuler les uns par rapport aux autres parce que je crois qu'il faut qu'on se repère et puis qu'on reprenne le débat après, sans s'être fâchés sur des choses comme ça parce que ça n'en vaut pas la peine.

Sinon, quelques petits points. Je crois qu'un point d'intervention extrêmement important que nous avons tous c'est nos *enseignements*, c'est-à-dire « Qu'est-ce qu'on véhicule comme image de la langue, comme imaginaire de la langue dans nos cours ? ». « Qu'est-ce qu'on laisse véhiculer ? », etc. Je crois que, de ce point de vue-là, la communication de Louis-Jean Calvet hier était exemplaire de tout ce qui peut passer dans un enseignement, en principe technique et neutre, de linguistique chomskyenne. Je crois qu'il n'y a pas d'instrument de description technique et neutre pour ma part, et qu'on peut pas les emprunter comme ça sans regarder ce qu'il y a dedans parce qu'une description linguistique n'est pas neutre. C'est tout sauf ça. En tout cas je crois que notre rôle en tant qu'enseignants, là, est important : nous formons des enseignants qui forment des élèves. Je crois que là on a un impact démultiplié assez rapide.

Sinon quand je parle d'agir, par rapport à ce que disait Lambert-Félix Prudent, je ne place pas l'action sur les langues dans le cadre de la linguistique scientifique seulement, c'est-à-dire que moi j'aime bien les travaux de Sylvain Auroux, par exemple, qui montrent l'importance des... alors je sais pas s'il faut les appeler les « *linguistes* » pour faire la différence, ...de tous ceux qui se sont intéressés aux langues, dont ceux dont tu parles (*à Lambert-Félix Prudent*), les gens qui se sont intéressés aux langues sans passer par l'Université nécessairement, sans se réclamer de la science en tout cas, et qui, parfois, font mieux que nous, enfin font mieux qu'une partie d'entre nous. Et je crois que ce que tu dis, ou ce que Médéric Gasquet-Cyrus a dit tout à l'heure, ça pose la question de ce que j'appelle le *surplomb*, mais c'est pas moi qui ai inventé le terme, c'est des sociologues. C'est-à-dire : est-ce que nous sommes en position « supérieure » par rapport au terrain et ses acteurs ou non ? Et ça permet de traiter la question dont parle Jean-Michel Eloy, c'est-à-dire, est-ce que la seule façon d'intervenir sur les langues passe par le politique ? Par le fait d'être « conseillers du prince » d'une certaine façon, ou est-ce que on peut aussi dans certains cas faire ce que j'ai envie d'appeler la micro-politique linguistique sur les petits points sur lesquels le politique n'intervient pas ? Sur les choses micro comme ça, et, là, la décision, elle est un peu à nous parce que personne va nous dire ce qu'il faut faire. Et on en a connu des exemples, dans la mise en place du CAPES de créole par exemple. Sinon il me reste juste une dernière chose à propos aussi de l'interdisciplinarité. Quand on dit « On a du retard sur les autres » etc., c'est comme si on savait où on allait, comme si on savait évaluer à coup sûr le progrès des sciences, indépendamment des modes, des contextes etc., comme s'il y avait un progrès indiscutable des sciences... Je serais plus réservé sur ces questions.

Jean-Michel ELOY
Université d'Amiens
*LESCLaP (Laboratoire d'Etudes Sociolinguistiques sur les Contacts de
Langues et la Politique linguistique)*
jean-michel.elay@u-picardie.fr

POUR UNE APPROCHE COMPLEXE DE LA NATURE SOCIALE DE LA LANGUE

□ INTRODUCTION

Cette contribution a d'abord été en quelque sorte déclenchée par l'article de Didier de Robillard dans *Marges Linguistiques* (mai 2001), avec lequel je suis très largement d'accord. Elle me donne l'occasion de faire le point sur des conceptions épistémologiques, que je crois avoir mises en œuvre dans l'étude du cas picard (Eloy, 1997), et essayé d'approfondir dans divers articles (en particulier Eloy, 1992, 1998, 2000, 2001a et b).

Dans une certaine mesure, donc, c'est une réponse à l'article de Robillard, auquel j'éprouve le besoin de confronter mes façons de voir ; d'un autre point de vue, c'est une récapitulation ; mais ce texte se veut surtout une contribution à un débat nécessaire, voire urgent, sur les perspectives scientifiques fondamentales de nos travaux actuels.

De quelle conception de la science, de quels modes de connaissance, pouvons-nous éprouver le besoin, ou encore - en toute prétention - en quoi la sociolinguistique peut-elle et doit-elle permettre une avancée épistémologique de la linguistique, voire des sciences humaines ?

J'exprimerai d'abord une certaine réserve – provisoire – sur le thème du « chaos », en m'appuyant principalement sur des considérations de pratique scientifique.

En revanche, ayant adopté depuis quelques années (Eloy, 1995), comme un programme très stimulant, les propositions d'Edgar Morin pour la « pensée complexe » (Morin, 1990), j'exposerai en quoi j'y trouve un cadre adéquat. Je n'en

ferai pas ici une présentation, même résumée, mais présenterai quelques éléments qui me paraissent, non pas suffisants, mais susceptibles de constituer des points d'appui sérieux dans cette voie.

Je formulerai à différentes étapes de cet exposé des « thèses », ou prises de position, éventuellement discutables, résumant ce qui me paraît être des « résultats » épistémologiques actuels.

□ DETERMINISME ET DESCRIPTION

Je ne suis pas convaincu que la question du déterminisme ou du chaos soit pour nous linguistes un souci immédiat, si l'on associe au déterminisme un critère de prédictibilité.

La prédictibilité tient aujourd'hui une place modeste en linguistique. Les objets étudiés, qu'il s'agisse de systèmes ou de situations, recèlent « encore » une si vaste part de non-décrit, que concrètement on ne s'aventure guère à prédire des formes linguistiques. Mais, par cet « encore », je conviens que l'horizon scientifique est probablement pour beaucoup, mais implicitement, l'idéal d'une science déterministe. L'idée que si l'on connaissait tous les contextes, les règles, les motivations des sujets parlants, leurs fonctionnements – linguistiques, socio-psychologiques, etc. - on pourrait prédire les productions langagières.

Seulement, le fait que nous en soyons si loin, que les tâches de description soient si immenses - au point que l'explication, même, c'est-à-dire l'explicitation de causalités, tient une place plutôt modeste en linguistique - rend la question du déterminisme tout à fait théorique dans notre discipline. Concrètement, la plupart des pistes de travail s'accommodent très bien d'un horizon déterministe implicite.

La question du « chaos » gagnerait à être formulée plutôt comme « organisation chaotique » pour éviter l'interprétation spontanée, et erronée, d'une « absence d'organisation ».

L'idée d'un ordre est en permanence, me semble-t-il, l'objectif très direct de toute recherche. Que faire *a minima* devant des données d'enquête, ou devant les occurrences d'un corpus, sinon chercher à y mettre un ordre, une organisation ?

□ TIRER LES CONSEQUENCES DE LA VARIATION

Considérons comme un point de départ spécifiquement « sociolinguistique » la prise de conscience ou la pleine appréhension de la variation linguistique. Nous sociolinguistes disons que la variation et le changement sont des caractéristiques essentielles des langues - des langues elles-mêmes, et pas seulement de leurs

circonstances d'apparition en société. Il n'est pas de « système » ou de « grammaire » descriptivement adéquate qui n'intègre la variation¹.

Cette « découverte » de la variation a été opérée à partir du postulat structuraliste (au sens large) de la langue comme système, postulat dont nous admettons ici qu'il a inauguré une linguistique scientifique. Mais dans un premier temps, c'est seulement à une certaine conception du système – fixiste, étroit, etc. – que s'oppose l'intégration de la variation : il suffira donc, apparemment, de formuler des systèmes de variantes ou diasystèmes, des « règles variables », des coefficients de variabilité, pour pouvoir décrire la nouvelle réalité. On peut suivre cet effort de Martinet à Labov et D. Sankoff.

Or, aujourd'hui, ce n'est plus sur ce plan descriptif que la variation me semble remettre en cause les vues systémiques. Ce par quoi elle nous bouscule, c'est ce qu'elle met en œuvre : c'est que toute tentative *d'explication* des choix entre variantes renvoie à une « théorie du sujet », qui ne peut aucunement se réduire à un « mécanisme linguistique ». Entre un dictum et un dire n'intervient pas une machine linguistique, mais un *sujet parlant*. L'apparition de la variation en linguistique est d'ailleurs contemporaine de nouvelles appréhensions du sujet parlant (par exemple, Calvet, 1979)

C'est à partir de là que la conscience du caractère essentiel de la variation comporte une exigence de moderniser nos conceptions épistémologiques, de mieux régler la question de nos modes d'abstraction.

Ces affirmations semblent régler en elles-mêmes des points de méthode. Ainsi, parce que les langues ne peuvent être réduites au profit d'objets invariants, la « simplification des données », effaçant les variantes qui dérangent, n'est pas légitime. Ce n'est pas une question de méthode ou d'éthique scientifique, mais une question centrale qui touche à l'objet même de la linguistique.

Je viens de soulever au passage deux questions cruciales : d'une part celle de l'ambition scientifique - description ou explication - d'autre part celle de définir les limites de l'objet de la linguistique.

Aussi bien Martinet que Chomsky formulent sans ambages l'ambition d'une science qui explique. J'ai le plus grand scepticisme – ou la plus grande ignorance ? – sur le degré de réussite de la linguistique dans cette perspective. Il me semble en effet qu'à chaque fois qu'il est question d'explication, soit le chercheur produit une description plus approfondie, un système plus abstrait rendant compte d'une plus grande variété de phénomènes, soit le chercheur fait appel à un niveau englobant, plus large. Par exemple, le chercheur est amené à chercher du côté de la sémiotique, de l'anthropologie, de la psychologie, de la microsociologie, de l'histoire, etc., les ressorts explicatifs de ce qu'il constate au plan linguistique. Ce passage se fait éventuellement de façon naïve, simpliste, ou tristement empirique :

¹ Il est clair qu'une telle affirmation est celle de linguistes proprement dits : l'appellation « sociolinguistes », en ce sens, est parfaitement superflue et probablement contribue au refus de certains résultats par les autres linguistes.

je pense par exemple à la « théorie des faces » formulée par Brown et Levinson (1987), schématisation psychologisante *ad hoc* à l'usage des descripteurs de règles conversationnelles, mais dont nul n'escompte qu'elle constitue une théorie sociopsychologique à part entière.

Il y a ici, dans ce recours à une autre dimension du sujet parlant, une analogie avec le fameux théorème de Gödel², qui, partant de l'existence de degrés ou ordres des systèmes d'axiomes, énonce l'incomplétude de tout système ou, autrement dit, la nécessité de recourir à un système d'une « force » supérieure.

La question des limites de l'objet de la linguistique, on le voit, est posée par le premier point : une linguistique explicative peut-elle rester purement linguistique ? Les abstractions descriptives expliquent-elles ? En d'autres termes, si, pour rendre compte de la structuration des données linguistiques il faut, suivant Labov, disposer d'une analyse sociale, cela nous fait-il sortir de la linguistique, au profit d'une recherche non linguistique sur le langage ?

La position des sociolinguistes, en général, veut que ce soit bien de la langue, ou du « langage à travers les langues », qu'ils cherchent à rendre compte, et qu'ils n'entendent pas abandonner la linguistique aux tenants d'une étude seulement interne des formes linguistiques. Cependant, il faut bien convenir que la sociolinguistique, encore à l'heure actuelle, n'a pas réussi à se donner une définition forte, et qu'elle apparaît comme un agrégat de domaines faiblement cohérents.

Il y a là une circularité inconfortable : d'une part du cadre et de l'objet que se donnent les chercheurs dépendent les types de phénomènes qu'ils considèrent, d'autre part c'est la réalité empirique – celle des phénomènes langagiers et celle des recherches effectivement menées – qui demanderait la construction d'un cadre épistémologique pour le travail scientifique. On peut avoir le sentiment que la question ainsi posée devrait trouver d'urgence une réponse.

Pourtant il me semble au contraire que notre réflexion sociolinguistique nous amène aujourd'hui à prendre le risque - le risque théorique réel et lourd à porter - de la laisser ouverte, sans doute provisoirement. Ce qu'on « reproche » souvent à la sociolinguistique, à savoir son caractère composite, foisonnant et sa relative absence de cohérence, est ainsi plutôt, en réalité, la marque du processus en cours de développement de la linguistique.

Cette ouverture pourrait se formuler ainsi :

Thèse 1 : nous ne savons pas aujourd'hui, car c'est un des objectifs de nos recherches, déterminer l'étendue et la nature (le degré d'hétérogénéité) des

² La mathématique étant une science déductive, il est risqué de tirer de cette analogie plus qu'une simple suggestion. Voici les énoncés précis. Premier théorème : « Pour toute théorie de l'arithmétique S, axiomatisable, cohérente et de force au moins égale à R, il existe un énoncé Ψ tel que ni Ψ ni non- Ψ ne sont prouvables dans S ». Deuxième théorème : « L'arithmétique de Peano, si elle est cohérente, ne permet pas de prouver l'énoncé exprimant sa cohérence » (Encyclopedia Universalis, 5^{ème} éd., 11, 194)

phénomènes que nous devons prendre en compte pour produire une description du langage humain.

Affirmer cela, ce n'est pas revenir en-deça du constat élémentaire de Saussure : « l'activité du sujet parlant doit être étudiée dans un ensemble de disciplines... » (*CLG*, p. 37). Il s'agit bien d'une « tâche de la linguistique » au sens saussurien, consistant à « chercher les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues » (*CLG*, p. 20). Notre ambition scientifique est bien de décrire et de comprendre ce qui essentiellement fait fonctionner le langage, le « système » - ici dans un sens plus large que pour Saussure. Même la hiérarchie qu'établissait Saussure, entre linguistiques « interne » et « externe » - il n'exclut aucunement cette dernière, d'ailleurs - nous pouvons la reprendre, mais en considérant que l'on peut mieux aujourd'hui apercevoir que le domaine « interne » doit être conçu comme plus hétérogène et plus complexe que le « système linguistique » saussurien.

On le voit, à peine aborde-t-on les préalables de la linguistique que des décisions épistémologiques s'imposent : d'où la troisième tâche que fixe Saussure à la linguistique (*CLG*, p. 20), de « se délimiter et de se définir elle-même ». Telle est bien notre perspective ici. A moins de considérer qu'une théorie miraculeuse ait définitivement réglé la question - la « fin de la linguistique », comme certains parlent de la « fin de l'histoire » ? - je ne vois pas qu'on puisse juger illégitime d'y revenir : « se définir » n'est pas un préalable, mais une tâche fondamentale, et donc essentiellement inachevée.

□ ORDRE ET CHAOS

Repartons d'une question centrale, posée par l'article de Robillard : la profusion de formes n'est-elle qu'une apparence de désordre - donc il y aurait un ordre immanent - ou bien est-elle vraiment chaotique, c'est-à-dire comportant une part, irréductible en principe, d'imprédictible ? Dans un sens, cette question philosophique nous dépasse complètement, bien sûr. De plus, dans un cas comme dans l'autre, la description scientifique ne peut être, en pratique et en principe, orientée que vers un ordre - fût-il chaotique.

Mais cet objectif ne renvoie que difficilement à tout un ensemble de recherches très « historiques » - au sens de l'« histoire naturelle », c'est-à-dire, pour utiliser la suggestion de l'étymologie, de tout ce dont la réalité est « tissée », à l'assemblage que constitue, finalement, la réalité pratique-empirique. Il n'est pas évident a priori que les travaux sociolinguistiques, en particulier, soient orientés par la recherche d'un « ordre ». Actuellement, la présupposition d'un principe d'unité n'est pas à la base des travaux, mais plutôt l'ambition d'explorer les variétés du réel. On peut admettre que c'est une faiblesse face aux courants dominants de la linguistique.

Le coup de force consistant à poser comme but « final » un singulier holistique - *le système, la grammaire universelle* - a joué un rôle essentiel dans les deux courants linguistiques principaux du XX^{ème} siècle : dans leur fécondité et

aussi dans leur conquête institutionnelle. En même temps, il se passe dans notre discipline ce qui a pu forcer d'autres sciences à revoir leurs fondements : la découverte de phénomènes qui n'entrent pas bien dans les cadres précédents, malgré tous les efforts. De là naissent des contradictions révélatrices. Chacun connaît bien, par exemple, le véritable combat mené par Labov pour faire entrer la variation dans le modèle de compétence travaillé par les générativistes³. Pourtant, d'autres chercheurs, Le Page et Tabouret-Keller (1985 : 193) lui reprochent de seulement récupérer des marges de désordre pour les intégrer vaille que vaille au modèle existant de « la langue », en particulier par l'utilisation d'analyses uni-dimensionnelles, là où il faut, selon ces chercheurs, passer au multi-dimensionnel.

Ici est soulevée une autre question importante : non pas seulement de savoir s'il y a ordre ou non, et déterministe ou non, mais de savoir s'il y a un ordre ou plusieurs. Bien souvent, les chercheurs ne peuvent pas rendre compte des phénomènes sans faire appel à plusieurs types d'ordre ou de cohérence, hétérogènes mais imbriqués, quitte à ce que le résultat soit – et surtout parce que le réel *est* - globalement d'apparence confuse ou incohérente. Nous devrions nous étonner de notre propension à vouloir réduire les descriptions à une cohérence unique.

Je formulerai sur ce point une proposition générale :

Thèse 2 : Le postulat d'un principe unique de cohérence ou d'ordre du fait linguistique doit être révoqué en doute.

□ « LANGUE » ET « REPERTOIRE »

Le mot « langue » appartient à la langue ordinaire, profane, et effectivement les phénomènes qu'il désigne nous intéressent précisément en tant qu'ils sont nommés, pensés, traités, signifiés sous ce nom dans la société : l'existence sociale de cette notion est fondamentalement au centre de notre intérêt. C'est d'ailleurs aussi la désignation profane socialisée qui est utilisée quand on étudie « le français » ou « le russe » : ces « langues » ainsi admises sont des notions qui structurent déjà l'observable avant toute démarche scientifique. Car les linguistes, en général acceptent la définition sociale de ces langues. Même s'ils travaillent sur d'autres objets, construits ou posés par hypothèses, comme le système, tel sous-système ou diasystème, telle forme phonologique ou syntaxique, etc., ils les confrontent ensuite au corpus défini socialement des « langues ».

Quelle autre catégorie nous permettrait d'appréhender, puis d'analyser les formes du langage, pour en décrire la cohérence éventuelle (le « système ») sans la présupposer ni être contraint par la langue ordinaire ?

Dans la description des faits linguistiques franco-picards, j'ai posé que les locuteurs disposent d'un ensemble de possibilités - phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales (Eloy, 1997) - que j'ai appelé, après

³ Nous verrons plus loin que certains phénomènes qu'il a montrés continuent de nous inciter à chercher d'autres voies.

Gumperz (1964)⁴ « répertoire », ce qui signifie plus précisément pour moi : « répertoire des formes linguistiques disponibles pour un individu donné à un moment donné ». « Forme » ici désigne non seulement les monèmes, mais l'ensemble des fonctionnements linguistiques. Le niveau « proprement linguistique » est donc bien admis ici d'emblée, mais le « répertoire » permet de ne pas préjuger des cohérences systémiques.

La limite du possible à ce niveau, c'est la capacité de signifier, de comprendre et d'être compris, qui dépasse toujours à la fois l'attesté, l'autorisé ou normé, et enjambe allègrement les frontières éventuelles des langues en présence : la fonction communicative peut être considérée comme un terme plus primitif que la notion de système linguistique, qui ne peut en être dégagée qu'ultérieurement.

Le problème qui se pose alors est de discerner ce qui ressortit à des contraintes proprement linguistiques, et ce qui participe de cohérences socialement construites à partir de là. Gumperz prévoit les deux possibilités, sous les termes de « grammaires » et de « contraintes de co-occurrence ». Il montre que, en plus de la cohérence propre des « grammaires », la catégorisation (plus ou moins fluide ou étanche) du répertoire en variétés est un phénomène social. Par ailleurs on sait que tous les phénomènes de mixage (alternance, interférences, emprunts, etc.) manifestent une certaine « liberté » des locuteurs par rapport à cette catégorisation.

L'observation de locuteurs ou situations unilingues⁵, ici, présente l'inconvénient majeur de ne pas permettre, par définition, de reculer sur la délimitation du répertoire : les données étant elles-mêmes formatées de façon cohérente par la norme sociale, l'observateur ne trouvera donc, pour l'essentiel, que confirmation objective de la définition sociale de la langue.

Les questions se posent mieux au contraire dans le cas de locuteurs ou de situations bilingues ou de continuums, là où les possibilités et contraintes proprement linguistiques ne se ramènent pas (par définition également) à un seul système structural ou génératif. C'est pourquoi la linguistique de contact soulève des problèmes fondamentaux quant à la notion de « langue ».

Pour ma part, cherchant à décrire quelles règles sociales organisent et limitent un répertoire dans une situation de continuum dialectal, j'ai considéré d'abord qu'il y avait « assignation » de formes à l'une ou à l'autre langue. Cette assignation existe aussi dans les situations de contact. Elle peut d'ailleurs aussi être purement négative ou limitative, en rejetant certaines formes dans une vague « non-langue ». Un intérêt du terme « assignation » (angl. « ascription ») est dans son incomplétude : qui est (ou sont) l'agent de ce procès ? Nous allons y revenir.

Les règles sociales, ou « contraintes de co-occurrence » de Gumperz, n'autorisant que certaines réalisations, constituent une norme de cohérence de la variété, ce que j'ai appelé une « norme idiomatique ». Elle peut être conçue

⁴ Avec une acception légèrement différente, puisque Gumperz semble désigner un « répertoire des variétés disponibles » plutôt qu'un « répertoire des formes » ; cependant ce point, dans l'article cité, n'est pas clair.

⁵ Ou considérés comme tels.

comme une représentation de ce qui est licite, à partir d'une représentation de l'existant - compte tenu du caractère forcément et fortement lacunaire de ces représentations.

On constate dans les lignes précédentes que l'appréhension des formes linguistiques pose immédiatement le terme de « représentations » comme nécessaire. Comme bien d'autres chercheurs actuellement, j'ai été amené à donner une place importante aux représentations. Bien entendu, il ne s'agit pas des représentations en tant qu'elles « accompagnent » le fait linguistique, mais en tant qu'elles y sont déterminantes, c'est-à-dire en tant qu'elles sont nécessaires pour rendre compte des formes linguistiques réelles (Eloy, 1998a).

□ LE LOCUTEUR-DESCRIPTEUR : « IL N'Y A PAS QUE LE LINGUISTE QUI REFLECHIT »⁶

Le paradoxe de l'observateur et l'étagement des styles selon le degré d'autosurveillance sont chez Labov les deux réalités les plus intéressantes pour la présente réflexion. Ils supposent en effet que le locuteur est aussi observateur - de lui-même et d'autrui - qu'il dispose d'une échelle de jugements épilinguistiques⁷, et qu'il sélectionne des formes en fonction de ce qu'il juge souhaitable. Les termes utilisés sont clairs : « (auto)surveillance », « réactions subjectives », « jugements de valeur ». Bien sûr, il ne fait pas intervenir une pleine conscience métalinguistique, et même relève que l'autoévaluation explicite contredit l'évaluation implicite. Mais toute « imitation », suscitée par le « prestige », exige que le linguiste introduise de fait le sujet social avec ses représentations dans la production et la structuration de langue. Les indications fréquentielles, sous formes d'indices, introduites ensuite dans la formalisation des « règles variables », pour objectiver la variation, tendent à cacher la subjectivité agissante : il reste que la description de la langue ne peut se passer de cette intrusion du social et de l'épilinguistique.

Cette perspective est évidemment apparentée aux propositions, et même aux positions épistémologiques de l'ethnométhodologie. C'est un sujet fondamental. Je me contenterai ici de signaler que, comme Garfinkel⁸, je considère les « rationalisations » ou comptes rendus (« accounts ») eux-mêmes comme des données. La « conscience » des acteurs est un élément de la situation⁹. Un autre

⁶ Le mot de Garfinkel est : « Il n'y a pas que le sociologue qui réfléchit ».

⁷ Ce terme englobe les cas où il y a expression explicite d'un jugement, et ceux où le niveau de conscience reste à préciser, et où il n'y a pas explicitation.

⁸ « Instead of the properties of rationality being treated as a methodological principle for interpreting activity, they are to be treated only as empirically problematical material. They would have the status only of data and would have to be accounted for in the same way that the more familiar properties of conduct are accounted for. » (Garfinkel, 1967 : 282)

⁹ Cette position n'est pas propre aux ethnométhodologues, elle s'exprime déjà par exemple chez Anscombe (1957).

élément de la situation, aussi, est constitué par les discours produits par les linguistes¹⁰.

L'ethnométhodologie a donné au sujet social une importance centrale, parce que le fait social n'est pas indépendant de ce que les sujets pensent être le fait social : l'acteur est en même temps, et nécessairement, observateur, et vice-versa.

Rappelons que pour l'ethnométhodologie (désormais : EM) le fait social est constitué de *savoirs pratiques*¹¹ partagés, des *ethnométhodes*, activité ordinaire de description-construction du fait social. La *langue naturelle*, porteuse du *sens commun*, en est l'instrument (partiel mais privilégié), le résumé, l'analogue (dans sa dimension créative et constructive) et un point d'accès pour le chercheur. C'est le partage de ce *sens commun* qui définit le *membre*, et constitue le contexte où fonctionne l'*indexicalité* (ou *contextualité*) des discours. Parmi ceux-ci, le discours du sociologue, la *rationalisation* (« account ») opérée dans le travail de recherche, est donc également un objet d'étude pour l'ethnométhodologie, bien qu'elle reconnaisse la spécificité du raisonnement scientifique, avec des normes idéales et des règles pratiques qui lui sont propres. Mais le discours scientifique est donc, épistémologiquement, un objet de même nature que le discours descriptif omniprésent du *sens commun*.

La prise de position critique de Garfinkel à l'égard de la « sociologie constructive » peut légitimement nous inspirer des questions sur la « linguistique constructive ». Car le discours des linguistes, nonobstant sa prétention scientifique, ou même en en tirant le profit de l'autorité et de la légitimité, se révèle performatif, c'est-à-dire constructif : ce qu'il décrit, il contribue à le créer. La performativité est ici, au fond, la preuve que ce discours est une des *rationalisations* appartenant aux *savoirs partagés*. Nos travaux contribuent à créer leurs objets en objets sociaux autonomisés. Que l'on pense à la « langue des banlieues », à la contribution de la dialectologie aréale au cours du XX^{ème} siècle au mouvement régionaliste (Eloy, 1998b), et à toute l'histoire normative du français montrant que les grammairiens, même les plus honnêtement « observateurs », ont voulu et réussi à conformer la langue à leurs idées dans une mesure non négligeable – ce qui explique par exemple qu'il reste aujourd'hui encore en français un relatif fléchi, qui ne demandait qu'à disparaître... Il est clair que la description linguistique - profane ou spécialisée - contribue à conformer les réalités qu'elle décrit.

Il convient de préciser cependant que nous nous distinguons ici de l'ethnométhodologie, dans la mesure où elle se donne comme objets les ethnométhodes constructives, alors que nous nous intéressons aussi aux construits.

¹⁰ A propos de la spécificité du travail scientifique : Goffmann indique que dans le compte rendu profane, « l'acte de nomination masque la temporalité du travail de construction » (1974 : 46), ce qui impose au travail scientifique, comme une tâche primordiale, de critiquer les dénominations profanes. La « régression infinie » de l'ethnométhodologie, qui se trouve elle-même décrite par les modèles de connaissance qu'elle décrit, n'est donc pas une aporie pratique.

¹¹ J'écris ici en italique les termes-clés de l'EM, pour les signaler comme une terminologie précise. La référence majeure est bien sûr Garfinkel (1967).

□ REPRESENTATIONS IDIOMATIQUES

Le schéma suivant (Eloy, 1992) peut servir à situer ce rôle des représentations. Il prévoit en effet dans l'activité langagière individuelle - à laquelle les locuteurs donnent forme de « langues » - cette place importante des représentations de la langue en B, C, D, E, F (*cf.* aussi Achard, 1986 : 78), connaissances socialisées et construites par chaque individu, et situées principalement au pôle « réception » de la langue. Rappelons que pour Saussure :

« La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement », « On peut la localiser dans la portion déterminée du circuit où une image auditive vient s'associer à un concept » (*CLG*, pp. 30-31).

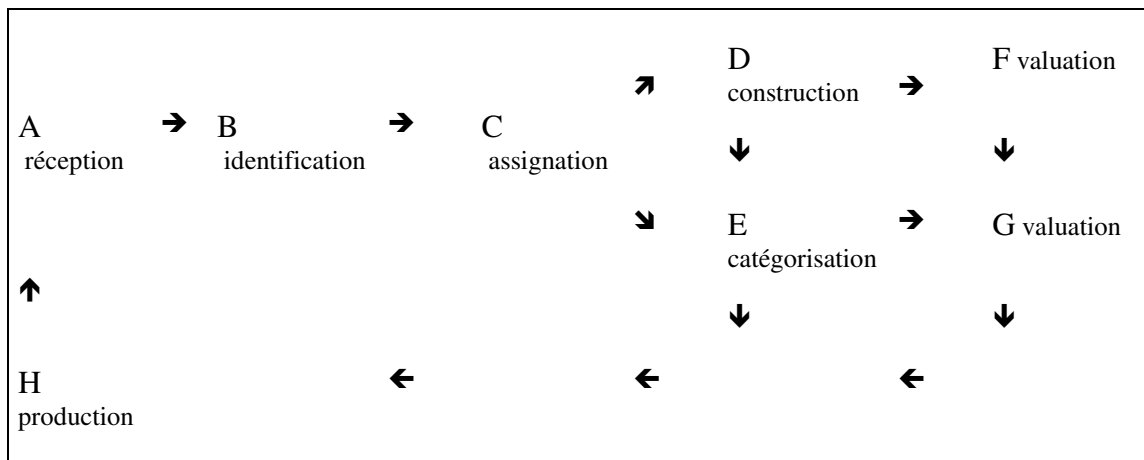


Tableau : Les opérations du sujet parlant dans la catégorisation des idiomes.

A : réception de discours (le mien ou celui d'autrui)
 B : identification de traits linguistiques (sur la base de connaissances déjà acquises)
 C : assignation de tel trait à tel idiome (sur la base de connaissances déjà acquises)
 D : construction d'une grammaire de chaque idiome à partir des traits
 E : catégorisation de tel discours comme appartenant à tel idiome
 F : valuation de l'idiome
 G : valuation du discours
 H : production d'un discours
 Les flèches (→) signifient : « précède logiquement et chronologiquement ».

Ce schéma ébauche un cadrage du rôle des représentations dans la cohérence de langue (que j'ai nommée « idiomatique ») et trace un certain programme de recherches. Il ne prétend pas rendre compte de l'ensemble de l'activité du sujet parlant, et ne règle pas la place du linguistique (la « compétence linguistique »), pertinent au moins aux points H, celui de la production de discours, et A, celui de la réception-reconnaissance. Mais il aide à concevoir la construction des idées linguistiques comme étroitement liée à l'activité langagière, comme un des facteurs qui donnent leur conformation aux faits linguistiques eux-mêmes, aux contraintes linguistiques elles-mêmes, celles-ci ne donnant qu'ultérieurement l'impression d'être des forces intrinsèques et indépendantes de la vie sociale.

Les points B à G, dans ce schéma cyclique, doivent être compris comme « contribution, à chaque occasion, à compléter/rectifier » le procès évoqué. Par exemple, à la réception d'un discours, il est suggéré en F qu'il y a « contribution à la valuation de l'idiome ». A chaque fois, nous sommes devant des procès très

lacunaires - le sujet parlant ne « reconnaît » ou « n'assigne » pas tout, se constitue seulement des fragments de grammaires ou de jugements de valuation, etc.

Les points B à G, en faisant intervenir, à l'échelle du locuteur-auditeur individuel, les enseignements et traditions, incitent à inscrire le sujet dans l'histoire des idées et des connaissances linguistiques ou grammaticales.

Le point F fait intervenir l'idéologie linguistique, c'est-à-dire qu'il précise où intervient la différence entre une langue bénéficiant d'une forte tradition métalinguistique et une langue où les « connaissances acquises » sont peu institutionnalisées, c'est-à-dire une langue peu grammatisée.

Enfin le repère H prévoit le réinvestissement des catégories élaborées dans la production de discours, ce qui pose au niveau de la production le problème de l'articulation entre le système linguistique et les représentations, alors que le point A le pose au niveau de la reconnaissance.

On remarquera, enfin, que le travail normatif – prescriptions explicites ou non – intervient ou interfère sur chacune de ces phases analytiques.

Cette importance donnée aux représentations, distinctes des contraintes linguistiques mais pertinentes dans la description linguistique, implique la notion de construction des langues, qui elle-même suppose une conception anthropologique de la notion de langue, et amène une reconsidération de la place des processus normatifs.

□ CONSTRUCTIVISME

Toute une série de faits, assez largement reconnus, amènent à ce que l'on appellera un constructivisme linguistique.

Il ne s'agit pas seulement d'un normativisme (celui que dénonce Berrendonner (1982) même chez les linguistes), mais de fonctionnements auxquels on peut supposer des traits généralisables.

J'ai adopté l'approche de Le Page et Tabouret-Keller (1985), selon laquelle la construction des langues, au même titre que la construction des groupes et des limites de groupes, est la résultante (« outcome ») d'actes identitaires.

Cette théorie permet de travailler à mieux rendre compte des liens entre « langue » et « communauté » ou « identité ». Ce lien se présente comme un « investissement », variable selon les cas (mais souvent senti comme « naturel »), du groupe dans la langue, ou une fonctionnalisation de la langue dans le groupe, ou une sorte de relation d'appartenance de l'une à l'autre, au point qu'il y a souvent assimilation : en particulier dans le couple langue-nation (ou peuple).

En réalité, il y a plus qu'une homologie ou une corrélation (Pool, 1979) : le processus constructif est le même.

« Langue », « peuple », « nation » sont des constructions procédant du même besoin d'identification - par rapport au semblable et par rapport au différent. Ethnogenèse, politogenèse, glottogenèse : dans les trois cas, il y a genèse de l'entité collective d'identification, de clôture et d'homogénéisation,

appliquée à des aspects sociaux différents, et s'appuyant sur des réalités données différentes (Roosens, 1989).

Dans cette perspective, les faits « proprement linguistiques » gardent un fonctionnement propre, sous forme de matériel, de formes et de contraintes linguistiques, utilisés par les individus au sein des groupes, pour en faire, en particulier, des parlers et des langues (*cf.* aussi Hagège, 1983 : 39).

Les concepts de « focalisation » et de « dispersion » (*focussing* - *diffusing*) permettent de rendre compte de l'unité des performances de l'individu, de celles du groupe, et du travail du descripteur, qu'il soit linguiste ou profane. Ils permettent de reprendre le concept de norme comme processus, faisant intervenir le sujet parlant comme acteur, dans ses dimensions psychologique et socio-politique.

Les domaines où peuvent d'abord se concevoir ces propositions sont des lieux géographiques et sociaux où les langues n'apparaissent pas (pas encore ?) facilement comme des objets d'évidence, au contraire des « grandes langues » socialement reconnues et institutionnalisées comme l'anglais et le français, dont la reconnaissance sociale consensuelle masque le caractère construit. Mais il n'y a pas lieu de poser a priori de différence de nature entre différents types de langues.

La notion de langue est reconsidérée, au lieu d'être présentée comme un donné ou d'être invalidée au nom d'une axiomatique quelconque, et elle est replacée dans une vue anthropologique qui permet de voir sa construction comme un travail permanent du sujet psychologique et social. Une relecture diachronique de l'histoire des « grandes langues » elles-mêmes, en liaison avec les sociétés qui les ont produites, est la conséquence prévisible de ce point de vue¹². Je ne suis pas étonné que Robillard, dans l'article cité, accorde comme moi une grande importance à l'ouvrage de Banniard, fondateur d'une « sociolinguistique rétrospective » ou, pourrait-on dire, d'un constructivisme sociolinguistique historique.

Encore une précision sur ce point : ce terme de construction n'est pas réservé au passé ou à des situations indécises. Il s'agit d'un processus dont nous avons maints exemples actuels, y compris en français – puisqu'il renvoie au lien bien connu entre variation et changements en cours.

De ces considérations constructivistes se dégage en résumé ceci :

Thèse 3 : L'activité langagière est le locus de la construction des langues, processus permanent d'organisation de contraintes linguistiques et sociales inséparables.

□ POURQUOI CERTAINES DONNEES EMPIRIQUES RESISTENT PARTICULIEREMENT :

A ce stade, nous identifions pourquoi certaines données empiriques résistent particulièrement à un travail descriptif qui ne mettrait pas en question la notion de langue :

¹² Je m'y suis essayé dans Eloy, 2001b.

1. les pratiques infiniment foisonnantes, c'est-à-dire incontrôlables, de la vie quotidienne, autrement dit l'oral spontané ; tout écrit au contraire est déjà mis en ordre, réflexif, médié, socialement contrôlé ;
2. les situations où le construit anthropologique de langue est inachevé, en cours, ou non-consensuel : continuums créoles ou dialectaux, langues en émergence ou en cours d'individuation ;
3. pratiques de contact, où les besoins communicatifs priment sur les structurations acquises (c'est-à-dire la séparation des langues).

En outre, les études de corpus non écrits ont en commun de montrer le fonctionnement multimodal - et pas exclusivement linguistique - de la communication. Le fait linguistique - de nature digitale - est toujours mêlé à de l'analogique (par exemple, l'utilisation des volumes de voix), et à des sémiotiques variées, en particulier de nature gestuelle. Ces sémiotiques imbriquées, certes, ne sont pas linguistiques, mais sont indispensables à l'interprétation du message, et à la compréhension du fait linguistique : la pragmatique en a déjà largement fait la démonstration¹³. En s'engageant dans cette voie, une sous-détermination du linguistique¹⁴ est plausible.

A l'extrême, intervient notre aptitude et notre propension à « faire sens » de n'importe quoi¹⁵.

A un autre niveau, la difficulté descriptive est plus profonde, puisque, en quelque sorte, *ego* parle en fonction de ce qu'il croit parler, cette opinion étant fondée sur la réalité et l'influençant fortement. Aborder un corpus sous cet angle suppose donc a) de considérer le locuteur comme un locuteur-descripteur, et b) de faire entrer en compte la description profane, comme un des facteurs qui contribuent à conformer, donc à expliquer, les formes linguistiques.

La recherche de la parfaite spontanéité est au centre de cette question. Tout enquêteur linguiste a rencontré cet « obstacle » que constitue l'autocontrôle de l'enquêté sur la forme de sa parole : les conceptions normatives (pas forcément explicites ou complètement conscientes) de l'enquêté interviennent comme un filtre sur « la langue » qu'espère obtenir l'enquêteur.

Les travaux de terrain rendent compte de nombreux efforts dans ce sens, suite à la formulation par Labov du « paradoxe de l'observateur » (il faudrait aussi reprendre, dans cette optique, l'immense corpus des travaux dialectologiques). Mais la question est double : ne s'agit-il que de réduire l'effet-enquête, c'est-à-dire l'immixtion de l'étranger enquêteur dans la situation, ou bien a-t-on l'espoir d'échapper à tout autocontrôle de l'enquêté pour accéder à la « vraie langue » de

¹³ Un énoncé tel que « la porte » n'est pas interprétable sur un plan proprement linguistique.

¹⁴ Entendre par là que le linguistique ne suffirait pas, au moins dans certains cas, à déterminer la signification du message.

¹⁵ On en fait facilement la démonstration, en glissant au milieu d'un exposé, par exemple, une phrase soigneusement choisie pour être dénuée de sens : on voit alors tout le monde rester sérieux et travailler à donner sens à cet énoncé.

l'enquête ? Mais le « spontané » fuit toujours - si des formes langagières sont attachées au rôle ou au personnage social de chacun, il est vain de chercher des moments où un témoin ne serait plus quelqu'un, n'aurait plus d'identité sociale - et qu'apprendre la langue, cela fait partie d'un processus de socialisation, fût-il médié par une approche grammaticale

Cette recherche de la langue en quelque sorte « antérieure à la norme » trouve intérêt à observer des secteurs de « pression normative faible » : « populaire », « dialectal », créoles, ou même interlangues d'apprentissage, avec cette idée que ces terrains ou objets seraient moins sociaux, et plus « authentiquement » linguistiques. Il est vrai que ces cas permettent un élargissement précieux des observables. Mais on ne peut pas pour autant en rester à une idée étroitement grammairienne de « la norme » – dangereux singulier. En réalité, bien sûr, chaque lieu social est organisé et normé, même si ce n'est pas la norme standard ou académique qui y règne : les « marchés locaux » de Bourdieu, éventuellement « marchés francs », connaissent une normativité au moins aussi exigeante que le marché du standard

Pourquoi soulever ici cette question ? C'est que la langue, à partir de là, n'est plus une mécanique dont seraient porteurs les sujets sociaux. Nous nous trouvons à tout instant, quant au parler réel, devant un fonctionnement récursif : le corpus – d'où nous cherchons à dégager la langue – nous offre en réalité des formes linguistiques contrôlées par des idées sociales. La réflexion sur la normativité rejoint cette conclusion : il y a pluralité de normes, il n'y a jamais absence de norme.

De fait, si la variation ne touche pas toute la langue, mais seulement une partie, c'est précisément (entre autres raisons) parce qu'une grande partie a été réduite par le processus de focalisation, terme englobant la standardisation, et occultée par l'image ou le sentiment d'unité. Dès lors, le critère de l'intercompréhension fonctionne parce qu'il y a eu démarche de création des conditions d'intercompréhension !

Les vues exprimées ci-dessus ne se veulent pas étroitement sociolinguistiques : elles devraient au contraire nous amener à revoir maints travaux linguistiques. Par exemple, au niveau le plus fondamental, celui de la définition du signe, il semble que le schéma triadique de Pierce offre des perspectives plus ouvertes que le signe binaire de Saussure. En particulier la position de l'« interprétant » permet une jonction avec la sociologie, l'histoire, le dialogisme, la multiaccentuation, etc. Autre exemple (à revoir), au niveau de la cohérence du système, le « *factum grammaticae* » (Milner, 1989 : 50) n'exclut pas la place d'un sujet dans la grammaticalité, puisqu'il fait reposer celle-ci sur un jugement. La notion de « grammaticalisation » semble d'un intérêt plus direct¹⁶.

¹⁶ Par exemple il existe en français comme en toute langue, outre le singulier et le pluriel, du collectif (« des tas de »), du duel (« une paire de ») etc. mais non-grammaticalisé, ce qui pose un éternel problème d'accord du verbe : « Une foule de gens *sont* ou *est* ... » ? Que nous dit la grammaticalisation comme processus social ?

Le métalangage des linguistes est aussi un indice intéressant. Sur ces matières, le vocabulaire métalinguistique se trouve souvent en difficulté, et en particulier de nombreux auteurs sont amenés à utiliser avec force guillemets et précautions les termes de « langues, variétés, idiomes », etc.

Il est clair en effet qu'il ne s'agit pas des systèmes linguistiques seuls. L'horizon théorique de la linguistique dite interne, à savoir décrire les « systèmes » linguistiques, n'est pas forcément invalidé, mais n'a qu'un rapport indirect avec les « langues » comme phénomènes sociaux. L'existence d'un métalangage - distinct de la langue ordinaire - pour désigner les systèmes, sous-systèmes, diasystèmes, réseaux dialectaux, groupements typologiques divers, atteste que cette recherche ne concerne pas directement par les langues.

En résumé, dans la description linguistique, la question de la délimitation du corpus (y compris auto-attesté par l'introspection) jugé pertinent pour la description d'une langue, est un préalable lourd de conséquences, car il exige que l'on fasse la part du linguistique et des normes sociales¹⁷.

Accède-t-on jamais au « système » dégagé de normes sociales ? Ne sommes-nous pas au contraire définitivement dépendants de normes sociales, c'est-à-dire de jugements, non pas malgré le fait qu'elles restreindraient l'accès au linguistique, mais parce qu'elles, et elles seules, donnent accès au linguistique ?

Une formule résumera cela.

Thèse 4 : Dans la cohérence linguistique de l'activité langagière intervient fondamentalement, de façon récursive, l'activité épilinguistique des sujets parlants.

□ CONCLUSION

Tout ce chapitre des « représentations », domaine de recherches très vivace actuellement, constitue donc à mes yeux une perspective essentielle, qui comporte une exigence épistémologique directe, celle de faire intervenir la récursivité.

On le sait, cette récursivité est un des traits principaux de la « pensée complexe ». Le domaine linguistique me paraît, parmi les faits sociaux, illustrer remarquablement cet aspect du programme épistémologique de la complexité. En soi-même la récursivité explique l'imprédictibilité : même en connaissant tous les intrants (y compris les règles) de l'activité langagière, il est exclu de pouvoir calculer ce qui « sortira », puisque le processus inclut une activité pouvant modifier ses règles.

Je rejoins donc ici la critique du déterminisme, et le besoin théorique d'un mode de connaissance renouvelé – qu'il me semble trouver ébauché dans la « pensée complexe ».

¹⁷ Nous ne visons pas seulement ici les plus explicites et les plus gratuites de ces normes, repérées sous le nom de « surnormes » (François, 1980)

Je rappelle les « thèses » qui, me semble-t-il, peuvent servir de repères à la discussion :

1. nous ne savons pas aujourd'hui, car c'est un des objectifs de nos recherches, déterminer l'étendue et la nature (le degré d'hétérogénéité) des phénomènes que nous devons prendre en compte pour produire une description du langage humain.
2. Le postulat d'un principe unique de cohérence ou d'ordre du fait linguistique doit être révoqué en doute.
3. L'activité langagière est le locus de la construction des langues, processus permanent d'organisation de contraintes linguistiques et sociales inséparables.
4. Dans la cohérence linguistique de l'activité langagière intervient fondamentalement, de façon réursive, l'activité épilinguistique des sujets parlants.

□ REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACHARD, P. (1986). « Mise en ordre de la langue de raison : l'état et le français », in : Gruenais M. P. (éd.), *Etats de langue. Peut-on penser une politique linguistique ?*, Paris, Fayard-Fondation Diderot, pp.49-83.

ANSCOMBE, E. (1957). *Intention*, Oxford, Clarendon Press [trad. fr. partielle *Raisons pratiques*, 1990, n°1].

BERRENDONNER, A. (1982). *L'éternel grammairien. Etude du discours normatif*, Berne, P. Lang.

BROWN, P., LEVINSON, S. (1987). *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge, CUP.

CALVET, L.-J. (1979). *Langue, corps, société*, Paris, Payot.

ELOY, J.-M. (1992). « La langue est de nature sociale », *La Bretagne Linguistique* (Cahiers du GRELB, URA 374 du Cnrs) n°8.

ELOY, J.-M. (1995). *Du picard au français : éléments d'une linguistique politique*, Mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches (dir. Pierre Encrevé, EHESS).

ELOY, J.-M. (1997). *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*, Louvain, Peeters (Bibl. des Cahiers de l'Inst. de Linguistique) et Amiens, Centre d'Etudes Picardes.

ELOY, J.-M. (1998a). « Pourquoi il nous faut mieux connaître la place des « représentations » - imaginaire ou idéologie - dans le fonctionnement de la langue » in : Bratu F. (coord.), *Limbaje si comunicare III Expresie si sens*, Iasi, Junimea, pp. 97-113.

ELOY, J.-M. (1998b). « Sur l'inventaire des variétés d'oïl de France : un processus de naissance de langues ? », *Travaux de linguistique* (Université d'Angers), n°8, pp. 3-17.

ELOY, J.-M. (2000). « Erkenntnistheorie und linguistische Ethik », *GrenzGaenge*, n°14 (Leipziger Universitätsverlag) pp. 116-130.

ELOY, J.-M. (2001a). « Quelques points de débat sur le colinguisme : l'émergence des langues régionales », in : Branca-Rosoff S. (éd.), *L'institution des langues. Autour de Renée Balibar*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, pp. 79-90.

ELOY, J.-M. (2001b). « Sociolingüística retrospectiva i actual : cap a una modelització de la història de les llengües », *LING-*, udegé 02 (Universitat de Girona), pp. 129-160.

FRANÇOIS, F. (1980). « Analyse linguistique, normes scolaires et différenciations socio-culturelles », *Langages*, n°59.

GARFINKEL, H. (1967). *Studies in ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall.

GOFFMANN, E. (1974). *Frame Analysis. An Essay on Organization of Experience*, New York, Harper & Row.

GUMPERZ, J.-J. (1964). « Linguistic and Social Interaction in Two Communities », in : Gumperz J.-J., *Language in Social Groups*, 1971, Stanford, California.

HAGEGE, C. (1993). *The Language Builder. An essay on the human signature in linguistic morphogenesis*, Amsterdam : Benjamins.

LE PAGE, R. B. et TABOURET-KELLER, A. (1985). *Acts of identity. Creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press.

MILNER, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

MORIN, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF Editeur.

POOL, J. (1979). « Language Planning and Identity Planning », *International Journal of the Sociology of Language*, n°20, pp. 5-21.

ROBILLARD, D. de (2001). « Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat », *Marges linguistiques*, n°1 (<http://marges-linguistiques.com>), pp. 163-204.

ROOSENS, E. E. (1989). *Creating Ethnicity. The Process of Ethnogenesis*, Newbury Park, SAGE Publications.

RÉPONSE

Claudine MOÏSE

Université d'Avignon

Le français dans l'espace francophone : langue et représentations

claudine.moise@univ-avignon.fr

RÉPONSE AU TEXTE DE JEAN-MICHEL ELOY

□ J'ai toujours aimé le travail de Jean-Michel Eloy, et avant même d'avoir lu attentivement son texte, je savais que j'aurais envie de lui répondre. Mon intuition était juste.

On peut voir sa réflexion comme une façon de revisiter certaines notions sociolinguistiques. Il affirme sa volonté de poser des postulats qui nous permettraient de travailler à partir de vérités communes. Et c'est là une ambition tout à fait honorable et utile. En même temps, son texte est traversé par des formulations qui laissent percer quelque crainte à lâcher nos modèles de références, ceux de l'ordre et de la norme par exemple. Comme s'il n'était pas si aisé de se défaire de nos constructions mentales pour dire nos chemins de traverse.

□ DE QUELQUES PRINCIPES ET DE L'ORDRE

Jean-Michel Eloy pose dès le début de son texte quelques principes, avec lesquels je suis d'accord même s'ils me semblent être orientés vers une certaine vision de la sociolinguistique, qui chercherait à reproduire des schémas « rassurants » d'une construction de notre discipline.

Je retiendrai d'abord les principes fondamentaux suivants donnés par l'auteur : 1) *L'impossibilité de faire de la sociolinguistique une science déterministe, prédictible*. Je suis bien d'accord mais dans le sens aussi où il s'agit plus, pour nous, de discuter le modèle dominant donné par la linguistique que de chercher un nouvel ordre. 2) *Adopter l'« organisation chaotique » plutôt que le « chaos » puisque toute recherche vise un ordre, une organisation*. Oui encore, mais garder la notion d'organisation alors qu'on pourrait justement affirmer d'abord la difficulté à trouver de l'ordre dans les phénomènes langagiers est, me semble-t-il, le signe d'une peur de la perte et du non saisissable. 3) *Considérer la variation comme inhérente aux langues*. Même si Jean-Michel Eloy intègre dans ce troisième postulat la dimension du sujet parlant, s'il pose comme essentielle (et on sera tous d'accord) la variété, il me semble mener, malgré tout, un plaidoyer pour une sociolinguistique fortement marquée par des perspectives variationnistes.

La crainte du non maîtrisable parcourt son texte. Quand il pose la question de savoir si *une linguistique explicative peut rester purement linguistique*. À mon

sens, cette question ne se pose pas, il faut se donner tous les moyens hors champ – en sortant de la description du système – pour expliquer les phénomènes langagiers. Et on sent alors le reproche que l'on pourrait se faire à nous-mêmes, celui d'accepter – alors qu'il nous faut le revendiquer comme richesse et valeur – que notre science soit « un agrégat de domaines faiblement cohérents ». Cette critique serait à retourner pour montrer qu'une science se construit aussi à travers ses tâtonnements, ses expérimentations, ses quêtes vers d'autres disciplines. Et plus qu'une « explication » des phénomènes langagiers pourrait-on poser des compréhensions multiples.

Quand il critique la théorie des faces (Brown et Levinson, 1987) de façon virulente, jugeant « naïf, simpliste ou tristement empirique » le passage du linguistique descriptif à l'explication Or l'on sait aussi comment cette théorie peut être riche de compréhensions quand on la croise avec les concepts de Bourdieu, par exemple, sur le rapport des forces symboliques, et donc aussi sociales, en jeu dans les rapports langagiers, quand on la replace dans une dimension subjective voire psychanalytique.

Quand il revient sur la notion de norme, à propos de celle qu'il nomme « norme idiomatique ». Dans les situations de communication, Gumperz parle de répertoires, c'est-à-dire *les formes linguistiques disponibles pour un individu à un moment donné*, que d'ailleurs l'on élargit souvent aux « ressources », notion beaucoup moins figée qui tient compte davantage des représentations et des forces sociales voire historiques en jeu dans toute interaction. Les règles sociales qui orientent les productions langagières et construisent donc de la variation, Jean-Michel Eloy souhaite les appeler « normes idiomatiques ». Il y a là une certaine volonté implicite de revenir au linguistique, c'est-à-dire de cerner les contraintes proprement linguistiques qui participent de cohérences sociales. Sans doute, et si j'ai bien compris, l'auteur chercherait à modéliser peut-être les situations d'interactions par ces « normes idiomatiques » qui seraient des « normes de cohérence de la variété », tâche qui me semble délicate, les contraintes sociales, imaginaires, catégorielles, subjectives étant justement trop à l'œuvre pour tirer des règles de fonctionnement.

Ainsi, Jean-Michel Eloy semble en partie, entre les lignes, refuser l'aléatoire, ce qui ne ferait pas système, ce qui serait de l'intersubjectivité, difficile par définition à saisir.

□ DE LA VARIATION

Revenons sur la dimension variationniste de la sociolinguistique évoquée par Jean-Michel Eloy. Au tout début de la lecture et à partir de sa réflexion sur la variation, « Tirer les conséquences de la variation », j'ai eu donc des doutes sur les visées sociolinguistiques que se fixait Jean-Michel Eloy. Il semble dans les premières pages de son texte définir la sociolinguistique comme essentiellement variationniste, et dans son sens, je dirais, traditionnel. Qu'est-elle alors cette sociolinguistique ? Il s'agit de se fixer des variables sociales (sexe, âge, niveau social, etc) pour mesurer la variabilité en langue. Cette sociolinguistique s'est

emparé de l'étiquette *sociolinguistique* et a connu le succès que l'on sait ; elle utilise des catégories préétablies, essentialistes pour dire les variations en langue. D'une certaine façon, pour décrire la langue, cette sociolinguistique repose, à mon sens, sur une vision réductrice des phénomènes sociaux, rarement appréhendés suffisamment dans leur dynamique.

Tout cela Jean-Michel Eloy le sait bien. C'est pour cette raison, et à très juste titre, qu'il pose la limite essentielle de la description et de l'explication des phénomènes langagiers en variation. Il me semble vraiment qu'à ce jour la linguistique variationniste, et telle qu'on la voit se dessiner dans les colloques, est une linguistique du ou des systèmes linguistiques ; elle cherche sans cesse à fixer les règles de la variation dans une perspective interne à la langue, prise entre des contraintes linguistiques-systémiques (de contact ou pas) et des contraintes catégorielles plus que sociales. Donc cette linguistique est très descriptive, comme l'est dans un autre domaine la linguistique conversationnelle développée en France, même si, comme le reconnaît Jean-Michel Eloy et comme l'appelle de ses souhaits Françoise Gadet, il existe des tentatives d'explication de la variation par une théorie du sujet.

Ainsi, pour trouver des formes d'explication de la variation, du changement, des répertoires langagiers, il faut sortir de la linguistique au sens strict, mais aussi, pour moi, de la catégorisation sociale. Jean-Michel Eloy semble dans son texte douter, comme je l'ai dit, de cette sociolinguistique qui prendrait des chemins de traverse. Oui, il faut aller vers ailleurs et ce n'est pas là faire œuvre de trahison. La sociolinguistique n'est ni en perte d'identité, ni même en quête d'identité ; elle se doit, pour aborder le social, effectivement de sortir du linguistique, il en est de sa propre nature. Mais peut-être faudrait-il s'entendre. Dire qu'au-delà d'une linguistique variationniste systémique, il existe une sociolinguistique (de cette fameuse sociologie du langage) qui, dans les traces à la fois de l'ethnographie de la communication et de l'ethnométhodologie, explique et le changement linguistique et les processus sociaux, manifestes dans les interactions. C'est ce que développe Jean-Michel Eloy dans la suite de son texte aussi et je me sens alors dans une proximité immédiate.

□ DES PHENOMENES SOCIAUX

Par la suite, son texte semble donner raison à des approches nécessairement en marge d'une sociolinguistique variationniste puisqu'elles ne cherchent pas à établir des règles récurrentes sur le fonctionnement en langue. La sociolinguistique qui m'intéresse davantage n'est donc pas celle de la description du système pris même dans ses variations, incapable qu'elle est finalement de dire les processus sociaux en cours et en transformation. Il s'agit au contraire dans cette nouvelle perspective de dire la société à travers le changement linguistique et les discours en circulation. Et cette sociolinguistique - sociologie du langage, anthropologie linguistique - est forte déjà de toutes ses explorations, notions de répertoire, d'actes d'identité, de sujet parlant, bien développées dans cet article. Elle englobe un champ très vaste qui pourrait aussi se définir comme légitime,

certes hétérogène mais qui irait de l'analyse située (indexée) des interactions à l'analyse plus large des discours idéologiques en passant par la prise en compte du sujet parlant. Je voudrais toutefois insister sur deux points. La sociolinguistique (comment l'appeler ?) interactionniste sert parfaitement l'analyse des phénomènes sociaux dans l'interaction elle-même et les travaux réalisés en Amérique du Nord dans cette mouvance sont très nombreux et très féconds. Mais il me semblerait intéressant de considérer aussi une sociolinguistique des espaces discursifs, comme la nomme Monica Heller, de voir comment les discours à l'œuvre, qu'ils soient institutionnels, scientifiques ou quotidiens structurent, modifient, élaborent à la fois l'espace social mais aussi les représentations sur la langue, bref comment se forment les idéologies sociales et linguistiques et donc les pratiques langagières. En ce sens, ce que dit Jean-Michel Eloy sur la construction de nos objets, sur la construction des langues dans leur dimension sociale, ou sur l'élaboration des normes linguistiques, relève de mêmes phénomènes centrés sur les espaces discursifs porteurs d'idéologie. Considérer dans nos études ces deux dimensions complémentaires, une micro-sociolinguistique des interactions et une macro-sociolinguistique des discours, en situation de contacts notamment, serait non seulement passionnant mais essentiel pour une sociolinguistique à prendre dans sa plus grande complétude. Autre point, la prise en considération du sujet parlant et de sa subjectivité est une composante nécessaire encore pour notre sociolinguistique. Comme aime à le répéter J. Authier-Revuz, pour le linguiste, le langage ne va pas de soi ; les discours se construisent dans leur hétérogénéité, que l'on considère le rapport du signifié avec l'objet en discours ou le rapport du signifié avec l'interlocuteur. Non seulement prendre la parole, c'est dire l'espace social mais c'est aussi se dire comme sujet social dans une inévitable imperfection.

□ POUR CONCLURE

Ainsi Jean-Michel Eloy tente de dresser le paysage possible de la sociolinguistique dans toute sa complexité. Mais j'ai eu aussi, comme j'ai essayé de le montrer, l'impression d'une tentative (inconsciente ?) parfois d'un retour à une... norme scientifique, pour asseoir notre scientificité, voire notre crédibilité. La présentation du texte même, à travers ses « thèses », en est l'illustration.

Mais au-delà d'une recherche de l'ordre, Jean-Michel Eloy ne s'y trompe pas, il montre aussi que l'entreprise de rationalisation nous échappe quand on tente de la bâtir. Il sait bien par exemple que « la construction des langues, au même titre que la construction des groupes et des limites de groupes, est la résultante d'actes identitaires ». Liée, comme il le dit, au regard porté sur le peuple et la nation, j'ajouterai aussi façonnée par les idéologies. Parce que finalement, les pratiques langagières sont constituées par tous ces locuteurs de langues, à replacer au centre de nos recherches, acteurs dans leurs dimensions psychologiques et socio-politiques, parce qu'« il n'y a pas que le linguiste qui réfléchit ». Il redonne aussi leur juste place aux représentations non « en tant qu'elles « accompagnent » le fait linguistique, mais en tant qu'elles y sont

déterminantes ». Et il montre finalement que la langue ne peut fondamentalement se passer du social. Et en fin de texte encore, Jean-Michel Eloy, dans un questionnement touchant remet en question le travail ordonné parce que (évidemment) « les données résistent », que ce soit comme on le vit, confrontés que nous sommes à nos corpus, dans l'oral spontané, les situations de continuum, les besoins communicatifs. Alors peut-on décrire encore et quoi ?

Ainsi, entre réticences et volonté de lâcher la bride de notre discipline, ce texte montre à quel point la sociolinguistique que prône Jean-Michel Eloy avance au gré de ses désirs contradictoires, pour trouver une force ordonnée qu'elle recherche tout en voulant s'en émanciper.

DEBATS
A PARTIR DU TEXTE DE J.-M. ELOY

Jean-Michel Eloy

Deux points de détail, où je voudrais quand même faire une précision. Je les prends dans l'ordre où je l'ai noté. Sur la théorie des faces : oui, je pense que c'est une théorie à peu près du même niveau scientifique que l'analyse transactionnelle, c'est-à-dire que c'est un discours qui a une certaine cohérence, qui sert effectivement à faire des choses mais qui n'a pas... qui ne peut pas à mon avis avoir la prétention de rendre compte d'une réalité psychologique. C'est un outil, comme l'analyse transactionnelle, pour moi c'est quasiment du même ordre. Parfois c'est bien pratique, parfois je m'en sers aussi, mais c'est rien d'autre. Là encore ce serait toute une discussion.

Sur discours *épilinguistique*, je suis pas sûr qu'on ait compris la même chose. Pour moi c'est pas forcément métalinguistique explicite, hein ?

Claudine Moïse

Ah d'accord, d'accord, d'accord !

Jean-Michel Eloy

Bon, il me semble que ça répond à ta critique ! De même aussi tu as utilisé *langage*, le rapport entre les faits de *langage* et les faits sociaux. Je crois que je n'utilise pas ça, dans la mesure où le *langage* c'est le « fait social ». Pendant un moment je me posais cette question « est-ce que par le langage on accède à une connaissance du fait social ou est-ce que le fait social nous permet d'éclairer le langage ? ». Je trouve que la question ne se pose pas.

Claudine Moïse

Ben si !

Jean-Michel Eloy

On travaille sur un certain type de faits sociaux, c'est le langage. Et puis donc éventuellement on fait des corrélations avec d'autres types de faits sociaux, quoi, mais, c'est pas des sphères différentes.

Et puis, encore deux petits points. Sur toutes ces histoires de catégorisation, et un certain nombre d'autres d'ailleurs. Bon, là moi en travaillant là-dessus, j'ai eu le sentiment d'une très grande faiblesse en philosophie. J'ai l'impression que ces histoires de catégorisation qui sont une question philosophiques de premier ordre, j'ai vraiment le sentiment de bricoler sur ce plan-là et de manquer de dialogue avec des philosophes sur cette question, alors je ne sais pas si je suis le seul mais je crois que...

Claudine Moïse

Sans doute.

Jean-Michel Eloy

...on essaye de réinventer la roue bien entendu et on a raison, mais... de ce point de vue-là il y a un dialogue nécessaire, et puis sur quelques autres notions que nous utilisons comme ça quand même, il me semble souvent de façon naïve.

Et puis dernier point, sur cette question de *norme idiomatique*, là. Oui moi il me semble que, qu'on travaille sur du continuum dialectal ou qu'on travaille sur des contacts de langues, il me semble que la recherche de l'ordre, c'est pas seulement le descripteur scientifique qui se pose cette question c'est qu'effectivement c'est un processus social qu'on peut vraiment voir dans les corpus, bien entendu toujours lacunaire. Mais je pense qu'une norme, c'est une opération de mise en ordre. Toujours lacunaire, donc elle peut porter sur 10% ou 90% d'un même ensemble quel qu'il soit, et dans le cas de ce que j'ai appelé *normes idiomatiques*, ce que j'en fait c'est que c'est dans l'activité même des sujets parlants, la construction des langues. Donc norme idiomatique, construction des langues, pour moi c'est le même processus. C'est l'idée que dans le discours, que ce soit dans le contact etc., on est en train de construire des frontières de langues. Et là encore c'est lacunaire, donc dans certains cas, on construit pas de frontières de langues, on est dans le fusionnel et le souple, mais dans de nombreux cas, on les construit : jusqu'au niveau politique, où on va finir par avoir des arrêtés ministériels disant ceci est français, ceci n'est pas français.

Bon, ce sont des effets de normes complètement institutionnalisés mais on a exactement les mêmes dans le discours avec des gens qui, par exemple, sont d'ordinaire dans le continuiste et qui, à certains moments, se mettent en alternance. Donc moi ça me paraît la concrétisation analysable en discours de la construction des langues.

Claudine Moïse

Mais tu le mets en lien avec les *normes de co-occurrence* donc, là, je vois pas le lien. Parce que les normes de co-occurrence, ça j'entends, ce que tu dis, tout à fait. Mais normes de co-occurrence, c'est en situations interactionnelles, quand tu utilises des ressources linguistiques indexées par rapport à la situation. Je veux dire : si, par exemple, tu alternes à un moment donné parce que tu es dans une situation de pouvoir et que tu as besoin d'alterner, enfin je simplifie complètement. Donc ça c'est une norme, c'est ça la norme de co-occurrence, chez Gumperz, donc, et tu en fais une norme idiomatique. Tu passes à une norme idiomatique, alors peut-être ça va trop vite, je sais pas, mais tu vois ça j'ai pas compris. J'ai pensé que tu voulais, dans des situations comme ça, indexées, retrouver des normes d'utilisation des ressources linguistiques qu'ont les locuteurs. Surtout en contact, parce que là quand tu es en contact tu peux utiliser telle langue d'une façon ou une autre ou la variation stylistique, peu importe. Tu vois, j'ai cru que c'était ça, alors ce que tu dis là je l'entends bien. Donc c'est peut-être une question de terminologie ou de présentation, c'était juste ça.

Jean-Michel Eloy

Il utilise ça dans les cas de répertoires fluides, donc là encore je reprends mes deux exemples : continuum dialectal ou contact, interlecte de toutes sortes. Et dans le cas des répertoires fluides, c'est une position d'ailleurs extrêmement forte, complètement terroriste, où il dit, où j'ai compris qu'il disait tout au moins, « l'existence des langues ou l'existence des variétés, des idiomes, tient à un constat extrêmement empirique à savoir traiter les co-occurrences ». Bon. Et « une langue c'est un ensemble de normes de co-occurrences ».

Claudine Moïse

Oui, dans une finalité particulière, dans une situation particulière.

Jean-Michel Eloy

Pour moi, c'est une autre façon de décrire la façon dont des locuteurs peuvent, soit avoir des formes un peu erratiques, soit au contraire vont s'arranger pour parler un « bon quelque chose », donc un bon acrolecte, mésolecte, basilecte, ou n'importe quoi, mais un bon *lecte*.

Claudine Moïse

Oui, mais tu vois, là, c'est en langue, et Gumperz, il était déjà dans les pratiques sociales. C'est ça qui manque, c'est-à-dire qu'il y a des raisons sociales. Toutes ses études servent à ça, à montrer pourquoi on va employer telle variété ou telle autre.

Philippe Blanchet

Bon, tout ça est très riche alors c'est difficile de prendre la parole... Mais une chose d'abord : le texte de Jean-Michel Eloy, comme tous ceux qui l'ont lu s'en doutent, n'appelle aucune réserve de ma part parce qu'on a vraiment des points de vue qui sont très convergents et qu'on a suivi des chemins historiques qui sont assez parallèles dans le terrain et dans nos questionnements. C'est plutôt les questions que ça soulève dans le débats qui me font réagir plutôt. Alors d'abord quelques points rapides de terminologie, je crois que c'est important pour nous.

Par exemple, je pense que *variation* et *variationisme*, ce n'est pas la même chose. C'est pas parce qu'on parle de *variations* qu'on travaille dans une approche *variationniste* de type macrosociolinguistique. Il y a de la variation micro- qu'on peut travailler au niveau interactionnel. Je dis pas que Claudine Moïse a voulu signifier ça, mais je crois qu'il faut le clarifier.

Sur *épi-* et *méta-*, moi, j'ai été un lecteur assidu tant que ça existait des *Cahiers de linguistique sociale*, bien que n'ayant jamais été formé à Rouen, et j'ai appris à distinguer *épi-* et *méta-* et à ne pas les confondre avec Marcellesi. Pour moi l'*épilinguistique*, c'est ce qui se dit sur la langue de façon implicite, spontanée, et le *métalinguistique*, c'est ce qui se dit sur la langue de façon explicite. Je ne distingue pas, du coup, et je crois que c'est une posture épistémologique intéressante quand même, les locuteurs ordinaires qui auraient

des discours épilinguistiques et puis les chercheurs qui tiendraient des discours métalinguistiques. Je pose pas cette distinction-là, je crois que nous aussi nous faisons de l'épi-, d'abord parce que nous sommes aussi des locuteurs ordinaires !, et puis deuxièmement, et les locuteurs ordinaires ont aussi du discours méta-. Je crois que c'est important d'éventuellement poser la clarification des deux.

Ensuite ce que je constate en écoutant, c'est qu'au fond les pratiques de recherches en sociolinguistique, elles-mêmes, sont organisées sur un continuum. Comme Claudine Moïse l'a dit tout à l'heure, il y a de la sociolinguistique qui est plutôt du côté linguistique, et puis il y a de la sociolinguistique qui est plutôt du côté socio-, et puis y a de l'acro- et puis de la basi-, et puis il y a aussi de la méso-sociolinguistique qui est quelque part entre les deux. Mais je crois que c'est un champ ouvert qui tire vers des pôles et tout le monde ne la pratique pas de la même façon. Je crois qu'il faut reconnaître et accepter cette chose-là.

Autour de description, explication, compréhension. Je ne pense pas, enfin, je ne comprends pas *description* comme étant en gros équivalent à « explication », à distinguer de *compréhension*. Je pense qu'on décrit, ça c'est notre travail sur le corpus, sur le terrain, et qu'à partir de cette description, d'une part, on peut tendanciellement *expliquer* certaines choses. Mais ça ne suffit pas parce que pour moi une *explication* est causale et donc elle serait déterministe et justement je ne crois pas que les pratiques linguistiques puissent s'expliquer uniquement de façon déterministe. En même temps qu'on *explique*, il faut qu'on *comprenne*, c'est-à-dire qu'on « donne du sens » à ce qu'on observe. Et je crois que c'est l'une des choses qui distingue les grands paradigmes scientifiques, c'est ceux qui cherchent à donner du sens et ceux qui cherchent simplement à analyser. Et c'est là que se trouve le problème de *objectif/subjectif*, mais subjectivité assumée, et *quantitatif/qualitatif*, etc.

Et cette question du sens m'amène aussi à la question de l'ordre et du désordre et des philosophes. Alors il se trouve que, et j'en fait vraiment aucune fierté, j'ai beaucoup lu Bergson et Piaget. J'ai cherché dans d'autres champs, Piaget est quelqu'un qui m'a beaucoup appris. Et Piaget grâce à Bergson. Piaget, c'est quelqu'un qui a beaucoup travaillé sur la catégorisation du monde par le sujet. Comment le sujet découpe ce continuum qu'est l'univers. Et je trouve que c'est très intéressant ce qu'il a apporté. Donc ça ouvre une référence, pour répondre à Jean-Michel Eloy. Piaget, après Bergson, disait « le désordre ça n'existe pas. Il y a que de l'ordre. Simplement il y a de l'ordre géométrique, c'est-à-dire de l'ordre rationnel, quantitatif, et il y a de l'ordre vital, c'est-à-dire de l'ordre fonctionnel, qualitatif ». Comme j'essaye de ne pas penser binaire, je pense qu'il y a aussi de l'ordre qui est un peu des deux en même temps, sans doute. Mais alors du coup la question c'est pas « l'ordre ou le désordre », c'est « comment est-ce qu'on donne du sens et à partir de quoi on donne du sens ? ». On donne du sens de façon géométrique à l'univers, à celui des pratiques linguistiques, ou on donne du sens de façon vitale, qui peuvent paraître chaotiques (je suis d'accord : *organisation chaotique*, je le disais à Didier, c'est mieux que *chaos* parce que, du coup, on montre qu'il y a quand même de l'organisation). Et je pense qu'il faut pas opposer ordre et désordre. Il faut au contraire les intégrer

dans une pensée qui permettrait de dépasser la dichotomie « on cherche à mettre de l'ordre » / « on cherche pas à mettre de l'ordre ». Pour moi ce qu'on cherche à faire, moi ce que je cherche à faire dans mon travail, c'est à donner du sens, c'est pas à mettre de l'ordre. Alors que « donner du sens », ce soit une façon de proposer un ordre, c'est une chose, mais la finalité, c'est pas l'ordre, la finalité pour moi c'est le sens. Et c'est d'ailleurs pour ça, alors en même temps j'en profite pour répondre très rapidement à Louis-Jean Calvet tout à l'heure, mais faudra vraiment qu'on en discute plus en profondeur, c'est pour ça que le khi2 m'intéresse pas, parce que le khi2 donne pas du sens, il donne de l'ordre géométrique et moi ce qui m'intéresse c'est d'aller au-delà. C'est-à-dire quand je vais faire ma prise de sang pour savoir ce que j'ai comme cholestérol, on me dit t'as tant du bon (alors je traduis t'as tant en huile d'olive), t'as tant du mauvais (je traduis t'as tant en beurre), mais la question c'est pas combien j'en ai, c'est l'interprétation des résultats. Qu'est-ce que ça me dit à moi sur ma vie, sur ce que je dois faire ?

Louis-Jean Calvet

Attends, il faut parler de choses qu'on connaît. Le khi2 te permet simplement de dire si un tri croisé est significatif ou pas.

Philippe Blanchet

Voilà !

Louis-Jean Calvet

Et ne pas l'utiliser en disant voilà le résultat de mon tri, ça n'est pas sérieux, voilà, c'est tout !

Philippe Blanchet

Si tu es dans le quantitatif, je suis d'accord.

Louis-Jean Calvet

Ben évidemment, si tu es dans le qualitatif, tu vas pas l'utiliser, ça va de soi.

Philippe Blanchet

Et ben voilà... !

Louis-Jean Calvet

Mais c'est comme ça quand tu fais de la statistique !

Philippe Blanchet

Ben moi j'en fais pas !

Lambert-Félix Prudent

Mais c'est la statistique qu'il faut refuser, pas le khi2 !

Louis-Jean Calvet

Finalement cette organisation, non pas celle du chaos, celle de ce groupe, j'en ai mieux perçu les avantages aujourd'hui ! J'en étais convaincu mais il se trouve que j'ai lu le texte de Jean-Michel hier soir et qu'en écoutant Claudine Moïse en parler, j'ai eu une autre vision du texte, et c'est tout à fait excitant, intéressant. Et tu as commencé et tu as terminé ton intervention en te demandant si pour Eloy, *sociolinguistique* était uniquement lié à *variation* ou pas, et ça m'a fait, pendant que je t'écoutais, ça m'a fait gamberger à un peu des faits historiques qu'on connaît tous. En fait au début du siècle dernier, on a d'un côté ce fameux atlas de Gilliéron et Edmont, qui aurait pu donner naissance à une dialectologie. Les atlas linguistiques donnent des choses mais rien de théorique. Ils apprennent des choses sur des pratiques. Et puis, à côté de ça, vous avez Meillet qui lit Durkheim, mais Meillet n'est jamais passé à l'acte. Et il passe son temps à taper sur le même clou, en disant « alors le fait social ! ». Et, entre parenthèses, le *fait social*, c'est ce que dit Durkheim, mais quand il fait ses articles, que ce soit les noms du vin, etc., il y a rien qui le prenne en compte... Et donc si la sociolinguistique met tellement de temps à émerger, c'est parce qu'il y a aucun rapport entre, d'une part, ce que nous montre, parce que noté sur la carte, parce que aveuglant, l'atlas de Gilliéron et Edmont : il y a de la variation régionale, et, de l'autre côté, Meillet avec la langue comme fait social, mais tout ça se rencontre pas. Et quand on regarde, en venant vers nous, si vous voulez, on regarde ce pauvre Marcel Cohen, qui est destabilisé par la démarrisation, il a jamais été d'ailleurs du côté de Marr, mais il avait peur de le dire et de se faire exclure du Parti Communiste. Et donc il disait rien, et puis qu'est-ce qu'il fait ? Il peut qu'accumuler des matériaux et c'est le titre de son bouquin : *Matériaux pour une sociologie du langage*. Mais il a aucune idée de la langue, rien du tout. Et donc, il va y avoir un moment où va se rencontrer une certaine conception de la langue, alors ça va être la variation, ou peu importe enfin, et puis une certaine façon de ramasser de la langue. Et je crois que nous nous définissons à la fois par un mode de collectage. Finalement la linguistique consonne-voyelle, elle se définit d'abord par le fait qu'elle travaille essentiellement sur du texte écrit. Ils ont beau dire que la langue ça se parle, quand on voit les corpus, c'est toujours de l'écrit. Et encore aujourd'hui, je vois, j'ai un collègue à Aix qui travaille sur la syntaxe, sur toutes les langues, etc. Qu'est-ce qu'il fait ? Il prend du texte ! Alors le mode de collectage du corpus nous définit d'une certaine façon, pas seulement le choix de l'oral, l'interaction, les milieux sociaux, etc. Et puis en même temps il faut bien qu'on ait un appareil heuristique quoi ! Il y a un couple comme ça qui nous définit peut-être, d'un côté une conception de la langue liée à un appareil heuristique et de l'autre côté certains types de corpus.

Je me souviens de Fishman qui avait écrit, je sais plus où il a dit ça, lorsque dans les années 1970 on hésitait entre *sociologie du langage* et *sociolinguistique*, Fishman raconte qu'un jour, dans un colloque, il parle de *sociolinguistique* et quelqu'un lui dit : « mais où est votre corpus ? ». Et il répond pas au quelqu'un mais il écrit « Pour pas qu'on m'ennuie encore en me demandant mon corpus, j'ai

décidé d'appeler ça de la *sociologie du langage*, au moins là on va pas exiger un corpus ! ».

Philippe Blanchet

Lui il a écrit ça ?

Louis-Jean Calvet

Oui il a écrit ça ! Je sais plus où il a écrit ça mais bon... Alors ce que Blanchet vient de dire, il a pas tord Blanchet ! Il sait pas ce que c'est que la statistique mais c'est pas grave... Quand il dit qu'il faut « à la fois décrire et donner du sens », je crois qu'on dit exactement là même chose. Là, tu vois (*à Philippe Blanchet*), quand tu dis « faut décrire et donner du sens », c'est que il faut d'une part avoir du corpus bien entendu, ce que je reprochais un peu à Jean-Michel Eloy, c'est qu'il y en a pas. Moi je suis un esprit un peu trop simple peut-être mais j'avance toujours des descriptions avec des propositions. Donc du corpus mais en même temps donner du sens, c'est-à-dire avoir une certaine théorie de la langue. Et c'est peut-être là-dessus que le conflit devrait se formaliser avec Chomsky. Parce que finalement Chomsky il n'a ni corpus ni définition de la langue. Il s'intéresse à la production de phrase, ce qui est un autre problème.

Didier de Robillard

À propos de sociologie du langage et de Fishman, il l'a dit en anglais, il l'a écrit en anglais ?

Louis-Jean Calvet

Oui bien sûr.

Didier de Robillard

Et je pense qu'on devrait s'intéresser la « sociologie des langues » aussi, parce que c'est pas tout à fait la même chose.

Louis-Jean Calvet

Oui oui, pardon, est-ce que je peux faire une réponse précise ? Parce que le problème, c'est que *sociologie du langage* et *sociolinguistique* sont des syntagmes qui ont existé séparément et dans des langues différentes. *Sociologie du langage*, je parle de la fin des années 1950, apparaît en français et *sociolinguistics* en anglais. Et c'est quand on a traduit... Il est très intéressant de voir la préface que Marcel Cohen fait à la réédition de son bouquin, dans lequel il dit, au coin d'une phrase, comme ça, « en anglais au Etats-Unis apparaît un truc qu'on appelle la sociolinguistique ». Entre parenthèses, il met *sociolinguistics*, en anglais. Bon, mais finalement on a traduit d'une langue vers l'autre dans les deux sens et on s'est trouvé avec deux syntagmes auxquels on a voulu donner des sens différents, alors qu'au départ c'était dans des langues différentes, (*à Claudine Moïse*) tu es d'accord ?

Claudine Moïse

Plus les questions de pouvoir quand même !

Louis-Jean Calvet

Oui alors bien entendu.

Claudine Moïse

Par rapport au débat général, je sais pas si c'est le moment ou pas, mais on a pas du tout abordé les questions de méthodologie, il faut dire alors c'était juste... je sais pas si on a à le faire ou pas ici ? non ?

Lambert-Félix Prudent

On peut les aborder. Il est vrai que les textes n'en parlaient pas.

Claudine Moïse

Les textes n'en parlaient pas.

Lambert-Félix Prudent

Ce sont les absents.

Claudine Moïse

Moi je trouve, c'est les absents. C'était juste ça.

Médéric Gasquet-Cyrus

Moi, c'est juste pour...

Lambert-Félix Prudent

...contredire Monsieur Calvet, il faut le dire quand même ! il faut le dire à voix haute.

Médéric Gasquet-Cyrus

On en a déjà discuté. (à *Louis-Jean Calvet*) Tu as dit qu'effectivement les mots apparaissent dans des langues différentes, et après on avait trouvé une référence et tu l'as mis dans l'article, mais là on dirait que tu l'as oublié. Et quand tu dis, non mais c'est vrai, tu dis en 1956, Cohen parle de *sociologie du langage*. Et en 1953 un article de Joyce O. Hertlzer *sociology of language*, en anglais.

Louis-Jean Calvet

Oui, bien sûr, je ne parle que de l'écho social, public, que ça a eu. Cet article, oui je l'ai cité en bas, enfin bon, on doit à la vérité de dire que... mais il se trouve que dans le champ public on entend parler, d'un côté en français, de *sociologie du langage*...

Médéric Gasquet-Cyrus

Non, c'est toi qui le dis ça. Tu as une interprétation sur ça, mais je suis pas sûr, je crois qu'il a eu les deux, *sociology of language* aux Etats-Unis, il y avait *linguistique sociologique* chez Firth.

Claudine Moïse

Ah non ! Ils se sont affrontés vraiment sur l'appropriation de la notion.

Nathalie Binisti

Moi j'aimerais revenir, j'en ai déjà un peu parlé hier, enfin on en a juste parlé une seconde, sur « est-ce que par le langage on accède au fait social, ou est-ce que c'est par le fait social qu'on accède au langage ? ». Et là on a entendu, « je pense que c'est pas nécessairement binaire », j'ai l'impression qu'on évacue un peu : « c'est un peu tout ». Et moi ça me dérange, vraiment je suis dans cette recherche-là, j'aimerais qu'on puisse peut-être pas l'opposer de façon binaire, mais alors l'explicitier vraiment. C'est-à-dire, qu'est-ce qu'on fait ? Si on dit que c'est ni l'un ni l'autre, qu'est-ce que c'est ? Ça dépend bien sûr mais...

Louis-Jean Calvet

Tu répètes la question s'il te plaît ?

Nathalie Binisti

Tout à l'heure, on a dit, enfin Jean-Michel Eloy a dit « à un moment je me suis posé la question, est-ce par le langage qu'on accède au fait social ou est-ce par le fait social qu'on accède au langage en tant que sociolinguiste ? », et après il s'est dit « ce n'est pas nécessairement binaire ». Je suis d'accord avec ça, mais alors qu'est-ce que c'est ? Si on dit « ça dépend, c'est un peu tout », on se laisse la possibilité de penser que ça peut être les deux et, mais pour moi c'est pas assez précis et là on évacue quelque chose. Et moi c'est là que j'aimerais mettre le doigt.

Et juste une deuxième petite chose. Sur la question *épilinguistique / métalinguistique*, sur la question de la responsabilité du sociolinguiste. En gros : « quel spécialiste ? », dans les deux cas. Je comprends très bien, pour reprendre la question du surplomb dont on parlait tout à l'heure, qu'il y a un danger d'un côté : le sociolinguiste n'a pas forcément toutes les réponses sur le langage ou sur telle langue. Mais aller jusqu'à dire que « son avis n'est pas forcément plus important et plus théorisé »... Enfin il me semble que oui, justement ! D'accord, mais j'aimerais pas qu'on passe dans l'excès inverse, même si, oui c'est vrai que « le discours du linguiste est un discours ». « C'est une représentation particulière ». Il y a quand même un travail d'objectivation qui est là, et il me semble que c'est notre responsabilité d'assumer ce discours-là. A ce moment-là, pour moi c'est pas tout à fait au même endroit le discours épilinguistique et le discours métalinguistique.

Philippe Blanchet

Deux choses. Je vais essayer d'être rapide aussi alors je vais réagir tout de suite à la question qu'essaye de poser Nathalie Binisti, qui est une bonne question évidemment. Et (*à Nathalie Binisti*) tu dis « mais alors comment on fait si c'est les deux en même temps ? ». Bon écoute, des trucs tout bêtes, mais je crois qu'il faut aussi des fois garder les pieds vraiment sur terre. Je prends des exemples que j'ai trouvés moi-même : quand je m'intéresse à la pratique du droit d'aïnesse en Provence et que ça me permet de voir comment ça a fait avancer la francisation des cadets, j'entre par le fait social vers la langue ; quand je m'intéresse à la façon dont les migrants italiens s'approprient le provençal pour s'insérer dans la vie économique, à l'époque où c'était nécessaire, je rentre dans la société par la langue. Et je pense qu'il faut faire les deux, le plus possible, il faut croiser, faire un maximum de va-et-vient pour enrichir au maximum nos données, pour avoir une description, jamais exhaustive mais peut-être la plus complète possible à notre portée en tout cas, de la situation sur laquelle on travaille. Voilà, c'est des exemples empiriques mais bon voilà comment on fait, ou comment on peut faire.

Et puis ensuite la deuxième chose c'est autour de la question, de la méthode du qualitatif et du quantitatif parce que je crois que c'est des choses importantes. Alors pour répondre à ce que disait Félix Prudent tout à l'heure : nous ici on s'est posé, enfin, on s'est dit au départ la question c'est quand même réfléchir avant tout à des problèmes de type théorique. Et pas méthodologique, parce que sur la méthodologie on a quand même tous déjà beaucoup réfléchi, beaucoup bossé, beaucoup écrit, il me semble. Peut-être je me trompe mais j'ai l'impression. Cela dit, c'est pertinent de se rendre compte qu'à chaque fois qu'on veut poser des problèmes théoriques, on revient à nos problèmes méthodologiques. Ça veut dire, et c'est plutôt positif, ça veut dire qu'on tient les deux bouts de la chaîne dans notre type de travail et, moi, ça me plaît plutôt bien.

Et puis donc pour terminer sur quantitatif / qualitatif, je suis content que, au final, Louis-Jean Calvet soit d'accord avec moi. En fin de compte il est bien ce gars-là (*rires*).

Louis-Jean Calvet

D'accord sur quoi ?

Philippe Blanchet

D'accord sur le fait qu'on donne du sens et que c'est ça la finalité. J'ai jamais dit qu'il fallait pas s'intéresser au quantitatif. Je dis qu'il est secondaire et que, du coup, je pense que puisqu'il est secondaire, on a pas besoin d'imaginer des systèmes de représentativité statistique parce que ça ne vient que alimenter les propositions d'interprétation qu'on fait à partir de nos données pointues.

Louis-Jean Calvet

Oui. Je reviens à la question de Nathalie. « Est-ce par le langage qu'on accède au fait social ou l'inverse ? » en gros. Parce que, il y a une trentaine d'années, lorsque j'avais fini d'écrire un livre qui s'appelle *Linguistique et*

colonialisme, je me disais que, au fond, je m'intéressais à la colonisation puisque j'y avais vécu. Je venais d'un pays colonial et je faisais de la linguistique. Mais on aurait aussi bien fait *Droit et colonialisme*, et *Scolarisation et colonialisme*, *Cuisine et colonialisme*, etc. Bon. Il y avait un parallélisme possible, et au fond j'avais une sorte de collection d'ensembles sémiologiques qui me permettait, qui nous permettait, aux uns et aux autres, d'accéder au social. Et moi j'avais choisi la langue mais d'autres choix étaient possibles. Signe ou sémiologie, au sens saussurien, qui voit, vous vous rappelez, la linguistique comme une petite partie d'une science qui... Mais, deuxièmement, c'est finalement le social qui crée les signes. Ce que vient de dire Philippe sur la Provence : je suis en train de regarder un livre, de lire les archéologues qui ont travaillé sur l'origine du langage. Et c'est intéressant. Comme vous pouvez l'imaginer, les langues ne laissent pas de fossiles. Il n'y a pas de fossiles de langues. En revanche il y a des fossiles, et donc il y a toute une idée de ce qu'on appelle *l'homme moderne*, c'est-à-dire l'homme d'il y a 200 000 ans, qui a une production symbolique, et celle-ci elle laisse des traces puisqu'elle laisse des flûtes, des os gravés, des cimetières, des enterrements tout ça. Et donc l'idée que, au moment où apparaissent ces productions symboliques, peut apparaître aussi le langage. Bon ça c'est le social qui nous mène vers la symbolique. Alors pour répondre, je vais répondre comme Philippe à ce que tu as dit (*à Nathalie Binisti*), mais se pose aussi une autre question c'est « et ensuite, comment on présente les données de ce qu'on a trouvé, par cette double approche ? ». Et en t'écoutant je me demandais, mais c'est une vraie question que je me pose à moi même, si ce truc auquel je tiens beaucoup de *l'analogique au digital*, c'est un problème heuristique ou c'est un problème de présentation des résultats de ma recherche. C'est une question que je viens de me poser maintenant.

Claudine Moïse

Est-ce que tu peux aller plus loin ?

Louis-Jean Calvet

Oui ! si... mais il y a quelqu'un qui a demandé la parole ?

Claude Caïtucoli

Oui, trois, trois !

Claudine Moïse

Ah, c'est dommage !

Lambert-Félix Prudent

On reprendra après. Après.

Claudine Moïse

Il y a les *Regards croisés*. Après la pause-café.

Philippe Blanchet

Oui, ça lui laisse plus de temps pour réfléchir.

Cyril Trimaille

Sur ce que disait Nathalie Binisti par rapport à une éventuelle disjonction entre le linguiste, entre guillemets « un discours plus autorisé sur les phénomènes langagiers », et le quidam qui a aussi son point de vue, ses points de vues, et comme Jean-Michel Eloy l'a dit, il réfléchit aussi, quelque chose comme ça. Après c'est évidemment dans la méthodologie, dans le mode de production de la représentation que tout se joue, enfin dans le travail sur le recueil des données, ce qu'il y a c'est des locuteurs qui peuvent avoir des points de vue peut-être aussi nourris, situés et exacts par rapport à la réalité des faits langagiers que certains linguistes. Pour autant, on peut pas dire qu'il font de la linguistique, ou de la sociolinguistique.

Patricia Lambert

Moi je voulais rebondir sur la question de Claudine Moïse qui était « est-ce que c'est l'endroit et le moment de parler de méthodologie ? », et apparemment la réponse est plutôt non. On s'intéresse plutôt aux questions théoriques, Philippe Blanchet a répondu entre temps. Mais je me demandais quand même pourquoi les deux questions devaient être traitées séparément ? Est-ce que c'est pas aussi en analysant nos différentes pratiques méthodologiques qu'on peut arriver à mieux comprendre quelles sont les théories auxquelles on se réfère, souvent de manière implicite ?

Alban Cornillet

Pour poursuivre sur ce que soulevait Nathalie Binisti et la réponse de Philippe Blanchet sur l'entrée par le langage ou l'entrée par les faits sociaux, j'ai l'impression aussi que la question se dédouble au niveau du langage : quel fonctionnement est à l'œuvre dans le langage ? A cette question-là il peut y avoir plusieurs réponses. Pour illustrer un peu ce que je veux dire, je prendrais l'exemple que Jean-Michel Eloy nous a fourni hier matin quand il a parlé du fonctionnement linguistique, il a dit « par exemple quand on dit *l'arbre grandit*, ça ne veut pas dire *l'arbre ne grandit pas* » et on a discuté là-dessus. Je prendrais, sans doute de façon caricaturale, cet exemple comme paradigmatique d'une certaine conception du fonctionnement linguistique. Nous pourrions relativiser cet exemple en proposant d'autres exemples. Est-ce qu'on pourrait pas prendre comme exemple paradigmatique du fonctionnement du langage un *Je vous ai compris !* (rires) comme illustrant le langage en fonctionnement ou, un autre exemple encore plus radical, *Prenez et mangez-en tous car ceci est mon corps* (rires). Je trouve que c'est un présupposé, en fait, quand on le discute pas, que de considérer que *l'arbre grandit* peut être pensé comme un exemple pertinent. Et ce présupposé c'est celui qui aborde le langage comme d'abord et avant tout représentation du monde, dédoublement du monde. Didier de Robillard a fait le lien entre la question « qu'est-ce que la langue ? » et la question de la scientificité.

Partir du principe que la langue décrit le monde avant tout est fondamentalement, de façon paradigmatique, cohérent avec une scientificité qui est axée sur la description. Alors je mettrais comme deux pôles *description* et *action*, plutôt que *description* et *explication*. Et si on considère que la langue agit, ou crée plutôt, c'est une autre méthode sociolinguistique qui est à l'œuvre, plus du point de vue de la description, mais, comme proposait Thierry Bulot, davantage dans l'action politique, avec l'idée non pas de la création « biblique » ex-nihilo, mais que la création est une transformation du monde.

Isabelle Pierozak

A propos de la question que pose Nathalie Binisti (l'accès par la langue et / ou le social ?), et qui porte sur des aspects méthodologiques et théoriques, j'ai le sentiment qu'on n'a peut-être pas intérêt à distinguer méthodologie et théorie (si on distingue pas, la question ne se pose pas dans les mêmes termes). Et je crois aussi que si on a intérêt à faire comme ça, c'est parce que les théories qu'on est en train d'élaborer, ce sont des théories qui sont pas des théories au sens « fermé » du terme, elles sont plus ouvertes et donc à la limite elles deviennent secondaires par rapport aux aspects méthodologiques. Et c'est pour ça, du coup, qu'il y a une très forte articulation entre les deux aspects. Les dissocier c'est se placer dans un autre paradigme qui n'est pas celui qu'on s'efforce de conceptualiser.

Didier DE ROBILLARD

Université de Tours

Français émergents et contacts de langues

derobillard@univ-tours.fr

**« WHAT WE HEEDLESSLY AND SOMEWHAT RASHLY
CALL « A LANGUAGE » » :
VERS UNE APPROCHE FONCTIONNELLE DU (DES)ORDRE
LINGUISTIQUE
A PARTIR DES CONTACTS DE LANGUES :
UNE LINGUISTIQUE DOUCE ?**

« Parmi les mythes répandus par l'historiographie des sciences du langage telle qu'elle a été mise au point au XIX^e siècle, à l'époque où régnait l'hégémonie du comparatisme, l'un des plus préjudiciables à la compréhension du rôle exact joué par ces disciplines dans le développement de l'humanité est incontestablement celui de la « scientificité » ». (Auroux, 1994 : 7).

« A « language » and a « speech community » are not discreet objects but rather they are living, dynamic entities, capable of endless compromises in the *search*² for adequate communication [...]. » (Chris Corne, *From French to Creole*, 1999 : 233).

□ QUELQUES TREMPLINS

Je partirai, pour cette réflexion du point de vue classique proposé par U. Weinreich, selon lequel il n'y a pas de différence fondamentale entre contact de langues et variation linguistique : le phénomène est identique, propose-t-il, entre deux dialectes de l'anglais utilisé par deux familles voisines et entre le

¹ Je dois l'expression « désordre fonctionnel » à G. Hazaël-Massieux, qui décrivait ainsi avec humour l'état de son bureau. Cette expression intrigante a sans doute contribué à cette réflexion de manière sous-jacente, parce que je la pensais alors oxymorique, en percevant bien qu'un autre regard pouvait la concevoir autrement.

² Les italiques sont de mon fait.

français et le chinois (Weinreich, 1953 [1963] : 1 – 2). C'est une façon, pour U. Weinreich, de faire l'hypothèse que, dans les contacts de langues, la *valeur* attribuée par les locuteurs aux différences est plus importante que les différences sinon « objectives », du moins telles qu'elles pourraient être mesurées, évaluées, appréciées par le linguiste (Mackey, 1971). Je ne suis pas sûr par ailleurs que cette assimilation soit tenable jusqu'au bout³, mais pour ce que je voudrais examiner ici, cela convient parfaitement, et je m'en tiendrai donc à cela.

Bien entendu, on verra clairement en filigrane l'influence des textes fondateurs de L.-F. Prudent sur la fluidité et la miscibilité des langues, ainsi que celle de J.-B. Marcellesi (pour l'idée qu'une langue est constituée au moins autant de la volonté de la part de ses locuteurs qu'elle existe que de son système immanent). L.-J. Calvet (1999) et son modèle écologique synthétise les travaux de G. Manessy cités plus bas et suggère l'interactivité des langues et de leur environnement. Autant de tremplins pour ce qui suivra *infra*. J'acquitterai le reste de mes dettes intellectuelles plus ponctuelles au fur et à mesure du texte.

□ COMMENT « LINGUISTIFIER » LES LANGUES

Dans des réflexions antérieures (Robillard, 2001), j'ai pu proposer les hypothèses suivantes, que je suis bien obligé de résumer abruptement ici :

■ Les phénomènes linguistiques pourraient avantageusement s'envisager comme des objets et processus « chaotiques », c'est-à-dire non pas totalement dépourvus de cohérence, prédictibilité et systématisme, mais relevant partiellement de la systématisme, et partiellement de comportements aléatoires.

Pour utiliser une métaphore que me suggère la lecture de L.-J. Calvet, qui y fait souvent allusion dans ses écrits, l'observation et l'analyse d'une scène de marché du point de vue de la cohérence est un vrai casse-tête : la diversité de ce qui s'offre à la vue, à l'ouïe, à l'odorat, au toucher (aspects qui font partie de l'intérêt d'une telle scène) fait que ce que l'on en retire le plus souvent comme impression est le chaos. Comment expliquer autrement cette luxuriance d'objets, cette foule d'individus s'entrecroisant, et dont les trajectoires auraient d'ailleurs pu s'organiser autrement, et parvenir au même résultat. Le fait d'arrêter l'image d'ailleurs, si la tentation synchronique nous terrassait, de la figer pour l'étudier ne simplifierait pas vraiment les choses : on perd les données concernant la vitesse des déplacements, l'orientation des trajectoires, qui donnent sens à certains éléments⁴. Une partie de cette scène est récurrente d'un jour à l'autre (la position

³ Je pense en particulier au fait, que rappelle souvent V. Castellotti, que la netteté des « frontières » linguistiques des langues en contact semble se dissoudre lorsqu'on dépasse le seuil critique de deux.

⁴ La tentation synchronique repose sur l'hypothèse que la dimension dynamique des phénomènes linguistiques sont des phénomènes secondaires, que l'on peut donc neutraliser sans rien perdre d'important. Ce point mériterait une réflexion plus approfondie : que penserait-on des « Sciences de la vie » si elle ne travaillaient *que* sur des animaux empaillés ? Si cela a constitué un stade utile

des étals, les horaires, le fait que l'on échange des articles contre de l'argent) et peut être considérée comme prédictible si on ne rentre pas trop dans le détail (en fait, rien n'est jamais *exactement* reproductible : c'est l'abstraction, la décontextualisation, qui produit la reproductibilité, la prédictibilité), une partie de cette scène ne l'est absolument pas, et cela peut ne pas avoir de grande importance, ou en avoir une, cela n'est pas prédictible.

Le garçon-boucher, qui passe à droite du grand monsieur maigre aurait pu passer à sa gauche, ou ils auraient pu ne pas se rencontrer si le café servi au monsieur avait été plus chaud, ce qui l'aurait retardé. Parfois le même type de détail peut avoir de l'importance : si le restaurant « Au marché » n'était pas venu, dès l'ouverture du marché, acheter tout son stock de légumes au principal maraîcher, le prix des tomates aurait été inférieur de 10%. S'il est venu ce matin (d'habitude il se rend directement au marché d'intérêt national, à 10 km de là, où tout est moins cher), c'est que sa camionnette est au garage, et que le principal maraîcher du marché lui a proposé de le livrer sans surcoût pour essayer de le fidéliser. Si sa camionnette est en réparation, c'est que le fils du monsieur maigre, en venant au restaurant la veille parce qu'il voulait éviter de se trouver face à sa mère qui allait le disputer parce qu'il avait recommencé à fumer, lui a embouti la calandre, et démolit le radiateur...

Si le détail de ce type de scène est partiellement imprédictible, peu intelligible, il est possible de proposer des hypothèses de type *herméneutique*⁵ sur la fonctionnalité globale de ce qui s'y passe : acheter et vendre des produits agricoles, exercer de la sociabilité, ce qui donne sens à l'ensemble, sans pour autant rendre ni explicable, ni nécessaire, ni prédictible, *chacun* des détails. Cependant, on ne peut pas enlever tous les détails non plus, sinon il n'y a plus de marché. La leçon principale à dégager peut-être de cela est qu'on a moins intérêt à voir les langues comme des « objets » que comme des dispositifs orientés vers des fonctions, les fonctions prédominant sur la manière de les réaliser, qui peut varier énormément, parfois sans différence majeure. Dans la scène du marché ci-dessus, on voit aussi le jeu d'équilibres et de compensations qui fait que beaucoup des détails ne sont pas indispensables : il y a des jeux de substitution qui font que, indépendamment des détails, la scène peut avoir lieu : le garçon-boucher peut passer à gauche ou à droite du monsieur maigre, la scène n'est pas perturbée fonctionnellement. Cela signifie donc que l'imprédictibilité, tout autant que la prédictibilité, est compatible avec la fonctionnalité.

■ Ce caractère composite suggère, déjà, que les productions linguistiques ne sont sans doute pas les objets « réglés » qu'un certain imaginaire linguistique savant réducteur a élaborés, et est parvenu à démontrer partiellement, et a tenté

des sciences naturelles, en favorisant notamment les taxinomies, elles n'en sont pas restées à ce stade. Evidemment, il y a solidarité entre le choix d'étudier des langues comme des objets stabilisés, et le fait de distinguer « synchronie » et « changement ».

⁵ Dans le *Dictionnaire de philosophie* de la Collection de l'*Encyclopaedia Universalis*, à l'article « Philosophies du langage » (rédigé par Paul Ricoeur), l'herméneutique est présentée comme adoptant des orientations divergentes de celles du structuralisme.

d'imposer de manière hégémonique comme seule vision possible d'abstractions appelées « langues » ou plus exactement « systèmes », assimilés, bien peu rigoureusement, les uns aux autres : les langues sont des dispositifs fonctionnels pénétrés de pratiques quotidiennes et pénétrant les pratiques quotidiennes d'êtres humains avec tout ce que cela entraîne, et pas seulement des géométries d'oppositions différentielles sur les plans du signifiant et du signifié. Il est indubitable que l'on apprend des choses en réalisant des modèles réducteurs. Par exemple, en réduisant le monde végétal à un réseau de conduits dans lesquels circule un liquide réalisant des échanges vitaux, notamment nutritifs, mû par un différentiel osmotique provoqué par l'évaporation d'eau dans les feuilles, l'énergie solaire jouant un rôle crucial dans ce système, les sciences naturelles sont parvenues à mettre en évidence certains phénomènes. Mais si l'on ne complète pas cette vision par le rôle, mécanique joué par le végétal dans la rétention des sols, nutritif de certaines plantes pour les animaux et les hommes, par le rôle des plantes dans l'imaginaire et les pratiques magico-religieuses, on contribue à aboutir à des catastrophes écologiques et humaines du type de ce que l'on déplore à Haïti, où le défrichage a provoqué l'appauvrissement des sols et la précarisation de populations qui en dépendaient. Dans le domaine des langues, les approches structurales ont formé des linguistes plutôt hostiles à l'étude des fonctionnalités sociales et à l'intervention. L'ironie est que ce sont les mêmes, le plus souvent, qui viennent, à grand bruit, déplorer la disparition de langues !

■ En effet, si les productions linguistiques relèvent à la fois de la causalité linéaire et de l'aléatoire, cela signifie que des études privilégiant l'une et / ou l'autre dimension sont légitimes (quoique partielles). Force est cependant d'admettre l'asymétrie des effets d'un maillon aléatoire dans une chaîne de causes déterministes par rapport à l'inverse : l'ensemble des résultats en aval de ce maillon devient d'autant plus imprédictible qu'il y a de possibilités (alors qu'un maillon prédictible dans une chaîne aléatoire n'y change pas grand-chose).

■ L'introduction d'une dimension aléatoire rend l'étude des productions linguistiques redevable de la perspective historique : la dimension temporelle (aussi bien la diachronie habituelle, la macro-diachronie, que la micro-diachronie, celle des interactions discursives fugaces, les deux étant liées sans doute) ne peut en être expulsée. La (non)persistence, la (non)reproductibilité, la (non)durabilité, l'évolutivité des phénomènes linguistiques en devient une caractéristique centrale. Ainsi par exemple, cela peut aboutir à l'hypothèse que certains « faits » linguistiques dont on a bien du mal à les faire entrer dans quelque théorie synchronique que ce soit, qui ne sont donc pas fonctionnels dans une langue « synchronisée », « stabilisée », le sont peut-être partiellement en diachronie. Emerge alors l'idée qu'une partie au moins des irréductibles « résidus » (Léard, 1992 : 17 - 18) que laissent toutes les théories peu ou prou synchroniques, et qu'elles s'ingénient, astucieusement d'ailleurs, à camoufler, maquiller, cacher, ou simplement à délégitimer comme « faits », qui, à défaut d'être fonctionnels en synchronie, sont peut-être, pour certains d'entre eux, fonctionnels en diachronie.

Cela correspond aussi bien à la diachronie longue, celle dans laquelle s'étale le changement linguistique, que la diachronie courte, le « temps opératif » guillaumien, le temps de l'élaboration du discours mis à jour par les « piétinements » successifs de Cl. Blanche-Benveniste (1997) sur l'axe syntagmatique, qui ont un rôle constructeur que personne ne nie, de même que le rôle constructeur, par touches successives de la séquence d'éléments qui s'enchaînent dans le « préambule » oral de M.-A. Morel et al. (1998), qui pourrait être condensé à l'écrit, parce que l'écrit a une autre temporalité que celle de l'oral. Ce qui permet à des approches soi-disant synchroniques de fonctionner, c'est la réintroduction subreptice du temps dans l'analyse « synchronique », et qui transforment en paradigme (axe de la simultanéité, de la synchronie) les éléments dont l'enchaînement syntagmatique se fait selon des modalités non conformes à l'approche retenue par le linguiste (*cf.* les « piétinements » ci-dessus).

Intégrer la dimension diachronique aux productions linguistiques signifie donc faire l'hypothèse que l'adaptabilité au changement, dans le temps, fait partie des caractéristiques des phénomènes linguistiques, et qu'elle pourrait être liée à leurs fonctionnalités. Le changement ne serait donc pas qu'une résistance à une forme d'« usure » : les locuteurs pourraient, par son truchement, *viser* à une meilleure adéquation des moyens aux fins (C. Corne, en épigraphe), ce qui ne garantit cependant pas qu'ils y parviennent, ou qu'on sache évaluer cela. Il n'y a donc pas nécessairement adéquation entre les « besoins » analysés par H. Frei, et les résultats observables dans le changement linguistique.

L'apparition de la non linéarité permet enfin de concevoir la production linguistique comme faite de « nœuds », de « bifurcations » pour reprendre le vocabulaire du chaos, dont le résultat est incertain. Cela réintroduit le pouvoir décisionnel du locuteur, qui peut donc infléchir la suite de la séquence d'événements, ou la laisser se construire de manière aléatoire. On analysera cela en termes de stratégie, de politique discursive, en faisant des hypothèses sur l'intentionnalité du locuteur. On peut même défendre l'idée que ce ne sont pas toujours les séquences prédictibles qui sont les plus pertinentes, puisqu'elles sont attendues, mais, parfois, le résultat soit de l'aléatoire, soit du comportement humain, qui joue un rôle décisif.

■ La reconnaissance de la dimension aléatoire des phénomènes linguistiques renouvelle la question de l'adéquation des langues aux fonctions qu'elles sont appelées à jouer. Jusqu'à présent les théories dominantes ont fait l'hypothèse que l'ordre⁶ était garant de la fonctionnalité des langues, et donc que

⁶ J'utiliserai « ordre » pour éviter de répéter « stabilité, homogénéité, régularité », termes plus exacts qu'il faut utiliser de concert pour expliciter les facettes de la notion d'« ordre » lorsqu'il s'agit de langues, même si ces termes entretiennent une intersection sémantique importante, chacun dénotant un aspect particulier de ce que l'on trouve chez F. de Saussure sous la seule forme « régularité. Le contraire sera « désordre », qui signifie « instabilité, irrégularité, hétérogénéité, diversité ». Les dérivés de ces termes seront subsumés par les dérivés de « ordre » et « désordre ».

cette dernière était déterminable de manière stable. D'une part, on peut se demander si la linguistique peut sérieusement prétendre à évaluer l'adéquation des langues à leurs fonctions, tant les phénomènes linguistiques sont variés, labiles, marqués par leur contextualisation, ce qui fait que la linguistique ressemble sans doute plus, lorsqu'elle prétend décrire des phénomènes « prédictibles » à la météorologie qu'à aucune autre approche se réclamant de la scientificité. D'autre part, surgit une question centrale : si mesurer l'adéquation des langues à leurs fonctions est difficile (on verra plus bas la difficulté éprouvée simplement à évaluer si une structure est régulière ou non), une interrogation sans doute plus pertinente pourrait être celle de *l'utilisation* des caractéristiques des langues, tant celles liées à la prédictibilité qu'à l'imprédictibilité par rapport à des objectifs, qu'ils soient d'ordre « macro » (changement linguistique) ou « micro » (discursifs). Dit autrement : les structures linguistiques ne sont sans doute « en soi », si cela à un quelconque intérêt, ni ordonnées ni anarchiques (on le verra mieux plus bas), mais les deux à la fois, en fonction du regard que l'on porte sur eux. Si tel est le cas, la question se déplace donc : lorsqu'un locuteur utilise la langue, que privilégie-t-il, l'ordre ou le désordre ? Dans quel but ? Cette question se complexifie bien entendu du fait que des structures en apparence identiques peuvent être *investies* de valeurs diamétralement opposées. L'organisation sémasiologique de l'alphabet peut être soit investie de rigueur (l'annuaire téléphonique, le dictionnaire, dont la prédictibilité même ennuie), soit vue comme une sorte d'« écriture automatique », formidable générateur de surprise et de poésie, de type surréaliste, favorisant des rencontres inattendues au fil du discours lexicographique, justement du seul fait de l'ordre alphabétique, dont l'arbitraire est alors mis en valeur.

La naturalisation⁷ des spécimens a joué un rôle dans le développement des sciences naturelles en favorisant l'étude en laboratoire, à côté des travaux en animalerie et en milieu naturel. La « linguistification » des langues, sélection-transformation des phénomènes linguistiques pour favoriser leur étude en laboratoire, a surtout réduit les langues à des systèmes abstraits étudiables en cabinet. Sans y renoncer, car cela a une utilité (didactiques, normalisation de langues), il est sans doute possible de favoriser, en même temps, des travaux correspondant mieux et plus à d'autres aspects des langues, comme leur imprédictibilité, aspects jusqu'ici rejetés par ce que non traitables dans le cadre dans lequel les langues avaient été linguistifiées. Il faut donc essayer de les linguistifier aussi autrement pour répondre à ces questions différentes, et peut-être aussi importantes que les premières.

⁷ On dit aussi en effet, dans le jargon des horticulteurs, qu'une espèce « botanique » (entendre « élaborée in vitro ») se naturalise, lorsqu'elle s'adapte au milieu extérieur, notamment après le premier hiver, ou lorsqu'elle s'acclimata dans un nouveau milieu (Calvet, 1999). Ces acceptions sont diamétralement opposées, par leur sens dynamique, à la naturalisation-empaillage.

❑ POUR QUOI ET *DONC* COMMENT LINGUISTIFIER LES LANGUES ?

Pourquoi les linguistes préfèrent-ils majoritairement les langues « figées » ?

En résumant encore les choses de manière extrêmement abrupte pour respecter les contraintes d'espace imposées, il me semble qu'on peut discerner les quelques raisons qui suivent plus bas.

Passons rapidement sur les raisons liées à l'orientation généralisante des démarches scientifiques, qui pousse plutôt à décrire le récurrent, le régulier, le prédictible que l'inverse : si l'on croit à l'efficacité de la méthode qui consiste à accumuler des corpus de « faits », et à en chercher les régularités, on tend logiquement à concevoir le désordre⁸ comme inétudiable, et cette entreprise comme non scientifique, puisque insaisissable par le biais de ces approches, tant qu'elles sont perçues comme seules porteuses de scientificité.

Attardons-nous un moment quand même sur le fait que les scientifiques tirent sans doute aussi plus de bénéfice à projeter une image d'eux-mêmes en tant que descripteurs d'objets prédictibles (ce qui leur conférerait une stature de « scientifiques » au sens classique, un pouvoir d'intervention sur ces objets, une posture de « surplomb »⁹) que l'inverse, sans compter qu'à leurs propres yeux, ils ont une image plus valorisante lorsqu'ils évitent la « blessure narcissique » décrite par D. Vrancken en ces termes :

« la blessure narcissique serait le prix dont se paierait le progrès scientifique, à chaque fois que les hommes prennent un peu plus conscience qu'ils ne sont pas au centre de l'univers (Copernic) maîtres de leur évolution (Darwin) ou de leur vie psychique (Freud). » (Vrancken, 2001 : 250).

Enfin on peut penser que la linguistique descriptive n'a pu se construire, qu'en s'opposant durement au prestige de l'ancienneté et des réalisations concrètes (grammaires, dictionnaires...) de la linguistique prescriptive. Elle s'est alors d'autant plus drapée dans le prestige d'une scientificité qu'elle a logiquement dû dénier au prescriptivisme, en allant, contre toute évidence, jusqu'à considérer que la science ne peut être interventionniste. Or on ne peut contester que l'interventionnisme peut être partiellement fondé sur des travaux scientifiques (la médecine), et même que nombre de sciences, dont la linguistique si l'on en

⁸ J'utiliserai « ordre » pour éviter de répéter « stabilité, homogénéité, régularité », termes plus exacts qu'il faut utiliser de concert pour expliciter des facettes de la notion d'« ordre » lorsqu'il s'agit de langues, même si ces termes entretiennent une intersection sémantique importante, chacun dénotant un aspect particulier de ce que l'on trouve chez F. de Saussure sous la seule forme « régularité. Le contraire sera « désordre », qui signifie « instabilité, irrégularité, hétérogénéité, diversité ». Les dérivés de ces termes seront subsumés par les dérivés de « ordre » et « désordre ».

⁹ Cette posture tend à poser la différence radicale entre le point de vue du scientifique et celui des sujets étudiés, le point de vue du scientifique étant considéré comme plus légitime que l'autre.

croit S. Auroux (1994), ont largement bénéficié de la réflexion scientifique menée à l'occasion d'interventions.

Ce débat est complexe, car il peut amener des linguistes « purs et durs », pour consolider l'assise de la linguistique face à d'autres sciences ou d'autres pratiques de l'étude des langues, et attendrir l'œil souvent goguenard de praticiens de sciences « dures » dont ils recherchent désespérément la caution, à dénigrer et rejeter des travaux - faut-il les appeler « de linguistique » telle est bien la question qu'ils posent – pour cause de déficience de scientificité. Ne parlons évidemment pas du mépris dans lequel sont généralement tenus des collègues « littéraires », réputés ivres de subjectivité, qui seraient les modernes ilotes de linguistes Spartiates, se présentant comme des modèles de sobriété et de rigueur¹⁰.

On peut faire l'hypothèse que tant d'agressive défense de la part de linguistes « purs et durs » pourrait venir du fait que certaines formes de linguistique sont conscientes de ne pas être loin d'avoir épuisé leur programme : c'est ainsi que S. Auroux pressent le renouvellement de la linguistique :

« On ne voit pas comment la linguistique pourrait y conserver le monolithisme théoriciste qui s'est particulièrement imposé depuis Saussure jusqu'à Chomsky. » (Auroux, 1994 : 169).

Pour S. Auroux l'évolution de la linguistique se fera sous l'impulsion de « la troisième révolution techno-scientifique », et il songe notamment à l'influence des sciences cognitives, et à des demandes d'élaboration de technologies autour de la synthèse automatique de la parole (Auroux, 1994 : 169 – 170). Il ne pense, semble-t-il, pas à des développements du côté de l'articulation langue-société, sans doute parce qu'il lie, dans l'histoire de la linguistique, « des effets de pilotage de la recherche à partir de points de vue techniques ou plus généralement pratiques, puisque ce sont eux qui détermineront les investissements. » (Auroux, 1994 : 169). Rien n'interdit de penser que, si des demandes sociales faisant appel à la sociolinguistique n'auront probablement que peu d'incidence « technologique », néanmoins parmi les « points de vue pratiques » susceptibles de « piloter la recherche », il y en ait qui soient sociolinguistiques au sens large.

En somme, c'est une simple question de politique scientifique : il nous appartient de faire apparaître (ou non) ces « points de vue pratiques », et, si nécessaire, de réfléchir au type de linguistification des langues indispensable pour qu'elle soit capable de les traiter. Il me semble que les contacts¹¹ de langues et la

¹⁰ Il s'agit d'une autre assimilation abusive, à étudier plus longuement : le fait que la cuisine puisse être une pratique demandant énormément de rigueur la transforme-t-elle en science ?

¹¹ Comme on le verra, ce qui est en jeu ici est partiellement la définition même de ce qu'est une « langue ». Ce terme désigne donc ici et plus bas plutôt des « phénomènes linguistiques ». La notion de « langue » chez beaucoup de linguistes est en effet ambiguë, car, tout en reprenant le

variation constituent un domaine idéologiquement propice, parce que ce sont des thèmes où les stéréotypes monolingues (qui prédominent chez les linguistes européens) voudraient que les langues « bougent » plus qu'ailleurs, ce qui permet plus facilement de poser autrement des questions fondamentales qui seraient perçues comme moins légitimes dans d'autres domaines.

□ COHÉRENCE DES SYSTÈMES ET COHÉRENCE-COHÉSION DES LANGUES

Les linguistiques « systémistes »¹² traitent essentiellement ce que l'on peut appeler la « cohérence » des *systèmes*. C'est pourquoi j'ai proposé (Robillard, 1993) de considérer qu'une dimension complémentaire des *langues*, liée à leurs fonctionnalités, pourrait être appelée « cohésion », ce terme convenant pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, par la proximité formelle et sémantique, qui met en parallèle les deux types de phénomènes, sans exagérément les différencier d'abord, les hiérarchiser ensuite. Plus fondamentalement, pour permettre de construire l'idée que la fonctionnalité des langues, conçues comme systèmes si l'on y tient, mais alors ouverts, en fait des entités qui sont partie prenantes à d'autres systèmes, également ouverts : sociétés, fonctions cognitives pour les plus communes, ce qui fait que la cohérence des langues pourrait être conçue comme étant en partie structurée par les organismes sociaux et individuels auxquels elle participe et dont elle est partiellement constitutive.

On peut ensuite sans doute aller plus loin : certains phénomènes apparemment « incohérents » du point de vue de la stricte cohérence systémique, ne le sont plus si l'on tient compte de la cohésion des langues avec l'univers social (ou voient leur incohérence compensée par la fonctionnalité sociale). Beaucoup d'emprunts à l'anglais, au latin et au grec doivent leur fonctionnalité en

terme de la vie quotidienne qui a un sens très large, ils redéfinissent ce terme fréquemment de manière très restrictive : ils pensent en effet en fait à un sous-ensemble des phénomènes linguistiques, réduits à des « systèmes ». Comme il s'agit d'une relation métonymique, la substitution est peu perceptible, et d'autant plus dommageable qu'elle n'est pas explicite. Je ne gloserai pas « contacts », qui repose sur le présupposé qu'existeraient des « frontières » de langues, qui résisteraient à la miscibilité des langues, ce qui est cohérent si l'on pense en terme de « systèmes » clos. « Contacts » convient très peu dès lors que l'on conçoit les phénomènes linguistiques comme « de la langue » diversement organisée plus que « des langues ».

¹² Celles qui réduisent, dans leurs théories, et encore plus dans leurs analyses (car rares sont, de nos jours, les prises de position explicitement « systémistes »), les comportements linguistiques à des systèmes qui détermineraient très largement les productions en discours, le changement linguistique, le contact des langues, etc. Dans ces approches, la prise en compte des représentations, des paramètres sociaux, pragmatiques, psycho-affectifs, sont considérés comme « externes », et leur examen est soit considéré comme secondaire, soit renvoyé indéfiniment dans le temps, soit encore comme ne devant intervenir que lorsque les facteurs « internes » ne donnent pas l'illusion d'épuiser la question. Marie-Christine Hazaël-Massieux pose ce problème clairement (1993 : 292).

français qu’au fait qu’ils ne sont pas formellement intégrés (graphiquement et / ou oralement). Lorsqu’une partie de leur fonction est de signaler que le locuteur est savant, qu’il connaît donc une langue « étrangère », ceci explique la fréquence d’hypercorrections (comme « smash » prononcé « smatch ») : *la non cohérence peut être le signe même de l’intégration cohésive.*

Autrement dit, en le traduisant en termes disciplinaires, cela signifie que si une linguistique peut exister comme discipline, cela ne peut pas être parce que les langues seraient autonomes, mais bien parce qu’elles sont *transversales* à bien d’autres phénomènes qui concernent les individus et les sociétés, si bien que *cette propriété même mérite de focaliser l’attention*, et peut justifier une spécialité. Mais alors, la raison d’être de cette spécialité serait non pas de montrer que les langues sont autosuffisantes, mais au contraire de *comprendre en quoi les comportements linguistiques rendent la dimension linguistique capable d’autant d’ubiquité, de polyfonctionnalité, d’adaptabilité, de durabilité, si bien que l’on peut faire l’hypothèse qu’individus et sociétés sont un peu tissus de langues, que la langue constitue, pour ainsi dire, aussi une sorte de « milieu ambiant » pour les individus et les sociétés, qui les font vivre et les font évoluer, et qu’ils font vivre et évoluer.* Cette vision est influencée par la métaphore écologique utilisée par L.-J. Calvet (1999) puisque l’on ne peut plus raisonner de manière linéaire (la rétroaction, dans ce paradigme est la règle) : l’humanité vit dans une atmosphère ambiante sur laquelle elle exerce une influence (oxydes de carbone, ozone..) et qui, en retour, conditionne la survie de l’espèce humaine.

Jusqu’à présent, la linguistique a largement été divisée entre études sur la cohérence et études sur la cohésion, alors que ce qui pourrait être plus intéressant est de montrer le rapport entre la cohérence, les cohérences, la cohésion, les cohésions. Le singulier et le pluriel sont probablement tous deux nécessaires pour traduire à la fois l’idée que la cohérence est un principe général, et que plusieurs réseaux de cohérence s’entrecroisent pour répondre à plusieurs types de cohésions, ce qui n’empêche pas le chercheur de les rassembler dans la cohésion, et la cohérence comme dynamiques générales.

Si l’on s’engage dans cette direction, cependant, il faut s’attendre à ce que les résultats ne soient pas toujours très nets, justement parce que les cohérences idéalement nécessaires pour répondre à des cohésions différentes peuvent se contrecarrer. C’est l’une des grandes leçons de H Frei, dont on se souviendra qu’il considère sa linguistique comme « fonctionnelle » dans le sous-titre de son ouvrage de 1929 :

« Il faut ajouter que ces besoins tantôt s’associent tantôt se heurtent les uns aux autres. L’harmonie et l’antinomie relatives entre les besoins est un fait dont on n’a pas encore tiré toutes les conséquences, mais qui constitue sans doute le facteur principal de la stabilité ou de l’instabilité des systèmes linguistiques. » (Frei 1929 : 28).

Une conséquence suggérée par cette réflexion de H. Frei est que le « désordre » apparent des langues, la relative indétermination de leurs structures, est peut-être dû à leur polyfonctionnalité.

❑ INEXTRICABLES (DÉS)ORDRES FONCTIONNELS

Si les langues sont polyfonctionnelles, donc constituées d'éléments dont la fonction est largement indéterminée, cela peut être assimilé au « désordre », par le regard du linguiste qui voudrait retrouver dans les langues réelles les « structures » bien identifiables que la linguistique structurale lui avait promises. Le linguiste est toujours un peu déçu lorsqu'il tente de décrire des langues que lui-même ou ses collègues n'ont pas fabriquées à des fins clairement identifiées, souvent de communication au sens banal (langues standard).

En effet, tant que l'on pense que les langues servent surtout à communiquer au sens banal, on peut penser que le prototype de l'objet « langue » est un ensemble de signes stables (lien signifiant – signifié), satisfaisant aux « besoins » de H. Frei (1929). A l'intérieur de cet ensemble, on perçoit déjà des tensions et des contradictions (*cf.* H. Frei *supra*, Cl. Blanche-Benveniste résumée, *infra* par F. Gadet), qui peuvent donner à cette langue une physionomie « moyenne » plus qu'une allure bien distincte, comme le prévoit la théorie, un peu comme les galets, sans être identiques, ont une allure générale analogue quelle que soient les irrégularités du matériau de départ, parce que leurs faces ont été abrasées de manière aléatoire, ce qui l'oppose à la brique, dont les fonctionnalités réduites modèlent la morphologie décidément « carrée ».

La communication « banale » ne correspond pas aux autres formes de communication qui peuvent être mises en œuvre par les locuteurs : ce premier type de communication correspond au portrait-robot suivant : c'est une communication explicite, qui s'assume comme telle ouvertement, et qui est assez redondante pour vaincre d'éventuels « bruits ». Cela ne correspond pas du tout à d'autres fonctionnalités, très fréquentes dans l'usage des langues, et qui se manifestent éventuellement en même temps que la communication banale, comme la communication de l'identité que le locuteur souhaite projeter de lui-même, de celle qu'il assigne à son interlocuteur, de la définition qu'il donne à la situation de communication. Autant de formes de communication qui sont souvent plus implicites (on ne souhaite pas afficher irrévocablement une identité immuable dans nos sociétés complexes), qui laissent du jeu pour permettre l'évolution des rapports interpersonnels et sociaux. Ce type de communication peut éviter la redondance, se ménager la possibilité de signifier les choses de manière implicite, en s'appuyant sur le contexte, etc.

Autant de fonctions qui s'appuient sur des dispositifs qu'on peut être tenté d'appeler « désordre » quand on est à la recherche de l'explicite, du redondant.

Désordre d'au moins deux façons : d'abord parce que au lieu d'utiliser des signes précis, univoques, on privilégiera par exemple les formes génériques, et / ou polysémiques, et / ou ambigus dans la forme. Ainsi, de nos jours, des formes se référant à ce que l'on est obligé de désigner par un générique périphrastique : « celui / celle avec qui on a des relations amoureuses » : *ami(e), copain / copine*, laissent ouvertes une immense gamme de types de rapports, et à l'oral /ami/ est muet sur le genre (sauf détermination / adjectivation morphologiquement explicite sur ce plan). Désordre ensuite, parce que l'on est tenté alors de ne dire à l'aide du discours linguistique que le minimum pour se faire comprendre, laissant le reste à la charge de la proxémique, des gestes, regards, implicites, etc., notamment parce que le discours linguistique est perçu comme globalement plus explicite que les autres, plus faciles à nier, réinterpréter, etc. Dans ce cas l'impression de désordre surgit du caractère composite du message, le signifiant du message étant multimodal, diffracté entre plusieurs signifiants éventuellement discontinus et de modalités différentes, dont certains peuvent même être niés en tant que signifiants.

Si l'on accepte ce point de vue sur les langues, cela signifie que l'opposition « ordre » / « désordre » est construite par le linguiste, qui, de manière très « épistémocentriste » résiste mal à la tentation d'appeler « ordre » ce que ses conceptions et méthodes lui permettent d'étudier (indépendamment des pratiques des locuteurs, minorées par la science, sommées d'inexister), et « désordre » le reste, alors que les structures de ce « désordre », sans doute trop complexe pour être appréhendé par des approches très cartésiennes, peuvent construire et véhiculer du sens, mais selon des modalités autres que celles que la linguistique dominante pense pertinentes et légitimes. Un astronome, sur France-Inter, le 7 juillet 2003 peut ainsi dire : « Une année, c'est quotidien », pour signifier que cette unité de temps est banale, et peut donc servir de base à sa démonstration, la contradiction entre « année » et « quotidien » dans certaines de leurs significations étant minorée par le contexte.

Il faut, à ce stade, et en prolongeant ce qui est écrit au début de ce texte, rappeler que si les linguistes ont pris l'habitude d'étudier certains types d'organisation plutôt que d'autres, c'est largement parce que l'étude des régularités et des formes matérielles permet d'utiliser des méthodes voire des outils proches de ceux des sciences dures (un ordinateur sait bien repérer des chaînes de caractères, les compter, les classer, en relever l'environnement), et donc de bénéficier de l'aura des sciences au prix du renoncement à l'étude d'un grand nombre de phénomènes dont on peut démontrer l'importance sur le plan qualitatif.

Le fait de privilégier l'ordre sur le désordre est fondé implicitement sur l'hypothèse que l'ordre produirait du changement ordonné aboutissant à un ordre nouveau, et le désordre du désordre. Rien n'est moins sûr si on analyse des langues, par exemple par le biais du corpus du tableau 1.

Personne	<i>Matériau linguistique en créole mauricien</i>	Matériau linguistique en français (traduction approximative)	Personne	<i>Matériau linguistique en créole mauricien</i>	Matériau linguistique en français (traduction approximative)
1	<i>Mo, mwa</i>	Je, me moi	4	<i>Nu</i>	Nous
2	<i>To, twa</i>	Tu, te, toi	5	<i>Zot</i>	Vous
3	<i>Li</i>	Il, elle, le, la, lui, se, soi, en, y	6	<i>Zot (banla)</i>	Ils, elles, les, eux

Tableau 1

Si l'on examine ce tableau (que l'on peut lire aussi bien en synchronie qu'en diachronie, compte tenu des rapports génétiques et des relations de contact entre ces langues), comment argumenter en faveur d'un « ordre » ou « désordre » éventuel (on utilise plus souvent le terme voisin « régulier » chez les linguistes) ? Si l'on prend un point précis, la concurrence en créole entre *zot* et *banla*, on peut soit considérer que la présence de *banla*, plus récemment attestée, vient déstructurer un paradigme qui était auparavant plus ordonné lorsqu'il n'y avait pas la concurrence entre *zot* et *banla*. En même temps, on peut argumenter en faveur d'une interprétation de l'émergence de *banla*, quoique génératrice à court terme de désordre comme un facteur de régularisation : *banla* tend à éviter la concurrence entre les deux *zot* désignant deux personnes différentes. On n'a ni ordre ni désordre, ou les deux à la fois, ou des degrés de (désordre) relatif : l'émergence de *banla* correspond à une certaine définition de l'ordre, comme celle du maintien de *zot*. Choisir impliquerait être capable de juger, globalement, lequel des deux ordres est plus ordonné, en langue et en discours. Ni les locuteurs ni les linguistes ne semblent armés pour cela, n'étant pas omniscients.

Poursuivons, en supposant que *banla* l'emporte à la longue sur *zot* : la langue sera-t-elle plus régulière ? En un sens oui, la question de la concurrence étant réglée. En revanche, on aura alors un paradigme irrégulier quant au degré de décoloration sémantique, qui est un critère classiquement retenu pour la grammatisation d'une forme, donc son intégration stable dans un système de formes ordonné : alors que rares sont les locuteurs qui établissent un lien entre *zot* et des étymons comme *eux autres*, tous les locuteurs sont capables de voir que *banla* peut se gloser en *sa ban x la (cette bande de x-là)*. Pour parler de régularité, il faudrait alors avoir une hiérarchie de régularités, afin de décider quel(s) type(s) de régularité(s) est (sont) plus régulier(s) que quel(s) autre(s), en supposant que cette hiérarchie soit immuable indépendamment des domaines (morphologie, lexique...), langues, et qu'elle soit identique en langue et en discours, ce dont on peut douter. On retrouve ici, le débat sur la possibilité d'évaluer les langues, amorcé dans les années 60 par Johannes Aavik, Valter Tauli et Punya Sloka Ray,

conclu par l'impossibilité de le faire par Einar Haugen (pour le détail : Robillard, 1989).

De même, pour ce qui touche le français, doit-on interpréter la prolifération relative des formes en français (en comparaison du créole) comme un argument en faveur de la régularité ou non ? En un sens, oui : la spécialisation des formes établit des liens plus stables et précis entre signifiants et signifiés, mais en même temps, cette prolifération de formes en complique la manipulation en discours, indication que cela pourrait bien s'interpréter aussi comme facteur d'irrégularité. Comment régler ce problème de manière rigoureuse ?

Amusons-nous à paraphraser H. Frei (*supra*) :

« Il faut ajouter que ces [régularités] tantôt s'associent tantôt se heurtent les un[e]s aux autres. L'harmonie et l'antinomie relatives entre les [régularités] est un fait dont on n'a pas encore tiré toutes les conséquences, mais qui constitue sans doute le facteur principal de la stabilité ou de l'instabilité des systèmes linguistiques ».

On s'aperçoit qu'on peut avoir des raisons de penser que « ordre » et « désordre » sont des notions qui sont elles-mêmes multidimensionnelles et relatives, et que se proposer d'étudier des « régularités » comme on le fait depuis Saussure et un peu avant, quelle qu'en soit la valeur heuristique, n'est guère un programme rigoureux tant que l'on ne sait pas exactement ce que l'on veut dire par là, tant les langues peuvent aussi être vues comme des dispositifs faits de tensions contradictoires dont on met en valeur quelques aspects dans chaque acte de discours, en espérant en général que l'interlocuteur sélectionne les mêmes au décodage (ce n'est pas toujours le cas, si l'on veut ironiser, par exemple, sans que le destinataire premier d'un message le perçoive).

Ceci se comprend facilement : la polyfonctionnalité des langues est liée au fait que le locuteur peut mettre en œuvre plusieurs réseaux organisant ces dispositifs signifiants (*cf.* cette merveilleuse caricature du *Monde* où George Bush accuse Ben Laden d'avoir su lui faire croire qu'il lui mentait alors qu'il disait en fait la vérité). La logique de la polyfonctionnalité rend nécessaire le fait que ces réseaux ne soient pas congruents, ce qui ne peut que susciter une impression première et superficielle de désordre global. Etudier des régularités, et seulement des régularités signifie donc obligatoirement adopter une démarche réductrice : on néglige inévitablement - et implicitement, ce qui est plus ennuyeux - un ou quelques réseaux de régularités (pourquoi ceux-là ?). L'essentiel ne serait donc pas de savoir si les langues sont structurées, en ordre, ou non, mais de savoir comment ces réseaux contradictoires sont mis à profit pour produire et communiquer du sens. L'étude de N. Binisti et M. Gasquet-Cyrus (2001, résumée *in* 2003) sur Marseille est à ce titre assez exemplaire, en montrant à la fois le

foisonnement des significations de la variation et en en dégageant les axes principaux qui produisent du sens social.

Le désordre, comme l'ordre, est donc probablement une régularité démontrable des langues, et il serait fort intéressant de montrer comment ce (dés)ordre est fonctionnel : c'est parce que la langue aurait plusieurs fonctionnalités (cohésion) que cela multiplie les cohérences, le désordre de la langue serait la condition de sa fonctionnalité en discours, qui nécessite souplesse, adaptabilité, évolutivité.

Ainsi par exemple le système des liaisons en français peut jouer un rôle dans le statut morphologique des unités : « avant # hier » (unités distinctes) signifierait « toute la période antérieure à hier », alors que « avant-t-hier » (figé) signifierait « le jour qui est avant hier » (Frei, 1929). Le problème est que les liaisons jouent aussi un rôle dans la signalétique registrale, si bien que « avant # hier » peut être décodé sur ce mode, le sens particulier lié à cette réalisation sans liaison passant alors inaperçu aux yeux de l'interlocuteur.

On peut emprunter un autre exemple à F. Gadet (1997 : 88), qui s'interroge sur la gestion que font les locuteurs de l'alternance entre futur analytique (« je vais manger ») et synthétique (« je mangerai ») en français contemporain :

Voici les résultats d'une petite enquête de perception réalisée par ses soins :

• action ponctuelle vs habitude	14 réponses	25%
• action ponctuelle vs habitude	8 réponses	14%
• le sens diffère, sans plus de précision	3 réponses	5%
• distinction entre trait +/- humain (homme / source de chaleur), sans accord sur la structure correspondant à chaque sens	7 réponses	12,5%
• action générale / spécifique (fumer, fumer la pipe)	1 réponse	1,6%
• distinction de niveau de langue (sans spécifier)	2 réponses	3,5%
• agrammaticalité de l'une des deux formes	2 réponses	3,5%
• le sens est le même	19 réponses	34%
Total	56 réponses	97,5% ¹³

F. Gadet pose, constate, en conclusion, que les locuteurs, dans la conversation, semblent fort bien composer avec le flou, l'hétérogène, et que cela ne les empêche pas de communiquer (1997 : 88).

¹³ Le total des pourcentages n'atteint pas 100 en raison des arrondis.

« On pourrait craindre qu'un modèle grammatical prenant en compte l'hétérogène ne dissolve l'idée de système. Or, Blanche-Benveniste (1983) a démontré que la dimension de l'hétérogène est coextensive au fonctionnement de la langue pour un locuteur, car même le système standard met en œuvre l'hétérogène : l'enfant qui apprend à compter fait usage de la complémentarité dans la série soixante, soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix, que son hétérogénéité avec le reste du système n'a pas empêchée de supplanter septante, octante (ou huitante), nonante, désormais réservée à des usages régionaux en France et hors de France (Suisse, Belgique). » (Gadet, 1997 : 89).

□ ÉTUDIER LE (DÉS)ORDRE FONCTIONNEL : UNE LINGUISTIQUE DOUCE ?

Il est frappant de constater à quel point on trouve, dans la littérature scientifique, de manière éparse, des remarques reconnaissant l'hétérogénéité dans les langues, sans en dégager une conséquence possible, qui est que l'hétérogénéité n'est peut-être pas seulement « tolérée » par les locuteurs, n'est peut-être pas seulement une « non-gêne », mais peut-être partiellement une caractéristique fonctionnelle, et pas seulement de manière transitoire, comme passage accidentel par l'instabilité vers une autre cohérence stable (H. Frei, 1929 ; D. Bickerton, 1981) *mais bel et bien comme une caractéristique et stable et permanente et nécessaire parce que fonctionnelle des langues*. Chez ces auteurs, on perçoit la tendance à contenir le rôle de l'hétérogénéité, comme s'il s'agissait seulement d'une phase de déséquilibre inévitable pour passer d'un équilibre à un autre équilibre. La tendance est inverse chez R. Chaudenson, qui, relisant H. Frei (1929) insiste sur l'idée que certaines zones de restructuration sont *permanentes* en français depuis de long siècles (R. Chaudenson et alii, 1993), et chez G. Manessy (1995), qui, découvre que les deux phénomènes apparemment contradictoires de la véhicularisation et de la vernacularisation des langues peuvent être *simultanément à l'œuvre* pour répondre à des fonctions différentes (pour des vagues (et hiérarchies) entre populations rurales s'urbanisant successivement, et se distinguant entre elles selon le degré d'ancienneté et d'intégration à la ville). Il suffit en somme d'extrapoler ces idées.

Il semble, à leur suite, possible de faire l'hypothèse que l'hétérogénéité peut être présente de manière stable, pour les raisons exposées plus haut, et liées à la polyfonctionnalité des langues, qui rend inopérant le fait qu'un seul ordre puisse suffire à répondre à une telle diversité de fonctions. Cela rendrait nécessaire la présence de plusieurs ordres métaphoriquement entrecroisés, enchâssés, superposés, ce que l'on peut assimiler à du désordre. Les marins savent bien que lorsque des vagues proviennent de plusieurs directions (deux suffisent), avec des longueurs d'onde différentes, elles provoquent, à la confluence, une a périodicité

ondulatoire extrêmement périlleuse parce qu'imprédictible, alors même que chacun des trains de vagues, à lui seul, est parfaitement prédictible ailleurs.

La caractéristique des langues pourrait être (au contraire des océans où les confluences ondulatoires sont, pour la navigation, heureusement minoritaires), qu'elles seraient constituées, de manière majoritaire, d'une immense zone de confluences fonctionnelles (cohésions), dont chaque acte de communication filtrerait une partie du spectre cohérentiel : c'est le rôle, fondamental, de la définition de la situation, des conventions culturelles, des représentations, etc., qui informent le locuteur et l'interlocuteur (seul le linguiste structuraliste n'y croit pas) des choix de filtrages pertinents (mais rien n'empêche le locuteur de prétendre avoir fait un autre choix, ou le l'interlocuteur de comprendre autrement si cela l'arrange, et cela est fonctionnel). En soi, les structures linguistiques ne sont ni ordonnées, ni désordonnées, pas plus que, dans la vie de tous les jours, nous ne sommes conscients de vivre au milieu d'un « désordre » d'ondes, notamment hertziennes, permanent. Nous baignons, physiquement, dans les trains d'ondes et de France Inter, et d'Europe 1, et de France Culture, et de France Info, et de Fun radio (et du micro-ondes, et de la télévision, et de la gazinière...), etc. Si notre poste radio s'y retrouve, ce n'est pas que ces ondes soient en ordre collectivement (sinon, négativement, et minimalement, en évitant d'utiliser une même gamme d'ondes, ce qui équivaut à un brouillage¹⁴). Si le poste de radio peut fonctionner, c'est qu'il sélectionne (c'est le rôle du syntoniseur) un ordre, un type de modulation (modulation de fréquence ou d'amplitude) puis un train d'ondes, en se mettant en phase avec lui, qu'il traduit ensuite en ondes sonores et qu'il amplifie pour les rendre audibles. Le rôle du locuteur pourrait être, lorsqu'il met en discours une langue, de privilégier certains types de relations parmi la multiplicité qui s'offre à lui, de tenter d'en laisser sourdre un sous-ensemble seulement, afin d'éliminer les significations parasites et de conserver celles qui semblent convenir. Le locuteur, en ce sens, « dirait » donc moins les choses qu'il ne les « laisserait entendre », et la composante linguistique d'une communication ne constituerait qu'une partie des sources d'informations que le locuteur mettrait en jeu et que l'interlocuteur prendrait en compte, en fonction du registre, du genre communicationnel, etc. En un sens, il s'agit d'une linguistique très « saussurienne », qui s'amuse à transporter le principe de différentialité de la langue aux discours : un discours, une fois contextualisé, signifie ce qu'on n'a pas réussi à exclure comme sens potentiel.

Si on accepte l'hypothèse ci-dessus, on comprend bien pourquoi la linguistique autoproclamée « scientifique », restreinte à l'étude de la régularité dans l'organisation de signes matériels court le risque de l'aveuglement par saturation d'informations, puisqu'elle s'interdit de se donner les moyens de les hiérarchiser et de les trier en recourant au contexte. Elle se donne une « entrée »

¹⁴ Dans les langues, cela pourrait correspondre à l'homonymie, à la polysémie, à la connotation, à la paronymie.

assez étroite, la matérialité des signes qui sont des métonymies d'une activité globale complexe, donc une entrée lacunaire, en s'interdisant du même coup en principe de combler les lacunes de son approche, puisqu'elle prétend ne pas *interpréter* les faits (le recours au sens est perçu comme suspect). Un autre projet, qui n'est pas contradictoire avec celui-ci car il l'englobe, consiste à étudier l'activité linguistique en tenant compte du fait que celle-ci a un *projet*, qui en est constitutif sans le résumer, (ex. on parle parce qu'on veut dire quelque chose, sans garantie de résultat) et sur lequel on peut faire des *hypothèses*. Celles-ci ne sont ni plus ni moins aventureuses que celles que l'on fait sur la cohérence que l'on attribue aux systèmes, et qui en donnerait en quelque sorte la clé unique. L'avantage d'étudier le système plutôt que l'activité des interlocuteurs, au demeurant, est que le premier ne peut contredire le chercheur parce que, au contraire du locuteur, le système ne parle pas, sauf ventriloquie du chercheur.

Ce projet permet de faire des hypothèses sur la cohérence-cohésion des discours et en cela, on extrapole simplement le constat d'H. Frei *supra* et la citation de Chris Corne *supra* : l'activité du locuteur est *orientée* en fonction de besoins, parfois contradictoires, ce qui l'oblige à faire des *choix* en fonction d'*objectifs*, à élaborer et mettre en œuvre une « politique discursive¹⁵ » ou stratégie consistant à arbitrer entre des potentialités et résistances offertes par les conventions sociales d'usage des formes linguistiques dont souvent aucune ne le satisfait pleinement, et qui peuvent être antagoniques. Il peut donc s'avérer insuffisant de se fonder sur les *produits* de l'activité linguistique, ceux-ci pouvant ne pas atteindre des objectifs et orientations qui, eux seuls, permettent alors de mieux de comprendre cette activité. Cette dimension « politique » de l'utilisation des langues serait alors considérée comme l'élément moteur et partiellement organisateur de l'activité linguistique, que cela s'observe à l'échelle micro-linguistique ou macro-linguistique (avec des passages d'une échelle à l'autre qui peuvent être déterministes et / ou chaotiques).

Cette orientation a le mérite de réintroduire le sujet sans exclure le social, et l'empirisme : renoncer à cela signifie que l'on pense que les langues peuvent être des instrument parfaitement adaptés à toutes leurs fonctions (en sachant que celles-ci changent en permanence), et que les (inter-)locuteurs (et le linguiste descripteur) en ont une connaissance et une maîtrise parfaite en toutes circonstances, etc., ce qui est passablement idéaliste. On a intérêt à admettre qu'il peut y avoir un écart entre le projet et la réalisation du produit linguistique, et cela signifie donc que *l'étude des seuls produits d'une activité peut ne pas permettre d'étudier celle-ci dans son intégralité si le projet, souvent incomplètement réalisé, en fait partie* (pensons aux cas extrêmes ; langage enfantin, foreigner talk, baby talk, bégaiement, langage télégraphique, SMS). Ainsi par exemple, le fait d'être atteint d'une balle n'est pas suffisant pour en conclure qu'on était *visé* ; le fait

¹⁵ Ce terme n'est pas complètement satisfaisant notamment par ce qu'il connote de caractère délibéré.

d'entendre une balle siffler à deux mètres de soi suggère à la fois l'hypothèse d'une balle perdue ou celle qu'on a été raté, preuve que le projet est pertinent dans la compréhension du langage, ici des armes, et que les produits seuls peuvent ne pas suffire, même contextualisés (sauf à intégrer le projet discursif dans la contextualisation, ce qui serait un peu contradictoire, puisque le projet est au centre et non à la périphérie de l'activité discursive), à étudier l'activité de production dans toutes ses dimensions. On a donc tout intérêt à envisager les actes de langues et de langage, qu'ils soient micro-linguistiques ou macro-linguistiques comme liés à une intention, à la tension d'un processus dynamique qui essaie d'organiser au mieux un ensemble de facteurs cohérentiels et cohésifs sans garantie de succès à chaque fois.

Un projet possible au sein de la linguistique comme étude d'une *activité* humaine et de ses produits, dans la perspective ci-dessus, serait donc d'étudier comment l'état synchronique, l'évolution, la fonctionnalité des langues dépendent en partie de la dialectique entre prédictibilité et aléatoire, volonté et réalisation de celle-ci, créant des objets historiques dont l'intentionnalité ne peut toujours être déduite des traces matérielles qu'elle laisse. Ces projets¹⁶ inspirent des tentatives d'articulation de cohésion(s) et cohérence(s) et permettent de comprendre comment la cohésion, qui semble correspondre à une certaine polyfonctionnalité, et la cohérence sont organisées, filtrées, articulées à des échelles variables (micro- / macro-) et dans des amplitudes temporelles variables (de la quasi synchronie au temps du changement et de la politique linguistique). Le centre de la linguistique, regagnant clairement les sciences humaines, serait alors *l'activité* des locuteurs et sociétés en fonction de leurs objectifs micro- / macro¹⁷, à court et à long terme (par exemple, en plus de ceux proposés ci-dessus, étude de cas particuliers comme les langues artificielles, les langues des sourds, en les comparant aux autres langues, le cas de langues résultant de changements brutaux d'« écologie » comme les créoles, les formes véhiculaires et vernaculaires des mêmes langues).

Ce projet aurait des conséquences sur divers plans, ce que je ne peux pas examiner en détail ici, et qu'on trouvera étudiées par Ph. Blanchet (2000). On peut en résumer certaines des caractéristiques en disant qu'on pourrait l'appeler « linguistique douce » parce qu'elle rechercherait :

- Une approche empirique dans le sens où elle ne réduit pas l'activité de production linguistique à ses produits (et parfois à une partie de ses produits), et réintroduit la dimension « projet », « politique »,

¹⁶ Rares sont d'ailleurs les travaux qui y échappent, quelles que soient les astuces rhétoriques mises en œuvre : anthropomorphisation plus ou moins médiante des langues et / ou des actes de langage par exemple : « Le système interdit cette évolution », « C'est une phrase qui veut dire que... », comme le souligne L.-J. Calvet en glosant l'un de ses propres titres que ce ne sont pas les langues qui sont en guerre, mais les locuteurs qui le sont.

¹⁷ Les processus de véhicularisation, de créolisation illustrent de manière spectaculaire le phénomène de changement linguistique.

composantes constitutives des activités humaines socialisées. L'interprétation y (re)devient un exercice central (sociolinguistique ethnographique et « interprétiviste » (M. Heller, 2002 : 10) pour la recherche, d'où le terme « herméneutique », auquel je tiens pour rappeler la continuité avec les pratiques anciennes des formes historiques des sciences humaines).

- Une approche refusant donc le « surplomb », prônant la continuité des savoirs savants et « non savants » ce qui ne signifie ni l'assimilation des uns aux autres, ni la rupture qualitative radicale ;
- L'ouverture aux autres spécialités, la continuité partielle avec le passé « pré-scientifique » de la linguistique, ses méthodes et ses objectifs, y compris l'intervention en matière linguistique conçue comme activité centrale (et non « appliquée », dérivée, secondaire, etc.) (Auroux, 1994), recherchant, de manière générale l'articulation et la transversalité plus que la concurrence et le monopole de problématiques¹⁸, d'outils, de terrains (E. Morin) ;
- Elle serait peu coercitive face aux terrains (collaboration avec les témoins dans les méthodes d'enquête plutôt que recherche d'« objectivation », qui suppose la décontextualisation, l'abstraction), préférant, notamment, l'« aménagement » linguistique à la « planification », l'intervention de l'intérieur, avec les acteurs.

Les propositions ci-dessus, en somme, seraient une manière de mettre en pratique le programme esquissé par un linguiste incontesté qui, il y a un demi-siècle évoquait déjà tout ce qui est proposé en détail ci-dessus, et avec lequel, si j'ai tort en risquant les idées ci-dessus, je m'estime plutôt en bonne compagnie :

« Les dialectologues ont mis en évidence la perméabilité des cellules linguistiques, et on a montré que les changements linguistiques se propageaient comme des vagues à travers l'espace. Il faut néanmoins souligner que la diversité linguistique commence non seulement chez le voisin, mais aussi à la maison, et à l'intérieur d'un seul et même individu. [...]. Ce que nous appelons étourdiment et témérairement 'une langue' est un agrégat de millions de microcosmes, dont beaucoup manifestent des comportements si aberrants qu'il est pertinent de se demander s'ils ne devraient pas être regroupés dans d'autres « langues ». Ce qui complexifie encore ce tableau, et, en même temps, contribue à le clarifier, est le sentiment d'allégeance linguistique qui détermine largement les réactions de

¹⁸ La crainte de la concurrence sur un même terrain ou thème peut en effet venir d'une foi dans l'outillage scientifique, qui rendrait les chercheurs interchangeables. Une approche herméneutique redoute logiquement bien moins la concurrence, sauf à croire les chercheurs identiques...

chaque individu. Ce phénomène, plus encore que la simple interaction, est le ciment qui maintient la cohésion de chacune de nos « langues ». »¹⁹ [La traduction est de mon fait. Je ne souligne rien, car chaque mot importe.]

Pourra-t-on jamais trouver plaidoyer plus vibrant pour une vision dynamique, complexe, profondément sociolinguistique, des langues ?

□ CONCLUSION

Je voudrais laisser le dernier mot à un historien de la linguistique, qui fait écho à la première citation proposée en épigraphe :

« Le savoir (ou les instances qui le mettent en œuvre) ne détruit pas son passé, comme on le croit souvent à tort, il l'organise, le choisit, l'oublie, l'imagine ou l'idéalise, de la même façon qu'il anticipe son avenir en le rêvant tandis qu'il le construit. Sans mémoire et sans projet, il n'y a tout simplement pas de savoir. » (Auroux, 1994 : 7)

Nous essayons, dans cette réunion, de réfléchir à ce projet, avec le choix, pour ma part, de le faire sans renier notre passé²⁰.

Pour ma part, tout autant que de la linguistique « dure » des derniers siècles qui fait partie de nos acquis et de nos erreurs, je crois qu'il est nécessaire de s'inspirer de nos prédécesseurs plus anciens qui intervenaient de manière assez empirique autant qu'ils décrivaient, sans s'enfermer dans une discipline étanche (Auroux, 1994). On peut se proposer de travailler de manière interdisciplinaire, sans toujours chercher à montrer *la* régularité, à tout expliquer, en se contentant de *comprendre*, ce qui est parfois déjà beaucoup. Il s'agit d'accepter modestement que notre travail d'artisan soit peu dogmatique, renonce au fantasme, un peu « monothéiste » au demeurant, du modèle unique en articulant éventuellement plusieurs théories pour décrire un processus qui peut être constitué de dynamiques contradictoires. J'ai envie de pratiquer une linguistique qui renonce au surplomb par rapport aux locuteurs sans renoncer à intervenir à leurs côtés de l'intérieur

¹⁹ « Dialectologists have pointed to the permeability of linguistic cells, and linguistic changes have been shown to spread like waves through space. But it remains to be emphasized that linguistic diversity begins next door, nay at home and within one and the same man. [...] What we heedlessly and somewhat rashly call 'a language' is the aggregate of millions of such microcosms many of which evince such aberrant linguistic comportment that the question arises whether they should not be grouped in other 'languages'. What further complicates the picture and at the same time, contribute to clarify it, is the feeling of linguistic allegiance which will largely determine the responses of every individual. This, even more than sheer intercourse, is the cement that holds each one of our 'languages' together. »

²⁰ Pour au moins une raison simple : il serait bien étonnant que nos prédécesseurs se soient tous complètement trompés pendant des siècles, et, s'il s'avère qu'ils se soient trompés, que nous ne leur devions strictement rien malgré tout, alors que nous vivons dans l'univers imaginaire, épistémologique, et linguistique, qu'ils ont contribué à construire.

parce que tout acte de langue est un projet, sans non plus renoncer aux fonctions que peuvent conférer le fait d'être un professionnel de l'étude et de l'intervention sur les langues, ce qui peut demander d'assumer des choix, des politiques. Une linguistique qui place les comportements d'un locuteur actif et sensible au cœur de ses préoccupations, en s'appuyant sur les traces matérielles lorsque c'est possible (mais sans fétichiser ces traces métonymiques). C'est une linguistique que, avec beaucoup d'autres linguistes du passé lointain que j'ai lus, et d'autres plus proches qui m'y ont initié, j'ai pratiquée jusqu'ici.

En somme, le seul élément relativement nouveau consiste à identifier, réfléchir et assumer les conséquences de ces choix, jusque dans la relativisation de la scientificité au sens étroit, notamment sur le plan des méthodes, et donc aussi à le revendiquer clairement, par souci de transparence et de démocratie (accepter le débat et la contradiction, et pas seulement de la part de spécialistes) en est la condition, ce qui suppose accepter le jeu de la diffusion des savoirs à destinations des citoyens concernés).

S'il fallait une étiquette pour rassembler tout cela : « linguistique douce » pourrait convenir en permettant d'en mettre en lumière quelques aspects majeurs, notamment en tentant d'articuler le point de vue du linguiste professionnel, pour qui la langue risque de devenir une fin, et celui du locuteur, pour qui les langues sont des moyens vers d'autres fins, irréductiblement non linguistiques le plus souvent.

□ POSTFACE

A la réflexion, et un mois après les féconds débats de Rennes, il me semble que ce qui ressortirait de cette réflexion, et Jacqueline Billiez ainsi que Philippe Blanchet y ont insisté, c'est, en définitive, la saillance des imaginaires linguistiques « savants » des linguistes, dont l'existence est trop rarement thématisée, alors que les aspects les plus rationnels et « épistémologiquement corrects » de la discipline (instruments, méthodologies explicites) sont mis en lumière. Face à l'imaginaire du structuralisme, ceux, plus riches, d'inspiration fonctionnelle, d'H. Frei (1929), d'A. Martinet (1953) qui ne se sont pas développés, dont on n'a pas beaucoup tiré de conséquences, sans doute faute d'un climat intellectuel favorable :

« Cher lecteur, [l]e titre de ce livre [*La grammaire des fautes*] doit vous surprendre. « Comment ? Faire de la grammaire avec ce qui en est la négation ! » écrit H. Frei (1929 : 9).

« Comment, faire la linguistique du désordre ? » Travailler d'abord à révéler, expliciter, nos imaginaires linguistiques « savants » (tant qu'il n'y en avait qu'un, hégémonique, structuraliste, « non marqué », il passait inaperçu), à les étudier, à en montrer l'influence sur la manière qu'ont les linguistes d'étudier les phénomènes linguistiques, de construire des méthodologies. Assumer ensuite que cette dimension existe, entreprendre d'en constituer d'autres, faute de quoi nous sommes condamnés à tourner en rond dans l'imaginaire rationaliste, déterministe, linéaire, structuraliste, et à chercher désespérément et superficiellement seulement d'autres *méthodologies*, alors que le problème est plus vaste, plus profondément ancré : tant qu'on reste dans l'imaginaire, dans la culture, l'horizon d'attente structuraliste, seules certaines approches pourront être considérées légitimes et « scientifiques », parce que nous aurons toujours les mêmes critères.

Car si on peut se sentir démuni devant les perspectives ouvertes par les approches chaotiques en linguistique, c'est sans doute que cela est en contradiction avec l'imaginaire linguistique structuraliste, qui constitue l'arrière-plan qui sature notre compétence de linguistes autour des *formes*, des *langues*, plutôt que des *pratiques*, *comportements*, *usages* et *fonctions*, sans même que nous en soyons toujours bien conscients, parce que cela constitue notre horizon de référence, et sans doute aussi, qu'affectivement, c'est cela qui a permis à la linguistique d'émerger, de se structurer en France, et que nous avons du mal à relativiser cela.

Félix Prudent, pendant les débats, me demandait « Qui est l'adversaire ? ».

A l'évidence, nous l'avons intériorisé, et je ne crois pas qu'il faille le rejeter, l'expulser, pour s'opposer, s'affirmer face à lui, en le prenant encore une fois implicitement comme référence, étalon et norme de scientificité, mais l'intégrer, le déborder : décrire des *formes* certes, mais contextualisées, avec des *pratiques* aussi. Il nous faut assumer que nous avons un imaginaire linguistique dominant, et reprendre le travail d'H. Frei en 1929, la fulgurance d'A. Martinet en 1953, qui ont eu peu de suites, indispensable travail sous-jacent au développement de perspectives, méthodes et méthodologies différentes.

□ BIBLIOGRAPHIE

AUROUX, S. (1994). *La révolution technologique de la grammaticalisation*, Mardaga.

BICKERTON, D. (1981). *Roots of language*, Ann Arbor (USA), Karoma.

BINISTI, N., GASQUET-CYRUS, M. (2001). *Le français de Marseille : description sociolinguistique*, Rapport de recherche présenté à la Délégation générale aux à la langue française et aux langues de France, 248 p.

BINISTI, N., GASQUET-CYRUS, M. (2003). « Les accents de Marseille », in : Billiez J., Robillard D. de (éds), *Cahiers du français contemporain*, n°8, pp. 107-129.

BLANCHE-BENVENISTE, Cl. (1997). *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.

BLANCHET, Ph. (2000). *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

CALVET, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.

CHAUDENSON, R., MOUGEON, R., BENIAK, E. (1993). *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Montmagny, Marquis.

CORNE, C. (1999). *From French to Creole. The development of new vernaculars in the French colonial world*, Westminster Creolistics Series, n°5, London, University of Westminster.

COLLECTIF (2000). *Dictionnaire de la Philosophie*, Paris, Albin Michel, Encyclopaedia Universalis.

GADET, F. (1997). *Le français ordinaire*, Paris, A. Colin.

LEARD, J.-M. (1992). *Les gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*, Paris / Louvain-la-Neuve, Duculot.

MACKEY, W. (1971). *La distance interlinguistique*, Québec, les Presses de l'Université Laval.

MANESSY, G. (1995). *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires*, Paris, CNRS Editions.

MOREL, M.-A. et DANON-BOILEAU, L. (1998). *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Paris, Ophrys.

MORIN, E. (1977). *La méthode. 1. La nature de la nature*, Paris, Seuil.

MORIN, E. (1980). *La méthode. 2. La vie de la vie*, Paris, Seuil.

MORIN, E. (1986). *La méthode. 3. La connaissance de la connaissance*, Paris, Seuil.

MORIN, E. (1991). *La méthode. 4. Les idées. Leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*, Paris, Seuil.

MORIN, E. (2001). *La méthode. 5. L'humanité de l'humanité (vol. 1. L'identité humaine)*, Paris, Seuil.

ROBILLARD, D. de (1989). *L'aménagement linguistique : problématiques et perspectives*. Thèse NR, Aix-Marseille I, 849 p

ROBILLARD, D. de (2001). « Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat », *Marges Linguistiques*, n°1, www.marges-linguistiques.com, pp. 163-204, ou in : Santacroce M. (éd.), *Faits de langues - faits de discours. Données, processus et modèles. Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?* Vol 2, Paris, L'Harmattan, pp. 137-232.

ROBILLARD, D. de (sous presse a). « (Ir)regularity revisited : Creolistics, chaos theories and linguistics », *Festschrift XXX*.

ROBILLARD, D. de (sous presse b). « Contact des langues et théories du chaos : l'apport de créolistes, de francophonistes, d'africanistes », *Plurinlingua* 25, actes du colloque « The future has already begun : New ways of multilingual research », juin 2002, Bruxelles.

VRANCKEN, D. (2001). « L'intervention du sociologue, blessure narcissique », in : Vrancken D., Kutty O. (éds), *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*, Bruxelles, De Boeck, pp. 243-271.

VRANCKEN, D., Kutty, O. (éds) (2001). *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*. Bruxelles, De Boeck.

RÉPONSE

Lambert Félix PRUDENT

Université de la Réunion

UMR 8143 CNRS

(Langues Textes Communications en Espaces Créoles et Francophones)

lambert-felix.prudent@univ-reunion.fr

RÉPONSE AU TEXTE DE DIDIER DE ROBILLARD : CHAOTIQUE, ECLECTIQUE, PRAGMATIQUE...

□ Comme bien des gens de mon âge, j'ai découvert la linguistique avec un professeur de philosophie qui, durant mon année de Terminale (c'était en 1970 à Fort-de-France), nous initiait à la discipline « pilote » des sciences humaines en citant les noms de Saussure, Barthes, Jakobson et Martinet. Quelques années après, pour achever mes études de langues étrangères à l'Université de Haute-Normandie, j'ai approché le structuralisme linguistique en actes c'est-à-dire en phonèmes, en morphèmes et en système, en dichotomies et en indicateurs syntagmatiques. À l'époque, les bons étudiants lisaient les introductions de Lyons, Gleason et Mounin, les curieux passaient à Bloomfield, Chomsky et Dubois, et les passionnés osaient Tesnières, Guillaume ou Benveniste. Et naturellement mon parcours m'a conduit à la sociolinguistique : à Rouen vers 1975, entourés d'une poignée de collègues, Jean Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin construisaient un modèle original d'analyse de discours, et dans l'équipe, on parlait des rapports langage et société, de Bernstein et de Labov, de Marr et de Staline, de Gramsci et du locuteur collectif, de langues mixtes et régionales. Ce qui s'écrivait en français à l'époque était rare mais passionnant. C'est alors que j'ai commencé à considérer mon autre langue, le créole martiniquais, comme un objet digne d'études. Je me suis alors documenté sur le contact linguistique et sur la genèse des langues créoles, ce qui m'a conduit aux limites de la description systémique, à la complexité de saisie des pratiques vernaculaires, à l'exigence d'une « linguistique sociale ». En milieu normand, dans mon groupe de pairs d'étudiants expatriés, je ne parvenais pas à trouver un seul locuteur (quels que soient son enthousiasme et ses proclamations de fidélité à son identité martiniquaise) capable d'émettre deux phrases consécutives dans un créole stable, cohérent et homogène. Dans un premier temps, la tentation était forte d'attribuer cela au dépaysement et à l'acculturation en cours (l'état de migration que les Martiniquais stigmatisent, non sans perfidie, des termes de « négro-politain » ou de « nèg-zagonal »). Mais revenu aux Antilles, je notais de plus en plus d'entremêlement créole français dans le parler ordinaire des gens, ce qui activait d'autant l'usage du terme de décréolisation perçu comme un diagnostic létal. Pour « sauver le créole », un linguiste antillais lançait le slogan de « déviance maximale », qui engageait

davantage à forger la langue plutôt qu'à la décrire (Bernabé, 1976). Entre les afro- et les euro- déterminismes, j'ai tenté d'articuler une alternative avec le concept de *sociogenèse*, et dans ce contexte d'enlèvement des approches statiques et mécanistes, j'ai eu l'intuition de *l'interlecte*.

La question de l'ordre (ou du désordre) dans la langue, en même temps que celles de l'adhésion à des représentations rassurantes ou de la fidélité aux écoles constituées, est donc au départ de mes préoccupations scientifiques. Les interrogations épistémologiques n'ont jamais été détachées de ma pratique disciplinaire. L'objet que je considérais, la formation que je recevais, le contexte scientifique et politique d'alors, tout cela me poussait droit à une linguistique dynamique, à géométrie variable, à considérants pluri-paramétriques, c'est-à-dire à l'obligation de construction de ce que Labov et Bickerton appelaient « un nouveau paradigme ». J'ai le sentiment que cette exigence était consubstantielle de mes recherches tant aux moments de documentation, que lors des parcours de terrain ou des discussions en collectif. Dans l'équipe dirigée par Jean-Baptiste, nous n'avions pas assez des jours ouvrables pour reposer le débat langue - société, à la lumière des textes marxistes autant que des avancées nord américaines, et surtout nous tentions de trouver un cadre commun aux travaux sur le discours politique, la norme et l'école, les minorités régionales ou ethniques, l'aménagement glottopolitique. Nos rencontres et nos échanges avec ceux qui préconisaient ou toléraient l'idée d'une sociolinguistique critique et plurielle se sont multipliés, et cette dernière s'est confortée surtout au contact de la praxématique. Dans notre discipline, le constituant *socio* n'était pas là seulement pour souligner le déplacement d'objet à partir du structuralisme, mais pour garantir la réflexion épistémologique en cours. La linguistique que j'ai pratiquée depuis m'a contraint constamment au va et vient du « nez sur le terrain » au temps de l'analyse et de la réorganisation. Plus je m'obstinais à comprendre l'origine des créoles antillais et les modalités de leur survie, plus je retrouvais des usages variés, des règles aléatoires ou obligatoires et des idéologies épilinguistiques ambivalentes. Plus j'amassais des échantillons de communication quotidienne riches en interférences et en switchings, plus la nécessité d'un modèle global, souple et contradictoire, s'imposait. Autrement dit, mon épistémologie n'a jamais abandonné le thème qu'aborde la contribution de Didier de Robillard. C'est dire que si j'ai une réelle difficulté à articuler le syntagme « linguistique chaotique », je crois néanmoins apercevoir assez bien les tenants et les aboutissants de la démarche, et j'ai le sentiment d'une grande proximité de vues.

La contribution de Didier intéresse le sociolinguiste d'aujourd'hui parce qu'il s'y manifeste une volonté résolue d'ancrer cet ensemble de préoccupations et de pratiques dans un champ plus large et dans un discours cohérent. Je me trouve largement en accord avec l'essentiel des positions défendues ici. J'ai lu avec attention le chapitre sur la *cohérence* et la *cohésion*, j'apprécie les développements sur la *polyfonctionnalité* des langues, je considère que la prise en compte du *projet* des sujets parlants est prometteuse, et j'admire l'élégance de la

position de refus du *surplomb*, même si je la crois un peu idéaliste. Pour finir les compliments, je partage la volonté un peu œcuménique, un peu holiste, d’assumer l’histoire de la linguistique dans son ensemble ; quant à la citation anglaise du « linguiste incontesté » proposée en intitulé, puis traduite et développée à l’avant-dernier paragraphe, elle m’apparaît judicieuse et finement formulée. J’aimerais savoir de qui elle est ; en tout cas l’effet de « teasing » est réussi puisqu’elle me semble familière mais que je ne l’ai pas reconnue. Cependant, une fois proféré tous ces points d’accord, je tiens à faire entendre mon extrême réticence à me placer sous l’éclairage de la théorie du chaos. Disons-le d’emblée, deux choses me frappent. Premièrement, le coût sémantiquement et symboliquement élevé de l’investissement explicatif pour que cette théorie du chaos soit intégrée au domaine : rapporté aux bénéfices apparents, il me semble exorbitant ! (Mais peut-être faut-il s’interroger alors sur des bénéfices secondaires qui m’échappent ?). Pourquoi tant de détours pour dire qu’il y a à la fois du prédictible et du non-prédictible dans l’analyse linguistique ? Et une fois qu’on l’a dit, quelles retombées concrètes en attendre, immédiatement et à terme ? Le deuxième point de mon intervention soulignera la curieuse historicisation de l’objet langue et la surprenante sociologie qui percent derrière le syntagme « linguistifier les langues ». Dans une troisième partie enfin, je reviendrai en vrac mais brièvement sur des points moins importants : le choix que fait l’auteur d’articuler sa thèse en contournant la polémique, la maigreur de la place accordée aux psychocognitivistes, la quelque peu déconcertante proposition de « linguistique douce ».

□ CHAOS, CAHOT, CARREAU, KAWO, K.O.

Commençons par le commencement, c’est-à-dire par le chaos ! Depuis deux ou trois ans, la fréquence du mot est en augmentation dans les publications de Didier, ce qui doit refléter un mouvement de fond (de Robillard 2000, 2001a et b). Je sais qu’il ne faut pas prendre le terme argent comptant et acception ordinaire. J’ai bien compris que « chaos » se détourne du « désordre et de la confusion biblique avant la Création » ou de « l’entassement de blocs dû à l’érosion ». Il s’agit donc d’une tentative d’élargissement à la linguistique du champ d’application de la théorie du même nom. Et Didier de Robillard n’est pas inconscient des risques encourus par l’effet de mode, lui qui avouait dans les articles précédents, ressentir à ce sujet une certaine gêne et invoquait une activité de « bricolage » pour domestiquer la théorie. Mais, le temps aidant, les précautions rhétoriques tombent, les guillemets disparaissent, les modalités interrogatives s’estompent, j’ai le sentiment qu’il adhère de plus en plus au mot, à l’idée et à l’épithète « chaotique » pour définir cette dimension ni régulière, ni anarchique du fait de langue. Il y a dans l’ordre de la langue de l’aléatoire, soit ! Cela conteste une vision étroitement déterministe qui prévaut, explicitement chez certains théoriciens, plus souvent à bas bruit. D’accord ! Mais derrière la remarque qui me semble juste, j’attends et je ne vois point venir un programme d’opérations scientifiques qui fonderont la pratique d’inspiration ou d’obéissance chaotique (si j’ose l’oxymore). Je manque d’exemples parlants, plus exactement je

ne saisis pas bien le caractère illustratif du Tableau 1 à propos des pronoms mauriciens et plus particulièrement de « bann » et de « zot », à la suite duquel j'ai envie de demander si le concept de paradigme survit à la théorie du chaos. Si j'admets sans mal la nécessité d'« étudier le (dés)ordre fonctionnel de la langue », je ne vois pas en quoi une méthodologie, un ensemble de procédures plus efficaces jailliraient de la formulation de l'idée chaotique. Autrement dit, si je n'ai rien contre l'importation d'une théorie qui éclaire mon objet et qui m'aide à critiquer l'impasse du systémisme obstiné, je ne distingue pas clairement le « retour sur investissement » de l'opération.

D'autres facteurs, plus secondaires ou plus personnels, me font croire que le syntagme « linguistique chaotique » est risqué, et qu'à mon avis, il ne « marchera » pas. Commençons par une anecdote parlante. En 1994, à l'occasion d'un entretien professionnel, le linguiste martiniquais Jacques Coursil évaluait ma thèse de doctorat d'état récemment soutenue. Le jugement s'établissait à peu près ainsi : « L'interlecte, ce n'est pas du créole, ce n'est pas du français. Et tu prétends toi-même qu'il s'agirait d'une troisième langue. Tu étudies une langue, qui apparaîtrait sous tes yeux et qui n'est pas un système. Si ce n'est pas un système, c'est donc du chaos, et l'on ne sait pas faire la linguistique du chaos. Ton entreprise est vouée à l'échec ». Quelques années plus tard, ces propos étaient plus longuement développés à l'écrit :

« Ces interférences de langues sont des processus intersystémiques. L'idée socio-génétique selon laquelle une langue nouvelle (le martiniquais) pourrait apparaître dans l'interlangue définie par le lemniscate est défendue par le linguiste L. F. Prudent (1993). [...] Certes, les langues naissent des langues et de leur commotion. Néanmoins, ce modèle socio-génétique élégant est quelque peu réducteur car d'une part, son idéalité conceptuelle ne prend pas en compte les facteurs de complexité de toute théorie des systèmes traitant de l'organisation progressive d'un chaos et d'autre part, en inversant la méthode historique qui consiste à constater des faits accomplis, il tombe dans le fantasme du linguiste, témoin oculaire (voire prophète) de la naissance d'une langue. Le filage de la métaphore génétique appliquée aux langues naturelles dénote une erreur épistémologique doublée d'une erreur de proportion car la diachronie des langues s'effectue sans déterminisme historique et se meut avec une « immense lenteur », hors de portée d'un individu et de ses capacités d'interprétation des faits observés. [...] Ce déterminisme de l'émergence observable est dû à un contre-effet du mode de représentation adopté, mode qui consiste à penser que les « sujets parlants sont inscrits dans les langues ». La réalité est toute autre : ce sont les langues qui sont inscrites dans les sujets (ce que soutiennent de manière diverse tous les grands programmes linguistiques de ce siècle de Saussure à Chomsky). Inscrites dans chaque membre des communautés qui les parlent, les langues vivent leur conflit non dans une dimension topographique

collective, mais dans une dimension psychique individualisante. » (Coursil, 1999 : 37-38).

Cette longue citation n'est pas destinée à vous estomaquer autant que je l'ai été. Elle se veut illustrative d'abord des errements causés par l'intrusion d'une théorie des systèmes et d'une théorie du chaos (divergente, je l'espère, de celle de Didier de Robillard) dans le champ de la (de ma ?) sociolinguistique. L'auteur, sur lequel je ne m'attarderai pas, m'a sans doute mal lu, en tout cas je ne me reconnais pas dans l'exposé qu'il fait de mes recherches. L'essentiel des énoncés quotidiens ou élaborés, oraux ou écrits, banals ou savants que j'analyse, témoigne à mon sens d'un processus original de production de sens à la tangence, au frottement des deux « langues », d'une renégociation en cours des relations créole - français. Ce qui me passionne (un aspect riche de la *sociogenèse*), c'est l'idée que des gens, qui n'auraient a priori que des raisons de parler « bien », de se conformer aux lois du code, se mettent ensemble à construire une parole ni créole ni française, mieux encore, à *la fois* créole et française. Comme si français et créole ne suffisaient pas à leur expression et qu'ils avaient besoin d'élargir leur répertoire, d'en rajouter avec un parler mixte et irrégulier. Non seulement ils créent un lecte (ou un paquet de lectes) nouveau, mais ils parviennent à se donner un cadre pour que leurs discours soient un commentaire des systèmes et des normes institués. Que ces productions verbales soient aussi réflexion sur leur identité linguistique. Aujourd'hui, trois siècles après la créolisation initiale, de nouvelles stratégies d'expression (et de communication) sont donc en construction dans la France d'Outre-Mer et peut-être bien que des données langagières de la France métropolitaine mériteraient un traitement avec un point de vue semblable. J'étais du côté de l'interaction et de la construction d'une parole, et voilà qu'un linguiste, qui fait « l'éloge de la muette » (Coursil, 1999), vient m'accuser de sombrer dans le chaos...

L'honnêteté me force à dire qu'il y était conduit par une actualité, une mode, que je ne peux m'empêcher d'ajouter au débat. La théorie du chaos connaît en effet un vif succès au-delà de ses zones de formulation originaire, et elle a été reprise notamment par un célèbre écrivain antillais, Edouard Glissant, qui l'importe et la réécrit à sa manière.

« J'appelle *Chaos-monde* le choc actuel de tant de cultures qui s'embrasent, se repoussent, disparaissent, subsistent pourtant, s'endorment ou se transforment, lentement ou à vitesse foudroyante : ces éclats, ces éclatements dont nous n'avons pas encore commencé de saisir le principe ni l'économie et dont nous ne pouvons pas prévoir l'emportement. Le Tout-Monde, qui est totalisant, n'est pas (pour nous) total. » (Glissant, 1997 : 22).

Avec ces dernières envolées, on aura compris que la théorie du chaos n'a pas réussi à me séduire avec son halo de connotations, son « air du temps » et ses échos très personnels qui résonnent à mes oreilles. Une « linguistique chaotique »

me semble difficilement « vendable » car il n'y a pas de raison qu'elle ne résonne aussi aux oreilles d'autres francophones avec des effets de distraction. Je répète que j'accepte l'idée de réfuter un système prédisant tout ce qui est langue ou de rendre compte de paradigmes irréguliers. Mais quant à l'étiquette, à l'enveloppe signifiante et à ce qu'elle est censée apporter à notre épistémologie, ce me semble de peu de bénéfice. Pour achever mon paragraphe, j'ai tenu à porter une dernière pierre, plus linguistique, plus antillaise, et peut-être pas tout à fait fortuite, à votre attention. Comme vous le savez, notre traitement du /R/ se confond parfois avec celui du glide /w/ en certaines positions intervocaliques. Le locuteur martiniquais prétendument malhabile, parce qu'il ne gère pas correctement le flux créole dans son français, le « bitako » comme nous l'appelons négativement en Martinique, est stigmatisé pour ses « carreaux » ou ses « cahots ». En créole, nous disons « i ka ba moun kout kawo » (« il assène à ses interlocuteurs des « coups de kawo » »). Mais ce « kawo » créole (que l'on traduit en français normatif par « créolisme ») pourrait procéder aussi bien de l'étymologie « cahot » (avec l'image de l'ornière), que du « carreau » (1) (« lourd fer à repasser en fonte placé près du foyer pour emmagasiner de la chaleur »), que du « carreau » (2) (évoquant « la mosaïque bon marché issue de chutes de carreaux brisés »), que du « carreau » (3) (vocabulaire de la pétanque). Je glisse sur l'homonyme français « K.O. », dont certaines perspectives praxémiques ne feraient cependant pas l'économie. Ainsi donc, le mot chargé de porter le renouveau théorique télescope, comme par un fait exprès, le terme martiniquais chargé de dire l'interférence linguistique ! Certains pourraient y voir une coïncidence heureuse. Ce parcours du spectre interlectal du terme chaos, par ses échos paronymiques autant que ses effets polysémiques, renforce au contraire ma position de réserve.

❑ CRISE LINGUISTIQUE, LINGUISTIQUE DE CRISE : COMMENT LINGUISTIFIER LES LANGUES ?

Le deuxième point de la contribution qui suscite mon scepticisme c'est le rapport établi entre la théorie du chaos et l'entreprise un peu sibylline de *linguistification des langues*. Une fois de plus, je ne suis pas sûr de tout comprendre, ni le mot, ni la pertinence de la chose (et c'est bien pour cela que nous sommes réunis). Deux sections du texte traitent explicitement du thème. La première s'intitule « Comment « linguistifier » les langues », et la seconde « Pour quoi et *donc* comment linguistifier les langues ? ». Du premier développement, je comprends que la linguistification est l'opération de calibrage que les structuralistes ont fait subir à leur objet : les réduire à n'être que « des systèmes étudiables en cabinet. » Or, fait remarquer l'auteur, « les langues sont des dispositifs fonctionnels pénétrés de pratiques quotidiennes et pénétrant des pratiques quotidiennes », proposition à laquelle je souscris sans difficulté. Dans la seconde section, on ne trouve ni définition complémentaire du terme, ni élément de réponse explicite à la question. Je relève juste une recommandation finale sur la nécessité de réfléchir au type de linguistification qui fera prendre en compte les aspects pratiques oubliés par le structuralisme. Il demeure en définitive que la

linguistification envisagée par l'auteur est différente de celle de nos devanciers parce qu'elle repose sur la prise en compte de la dimension chaotique des langues. Cependant, pour ma part, j'hésiterais à légitimer dans mon programme alternatif, le concept même qui a servi aux grands prêtres du système pour scotomiser la dimension séculière de leur objet.

D'autant que l'on pourrait problématiser les choses différemment. Y aurait-il aujourd'hui une nouvelle urgence épistémologique ? S'agissant de ce qu'on appelle les créoles, et plus largement des langues régionales ou minoritaires, j'avais plutôt l'impression d'une avancée historique : ces patois, ces baragouins, ces parlures, ces codes difficiles à nommer en propre sont plutôt en voie de reconnaissance. Ils deviennent peu à peu des *langues*, sous l'action conjuguée et anarchique (chaotique ?) des militants, des politiques, de l'idéologie écologique de mauvais aloi (« sauvez les bébés phoques »), des credos identitaristes parfois fondamentalistes, parfois même de la mondialisation. L'air ambiant, la mode est à la multiplication des langues : il y a moins de vingt ans on en comptait 3 000 le monde, aujourd'hui on en trouve 6 700 ! Naguère il n'y en avait qu'une en France, garantie par la constitution ! Depuis un célèbre rapport, on en annonce au moins 80 ! On dénonce celles qui meurent dans l'anonymat et on a inventé cette admirable expression de la « diversité linguistique mondiale » avec le brio des publicitaires, mais aussi la mauvaise foi de quelques irresponsables. Mais faut-il comprendre ainsi la proposition « comment linguistifier les langues » ? Je crains bien que non. Il nous précisera son point de vue, mais j'ai peur que la linguistification des langues reste une opération théorique qui consiste à en faire des objets relevant de la théorie du chaos.

Dans les premiers textes relatifs au sujet, Didier de Robillard mettait ses propositions en perspective. Il prenait le temps de nous expliquer le pourquoi de cette exigence chaotique. Or j'ai l'impression ici que la justification socio-politique de la démarche a régressé. Du coup je redeviens demandeur d'explications. Que fait-on des grammaires et dictionnaires traditionnels ? Et du structuralisme « scolaire » ? Et de leurs critiques ? Louis Guespin, qui appartenait à cette « Ecole de Rouen », aimait dire « On ne jette pas le bébé avec l'eau du bain ». Même lorsqu'elle avançait flanquée des normes centralisatrices, bourgeoises et coloniales ou qu'elle reposait sur les jugements de grammaticalité du locuteur auditeur idéal, nous savons aujourd'hui que la grammaire scolaire « faisait du bien », en répondant aussi à une certaine demande sociale. Le structuralisme a fait avancer les choses parce qu'il est obnubilé par le modèle, le binaire, le pattern. Nous avons tous passé par-là pour apprendre la linguistique. Et ce niveau de généralisation là était nécessaire à un domaine parcouru par des philosophies partant dans tous les sens. Mais aussi parce qu'il assure une certaine vision « humaniste » (certains diront même « progressiste ») des choses. Dit différemment, ce qui me gêne le plus chez Chomsky c'est sa volonté de théoriser en psychologie, en anthropologie, en épistémologie. C'est la langue comme « organe mental », la grammaire universelle, les positions innéistes qui me

chagrinent. Pas P = SN + SV, ni même son recours à l'intuition, ni ses astérisques. D'ailleurs des professeurs de langues en redemandent, et parfois même des étudiants ou des élèves en font leur miel !

Relevant probablement de la linguistification « à l'ancienne », l'argument que le créole est une langue comme les autres, qu'il a une phonologie comme les autres, une grammaire qu'on peut étudier comme les autres, a quelque chose de rassurant que des approches socio-différentialistes auraient indiscutablement affaibli. Autrement dit, dans la demande sociale des gens sans langue officielle (je parle notamment des créolophones de la Réunion et des Antilles), j'entends la revendication (que Didier entend au moins autant que moi) de produire des dictionnaires, des grammaires, de la norme, de la pédagogie, des manuels, des concours de recrutement, etc. Et si je sais pourquoi ces locuteurs voudraient qu'on fasse de ces parlers des langues, en revanche je ne sais pas bien lier l'attitude chaotique à cette demande populaire, des manants de la langue.

L'avènement de la sociolinguistique répondait aussi à une crise de la superbe structuraliste. Existe-t-il une identification du lieu (social) de naissance de la linguistique chaotique ? Une prise en compte du contact me semble de nature à clarifier cette problématique, et cela explique sans doute la référence à Weinreich, mais où est la réflexion du caractère adapté à la demande sociale concomitante ? Pour problématiser davantage encore, ce qui fait la langue, cela peut être le linguiste, cela peut être la qualité théorique des experts, mais c'est d'abord et selon moi, l'opinion, les attitudes, les idéologies, tout ce que j'appelais en 1979, l'épilinguistique des membres de la communauté. Si en France on parle le français et en Angleterre on parle l'anglais, mais qu'en Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion on parle *le* créole, c'est que les Martiniquais, les Guadeloupéens et les Réunionnais n'ont pas linguistifié leurs langues. C'est peut-être aussi parce que ces communautés n'ont pas produit une linguistique propre à leur champ propre (et pour faire de la linguistique, il faut des linguistes). Certainement pas parce que les théories ne sont pas chaotiques ! La linguistification des créoles passe par une prise de conscience qui doit sans doute commencer chez des spécialistes. J'ai autrefois articulé l'idée de la linguistique native et j'ai peur qu'elle soit là encore nécessaire. Mais je peux avoir mal compris et les explications de l'auteur lèveront toute équivoque.

❑ QUELQUES REMARQUES CURSIVES FINALES

C'est Milner qui dit quelque part que pour développer la science du langage qu'il appelle de ses vœux, il faut apprendre à polémiquer. Avec les contributions de Philippe Blanchet ou de Jean Michel Eloy, Didier de Robillard s'inscrit dans ce renouvellement épistémologique et théorique qui voit la linguistique comme une science des systèmes « complexes ». Or, à le lire, j'ai l'impression qu'il fait délibérément le choix de ne pas cibler ceux qu'il contredit, de ne pas désigner l'adversaire. Contre quoi, contre qui la linguistique chaotique doit-elle se

constituer ? Reportons-nous à la Table-ronde finale du Colloque International de Sociolinguistique tenu à Rouen en novembre 1978 (Gardin et *alii*, 1980 : 653 et suivantes). On y apprend d'abord qu'une section « Epistémologie » avait été programmée et qu'elle n'a reçu qu'une seule pré contribution écrite, et que personne ne s'y est présenté. N'en déduisez surtout pas que le débat n'intéressait pas. Robert Lafont, qui préside la séance, n'a aucun mal à susciter des prises de position. Et l'on voit défiler tout le spectre de l'engagement politique de la profession à l'époque. Après quelques passes d'armes sèches, surgit soudain la figure tutélaire de Jean Dubois, expliquant que le mot sociolinguistique n'est pas vraiment nécessaire, que tout cela a été créé en 1962 par pur souci de conjoncture, que la psycholinguistique est rigoureusement définie, et qu'il faudrait avant tout annoncer le programme. Ce qui m'apparaît le plus riche c'est les réponses des pères fondateurs à Dubois. En réalité à cette époque, et pendant bien des années encore, la linguistique établie ne voulait pas démordre du système, de l'immanence, et des énoncés clos. Il a fallu bien des batailles pour que l'idée d'une linguistique, science sociale, soit légitimée. Je crois par conséquent que le combat des idées a sa place dans l'élaboration d'une science du complexe, et qu'il faut soigneusement éclairer l'arène pour qu'on ne s'y perde pas. Aux Antilles, contre mon approche qui posait la pluralité et l'impureté des usages et des représentations et la nécessité d'une épilinguistique nuancée, concomitante de l'analyse de l'interlecte, des personnalités aux sensibilités très diverses n'ont pas hésité à coaliser. Et lors de la création du Capes créole, on a retrouvé d'étranges alliances entre puristes francophiles et fondamentalistes créolophiles, au mépris de toute logique du contenu. Aujourd'hui qu'il est question d'importer la théorie du chaos, il faudra aller chercher la linguistique dominante dans ses contradictions pour établir le débat.

Je ne serai plus très long. Didier fait lui-même la remarque qu'il n'a guère traité de ses démêlés avec la linguistique dominante. Il faudrait évidemment parler des cognitivistes ou des typologistes et de leur compatibilité avec le projet. Je laisse ouverte cette question délicate, il y répondra s'il le désire, nous en avons d'autres à voir ensemble. Après avoir souhaité une formulation plus vigoureuse contre les immobilistes, après avoir noté le faible investissement dans la partie mentale de l'affaire, me voici à questionner l'auteur de ce texte stimulant sur ce qu'il préconise de manière finale : la linguistique douce. Là encore, je me garderai de jouer aux rabat-joie, les jeux sur les mots étant parfois générateurs d'avancées scientifiques. Face aux sciences « dures » (d'où vient la théorie du chaos, si je ne me trompe), il nous est proposé de fonder une linguistique « douce » ! Or j'en suis à penser que la langue aurait besoin de quelques coups de force, de quelque clarification de ses relations au pouvoir pour mieux se porter. Ceci ne revient aucunement à cautionner l'agitation militante et manipulatrice que l'on enregistre dès qu'on parle d'identité régionale par exemple. Toute mon expérience d'Antillais en France, aux Antilles et plus récemment à La Réunion m'apprend que les représentations sont telles qu'une inscription dans l'arène politique est indispensable pour que la question de l'ordre soit pertinente. Coup de force dans

la langue et peut-être aussi confrontation dans la linguistique. On a vu comment en posant les questions de l'accession au juridique et à l'institution, la langue nationale, les langues régionales, les langues étrangères deviennent des enjeux et comment on peut, aujourd'hui encore, se battre pour ses idées. « La langue est-elle fasciste ? » lance, en titre provocateur, Hélène Merlin Kajman, à la cantonade, reprenant un débat lancé par Barthes autrefois. La réponse est bien sûr négative. Mais quel est son rapport avec l'autorité, la force, le pouvoir et la violence ? Là, tout linguiste sérieux sait qu'un chapitre programmatique grave s'ouvre devant lui.

□ CONCLUSION

J'ai profité sans vergogne de l'occasion qui m'était offerte par les organisateurs pour parler de moi et de mes travaux autant que de Didier et de la théorie du chaos. Mais je crois cette assemblée suffisamment aguerrie pour qu'elle accepte, premièrement, l'idée que comprendre c'est ramener vers soi, et que d'autre part, le sens se forge dans l'interaction. J'ai dit mon large assentiment sur bien des propositions, j'ai dit aussi ma différence et j'ai posé quelques questions. Aux charmes du chaotique, j'ai opposé la cahoteuse expérience de l'éclectique. Peut-être saurons-nous trouver dans l'échange, une orientation pragmatique.

□ BIBLIOGRAPHIE

BERNABE, J. (1976). « Propositions pour un code orthographique intégré des créoles à base lexicale française », *Espace créole*, n°1, pp 25-56.

CALVET, L.-J. (1999). « Aux origines de la sociolinguistique, la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1994) », *Langage et Société*, n°88, pp. 25-57.

CALVET, L.-J. (2003). « Weinreich, les contacts de langues et la sociolinguistique », in : Billiez J. (dir.) avec la collaboration de Rispaïl M., *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-23.

COURSIL, J. (1999). « L'éloge de la muette », *Espace créole*, n°9, pp. 31-46.

GARDIN, B., MARCELLESI, J.-B. et GRECO Rouen (1980). *Sociolinguistique. Approches Théories. Pratiques*, 2 vol., Paris, Publications de l'université de Rouen / P.U.F.

GLISSANT, E. (1997). *Traité du Tout-Monde*, Paris, Gallimard.

HOUDEBINE, J.-L. (1977). *Langage et marxisme*, Paris, Klincksieck.

LEPAGE, R. et TABOURET-KELLER, A. (1985). *Acts of identity, Creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge MA, Cambridge University Press.

MARCELLESI, J.-B. et GARDIN, B. (1974). *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*, Paris, Larousse.

MARCELLESI, J.-B. en collaboration avec BULOT, T. et BLANCHET, Ph. (2003). *Sociolinguistique, épistémologie, langues régionales, polynomie*, Paris, L'Harmattan.

MERLIN-KAJMAN, H. (2003). *La langue est-elle fasciste ? Langue pouvoir, enseignement*, Paris, Seuil.

MILNER, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

MOUNIN, G. (1972). *La linguistique du XXe siècle*, Paris, P.U.F.

PRUDENT, L. F. (1980). *Des baragouins à la langue antillaise*, Paris, Editions Caribéennes.

PRUDENT, L. F. (1981). « Diglossie et interlecte », *Langages*, n°61, pp. 13-38.

PRUDENT, L. F. (1990). « La difficile construction de la linguistique créole aux Antilles », *Nouvelle revue des Antilles*, n°3, pp.3-12.

PRUDENT, L. F. (1993). *Pratiques langagières martiniquaises*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Rouen, 752 p.

ROBILLARD, D. de (2000). « Villes, îles, (socio)linguistique. Des fenêtres sur une linguistique chaotique ? » in : Calvet L.-J. et Moussirou-Mouyama A. (éds), *Le Plurilinguisme urbain*, Paris, Institut de la Francophonie / Didier, pp. 463-480.

ROBILLARD, D. de (2001a). « *En lizje kokê patat ên lizje vej gardjê ?* La linguistique peut-elle passer « Entre les langues » ? Exemples de contacts français / créoles à La Réunion », *Cahiers d'Etudes africaines*, n°163-164, XLI 3-4, pp. 465-496.

ROBILLARD, D. de (2001b). « Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Quelques éléments de réflexion pour amorcer le débat », *Marges Linguistiques*, n°1, www.marges-linguistiques.com, pp. 163-204, ou in : Santacroce M (Ed.), *Faits de langues - faits de discours. Données, processus et modèles. Qu'est-ce qu'un fait linguistique ?* Vol 2, Paris, L'Harmattan, pp. 137-232.

VOLOCHINOV, V. N., sous le nom de BAKHTINE, M. (1977) [1929]. *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.

WEINREICH, U. (1974) [1953]. *Languages in contact, findings and problems*, La Haye, Mouton.

DEBATS

A PARTIR DU TEXTE DE D. DE ROBILLARD

Didier de Robillard

La citation à la fin du texte, et en titre, est d'André Martinet, dans la préface à *Languages in contact* de Uriel Weinreich. Ça m'intéressait de pouvoir citer Martinet sous ce jour-là. J'avoue que la question que je me suis posée, c'est comment Martinet est devenu le célèbre Martinet qu'on connaît maintenant, après ça ? Je veux dire quel est le formatage que l'institution donne aux gens ? Comment quelqu'un qui a pu écrire ça à quarante ans à peu près —donc c'était plus tout à fait un galopin— est formaté par l'institution pour donner « Martinet » après ?

Quelques réponses à Félix Prudent. Sur *chaos*, je vais pas me battre sur le mot. Ça m'est complètement égal. Simplement il y a peut-être là à assumer qu'on ne fait pas une linguistique de la prédictibilité, et puis on peut l'appeler autrement. De toute façon je ne propose pas... vous êtes plusieurs à m'avoir reproché d'avoir écrit « linguistique chaotique », moi j'ai toujours eu le sentiment de l'éviter mais si je l'ai fait...

Lambert-Félix Prudent

Oui, dans un titre.

Didier de Robillard

Ha ! Mais il y a un point d'interrogation après, qui fait partie du titre...

Lambert-Félix Prudent

Le syntagme demeure : « Villes, îles, (socio)linguistique. Des fenêtres sur une linguistique chaotique ? » et la ponctuation porte sur « fenêtres » par sur « chaotique »...

Didier de Robillard

Attachez-le où vous voulez ! Ce n'est pas du terme lui-même que je veux discuter. Quelle méthodologie ? Je crois que le problème, c'est que si on essaie de construire des *langues*, au sens de systèmes fermés, étanches, clos, le chaos, c'est pas la méthodologie qu'il faut. On en a discuté ce matin et je crois qu'on est assez d'accord. Si on veut décrire des pratiques linguistiques, sûrement, ça peut aider. Ce n'est pas le même problème. Et quand tu as laissé entendre que je présentais cette linguistique comme « bonne » ou « meilleure »... Non, c'est pas ça. Je dis : pourquoi est-ce que cette direction n'a jamais été explorée ? Pourquoi est-ce qu'on a toujours dit que les langues, c'est de l'ordre et pourquoi ceux qui ont dit que les langues, c'est du désordre, se sont toujours faits marginaliser ou se sont censurés eux-mêmes ? Je ne dis pas que c'est une linguistique qui permet de faire des dictionnaires et des grammaires. Honnêtement je ne suis pas sûr de pouvoir répondre à cet objectif actuellement. Mais il faudrait voir...

Quelle méthodologie ? Je crois qu'on est en pleine méthodologie mais pas comme on l'entend habituellement, dans le sens où je crois que notre imaginaire linguistique fait partie de notre instrumentation... ou que nous sommes l'instrument de notre imaginaire en partie. C'est-à-dire que notre imaginaire linguistique, même s'il est savant (on retrouve la question du surplomb), fait partie de nos outils, d'une certaine façon, même si on peut pas le détacher du descripteur (au moins tant qu'on n'a qu'un imaginaire linguistique à notre disposition), comme dans le sens habituel qu'on donne à « outils ». Ce que j'ai essayé de faire, j'aurais peut-être pas dû le présenter comme ça, c'est, d'une part, essayer d'explicitier mon imaginaire linguistique, lorsque j'ai envie de me demander si les langues peuvent être chaotiques (c'est peut-être pas le seul imaginaire linguistique que j'aie), et d'autre part, montrer que c'est important, de manière générale, de faire apparaître les imaginaires linguistiques avec lesquels nous travaillons, comme Louis-Jean Calvet l'a fait pour Chomsky, comme il faudrait le faire pour la plupart des linguistes, parce que lorsque c'est occulté, c'est d'autant plus opératoire parce qu'on n'en est pas conscient. Je crois qu'il y a un travail à faire sur les imaginaires linguistiques savants à articuler avec les imaginaires linguistiques « normaux » (je sais pas comment les appeler, « ordinaires » ?). On ne voit pas les mêmes choses quand on part de là et quand on part de l'imaginaire linguistique saussurien (ou des prolongements qu'on lui a donnés), où moi, je me sens un peu prisonnier. Donc je sais pas si je décris « des langues », et je pose la question : est-ce que être linguiste, c'est décrire des langues et / ou des pratiques ?

A propos de *linguistifier*, c'est un malentendu. Je voudrais pas multiplier les néologismes, mais j'appellerais la construction par les sociétés *linguistifier* ou quelque chose comme ça. *Linguistifier*, c'est « Comment les linguistes font pour constituer des langues-systèmes fermés dans leurs laboratoires », ce qui est une sous-partie du processus que tu [L.F. Prudent] décris. Parce que la linguistification peut aller contre ce que font les locuteurs. Et donc je suis d'accord avec tout ce que tu as dit, sauf sur le *linguiste natif*, mais ça c'est des débats qu'on a depuis vingt ans et on va pas recommencer !

Donc, la question qui se pose, c'est, pour reprendre la discussion de ce matin, si on veut que des linguistes doctorants trouvent du travail ailleurs qu'à l'Université, comment est-ce qu'on va faire de la linguistification en sachant que, quand on va voir un travailleur social en lui disant « Je suis linguiste », il dit « Mais qu'est-ce que vous faites ici ? ». Parce qu'il y a une image de la linguistique comme discipline fermée sur des problèmes techniques et réduits qui fait que c'est pas du tout facile de travailler avec des gens qui ont cette image. Il y a une réflexion à mener en fonction de ce qu'on veut faire avec la linguistique. Sans renier ce qui s'est fait avant, je suis pas sûr qu'on puisse continuer avec exactement la même chose.

Le linguiste est-il un expert ? Ce qui est important, c'est pas tellement « Est-ce qu'il est un expert ? », c'est « Est-ce qu'on lui donne du pouvoir ou non ? ». C'est-à-dire que quand il est en position de pouvoir, oui, quand on lui demande de linguistifier une langue, il a du pouvoir, et dans ce cas-là, en général on lui

demande de mettre de l'ordre. Il faut admettre que l'histoire de la linguistique, en gros, c'est qu'on demande aux linguistes de mettre de l'ordre dans tout ce chaos que sont les langues. Et c'est pour ça qu'on est payés. Ça n'empêche pas d'avoir un autre point de vue. Nous savons bien tous les deux, que, quand nous sommes dans le jury du CAPES de créole, nous mettons de l'ordre, avec une certaine rigueur ! Mais ça n'empêche pas d'avoir des questions après, peut-être aussi pour équilibrer ! Il faut faire ce travail, ça fait partie de notre fonction sociale, mais on peut aussi imaginer d'autres façons de faire de la linguistique que de fabriquer et d'imposer des normes ? Est-ce que la seule façon de vivre l'hétérogénéité, c'est de la changer en homogénéité ? Là aussi, le CAPES de créole nous a permis de réaliser des expériences...

Alors « Polémiquer, nommer l'adversaire ». Je veux bien, mais, d'abord, je suis pas sûr qu'il y ait un adversaire à 100%. Je ne suis pas sûr qu'il ne soit qu'un adversaire. Ça fait aussi partie de ma formation, je vais pas faire de l'*auto-odi*¹ : j'ai lu Jean-Claude Milner par exemple. C'est vrai que Milner dit quelque part que la linguistique est une science « galiléenne », etc. ; je suis pas d'accord, mais sur d'autres points, ça m'intéresse, Milner. Ensuite, dans l'univers de chapelles que constitue la linguistique je ne sais pas si c'est nécessaire de rajouter des clivages, parce que, dans une position équilibrée que j'exprimerais, on risque de retenir surtout les critiques, et pas le reste : *le problème que je pose n'est pas que telle linguistique soit meilleure que telle autre, c'est qu'il y en ait une qui soit hégémonique*. Et puis, le temps, l'énergie sont limités : consacrer du temps à intervenir concrètement, à s'investir institutionnellement pour faire avancer concrètement les choses par des créations de diplômes, d'équipes, ça me semble parfois plus utile que la polémique endémique. Ça n'exclut pas un débat, nécessaire, mais pas tous les jours, il y a d'autres choses aussi à faire... Et c'est peut-être aussi à l' « adversaire », s'il s'estime tel, de tirer le premier ? On verra bien après ? S'il nous ignore, cela veut peut-être dire quelque chose ?

Dernier point : qu'est-ce qu'un paradigme linguistique ? Pour la « *linguistique chaotique* », s'il y en a une, chaque élément linguistique serait au confluent de plusieurs paradigmes. Et ce serait ça qui nous permet de parler. Sinon, c'est des langues du type *digital* de Louis-Jean Calvet, d'un ordinateur, qui peuvent dire un certain nombre de choses très formatées, mais y a pas de créativité, pas de possibilité de douter, de mentir, de faire semblant de mentir, etc. Guy Hazaël-Massieux, éminent bilingue et créoliste, disait : « J'ai deux mains, je ne comprends pas pourquoi je devrais m'en couper une ». C'est d'ailleurs à Guy Hazaël-Massieux que j'emprunte l'idée de « désordre fonctionnel », parce qu'il disait toujours, de manière assez énigmatique, que son bureau était en désordre fonctionnel, et je me suis rendu compte hier matin que c'est une dette que j'avais pas payée : c'est à lui que je dois cette idée. Une dernière chose : j'ai bien le sentiment de décrire comment on fait la science réellement, car au fond on sait pas très bien comment on linguistifie les langues. On sait comment on présente les choses à la fin du processus, et je rejoins Louis-Jean Calvet là dessus, comment le

¹ « haine de soi » en catalan, concept issu de la sociolinguistique catalaniste.

présenter pour l'institution, pour avoir l'air sérieux et compétent, mais je suis pas sûr qu'on sache réellement comment on cherche et encore moins comment on trouve, sinon on trouverait peut-être plus souvent d'ailleurs ?

Arlette Bothorel-Witz

Louis-Jean Calvet parlait tout à l'heure de l'intérêt qu'il y avait à porter des regards croisés sur un même texte. J'ai lu plusieurs fois le texte de Didier et il est important de montrer à quel point la réception qu'on en a eue est sans doute déterminée par l'expérience de chacun, par les objets sur lesquels on travaille. Dans une autre vie j'ai travaillé sur la structuration spatiale de l'espace dialectal alsacien et j'essayais de comprendre ce qui se passait entre les systèmes dialectaux dans l'espace, la dynamique qui s'installait, et j'étais à la recherche de paradigmes. C'est là que j'ai croisé pour la première la théorie du chaos. J'ai ensuite utilisé la théorie systémique, les ensembles flous, etc., avec bien sûr la difficulté qui est aussi la tienne, Didier, la difficulté de l'appliquer concrètement aux données. Néanmoins, le fait d'avoir eu recours à ces paradigmes m'a permis, non pas de décrire jusqu'au bout, mais de mieux comprendre, de mieux cerner ce qui était en train de se passer. En ce moment je m'intéresse aux changements en cours dans des dialectes alsaciens. J'ai lu l'article que tu avais publié dans *Marges Linguistiques* et, à nouveau, j'ai trouvé que c'était une bonne proposition. Au fond ces théories m'interpellent chaque fois que je suis en train d'essayer de comprendre des dynamiques. On comprend mieux l'intérêt de la théorie « linguistique chaotique », quand on essaie d'aborder des phénomènes très complexes en terme de dynamiques.

L'intérêt que j'y vois aussi, c'est que cette théorie, pour laquelle je parlerais plutôt d'*organisation chaotique*, est très étroitement liée à la « linguistique douce ». Ce qui est très intéressant dans la proposition que tu fais, c'est cette idée de désordre fonctionnel, c'est que ces désordres, qui apparaissent quand on travaille sur les changement en cours, ne sont pas là de façon ponctuelle pour passer, par une sorte de déséquilibre, d'un état à un autre état, c'est quelque chose qui est là constamment, mais qui, selon la phase d'évolution, prend des formes différentes.

Dominique Caubet

Sur *linguistifier* et le malentendu sur son sens, j'ai commis un article il y a deux ans lors du colloque d'Amiens où j'avais dit *linguification* à propos de la difficulté de la *linguification* de l'arabe maghrébin, au sens « accéder au statut de langue ». Alors *linguistifier* et *linguification* seraient des choses proches : « devenir une langue ». Mais devenir une langue pour qui ? Par rapport à ce que disait Lambert-Félix Prudent, j'aurais une question à vous poser : pourquoi est-ce que les créoles ne s'appellent pas *le martiniquais*, *le mauricien*, etc., ou s'appellent-ils *le créole*, au singulier carrément ? Je mets les pieds dans le plat de la nomination des langues !

Lambert-Félix Prudent

La réponse rapide sur *le créole*, c'est colonial : c'est parce qu'on a vu toute une catégorie de choses un peu immuables et qu'on a tout mis dans un même ensemble. Il y a effectivement des choses communes dans les créoles : il s'agit de langues coloniales qui relèvent du même type socio-historique. Ensuite, ce sont des langues nées comme d'autres langues. Mais il faut s'intéresser au rythme qui a pu marquer les choses.

Dominique Caubet

Est-ce qu'il s'appelle *le martiniquais* oui ou non ?

Lambert-Félix Prudent

Ha mais non ! On n'y est pas !

Dominique Caubet

Et le « mauricien » ?

Lambert-Félix Prudent

C'est la même chose.

La question du nationalisme ne règle pas le problème. Le mouvement de la créolité est un mouvement nationaliste martiniquais. Dans l'*Eloge de la créolité*, les gens finissent par un vibrant hommage à leur nationalisme martiniquais. Simplement il est par ailleurs impérialiste, notamment pour les Mauriciens qui, comme vous le savez, ne sont pas capables de penser (je cite !), puisque *la créolité* sous-entend que le martiniquais est censé représenter tous les autres.

Didier de Robillard

Ou en désordre ! (rires)²

Jean-Michel Eloy

Par rapport à cette idée du désordre, je voudrais attirer votre attention sur l'énorme pression sociale que nous subissons quand nous voulons nous aventurer sur ce terrain-là. Je ne sais pas, c'est une question que je me pose : est-ce que c'est une pression sociale, donc une contrainte d'ordre anthropologique, ou est-ce que c'est une difficulté à penser qui tiendrait en particulier au fait qu'on doit désigner, on doit nommer pour évoquer ? Pour illustrer ça, les cas de mélanges (le terme est grossier j'en conviens) de langues, en pratique très nombreuses, qui sont une pratique probablement générale, on peut faire la comparaison avec les métissages et hybridations de toutes sortes. En pratique, les mélanges sont extrêmement nombreux, les mélanges *assumés* (quand les gens sont conscients et s'y reconnaissent) sont déjà beaucoup moins nombreux : la littérature nous en offre un certain nombre d'exemples qui sont quand même généralement assortis d'une

² [Note des éditeurs : L.F. Prudent fait référence à la polémique autour de la mise en place du CAPES de créole, processus dans lequel D. de Robillard, par ailleurs d'origine mauricienne, a joué un rôle en tant que président du jury de ce CAPES.]

valorisation négative (les gens disent « oui on mélange » et ils rient parce qu'ils savent bien qu'il y a quelque chose d'anti-normatif là-dedans). Et les mélanges de langues revendiqués, assumés explicitement, avec acte d'identité, avec valorisation positive, me semblent très peu nombreux : on va citer des choses comme le chiac, le sourgyk d'Ukraine (et encore !). Donc on va avoir peu de cas de mélanges (reconnus). Question quand même sur les pidgins et créoles qui me semblent en bonne partie de cet ordre-là, et qui peuvent à leur tour, à ce moment-là, c'est le cas de le dire, être *linguifiés*, et qui sont en quelque sorte récupérés par l'ordre, pour refaire l'objet d'une classification d'objets sans mélange. Alors, quand on voit ça, je crois que l'idée de travailler sur les pratiques *intersticielles*, fusionnelles et pas oppositives, etc., rencontre une résistance vraiment majeure. Et nous y sommes soumis aussi, pour reprendre la question soulevée par Nathalie Binisti je crois tout à l'heure, oui, là, le discours du linguiste est soumis à la même pression que le discours du profane : « c'est pas beau de mélanger ! ». Et, du coup, du côté des linguistes, y a quelque chose de refusé socialement dans le fait de travailler sur des mélanges. Alors, on a peut-être progressé un petit peu ces dernières années avec le thème de l'hybridation, du métissage culturel en France. Ça doit faire partie de l'air du temps aussi.

Voilà : nous sommes vraiment sous une norme qui touche à la fois les réalités et le discours que nous tenons.

Didier de Robillard

Tu as une expression intéressante : « Un mélange assumé ». Je crois qu'un mélange assumé n'est plus un mélange. Je crains, sur ce point, que la linguistique soit très *mixophobe*. Il faudrait se poser des questions là-dessus. Par exemple, quand il avait été question d'un débat sur le fascisme dans *Marges linguistiques*, c'est à des choses comme ça que je pensais et pas seulement dire que nous linguistes on est du bon côté des langues, et que les méchants sont tous en face. Il faut se poser des questions sur la *mixophobie* de notre discipline, sur l'histoire : il y a des dates qui coïncident quand même entre la naissance de la linguistique, science en -istique...

Lambert-Félix Prudent

...génétique...

Didier de Robillard

Oui, voilà... Il y a des choses qu'on ne déterre pas assez et qu'il serait intéressant de déterrer et d'assumer en même temps. Ce qui est pas facile, cette zone-là n'est pas facile.

Philippe Blanchet

Quelques éléments pour essayer de contribuer à la réflexion. Je crois que ça fait longtemps qu'un certain nombre d'entre nous cherchent de ce côté-là. Et Arlette Bothorel disait tout à l'heure, en fin de compte, dans ce que j'écris avec certains mots, on retrouve à peu près la même chose que ce qu'écrit Didier de

Robillard avec d'autres mots. Oui, on en est bien conscients, Didier et moi, parce que quand on s'entre-lit, des fois on se dit bé en fin de compte on aurait pu chacun signer le texte de l'autre, en l'occurrence, là, quasiment, simplement on n'emploie pas les mêmes mots...

Et c'est étonnant parce que ça émerge en même temps ; il y a quelque chose qui vient de loin et qui émerge en même temps. Moi j'ai commencé à m'intéresser à la question du chaos aussi, y a... plus de quinze ans de ça quand je fréquentais le séminaire de Nina Catach, avec Jean-Michel Eloy et qu'on travaillait avec beaucoup de dialectologues à l'époque (parce que je viens aussi de cet univers-là), et on s'était posé la question. Je me rappelle, un jour, j'avais dit à Marie-Rose Simoni, grande dialectologue devant l'éternel : « moi ça m'intéresse bien ce truc-là mais j'y comprends rien ! ». Donc à l'époque déjà je me posais la question, mais simplement j'y arrivais pas, quoi ! J'espère avoir avancé un petit peu parce que, du coup, et grâce en partie à d'autres, dont Didier de Robillard, j'espère comprendre un peu mieux ce que c'est que les théories du chaos. Mais je crois que ça répond à un vrai besoin parce que ça nous permet d'envisager de traiter des problèmes qu'on ne peut pas traiter autrement. Pour moi c'est vraiment ça.

Alors, ça va dans le sens de ce que Didier disait à l'instant : en même temps, les sociolinguistes français sont quand même, historiquement et synchroniquement, fortement des linguistes. On est issus de cette formation-là pour la plupart d'entre nous. Or la linguistique structurale est une linguistique de la rationalité, qui pense que la langue doit pouvoir fonctionner de façon rationnelle parce qu'elle produite par l'esprit humain qui est censé être rationnel. Mais moi quand j'ai commencé à dire, y compris à mes étudiants, « mais la langue c'est pas rationnel, c'est humain avant tout, ça peut être irrationnel et c'est un autre type d'ordre », effectivement on m'a regardé avec... un drôle de regard, parce que ça paraissait assez hérétique, ce que je disais. Et en même temps, derrière, il y a la linguistique du XIX^{ème} siècle, issue d'un mode de pensée où il fallait tout classer, il fallait faire des arbres. La linguistique comparée c'est le calque de la génétique des plantes, de la botanique, de la zoologie, où il fallait qu'on ait des familles avec des sous-familles et des noms latins avec des adjectifs de définition qui s'ajoutaient à la fin. C'est de là que ça vient : ça nous a laissé des traces. Et ces traces, c'est aussi des traces idéologiques, la *mixophobie* dont tu parles est une idéologie européenne qui remonte au moins, très clairement en tout cas, au XIX^{ème} siècle, justement au moment où se met en place la discipline qui finit par aboutir à ce que nous sommes aujourd'hui. Et donc je pense effectivement qu'il y a quelque chose de politique, d'idéologique, qui reste sous-jacent, et que ce qu'on a à faire aussi, c'est expliciter cette idéologie, éventuellement pour en assumer une autre.

Et puis je termine sur « linguistique native » (débat entre L.-F. Prudent et D. de Robillard). Ça m'intéresse bien aussi. C'est ce que j'ai appelé « *la posture intérieure-extérieure* », dans mon jargon. Je pense qu'il faut aussi être de l'intérieur d'un terrain, d'une situation sociolinguistique, pour pouvoir la comprendre, parce que de dedans on perçoit des choses qu'on ne peut pas percevoir quand on est dehors. Mais inversement si on est que dedans, on ne

perçoit pas certaines choses qu'on perçoit quand on est dehors. Et donc il faut à la fois être dedans et dehors, comme Félix Prudent qui est à La Réunion maintenant mais qui travaille sur le monde créolophone martiniquais dont il est issu, ou Didier de Robillard qui travaille aussi sur le mauricien et qui est à Tours, etc. Je crois qu'il faut pouvoir avoir cette posture méthodologique.

Abdelfattah Nissabouri

Je voulais juste revenir sur la notion de « *vraie langue* », que Félix Prudent a évoqué lorsqu'il parlait du texte de Didier de Robillard. C'est une notion qui interpelle aussi les gens qui travaillent sur le domaine arabophone. On est constamment aussi confronté à « qu'est-ce que c'est qu'une langue, par rapport au reste ? ». Evidemment, quand on parle de *vraie langue* dans le domaine arabophone, on a tout de suite en l'arabe classique le représentant de *la vraie langue*. C'est une définition qui est basée sur une formalisation grammaticale de l'arabe classique. Cette définition est appliquée ensuite aux différentes langues parlées, ce qui est en porte à faux, évidemment, à l'égard de toutes ces autres grammaticalités que constituent les langues parlées puisque ce sont « *d'autres langues* » qui sont en question. Alors j'aimerais savoir sur quoi est basée la notion de *vraie langue* chez les gens qui ont l'impression de « pas parler comme il faut » en domaine créolophone ?

Philippe Blanchet

Je propose qu'on attende la séance *Regards croisés* de cette après midi pour répondre à cette question, qui nous permettra d'avancer.

Jean-Michel Eloy

Une phrase : si j'ai bien compris, et pour pousser au bout ce que disait Philippe Blanchet, on essaye de sortir d'une linguistique des nationalismes, pour aboutir à une linguistique de la déréglementation et de la mondialisation... ? (rires).

Philippe Blanchet

Il faut vraiment que je t'aime bien... ! (rires)

Louis-Jean Calvet

J'avais lu l'article de Didier de Robillard dans *Marges Linguistiques* avec beaucoup d'attention, et, ce qui m'étonne, Didier, je vais dans le sens un peu de Lambert-Félix Prudent, tu cites beaucoup de gens, en particulier moi et c'est pour ça peut-être que je te lis avec attention (rires), mais jamais pour les critiquer. Tu ne cites, statistiquement hein, que des gens qui peuvent venir à l'appui de ta thèse. C'est pas une critique d'ailleurs. Mais du même coup je me suis retourné vers mes études de mathématiques, parce qu'on a beaucoup parlé de chaos et je reviendrai tout à l'heure au sens de l'expression créole citée par Prudent. C'est un concept très précis, en mathématiques, ça a un sens technique, ce sont des phénomènes apparemment aléatoires, imprévisibles, mais qui sont réglés par quelque chose qui

les dirige. Ce n'est pas loin de l'homéostasie, avec cet attracteur étrange, etc. Ça sert à ça, ce concept de chaos. On a notre champ d'études, et c'est vrai que les linguistes ont eu le plus souvent l'idée, le besoin, d'imaginer les langues comme des mécaniques bien huilées. Pour que ça roule, quoi ! Chomsky en est la caricature, mais tous les linguistes ont essayé de décrire des langues ainsi, alors que des fois ça grippe et que c'est pas si bien réglé que ça, cette mécanique, et que des fois c'est pas une mécanique du tout. Et quand on nous raconte cette histoire sur les belles langues classiques, la dérive la plus fondamentale, c'est les discours sur l'arabe classique, qui sont à mourir de rire mais laissons ça de côté parce que c'est lié à la religion, le grec et le latin on se rend compte que ce sont des monuments d'irrégularités, et que justement l'histoire a amené de la régularisation dans ce grand désordre qu'est le système des déclinaisons du latin, de l'aoriste grec, etc. C'est quand même intéressant que l'histoire même vienne contredire l'idée que... dont les linguistes ont besoin à propos de la mécanique de la langue. Alors, par rapport à ça, l'idée du chaos est intéressante, mais elle a, pour moi (il faudrait qu'on en parle pendant très longtemps), le défaut majeur de poser beaucoup de questions et d'en résoudre aucune. Et même pas d'ouvrir une piste pour les résoudre.

Didier de Robillard

Y a pas à résoudre. C'est-à-dire que ça nous incite à la modestie et à ne pas essayer de tout justifier, tout décrire, tout régulariser. Ça nous apprend tout simplement que jusqu'à un certain point nous pouvons faire les choses, et au-delà nous ne pouvons pas. Il n'y a peut-être pas de solution.

Louis-Jean Calvet

Ce que je veux dire, c'est que proposer d'appliquer le modèle du chaos aux problèmes linguistiques, c'est tout à fait excitant, mais l'idée de chaos ça se termine par des équations différentielles. La façon dont les gens qui utilisent ça, en mathématiques, etc., ça débouche : on explique des trucs.

Lambert-Félix Prudent

Est-ce qu'on en fait autant en langue ?

Louis-Jean Calvet

Justement ! C'est le problème ! Alors que l'application que tu proposes pose beaucoup de questions, et des questions excitantes, mais j'attends les équations différentielles.

Didier de Robillard

Juste un mot : je crois que, justement, ça nous incite à dire qu'il y a une linguistique des langues et une linguistique des pratiques plurielles qui ne sont pas nécessairement à grammatiser, à réguler, etc.

Louis-Jean Calvet

La grammatisation, je suis d'accord. C'est très proche de ce que disait Lambert-Félix Prudent, sur le moment où les natifs décident que «le martiniquais », ça existe.

Dominique Caubet

C'est pas les linguistes qui décident.

REGARDS CROISES SUR LES TEXTES DE J.-M. ELOY ET DE D. DE ROBILLARD

Jacqueline Billiez

Je suis un peu désemparée. Je pense qu'on est à un tournant. Il y a la nécessité d'une refondation de la linguistique, de la sociolinguistique, à partir des éléments fournis par Louis-Jean Calvet, et c'est un peu dans cette direction que je verrais les choses : la définition de la sociolinguistique qu'il a pu donner. Et là ça impose d'assumer l'interdisciplinarité, la pluridisciplinarité, travailler autrement, avec d'autres disciplines, avec des méthodologies rigoureuses, exigeantes. Même si on ne les pratique pas, il faut les maîtriser, les connaître. Il faut avoir aussi une vision d'ensemble de tous les paradigmes. Il faut comprendre le langage des autres disciplines, se les approprier. C'est dans cette perspective que je me situe, mais je me sens, en même temps, un peu impuissante au bout du compte. Donc je me dis « est-ce que là on n'est pas en train de rêver ? d'être dans un fantasme qui serait celui de la toute puissance ? ». Et à l'autre bout, je me sens aussi démunie, parce que j'ai l'impression qu'on dit « bon, c'est complexe, c'est chaotique ; on a des théories, des modèles qui peuvent nous aider à travailler, à appréhender ces phénomènes qui nous paraissent chaotiques ». Et je reste sur ma faim parce que je vois pas le programme, je vois pas la modélisation, les outils d'analyses, et j'ai peur que ça nous amène à tellement de renoncements qu'au bout du compte, on ne ferait que du bricolage. « ça, bricoler, je sais faire, j'ai beaucoup fait » alors que la tâche qu'on a, dont on est sûrement responsables, c'est peut-être d'arriver à nous départir de nos représentations, celles qui nous imprègnent.

Didier de Robillard a dit « nous sommes l'instrument de nos représentations et il faut faire apparaître notre imaginaire linguistique savant ». Moi je dirais qu'il faudrait qu'on l'étudie, notre imaginaire linguistique savant. J'ai l'impression qu'il est totalement modelé, formaté par des lunettes de monolingues, et toutes nos notions en témoignent. Intuitivement, je pouvais pas écrire « parler métissé », « inter... interlope, interlecte ». J'arrive pas à l'explicitier mais j'avais des réserves. Et il me semble que, derrière ce type de dénomination comme aussi *hybridation*, *métissage* (parlers bilingues et multilingues, et même cette dénomination-là il faudrait peut-être en changer) on a l'impression qu'on a isolé des langues. J'ai le souvenir d'une thèse d'un étudiant gambien qui étudiait le parler d'enfants, les répertoires verbaux d'enfants gambiens qui utilisaient en même temps 4 ou 5 langues (étiquetées par les linguistes). Et le résultat était assez phénoménal, même pour la transcription. La mise à jour du corpus était un travail considérable et en fait on avait qu'une idée, c'était « comment s'organisent, se combinent, ces différentes langues ? ». C'est pas la bonne méthode. Il faudrait repartir à l'envers. Essayer de prendre le produit comme un tout et l'analyser en se servant d'outils qui sont disponibles et qu'on trouve heuristiques, qui peuvent provenir de champs disciplinaires différents. Autrement dit il faut qu'on appréhende autrement qu'avec des catégories qui séparent, qui divisent, parce que on fait fausse route.

Philippe Blanchet

Deux petites choses rapidement. Une pour aller dans le sens de ce que dit Jacqueline Billiez et peut-être pour nous rassurer en même temps. Je suis tout à fait d'accord avec ce que tu dis. Mais j'ajouterai que, en même temps, il existe, dans les pratiques sociales et dans les sociétés des catégorisations qui catégorisent « en langues ». C'est pas nous qui les inventons. Quand c'est les linguistes qui décident quelles sont les langues et où sont les frontières, je pense qu'ils abusent. Quand on observe qu'il y a des catégorisations, qui sont utilisées par les locuteurs eux-mêmes, je pense que c'est bien de les intégrer dans l'analyse de ce point de vue-là. Je crois que les langues sont en même temps des pratiques spontanées inter-tout ce qu'on veut, et des représentations sociales qui institutionnalisent un certain nombre de catégories.

Et la deuxième chose, c'est à propos du transfert des concepts dont on a parlé plusieurs fois. Ce matin on a reparlé avec Louis-Jean Calvet du concept de « théorie du chaos » qui vient des mathématiques. Je vais dire une chose qui va paraître soit naïve soit provocante, mais quand on prend quelque chose ailleurs et qu'on l'emmène chez soi, on se l'approprie et on en fait ce qu'on en veut. Et là aussi, faut pas être *mixophobe*, c'est-à-dire que moi je prends la théorie du chaos chez les matheux, et je me fiche de ce qu'en font les matheux, je vois ce que je peux en faire moi. Je prends l'échantillonnage chez les statisticiens mais pas l'ensemble des méthodes statistiques. Je prends les *représentations sociales* chez les psychologues sociaux, et j'ai pas besoin d'avoir une « orthodoxie psychologie sociale » qui me dit « tu prends le concept mais il est ça et t'as pas le droit d'en faire autre chose ».

Louis-Jean Calvet

A condition de pas faire croire que tu fais des mathématiques et que tu es sérieux comme un mathématicien.

Philippe Blanchet

Absolument ! A condition de bien dire « on fait pas des mathématiques et nous on s'en sert pas comme des mathématiciens ». L'un des problèmes c'est qu'évidemment on continue à utiliser la terminologie identique alors que le concept qui est dessous n'est pas le même. Alors on pourrait éventuellement aussi modifier la terminologie, dans ce cas-là, ça pourrait être une solution.

Claudine Moïse

Juste une remarque par rapport à ce que disait Jacqueline Billiez. On dit maintenant entre sociolinguistes qui travaillent sur les contacts de langues que le bilinguisme n'est pas la somme de deux unilinguismes.

Jacqueline Billiez

Oui mais pas dans la description du parler « bilingue ».

Claudine Moïse

Il me semble que si, quand même, entre l'anglais et le français au Canada par exemple, un peu. Et chez les locuteurs eux-mêmes, on entend souvent au Canada « je parle bilingue ». Ça signifie aussi qu'ils se sont en partie réappropriés ce mélange. Après qu'il soit stigmatisé ou pas, c'est autre chose. Justement, par rapport à ce que disait aussi Jean-Michel tout à l'heure, y a quand même une tendance à la valorisation du mélange chez les locuteurs, quand la langue tend à être valorisée, je pense au « chiac » par exemple en Acadie.

Jacqueline Billiez

Je dirais « un petit peu ». Et je vois pas quel est le modèle qui appréhenderait ces productions linguistiques comme un tout. Tu m'as soufflé le modèle de Myers-Scotton, c'est toujours dans une matrice, y a une langue de base, et les catégories qu'on va utiliser... enfin on recherche dans le corpus tout ce qu'on sait des 2 ou 3 langues qui sont supposées être en contact.

Claudine Moïse

Mais là t'es en linguistique. T'es sur les systèmes. Quand je dis appréhender le bilinguisme comme n'étant pas la somme de deux unilinguismes, c'est quand tu dépasses l'analyse purement linguistique et que tu travailles au niveau des ressources, justement.

Jacqueline Billiez

Au niveau des ressources et dans une perspective fonctionnelle, là très bien. Mais pour aller jusqu'au bout de la chaîne, je pense que cette articulation-là n'a pas encore franchi le pas.

Patricia Lambert

A propos de ce qu'a dit Philippe Blanchet sur les locuteurs qui catégorisent en « langues » : je le rejoins tout à fait sur la nécessité d'intégrer à l'analyse linguistique l'étude de ces catégorisations. Mais il me semble qu'il existe bien un effet possible de circularité entre le travail de description des linguistes ou des sociolinguistes et l'actualisation de catégories de « langues » dans les discours des sujets enquêtés ; notamment parce qu'en décrivant des « langues », les linguistes contribuent (avec l'école comme principal relais dans nos sociétés) au maintien de représentations dominantes qui conduisent logiquement les locuteurs à catégoriser les pratiques langagières en « langues ». Je crois que ça rejoint aussi ce que disait Jacqueline Billiez sur la nécessité de nous interroger sur la prégnance de certaines représentations dans la manière dont on appréhende et on catégorise nous-mêmes les productions langagières.

Philippe Blanchet

Entièrement d'accord.

Didier de Robillard

Je vais partir du désarroi de Jacqueline Billiez.

Jacqueline Billiez

Il faut relativiser ! [à supprimer d'après D, mais a des conséquences sur la suite]

Didier de Robillard

Peut-être que, pendant longtemps, on a eu des modèles de la puissance des linguistes et que maintenant on a des modèles de notre impuissance ! (rires). Des modèles qui font réfléchir et si ça sert à ça, c'est déjà pas mal.

Sinon, autre chose : on est pas les seuls à être dans cette situation. Il y a beaucoup de disciplines qui sont un peu dans la même phase, ou il y a une partie des chercheurs d'autres disciplines qui sont dans les mêmes phases, l'ethnologie critique, la sociologie critique ; y a la « sociolinguistique critique » de Monica Heller, qui est dans les mêmes eaux. Donc je crois que c'est pas complètement surprenant et que, à la limite, on est dans une phase critique par laquelle tout le monde passe. Une solution, ou peut-être un début car je crois pas qu'il y ait de solution toute faite, c'est Félix Prudent qui l'avait indiquée oralement un jour, quand on discutait de son *interlecte* (qui, à l'origine a produit un peu le même effet d'ailleurs : les gens ont un peu perdu leurs repères), c'est que on peut partir de... je me souviens tu disais : « moi je suis en Martinique ; a priori je dis que tout ce que les gens parlent c'est du « martiniquais » ; ensuite là-dedans je vais remarquer qu'il y a certaines formes qui reviennent plus face à certaines fonctions et je vais appeler ça des variétés indépendamment de leurs affinités systémiques ». Tu appelais ça une variété parce que fonctionnellement ça va ensemble. « Et je verrai à la fin si c'est systémique ou non, et si c'est pas systémique et ben je dirai que c'est pas systémique ! ». Ce que je veux dire c'est qu'il y a peut-être plusieurs organisations. Nous avons peut-être besoin d'une organisation mnémotechnique ou je sais pas quoi ou « cogni-tout ça », nous avons besoin d'une organisation de ce type-là pour nous rappeler ou pour manipuler les langues, mais y a d'autres raisons qui font que nous les mélangeons par ailleurs. Donc c'est peut-être prendre la linguistique par un autre bout, mais c'est pas contradictoire avec le premier. Je crois pas qu'il faut lâcher le premier. Avec le premier on tient quelque chose qui marche, mais pour certaines choses, qui marche quand il s'agit d'enseigner les langues, qui marche quand il s'agit de les figer, de les stabiliser. Quand on décrit on a besoin de modèles qui bougent davantage. Donc ça c'est une entrée par la fonction mais en faisant l'abstraction que tu disais : « tout ce qu'un Martiniquais parle, c'est du martiniquais, et je verrai à la fin ce qui sort du système ».

Une chose aussi, qui permet de sérier les problèmes, c'est d'essayer de faire des continuums. C'est-à-dire que d'un côté on a le modèle que Louis-Jean Calvet nous a présenté avec Chomsky : on est sûr de la prédictibilité, et à l'autre bout y a les modèles de type « chaos » ou « linguistique complexe » qui disent que la prédictibilité n'est pas un point de départ fiable. Je crois qu'y a des continuités

entre tout ça. Moi ce qui me frappe c'est qu'aux deux extrémités on arrive à la même conclusion : si on a un modèle de la prédictibilité, ça nous dit que nous pouvons intervenir, puisque nous connaissons les langues, nous avons des certitudes ; à l'autre bout, nous avons un modèle qui nous dit que nous sommes sûrs de rien mais et nous intervenons quand même tous les jours, et donc de toute façon, cela suggère que si on intervient de toute façon, autant le faire de manière plutôt lucide. Une conclusion, c'est que ça apporte de l'eau au moulin qu'on alimente depuis longtemps sur l'idée que décrire une langue sans point de vue, ça n'a pas beaucoup de sens : dire que la science est « neutre », c'est simplement commencer à se demander ce que ça cache comme point de vue pratique. On redécouvre ça par un autre biais, que décrire une langue, en soi, ça n'a pas de sens, et que si on décrit une langue, c'est pour faire quelque chose, c'est pour enseigner, pour la stabiliser, pour la normaliser, pour en faire un objet de musée... Il nous faut un point de vue pour savoir ce qu'on va faire.

Alban Cornillet

C'est pour poursuivre sur le « désarroi » (rires).

Lambert-Félix Prudent

Elle a dit « impuissance », respectons la terminologie !

Jacqueline Billiez

Désemparée !

Philippe Blanchet

Elle a dit « impuissante » et « désemparée ».

Alban Cornillet

Oui c'est vrai, c'est « impuissance ». D'autant que cette impuissance, moi, ça me séduit ! (rires). C'est pour faire juste une suggestion, puisque évidemment j'ai pas de solution, qui va dans le sens de ce que proposait au départ Dider de Robillard. On a l'habitude de regarder, de s'intéresser à des entités. Et rien nous oblige, scientifiquement, de rester scotchés à cette habitude-là. Ce que je proposerais c'est de regarder des *événements* plutôt que des entités. Plutôt que de regarder des objets, considérer des situations. Prendre quelque chose qui est là et puis voir comment ça marche. Regarder comme des événements, du coup ça réintègre la dynamique, le flou, et puis l'intervention qu'y a dans la construction de l'évènement. Donc plutôt que des entités, des objets, des langues, des choses bien définies, chercher à comprendre ce qui se passe, les événements.

Jean-Michel Eloy

Par rapport au « désarroi » de Jacqueline Billiez (rires), j'aimerais en rajouter une louche parce que je suis d'accord que des termes comme *métis* ou *hybride* ne sont pas satisfaisants, parce que ça suppose toujours deux pôles distincts. Mais on est quand même embarrassés pour dire autrement.

Jacqueline Billiez

Oui, oui !

Jean-Michel Eloy

Quand on utilise *métissage*, on est pleins de bons sentiments et on sait pas dire autrement. Pourtant ça renvoie à deux pôles qu'on divise. Mais ce qui est plus grave, quand même, je pense qu'on ne considère pas assez les choses sous l'angle de la compréhension. C'est encore bien plus grave. Parce que, si on prend l'exemple du martiniquais, chacun n'utilise pas tout le champ de ce qui se prononce à la Martinique, mais je suppose que chacun comprend tout le champ. Et alors là on est devant un ensemble encore moins bien, apparemment, organisé que ce qui se produit. Donc, c'est plus grave mais en même temps ça me paraît une meilleure base. Et, en passant, la notion de *langue*, je le répète excusez-moi, décidément, ne reste valable, quand vous pensez à la compréhension de ce qui se parle à la Martinique, ça ne reste valable que comme objet construit social.

Lambert-Félix Prudent

Absolument !

Jean-Michel Eloy

Et il me semble aussi que ça repose cette question : comprendre ce qui se parle dans une...

Lambert-Félix Prudent

...communauté...

Jean-Michel Eloy

...formation langagière quelconque, certes, il y a du linguistique, des contraintes linguistiques, mais il y a aussi nécessairement appel à une espèce de capacité à faire du sens avec n'importe quoi, aussi. Donc à la rigueur, on émet un bruit, et les gens vont dire « qu'est-ce qu'il a voulu dire ? ».

Philippe Blanchet

Un silence aussi !

Jean-Michel Eloy

Ou un silence.

Isabelle Pierozak

Moi, je voudrais juste revenir sur une autre question qui est celle de l'objet, puisqu'on la pose aussi, et mettre en perspective ce qu'on a vu depuis hier, par exemple avec Francis Manzano. On a parlé de paysage linguistique, de son fonctionnement, c'est-à-dire d'une dynamique, avec la profondeur du paysage linguistique. Arlette Bothorel a parlé aussi de dynamique, en soulignant

l'importance quand on décrit de prendre en compte les dynamiques. Et puis là aussi, à l'instant avec Didier de Robillard et Félix Prudent, en ce qui concerne la prise en compte des fonctions. Partir des fonctions pour identifier, élaborer la description, je crois que ça c'est important à faire ressortir dans la construction de l'objet, tel qu'on peut le concevoir. Moi, je parlerais plutôt des *processus*, mais ça rejoint l'idée de fonction. Je crois que c'est important, que c'est une question à soulever.

Louis-Jean Calvet

Oui, ce matin, j'intervenais après Nathalie Binisti qui se demandait si on accédait au fait social par le linguistique ou l'inverse, et, en le disant, je me suis dit subitement « mais au fond moi quand je parle de l'analogique et du digital, est-ce que je parle d'un principe linguistique ou d'un principe de présentation ? », et puis je me suis arrêté. Je veux dire par là, que cette citation qu'on me renvoie souvent à la figure, « la sociolinguistique s'intéresse au groupe social d'un point de vue linguistique », c'est pas très différent de mon histoire d'analogique et digital. En fin de matinée, Didier de Robillard a dit « voilà, c'est la langue digitale comme dit Louis-Jean, sur ordinateur ». Non. Je me suis très mal expliqué ou on m'a pas compris, mais enfin c'est pareil : c'est pas ça du tout. Le *digital* est un principe descriptif et non pas le fait que les langues sont digitales. Les langues ne sont rien. Elles ne sont ni digitales ni analogiques. C'est nous qui... etc. Et quand Jean-Michel Eloy vient de dire « alors à ce moment-là, y a plus de langues, y a qu'un objet social construit ». Bè, c'est ça, une langue ! C'est un objet-socialement-construit. Mais alors, question : on s'intéresse à l'objet, ou on s'intéresse à la construction sociale de l'objet, ou on s'intéresse aux deux. Celui qui dit « je m'intéresse à l'objet » (ce serait « construit » mais c'est pas important) c'est la linguistique « consonne-voyelle » ; celui qui dit « moi, je m'intéresse à la construction sociale de l'objet », ça serait une sociolinguistique qui se châtrerait un peu ; et moi ce que j'essaie de dire, peut-être ensuite de faire, c'est qu'il faut à la fois s'intéresser à cet objet et à sa construction sociale. D'où mon idée de cette approche digitale - analogique, mais pas au sens où Didier l'a compris. Je crois que l'image du zoom est peut-être plus parlante.

Mais y a aussi le fait que le digital est à la mode. On essaye de nous faire croire que les disques digitaux sont meilleurs que les disques analogiques, que les CD ont un son plus beau que le vinyl, ce qui est pas sûr du tout. Moi qui aime la musique, c'est un son trop froid. En même temps, je reviens à ma question : est-ce que c'est un principe heuristique ou un principe de présentation. Et j'écoutais Lambert-Félix Prudent, tu m'excuseras pour ma phonologie : je sais pas si je vais reconstituer ce que tu as dit dans ta présentation (du texte) de Didier, tu as prononcé une phrase qui était je crois « i t'a fait un coup d' kao », et tu as dit « ce que le créole est capable de faire, c'est de créer un *kao* polysémique ». D'abord non : c'est pas le créole, c'est la phonétique historique, ou du moins c'est l'évolution phonétique qui peut-être a fait un *kao* polysémique. Là dessus on est d'accord ?

Lambert-Félix Prudent

Je ne te suis pas encore...

Louis-Jean Calvet

C'est la phonétique historique qui a fait le créole, qui, dans sa construction sociale créole, a peut-être fait un *kao* polysémique, dont nous ne savons pas si ça vient de *chaos* ou *carreau* ou d'autre chose...

Lambert-Félix Prudent

D'accord.

Louis-Jean Calvet

Bon ! C'est pas la langue créole qui crée du chaos. Mais nous savons qu'il y a un fait linguistique : ce *kao* que tu nous restitues, qu'on peut décrire. Alors je sais pas si « le carreau de la fenêtre » se dit *kao* ?

Lambert-Félix Prudent

kawo.

Louis-Jean Calvet

On peut avoir des hypothèses étymologiques, on peut les résoudre peut-être et dire ce *kao* créole il vient de « carreau »... mais le martiniquais, c'est une langue qu'on classe dans un sous-ensemble « créoles » et, ce faisant d'ailleurs, on indique simplement un processus historique. Le seul fait que le martiniquais soit une langue différente d'autres langues qu'on peut classer dans un sous-ensemble « créoles », c'est un processus de production historique. Tu es d'accord avec moi pour les créoles ?

Lambert-Félix Prudent

Non, ce n'est pas comme ça pour moi, parce que dans le martiniquais, je ne reconnais pas que du créole. Le martiniquais n'est pas un sous-ensemble du créole, le martiniquais est un sous-ensemble des langues.

Louis-Jean Calvet

Non, non ! Je dis « *on le classe* » dans un sous-ensemble des langues qu'on appelle *les créoles*.

Lambert-Félix Prudent

Non, justement, pour moi, non. Continue, je te répondrai ensuite.

Louis-Jean Calvet

C'est une langue, d'accord. Et j'ai toujours mon *kao* lexical. Je t'écoutais parler. D'ailleurs ta phonologie change un peu quand tu parles de ton pays, et tu avais des *maawchés*, des *Maawtinique*, donc une phonologie un peu particulière, je sais pas si je la restitue bien, et je me dis que peut-être que cette phonologie que

j'entendais pouvait expliquer *kao*, ou peut-être autre chose. Et ce processus, il pourrait être lié aux situations créologènes. Quand je parle de processus historique, je parle de ça. Moi j'ai un souvenir imparfait, parce que indistinct, mais ça peut t'intéresser, de ce que tu as dit le jour de ta soutenance de thèse, dans ta présentation orale : en gros « au fond ce qui m'intéresse, c'est de décrire la grammaire qui permet de produire des phrases que l'on classe selon les moments comme du créole ou comme du français [...] »

[Note des éditeurs : il manque un fragment de la fin de ce que dit L.-J. Calvet et du début de ce que répond L. F. Prudent, lorsque ce dernier fait un exposé synthétique de l'évolution des contacts de langues aux Antilles]

Lambert-Félix Prudent

[...] ensuite l'histoire va s'accélérer tellement que les gens vont se mettre à parler un français qui lui-même va se rapprocher de l'accent antillais qui est stigmatisé chez Frantz Fanon, et qui va devenir quelque chose de plus assumé. Et les deux pôles vont entrer en interaction et vont produire cet hybride bizarre. Ce qui est intéressant est que, dans les représentations, les choses ont changé, dans les pratiques aussi et que nous sommes dans une dynamique où l'on revalorise explicitement le créole (ce que l'on ne faisait pas il y a 30 ans). Mais, dans la pratique, la transmission du créole a reculé « ventre à terre » : des enfants de 10 ans en Martinique qui parlent le créole, on en trouve, mais ils sont compétents en français (pour utiliser un mot chomskyen).

Louis-Jean Calvet

Sa question était autour de la *vraie langue*. Je pèse mes mots : j'ai le sentiment dans le discours de l'islam aujourd'hui dominant, quand on parle de la langue on ne considère l'histoire que comme une régression. C'est à dire que depuis l'Hégire, depuis la langue du coran, ça se dégrade. La bâtardisation.

Dominique Caubet

En plus les gens intériorisent une filiation : les dialectes seraient une détérioration du classique. Ce n'est pas le cas historiquement. Le poids religieux de l'arabe classique, qui a parfois été utilisé par les laïques, par les Baassistes, par les nationalistes, pour son pouvoir de légitimation qui est tellement fort. On l'a utilisé en politique pour justifier des prises de pouvoir comme en Algérie (où des clans étaient arrivés au pouvoir en l'usurpant, ou par des coups d'état, comme juste après la guerre de libération Ben Bella, en 1962 ou Boumediène en 1965), et qui ont essayé de se donner une légitimité en utilisant l'arabisation.

AbdelFattah Nissabouri

Je suis entièrement d'accord avec ce que tu as dit. C'est une référence complètement intériorisée par les gens, y compris les analphabètes évidemment. C'est très ancré, très lourd, difficile à changer.

TEMOIGNAGES

Jean LE DÛ
Université de Brest
Centre de Recherche Bretonne et Celtique UBO - BREST
jeanledu@free.fr

❑ AUX ORIGINES MARXISTES DE LA SOCIOLINGUISTIQUE FRANÇAISE

Tout d'abord, les contributeurs de ces journées insistent sur le cheminement de la recherche en sociolinguistique, qui part du terrain pour aboutir à la modélisation, à la manière des pères fondateurs américains. On considère que les modèles épistémologiques proposés jusqu'ici par la sociolinguistique francophone sont implicites. Pourtant, nous savons tous que Marcellesi, Guespin et Gardin, tous les trois fondateurs de la sociolinguistique en France, sont tous les trois marxistes... Et c'est ici aussi que j'aimerais faire ressortir des oubliettes une question dont j'ai comme l'impression qu'elle n'est plus politiquement correcte : *Et la lutte de classes, camarades ?* La pensée que l'on doit bien appeler dialectique, même si on la nomme « en hélice », le va et vient fécond et indispensable entre terrain et théorie, n'est-elle pas essentiellement marxiste ? Je me suis amusé à faire un simple comptage des mots les plus fréquents dans l'ensemble des textes tels qu'ils me sont parvenus : on y trouve bien évidemment *linguistique, social, sociolinguistique* avec la variante (*socio*)*linguistique* ; mais le mot *classes* n'apparaît qu'une seule fois, et encore, dans le titre français de l'ouvrage de Bernstein *Langage et classes sociales*, cité dans la bibliographie de l'article de Manzano, et le mot *lutte* en est totalement absent. Accordez-moi qu'il y a de quoi se poser des questions ! La sociolinguistique serait-elle une victime de la mode, ou mieux, *a fashion victim* ?

❑ UNE SOCIOLINGUISTIQUE INTERVENTIONNISTE ?

Il semble aller de soi pour plusieurs contributeurs que le travail du sociolinguistique doit déboucher sur des propositions. C'est qu'on trouve peut-être sur certains terrains des hommes politiques qui cherchent à s'appuyer sur le travail des chercheurs pour prendre des décisions dans le cadre qui nous intéresse. Ce n'est certainement pas le cas en Bretagne bretonnante, noyée dans la Bretagne tout court, puisque tel est le cadre institutionnel : qui fait des dictionnaires semi-officiels breton/breton ? Des amateurs subventionnés par le département du Finistère et la Région, sans aucun contact avec l'Université, sauf pour la recherche documentaire dans les bibliothèques. Et que dire du traitement des noms de lieux sur les panneaux, naguère peinturlurés ? Sans parler de l'enseignement de la

¹ Enfin, c'est plutôt Simple Concordance Program !

langue, que les pouvoirs publics font mine de soutenir alors qu'en réalité ils marquent les activistes à la culotte pour tenter de les neutraliser. Quant à la finalité de tout cela, quelle importance ? Pourvu qu'on ne fasse pas de vagues ! Mais n'est-ce pas le problème du financement de la recherche en général ? On vous donnera des sous si vous allez dans le bon sens...

Yves Le Berre et moi écrivions en 1996 dans un article² intitulé « Le standard dit « breton de curé » est-il une langue de contact ? » :

« Notre postulat est que la sociolinguistique n'est pas d'abord une discipline d'aménagement du territoire linguistique. Sa première tâche est de repérer dans la synchronie et dans la diachronie le plus grand nombre possible de formes, de sous-systèmes et de systèmes présentant entre eux des similarités, des différences et des oppositions. Et c'est bien entendu le travail de la linguistique générale d'expliquer comment fonctionne chacune de ces unités prises isolément. Exactement comme toute autre science, à commencer par la linguistique générale et la sociologie, elle doit expliquer les continuités et les ruptures constatées par des nécessités objectives, directement ou indirectement liées au principe de causalité. Dans quelques cas, elle peut éventuellement risquer une prédiction utile à ceux qui ont la responsabilité de l'avenir collectif et rendent un compte périodique de leur action devant les électeurs ; mais elle ne peut et ne doit en aucun cas se substituer à eux sous peine de perdre son statut de science vouée en toute indépendance aux progrès du savoir. »

Nous n'avons pas varié depuis.

□ LE CONTACT INEGALITAIRE

Ces journées accordent, avec raison, une grande place aux « contacts de langues ». C'est plutôt, selon nous, du contact entre locuteurs dont il faudrait parler, et le lieu du contact, c'est la conscience du locuteur. Mais quel contact ? On peut imaginer un contact en quelque sorte égalitaire entre deux entités de même valeur sociale, par exemple le français et l'anglais chez quelqu'un comme le fiston de Johnny Halliday, élevé entre la Californie et Paris, et qui est chez lui dans les deux endroits, ou Jorge Semprun, aussi à l'aise en français qu'en espagnol. Mais c'est rarement cela qui se produit, car ces entités qu'on appelle communément des « langues » ne sont pas égales du point de vue institutionnel. Pourquoi, contre toute logique, semble-t-il, les hispanophones de Californie rejettent-ils l'enseignement en langue maternelle ? Les défenseurs des « langues minoritaires » ont beau ressasser aux locuteurs de naissance que « le breton, ça vaut le français » ou que « le créole a une grande dignité », il n'empêche que ces braves gens vont s'efforcer avant tout de bien apprendre le français, en réservant l'usage du breton ou du créole à la sphère familiale ou familière, et son étude au

² Nous avons oublié pour qui nous l'avons écrit et s'il a paru quelque part...

jour de leur retraite, juré-craché. On a autant de mal aujourd'hui à faire admettre à un créolophone qu'il est bilingue que naguère à un bretonnant. Un Marocain m'expliquait un jour - en excellent français - qu'il était trilingue : arabe, français, espagnol. « - Et le berbère ? - Ah, ça, c'est ce qu'on parle tous les jours dans la famille ! » La diglossie est un état normal de la conscience des locuteurs, qui disposent tous au moins d'une forme familière - nous disons *paritaire* - , avec en plus, s'ils sont privilégiés, une forme haute que nous appelons *disparitaire*. A Sainte-Lucie, le créole à base lexicale française est paritaire, et l'anglais est disparitaire. Le pauvre gars qui n'est pratiquement pas allé à l'école et ne dispose que du créole est un infirme social, tandis que celui qui possède les deux est doté d'un répertoire plus riche qui l'intègre dans la société. Il peut même y ajouter le français, et son répertoire sera encore plus grand. Mais ce n'est pas pour cela qu'il voudra lire et écrire le créole...

□ LANGUES ET INSTITUTIONS

Pour ce qu'est une langue selon nous, nous écrivions dans le même article fantôme de 1996 :

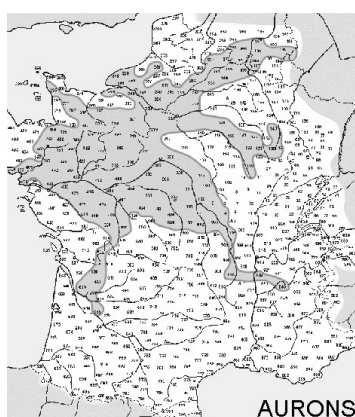
« Nous appelons grammaire ce qui, dans l'esprit du public, justifie le regroupement de ce que le langage courant désigne intuitivement sous le nom de langue - la langue anglaise, la langue bretonne - englobant sous un même vocable un ensemble linguistique qui se définit surtout par ses limites. Ainsi, le pouvoir révolutionnaire français opposait-il les régions à idiome aux régions à patois. Dans les premières s'entendaient des formes linguistiques hermétiques - breton, basque, allemand, italien, flamand - étranges et potentiellement étrangères, donc hostiles à la patrie en danger. Dans les secondes, en dépit de différences parfois considérables - pensons au picard - on sentait malgré tout un air de famille. D'un point de vue sociolinguistique, suivant par là, en somme, l'usage courant, nous appellerons langue la somme des formes de discours situées dans le cadre d'une même grammaire. Nous nous souviendrons cependant que des critères sociaux peuvent être contre toute logique. Des défenseurs du corse ne rejettent-ils pas son appartenance à l'italien ?

Notre analyse est fondée sur le postulat de trois états pertinents de formalisation de la même grammaire correspondant à trois états de la formation sociale : institutions juxtaposées (*badumes* et véhiculaires) ; institutions stratifiées (standards) ; institutions intégrées (État national). »

■ Les institutions juxtaposées, objet de la géolinguistique

Les *badumes* - parlers locaux sans écriture - sont étudiés par la géolinguistique. Pour le français, par exemple, l'analyse des cartes de l'ALF révèle que l'évolution linguistique de ces formes de langue est principalement

causée par des contacts géographiques : une forme plus prestigieuse, parce que rayonnant à partir d'une ville importante, prend peu à peu la place d'une forme considérée comme arriérée. Il suffira de voir la progression de la désinence *-ons* de la première personne du pluriel du présent du verbe « avoir » le long des routes et des fleuves à partir du centre, dans la carte suivante (ALF N°97 (nous) aurons), pour comprendre que nulle cause interne à chacun des divers systèmes dialectaux en présence ne peut expliquer cette innovation. On peut aussi deviner que les zones situées à l'écart des voies de communications continueront à utiliser la forme ancienne, ce qui transformera leurs habitants en béotiens arriérés par rapport aux locuteurs mieux situés. L'inégalité entre parlars est donc géographique aussi.



Il en va de même pour les traits phonétiques. Mario Alinei retournant la conception traditionnelle du changement linguistique, affirme³ que les langues ne sont pas des « organismes naturels » toujours en évolution, mais qu'elles sont au contraire conservatrices, n'évoluant que sous la contrainte des contacts géographiques et ethniques et des transformations socioculturelles. S'il existe bien des « règles » du changement linguistique, qu'on établit a posteriori, on ne saurait parler de « lois », qui impliquent un point de vue métaphysique sur une « force vitale » des langues dont rien ne vient démontrer l'existence. Ce qui se transmet au cours des temps, c'est le mécanisme de conversion qui provoque l'adaptation instantanée des innovations linguistiques. On a affaire essentiellement à des hybridations ethno-sociales réalisées nécessairement, pour les parlars oraux anciens, par contact géographique, comme je viens de le dire. Tout ceci pour suggérer aux sociolinguistes d'aller voir ce qui se passe du côté de la géolinguistique moderne⁴ : si la sociolinguistique est injustement mise à l'écart, que dire donc de cette parente pauvre de la linguistique ?

³ *Origini delle lingue d'Europa*, volume I *La Teoria della continuità*, 1996, volume II *Continuità dal Mesolitico all'età del Ferro nelle principali aree etnolinguistiche*, 2000, Il Mulino, Bologna.

⁴ Nous trouverons peut-être un jour un éditeur pour notre ouvrage portant sur ce problème : Jean Le Dù, Yves Le Berre, Guylaine Brun-Trigaud *Du temps dans l'espace : une explication linguistique de la France*.

■ Les institutions stratifiées, cadre de standardisations partielles

Les institutions stratifiées (Eglise, justice, etc.) font naître des formes de langues monotâches - nous les appelons standards - qui ne servent que dans un seul domaine spécialisé et jamais dans la vie quotidienne, comme notre défunt breton de curés, définitivement sorti de l'usage vers 1950.

■ Les institutions intégrées, la « mondialisation » et les enjeux de pouvoir

Mais le pivot, ce qui nous semble expliquer les changements langagiers depuis la Révolution, du moins dans notre monde occidental, ce sont les « normes » (dans notre terminologie), c'est-à-dire les « langues nationales », les « vraies » langues, qui, dans le principe, occupent tout le terrain, en disqualifiant dans le même temps toutes les autres espèces linguistiques, qui sont alors reléguées au rang de patois. Pouvoir et langue vont de pair, et la langue hier méprisée peut devenir à son tour instrument de coercition, pourvu qu'il y ait un enjeu économique et politique, comme pourraient en témoigner les Andalous ou Galiciens travaillant en Catalogne ou les immigrés marocains d'Anvers. La régionalisation en Espagne crée des pouvoirs locaux qui s'empressent de se doter d'une « langue » propre, souvent sur le simple plan symbolique : l'Academia de la Llingua Asturiana a fait paraître en l'année 2000 son *Diccionariu de la Llingua Asturiana*, et a aussi mis en chantier une *Gramática* ou des *Normes Ortográfiques*. On fabrique ainsi, de gré ou de force, sur la base de badumes (parlers paysans), une langue unifiée avec ses règles orthographiques et ses règles de grammaire. Est-ce vraiment pour répondre à la demande des locuteurs ? Aux sociolinguistes de répondre.

Dans les enjeux de pouvoir, la langue est à la fois un instrument de la domination et une arme de lutte contre cette domination. L'africaniste breton Yves Person⁵ était persuadé que les Anglais étaient de meilleurs (ou moins mauvais) colonisateurs que les Français assimilateurs puisqu'ils utilisaient les langues autochtones dans l'administration, par exemple au Nigeria. La question mériterait d'être reprise. De même la question de savoir ce qui poussait le pouvoir tsariste à vouloir assimiler les Polonais et à interdire aux Ouzbeks ou autre Tadjiks d'apprendre le russe...

La sociolinguistique ne peut faire abstraction de l'état de la société dont elle observe les pratiques linguistiques, pas plus que de son histoire ni des contradictions sociales qui y règnent, c'est-à-dire des enjeux de pouvoir. Le capitalisme triomphant, qu'on l'appelle pudiquement mondialisation ou globalisation, joue un rôle fondamental dans les évolutions linguistiques de la planète aujourd'hui, même là où on ne s'y attendrait pas. Dans une enquête encore

⁵ Malheureusement trop tôt disparu. Il a publié des articles sur ce sujet dans la revue *Ar Falz*.

inédite faite au Niger, on découvre que, dans des coins reculés de la brousse, beaucoup d'informateurs affirment souhaiter apprendre l'anglais avant le français...

C'est à partir de là seulement qu'on peut commencer à réfléchir sur le lien entre langue et société. Les trémolos sur la francophonie n'ont guère de sens si on ne situe pas le problème dans le cadre de l'hégémonisme étatsunien... en attendant le prochain.

Jean-Baptiste MARCELLESI
Professeur émérite, Université de Rouen
jb.marcellesi@wanadoo.fr

SOCIOLINGUISTIQUE FRANÇAISE, COMBIEN D'ANNEES ?

□ AVANT-PROPOS

Parlant le dernier, il m'échoit, si nécessaire et dans la mesure du possible, d'apporter des éléments de compactification à l'ensemble important constitué par les contributions de ceux qui m'ont précédé dans cette session. Je remercierai donc l'équipe rennaise d'avoir provoqué et balisé cet échange original de textes préalables et de commentaires croisés portant sur des regroupements de ceux-ci. Mon souhait n'est évidemment pas de mettre le mot « fin » au débat. Si j'avais l'ambition de le faire, c'est que je ne serais pas ce que je suis, car, on le sait, l'Histoire n'est jamais finie (contrairement à l'opinion de ceux qui l'ont cru), pas plus qu'elle ne commence ex nihilo, du jour au lendemain. Ce que je dirai devrait venir simplement compléter telle perspective ouverte par tel ou tel participant, remettre en lumière tel ou tel fait ignoré, caché ou escamoté. Il appartiendra ensuite à chacun des lecteurs de cet important volume de s'en faire la synthèse qui lui conviendra.

□ AU SUJET DES DATES

Je date le début de la sociolinguistique française de la fin des années 60, autour de 68. Et la première université à l'avoir considérée comme une discipline scientifique, c'est l'université (alors faculté) de Nanterre. Dans sa maîtrise de Linguistique à quatre certificats, issue de la réforme Fouché, il y avait un C3 de Sociolinguistique, et un C4 de Psycholinguistique. Ces deux disciplines, reconnues sous ces termes par le ministère, à l'initiative, entre autres, de Jean Dubois, étaient donc des composantes de la linguistique. Les faits sont là. A cette époque, la plupart des linguistes structuralistes ou fonctionnalistes vilipendaient la « sociolinguistique », et si par la suite (à juste titre, c'est vrai), André Martinet et certains de ses disciples - pas tous, *cf.* Georges Mounin - se sont aperçus qu'ils faisaient de la « sociolinguistique » sans le savoir, cela ne change rien dans le processus de reconnaissance-naissance. Du reste, le fichier des thèses peut être consulté à ce sujet et chacun peut savoir où on inscrivait comme sujets de thèses de III^{ème} Cycle des « analyses sociolinguistiques ». C'est dire que quand j'ai été recruté comme assistant à Nanterre en 1967, j'ai trouvé la sociolinguistique

installée comme un domaine nouveau auquel on assignait deux thématiques dominantes : l'analyse sociolinguistique du discours (cf. mon doctorat de III^{ème} Cycle (Marcellesi, 1971)) et les tenants et aboutissants du bilinguisme.

□ ET AVANT ?

Mais il y avait des prédécesseurs, linguistes ou même non linguistes. Quand nous avons, Bernard Gardin et moi, en 1974, recensé les « ancêtres », nous avons aussi bien trouvé des Français que des étrangers. C'était dans l'*Introduction à la Sociolinguistique* (Marcellesi et Gardin, 1974), seul ouvrage de ce type alors, en France alors que l'ouvrage de Fishman, paru en Belgique chez Labor et diffusé par Nathan, n'avait guère d'intersections avec le nôtre. Nous avons, certes, analysé des étrangers qui n'étaient pas encore traduits en France, les grandes enquêtes de Labov, (le plus récent des prédécesseurs) Bernstein mais aussi Volochinov (si les autres ont été publiés en français sous leur nom, le livre de Volochinov, en France seulement, a été attribué à Bakhtine). Mais nous avons noté non seulement Meillet et Martinet (comme tout le monde) mais aussi, à la fin du XIX^{ème} siècle, le gendre de Marx, Paul Lafargue, dont nous avons longuement analysé et cité le travail sur la langue française avant, pendant et après la Révolution Française, et au milieu du XX^{ème} siècle cet autre marxiste, le collaborateur et successeur de Meillet, Marcel Cohen, avec son titre d'ouvrage qui claquait comme un programme : « Pour une sociologie du Langage ».

□ UN TEMOIGNAGE D'OUTRE-ATLANTIQUE

Autre point de vue : en 1997, aux Etats-Unis, Christina Bratt-Paulston et G. Richard Tucker publient les résultats d'une enquête par questionnaire sous le titre *The Early Days of Sociolinguistics Memories and Reflections*. Cet important travail que devraient lire ceux qui se délectent à ne se référer qu'aux auteurs états-uniens (comme si c'étaient les seuls étrangers fréquentables) et qui a été cité dans la présente session à propos de William Bright, cible en France deux équipes, le séminaire d'Andrée Tabouret-Keller, à qui, tous, nous devons tant et... « The Rouen School ». « Ils sont fous, ces Américains ! », mais c'est comme cela. Je dois dire que le livre de Bratt-Paulston et Tucker a été conçu et les contributions rédigées en 1992. Pour ceux qui voudraient lire ma contribution à ce volume, elle a été traduite en « french language » dans la *Bretagne linguistique*, en Basse Bretagne donc pas loin d'ici, par Jean Le Dû dont je me plais à souligner l'intervention ici même et Yves Le Berre avec lesquels nous avons travaillé dès le milieu des années 70 (Le Dû et Le Berre, 1998). Ceux qui le voudront pourront donc suivre « L'école Sociolinguistique de Rouen » de 1971 (fondation du groupe de recherche à l'université de Rouen) jusqu'en 1992, date de mon départ en retraite (Delamotte et Gardin, 1998). On y trouve l'histoire du groupe, ses orientations, ses participants, ses liens de travail et d'échange avec de nombreuses universités françaises ou étrangères - celles-ci pas seulement ouest ou est

européennes - et de nombreuses références bibliographiques. C'est toujours bon à prendre, une biblio toute faite. Après il n'y a plus qu'à lire, puis écrire. On y trouve aussi les noms de chercheurs formés sur place et dont les noms comptent désormais : contentons nous de citer ceux qui, formés à Rouen avant 90, se sont illustrés dans les problèmes que nous abordons ici : les Prudent, les Bulot qu'on ne présente plus ni ici, ni ailleurs, les Laroussi. L'équipe rouennaise est devenue, il y a dix-huit ans, URA CNRS puis, après 1992, sous la conduite de Régine Delamotte-Légrand, une UMR, à elle toute seule, assurant une continuité – rare - d'association et ayant poussé sur une terre ingrate au départ pour la sociolinguistique.

□ NEE DANS LES CONDITIONS APPAREMMENT LES PLUS DEFAVORABLES

L'histoire de la sociolinguistique et plus largement de la linguistique moderne à Rouen est instructive à plus d'un titre car c'est dans une université récente (1964), sans filière linguistique ou sciences du langage, dans une université où il n'avait jamais été prévu de formations dans les domaines qui nous intéressent ici, et près de Paris dont l'ombre pouvait empêcher le développement, où le nombre d'enseignants (cinq) était limité, qu'a été implanté notre groupe amenant (imposant) la création de filières en Sciences du Langage. Curieusement nous n'avons pas eu de voie royale comme les anciennes (ou nouvelles, nées d'anciennes) universités où on a eu simplement à exploiter les conditions favorables résultant d'une longue histoire et d'une notoriété bien établie. On peut du reste se demander si certains comportements parisiens à notre égard (volonté de nous ignorer notamment ou de nous maintenir à la portion congrue), ne prenaient pas leur origine dans ce qui apparaissait comme une inconvenance des « Rouennais ». Cela dit nous avons toujours entretenu des rapports de travail en commun avec les équipes des François à Paris V, de Robert Lafont à Montpellier et les professeurs de Paris X Nanterre, Dubois, Guilbert et Arrivé, ainsi qu'avec l'équipe de Jean Le Du. Comment a-t-on pu accomplir cet exploit ? C'est que le groupe des cinq enseignants chercheurs (dans l'ordre de recrutement à Rouen, Guespin, Christiane Marcellesi, moi-même et Régine future Delamotte) avons inauguré des méthodes collectives de travail ou en tout cas de réflexion et de critiques réciproques, nous ouvrant à des enseignants chercheurs de Paris III, Paris X, Grenoble, Aix-en-Provence, Montpellier, Perpignan, Rennes, Brest (vous trouverez une liste de ces participants pour le n°25 de *Langue française*, à la première page de mon introduction (Marcellesi, 1975)). Dois-je dire qu'au début des années 70 ces méthodes de travail en commun, dans les Facultés de Lettres en tout cas, pouvaient être considérées comme des comportements d'extraterrestres. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Pour ne parler que des jalons les plus importants, outre en 1974, *L'introduction à la sociolinguistique* déjà évoquée, mentionnons en 1975, *L'enseignement des « langues régionales »*, titre impertinent pour *Langue française* dont c'était le n°25. Surtout en 1978, le

premier Colloque français international de sociolinguistique avec 150 participants, 53 communications, et une table ronde finale, au sixième jour, avec 44 interventions sur « Epistémologie de la sociolinguistique », prononcées par les Robert Lafont, Jean Dubois, Jean Peytard, Le Du, Kremnitz, Esperet, Sueur, Achard et autres Cadiot et Laks et un jeune créoliste rouennais dont c'étaient les premières armes, Félix Lambert Prudent. Quant aux communications qui avaient précédé cette table-ronde, leur caractère international était garanti par la présence d'étrangers ou de chercheurs français travaillant sur des pays étrangers pas seulement ouest et est européens. On ne peut que renvoyer aux actes publiés aux PUF et aux PUR et qui prennent 693 pages (Gardin et Marcellesi, 1980). On peut se demander s'il est sérieux aujourd'hui d'écrire ou de parler à propos de la sociolinguistique, de son histoire, de ses limites, de ses contaminations, de ses avancées et de ses difficultés sans s'être défait d'un manque d'informations, d'un esprit de chapelle ou d'un ostracisme idéologique ?

□ LA SUITE : DES FORMATIONS PROPRES

Nous avons élaboré ensuite le numéro 209 de *La pensée* « Langage et Société », paru en 1980 (en même temps que notre numéro de *Langages* et que paraissait le numéro de *La linguistique* dirigé par Andrée Tabouret-Keller) où se font jour les corpus réflexifs qui constitueront les groupes de travail de la future Unité Associée au CNRS à laquelle personne à Rouen ne pense à ce moment là (réflexion générale en sociolinguistique, analyse de la minoration linguistique, la question de la norme, langage et travail, sociolinguistique scolaire et éducation linguistique, bilinguisme, etc.). En 1983, nous avons organisé, toujours à Rouen, le premier Colloque de glottopolitique (terme proposé par F. L. Prudent avant son recrutement à l'Université Antilles Guyane) suivi de la publication des actes et du numéro de *Langages*, intitulé *Glottopolitique*. Une année après, l'Université nous invite à demander notre « association au CNRS » et c'est la naissance de URA-SUDLA 1164 qui deviendra après mon départ en retraite et que Régine Delamotte m'aura succédé à la tête du laboratoire, l'UMR DYALANG (seule UMR de Sociolinguistique sur un seul site)... C'est par le poids, l'originalité et le caractère collectif et ouvert de son activité de recherche que la petite équipe d'enseignants chercheurs rouennais, essentiellement les premiers recrutés comme assistants, Louis Guespin et Christiane Marcellesi, renforcés par Bernard Gardin d'abord chargé de cours, puis moi-même comme « chargé de maîtrise de conférence », et enfin Régine alors Legrand-Gelber, ont imposé un département de Sciences du Langage, alors que personne d'autres n'en voulait, ni à Rouen, ni au Ministère de l'Éducation nationale. Ces enseignants constituaient simplement un « institut » dépendant des Lettres Modernes formé en grande majorité d'enseignants qui voulaient empêcher tout travail de linguistique moderne et encore plus de sociolinguistique. Tout a été fait à divers niveaux pour que notre discipline n'ait jamais des formations propres. Nous avons d'abord obtenu l'autorisation d'inscrire des doctorats de III^{ème} cycle et le premier étudiant rouennais à en

soutenir un chez nous a été Félix Lambert Prudent (après quelques étudiants parisiens qui se sont rabattus sur Rouen lors du décès en 1977 de Louis Guilbert). Nous avons ensuite obtenu, au début des années 80, un DEA de linguistique entièrement autonome des Lettres Modernes, puis des maîtrises, et l'année suivante, des licences de Sciences du Langage avec plusieurs spécifications, et de Sciences du Langage FLE.

□ LANGUES NATURELLES ET LANGUES CORSETEES

Venons-en maintenant à ce qu'est une langue que nous dirons naturelle par opposition aux langues normalisées (dont nous avons préféré dire qu'elles étaient « corsetées » en risquant une plaisanterie quand nous nous sommes opposés au « corsetage » de la langue corse). Je crois ainsi boucler mon parcours avec l'apport initial de notre première publication élaborée collectivement (le numéro 25 de *Langue française*) et surtout avec la contribution de Philippe Blanchet qui est une excellente introduction et une non moins excellente synthèse des textes préalables, je veux parler de la question des « langues polynomiques ». En effet, cette approche s'est imposée pour de nombreuses langues minorées comme d'abord une pratique et ensuite une théorie pratique. La première date à retenir est 1983 (il y a de cela juste 20 ans, mois pour mois) : au Colloque International des Linguistes, à Aix-en-Provence, je propose une analyse de la glottogenèse comme phénomène de tous les temps, de la « reconnaissance-naissance » et des langues polynomiques, notamment à propos du corse (je renvoie à ce sujet à mes textes publiés à l'Harmattan grâce au travail de collecte de Philippe Blanchet et de Thierry Bulot (Marcellesi et *alii*, 2003)). Bien sûr, on n'invente pas à ce sujet une réalité. On analyse un type de langue et le comportement des hommes et des femmes qui la parlent et on la caractérise dans ses fonctions par un terme, « langue polynomique ». Il s'agit sur ce point d'une définition « sociolinguistique » et non strictement linguistique des langues. Les critiques (s'il y a eu des critiques sincères et des railleries à ce sujet) négligent évidemment cet aspect. Il se trouve que le Colloque de Corte organisé par l'Université de Corse Pascal Paoli (Chiorboli, 1991), en partenariat avec l'URA SUDLA dont plusieurs enseignants de Corte étaient membres, a démontré l'utilité de cette proposition, confirmée par les CAPES de « langues régionales » dont les programmes précisent souvent « qu'aucune variété ne sera privilégiée ». Ce principe met fin au sentiment de culpabilité du locuteur de langue minorée, qui fermait la bouche de celui-ci et lui interdisait généralement d'écrire dans sa langue polynomique. Ce n'était évidemment pas la première fois que des enseignants ou d'autres locuteurs proclamaient à propos du corse le principe du « trésor commun » et de l'assertion « diversità faci ricchezza » en évoquant la multiplicité des paradigmes phonétiques, morphologiques ou lexicaux de cette langue qu'ils qualifiaient de multiforme. Si ma théorisation et les recherches d'autrui qui s'en sont inspirées ont joué un rôle dans la progression de la prise de parole et dans la pratique d'écrits notamment littéraires (sans que cela implique nécessairement

micronationalisme ou séparatisme), je ne peux que m'en réjouir. De même si le Colloque de Corte a fait ressortir le grand nombre de situations analogues : de divers côtés on a classé le breton (Le Du, article à paraître) l'occitan (Barsotti, article paru dans la Marseillaise), le provençal (Blanchet, dans ses travaux et l'Unioun Prouvençalo au congrès de Briançon), le gascon (Laffite, dans la Revue Vasconia) comme des langues polynomiques. Après tout, réunir occitanistes, gasconistes et provençalistes, ça mérite attention !

Aussi je ne peux en terminant que remercier Philippe Blanchet et Thierry Bulot, de m'avoir fait l'amitié de choisir un certain nombre de mes contributions, communications ou conférences que j'ai données sur ces sujets et qui constituent le volume paru à l'Harmattan, dans la collection « Espaces Discursifs », dirigée par Thierry Bulot.

□ REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BRATT-PAULSTON, C., TUCKER, G. R. (eds) (1997). *The Early Days of Sociolinguistics. Memories and Reflections*, Dallas, Summer Institute of Linguistics.

CHIORBOLI, J. (dir.). (1991). *Les Langues Polynomiques*, PULA 3/4, Corte, Université de Corte

DELAMOTTE, R., GARDIN, B. (dirs) (1998). *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean Baptiste Marcellesi*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen.

GARDIN, B., MARCELLESI, J.-B. et GRECO Rouen (1980). *Sociolinguistique. Approches Théoriques. Pratiques*, 2 vol., Paris, Publications de l'université de Rouen / P.U.F.

LE DÛ, J., LE BERRE, Y. (dirs) (1998). *Y a-t-il une exception sociolinguistique française ?*, *La Bretagne Linguistique*, n°12.

MARCELLESI, J.-B. (1971). *Le Congrès de Tours (déc. 1920). Etudes Sociolinguistiques*, Paris, Le Pavillon Roger Maria Editeur.

MARCELLESI, J.-B. (dir.) (1975). *L'enseignement des « Langues Régionales »*, *Langue Française*, n°25.

MARCELLESI, J.-B. (dir.) (1980a). *Langages et Sociétés*, *La Pensée*, n°209.

MARCELLESI, J.-B. (dir.) (1980b). *Bilinguisme et Diglossie*, *Langages*, n°61.

MARCELLESI, J.-B. (dir.) (1986). *Glottopolitique*, *Langages*, n°83.

MARCELLESI, J.-B., GARDIN, B. (1974). *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*, Paris, Larousse.

MARCELLESI, J.-B., en coll. avec BULOT, T. et BLANCHET, Ph. (2003). *Sociolinguistique. Epistémologie, Langues Régionales, Polynomie*, Paris, L'Harmattan.

TABOURET-KELLER, A. (dir.) (1982). *Bilinguisme et Diglossie*, *La Linguistique*, vol. 18 fasc. 1.

Philippe BLANCHET
Université Rennes 2 Haute Bretagne
EA ERELLIF 3207
Centre de Recherche sur la
Diversité Linguistique de la Francophonie
philippe.blanchet@uhb.fr

**CONTACTS, CONTINUUM, HÉTÉROGÉNÉITÉ,
POLYNOMIE, ORGANISATION « CHAOTIQUE »,
PRATIQUES SOCIALES, INTERVENTIONS...
QUELS MODÈLES ? :
POUR UNE (SOCIO)LINGUISTIQUE DE LA
« COMPLEXITÉ »**

❑ VOUS POUVEZ RÉPÉTER LA QUESTION ?

Le titre « à la Robillard » de ce texte (*cf.* Robillard, 1998, 2000a, 2001, 2002 et ici même) mérite probablement quelques justifications. Il se veut, par son détail, un écho à l'ensemble des réflexions épistémologiques présentées dans ces textes, et notamment à celles de D. de Robillard car de nombreuses discussions et lectures croisées alimentent en miroir nos réflexions complémentaires depuis l'an 2000. On y retrouve également quelques uns des termes clés proposés dans les textes initiateurs des débats, qui suivent, et le lecteur avisé y reconnaîtra de célèbres parenthèses empruntées à Louis-Jean Calvet...

■ Des arguments issus du terrain

L'énumération des arguments (avant les points de suspension) rappelle que nos réflexions sont issues du terrain et de l'analyse de données sur lesquelles nous avons partiellement focalisé notre attention depuis au moins un demi-siècle : situations problématiques de diversité/diversification des « systèmes linguistiques » et de fluctuation (socio)linguistique manifeste en contextes sociaux effectifs, avec des finalités plus ou moins prégnantes d'« intervention » allant de

l'effet performatif des discours scientifiques jusqu'à la participation active à des politiques linguistiques, en passant par des préconisations à divers niveaux.

D'où la question émergente des « modèles », qui découle de ces données (et qui ne les précède pas) parce que, pour l'essentiel, notre démarche est principalement *empirico-inductive*, comme j'ai essayé de le montrer (Blanchet, 2000 : 28 et suiv.). C'est en effet à partir d'une prise en compte la plus complète possible et dans le but d'une compréhension la plus approfondie possible des données du terrain dans toute leur complexité que nous avons recours à des modélisations (à la fois théoriques et pratiques, j'y reviendrai), et non l'inverse (*cf.*, pour les « pères fondateurs », Labov, 1976 [1972] qui théorise à partir de ses enquêtes à Martha's Vineyard et New-York¹ ; Gumperz, 1989 [1982] : VI à propos de Labov² et 22 à propos d'une « théorie générale qui est encore loin » ; Marcellesi, 2003 : 22 et suiv. qui rappelle le rôle de la situation du corse comme stimulant du concept général de *polynomie*). Cet inverse, qui procède de la démarche *hypothético-déductive* dominante dans l'activité scientifique, parce que dominante en sciences dites « dures » (ou « de la Nature »), consiste à poser d'abord comme hypothèse un modèle théorique explicatif, puis à le tester sur des données expérimentales réputées « objectives » parce qu'« extérieures » au chercheur (bien qu'il les provoque...). Cette approche s'avère forcément « simplifiante » et, pour nous, en sciences « humaines et sociales » (dites aussi « molles », mais je préfère « souples », Didier de Robillard dit « douces »), biaisée par l'induction implicite d'a priori rationalisants et d'observations empiriques non distanciées (il faut bien que l'hypothèse s'appuie sur des prémices), voire de la subjectivité non assumée, du chercheur. Les recherches en sociolinguistique ont ainsi historiquement privilégié le terrain avant d'en arriver à se poser la question des « modèles » adaptés (notamment des modèles épistémologiques), aussi bien pour chaque recherche que pour l'ensemble de cette « discipline », si ce terme convient.

■ Une modélisation de la complexité

Enfin vient dans ce titre une proposition de réponse à la question des « modèles ». Cette proposition traverse, souvent très explicitement et parfois plus allusivement, l'ensemble des contributions ici réunies : il s'agit d'adopter les modalités d'une « pensée complexe » telle que notamment exposées par E. Morin dans les cinq tomes de sa *Méthode* (Morin, 1977-2001), dont les volumes 4 et 5 explorent notamment les domaines du langage et de l'identité. Comme le rappelle opportunément un appel d'offre « incitatif » du ministère français de la recherche paru en avril 2003 (qui, curieusement, cite des chercheurs en sciences « dures » - biologie, cognitive - mais pas E. Morin) :

¹ *Cf.* aussi la préface par P. Encrevé, p. 14.

² Où il rappelle le parcours de Labov confrontant ses données de terrain à la linguistique structurale pour élaborer une « linguistique variationniste ».

« L'étude des systèmes complexes a fait de grands progrès au cours des quinze dernières années, tant du point de vue des méthodes que [...] des outils de modélisation [...] Le champ des applications de la théorie des systèmes complexes [...] touche [...] l'ensemble des sciences humaines et sociales [...] Il s'agit donc d'un domaine très pluridisciplinaire. [...] [cet appel vise] des chercheurs de disciplines des SHS telles que l'économie, la géographie et la linguistique, qui ont déjà une certaine habitude de la modélisation [et] [...] telles que l'anthropologie, l'histoire et la sociologie, qui sont restés jusqu'à présent en France en dehors de ce mouvement, qu'il convient de sensibiliser à ces outils [...] »

Je ne pense pas - et en cela je suis E. Morin - qu'il ne s'agisse que d'un « outil » pour étudier des « objets complexes »³. Il s'agit plutôt, dans la façon dont nous pouvons nous approprier cette « science de la complexité », de modalités fondamentales d'approche qui incluent le chercheur et la connaissance, sans se limiter à la « complexité de l'objet » (dont la prise de conscience est un bon départ, mais reste insuffisante : on ne doit pas penser « simplement » des objets complexes car cela produit des connaissances simplistes). Mais il y a là, en tout état de cause, une convergence et une stimulation tout à fait adéquates à nos préoccupations.

● Modèles épistémologiques et modèles restitutifs

Par « modèles », nous envisageons ici deux choses. Il s'agit d'une part des *modèles épistémologiques* « en amont », c'est-à-dire à plusieurs niveaux, des « matrices » disciplinaires et des grands « paradigmes scientifiques » transdisciplinaires voire, plus largement, des modalités générales implicites et explicites de connaissance à l'œuvre dans une société, à partir desquels et au sein desquels les connaissances scientifiques (entre autres) sont élaborées, par des méthodes, des théories, des chercheurs, des institutions... La désignation et la classification de ces modèles épistémologiques varie, bien sûr, mais on citera par exemple la sophistique platonicienne, l'approche hypothético-déductive (avec tous ses corollaires), le structuralisme, la théorie de la relativité, l'interactionnisme, le cognitivisme... ou la pensée complexe.

Il s'agit d'autre part de *modèles restitutifs* « en aval », c'est-à-dire les modalités selon lesquelles, par une *modélisation*, le chercheur formule, présente, rend lisibles et intelligibles les résultats de sa recherche, tant en termes *descriptifs*, *explicatifs* ou *interprétatifs* qu'en termes *prescriptifs* (de préconisation). En ce sens, « un modèle n'est jamais qu'une métaphore, une abstraction qui nous permet de concevoir de façon plus simple le fonctionnement d'un ensemble complexe d'éléments » (Calvet, 1999a : 15). C'est le sens de *modèle* que retient le *Dictionnaire des sciences humaines* (Gresle et alii, 1994 : 241-242) :

³ On voit en cela comment la question de la « complexité » est interprétée en sciences « dures » hypothético-déductives : elle relève de l'objet, d'un outillage ad-hoc, non de la connaissance elle-même, ce qui évite une remise en cause de ce type de science lui-même.

« Objet formel obtenu par abstraction à partir de données concrètes. A la fois figuration et schéma directeur, le modèle, à partir duquel on peut raisonner scientifiquement, aide à comprendre, prévoir ou justifier. Les sciences qui étudient les activités infiniment complexes des hommes et des sociétés tentent d'organiser logiquement les données empiriques et d'élaborer des modèles. »

Il me semble néanmoins pertinent, par l'usage commun du terme *modèle* dans ces deux cas, de signifier un lien étroit entre l'épistémologique et le restituitif. D'une part parce que le modèle restituitif dépend du ou des modèle(s) épistémologique(s) dans le(s)quel(s) s'inscrivent le chercheur et sa recherche. Ainsi, le tableau comparatif des polarités épistémologiques *Compréhension* et *Explication* que présente E. Morin (t. 3-1986 : 150), qui distingue respectivement par exemple « *concret, analogique, global, subjectivité* » de « *abstrait, logique, analytique, objectivité* » invite aussitôt à imaginer des modèles restituitifs adaptés (par exemple la comparaison avec une activité quotidienne dans le premier cas, un schéma mathématique dans le second). Le type de représentation schématique en boucle récursive qu'E. Morin utilise dans les cinq tomes de sa *Méthode*⁴ dépend évidemment de son modèle épistémologique. On imagine mal une schématisation linéaire, qui pourrait laisser supposer une causalité unidirectionnelle, pour rendre de compte de phénomènes sociolinguistiques par exemple (on pourra par exemple comparer ma modélisation ethno-sociolinguistique de la communication, en cercles (Blanchet, 2000 : 101), au schéma codique de la communication, linéaire, issu de la tradition du « schéma de Jakobson » (Moeschler et Auchlin, 1997 : 155).

D'autre part, parce que le type de restitution envisagé et réalisé, à partir du terrain et vers le terrain, dans une approche empirico-inductive, (rétro-)agit sur le modèle épistémologique lui-même, (selon une « hélice » caractéristique de la pensée complexe... !)⁵. Selon la théorie des révolutions scientifiques de Khun (1962), c'est bien lorsque le pouvoir explicatif des modèles restituitifs s'avère insuffisant que sont remis en question les présupposés du modèle épistémologique englobant. L'histoire même de la recherche en sociolinguistique montre que c'est bien aujourd'hui (ces textes en témoignent), pour répondre aux questions que soulèvent avec insistance nos données de terrain et la nécessité (sociale, institutionnelle...⁶) accrue d'en rendre compte, que nous sommes amenés à prendre à bras le corps la question de nos modèles épistémologiques jusque là restée plus ou moins implicite (au moins en sociolinguistique francophone, mais

⁴ Et que je ne peux reproduire sur mon ordinateur faute - précisément - d'un symbole typographique adéquat.

⁵ Je préfère dire *hélice*, au sens dynamique, que « boucle récursive », qui peut évoquer un « cercle fermé » (Blanchet, 2000 : 36).

⁶ Cf. la mise en place depuis 2000 du *Réseau Français de Sociolinguistique*, de ses colloques et journées d'études (Tours, 2000 ; Grenoble, 2001 ; Lyon et Rennes, 2003...) autour des interrogations sur la lisibilité socio-institutionnelle et l'identité scientifique de la sociolinguistique en France. Cf. les *Actes* parus (Billiez, 2003 ; Castellotti & Robillard, 2003) et l'ensemble des contributions ci-après.

je n'ai pas connaissance non plus de questionnements antérieurs de ce type chez nos collègues, anglophones notamment).

■ Quelle identité scientifique : révolution ? rupture ? continuité ?

Se pose alors la question de l'*individuation* (pour utiliser un concept sociolinguistique) de « la » (socio)linguistique dans le domaine général des sciences humaines et sociales, et notamment des champs au moins connexes que constituent notamment - tous les ouvrages de présentation générale de la sociolinguistique les mentionnent - la sociologie, l'anthropologie / ethnologie, la psychologie sociale, la didactique des langues (et à travers elle les sciences de l'éducation), sans compter la question cruciale du rapport à « la linguistique » tout court (et / ou les sciences du langage de façon plus globale), voire de certains de ses « sous-domaines » ou axes théoriques, tels que l'analyse du discours, la pragmatique, ou le fonctionnalisme par opposition au générativisme (*cf.* le texte de L.-J. Calvet ici même)... L'abondance des guillemets et parenthèses indique la complexité de la question. Nous sommes ici en pleine construction identitaire, qui se réalise, on le sait, dans la négociation des frontières symboliques mouvantes et dans les processus mutuels de reconnaissance-naissance, d'inclusion / exclusion, d'appartenance et d'altérité (Francard et Blanchet, à par.).

Il est clair aujourd'hui qu'une autre des motivations essentielles de notre interrogation épistémologique radicale provient de l'identification problématique des recherches qui sont déclarées « sociolinguistiques » dans ces rapports disciplinaires. Parce que globalisantes et transversales, nos recherches sont de fait et consciemment interdisciplinaires. Les premiers travaux de W. Labov portaient effectivement d'une combinaison de la linguistique structurale et de méthodes d'échantillonnage empruntées à la sociologie. Le concept de *représentation sociale*, central pour nous aujourd'hui (mais adapté en *représentations sociolinguistiques*), provient de la psychologie sociale (et de la psychopédagogie), comme le paradigme interactionniste qui traverse beaucoup de nos travaux. Etc. Or l'interdisciplinarité est encore très souvent perçue comme une « indisciplinarité », en ce sens qu'elle remet en question les découpages épistémologiques dominants (où la pensée binaire disjonctive dénoncée par E. Morin reste un présupposé du modèle). *Indisciplinarité* que, dès lors, je crois au moins utile d'examiner, voire pertinent de revendiquer (?) comme posture épistémologique et éthique. Le texte d'un jeune chercheur, M. Gasquet-Cyrus, en montre bien ici même les enjeux.

Revenons donc plus en détail sur ces différents points.

□ PRIORITÉ AUX DONNÉES ISSUES DU TERRAIN : À QUOI NOUS INVITENT-ELLES ?

■ Partons de deux séries de données sur les contacts de langues...⁷

● On sait, par l'ethnographie de la communication ou « sociolinguistique interactionnelle » (Gumperz, 1989a), que les plurilingues ne sont pas des « pluri-monolingues » (Grosjean, 1982 ; Py et Lüdi, 1986 ; Dabène, 1994 ; etc.). Ils se composent un seul *répertoire* linguistique (fait d'éléments ailleurs identifiés comme provenant de « langues » distinctes, *cf. infra*), soit dans des communautés plurilingues, soit dans l'apprentissage des langues. Ils en jouent en fonction des situations de communication, réalisant usuellement mélanges et alternances de langues. Ils construisent aussi des « interlangues », provisoires et évolutives (chez les apprenants) ou plus stables (variétés spécifiques à des communautés, type « français régional »), qui peuvent devenir des « langues à part entière » (telles les langues romanes nées en diachronie chez des latinophones plurilingues). Ainsi, le français parlé en Provence, érigé en norme régionale consciente, est pour l'essentiel caractérisé par des provençalismes sur tous les plans, y compris phonologique et pragmatique (Blanchet, 1993 et 1995 ; Gasquet-Cyrus, 2003).

Le cas est d'autant plus frappant chez les migrants ayant appris « sur le tas », sans contrainte académique, ou quand les langues en contact sont typologiquement très proches, comme entre un créole et la langue dont il est issu (d'où entre autres les réflexions de Robillard, 2002, et ici même ; *cf.* aussi notamment Le Page et Tabouret-Keller, 1985) ou entre un parler d'oïl et le français. En Haute-Bretagne (Blanchet et Walter, 1999 ; Tréhel et Blanchet, 2003 ; Manzano ici même), les bilingues gallo-français pratiquent divers mélanges, où deux systèmes (à l'origine) sont imbriqués en un système variable, au point que la morphologie verbale du gallo est appliquée à des lexèmes français. Les locuteurs concernés (pensent qu'ils) parlent une seule langue, dont ils sont peu capables d'identifier des variétés, sauf traits emblématiques. Mais on envisage désormais en didactologie de passer de la didactique « des langues » à la didactique « du plurilinguisme », notamment pour prendre en compte cette question de répertoire plurilingue (Castellotti, 2001 ; Billiez, 2002).

Or, le plurilinguisme et les contacts de langues, si prégnants pour la réflexion sociolinguistique (*cf.* Manzano ici même) ne sont pas exceptionnels et marginaux, mais largement majoritaires et banals. Les langues sont faites pour être variables (par l'arbitraire du signe), les humains ont la capacité innée d'être plurilingues (par leurs capacités cognitives et leur vie sociale), et des contacts linguistiques sont à l'œuvre partout de façon majeure, y compris entre les

⁷ Les paragraphes qui suivent sont adaptés à partir de Blanchet, 2002a. Je pars de l'exemple des situations de contacts ostensibles, non parce que ce sont des situations particulières qui seules appellent des outils théoriques adaptés, mais parce que ce sont celles qui mettent le plus clairement en évidence la nécessité d'un renouvellement épistémologique. D. de Robillard propose une argumentation similaire dans Robillard, 2001 : 10.

« variétés » d'une même langue dans des communautés et chez des locuteurs tendant vers le monolinguisme.

● Les critères usités pour identifier un ensemble de pratiques comme « une » langue distincte ne sont d'ailleurs pas linguistiques (ou peu). Ni l'intercompréhension, ni la proximité typologique ne l'emportent contre les critères socio-politiques et / ou ethno-culturels : les sociolinguistes (et même de nombreux « linguistes tout court » tels Jakobson ou Chomsky, *cf.* Blanchet, 1992 : 28-32 et Eloy, 1997 : 5-43 pour une vue générale) convergent sur ce point (Marcellesi, 2003 et le concept de *polynomie* ; Bavoux, 2003 ; Robillard, 2000b : 142 ; Blanchet, 2000 : 119-124 ; Calvet, 1999a : 23 ; Chiorboli, 1999 : 188 ; Eloy, 1997 ; Branca-Rosoff, 1996 : 82-84 et 104-106 ; Le Page et Tabouret-Keller, 1985 : 205 ; Mackey, 1971 : 1 ; Weinreich, 1968 : 314, etc. !). Ainsi, l'arabe fonctionne comme une seule langue même si les parlers maghrébins sont incompréhensibles au Liban. Le français aussi, même si l'ancien français est incompréhensible au XX^{ème} siècle ou si certaines variétés actuelles sont peu interintelligibles. Inversement, norvégien et suédois, hindi et ourdou, valencien et catalan, corse et italien, provençal et occitan, fonctionnent comme langues distinctes, malgré une proximité typologique et une certaine intercompréhension (l'intercompréhension ne relevant pas que de la proximité typologique, mais aussi de contacts répétés, d'autres proximités - gestuelles, culturelles... - et de l'implication des locuteurs). Les exemples de ce type sont majoritaires, surtout pour les langues « minorées », dont l'identification est laissée plus ouverte par l'absence d'individuation prescriptive institutionnelle forte. Et si les langues « des signes », comme la *élessèfe* (ou LSF), sont bien des langues, c'est pour des raisons sociolinguistiques, comme le résume clairement C. Cuxac (2003), et hors de tout critère typologique « linguistique ».

● Il n'y a donc pas de frontière « objective » entre systèmes linguistiques, ni au niveau individuel ni au niveau collectif. Toute identification de « langues » distinctes doit découper, catégoriser, ce continuum en choisissant des critères externes aux systèmes eux-mêmes. Et l'on ne peut réduire les pratiques à une norme standard (on retombe dans les limites de l'approche puriste ou interne). On doit ainsi s'orienter vers la « communauté de locuteurs » ou « de discours », vers les « représentations sociolinguistiques » proposées comme critères par la plupart des sociolinguistes. Et même la proposition de W. Labov, selon laquelle cette communauté est un groupe partageant des normes linguistiques n'est pas suffisante, car il existe des cas où des normes - par exemple régionales - se contredisent sans pourtant nier l'unité langue : le français en offre de nombreux exemples, dans l'Océan indien, au Canada, en Wallonie ou en Provence. D'où cette remarque essentielle de Gumperz (1989a : VII) :

« On commence à s'interroger sérieusement sur le fait qu'on puisse effectivement isoler des communautés de langue, définies comme des systèmes sociaux fonctionnellement intégrés, partageant les mêmes normes

d'évaluation [...] Le concept de communauté linguistique est d'autant plus fragile qu'il n'y a pas superposition entre système grammatical, sentiment linguistique et espace socio-historique et politique. »

■ ...et ci-git la « Langue système clos synchronique homogène »

Finalement, il n'est plus possible d'associer réciproquement *une langue* à *un système*, et c'est la notion même de « langue-système », donc la dichotomie *langue vs parole*, si prégnante depuis Saussure, qui tombent. La « parole » saussurienne n'est plus une mise en œuvre de la « Langue » saussurienne : c'est la parole qui fait la langue et réciproquement (revoici une *hélice* complexe), au sens où la *langue* est une institution sociale mi-plurisystémique mi-chaotique, catégorisée dans le continuum des pratiques, dynamisé et régulé par le milieu *écolinguistique* où on la vit (Calvet, 1999a : 35). C'est un « système complexe auto-éco-exo-régulé qui émerge des pratiques humaines de communication » (ainsi que j'ai osé l'écrire dans Blanchet, 2000 : 107-108 à force de lire E. Morin !). Et si l'on est dans les pratiques, dans le milieu social, dans les paramètres « externes » (= non directement systémiques), on est dans l'Histoire : c'est la dichotomie *diachronie vs synchronie*, qui tombe à son tour... et bien sûr la « clôture » de l'objet *Langue* abstrait des pratiques sociales par le célèbre « tour de passe-passe » saussurien.

La « Langue système clos synchronique homogène » apparaît alors, du point de vue de l'anthropologie des sciences, comme une vue de l'esprit partiellement conditionnée par le présupposé du monolinguisme puriste régnant dans l'univers francophone (comme elle est conditionnée par le positivisme qui baigna la naissance des « sciences humaines et sociales » fin XIX^{ème} début XX^{ème} siècles). En outre, cette Langue a été construite à partir, soit de l'intuition des linguistes, soit de corpus souvent écrit et en tout cas toujours dans le cadre de monologues, c'est-à-dire hors des *dialogues* et *polylogues* qui constituent sa réalité première (Kerbrat-Orecchioni, 1990). La conception monolingue des sociétés s'appuie, au delà des finalités d'hégémonie culturelle, sur des modes de pensée qui conditionnent à la fois la pensée politique et la pensée scientifique. Le monolinguisme participe en effet du mythe de l'origine unique (l'Eden pré-babélien) dont le pendant est une perception négative de la pluralité et dont l'avatar scientifique est la représentation en arbre (renversé), où tout découle d'une origine commune, représentation chère à la grammaire comparée dont la linguistique saussurienne est en partie issue, chère également au générativisme dans sa quête du *mentalais*, la langue unique de l'humain cognitif.

■ D'où une divergence de fond

Les éléments examinés ci-dessus ne nous invitent pas à convoquer la sociolinguistique, ou de nouveaux cadres épistémologiques, lorsqu'un certain *degré* d'hétérogénéité est atteint (Manzano ici même réunit à juste titre « diglossie *intra-linguale* et *exo-linguale* »). Ils nous somment de conclure à un changement

de *nature* de « l'objet » de nos recherches et donc à une révision en profondeur de nos références épistémologiques (Robillard, 2001 : 23). L'objet de la linguistique, du structuralisme saussurien au générativisme, a donc été construit en accordant la priorité à l'invariant, et à la dissociation entre phénomènes « linguistiques » d'une part (le *code*), et phénomènes communicationnels et socioculturels d'autre part (les *usages des codes*). D'où la référence quasi exclusive à des structures réputées stables, communes à tous les locuteurs, eux-mêmes supposés monolingues dans une seule langue aux frontières tranchées. D'où la méthode de l'introspection du « locuteur idéal », ou au mieux du corpus *ad hoc*, afin d'écartier les usages effectifs, qui attestent de faits mettant fondamentalement en question cette construction théorique. D'où le renvoi des variations « aux marges » *-étiques* et non *-émiques* (par exemple le traditionnel renvoi des variations phoniques au niveau phonétique et non au niveau phonologique, malgré les travaux déjà anciens quoique probablement trop novateurs de Martinet et Walter sur cette question, cf. Walter, 1982).

Dès qu'on se fonde sur la diversité des pratiques et sur le plurilinguisme *ordinaire* des personnes et des sociétés, c'est à la fois l'objet même de la linguistique (la langue / ses pratiques) et sa méthodologie (recueil / traitement des données), qui sont à construire autrement. C'est bien ce qu'ont proposé la linguistique fonctionnelle et, à sa suite, la sociolinguistique, en s'ancrant dans une démarche de terrain de type empirico-inductive (Auroux, 1998 ; Blanchet, 2000).

Cette divergence porte bien sur les *modèles épistémologiques*, ce que souligne S. Auroux à maintes reprises (1994, 1996, 1998). Les linguistiques structuro-générativo-cognitivistes (tendance dure), « de bureau », adoptent les critères classiques de scientificité issus des sciences dures : schématiquement, une méthode hypothético-déductive appliquée à l'analyse atomisante d'une « mécanique interne », une recherche logico-mathématique d'objectivité et de prédictibilité. Voir par exemple O. Soutet (1995 : 178) citant J.-C. Milner :

« Comme le souligne avec force J.-C. Milner, si les mots ont un sens, parler de *science* du langage, en l'espèce proposer une théorie authentiquement *scientifique* de la langue présuppose que, dans de tels emplois, les mots *science* et *scientifique* soient entendus dans leur sens strict, celui qu'ils ont quand on parle de *sciences* de la nature ou de *sciences exactes* ».

D. de Robillard cite également des propos édifiants de J.-C. Milner et M. Gasquet-Cyrus en donne quelques autres exemples significatifs chez d'autres linguistes, dans leurs textes ici même.

En revanche, les linguistiques socio-pragmatico-fonctionnelles, de terrain, adoptent d'autres critères, adaptés aux spécificités des pratiques humaines qu'elles décrivent et cherchent à comprendre : une méthode empirico-inductive d'observation en contexte écolinguistique, une interprétation nuancée assumant le point de vue du chercheur (partie prenante des faits humains qu'il étudie), une modestie certaine devant la multiplicité partiellement imprévisible de pratiques

complexes qui n'obéissent pas qu'à des lois rationnelles, pas plus qu'à des lois uniquement linguistiques.

Au delà, il y a probablement d'ailleurs une divergence éthique dans les conceptions de l'Homme et des phénomènes sociaux, qu'une certaine science tend à réduire à des lois logico-mathématiques. E. Morin (1990 : 18-20) dénonce d'ailleurs vigoureusement « les paradigmes simplifiants [qui] mutilent la connaissance et défigurent le réel [...] produisent la crétinisation [...] se paient cruellement dans les phénomènes humains [en] versant le sang [...] en répandant la souffrance ». J'ai évoqué *supra* la part probable de l'idéologie du monolinguisme dans l'élaboration de la « linguistique de bureau » : or une conception monolingue des sociétés sert les intérêts politiques anti-démocratiques de groupes hégémoniques (Marcellesi, 2003). Le pluralisme est, au contraire, la base de la démocratie.

Ce changement de modèle épistémologique, autrement dit de « paradigme fondamental » et de « matrice disciplinaire », qui remet en question l'objet même (la « Langue ») et le champ disciplinaire (« la linguistique ») des recherches, parfois en termes vifs, s'accompagne évidemment de réflexes éthologiques : enjeux d'identités, de territoires, de filiation et d'affiliation, d'interprétations de l'Histoire...

□ LINGUISTIQUE, (SOCIO)LINGUISTIQUE, SCIENCES DU LANGAGE, IN(TER)DISCIPLINARITÉ : ENTRE « COUPURE » ET « SYNTHÈSE »

Dans leurs rapports identitaires, éthologiques et épistémologiques, la sociolinguistique et le ølinguistique, sont-elles en conflit ? en complémentarité ? dans un rapport d'exclusion (l'une conteste la légitimité de l'autre) ? dans un rapport d'inclusion (l'une est incluse dans l'autre, mais laquelle) ? deux sous-domaines du domaine plus vaste des « sciences du langage » ? l'une disciplinaire (la ølinguistique) et l'autre inter- ou trans-disciplinaire ? Les réponses à ces diverses questions ont des conséquences importantes quant à l'élaboration des modèles, des théories, des méthodes (par emprunt, par rejet ou par transformation).

Force est de constater qu'ici également notre réponse sera de type... complexe ! Comme toute construction identitaire interculturelle (ici *intermodèle*, si l'on me permet ce terme), l'individuation de la sociolinguistique repose à la fois sur des stratégies de dialogue *et* de différenciation, et parmi ces stratégies sur des *coupures* (« instauration de démarcations étanches ») *et* des *synthèses* (« construction d'une identité nouvelle ne reniant pas les identités précédentes, en articulant de façon cohérente des traits issus de ces différentes identités », cf. Francard et Blanchet, à par.).

■ Coupures et rivalités

La coupure, la rupture avec la \emptyset linguistique que j'appelle « interne » faute de mieux (voir *infra* ; je veux dire la linguistique saussurienne, structurale, générativiste, formelle...) est le positionnement le plus largement affirmé par les sociolinguistes. Affichée comme une réponse à la *crise* (Marcellesi 1980 ; François, 1980 : 5-8 ; Baylon, 1991 : 17 et suiv.), à *l'impasse* (4e de couverture de Labov, 1976), de cette \emptyset linguistique, la sociolinguistique a été rapidement et majoritairement présentée comme une *autre* linguistique, destinée à « remplacer » la \emptyset linguistique (Labov, 1976 : 37 et 258-259 ; Calvet, 1993 : 109 et 124 ; Blanchet, 2000 : 84 ; la plupart des contributions ici même, notamment D. de Robillard citant Léard). Dès Labov (1976 [1972]), Marcellesi et Gardin (1974) ou Calvet (1975), pour prendre en compte les premières publications s'intitulant explicitement *sociolinguistique*, la critique de la linguistique saussurienne-structurale et de sa version chomskyenne-générativiste est à la base de la réflexion (*cf.* Calvet ici même). A l'objet clos « Langue système synchronique homogène » de la \emptyset linguistique, la sociolinguistique substitue un sujet ouvert « pratiques sociales hétérogènes ». Conjointement, même sans s'intituler explicitement « sociolinguistique », la linguistique interactionnelle et conversationnelle, qui doit beaucoup aux mêmes fondements que la sociolinguistique dont nous parlons ici (Gumperz et Hymes, Goffman, Palo-Alto...), s'est posée elle aussi comme une sorte de « révolution copernicienne » au sein des sciences du langage : on y place la langue-système et le monologue comme des conséquences et des dérivés secondaires des pratiques communicatives en contexte, et non l'inverse, y compris en termes d'acquisition des compétences des locuteurs (*cf.* Kerbrat-Orecchioni, 1990, dont tout le premier chapitre est une discussion épistémologique en ce sens).

Cette coupure a une conséquence majeure : les sociolinguistes ont alors pour tâche, non seulement de réexaminer l'ensemble des fonctionnements des langues à partir des pratiques sociales et notamment des interactions réciproques du linguistique et social (au sens large), mais cela comprend de reprendre la description et l'analyse des systèmes linguistiques eux-mêmes (phonologie, syntaxe, etc.), au moins pour la part systémique de leur fonctionnements, dans ce nouveau modèle épistémologique, à l'aide de nouvelles méthodes. Or, si certains sociolinguistes ont cherché à le faire (par exemple Prudent, 1993 ; Eloy, 1997 ou Blanchet, 1992) ou si certains \emptyset linguistes (?) l'ont désormais fait selon un modèle sociolinguistique sans nécessairement s'affirmer tels (par exemple Chaudenson, 1974 ; Walter dans Blanchet et Walter, 1999), il s'avère que beaucoup de travaux sociolinguistiques citent quelques traits à l'appui de leurs analyses, sans entrer plus avant dans la description linguistique. L'activité de recherche n'est pas tout à fait conforme à l'ambition épistémologique, de ce point de vue, comme le constate également L.-J. Calvet, ce qui laisse une part du terrain à la « linguistique dure » et contribue à marginaliser la sociolinguistique (Calvet, 2000 : 80).

De façon complémentaire, soit par incompréhension, par incapacité à construire le sens d'une activité de recherche ne relevant pas de leur modèle

épistémologique, soit par prise de conscience de la concurrence dangereuse imposée par la sociolinguistique, de nombreux \emptyset linguistes ont eux aussi fonctionné par exclusion. M. Gasquet-Cyrus en donne un échantillon éloquent ici même. Dans les années 1970, les recherches sociolinguistiques émergeaient à peine, notamment en France et sous ce nom. Elles sont plus anciennes de fait (Labov, 1976 : 37), notamment dans le monde anglophone et sous d'autres intitulés éventuels reliés à la « sociologie du langage » (Fishman) ou à l'ethnolinguistique (Gumperz, Hymes, Ferguson), où elles apparaissent dès les années 1960. Qu'un Chomsky, un Todorov ou même un Mounin n'y aient vu que des propositions de recherche trop hétérogènes pour eux n'est pas, en soi, significatif. En revanche, que lors de rééditions récentes de mêmes sources, de publications actuelles, la sociolinguistique reste ainsi méprisée (Mounin, 1995 : 302 ; Reboul et Moeschler, 1998 ; Rajendra, 1996), ignorée (Moeschler et Auchlin, 1997 ; Garric, 2001 ; etc.) ou écartée comme « discipline voisine de la linguistique » (Moeschler et Reboul, 1994 : 33-34), est parlant.

On l'a beaucoup dit et écrit, à force de se concentrer sur le terrain, les sociolinguistes ont trop peu explicité les enjeux théoriques et épistémologiques pourtant très conséquents de leurs recherches (ce qui ne signifie pas qu'ils n'en étaient pas conscients (Marcellesi, 1997 : 182), et la discussion du générativisme est bien une discussion théorique). « On » (notamment les \emptyset linguistes portés sur l'abstraction) les a peut-être aussi trop vite classés parmi les descriptivistes sans ambition théorique, pour de multiples raisons, souvent mauvaises, sur lesquelles je vais revenir, et notamment parce que, au contraire des \emptyset linguistes hypothético-déductifs, nous ne construisons pas la théorie *avant* d'examiner les données, mais *après*.

Un des façons d'éviter la rivalité est de renvoyer à un partage du domaine. Réintitulé en France *sciences du langage* de façon plus englobante, et malgré la force d'inertie du terme *linguistique* comme équivalent générique (Auroux, 1996 : 3 ; Arrivé : 1993 : 233), le domaine est alors éventuellement partagé, de fait, entre un noyau dur, la « linguistique » (du *code*, dont les sous-sous-domaines sont, par ordre de prestige, la syntaxe, la sémantique, etc.), et des marges plus ou moins excentrées, dont la sociolinguistique, la géolinguistique, etc. (*usages* du code) où la préfixation est un marqueur d'interdisciplinarité (cf. par exemple le *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, de Ducrot et Schaeffer, 1995). Ce type de (dis)continuité éthologique, plus ambigu, révèle fort peu les éventuels transferts de modèles possibles.

■ Synthèse et continuité ?

Il est plus problématique d'identifier des processus de complémentarité cohérente entre \emptyset linguistique et sociolinguistique. Le seul « courant » sociolinguistique qui récuse la rupture et la substitution proposées par Labov, Calvet, etc., est l'école dite « occitane » de sociolinguistique, fondée sur le modèle (!) de l'école catalane de sociolinguistique (Aracil, Ninyoles). H. Boyer (1996a [1991] : 5-6, très clairement ; 1996b : 9-11 plus confusément), citant

notamment R. Lafont (1983 : 11-13), affirme que « la sociolinguistique (le pluriel serait peut-être plus adéquat) est bien une linguistique de la *parole* » (par distinction avec la linguistique structurale de la *langue*), qui a un *territoire* formé de sous-domaines, car « la dichotomie langue-parole est nécessaire [...] la science fonde son objet en s'abstrayant du réel non homogène, en effaçant l'activité multiforme sous la faculté systémique » (Lafont, 1983 : 13). Cette position originale trouve probablement une bonne part de sa motivation, militante, dans la nécessité de conserver des critères strictement « internes » pour maintenir l'identité distincte de langues apparentées en situation de « conflit » diglossique (l'occitan, « langue ethnique », devant être « désaliéné » de la « colonisation » du français, pour reprendre leur terminologie) et dans la volonté d'unifier les divers parlers de la famille d'oc en une seule langue romane appelée *occitan* sur la base de critères dialecto-typologiques, puisque les critères sociolinguistiques contredisent cette unification (cf. Boyer et Gardy, 2001 : 22 et 378). Excepté ce cas spécifique, et si l'on observe que Labov, Hymes et même Marcellesi ont rapidement rompu avec la \emptyset linguistique après avoir tenté de la compléter (parce qu'ils étaient les premiers sociolinguistes), la seule continuité évidente entre \emptyset linguistique et *sociolinguistique* réside dans le fait que cette dernière a eu besoin de la précédente pour s'y opposer et exister.

Même les propositions d'inclusion de la \emptyset linguistique *dans* la sociolinguistique (comme sous-discipline technique de description de la part systémique des pratiques linguistiques), sont aussitôt éludées :

« [...] la sociolinguistique ne peut à son tour se définir que comme la linguistique [...] Mais la linguistique 1 [structuralisme et générativisme] n'aurait alors plus aucune raison d'être, sauf à la considérer comme la partie de la sociolinguistique qui décrirait le fonctionnement interne des langues. Et il n'est pas sûr qu'une telle abstraction (fonctionnement interne de la langue et des langues, sans prise en compte de leur réalité sociale) soit même acceptable » (Calvet, 1993 : 124).

Il faudrait en effet trouver une \emptyset linguistique qui partage les modèles épistémologiques et restitutifs de la *sociolinguistique*...

● Sociolinguistique et fonctionnalisme

Pour autant, tout n'est pas si tranché, car, à l'exception des interactionnistes (américains) qui ont d'abord été des anthropo- / ethnologues (Gumperz et Hymes), la plupart des sociolinguistes américains et français ont été formés au départ à la linguistique tout court. A une forme de \emptyset linguistique qui a rendu possible une ouverture vers ce changement progressif de modèle, et qui partage(ait) une même réfutation du structuralisme saussurien et de l'abstraction générativiste. Je veux parler de la linguistique fonctionnelle d'A. Martinet, dont le rôle dans le processus épistémologique d'émergence de la sociolinguistique fait l'objet de débats.

Certains sociolinguistes ont oscillé dans leur rapport à Martinet. Labov, au premier chef, l'a d'abord considéré comme ayant « *abaissé* » le principe saussurien trop rigide de système synchronique, mais l'a rangé malgré tout dans les structuralistes et disciples de Saussure (Labov, 1976 : 38, 259 et 360). Puis il a admis qu'il n'avait pas rangé Martinet dans la bonne catégorie (*cf.* Mounin, 1981) et fini par lui rendre *post-mortem* hommage comme à l'un de ses maîtres (au colloque de linguistique fonctionnelle de Toronto, 2000). On sait en effet que Martinet a formé Weinreich qui a formé Labov. L.-J. Calvet, pour sa part, limite (Calvet, 1999b), mais ne réfute pas (Calvet, 2003), le rôle de transition qu'a pu jouer, à partir d'un structuralisme assoupli, la linguistique fonctionnelle dans l'émergence de la sociolinguistique de Labov et de ses successeurs, notamment parce que Martinet a lui-même été formé par Meillet, contemporain de Saussure et beaucoup plus orienté vers une historicisation sociale des langues. Et Calvet a raison d'écrire (2003 : 18) que « la filiation [...] Saussure-Meillet-Martinet-Weinreich-Labov est donc beaucoup plus *complexe*⁸ qu'il n'y paraît ».

En France, plusieurs sociolinguistes ont été formés par Martinet, et, plus largement, à la linguistique fonctionnelle (F. Gadet, P. Encrevé, moi-même...). J'ai tenté de montrer qu'il y a une cohérence forte, bien plus forte qu'on ne l'imagine souvent, entre les options épistémologiques de la linguistique fonctionnelle et notre sociolinguistique (Blanchet, 2000 : 51 et suiv. ; 2002a et b), ce qu'affirme aussi F. Gadet (1996). La réfutation explicite du modèle des sciences « dures » (Martinet, 1989 : 8), des dichotomies saussuriennes (bien sûr « synchronie-diachronie » mais notamment « langue-parole » *ibid.* : 20), l'ouverture à l'hétérogénéité, aux usages, la réfutation de l'introspection (*id.*) et l'incitation aux enquêtes de terrain, jusque dans la méthode empirico-inductive de description phonologique par exemple (*cf.* Builles, 1998), me semble fournir des éléments cohérents avec les modélisations que nous cherchons à élaborer et nos ambitions de descriptions de la part systémique des langues. Il est à cet égard significatif que l'une des fonctionnalistes actuelles les plus éminentes, H. Walter, ait écrit que ses travaux sur « la diversité phonologique dans la communauté » puissent indifféremment « entrer dans le cadre de la sociolinguistique » ou être qualifiés de « linguistiques tout court » (Walter, 1982 : 37). Martinet lui-même a admis que la linguistique fonctionnelle est une sociolinguistique de fait (Martinet, 1990).

La notion de *fonctionnement* et de *fonctionnalisme* revient, du reste, fréquemment, dans les écrits des sociolinguistes (Robillard ici même).

● Transferts interdisciplinaires

J'ai déjà rappelé ci-dessus l'importance de l'interdisciplinarité pour nous, pas tant pour l'*ethno-sociolinguistique*, comme je dis ainsi explicitement, que comme principe constitutif de notre modèle épistémologique globalisant. Toutes les présentations de la sociolinguistique insistent sur son recouvrement partiel de disciplines « connexes » ou « voisines », notamment évidemment la sociologie,

⁸ Soulignement de Ph. Blanchet...

l’anthropo- / ethnologie, la psychologie sociale (aux contributions sociolinguistiques un peu sous-estimées, cf. Gasquet-Cyrus ici même ou Blanchet, 1994), voire l’histoire, les sciences politiques, ou... la linguistique (schémas significatifs dans Boyer, 1996a : 9, par exemple). Le préfixe *socio-*, qui s’est imposé plutôt qu’*ethno-* alors qu’il n’y a pas de différence de fait hormis à la marge, entre *sociolinguistique* et *ethnolinguistique*, reste nécessaire pour nous distinguer de la *ø*linguistique, comme le disait déjà W. Labov. Et cela reste vrai aujourd’hui, car la *ø*linguistique reste perçue comme un équivalent englobant de « sciences du langage », même si, du coup, notre préfixe nous renvoie au problème identitaire envisagé ci-dessus. Il n’en demeure pas moins que nous devons autant - et peut-être même davantage - à nos croisements avec l’ethnologie qu’avec la sociologie : en témoignent l’*ethnographie* de la communication, ou le rôle de pont entre philologie, linguistique et sociolinguistique, joué par la dialectologie et son approche ethnographique (au moins en France, cf. Manzano et Le Dû ici même)⁹. D’où mon insistance pour parler d’*ethno-sociolinguistique*, même si ce double préfixe a aussi des inconvénients.

Je crois utile également d’insister sur la distinction entre *interdisciplinarité* (qui implique une véritable synthèse, au sens développé *supra*) et *transdisciplinarité* ou *pluridisciplinarité*, qui s’applique par exemple à un objet ou un concept qui serait d’emblée et sans modification commun à plusieurs disciplines ou traité indifféremment par elles. La simple existence de *modèles* distincts dans des disciplines aux histoires intellectuelles et institutionnelles distinctes rend suspecte cette hypothèse : un « objet » de recherche reste une construction contextualisée. L’*interdisciplinarité* implique l’adaptation et l’appropriation « hétérodoxes » par rapport aux champs de départ des concepts et des méthodes. C’est en ce sens aussi que la recherche en sociolinguistique n’est pas une recherche commune menée sur un même objet par des linguistes et des sociologues, ou des linguistes-sociologues (on peut transposer avec « ethnologue » ou « psychologues », etc.).

Prenons l’exemple du concept récent, et encore plus récemment adopté par les sociolinguistes, de *représentation sociale*, sur la base duquel nous avons construit notre concept de *représentation sociolinguistique*. Les psychologues sociaux l’exploitent dans des théories relativement divergentes, de façon plutôt hypothético-déductive (voire quantitative et positiviste), alors que nous en avons transféré principalement la valeur qualitative de type anthropologie culturelle que ce concept avait au départ chez son concepteur, Moscovici (1961), et que les psychologues sociaux ont majoritairement abandonnée (Roussiau et Bonardi, 2001).

Le texte de Th. Bulot ici même montre comment les transferts vers les recherches en sociolinguistique urbaine adaptent des termes conceptuels et, par exemple, des modèles restitutifs précis, qui ne sont plus exactement ceux des urbanistes à qui ils sont empruntés.

⁹ Cela nous invite également à ne pas sous-estimer les apports de la dialectologie (rurale en France, urbaine dans le monde anglophone) à la sociolinguistique (cf. aussi Calvet, 2000, à ce sujet).

Inversement, il existe en sociologie des théories et des modèles que la plupart des sociolinguistes ne partagent pas (le positivisme durkheimien, l'individualisme méthodologique), donc ce n'est pas simplement une continuité avec « la » sociologie dans son ensemble. Le modèle *fonctionnaliste* des ethnologues n'est pas, malgré la similarité terminologique, celui de Martinet qu'ont adopté des sociolinguistes.

Tout cela ne signifie pas, bien au contraire, que l'interdisciplinarité construise simplement de nouveaux champs disciplinaires, de nouveaux prés carrés cloisonnés. Cela signifie qu'elle reconfigure les « disciplines » à la fois en les élargissant, en les ouvrant et en les approfondissant ; et par discipline je veux seulement dire une fenêtre particulière par laquelle nous regardons tous, bien sûr, les mêmes phénomènes : la vie des humains, c'est-à-dire nous-mêmes. Car il nous est humainement impossible de regarder par toutes les fenêtres à la fois. En ce sens il est bon de réaffirmer la communauté des sciences de l'Homme et l'idée de L.-J. Calvet (1993 : 122) selon laquelle « l'objet d'étude de la linguistique [...] est [...] la communauté sociale sous son aspect linguistique ».

□ QUELS MODÈLES SCIENTIFIQUES « EN AMONT » ? : POUR UNE (ETHNO-SOCIO)LINGUISTIQUE DE LA COMPLEXITÉ

J'ai plaidé dans ma *Linguistique de terrain* pour le modèle épistémologique de la « pensée complexe » en citant largement E. Morin et les approches qualitatives. Je ne reviendrai pas ici en détail sur cette proposition, que je maintiens avec d'autant plus de conviction que celle-ci se dégage nettement des autres textes initiateurs de nos débats rédigés par mes collègues, au premier chef desquels, bien sûr, celui de J.-M. Eloy. Il faut examiner plus en détail les modalités selon lesquelles nous suggérons cette inscription de la pensée complexe dans nos recherches et réciproquement, c'est-à-dire les modalités de modélisation complexe, épistémologique et restitutive. Un certain nombre s'en dégage déjà (j'en rappelle ci-dessous l'essentiel) et je pense que cela doit faire l'objet de discussions plus poussées, tant au cours des journées d'études auxquelles ces textes invitent, qu'au-delà.

Il est nécessaire pour l'instant de montrer en quoi l'ensemble de nos réflexions me conduit à cette proposition, que n'évoquent pas aussi explicitement par exemple les travaux de L.-J. Calvet (davantage orientés vers les modèles restitutifs, je crois) ou de D. de Robillard, plus directement inspirés par la théorie du chaos.

Enfin, parmi les références théoriques diverses dont nous disposons en sociolinguistique même (le variationnisme de Labov, l'interactionnisme de Gumperz et Hymes, la sociolinguistique marcellesienne, l'approche créoliste de Le Page et Keller, le croisement des deux précédents par Prudent, etc.), il nous faut éclaircir nos choix, nos articulations, nos complémentarités. La réflexion de F. Manzano, ici même, à propos du concept central de *diglossie* en sociolinguistique pointe la nécessité de cette réflexion avec une grande acuité.

■ Principes fondateurs d'une science de la complexité¹⁰

Une « pensée complexe », est caractérisée par trois principes :

-le principe *dialogique* (dépassement -ou plutôt *intégration*- des paradoxes et antagonismes, y compris entre les différents paradigmes scientifiques) ;

-le principe de *récurtivité* (rétro-action en boucle - ou plutôt en *hélice* - et non causalité linéaire) ;

-le principe dit *hologrammique* (qui affirme que le tout -globalité provisoire et approximative d'une situation perçue- est dans la partie qui est dans le tout...).

Ces trois principes s'imbriquent pour produire une pensée non-disjonctive, globalisante, tentant d'envisager la complexité des phénomènes humains dans la plupart de leurs dimensions, notamment qualitative, tout en restant une pensée ouverte. L'une des conséquences essentielles en est le refus d'un raisonnement mécaniste, binaire ou dichotomique¹¹.

L'articulation des différentes facettes complémentaires de la connaissance scientifique se fait par une *dialogique récurtive compréhension-explication*. E. Morin (1977-2001- t. 3 : 150) en présente la complémentarité dans le tableau suivant, que j'aménage :

Compréhension	Explication
concret	abstrait
analogique	logique
saisies globales	saisies analytiques
qualitatif	quantitatif
prédominance de la conjonction	prédominance de la disjonction
projections / identifications	démonstrations
implication du sujet	objectivité
plein emploi de la subjectivité	désobjectivation

J'ai proposé de mettre en œuvre cette dialogique, aussi bien en termes de méthodes d'enquêtes que d'exploitation des données et de modèle restituitif, selon une démarche « en sablier » (Blanchet, 2000 : 32 et suiv.), en accordant une priorité chronologique, méthodologique et théorique au pôle « compréhension » (large) que vient compléter dans un second temps le pôle « explication » (restrictif) avant d'en revenir au pôle compréhension au final, qui privilégie donc le sens (qualitatif).

¹⁰ J'adapte certains des paragraphes suivants à partir de Blanchet, 2000.

¹¹ C'est précisément ce à quoi invite F. Manzano ici même à propos du concept de *diglossie*.

■ Analyse systémique, organisation chaotique, complexité

Certains des principes clés de la pensée complexe sont issus de l'approche systémique, enrichie (Mucchielli, 1996 : 29)¹², qui participe du modèle épistémologique dit *constructiviste* (selon lequel le « réel » n'est pas une donnée objective mais une construction interprétative de l'esprit humain, pour faire court). Cette approche consiste à envisager tout phénomène humain comme un *système* observable et compréhensible, notamment au plan de sa signification symbolique, à travers cinq axes clés (Mucchielli, 1996 : 248-249) : l'*interaction* (tout phénomène est en relation avec d'autres phénomènes, tout système avec d'autres systèmes), la *totalité* (le tout – relatif -, qui est plus que la somme des parties, rétro-agit sur les parties dont il permet de comprendre les fonctionnements), la *circularité* (tout phénomène est pris dans un jeu complexe d'actions et de rétro-actions en boucle), l'*homéostasie* (fonctionnement du système qui lui permet de se modifier pour s'adapter), l'*équifinalité* (l'équilibre évolutif du système *ouvert* fonctionne dans le contexte contemporain auquel il est adapté et n'est pas déterminé uniquement par sa constitution initiale). Dans ce cadre, un *système* est défini comme une organisation *complexe*. On voit bien ici en quoi l'approche systémique est constitutive d'une science de la complexité (Morin, 1977-2001-t.1), qui a ouvert le concept de *système* et assoupli sa prétention à l'exhaustivité (par exemple en disant que le tout est à la fois plus *et moins* que la somme des parties, cf. Morin, *ibid.* : 126 et suiv.).

Chez L.-J. Calvet, qui ne parle pas - sauf erreur de ma part - de « pensée complexe » ou de « science de la complexité » et ne fait pas référence à E. Morin, on trouve à la fois une exploitation directe de principes systémiques (par exemple son *modèle homéostatique*, Calvet, 1999 : 100 et suiv.) et de nombreuses invitations à l'adoption de ce modèle. Ainsi, et pour en rester à son ouvrage théorique le plus récent, écrit-il : « l'articulation entre les situations, les pratiques et les représentations relève d'un modèle de la complexité de la communication sociale qui reste à élaborer et auquel est consacré ce livre » (*ibid.* : 17). Appuyant son écolinguistique sur celle, fondatrice, de Haugen (1972), il le cite en ce sens : « Le concept de langue comme structure rigide, monolithique, est erroné [...] C'est le genre de simplification [...] qui doit être maintenant remplacée par des modèles plus sophistiqués » (*ibid.* : 18). Dans sa contribution à notre réflexion présente, c'est bien d'une rupture épistémologique pour « affronter la complexité des questions que nous posons » que part L.-J. Calvet.

De même, c'est de l'analyse écosystémique de Laborit que part Th. Bulot dans sa contribution pour fonder sa modélisation en sociolinguistique urbaine, et à ce type de « perception systémique qui remet en jonction » qu'invite F. Manzano.

Parallèlement, la réflexion épistémologique de D. de Robillard vise directement les modélisations possibles à partir de la théorie du chaos, pour fonder une « linguistique chaotique ». Je souscris à la remarque de J.-M. Eloy (ici

¹² C'est l'une des raisons pour laquelle je pense que le nom de « linguistique systémiste » que propose D. de Robillard pour désigner la *ø*linguistique enfermée dans le *système* abstrait de « la Langue » n'est pas le plus approprié.

même) que cet intitulé ambigu n'améliorerait probablement guère l'image scientifique de nos recherches chez les tenants de l'ordre rationnel (!) et qu'il est plus pertinent de parler d'une linguistique « de l'organisation chaotique ». Cette orientation me semble aller, elle aussi, dans le sens du modèle de la complexité que je propose (*cf.* par exemple le concept de *variance* que j'ai proposé dans Blanchet, 2000 : 124, et qui fait écho à la notion de *résidu* en théorie du chaos proposée par D. de Robillard). D'une part, D. de Robillard en fait explicitement mention comme modèle proche de ses préoccupations et cohérent avec celles-ci (Robillard, 2001 : 3 et 37, et ici même, citant mes propositions et E. Morin lui-même). Sa réflexion sur l'articulation de l'ordre et de l'aléatoire, de *cohérence* et *cohésion*, sur l'intégration nécessaire de tensions contradictoires, sur la non-prédictibilité, peut relever à plein titre d'une pensée complexe. D'autre part, la problématique de l'organisation chaotique, du « dialogue de l'ordre et du désordre » est précisément celle dont part la démonstration d'E. Morin pour fonder l'ensemble de sa *Méthode* de pensée complexe (Morin, 1977-2001-t. 1).

L'ensemble de ce panorama me porte donc à penser qu'il y a une convergence forte des réflexions actuelles d'un certain nombre de sociolinguistes vers le *modèle épistémologique de la complexité*.

□ MODÉLISATIONS RESTITUTIVES ET INTERVENTIONNELLES « EN AVAL »

Tout discours scientifique, et *a fortiori* un discours portant sur des « faits sociaux totaux » aussi cruciaux que les pratiques linguistiques, a *de facto* des effets interventionnels. Il nous faut d'autant plus assumer cette dimension que nombre de nos travaux s'inscrivent dans des démarches explicitement interventionnistes, notamment dans le vaste champ des « politiques linguistiques » (*cf.* Manzano ici même). C'est un point acquis, largement mentionné dans les contributions à ce volume et dans la littérature sociolinguistique (*cf.* par exemple Calvet, 1999 : 289), sur lequel je ne m'étendrai pas. En revanche, il est important de noter que « toute intervention implique une gestion [...] de la complexité » (Castellotti, Coste et Simon, 2003 : 266). La restitution aux informateurs et autres acteurs de la connaissance interprétative produite par la recherche est inscrite dans le méthodologie et dans l'éthique même d'une « science de la complexité ». Il est significatif ici de noter que, par effet d'hélice, cette restitution elle-même invite à problématiser la complexité. Ainsi :

« l'enjeu [des politiques linguistiques] est énorme, lorsque l'on songe aux nombreuses situations dans lesquelles la domination sociale se lit dans la domination linguistique. Mais cet enjeu n'est pas seulement pratique, il est également théorique... » (Calvet, 1993 : 122-123).

■ Éléments pour une modélisation de la complexité

Tout en restant schématique, je voudrais ici proposer quelques principes de modélisation restitutive de la complexité, qui en garantisse l'intégrité tout autant que la scientificité (les tenants des sciences « dures » ont souvent beau jeu de critiquer, même de façon superficielle, la « subjectivité », le « flou », des sciences interprétatives). Si l'on reprend le tableau emprunté à E. Morin ci-dessus, on tâchera de mettre en œuvre une recherche complexe en ne négligeant aucune des deux colonnes *explication* et *compréhension*, en assignant la priorité et la finalité à la compréhension :

- La restitution ne prétend jamais à l'exhaustivité, mais cherche à rendre compte de la complexité des phénomènes en les situant dans le contexte le plus large possible. Elle vise des significations (qualitatives) plutôt que de simples explications (quantitatives et logico-mathématiques). Il s'agit donc avant tout de *discours* plus que de schémas (voire de formules cabalistiques !), discours associant des pôles descriptifs, narratifs (construisant ainsi l'historicité des phénomènes), explicatifs (argumentant de façon rationnelle l'analyse de données à la fois chiffrées et signifiantes), interprétatif (produisant des significations chargées d'humanité et d'éventuelles préconisations, dans un cadre éthique clair). Certains pourront craindre les excès de l'interprétation. On y répondra d'une part en y associant de toute façon l'explication (*cf.* ci-dessous) et d'autre part en citant une fois de plus E. Morin (1977-2001-t. 3 : 150) :

« tout ce qui relève de la compréhension peut aussi légitimement relever de l'explication, à condition que celle-ci n'étouffe pas la compréhension. Car, tandis que l'explication introduit dans tous les phénomènes les déterminations, règles, mécanismes, structures d'organisation, la compréhension nous restitue les êtres, les individus, les sujets vivants. Enfin, à considérer la condition humaine, nous devrions moins redouter les insuffisances de la compréhension que les excès de l'incompréhension ».

- La part explicative et les modélisations schématiques ne doivent jamais « fermer le modèle » (ni causalité linéaire, ni circularité absolues) et conserver le statut d'outils annexe (et non constituer des finalités en soi !). Mais l'absence totale de la part explicative, analytique et quantitative, à rebours, défait l'approche complexe en « réduisant » les phénomènes et la recherche à de purs commentaires sémantiques. Il ne s'agit donc pas de rejeter la dimension explicative, d'autant que, comme le montre J.-M. Eloy dans son texte ici même, la recherche de *l'explication* impose aux linguistes une ouverture *sociolinguistique* : c'est en effet hors du système linguistique, dans les usages sociaux, que se trouvent les explications à la plupart des faits de langues. Cette dimension est notamment celle qui permet de dégager des tendances (y compris parfois contradictoires et non décisives). Des *tendances* et non des prédictions, puisque nous prenons en compte la part « aléatoire » de l'organisation chaotique des langues et des phénomènes sociaux, la possibilité des effets exercés par les humains hors d'un déterminisme

absolu. Je souscris doublement à la double affirmation de L.-J. Calvet (1999 : 22) selon laquelle :

« là où les sciences ‘dures’ cherchent à établir des lois, les sciences sociales établissent plutôt des [...] *tendances*, mais l’élaboration de ces tendances est doublement important. D’une part elle garantit la scientificité de notre approche [...] D’autre part, elle conditionne la possibilité de ce que j’appellerai de façon large la linguistique appliquée ».

● La scientificité des connaissances produites est ainsi validée par leur *faisabilité* ou *fonctionnalité* (possibilité d’en tirer des interventions dont les effets sont globalement ceux souhaités), leur *cohérence interne* (entre méthode, données, analyses, interprétations...) et *externe* (confrontation avec d’autres données, d’autres connaissances, d’autres interprétations), leur *discutabilité / acceptabilité* (par d’autres chercheurs, par les acteurs de terrain et les informateurs). Cela implique systématiquement, évidemment, une explicitation du processus de la recherche menée, des présupposés, de la méthode, des sources, de la part de *subjectivité*, etc. Cela implique également des formes de restitution compréhensibles par les non spécialistes ou, mieux, par les spécialistes non scientifiques que sont nos informateurs (*cf.* D. de Robillard ici même). On ne répètera jamais assez que le chercheur, le scientifique, n’est pas le détenteur ni le producteur du seul savoir légitime, qui s’imposerait aux « représentations empiriques triviales, subjectives et erronées » de « l’homme de la rue » : les informateurs, puisqu’ils informent ceux qui cherchent, sont bien porteurs de savoirs (« il n’y a pas que le linguiste qui réfléchit » rappelle opportunément J.-M. Eloy dans son texte ici même).

La mission du chercheur n’est pas de révéler la Vérité aux ignorants : elle est de mettre en perspective, de densifier et de synthétiser des savoirs épars, ou parcellaires, ou implicites. La spécificité de ce rôle fonde, pour certains, l’attribution du discours *métalinguistique* au chercheur et du discours *épilinguistique* à l’informateur. Sans nier, donc, que cette distinction soit fondée, je ne l’utilise pas car je la crois trop radicale, trop dichotomique, bref... pas assez complexe !

Les modèles restitutifs, discursifs et schématiques (au sens de schémas graphiques), produits par les chercheurs, sont ainsi des aides à la compréhension et à l’action. « un modèle » nous dit L.-J. Calvet (1999 : 15) « n’est jamais qu’une métaphore, une abstraction qui nous permet de concevoir de façon plus simple le fonctionnement d’un ensemble complexe d’éléments ».

■ Analogies et métaphores

L’un des modalités majeures de modélisation restitutive est le recours à la comparaison, à l’analogie, à la métaphore¹³, c’est-à-dire à l’évocation du sens par

¹³ Je n’entre pas ici dans le détail ni dans le débat concernant les définitions de ces notions.

le sens : nous sommes bien, dès lors, dans une science compréhensive (où l'analogie l'emporte sur la logique, cf. le tableau d'E. Morin ci-dessus). Il suffit de parcourir ne serait-ce que les textes qui composent le présent ensemble, pour rencontrer nombre d'analogies / de métaphores :

-[dans le domaine de l'expérience quotidienne] : avec une scène de marché ou des galets (Robillard) ; avec une scène de cuisine chez Baker (cité par Calvet), avec un paysage ou un magasin (Manzano),

-[dans le domaine scientifique] avec le théorème de Gödel (Eloy), avec l'*in-vivo* / *in-vitro* de Calvet ou même son écolinguistique mentionnée comme une « métaphore écologique » par Robillard.

A l'inverse, que D. de Robillard propose que les « traces matérielles » de l'activité linguistique ne soient que des « métonymies », dans son texte ici même, me semble particulièrement signifiant.

L'usage de la métaphore / de l'analogie est fréquent dans les discours scientifiques, même ceux qui favorisent le \emptyset logique sur l'*analogique*, quoique de façon beaucoup plus limitée chez eux, cf. par exemple ce que L.-J. Calvet dit de N. Chomsky. Mais il est probablement plus stimulant, plus cohérent, plus efficace (et aussi plus spontané, plus foisonnant, plus incontrôlé) pour nous, ce qui devrait nous inviter à y réfléchir plus avant.

□ QUELQUES PROBLÈMES ESSENTIELS DE TERMINOLOGIE CONCEPTUELLE

Un certain nombre des problèmes de terminologie conceptuelle qu'il me semblait urgent de soumettre à nos réflexions ont été évoqués dans les paragraphes précédents (notamment les notions de *fonctionnalité*, de *prédictibilité vs tendance*, d'*objet vs sujet*) et par nos collègues dans les autres textes. Je ne soumettrai donc pour finir à notre réflexion que les points suivants.

■ Langue, répertoire, pratiques linguistiques...

Il apparaît clairement que, avec la défunte « Langue système clos synchronique homogène » se pose la question de l'emploi même du terme *langue* pour nous. L.-J. Calvet (1993 : 3-4) a insisté sur le fait que « les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent » (ni sans les *représentations* qu'ils s'en font, cf. point suivant) et que la notion de langue elle-même est un modèle, (1999 : 32) abstrait à partir des *pratiques* « qui constituent les langues » (*ibid.* : 15). C'est ce que D. de Robillard appelle « linguistifier les langues » (ici même). On pourrait donc substituer au terme *langue*, encombrant, celui de *pratiques linguistiques*. De même, à la suite de Gumperz et Hymes, des créolistes (notamment L.-F. Prudent), des travaux sur le *continuum* et sur le plurilinguisme (notamment individuel), s'est développé l'usage du terme *répertoire (linguistique)*. D. de Robillard rappelle (2001 : 26) que « là où le linguiste a l'impression de voir utiliser des langues, le locuteur utilise de la langue ». On pourrait donc substituer au terme *langue*, celui de *répertoire linguistique*. Mais ce serait oublier que pour les locuteurs et les

sociétés existent aussi des *langues*, individuées et institutionnalisées par ces *représentations* (ordinaires et savantes) qui ont un effet agissant sur ces entités prises comme telles, sur les *pratiques* et les *répertoires* : « les langues existent parce que / puisque les locuteurs croient en elles » (Calvet, 1999 : 15). Mettre en œuvre une pensée complexe c'est alors poser que les *phénomènes sociolinguistiques* concernent une *triade en hélice faite de langues, de pratiques et de représentations*, que l'on pourrait représenter par un schéma à la E. Morin.

■ Représentations sociolinguistiques

J'ai évoqué plus haut cette notion devenue essentielle pour nous, empruntée à la psychologie sociale, et qui fait l'objet de débats, voire de contestations, de la part des ølinguistes (tendance « sciences dures »), voire de quelques sociolinguistes adjacents, qui nous reprochent en gros de ne faire que rapporter les croyances et idéologies du commun des locuteurs et (par conséquent ?) de travailler sur du vide au lieu de nous appuyer sur des faits linguistiques bien concrets.

Nombre d'entre nous sont désormais convaincus que ces représentations, qui rendent compte de la perception et de la catégorisation sociales des pratiques, sont une donnée essentielle, toute aussi concrète que les pratiques verbales effectives elles-mêmes, au moins aussi agissantes que ces pratiques et parfois (souvent ?) davantage (ainsi l'individuation des langues se fonde peu sur les traits typologiques et massivement sur les représentations, cf. le concept de langue *polynomique*). J.-M. Eloy dit bien, ici même, que les représentations sont « déterminantes [...] nécessaires pour rendre compte des formes linguistiques réelles ». Et, après tout, les *langues* sont des entités autrement plus abstraites que les représentations, puisque issues de ces représentations ! On peut accéder à ces représentations à la fois par leur mise en discours et par l'observation des *attitudes* (ou *comportements*) linguistiques. D'où le fait, par exemple, que Calvet (1999) - qui n'est pas l'un des sociolinguistes les moins attachés aux faits linguistiques concrets ! - consacre l'un de ses quatre modèles aux représentations. Ou que ce terme soit l'une des entrées du seul dictionnaire francophone de sociolinguistique existant aujourd'hui (Moreau, 1997).

La notion de représentation me semble tout à fait cohérente avec l'axe constructiviste de la pensée complexe : le constructivisme postule / constate que l'Homme ne vit pas une réalité primordiale (inaccessible pour lui, savant ou non), mais dans la perception symbolique qu'il s'en construit. Comprendre comment les humains vivent sur le plan sociolinguistique, c'est comprendre comment ils se *construisent* et donc se *représentent* leurs univers sociolinguistiques.

■ Les catégorisations

L'univers en général et les situations sociolinguistiques en particulier présentent du *continuum* dont nous souhaitons rendre compte sans disjonction, avec souplesse et modestie (par exemple le continuum entre nos trois pôles

langues - pratiques - représentations et à l'intérieur de chacun d'eux, ou entre pratiques linguistiques et pratiques sociales...). Pour autant, parce que l'esprit humain fonctionne ainsi, et parce que c'est la seule façon dont nous pouvons en exercer les capacités pour produire de la connaissance scientifique, parce que tout discours et tout lexique catégorisent, il nous faut bien « ponctuer » ce continuum, comme on dit en analyse systémique, c'est-à-dire le segmenter, le catégoriser (« y mettre de l'ordre » comme dit J.-M. Eloy ici même). Une précaution discursive et méthodologique essentielle consiste à expliciter la relativité de la catégorisation opérée, donc ses motivations, sa fluidité et son ouverture.

La notion de *focalisation* que propose D. de Robillard ici même à la fois pour expliciter un regard « disciplinaire » et une catégorisation, me semble à cet égard tout à fait adaptée. Catégoriser, plutôt que « découper » (donc disjoindre), c'est alors opérer un « zoom avant » qui établit un segment du continuum en objet grossi, le distingue provisoirement du reste du contexte continu, et permet de l'examiner en détail. Mais il reste à opérer ensuite le « zoom arrière » (qu'oublie souvent les « sciences dures » et notamment la \emptyset linguistique, atomisantes par excès de zoom avant) qui permet de réinsérer le segment dans le continuum, dans le contexte global, donc de le relativiser et de le mettre en perspective.

Enfin, une vigilance aiguë doit être exercée quant aux critères de catégorisation (Blanchet, 2000 : 120-121) : ils doivent être cohérents avec l'ensemble de la démarche. On imagine mal, par exemple, un (socio)linguiste identifier des langues ou toute variété linguistique, d'une part sans faire varier et se cumuler les critères et donc les catégorisations possibles et, d'autre part, en imposant ses critères contre ceux effectivement pratiqués par les locuteurs (par exemple en décidant d'imposer des traits phonologiques contre des traits phonétiques, ou encore des traits typologiques contre des représentations sociolinguistiques). F. Manzano montre ici même en quoi une catégorisation formée par les locuteurs eux-mêmes est davantage heuristique que celle des linguistes (à propos de la Bretagne « gallo »).

■ « Dure » vs « souple », etc.

Nous n'avons toujours pas trouvé de désignation commode de la linguistique non *socio-*, dont nous parlons beaucoup et grâce à laquelle nous réfléchissons (même si c'est pour nous y opposer). On a vu que dans ce texte, j'ai moi-même oscillé entre diverses désignations, allant jusqu'à employer ce \emptyset linguistique purement graphique qui présente, à mes yeux, l'avantage de la définir par rapport à la sociolinguistique et non l'inverse. Toutes les désignations attestées sont partiellement insatisfaisantes, y compris les plus « épistémologiques » comme « *dure / exacte vs molle / souple / douce* » (ou, inversement, « *inhumaine et associative vs humaine et sociale* »... !). Ainsi, un phonologue fonctionnaliste, P. Martin, s'est étonné de ce que je considère les représentations comme une détermination *externe* des langues (Blanchet, 2002a : 34 ; j'utilisais dans cette communication la distinction « interne vs externe » qui m'est coutumière et qui est due à Saussure lui-même). J'ai déjà proposé mes

objections contre *systémiste*. Le terme *mécaniste* ne convient pas pour englober les approches cognitivistes pourtant non *socio-*. Etc. Un certain nombre d'épistémologues des sciences, dont E. Morin, parlent de *science(s) classique(s)* (qui ne pratiquent pas une pensée complexe).

Or, les désignations sont évidemment extrêmement significatives... Donc nous devons y réfléchir encore.

■ Équilibre dynamique

A propos de l'articulation complexe de l'ordre et du désordre, du chaotique et du systémique, de la stabilité et du changement (l'homéostasie), je trouve très éclairante la notion d'*équilibre* dynamique. Je l'ai découverte chez J. Piaget, à propos de l'accroissement des connaissances opératoires et du développement des structures cognitives, qui constituaient son domaine d'étude, et utilisée (Blanchet, 2000 : 67 et 125). C'est tout simplement une analogie physicienne à propos de forces dont chacun fait l'expérience en vélo : c'est parce que ça bouge que ça tient en équilibre (et réciproquement), c'est parce que les langues changent qu'elles fonctionnent (et réciproquement : c'est le point de départ de la linguistique *fonctionnelle*). D. de Robillard (2001 : 37) envisage d'ailleurs la même modélisation, qui parcourt sous d'autres termes le modèle *homéostatique* de L.-J. Calvet (1999).

□ RETOUR À L'ÉTHIQUE

Pour conclure provisoirement ces éléments de réflexion, je voudrais revenir sur une question globale, celle de l'éthique (que j'ai examinée dans Blanchet, 2000 : 86 et suiv.). Je choisis *éthique* et non *déontologie*, car ce dernier terme me semble se limiter au champ de l'activité (professionnelle) du chercheur en tant que chercheur, alors que le premier terme me semble recouvrir l'ensemble des activités et des idées du chercheur en tant qu'être social, individu et citoyen. Cette question revient régulièrement dans les textes des sociolinguistes, probablement à cause de la dimension interventionnelle de leur activité, mais aussi parce que je crois que c'est bel et bien un certain souci d'humanisme (risquons le mot !) qui motive leurs choix. C'est en tout cas le mien. Dans leurs textes ici même, D. de Robillard conclut sur ce thème et L.-J. Calvet discute « le dogmatisme et l'arrogance » ainsi que les engagements politiques de Chomsky. Les aspects politiques du développement de la sociolinguistique, au moins en France, sont rappelés ici même par J.-B. Marcellesi et J. Le Dû.

Or ce souci d'humanisme n'est pas dissociable des questions épistémologiques dont nous traitons ici. Modèle aval et modèle amont « de la complexité » sont tous deux, je crois, élaborés, au fond, sur ce principe. Les citations d'E. Morin que j'ai cru bon de proposer dans ce texte en témoignent amplement. S. Auroux, dans ses analyses épistémologiques favorables à la linguistique de terrain, soutient également que les évolutions que nous mettons en œuvre développent une éthique en sciences du langage (Auroux, 1996 : 325).

C'est donc à cette éthique humaniste que nous sommes aussi appelés à réfléchir et à contribuer.

❑ BIBLIOGRAPHIE

ARRIVÉ, M. (1993). « Linguistique », in : Filloux J.-C., Maisonneuve J. (dirs.), *Anthologie des sciences de l'Homme*, Paris, Dunod, t. 2., pp. 229-232.

AUROUX, S. (1994). *La Révolution technologique de la grammaticalisation*, Liège, Mardaga.

AUROUX, S. et alii, (1996). *La Philosophie du langage*, Paris, PUF.

AUROUX, S. (1998). « Les enjeux de la linguistique de terrain », *Langages*, n°129, pp. 89-111.

BAVOUX, C. (2003). « Quand les langues de grande proximité sont en contact : modalités d'existence et de coexistence », in : Billiez, J. (dir.), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, pp. 25-35.

BILLIEZ, J. (dir.). (2002). *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

BILLIEZ, J. (dir.) avec la collaboration de RISPAIL, M. (2003). *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan.

BLANCHET, Ph. (1992). *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Louvain, Peeters.

BLANCHET, Ph. (1993). « Voyelles moyennes et accent tonique en français de Provence », *La Linguistique*, n°29, pp. 103-112.

BLANCHET, Ph. (1994). « Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langues « régionales » ou « minoritaires » : l'exemple de la situation en France », *Langage et Société*, n°69, pp. 93-106.

BLANCHET, Ph. (1995). « L'interrogation entre provençal et français en Provence : un exemple de stratification ethnosociolinguistique d'interférences interlinguales », *L'interrogation-2*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 197-213.

BLANCHET, Ph. (2000). *La Linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

BLANCHET, Ph. (2002a). « Qu'est-ce qu'une langue dans le cadre d'une (socio)linguistique des pratiques plurilingues ? », in : Tatilon C. et Baudot A. (éds), *La linguistique fonctionnelle au tournant du siècle*, Toronto, GREF, pp. 31-36.

BLANCHET, Ph. (2002b). « Implications pratiques de la phonologie fonctionnelle : de la méthode de recherche à la didactique des langues », *La Linguistique*, vol. 38, 2/2002, pp. 37-52.

BLANCHET, PH. et WALTER, H. (1999). *Dictionnaire du français régional de Haute-Bretagne*, Paris, Bonneton.

BOYER, H. (1996a) [1991]. *Éléments de sociolinguistique, langue, communication et société*, Paris, Dunod.

- BOYER, H. (1996b). *Sociolinguistique : territoire et objets*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- BOYER, H., et GARDY, Ph. (dir.) (2001). *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan. Des troubadours à l'Internet*, Paris, L'Harmattan.
- BRANCA-ROSOFF, S. (1996). « Les imaginaires des langues », in : Boyer H. (dir.), *Sociolinguistique, territoire et objets*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp. 79-113.
- BUILLES, J.-M. (1998). *Manuel de linguistique descriptive (le point de vue fonctionnaliste)*, Paris, Nathan.
- CALVET, L.-J. (1975). *Pour et contre Saussure : vers une linguistique sociale*, Paris, Payot.
- CALVET, L.-J. (1993). *Sociolinguistique*, Paris, PUF.
- CALVET, L.-J. (1999a). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CALVET, L.-J. (1999b). « Aux origines de la sociolinguistique la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964) », *Langage et société*, n°88, pp. 25-57.
- CALVET, L.-J. (2000). « Du passé au futur : quel avenir pour la (socio)linguistique française ? », *Sociolinguistica*, n°14, pp. 78-82.
- CALVET, L.-J. (2003) « Weinreich, les contacts de langues et la sociolinguistique », in : Billiez J. (dir.), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, pp. 11-23.
- CASTELLOTTI, V. (dir.) (2001). *D'une langue à d'autres : pratiques et représentations*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- CASTELLOTTI, V., COSTE, D. & SIMON, D.-L. (2003). « Contacts de langues, politiques linguistiques et formes d'intervention », in : Billiez J. (dir.). *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, pp. 253-269.
- CASTELLOTTI, V. et ROBILLARD, D. de (2003). *France, pays de contact de langues = Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 28-3/4 et 29-1/2*.
- CHAUDENSON, R. (1974). *Le Parler créole de la Réunion*, Paris, Champion.
- CHIORBOLI, J. (1999). « La langue corse à la fin du XX^e siècle. Officialisation et conflit de normes », in : Clairis, Costaouec et Coyos (éds), *Langues et cultures régionales de France, état des lieux, enseignement, politiques*, Paris, L'Harmattan, pp. 169-189.
- CUXAC, C. (2003). « La langue des signes est-elle une langue ? Petite histoire d'une grande question », in : Cuxac C. (éd.), *La langue des signes, statuts linguistique et institutionnel*, *Langue Française*, n°137, pp. 3-11.
- DABENE, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.
- DUCROT, O. et SCHAEFFER, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

ELOY, J.-M. (1997). *La constitution du picard: une approche de la notion de langue*, Louvain, Peeters.

FRANCARD, M. et BLANCHET, Ph. (à paraître en 2003). « Identités » et « Sentiments d'appartenance », in : Ferréol G. & Jucquois G., *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, A. Colin.

FRANÇOIS, F. (dir.) (1980). *Linguistique*, Paris, PUF.

GADET, F. (1996). « Compte-rendu de G. Berruto *Fondamenti di sociolinguistica* (Bari, Laterza, 1995) », *Revue française de linguistique appliquée*, I-1. pp. 123-124.

GARRIC, N. (2001). *Introduction à la linguistique*, Paris, Hachette.

GASQUET-CYRUS, M. (2003). « Contacts de langues réels, imaginaires, fantasmés, sublimés », in : Billiez J., *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, pp. 213-226.

GRESLE, F. et alii. (1994). *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Nathan.

GROSJEAN, F. (1982). *Life with two languages : an introduction to bilingualism*, Cambridge MA, Harvard University Press.

GUMPERZ, J. (1989a) [1982]. *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

GUMPERZ, J. (1989b) [1982]. *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990, 1992 et 1994). *Les interactions verbales*, Paris, A. Colin, 3 vol.

KUHN, T. (1962). *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

LABOV, W. (1976) [1972]. *Sociolinguistique*. Paris, Minuit.

LAFONT, R. (1983). « L'à dire et le silence : pour une linguistique de la parole productrice », *Cahiers de praxématique*, n°1, pp. 5-15.

LE PAGE, R. et TABOURET-KELLER, A. (1985). *Acts of Identity : creole based approaches to language and ethnicity*, Cambridge MA, Cambridge University Press.

MACKAY, W.-F. (1971). *La distance interlinguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval.

MARCELLESI, J.-B. (1980). « De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique », *La Pensée*, n°209, Paris, IRM, pp. 5-21 (repris dans Marcellesi, 2003, pp. 39-68).

MARCELLESI, J.-B. (1997). « Contribution to the history of sociolinguistics : origins and development of the Rouen School », in : Bratt-Paulston C., Ticker G. R. (eds), *The early days of sociolinguistics*, Dallas, SIL, pp. 177-188.

MARCELLESI, J.-B. et GARDIN, B. (1974). *Introduction à la sociolinguistique, la linguistique sociale*, Paris, Larousse.

MARCELLESI, J.-B. en collaboration avec BULOT, T. et BLANCHET, Ph. (2003). *Sociolinguistique. Epistémologie, langues régionales, polynomie*, Paris, L'Harmattan.

- MARTINET, A. (1989). *Fonction et dynamique des langues*, Paris, A. Colin.
- MARTINET, A. (1990). « Changements linguistiques ou fonctionnement du langage ? », *La Linguistique*, n°26, pp. 153-158.
- MOESCHLER J. et AUCHLIN, A. (1997). *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, A. Colin.
- MOREAU, M.-L. (éd.) (1997). *Sociolinguistique, concepts de base*, Liège, Mardaga.
- MORIN, E. (1977-2001). *La Méthode*, Paris, Seuil (5 tomes).
- MORIN, E. (1990). *Communication et complexité, introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF.
- MOSCOVICI, S. (1961). *La Psychanalyse, son image, son public*, Paris, PUF.
- MOUNIN, G. (1981). « Réflexions sur quelques fondements historiques de la sociolinguistique de W. Labov », in : Alvarez-Pereire F. (éd.), *Ethnolinguistique, contributions théoriques et méthodologiques*, Paris, SELAF-LACITO, pp. 221-228.
- MOUNIN, G. (1995) [1974]. *Dictionnaire de la linguistique*. Paris, PUF.
- MUCCHIELLI, A. (dir.) (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, A. Colin.
- PRUDENT, L. F. (1993). *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*, Thèse inédite, Université de Rouen.
- PY, B. et LÜDI, G. (1986). *Être bilingue*, Berne, Peter Lang.
- RAJENDRA, S. (1996). *Lectures against sociolinguistics*, Berne, Peter Lang.
- REBOUL, A et MOESCHLER, J. (1998). *La Pragmatique aujourd'hui (une nouvelle science de la communication)*, Paris, Seuil.
- ROBILLARD, D. de (1998). « Langues, îles, simplicité, déterminisme, chaos... », *Plurilinguismes*, n°15, pp. 48-66.
- ROBILLARD, D. de (2000a). « Villes, îles, (socio)linguistique. Des fenêtres sur une linguistique chaotique ? » in : Calvet L.-J. et Moussirou-Mouyama A. (éds), *Le Plurilinguisme urbain*, Paris, Institut de la Francophonie / Didier, pp. 463-480.
- ROBILLARD, D. de (2000b). « Un problème de linguistique variationniste en milieu diglossique franco-créole », in : Bavoux C., Dupuis R. et Kasbarian J.-M. (éd.), *Le français dans sa variation*, Paris, L'Harmattan, pp. 125-146.
- ROBILLARD, D. de (2001). « Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? » *Marges Linguistiques*, n°1, revue en ligne (<http://www.marges-linguistiques.com>), pp. 163-204.
- ROBILLARD, D. de (2002) « Visages de l'hétérogénéité linguistique des communautés créoles : contacts, diglossie, continuum, interlectes », in : Bavoux C., Robillard D. de (dirs), *Linguistique et créolistique*, Paris, Anthropos, pp. 35-56.
- ROUSSIAU, O. et BONARDI, C. (2001). *Les Représentations sociales. État des lieux et perspectives*, Liège, Mardaga.

SOUTET, O. (1995). *Linguistique*, Paris, PUF.

TRÉHEL, N. et BLANCHET, Ph. (2003). « Pratiques linguistiques régionales d'élèves du primaire et de collègue en zones suburbaines de Bretagne gallo. Premiers résultats d'enquêtes », in : Billiez, J. (dir.), *Contacts de langues, modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, pp. 61-78.

WALTER, H. (1982). *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, PUF.

WEINREICH, U. (1968). « Is a structural dialectology possible? », in : Fishman J. (éd.), *Readings in the sociology of language*, The Hague, Mouton, pp. 305-319.

PERSPECTIVES : SYNTHÈSE

Dans ces débats conclusifs, ont été discutées la possibilité de créer une revue, de même que la possibilité de se doter d'une structure de recherches fédérative. Ces projets peuvent être vus dans l'esprit de donner forme à ce qui a été entrepris jusqu'ici de manière plus informelle, avec notamment le Réseau Français de Sociolinguistique. Il est décidé que seront examinées, sous un angle pratique, diverses solutions, encore à finaliser, à l'issue de ces Journées.

Philippe Blanchet

Le volume que nous allons publier à partir d'ici aura valeur programmatique ou d'entraînement. Il s'est dit et écrit énormément de choses pertinentes ici. Nos 128 pages A4 de textes de départ, ce n'est pas rien ! On va se donner des modalités pour la publication du volume. Ceux qui étaient ici ont donc déjà commencé à travailler à l'avenir : il faut continuer à communiquer entre nous pour élaborer rapidement ce projet de revue, y inviter ceux qui se reconnaissent dans une recherche en « sociolinguistique » et qui n'étaient pas présents aujourd'hui à Rennes. Suite au volume d'actes de ces journées, qui va constituer le n°8 des *Cahiers de Sociolinguistique*, je vais prospecter auprès de Francis Manzano (qui les co-dirige avec moi) et des Presses Universitaires de Rennes pour envisager la création d'une revue plus ambitieuse. D'ici là, il nous faut continuer à y réfléchir.

Pour terminer, car il est grand temps, je vous remercie tous, avec une pensée particulière pour ceux qui sont venus de très loin et ceux de Tours (Didier de Robillard et Isabelle Pierozak), de Strasbourg (Arlette Bothorel-Witz) et de notre équipe (Abdelfattah Nissabouri à la prise de son, Nelly Brégeault au secrétariat, Alban Cornillet, Roseline Le Squère, Elatiana Vaillant, Manal Assaad, Rosemarie Burguière, Laurent Boënnec, à l'organisation, à la prise de notes et aux transcriptions) qui m'ont tous beaucoup aidé pour cette rencontre scientifique et qui vont continuer à m'aider à en assurer la suite, car il nous reste à transcrire les débats et à publier le volume !

Les sociolinguistes ont du travail devant eux. Merci à tous et à bientôt.

RESUME, ABSTRACT, RESUMEN

Louis-Jean Calvet

Approche (socio)linguistique de l'œuvre de Noam Chomsky

Pour tenter de répondre à deux questions centrales (la créativité de la langue, et son acquisition), la grammaire générative a proposé des solutions complexes (Théorie Standard, Théorie Standard Elargie) qu'elle a ensuite en grande partie abandonnées pour aller vers une généralisation de plus en plus grande, considérant que les langues étaient beaucoup plus proches les unes des autres qu'il n'y paraissait (Principes et Paramètres, Programme minimaliste). Au cours de cette évolution, les notions d'intuition du locuteur, ou de compétence, ont été abandonnées au profit de l'hypothèse de l'innéisme. Dans le même temps on est passé de l'affirmation de l'existence de structures profondes et superficielles dans une langue à l'hypothèse que les différentes langues ne seraient que la manifestation en surface de structures communes (de principes).

Dans cette évolution en slalom, de palinodie en palinodie, la seule constante est une conception monolithique de la langue, qui rend la théorie, sous ses différentes formes, sourde à la variation et à l'aspect socialement construit de la langue. Mais en même temps, et c'est peut-être la leçon fondamentale de ce survol, nous voyons que le corpus, le mode de collecte des données, n'est jamais innocent et nous en dit autant que le traitement des données sur une science.

A (Socio)linguistic Approach of Noam Chomsky's works

While attempting to answer two central questions (the creativity of languages and language acquisition), generative grammar offered complex solutions (Standard Theory, Extended Standard Theory) before forsaking most of them so as to adopt a progressively notable generalization, with the main idea that languages were much more related to each other than they would appear to be (Principles and Parameters, Minimalist Program). During this evolution, such notions as the speaker's intuitions or abilities were abandoned to the benefit of the innate doctrine hypothesis. At the same time, the affirmation of the existence of deep and superficial structures within a language was shifted to the hypothesis of different languages being nothing but the superficial manifestation of common structures (common principles).

In this evolution slaloming from palinode to palinode, the unique permanent feature is the monolithic conception of languages, which leaves the theory, in its various forms, indifferent to variation and to the socially constructed aspect of languages. Nevertheless, and this may very well be the fundamental aim of this synopsis, we can note that the corpus, the data-collecting method, are never innocent choices and are as informative as the study of data itself regarding a science.

Enfoque (socio)lingüístico de la obra de Noam Chomsky

En su intento de resolver dos problemas centrales (la creatividad de la lengua y su adquisición) la gramática generativa propuso en un primer tiempo, soluciones complejas (Teoría estandar, Teoría estandar ampliada). Más tarde abandonó estas tentativas para orientarse hacia una generalización cada vez mayor, al considerar que las lenguas eran mucho más próximas unas de otras, de lo que parecía (Principios y Parámetros, Programa minimalista). En el curso de esta evolución, las nociones de intuición del locutor, o de competencia, han sido abandonadas en beneficio de la teoría inneista. Simultáneamente se ha pasado de la afirmación de la existencia de estructuras profundas y superficiales en una lengua, a la hipótesis según la cual las diferentes lenguas no serían más que manifestaciones superficiales de estructuras comunes (de principios).

Al pasar así de una dirección a otra y de una opinión a la opinión contraria, lo único que se queda sin cambiar es una concepción monolítica de la lengua. Tal concepción impide a la teoría, en cualquier forma que sea, tomar en cuenta la variación y el aspecto socialmente construido de la lengua. Pero al mismo tiempo, y quizás sea lo más aleccionador de esta reseña esquemática, vemos que el corpus, el modo de recoger los datos, no es nunca inocente. Este modo de recoger nos informa sobre una ciencia, lo mismo que el tratamiento de los datos.

Francis Manzano*Diglossie, contacts et conflits de langues... A l'épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb*

Le concept de *diglossie* (et les concepts liés de *contact* et de *conflit* de langues) a constitué l'un des fers de lance de la sociolinguistique durant les trois dernières décennies. S'il est vrai que ce mode de lecture a permis des progrès notamment en matière de connaissance des langues régionales et de productions langagières en milieux coloniaux, il apparaît aussi qu'il porte en lui des principes réducteurs qui tendent à figer des ensembles dynamiques sous forme de *situations linguistiques* et de matrices conflictuelles, c'est-à-dire sous des angles d'appréhension bien trop partiels et réducteurs. Les articulations binaires du raisonnement sociolinguistique ainsi produit conduisent en effet à perdre un ensemble d'informations complexes et de relations multipolaires qui font ensemble le *paysage (socio)linguistique*. C'est ce que l'on veut esquisser ici à l'observation de trois zones géo-linguistiques tranchées sur lesquelles l'auteur travaille depuis plusieurs années : Haute-Bretagne, domaine occitano-roman, Maghreb.

Diglossia, language contacts and conflicts...Examined through three geo-linguistic domains : Haute Bretagne, South Occitano-Romance languages, the Maghreb

The concept of *diglossia* (and those related to language *contact* and *conflict*) was the spearhead of Sociolinguistics during the last three decades. If it may be said that this way of reading led to progress, particularly in the understanding of regional languages and linguistic productions in colonial countries, one may also note that it carries simplistic principles which tend to classify dynamic groups as *linguistic situations* and conflictual matrices, i.e. according to very partial and reductionist angles of apprehension. Binary articulations of the sociolinguistic reasoning thus produced lead to the loss of a whole set of complex information indeed as well as that of multipolar relations which combine together as the *(socio)linguistic landscape*. Through the observation of three geo-linguistic regions selected amongst those the author has been studying for several years, he precisely aims at defining the outlines of this very landscape.

Diglosia, contactos y conflictos entre lenguas...aplicación crítica a tres dominios geo-lingüísticos: Bretaña oriental, Occitania (y Cataluña), Maghreb.

El concepto de « diglosia » (y los conceptos afines de contacto y conflicto entre lenguas) ha representado uno de los avances teóricos de más alcance de la sociolingüística de los últimos treinta años. Es verdad que este enfoque permitió mejorar nuestros conocimientos en lo que toca a lenguas regionales y producciones lingüísticas en territorios marcados por la colonización. Sin embargo este concepto obliga a adoptar perspectivas que tienden a representar estáticamente como *situaciones lingüísticas* y conflictos estereotipados, lo que en realidad, forma un conjunto dinámico. Usando de un razonamiento sociolingüístico de tipo dicotómico, se pierden informaciones complejas, sacadas de las relaciones entrecruzadas, que juntas, forman el « paisaje sociolingüístico ». He aquí lo que el autor quiere esbozar en este artículo, apoyándose en la observación de tres zonas geográficas bien distintas: Bretaña oriental, Occitania (y Cataluña), Maghreb.

Thierry Bulot

Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité

Le texte discute trois points :

1. La nécessité de proposer des modèles certes spécifiques mais surtout dynamiques pour comprendre l'urbanité langagière ;
2. La conceptualisation de la spatialité socio-langagière ;

3. La confrontation des théories sociologiques implicites posant la ville comme un vecteur de transformation, d'innovation et de dynamisme, avec une théorisation analytique inverse du fonctionnement urbain (Henri Laborit, 1971).

Le texte propose ainsi une modélisation de la territorialisation linguistique autour d'un concept : le « confinement linguistique ».

The discursive matrix and language confinement : for a model of urbanity

The text deals with three points :

1. The need for specific but particularly dynamic models to be presented in order to understand linguistic urbanity ;

2. The conceptualization of spatial socio-linguistic conditions ;

3. The confrontation between implicit sociological theories which define the city as a vehicle of transformation, innovation and dynamism, versus an opposite analytical theorizing of the urban application (Henri Laborit, 1971) ;

The text consequently offers a model of linguistic « territorialisation » within the concept of « linguistic confinement ».

Matriz discursiva y confinamiento de lenguas: por un modelo de formas urbanas (urbanidad)

En este texto se abordan tres cuestiones:

1. La necesidad de proponer modelos auténticos concretos, pero sobre todo dinámicas que permitan comprender cuál es la urbanidad en el lenguaje;

2. La conceptualización del espacio sociolingüístico;

3. La confrontación de las teorías sociológicas implícitas colocando el espacio urbano como un vector de transformación, innovación y dinamismo, por medio de una teorización analítica inversa del funcionamiento urbano (Henri Laborit, 1971).

El texto propone por tanto un modelo de territorialidad lingüística alrededor de un concepto: « el confinamiento lingüístico ».

Médéric Gasquet-Cyrus

Sociolinguistique : sortir de la culpabilité ?

Malgré une dynamique attestée par de nombreux travaux dans des domaines très divers, la sociolinguistique (française) semble encore traîner le poids d'une certaine culpabilité et manquer d'une pleine légitimité dans le champ des sciences du langage, notamment à travers un positionnement fragile par rapport à « la » linguistique.

Dans ce texte, nous nous penchons sur ces problèmes en envisageant d'une part les racines historiques et épistémologiques de ce sentiment diffus mais bien réel et parfois même inhibant, et en proposant d'autre part quelques pistes de réflexion pour tenter de modifier cette place marginale de la sociolinguistique. Or,

ceci ne nous paraît possible qu'en acceptant de clairement assumer certains postulats fondamentaux relatifs à l'intervention, au(x) format(s) des méthodologies d'enquête et à leurs conséquences épistémologiques, à certains concepts, à la dimension de la sociolinguistique *urbaine* et aux questions plus générales de la nomination du champ. Par ailleurs, la « reconquête » de la description, c'est-à-dire un champ fondamental des sciences du langage abandonné aux tenants d'une linguistique plus formelle mais sans doute pas plus « scientifique », nous paraît à l'heure actuelle essentielle et figure selon nous comme la meilleure illustration de ce que pourrait être une « autre » façon de faire de la sociolinguistique.

Nous espérons ainsi contribuer à un débat qui envisage le repositionnement de la sociolinguistique dans le champ scientifique en proposant, pour notre part, quelques pistes pour sortir de la « culpabilité ».

Sociolinguistics : freeing from guilt ?

In spite of the dynamism proven by a large number of works in various fields, (French) Sociolinguistics still seems to bear the burden of guilt, still lacking full legitimacy within the fields of the scientific studies of language(s), particularly with its frail position compared to the « not hyphenated » *Linguistics*.

These issues are firstly being examined in the text through historical and epistemological explanations of this vague but real and somewhat inhibiting feeling. Also, a few study guidelines are offered in the attempt to change the marginal place of Sociolinguistics. The success of such an enterprise however, seems to depend on the acceptance of openly assuming certain fundamental postulates relative to : intervention, the format(s) of survey methodology and their epistemological consequences, certain concepts, the dimension of *urban* Sociolinguistics and to more general questions about the naming of the field itself. Moreover, the « reconquest » of description, i.e. a fundamental field of the scientific studies of language(s) that was abandoned to the beholders of more formal (but not necessarily more « scientific ») Linguistics, seems to be essential to us today and appears to be the best illustration of a « different » sort of (socio)linguistics.

We thus hope to contribute to a debate which considers the repositioning of Sociolinguistics in the scientific field by offering, for our part, a few guidelines on how to be freed of « guilt ».

Sociolingüística : ¿ salir de la culpabilidad ?

A pesar de la dinámica manifestada por numerosas contribuciones en dominios muy variados, parece que la sociolingüística (francesa) revela formas de culpabilidad, parece también que le falta una plena legitimidad, y que encuentra dificultades para situarse en el campo de « la » lingüística.

Observamos aquí estos problemas considerando por una parte las raíces históricas y epistemológicas de un sentimiento difuso pero real que a veces

produce inhibiciones. Por otra parte queremos proponer algunos ejes de reflexión para tratar de modificar la situación marginada de la sociolingüística. Pero eso es posible si son aceptados de manera clara postulados fundamentales relativos a la intervención, a los formatos de las metodologías de las encuestas y a sus consecuencias epistemológicas, a ciertos conceptos como la sociolingüística urbana y a cuestiones más generales a propósito de la denominación del dicho campo científico.

Parece también que sea necesaria una « reconquista » de la descripción. Este campo fundamental, descuidado por la sociolingüística y entregado a los partidarios de una lingüística más formal pero no más científica, nos parece ahora una buena ilustración de « otra » manera de llevar a cabo esta sociolingüística.

Deseamos así contribuir a un debate que podría tener en perspectiva una nueva situación de la sociolingüística en el campo científico de las ciencias del lenguaje, y proponer algunos ejes para salir del sentimiento de « culpabilidad ».

Jean-Michel Eloy

Pour une approche complexe de la nature sociale de la langue

Cette réflexion épistémologique ne s'appuie pas sur l'idée de chaos, car la prédictibilité déterministe n'est pas un enjeu majeur dans notre science.

La variation linguistique, « découverte » fondamentale des « sociolinguistes », amène l'exigence d'une théorie du sujet parlant, dès lors qu'on essaie d'expliquer l'apparition des formes linguistiques. Nous en sommes encore à explorer quels phénomènes doit inclure la linguistique en tant que connaissance du « langage à travers les langues ».

Les répertoires de formes linguistiques font - plus ou moins - systèmes à la fois au sens linguistique et au sens social. Les idiomes ou langues sont des objets médiats servant à la mise en cohérence des formes linguistiques et à une mise en ordre sociale : en tant que normes, ils supposent des représentations épilinguistiques et des « locuteurs-descripteurs », informés par les discours des grammairiens.

Cette importance des représentations prend sens dans une vue constructiviste des langues, faisant intervenir les sujets parlants comme acteurs.

Ces considérations amènent l'exigence d'une épistémologie intégrant la récursivité – influence des représentations sur les faits linguistiques et vice-versa – telle que la propose la « pensée complexe » d'Edgar Morin.

For a complex approach of the social nature of languages

This epistemological study is not based on the idea of chaos because the determinist predictability does not represent a major stake for our science.

Linguistic variation, the « sociolinguists' » fundamental « discovery », implies the necessity of a theory focused upon the speaking subject, as we are aiming to explain the appearance of linguistic forms. We are still at the

exploratory stage of it, examining which phenomena should be included in Linguistics as a science based on « languages through linguistic systems/speech ».

Records of linguistic forms – more or less – represent systems in both linguistic and social terms. Idioms or languages are mediate objects used to render linguistic forms coherent and to establish social order : as norms, they imply epilinguistic representations and require « descriptive-speakers », informed by the works produced by grammarians.

It is quite meaningful to give such importance to representations when it comes to a constructivist approach of languages, where speaking subjects become active subjects.

These considerations lead to the necessity of an epistemology which integrates recursion – the influence of representations on linguistic facts and vice-versa – as is suggested by the « complex thinking » of Edgar Morin.

Para una aproximación compleja de la naturaleza social de la lengua

Esta comunicación no se apoya en el concepto de « caos », porque consideramos que la predictibilidad determinista no es un objeto principal de nuestra ciencia.

La variación lingüística, hallazgo fundamental de los sociolingüistas, conduce a una teoría del « sujeto hablando », si tratamos de explicar la aparición de las formas lingüísticas. Estamos todavía explorando los fenómenos que pueden definir la lingüística si suele ser esta un conocimiento del « lenguaje a través de las lenguas ».

Los repertorios de formas lingüísticas son -más o menos- sistemas, en el sentido lingüístico i también en el sentido social. Los idiomas o lenguas son objetos que sirven de mediación para dar coherencia a las formas lingüísticas y ordenar lo social: como normas, suponen representaciones « epilingüísticas » y « locutores descriptores » informados por los discursos de los gramáticos.

Así, en una percepción constructivista de las lenguas, se justifica la importancia de las representaciones que transforman los locutores en actores.

Estas consideraciones nos llevan a exigir una epistemología que integra la idea de influencia mutua entre las representaciones y las realidades lingüísticas, lo que fue ya propuesto por el « pensamiento complejo » (fr. *pensée complexe*) de Edgar Morin.

Didier de Robillard

« What we heedlessly and somewhat rashly call « a language » » : vers une approche fonctionnelle du (dés)ordre linguistique à partir des contacts de langues : une linguistique douce ?

L'auteur s'appuie au départ sur les théories du chaos appliquées aux langues, ce qui en fait des objets composites, mêlant processus prédictibles et aléatoires. Cela lui permet de considérer que le « désordre », dans les langues, est aussi

présent que l'ordre, et que les deux aspects sont complémentaires, liés aux fonctionnalités des langues. Celles-ci sont si nombreuses et variées que plusieurs réseaux structurels sont nécessaires pour répondre à diverses fonctions, ce qui peut s'analyser soit comme des ordres enchevêtrés, soit comme du désordre créé par trop d'ordres différents.

« What we heedlessly and somewhat rashly call « a language » » : towards a functional approach of the linguistic (dis)order from language contact : mild Linguistics ?

The author first draws on chaos theories as applied to languages, hence making them become heterogeneous objects, mixing predictable and unpredictable processes. This enables him to assert that « disorder », when it comes to languages, is as present as order, and that the two aspects are actually complementary, both related to the functionalities of languages. The latter are so numerous and various that several structural networks are necessary in order to respond to the diverse functions, which can be either analysed as entangled orders or as disorder produced by too many different orders.

« What we heedlessly and somewhat rashly call 'a language' »: hacia un enfoque funcional del (des)orden lingüístico a partir del contacto entre lenguas: ¿una lingüística suave ?

Como punto de arranque, el autor se apoya en las teorías del caos aplicadas a las lenguas, que las concibe como objetos variados, mezclando procesos predecibles y aleatorios. Ello le permite considerar que el « desorden », en cuanto a las lenguas, está igualmente en el orden, y que ambos aspectos se complementan, dentro del esquema de la funcionalidad de los idiomas. Tales funcionalidades son tan numerosas y diversas que se necesitan varias redes estructurales para responder a las diversas funciones, lo cual se puede tomar ora como órdenes enredados, ora como desorden generado por órdenes diferentes.

Philippe Blanchet

Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation « chaotique », pratiques sociales, interventions... quels modèles ? : pour une (socio)linguistique de la complexité

A partir d'une analyse des avancées théoriques récemment développées autour de la problématique des « contacts de langues » et d'une synthèse du développement historique de la sociolinguistique en France, l'auteur explicite la refondation des cadres épistémologiques des sciences du langage que, selon lui, la sociolinguistique a réalisée. Il propose de formuler ce cadrage épistémologique dans les termes d'une « science de la complexité » (Edgar Morin) qui revisite l'ensemble du champ de la « linguistique » ou des « sciences du langage », aussi

bien du point de vue de ses modèles théoriques que de ses modèles restitutifs, puisque l'une des caractéristiques majeures de l'approche sociolinguistique est son rapport aux pratiques sociales. En ce sens, il réaffirme après d'autres que la sociolinguistique n'est pas un sous-domaine marginal de la « linguistique », mais une autre approche théorique, méthodologique et épistémologique de l'ensemble du domaine. Il réexamine ainsi quelques concepts clés, tels que *langue(s)*, *représentations*, *catégorisations*, *équilibre dynamique* et attire l'attention sur les dimensions éthiques des recherches scientifiques en sciences humaines et sociales.

Contacts, continuum, heterogeneity, polynomy, « chaotic » organization, social practices, interventions... which models?: for a (socio)linguistic of complexity.

The author draws on the analysis of recently developed theoretical advances on the « language contact » issue, along with the synthesis of the historical development of Sociolinguistics in France, in order to explain the refoundation of the epistemological frameworks of « language sciences » which, according to him, were realised by Sociolinguistics. He suggests putting this epistemological framing into words through a « science of complexity » (Edgar Morin) which reviews the whole field of « Linguistics » or « Language Sciences », from its theoretical models to its models of presentation, for one of the main characteristics of the sociolinguistic approach is its relation to social practices. In this way, he reaffirms, like others, that Sociolinguistics are not a marginal sub-domain of « Linguistics », but rather another theoretical, methodological and epistemological approach of the same whole domain. He therefore reconsiders several key concepts, such as *language(s)*, *representations*, *categorizations*, *dynamic balance* and draws our attention on the ethical dimensions of scientific research in the fields of human and social sciences.

Contactos, continuo, heterogeneidad, polinomia, organización « caótica », prácticas sociales, intervenciones... ¿Qué modelos? Por una (socio)lingüística de la complejidad.

Tomando como punto de partida el análisis de los avances teóricos desarrollados recientemente en torno a la problemática del « contacto entre lenguas » y de una síntesis del desarrollo histórico de la sociolingüística en Francia, el autor se centra en la refundación de los cuadros epistemológicos en términos de una « ciencia de la complejidad » (Edgar Morin), que reformula el dominio de la « lingüística » o de las « ciencias del lenguaje », lo mismo desde el punto de vista de los modelos teóricos que de los modelos restitutivos, dado que uno de los rasgos principales del enfoque sociolingüístico es su relación con las prácticas sociales. En este sentido, vuelve a sostener, entre otras cosas, que la sociolingüística no es una parcela marginal de la « lingüística », sino otro enfoque teórico, metodológico y epistemológico del conjunto del dominio. Vuelve a examinar igualmente conceptos clave tales que *lengua(s)*, *representaciones*,

categorizaciones, equilibrio dinámico y llama la atención acerca de las dimensiones éticas de las investigaciones científicas en el marco de las ciencias humanas y sociales.

Photos prises lors des Journées

1. (de gauche à droite) : Aude Bretegnier, Louis-Jean Calvet, Dominique Caubet, Didier de Robillard Philippe Blanchet, Isabelle Pierozak, Elatiana Vaillant, Roseline Le Squère, Alban Cornillet, Claudine Moïse.

2. Au 1^{er} plan : Jacqueline Billiez, Arlette Bothorel, Patricia Lambert ; 2^e plan : Marielle Rispail, Philippe Blanchet ; 3^e plan : Dominique Caubet, Jean-Michel Eloy.

3. (de gauche à droite) : Dominique Caubet, Jacqueline Billiez, Patricia Lambert, Nathalie Binisti.

4. (de gauche à droite) : Alban Cornillet, Claudine Moïse, Lambert-Félix Prudent, Arlette Bothorel, Cécile Jahan, Marielle Rispail.

5. (de gauche à droite) : Jean Le Dû, Claude Caïtucoli.

6. Abdelfattah Nissabouri à la prise de son.

Manquent sur les photos : Francis Manzano, Médéric Gasquet-Cyrus, Ronan Calvez, Cyril Trimaille, Manal Assaad, et le photographe : Thierry Bulot.

PHOTOS



PHOTOS



PHOTOS



Table des matières

REMERCIEMENTS	3
POSTFACE EN GUISE DE PREFACE.....	5
Louis-Jean CALVET	11
Approche (socio)linguistique de l'œuvre de Noam Chomsky	
RÉPONSE	31
de Jean-Michel Eloy	
DEBATS	36
Francis MANZANO.....	51
Diglossie, contacts et conflits de langues... A l'épreuve de trois domaines géo-linguistiques : Haute Bretagne, Sud occitano-roman, Maghreb	
RÉPONSE	67
de Dominique Caubet	
DEBATS	78
REGARDS CROISES.....	91
Thierry BULOT	99
Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité	
RÉPONSE	111
de Claude Caïtuoli	
DEBATS	118
Médéric GASQUET-CYRUS.....	129
Sociolinguistique : sortir de la culpabilité ?	
RÉPONSE	141
de Jacqueline Billiez	
DEBATS	145
REGARDS CROISES.....	159
Jean-Michel ELOY	171
Pour une approche complexe de la nature sociale de la langue	
RÉPONSE	189
de Claudine Moïse	
DEBATS	194

Didier DE ROBILLARD	207
« What we heedlessly and somewhat rashly call a « language » » : vers une approche fonctionnelle du (dés)ordre linguistique à partir des contacts de langues : une linguistique douce ?	
RÉPONSE	233
de Lambert Félix Prudent	
DEBATS	244
REGARDS CROISES.....	255
TEMOIGNAGES	265
Jean LE DÛ	267
Jean-Baptiste MARCELLESI.....	273
Philippe BLANCHET	279
Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation « chaotique », pratiques sociales, interventions... quels modèles ? : pour une (socio)linguistique de la complexité	
PERSPECTIVES : SYNTHÈSE.....	309
RESUME, ABSTRACT, RESUMEN.....	311
PHOTOS.....	321

Cahiers de Sociolinguistique

Dirigés par Francis MANZANO et Philippe BLANCHET

Sous la Comité de lecture des Cahiers de Sociolinguistique : (Philippe Blanchet (Rennes 2), Francis Favereau (Rennes 2), Monica Heller (Toronto), Fernande Krier (Rennes 2), Jean-François Le Dû (Brest), Christian Leray (Rennes 2), Jean- Yves L'Hopital (Rennes 2), Francis Manzano (Rennes 2), Jean-Baptiste Marcellesi (Rouen), Henriette Walter (Rennes 2).

Émanant d'un groupe de chercheurs en sociolinguistique romane de l'université de Rennes 2 (*Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique de la Francophonie – EA ERELLIF 3207*), les *Cahiers de Sociolinguistique* ont pour premier objectif de faire connaître les recherches en cours sur les situations de contacts de langues, notamment dans l'espace francophone, en y incluant le territoire français (langues régionales ou d'origine). Ceci amène au second objectif : assurer la rencontre de différents courants constitutifs de la sociolinguistique contemporaine.

Volumes thématiques

Chaque numéro est conçu et dirigé par un ou plusieurs enseignants-chercheurs du CREDILIF.

Déjà parus :

- ❑ N°1 *Langues et parlers de l'Ouest, Pratiques langagières en Bretagne et Normandie*. Sous la direction de F. MANZANO, 188 pages, 80 francs., 1996, rééd.1997.
- ❑ N°2-3 *Vitalité des parlers de l'Ouest et du Canada francophone à la fin du XXème siècle*. Sous la direction de Francis MANZANO, 451 pages. 150 francs, 1997.
- ❑ N°4 *Langues du Maghreb et du Sud Méditerranée*. Sous la direction de F. MANZANO, textes recueillis par F. KRIER et F. MANZANO, 171 pages. 80 francs,1988-1999.
- ❑ N°5 *Histoires de vie et dynamiques langagières*. Sous la direction de Ch. LERAY et C. BOUCHARD, 218 pages. 95 francs 2000.
- ❑ N°6 *Sociolinguistique urbaine*. Sous la direction de T. BULOT, C. BAUVOIS et Ph. BLANCHET, 163 pages, 15 euros 2001.
- ❑ N°7 *Langues en contact, Canada, Bretagne*, Sous la direction de Ch. LERAY et F. MANZANO, 196 pages, 13 euros 2002.

4^e de couverture

Les textes ici réunis sous le titre *Langues, contacts, complexité : perspectives théoriques en sociolinguistique*, sont issus des journées d'étude intitulées « Sociolinguistique et contacts de langues, quels modèles théoriques ? », qui ont été organisées à Rennes les 18 et 19 septembre 2003, par le CREDILIF (EA ERELLIF 3207 de l'université Rennes 2) et sous l'égide du Réseau Français de Sociolinguistique. Elles ont réuni une trentaine de spécialistes représentant douze équipes françaises de recherche en sociolinguistique dans le but de susciter, à partir du cas significatif des contacts de langues, une réflexion théorique actualisée. La sociolinguistique française s'est longtemps principalement préoccupée de méthodes d'enquêtes et suivait les modèles théoriques des grands chercheurs nord-américains (J. Fishman, W. Labov, J. Gumperz...), voire était présentée comme un simple « prolongement » interdisciplinaire aux marges d'une linguistique structurale classique ou apparentée. Ces journées ont permis de constater que la recherche française en sociolinguistique est capable d'exprimer sa légitimité scientifique et institutionnelle et qu'elle n'est pas une sous-discipline, mais une autre façon de poser les problèmes scientifiques pour l'observation, l'analyse, la compréhension des phénomènes linguistiques. Les textes ici réunis contribuent à renouveler le positionnement épistémologique de la sociolinguistique, tant par ses méthodes, ses objets, ses fondements, ses enjeux, que par les types de modèles théoriques et heuristiques qu'elle peut produire.